OEUVRES D'HIPPOCRATE.

TRADUCTION NOUVELLE,

COLLATIONNÉE SUR LES MANUSCRITS ET TOUTES LES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES.

DE L'ANCIENNE MÉDECINE;

TRAITÉ

DES AIRS, DES EAUX ET DES LIEUX;

LE PRONOSTIC.

DU RÉGIME DANS LES MALADIES AIGUES.

Par E. LITTRÉ,

Membre de l'Institut (Académie des inscriptions et Belles-Lettres) et de la Société d'histoire naturelle de Halle.

Τοῖσ τῶν παλαιῶν ἀνδρῶν
ὁμιλῆσαι γράμμασι.

GAL.

BRUXELLES,

SOCIÉTÉ ENCYCLOGRAPHIQUE DES SCIENCES MÉDICALES,

RUE DE FLANDRE, 155.

1842.

OEUVRES

D'HIPPOCRATE.

ŒUVRES D'HIPPOCRATE.

TRADUCTION NOUVELLE,

COLLATIONNÉE SUR LES MANUSCRITS ET TOUTES LES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES.

INTRODUCTION

ET

COMMENTAIRES MÉDICAUX

SUR TOUS LES LIVRES HIPPOCRATIQUES;

PAR E. LITTRÉ,

MEMBRE DE L'INSTITUT (ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES)
ET DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE HALLE.

Τοῖς τῶν παλαιῶν ἀνδρῶν
ὁμιλῆσαι γράμμασι.

GAL.

BRUXELLES.

SOCIÉTÉ ENCYCLOGRAPHIQUE DES SCIENCES MÉDICALES,
RUE DE FLANDRE, 155.

1842.

À LA MÉMOIRE

DE MON PÈRE

MICHEL-FRANÇOIS LITTRÉ,

MORT LE 20 DÉCEMBRE 1827.

MALGRÉ LES OCCUPATIONS LES PLUS DIVERSES
D'UNE VIE TRAVERSÉE,
IL NE CESSA DE SE LIVRER A L'ÉTUDE DES LETTRES ET DES SCIENCES,
ET IL FORMA SON ENFANT SUR SON MODÈLE.
PRÉPARÉ PAR SES LEÇONS ET PAR SON EXEMPLE,
J'AI ÉTÉ SOUTENU DANS MON LONG TRAVAIL PAR SON SOUVENIR
TOUJOURS PRÉSENT.
J'AI VOULU INSCRIRE SON NOM SUR LA PREMIÈRE PAGE DE CE LIVRE,
AUQUEL, DU FOND DE LA TOMBE, IL A EU TANT DE PART,
AFIN QUE LE TRAVAIL DU PÈRE
NE FUT PAS OUBLIÉ DANS LE TRAVAIL DU FILS,
ET QU'UNE PIEUSE ET JUSTE RECONNAISSANCE RATTACHAT L'OEUVRE DU VIVANT
A L'HÉRITAGE DU MORT.
CE LIVRE AURA ATTEINT MA PLUS HAUTE ESPÉRANCE,
S'IL N'EST PAS INDIGNE DE L'HUMBLE MAIS VÉNÉRABLE MÉMOIRE
A LAQUELLE JE LE CONSACRE.

PRÉFACE.

Le travail que j'ai entrepris sur les livres hippocratiques, est triple : il a fallu revoir le texte, refaire la traduction et donner une interprétation médicale.

J'avais cru, en me mettant à l'œuvre, que la première partie de ma tâche serait peu laborieuse ; je n'ai pas tardé à être détrompé. Le texte d'Hippocrate, depuis l'état où Foes l'a laissé, n'avait été l'objet que de révisions très-partielles, et il y restait un grand nombre de passages plus ou moins altérés. Pour les discuter en connaissance de cause, et pour y remédier autant que faire se pourrait, j'ai collationné soigneusement les manuscrits de la Bibliothèque Royale de Paris ; ce travail a été fort long, mais il m'a fourni d'excellents résultats.

Le dialecte dans lequel sont écrites les œuvres hippocratiques est une difficulté dont la solution a embarrassé tous les traducteurs ; j'y ai trouvé, à mon tour, bien des sujets d'incertitude.

Mon but a été de mettre les œuvres hippocratiques complétement à la portée des médecins de notre temps, et j'ai voulu qu'elles pussent être lues et comprises comme un livre contemporain.

« On pourra demander, dit Grimm dans la préface de sa traduction allemande d'Hippocrate, à quoi servent des versions en langue vulgaire, puisqu'on en a tant en latin. Mais qu'on se rappelle que la version latine est rédigée à son tour en une langue morte, qu'ainsi elle est doublement difficile à entendre, et qu'elle n'en reste pas moins une traduction.... En effet, elle est souvent plus obscure que l'original même ; chaque nouveau traducteur porte dans le latin, qu'il ne sait que comme langue morte, ses idiotismes particuliers, de sorte qu'il nous faudrait presque apprendre sa langue maternelle pour comprendre suffisamment son latin. C'est une des raisons pour lesquelles Calvus, Foes et Vander Linden traduisent différemment dans beaucoup de cas où cependant leur texte n'est pas différent. C'est encore pour cela que l'on accuse certains auteurs de l'antiquité de renfermer bien du fatras ; car en se laissant montrer le vieux médecin grec à travers un latin qu'on n'entend qu'à demi, on a à lutter à la fois contre l'obscurité de l'original et contre celle de la traduction. »

Grimm a raison : ce n'est pas trop de toute la clarté de nos langues modernes pour faire comprendre un auteur comme Hippocrate. En général, plus un auteur est ancien, plus il est difficile ; la pensée et l'expression, chez les modernes et dans l'antiquité, ont des différences ; ces différences qui, à une simple lecture, ne semblent quelquefois que peu tranchées, deviennent visibles dans le travail de la traduction, et l'on est souvent très-surpris de voir que tel passage, que l'on juge clair et bien compris tant qu'on ne fait que le lire, devient obscur et embarrassé quand on se met à le traduire. Rendre la clarté à ces morceaux, lumineux pour les anciens, obscurs pour les modernes, est une des difficultés les plus réelles et les moins soupçonnées de toute version d'un livre antique, et mainte traduction, qui a d'ailleurs du mérite, vient échouer contre cet écueil.

J'ai essayé, dans une *Introduction* (1), de discuter les principales questions que soulève la critique des ouvrages d'Hippocrate ; cette Introduction est devenue un livre, et il ne m'est plus resté, dans le premier volume, qu'un petit nombre de pages disponibles pour recevoir le commencement de l'édition que j'ai entrepris de donner au public. Le lecteur s'étonnera peut-être qu'un travail purement préliminaire occupe tant d'es-

(1) Cette introduction doit beaucoup aux observations critiques, pleines de goût et de justesse, de mon frère Barthélemy Littré, qu'une mort prématurée et cruelle vient de m'enlever au moment où je corrigeais ces dernières feuilles.

pace ; mais la nature même des choses l'a commandé. En effet, la collection des livres dits hippocratiques est un amas incohérent où il est très-difficile de se reconnaître de prime-abord. On y trouve des doctrines différentes, des ouvrages incomplets, des traités mutilés, des livres qui ne sont que des extraits d'autres livres, des notes sans suite, des répétitions, enfin un désordre qui semble inexplicable, et qui rend une lecture suivie, à vrai dire, impossible. Je me suis demandé comment il se faisait que la collection hippocratique se présentât à nous dans un pareil état, et la réponse à cette question m'a entraîné à des recherches et à des développements étendus, mais, on le voit, indispensables.

Je n'ai pas l'intention d'énumérer ici les résultats du travail critique auquel je me suis livré sur l'authenticité des différentes parties de la collection hippocratique. Je veux seulement prévenir le lecteur sur quelques changements matériels que présente mon édition. Ayant découvert, dans la Bibliothèque Royale de Paris, une traduction latine inédite du traité des *Semaines*, j'ai reconnu que la plus grande partie de la 8e section des *Aphorismes* y avait été prise ; j'ai reconnu de plus qu'un long morceau de ce traité avait été inséré dans la compilation intitulée *des Jours critiques*. En conséquence, j'ai pu supprimer de mon édition la 8e section des *Aphorismes* et l'opuscule *des Jours critiques*, et rendre au traité des *Semaines* tout ce qui en avait été distrait.

Un travail comparatif d'un autre genre m'a appris que le traité de la *Nature des Os* n'était pas autre chose, non plus, que la réunion de fragments disparates, qui même n'étaient pas tous pris à la Collection hippocratique. J'ai donc encore supprimé cette compilation, dont les diverses parties se retrouvent en leurs lieu et place.

J'ai séparé le 1er et le 3e livre des *Épidémies* des cinq autres, parce qu'ils ont un caractère différent, et que les critiques anciens se sont accordés pour les attribuer à Hippocrate.

Enfin j'ai distribué les quatre livres des *Maladies* autrement qu'ils ne le sont dans les éditions, parce que, malgré les numéros qu'ils portent, ils ne se suivent ni ne se rapportent, tous les quatre, les uns aux autres. J'ai séparé aussi le premier livre des *Prorrhétiques*, attendu qu'ils n'ont rien de commun que le titre.

Néanmoins j'ai conservé les dénominations anciennes, afin de ne porter aucun désordre dans les désignations et les citations.

« La critique et l'interprétation, a dit le célèbre Heyne, en annonçant le 2e volume des *Mémoires de l'Institut national de France*, ne sont, à proprement parler, rien de plus qu'un moyen d'obtenir la correction et le vrai sens d'un texte. La critique s'arrête du moment que ce but a été atteint. Mais former l'esprit et le goût à l'aide des Anciens, en tirer, pour son profit, des connaissances précieuses, et faire servir avec un juste sentiment de l'application, ces connaissances à l'utilité du temps présent, ce sont là des motifs et un attrait impérissable qui toujours nous exciteront à l'étude de l'antiquité. »

L'intérêt et l'avantage que procure un livre venu de l'antiquité, sont toujours dans le rapprochement que l'esprit fait entre la science moderne et la science antique. Or, ce rapprochement ne peut naître qu'à certaines conditions, qui se trouvent ou dans le lecteur lui-même, ou dans la manière dont le livre ancien se présente à lui : dans le lecteur quand ses études lui ont ouvert l'entrée des doctrines de l'antiquité ; dans le livre même, quand ces doctrines y ont reçu une élaboration qui les mette en harmonie avec la pensée moderne, de sorte qu'on puisse y pénétrer, pour ainsi dire, de plein pied. C'est sous la direction de cette idée que j'ai exécuté mon travail sur Hippocrate ; car il s'agit de faire saisir le lien entre le présent et le passé, et de rendre, par le rapport qui s'établit entre l'un et l'autre, les choses antiques aussi intelligibles que les choses modernes ; et si j'ai senti combien il était difficile d'atteindre complétement ce but, j'ai du moins essayé d'en approcher autant que mes forces me l'ont permis.

Quand la pensée antique et la pensée moderne se trouvent ainsi en contact, elles se fécondent l'une l'autre ; il n'est pas, je l'ai senti moi-même, d'exercice plus salutaire que de méditer, avec les grands esprits des temps passés, sur les doctrines, sur les observations, sur la marche de la science, et c'est dans ce sens que j'ai pris pour épigraphe un mot de Galien plein de profondeur : « Familiarisez-vous avec les livres des anciens hommes. »

INTRODUCTION.

Les livres médicaux qui sont arrivés jusqu'à notre temps sous le nom d'Hippocrate, appartiennent-ils tous véritablement à ce médecin? Dans le cas de la négative, quel est l'auteur, ou quels sont les auteurs dont les productions pseudonymes ont été conservées dans la collection hippocratique? A quelle marque peut-on distinguer les écrits qui sont réellement l'œuvre d'Hippocrate, de ceux qui ne sont pas de lui? Quelle classification doit-on introduire dans cette masse de livres, si on parvient à établir qu'ils dérivent de sources différentes? Comment s'est-il fait que des écrits aient reçu faussement le nom d'Hippocrate, et aient été publiés sous ce titre? A quelle époque peut-on faire remonter la publication de cette célèbre collection? A-t-elle vu le jour du vivant d'Hippocrate lui-même, ou n'a-t-elle été livrée à la publicité, dans sa forme actuelle, qu'un assez long temps après sa mort? Quel est, déduction faite des livres qui ne sont pas de lui, le véritable système de ce médecin? De quelle manière son système se rattache-t-il aux doctrines plus anciennes, et quels fruits immédiats a-t-il portés? Enfin, que sait-on de positif sur la biographie d'Hippocrate lui-même, au milieu de toutes les fables dont sa vie a été le texte? Et quelles notions certaines pouvons-nous nous faire de sa méthode, de sa manière de voir et de son caractère médical?

Ce sont là les questions (et chacune d'elles en renferme plusieurs autres) que je me propose de traiter dans le long travail auquel je donne le titre d'*Introduction*, et que je soumets ici au jugement du lecteur. Plus j'ai avancé dans la traduction de la collection hippocratique, plus j'ai compris la nécessité de discuter soigneusement toutes ces questions. Elles sont préliminaires, il est vrai; mais elles n'en sont pas moins essentielles; et, au milieu des difficultés de l'édition nouvelle que j'ai entreprise, je ne me suis senti quelque sûreté, que du moment où j'ai eu approfondi les problèmes de critique littéraire et médicale que je viens d'énumérer.

CHAPITRE PREMIER.

COUP D'OEIL SUR LA MÉDECINE AVANT LE TEMPS D'HIPPOCRATE.

Lorsqu'on recherche l'histoire de la médecine et les commencements de la science, le premier corps de doctrine que l'on rencontre, est la collection d'écrits connue sous le nom d'œuvres d'Hippocrate. La science remonte directement à cette origine et s'y arrête. Ce n'est pas qu'elle n'eût été cultivée antérieurement, et qu'elle n'eût donné lieu à des productions même nombreuses; mais tout ce qui avait été fait avant le médecin de Cos a péri. Il ne nous en reste que des fragments épars et sans coordination; seuls, les ouvrages hippocratiques ont échappé à la destruction; et, par une circonstance assez singulière, il existe une grande lacune après eux, comme il en existait une avant eux; les travaux des médecins, d'Hippocrate à l'établissement de l'école d'Alexandrie, ceux de cette école même ont péri complètement, à part des citations et des passages conservés dans des écrivains postérieurs; de telle sorte que les écrits hippocratiques demeurent isolés au milieu des débris de l'antique littérature médicale. Cet isolement les agrandit encore et leur donne un lustre et un intérêt particuliers; ils en ressortent davantage aux yeux du spectateur qui contemple les ruines de l'intelligence; comparables aux édifices qui restent seuls debout au milieu des cités anéanties, et qui paraissent d'autant plus grands et plus majestueux que les rues et les places qui les entouraient ont disparu.

Quand même les écrits d'Hippocrate n'auraient pas d'autre avantage que d'occuper la première place dans l'ordre chronologique de la médecine, ils exciteraient la curiosité de l'homme qui veut s'instruire dans l'ancienne science des peuples. Mais bien d'autres mérites appellent notre attention. Ils ont été placés trop près de l'origine des choses, pour ne pas avoir un type qui n'a plus dû se reproduire dans le cours du temps; ils ont exercé une trop grande influence sur les destinées de la médecine pour ne pas recéler des sources de savoir qui ne sont pas encore épuisées; ils ont été trop étudiés pour ne pas mériter d'être étudiés encore. Moins que jamais, il est permis à la médecine d'oublier son passé; de s'enfermer exclusivement dans le domaine de l'observation contemporaine; de sacrifier au présent les expériences qui ont été faites, les enseignements qui ont été donnés, les pensées générales qui ont été disséminées dans les œuvres des génies éminents; de laisser dans l'obscurité tant de faits pathologiques qui, produits une fois, ne doivent plus peut-être se reproduire; de négliger tant de points de vue que le cours des choses toujours divers a présentés; enfin, de renoncer à l'intelligence de la loi qui a présidé au développement intérieur d'une science aussi ancienne et aussi vaste.

L'existence isolée de la collection hippocratique au commencement même de l'histoire de la médecine, a fait croire que cette science ne datait réellement que de l'époque et des travaux d'Hippocrate. C'est une erreur : cette collection a été précédée d'une longue période d'efforts et de recherches qui n'ont point été stériles, et elle a recueilli des héritages dont il n'est pas impossible de trouver la trace. Il importe donc de montrer qu'Hippocrate, son école et leurs livres sont venus dans les temps d'activité scientifique, et qu'il y avait eu avant eux d'autres écoles et d'autres livres.

Les sources de la médecine grecque dans l'âge qui a été immédiatement antérieur au célèbre médecin, sont au nombre de trois. La première est dans les colléges des prêtres-médecins qui desservaient les temples d'Esculape, et que l'on désignait sous le nom d'Asclépiades; la seconde, dans les philosophes ou physiologistes qui s'occupaient de l'étude de la nature, et qui avaient fait entrer dans le cadre de leurs recherches l'organisation

des corps et l'origine des maladies ; la troisième est dans les gymnases où les chefs de ces établissements avaient donné une grande attention aux effets, sur la santé, des exercices et des aliments. Il faut examiner successivement ces trois éléments du développement médical dans l'ancienne Grèce.

La médecine égyptienne était exercée par des prêtres ; elle appartenait à une certaine fraction de la classe sacerdotale. Il en fut de même dans l'organisation primitive de la Grèce, qui reçut de ses premiers instituteurs, les Égyptiens, un établissement social long-temps marqué du sceau de sa première origine ; et là, comme sur les bords du Nil, les prêtres se chargèrent du soin de la santé des hommes. Des deux côtés l'art s'enferma dans les temples, se communiqua aux initiés, fut caché au vulgaire, et se lia par sa position même à une série d'idées et de pratiques plus ou moins superstitieuses.

Le dieu de la médecine était Esculape, venu, comme tous les dieux de l'Olympe grec, des régions de l'Orient. La mythologie le faisait fils du Soleil. Cette généalogie, sans doute, n'est pas moins symbolique que la personne même du dieu, et Pausanias raconte qu'un Sidonien, qu'il rencontra dans le temple d'Esculape à Ægium, lui dit que ce dieu est la personnification de l'air nécessaire à l'entretien de la santé de tous les êtres, et qu'Apollon, qui représente de son côté le soleil, est dit, avec raison, le père d'Esculape, puisque son cours détermine les différentes saisons et communique à l'atmosphère sa salubrité. Le culte d'Esculape remonte dans la Grèce à une haute antiquité ; ses fils Podalire et Machaon sont comptés, par Homère, parmi les héros qui assiégèrent la ville de Troie ; et c'est à ces deux personnages qu'on attribuait l'introduction du culte d'Esculape dans la Grèce. Les mythologues prétendent que Machaon le porta dans le Péloponèse, et Podalire dans l'Asie-Mineure. Le plus ancien temple passait pour être celui de Titane près de Sicyone, et Xénophon rapporte que, selon un antique usage, des médecins suivaient l'armée lacédémonienne en campagne, et se tenaient auprès du roi sur le champ de bataille. Ces médecins ne pouvaient être que des serviteurs d'un des temples d'Esculape que possédait Lacédémone.

Dès la plus haute antiquité, il se fonda dans la Grèce un grand nombre de ces *Asclépions* qui s'ouvrirent pour le service du dieu et le service des malades, et qui disséminèrent, avec son culte, la pratique de l'art. Ces temples étaient en même temps des écoles où l'on s'instruisait dans la science médicale, et les plus connus à cet égard, dans les temps qui précédèrent immédiatement Hippocrate, furent ceux de Cyrène, de Rhodes, de Cnide et de Cos. Les écoles de Rhodes et de Cyrène s'éclipsèrent de bonne heure, et il ne reste aucun monument médical que l'on puisse y rapporter. Mais celles de Cos et de Cnide acquirent beaucoup d'illustration, et elles ont joué un grand rôle dans la médecine.

L'école de Cnide doit être nommée d'abord ; car c'est d'elle qu'est sorti le premier livre que nous puissions attribuer avec quelque sûreté aux Asclépiades ; et l'un des plus importants écrits d'Hippocrate est dirigé contre ce livre, intitulé : *Sentences cnidiennes*.

Le plus ancien des Asclépiades cnidiens que l'on connaisse est Euryphon, contemporain d'Hippocrate, mais plus âgé que lui. Regardé comme l'auteur des *Sentences cnidiennes*, il est cité par Platon le Comique ; ce poète, introduisant Cinésias au sortir d'une pleurésie, le représente maigre comme un squelette ; la poitrine pleine de pus, les jambes comme un roseau, et tout le corps chargé des eschares qu'Euryphon lui avait faites en le brûlant. Cette mention d'Euryphon par un poète contemporain, est la preuve qu'il jouissait alors d'une réputation populaire. Il est encore cité par Rufus, par Cœlius Aurélianus et par Galien, qui dit même qu'on lui attribuait quelques-uns des traités compris dans la collection hippocratique.

Dès le temps d'Hippocrate il y avait eu deux éditions des *Sentences cnidiennes ;* ce qui prouve les méditations de l'auteur et le progrès du travail. Le fond du livre avait été conservé, mais il y avait eu des retranchements, des additions et des changements. « Les médecins cnidiens avaient publié, dit Galien, de secondes *Sentences cnidiennes*, et c'est de ce livre qu'Hippocrate dit qu'il avait un caractère plus médical. » Cet écrit, actuellement perdu, a subsisté long-tems, et Galien l'avait encore sous les yeux. Les Cnidiens disaient les maladies

en un très-grand nombre d'espèces; ainsi ils admettaient sept maladies de la bile, douze maladies de la vessie, quatre maladies des reins, de plus quatre stranguries, trois tétanos, quatre ictères, trois phthisies; car ils considéraient les différences des corps, différences variables suivant une foule de circonstances, et ils laissaient de côté la ressemblance des diathèses observée par Hippocrate.

L'école de Cos n'était pas, à cette époque, élevée au-dessus de sa rivale; car elle n'avait point encore produit Hippocrate. A part les aïeux de ce médecin que l'on dit avoir pratiqué la médecine dans l'île, on ne rencontre mentionné que le nom d'un médecin de Cos; il s'appelait Apollonidès. Cet Apollonidès se trouvait à la cour du roi de Perse, Artaxerce I[er]. Mégabyze, un des grands seigneurs de cette cour, ayant été grièvement blessé dans un combat, fut sauvé à force de soins par ce médecin. Apollonidès eut une fin tragique; il lia une intrigue amoureuse avec une princesse persane, sous prétexte de la guérir; celle-ci, sur le point de mourir, révéla tout à Amistris, sa mère, et mère d'Artaxerce, laquelle, après avoir tourmenté Apollonidès pendant deux mois, le fit enterrer vivant le jour où sa fille expira.

Autant donc que nous en pouvons juger, l'école de Cos entra plus tard que l'école de Cnide dans la carrière des publications. Les malades qui venaient se faire traiter dans les temples avaient l'habitude d'y laisser quelques mots qui exprimaient leur reconnaissance envers le dieu, et qui caractérisaient la maladie dont ils avaient été délivrés. « Le temple d'Épidaure, dit Strabon, est toujours plein de malades et de tableaux qui y sont suspendus, et dans lesquels le traitement est consigné. Il en est de même à Cos et à Tricca. » Les prêtres recueillaient ces notes; du moins nous pouvons le croire pour ceux de Cos; car les *Prénotions Coaques* de la collection hippocratique ne sont sans doute qu'un recueil de pareilles notes.

On y voit que l'école de Cos attachait une importance particulière à reconnaître les caractères communs des maladies; c'est-à-dire les symptômes qui annoncent les efforts de la nature, et à distinguer les crises (le mot lui appartient peut-être) et les jours critiques. Telle était la direction où l'école de Cos était placée au moment où Hippocrate y commence son noviciat médical.

Le malade qui venait chercher du soulagement dans les *Asclépions* était d'abord soumis à quelques préliminaires qui, sous un appareil religieux, l'obligeaient à des jeûnes prolongés, à des purifications, à des ablutions et à des onctions de toutes sortes. Ainsi préparé, il entrait dans le temple, et il y passait la nuit; c'est ce qu'on appelait *l'incubation*. Aristophane, dans sa comédie de *Plutus*, en fait une description très plaisante. Mais pour les malades c'était quelque chose de sérieux. Pendant la nuit le dieu leur apparaissait et leur prescrivait les remèdes nécessaires. Le lendemain le malade racontait sa vision, et était soumis en conséquence au traitement ordonné. Les *Asclépions* étaient généralement placés dans une contrée saine, dans un site riant; un bois sacré les entourait toujours, de sorte que toutes les conditions de salubrité et d'agrément s'y rencontraient. Ces bois, du moins pour l'île de Cos, étaient formés d'arbres de haute futaie; car Turullius, lieutenant d'Antoine, coupa celui de Cos pour en construire une flotte.

Les prêtres médecins allaient-ils exercer leur ministère en dehors des temples? Schulze admet la négative; mais cet excellent historien de la médecine me paraît n'avoir pas donné autant d'attention qu'il en donne ordinairement aux faits consignés dans les livres: l'exemple d'Hippocrate est décisif dans cette question; il appartenait, dans le sacerdoce médical, à une famille illustre qui se disait descendue d'Esculape; nul n'était donc plus que lui lié par tous les usages, par toutes les règles qui dirigeaient la pratique de l'art parmi les prêtres-médecins. Néanmoins il parcourut comme médecin *périodeute* ou ambulant différentes parties de la Grèce, et il y exerça la médecine; il ne peut donc y avoir aucun doute sur ce point: les prêtres des *Asclépions*, qui traitaient les malades dans leurs temples, allaient aussi les traiter au dehors. Ils ne faisaient, au reste, que ce que faisaient de leur côté les prêtres-médecins de l'Égypte. Hérodote nous montre ces médecins égyptiens établis à la cour du roi

de Perse, Darius, fils d'Hystaspe. Il y avait des asclépiades à Rhodes, à Cnide, à Cos; il y en avait à Athènes; au milieu de leur temple se trouvait une source thermale. Platon parle souvent des asclépiades athéniens, et il le fait en termes qui prouvent qu'ils s'étaient acquis une réputation d'élégance et de bon goût dans la ville de Minerve. En un mot, il y avait des asclépiades partout où un temple d'Esculape avait été fondé. Que faut-il entendre par cette dénomination? Formaient-ils une famille réelle, ou simplement une corporation qui se recrutait par voie d'initiation? Il est certain que quelques-uns d'entr'eux, en se donnant ce nom, prétendaient indiquer leur généalogie, et ils se disaient descendants d'Esculape par Podalire ou Machaon. Galien nous apprend que Ctésias, asclépiade de Cnide, était parent d'Hippocrate, et il nous dit ailleurs que, la branche des asclépiades de Rhodes s'étant éteinte, l'école de cette île tomba avec eux. Ces remarques pourraient faire croire à l'existence d'une famille réelle, mais dans le fond il n'en est rien. Il se peut que parmi les prêtres qui desservaient les *Asclépions* quelques-uns se transmissent en effet de père en fils la science médicale, et formant ainsi dans le sein de la corporation une vraie famille, prétendissent reporter leur origine aux temps mythologiques. La famille d'Hippocrate était sans doute dans ce cas; mais c'était une prétention particulière des Nébrides (nom qu'on lui donnait aussi en raison d'un de ses aïeux). Le reste des asclépiades avait été recruté par voie d'association et d'initiation; on en a une preuve manifeste dans le *Protadoras* de Platon. Socrate demande à un des interlocuteurs de ce dialogue ce qu'il se proposerait s'il allait étudier la médecine sous Hippocrate de Cos; l'autre répond que ce serait pour se faire médecin. On devenait donc médecin dans les écoles des asclépiades, sans tenir à aucune famille sacerdotale. D'ailleurs, comment aurait-il pu se faire que le nombre très-considérable d'*Asclépions* répandus dans tous les pays de langue grecque fussent desservis par les membres d'une seule famille?

Les asclépiades formaient donc une corporation qui, dans un temps reculé, avait eu le privilége exclusif de la pratique médicale, mais qui, vers le temps d'Hippocrate, commençait à le partager avec une foule d'autres concurrents; il est probable que pendant le long espace de temps où ils existèrent seuls, ils en avaient été fort jaloux. Isidore dit « Esculape » ayant été tué d'un coup de foudre, on rapporte que la médecine fut interdite, l'ensei- » gnement en cessa avec son auteur, et elle resta cachée pendant près de 500 ans, jusqu'au » temps d'Artaxerce, roi des Perses. Alors elle fut remise en lumière par Hippocrate des- » cendu d'Esculape, et né dans l'île de Cos. » Schulze donne une explication ingénieuse du récit mythologique où l'on représente Esculape foudroyé pour avoir enseigné la médecine aux hommes; et il pense que les prêtres qui desservaient ces temples exprimaient par ce symbole l'obligation de renfermer la science dans l'enceinte sacrée, et de ne pas la jeter dans les mains profanes du vulgaire.

Ainsi, dans le siècle qui a précédé immédiatement Hippocrate, on peut se faire une idée de l'activité médicale qui régnait dans les *Asclépions* et parmi les asclépiades : traitement des malades dans les temples et hors des temples; relation, sur des tablettes, des principaux accidents et des moyens de traitement; recueil de ces notes; publication de livres (*Sentences cnidiennes*); et déjà traces d'un double système, l'un qui consistait à noter tous les symptômes, et à en faire presque autant de maladies distinctes; l'autre qui recherchait ce que les symptômes avaient de commun comme indices de l'état des forces et du cours de la maladie. Mais le temps approchait où rien ne devait empêcher la médecine de sortir du fond des temples, et de prendre un développement plus vaste au milieu d'une société qui, de tous côtés, se précipitait vers la science. En-dehors du sacerdoce médical il s'opérait le plus notable des changemens, et une science, créée par d'autres mains que les siennes, l'entourait de toutes parts et le débordait. Il s'agit des premiers philosophes grecs et de leurs travaux.

C'est là, en effet, la seconde source de la médecine grecque au temps d'Hippocrate, et immédiatement avant lui. Ces anciens philosophes avaient pris la nature pour objet de leurs études; et presque tous avaient composé des livres sous ce titre; tels sont Mélissus, Parménide, Empédocle, Alcméon, Gorgias et bien d'autres. Ces livres ont péri; il n'en reste que de courts fragments; néanmoins on peut apprécier les questions qui ont été traitées et les

recherches qui ont été entreprises. Les philosophes de cette époque faisaient entrer dans le cercle de leurs spéculations l'organisation des animaux et les maladies qui affligent l'espèce humaine. C'est seulement de leurs travaux dans ce genre qu'il peut être ici question.

La plus importante des écoles philosophiques pour la médecine est celle de la Grande-Grèce. Alcméon, de Crotone, s'était livré à la dissection des animaux. Suivant lui, ce n'est pas le blanc de l'œuf, c'est le jaune qui nourrit le poulet; ceux qui ont pensé le contraire se sont laissé induire en erreur. Il admet que la santé est maintenue par l'équilibre des qualités, telles que le chaud, l'humide, le sec, le froid, l'amer, le doux; et la domination d'une de ces qualités engendre la maladie. Spengel pense que cette théorie ne peut appartenir à Alcméon, attendu que la considération des qualités élémentaires est d'une philosophie postérieure. Or il est certain que plusieurs des philosophes antérieurs à Hippocrate, ou ses contemporains, ont admis ces qualités.

Suivant Philolaüs, pythagoricien qui a composé un *Traité sur la nature*, il est quatre organes principaux : le cerveau, le cœur, l'ombilic et les parties génitales. A la tête appartient l'intelligence, au cœur l'âme sensible, à l'ombilic l'enracinement et la germination, aux parties génitales l'émission de la semence et la génération. Le cerveau est le principe de l'homme, le cœur celui de l'animal, le nombril celui du végétal, les parties génitales celui de toutes choses. Cette opinion est remarquable parce qu'elle admet certains degrés dans la vie des êtres : d'abord l'existence commune à tous, et qui consiste dans la procréation; ensuite l'existence des plantes; puis celle des animaux qui se distinguent par une âme sensible; enfin la vie de l'homme caractérisée par la raison. Tous ces degrés de l'existence vivante sont tellement ordonnés, que le plus élevé contient tout ce qui constitue les degrés inférieurs. Il serait facile de voir dans ce fragment de Philolaüs un germe de la grande idée des anatomistes modernes qui cherchent à démontrer l'uniformité d'un plan dans le règne animal.

A l'école philosophique des Pythagoriciens se rattache l'école médicale de Crotone en Italie. On ne voit nulle part qu'il y ait eu dans cette ville un *Asclépion*, ni par conséquent des asclépiades. Hérodote, qui, exilé dans la Grande Grèce, composa son histoire à Thurium, dans le voisinage de Crotone, nous apprend que, de son temps, l'école médicale de cette ville était la plus célèbre. Il place au second rang celle de Cyrène, en Afrique, de laquelle nous ne savons rien autre chose, et qui n'a rien produit ou dont il n'est rien resté. A cette époque la réputation des écoles de Cos et de Cnide n'avait pas attiré l'attention de l'historien, et Hérodote n'en dit pas un mot. Les Pythagoriciens avaient eu pendant longtemps leur principal siége à Crotone ; ils s'étaient livrés avec beaucoup de succès à l'étude de la nature, et ils sont probablement les premiers qui aient cultivé l'anatomie en disséquant les animaux ; il n'est pas étonnant qu'il se soit formé parmi eux, et sous l'influence de leurs doctrines, une école médicale qui a jeté un vif éclat. Celle de Crotone est donc tout à fait en-dehors de la médecine sacerdotale des *Asclépions*, et elle eut à ce titre une grande influence sur le développement de la science. A un autre titre encore elle mérite d'être notée ici : c'est que ses doctrines ont été une source où Hippocrate a puisé abondamment, et que, par lui, elles ont exercé un grand empire dans le monde médical. C'est ce que je ferai voir quand j'aurai montré ce qui, dans la collection hippocratique, appartient réellement à Hippocrate. De l'école de Crotone était sorti le médecin Démocède, qui, pris par les Perses à Samos, guérit Darius d'une entorse dangereuse, et se concilia la faveur de ce prince, inutilement traité par les médecins égyptiens.

Galien, qui donne le nom d'école d'Italie à celle qui s'était formée à Crotone et parmi les Pythagoriciens, y comprend les travaux qui sortirent de la Sicile et d'Agrigente.

Empédocle, qui était de cette ville, naquit l'an 504 avant J.-C. Il a joui parmi ses contemporains d'une grande réputation. Il avait écrit un poëme sur la *nature*, dont il reste un assez grand nombre de fragments, et qui contenait des explications physiologiques sur la formation des animaux. Un autre poëme, intitulé : *Discours médical*, avait été composé par lui. Malheureusement ses écrits n'existent plus. Il se livra aussi à l'étude de l'anatomie; il décou-

vrit le labyrinthe de l'oreille qu'il regarde comme l'organe essentiel de l'audition. Il attribuait la différence des sexes à la prédominance du froid ou du chaud dans les parents; la ressemblance des enfants avec l'un ou avec l'autre, à la plus grande quantité de fluide séminal que fournissait le père ou la mère. Suivant lui, la diminution de chaleur produisait le sommeil, l'extinction causait la mort. Il faut remarquer qu'Empédocle connaît déjà les qualités élémentaires, le doux, l'amer, l'acide, le chaud, et qu'il les fait intervenir dans sa physique. Il est cité dans le *Traité de l'ancienne médecine*. Cette citation manque dans toutes les éditions. Je l'ai restituée, en comblant une lacune de plusieurs lignes, à l'aide d'un manuscrit non consulté.

Au nombre des contemporains d'Empédocle est un médecin nommé Acron, duquel on raconte qu'il chassa une peste d'Athènes, en faisant allumer de grands feux dans cette ville. La même fable a été répétée pour Hippocrate. Les livres d'Acron se sont perdus de très bonne heure. Il paraît qu'il s'était tenu plus que les autres à l'observation pure et simple des phénomènes. C'était peut-être ce qui l'avait mis peu en renom auprès des philosophes, qui aimaient tant à donner et à recevoir des explications. La secte empirique, née long-temps après Hippocrate, a voulu se rattacher à Acron. Suivant Suidas, il avait composé en dialecte dorien un livre *sur la nourriture salubre*.

Une philosophie, dont Anaximène de Milet est l'auteur, place la cause de toutes choses dans l'air. Cette opinion a été soutenue par Diogène, né à Apollonie en Crète. On le dit contemporain d'Anaxagore, par conséquent un peu antérieur à Hippocrate. Cette considération est importante; car elle détruit des préjugés sur l'état des connaissances anatomiques au temps d'Hippocrate : Diogène avait cultivé l'anatomie, et Aristote nous a conservé un long fragment de son *Traité de la nature*, dans lequel on trouve une description de l'origine et de la distribution des veines. Diogène commence sa description en les suivant par le ventre jusqu'à la colonne vertébrale, et il dit positivement que deux des plus grosses appartiennent au cœur. De là il les conduit par le col jusque dans la tête. Il connaissait en outre les ventricules du cœur; il plaçait dans le ventricule gauche le principe directeur de l'âme; l'on peut admettre (je le montrerai dans le chapitre IX) que Plutarque a rapporté textuellement ses paroles : il avait donc une certaine notion des artères; car il appelle ce ventricule *artériaque*. Un point non moins important des doctrines de Diogène pour l'histoire de la médecine à cette époque, c'est l'influence qu'il attribue à l'air dans sa théorie sur les êtres animés. Suivant lui, c'est l'air qui est la cause de l'intelligence chez l'homme, en se répandant dans le sang par les veines de tout le corps; suivant lui encore, il est nécessaire à l'existence de tous les animaux, et les poissons même le respirent avec l'eau; idée fort juste, et qu'Aristote combat à tort. Toutes ces opinions sur l'air se retrouvent dans le livre hippocratique qui porte le titre *des Airs*.

Anaxagore de Clazomène, qui fut le maître de Périclès, est un philosophe dont les doctrines ont laissé des traces dans la collection hippocratique; il supposait que le fœtus mâle est toujours du côté droit de la matrice, et le fœtus femelle du côté gauche. Cette opinion a été admise par Hippocrate dans les *Aphorismes*. Anaxagore plaçait la cause des maladies aiguës dans la bile. Voici ce qu'en dit Aristote : « Anaxagore se trompe en » supposant que la bile est la cause des maladies aiguës, et qu'elle se jette, lorsqu'elle est » en excès, sur le poumon, les veines et les plèvres. » On voit que la théorie de la bile dans les maladies est antérieure à Hippocrate; on distinguait même déjà la bile noire de la bile jaune. Il est aisé de prouver par le langage vulgaire combien ces idées étaient répandues, et qu'elles tenaient à une bien vieille médecine. Ainsi le poète Euripide dit : Est-ce que le froid de la bile lui tourmente la poitrine? La bile noire et la folie qui s'y rattachent sont dans Aristophane. Ces mots étaient donc familiers à l'oreille des auditeurs, et ils appartenaient à des théories tombées dans le domaine public. Il ne faut pas s'étonner que toutes ces théories et tous les termes qui en dépendent se trouvent dans la collection hippocratique.

Démocrite fut le plus savant des Grecs avant Aristote, et universel comme lui. Il avait,

ainsi que l'on voit par le catalogue de ses ouvrages, porté son attention sur les points les plus importants. L'anatomie, la physiologie, la diététique, les épidémies, la fièvre, peut-être la rage et les maladies convulsives, tout cela avait été traité par lui. Si nous possédions ses livres, nous nous ferions une idée très exacte de ce que fut la médecine du temps et en dehors d'Hippocrate. Quelques termes médicaux qu'il employait sont venus jusqu'à nous. Le nom d'ulcère phagédénique se trouvait dans ses écrits. Il a reconnu très vaguement, comme Hippocrate, les pulsations des artères; il les appelait battements des veines. Il avait beaucoup écrit; et Cicéron, le comparant à Héraclite, dit : *Héraclite fut très obscur, mais Démocrite ne l'est nullement.* Il y en a qui trouvaient à son style quelque chose d'élevé et de poétique comme à celui de Platon; Sextus Empiricus le compare à la voix de Jupiter; Aristote donne les plus grands éloges à sa profonde science. Il avait employé des mots qui lui étaient propres, et qui trouvèrent des interprètes dans Hegesianax et Callimachus. Il avait composé différents ouvrages sur la physiologie et la médecine. En voici la liste :

1° *De la nature de l'homme ou de la chair*, 2 livres;

2° *Des humeurs;*

3° *Des pestes ou des maux pestilentiels*, 3 livres. La perte de cet ouvrage est très regrettable; car les anciens ne nous ont laissé que bien peu de choses sur ce sujet, pour lequel nous devons plus aux historiens qu'aux médecins. Démocrite attribuait ces grandes épidémies à une cause singulière, la destruction des corps célestes et la chute des atômes qui les composaient, et qui étaient ennemis de la nature humaine. Cette hypothèse n'a rien de fondé en soi; mais elle prouve que Démocrite avait conçu dans toute leur importance les grands phénomènes morbides auxquels il avait consacré un ouvrage. On sait que beaucoup de modernes les ont attribués à des mouvements intestins du globe terrestre.

4° *Des causes touchant les animaux*, 3 livres. Démocrite, dit Ammien Marcellin, 27, 4, a examiné avec les anatomistes les entrailles des animaux ouverts, pour enseigner de quelle manière la postérité pourrait remédier aux douleurs internes.

5° *Le pronostic;*

6° *De la diète, ou le livre diététique, ou la sentence médicale;*

7° *Sur la fièvre et sur ceux qui toussent par cause de maladie;*

8° Un livre sur l'*Eléphantiasis*, et un autre sur les *maladies convulsives*. Ces ouvrages lui sont attribués par Cœlius Aurelianus.

La revue rapide que je viens de faire du peu que nous savons sur les travaux médicaux des anciens philosophes, montre qu'ils se sont occupés de la dissection des animaux, de la recherche des causes des maladies, et qu'ils ont essayé d'importer, dans cette étude, des doctrines correspondantes à celles qu'ils admettaient dans leurs philosophies. Ils ont plus cultivé le côté général que le côté particulier de la médecine. Mais c'est cette invasion même de la philosophie dans tous les arts qui forma le premier fonds de l'esprit scientifique parmi les Grecs; et puis, il est aisé de voir que les philosophes ne s'étaient pas bornés à de pures théories, et qu'ils avaient porté, aussi loin qu'il était possible alors, le soin de l'observation directe et de la recherche des faits. Leurs écrits avaient déjà popularisé une foule de notions médicales; et l'on pourrait montrer, le livre d'Hérodote à la main, historien et tout-à-fait étranger à l'art de la médecine, que la nomenclature des maladies existait avant Hippocrate et ses disciples, que lui et eux n'y ont rien innové, et qu'ils se sont servis d'une langue faite par d'autres que par eux.

Le troisième élément de la médecine grecque à cette époque est dans les gymnases et dans les travaux de ceux qui dirigeaient ces établissements. Les Égyptiens avaient défendu la gymnastique de la palestre; ils pensaient que des exercices quotidiens de ce genre procuraient aux jeunes gens, non pas la santé, mais une force peu durable et qui les laissait très exposés aux maladies. Les Grecs, au contraire, se livrèrent avec passion à la gymnastique. Des établissements étaient ouverts où l'on enseignait les divers exercices. Les hommes qui y étaient préposés agrandirent insensiblement le cercle de leurs connaissances et de leurs pratiques. Ils s'habituèrent à traiter les fractures et les luxations qui survenaient

fréquemment dans les palestres. Iccus de Tarente donna une attention particulière au régime alimentaire; et cette partie, étudiée avec soin, prit un grand développement. On rechercha quels étaient les aliments qui contribuaient le plus à l'acquisition des forces; on distingua les modifications qu'il fallait apporter dans la nourriture suivant l'âge et la constitution; on s'habitua à reconnaître les changements qu'amène dans l'apparence extérieure un écart du régime habituel. En un mot, l'état de santé fut l'objet d'une observation minutieuse qui, on peut le dire, ne contribua pas peu à enrichir la médecine grecque et à lui donner le caractère d'unité et de généralité qui la distingue.

Ce n'est pas tout : Hérodicus de Selymbria (on ne sait si c'est le même que Hérodicus, frère de Gorgias) appliqua la gymnastique au traitement des maladies. Jusque-là cet art n'avait été cultivé que pour former des militaires ou des athlètes. Hérodicus, qui était lui-même maître de gymnastique et d'une constitution maladive, entreprit de se fortifier par l'application régulière des exercices. Il faisait faire de très longues courses à ses malades; par exemple, il les faisait aller d'Athènes à Mégare et revenir sans se reposer. C'était surtout au traitement des maladies chroniques qu'il se consacra. Il paraît que les asclépiades ne traitaient guère que les plaies et les maladies aiguës. C'est du moins ce que dit Platon; et en reprochant à Hérodicus de prolonger la vie des gens valétudinaires et de leur faire ainsi une longue maladie, au lieu de les laisser à la nature qui les délivrerait promptement de leurs maux par la mort, il lui adressa un blâme là où nous ne pouvons voir qu'un éloge. Cette application de la gymnastique au traitement des maladies eut une grande influence sur la médecine antique. Beaucoup de malades désertèrent les *Asclépions* et allèrent se faire soigner dans les gymnases; et les médecins grecs prirent l'habitude d'étudier les effets des exercices, de les admettre dans le cercle de leur thérapeutique, et de les prescrire d'une manière conforme à l'art dans une foule de cas.

Telles sont les trois sources (temples d'Esculape, écoles philosophiques et gymnases) qui alimentèrent la médecine dans le courant du 5ᵉ siècle avant J.-C. Dès cette époque, on le voit, il existait une masse considérable de notions et de travaux très divers; travaux et notions qui concouraient pour fournir à la fois l'étude de la maladie dans les *Asclépions*, l'étude de la santé dans les palestres, et l'esprit de généralisation dans les livres des philosophes. Dans ce concours est tout le fond de la médecine telle qu'elle se développa sous Hippocrate, ses contemporains et ses disciples. Cnide note les symptômes, et y attache tant d'importance que de chacun, pour ainsi dire, elle fait une affection à part; Cos les examine sous le point de vue particulier des indications qu'ils donnent sur le progrès de la maladie, et sur les efforts de la nature; Crotone et Agrigente dissèquent les animaux. Les philosophes introduisent dans la médecine les systèmes variés qu'ils se sont faits sur l'ensemble des choses. L'eau, l'air, le feu, la terre, servent à expliquer la composition du corps, comme celle du monde. Les qualités élémentaires prennent place à côté des éléments; et l'heureux mélange des uns ou des autres constitue la santé. Ces conceptions se lient avec une facilité merveilleuse aux considérations sur l'influence des saisons; et l'étude de la gymnastique, notant l'action, sur le corps humain, de l'alimentation et des exercices, fournit des données positives qui unissent la santé à la maladie. Ainsi venait à maturité un grand système de médecine où toutes les parties se tiennent par une connexion intérieure, où toute la science de la maladie est comprise dans la considération simultanée des influences générales du monde extérieur, des influences particulières du régime, et des lois qui régissent les efforts et les crises de la nature, système qui est dominé lui-même par les idées générales que les philosophes avaient mises dans le domaine commun. J'ai fait d'avance une esquisse de la doctrine d'Hippocrate; car son mérite dans la science, la raison du haut rang qu'il y occupe, la cause de la puissance qu'il y a exercée, tout cela est dans la force des anciennes doctrines qu'il embrassa, développa, soutint avec talent, employa avec bonheur et transmit pleines de vie, de force et de profondeur à la postérité. Une illusion, causée par l'éloignement des temps, a fait souvent regarder Hippocrate comme le fondateur de la médecine; il n'en a été que le continuateur, comme on le voit par ce qui précède, mais

un continuateur capable de féconder ce qui existait avant lui. En lisant ses écrits on reconnaît que les doctrines qu'il y expose ne sont point de sa création, et partout on sent qu'il pose le pied sur un terrain ancien et solide.

Cette vieille médecine, plus vieille qu'Hippocrate, s'était donc constituée à la fois par l'empirisme des prêtres-médecins et des gymnastes, et par les doctrines des philosophes qui avaient commencé l'étude de la nature. C'est là ce qui en fit, dans ce temps reculé, la force et l'originalité; c'est là ce qui, tout en l'attachant à l'expérience et à la réalité, la pénétra de ce souffle scientifique qui porta les Grecs si loin et si haut. Sans doute l'empirisme des *Asclépions* et la philosophie des sages venaient d'une source commune et sortaient l'un et l'autre de l'antique Orient; mais ces deux éléments ne s'étaient pas encore rencontrés de la même façon. Sans doute les doctrines primitives des plus anciens philosophes grecs tiraient leur origine des mêmes temples qui avaient donné le modèle de la médecine sacerdotale des asclépiades; mais en Egypte tout était resté séparé et immobile, en Grèce tout se mêla et devint vivant. Les vieilles doctrines cosmologiques entrèrent dans l'étude empirique des faits et y portèrent le sceau de la recherche scientifique; les faits à leur tour et l'empirisme entrèrent dans ces doctrines, en déplacèrent incessamment l'horizon, et leur donnèrent peu à peu des assises devenues ainsi inébranlables. L'intervalle où cette métamorphose s'opéra est important non seulement dans l'histoire de la médecine, mais aussi dans l'histoire de l'humanité tout entière; car, à vrai dire, c'est là que le temps antique finit, et que le temps moderne commence; l'ère de l'antiquité se ferme quand les choses sortent des castes et des temples.

CHAPITRE II.

VIE D'HIPPOCRATE.

Un nuage est jeté sur la vie d'Hippocrate, et il ne faut pas nous en étonner. Plus de vingt-deux siècles nous séparent de lui. Il appartient, il est vrai, au début de cette période où la Grèce, commençant à se couvrir d'une moisson de plus en plus abondante de livres dans tous les genres, sentit s'accroître le désir, avec les moyens, de conserver ses productions littéraires, aussi de ce temps nous est-il resté bien plus de monuments et de témoignages que des temps antérieurs. Mais néanmoins l'on sait quelle destruction les révolutions, les incendies, la barbarie ont faite de ces fragiles manuscrits que l'on reproduisait avec tant de peine, de lenteur et de dépenses. La littérature contemporaine d'Hippocrate a éprouvé des pertes immenses; quelques écrits privilégiés ont surnagé, et c'est à eux seuls que l'on peut demander des renseignements bien rares, mais du moins positifs, sur la vie de l'illustre médecin de Cos. Toutes les autres traces en ont disparu; et depuis long-temps des fables, s'emparant du nom d'Hippocrate, en ont fait le texte de récits qui ne peuvent supporter l'examen de la critique.

L'incertitude manifeste qui reste sur les circonstances de la vie d'Hippocrate s'est nécessairement étendue à ses écrits. On n'a plus su ni à quelle occasion, ni dans quel lieu, ni à quel âge il les a composés, ni quel titre il leur a donné. Tous les documents ont manqué; et quand la collection qui porte son nom, et qui est arrivée jusqu'à nous, a été examinée par

les critiques de l'antiquité, ils n'ont pu s'empêcher de reconnaître qu'elle était évidemment mêlée, et que tout ne pouvait pas appartenir à Hippocrate. Les critiques modernes ont ratifié cette sentence; mais le triage, déjà difficile dans l'antiquité, l'était devenu bien davantage; car, dans l'intervalle, une multitude de monuments qui jetaient quelques lumières sur les points obscurs de la critique hippocratique avaient été détruits. Ainsi dans l'histoire du médecin de Cos il y a deux parties à considérer : l'histoire de sa vie et celle de ses écrits. Elles s'appuieront mutuellement; et ce que l'on gagnera pour l'une fortifiera nécessairement l'autre. L'histoire littéraire nous intéresse certainement plus que la biographie proprement dite; il nous importe plus de connaître ce qu'il a écrit que ce qu'il a fait, les livres qu'il a composés que les détails de son existence journalière. Cependant on aimerait sans aucun doute à savoir où cet illustre médecin a pratiqué son art, à quels malades il a porté secours, quels élèves ont écouté ses leçons, quel caractère il déployait, soit comme praticien, soit comme professeur. Sur tout cela, nul détail n'a été conservé, et la biographie manque complètement. Mais une portion de ses livres a échappé à la destruction; et quand j'aurai indiqué avec évidence les écrits qui, dans la collection, lui appartiennent, il sera possible d'en tirer quelques notions sur sa personne; elles ne seront pas sans intérêt, car elles ne seront pas sans certitude.

Avant tout, fixons l'époque, la patrie, la profession d'Hippocrate d'une manière incontestable. Ce n'est pas à ses biographes qu'il faut demander des renseignements qui emportent la conviction du lecteur. Ils sont séparés de lui par un trop grand intervalle, pour qu'on puisse s'en rapporter à eux sans un examen préalable. Pour prouver l'existence d'un homme qui a vécu dans un temps si éloigné, il faut des témoignages contemporains, ou du moins une tradition indubitable de témoignages qui remontent jusque-là par une chaîne non interrompue. A cet égard, nous avons sur Hippocrate tout ce que nous pouvons désirer, témoignages contemporains et tradition de témoignages. Je réserve pour un autre chapitre l'examen de cette tradition; et ici je veux seulement rapporter les paroles d'un homme qui a vécu en même temps que lui, qui l'a admiré et cité, et qui peut-être l'a connu personnellement. Je parle de Platon. On lit dans le dialogue intitulé *Protagoras* : « Dis-moi, » ô Hippocrate, si tu voulais aller trouver ton homonyme, Hippocrate de Cos, de la » famille des asclépiades, et lui donner une somme d'argent pour ton compte; et si l'on te » demandait à quel personnage tu portes de l'argent, en le portant à Hippocrate, que » répondrais-tu ? — Que je le lui porte en sa qualité de médecin. — Dans quel but ? — » Pour devenir médecin moi-même. » Ce passage de Platon prouve qu'Hippocrate était médecin, de l'île de Cos, de la famille des asclépiades, qu'il enseignait la médecine, et que ses leçons n'étaient pas gratuites; il prouve encore, comme c'est Socrate qui parle dans le *Protagoras*, qu'Hippocrate était contemporain du fils de Sophronisque; enfin il montre que, de son vivant, le médecin de Cos jouissait d'une renommée qui avait franchi les limites du lieu où il résidait, et qui avait du retentissement jusque dans la grande et savante ville d'Athènes.

Platon cite une seconde fois Hippocrate. C'est dans le *Phèdre*; mais là il fait surtout allusion à l'écrivain; aussi je réserve la discussion de cet important passage pour le livre de la collection hippocratique auquel je crois qu'il se rapporte. Ainsi quelques lignes de Platon constituent le témoignage capital parmi ceux qui nous restent sur la personne d'Hippocrate; cela est peu, sans doute, mais cela n'en est pas moins fort précieux dans une question que le laps du temps a couverte d'une obscurité si profonde. En effet, ce que contiennent les deux passages du *Protagoras* et du *Phèdre*, établit une base d'où la critique peut partir pour examiner la collection hippocratique. Hippocrate a été médecin célèbre, professeur renommé, à qui on allait de loin demander des leçons, écrivain plein d'autorité, à qui Platon ne dédaignait pas d'emprunter des pensées et des arguments. La collection hippocratique que l'antiquité nous a transmise comme renfermant des livres attribués, avec des garanties très diverses, à Hippocrate, tient donc réellement à un homme qui a été praticien, professeur, auteur en médecine. Elle a aussi ses racines dans le témoignage des

contemporains, Hippocrate a composé des livres, et ce fait positif augmente notablement les probabilités qui sont en faveur de l'authenticité, sinon de l'ensemble, au moins de certaines parties de la collection. Il doit (nous pouvons en être sûrs d'avance) rester, dans ce vieux recueil, des écrits qui sont l'œuvre véritable du médecin de Cos. Nous en verrons plus loin la démonstration manifeste.

Le nom d'Hippocrate a été très commun en Grèce. Il ne faut confondre avec le médecin de Cos, ni l'Hippocrate dont les enfants servirent de but aux railleries d'Aristophane, dans les *Nuées*, et d'Eupolis dans les *Tribus*; ni l'Hippocrate contre lequel l'orateur Antiphon prononça un discours; ni Hippocrate de Chios, mathématicien célèbre qui, le premier, parvint à carrer une portion de cercle (ménisque ou lunule).

Le témoignage contemporain de Platon, sinon d'Aristophane, suffit pour nous donner la certitude de l'existence d'Hippocrate, pour fixer son époque, et pour nous faire juger de sa réputation; mais il se tait sur tout le reste. Interrogeons ses biographes. Outre des fragments disséminés dans différents auteurs, nous avons trois biographies d'Hippocrate; l'une qui porte le nom de Soranus, et qui sans doute est un extrait de celle de Soranus d'Éphèse; l'autre se trouve dans Suidas; et la troisième dans Tzetzès. Ces écrivains, qui par eux-mêmes n'ont aucune autorité, ont puisé leurs renseignements dans des écrivains antérieurs. Ce sont Ératosthène, Phérécyde, Apollodore, Arius de Tarse, Soranus de Cos, Histomaque et Andréas. Il importe d'examiner quelle foi ils méritent.

Ératosthène, Phérécyde, Apollodore et Arius de Tarse avaient écrit sur la généalogie des asclépiades. Ce Phérécyde est tout à fait inconnu; on n'en trouve pas mention ailleurs que dans la biographie d'Hippocrate; Arius de Tarse l'est également, à moins que ce ne soit celui dont Galien parle en divers endroits; mais, dans ce cas, il serait très postérieur aux faits qu'il raconta. Apollodore a vécu vers le milieu du deuxième siècle avant J.-C. C'est donc encore une autorité tout à fait incompétente. Ératosthène mérite beaucoup plus d'attention; c'était un savant astronome qui fleurit à Alexandrie vers l'an 260 avant J.-C., environ deux cents ans après Hippocrate. Ses recherches, qui ont embrassé la chronologie, ne paraissent pas avoir eu d'autre objet, touchant le médecin de Cos, que sa généalogie. Sur ce point elles sont dignes de beaucoup de confiance, au moins dans ce qui est relatif à l'époque de la naissance d'Hippocrate. Car il était astronome, chronologiste, et trouvait, à la grande bibliothèque d'Alexandrie, une foule de documents depuis long-temps anéantis.

Histomaque, qui avait composé un traité en plusieurs livres sur la *secte d'Hippocrate*, est un médecin du reste ignoré qui est peut-être le même que celui qu'Erotien appelle Ischomaque.

Andréas de Caryste est un médecin plus connu, attaché à la secte hérophilienne, et qui, entr'autres ouvrages en avait composé un sur la *tradition médicale*. Il y donnait quelques détails sur Hippocrate, dont il cherchait à ternir la mémoire; mais son témoignage est trop éloigné du temps de ce médecin pour avoir une valeur intrinsèque.

Il y a eu plusieurs médecins du nom de Soranus. Il est incertain si Soranus d'Ephèse, qui vécut sous Trajan, a écrit quelque chose sur Hippocrate. Un autre Soranus d'Ephèse, plus récent que le précédent, avait écrit la biographie des médecins; et c'est de lui que Tzetzès dit avoir emprunté les détails qu'il donne sur Hippocrate. La biographie que nous possédons sous le nom de Soranus, cite un troisième Soranus, qui était de Cos, et qui avait fouillé les bibliothèques de cette île pour recueillir des renseignements sur Hippocrate; c'est la seule mention que je connaisse d'un Soranus de Cos. Enfin Suidas cite encore un autre Soranus qui était de Cilicie et sur lequel on n'a aucun détail. Le témoignage de Soranus est trop récent pour avoir en soi quelque authenticité.

Ainsi, de tous ceux qui ont écrit sur la vie d'Hippocrate, le plus ancien est Eratosthène; et cependant il en est encore séparé par un espace de deux cents ans. Il existe là une lacune que rien ne comble. Dans cet intervalle, personne n'a écrit *ex professo* sur la vie d'Hippocrate; car les noms de ces biographes nous auraient été conservés par les biographes postérieurs. Maintenant à quelle source Eratosthène, Soranus, Histomaque et les autres,

ont-ils puisé leurs renseignements? Ce qu'il y a de sûr dans ces renseignements, peut-on répondre, a été pris soit dans les écrits de Platon et d'autres qui ont péri, soit dans des monuments conservés à Cos, soit dans des généalogies valables pour les temps historiques. Le reste dérive de légendes fabuleuses qui ne gagnent rien en authenticité pour avoir été adoptées par les biographes. Il est évident que, pour les détails personnels à Hippocrate, ils ont été dénués de récits dignes de foi; que la biographie de ce médecin n'a été recueillie ni par ses contemporains, ni par ceux qui l'ont immédiatement suivi, et que quand on a voulu l'écrire, on n'a plus trouvé que quelques documents positifs qui fixaient sa patrie, son âge, le lieu où il avait exercé son art, et sa célébrité. Tout le reste était oublié.

Histomaque place la naissance d'Hippocrate dans la première année de la quatre-vingtième Olympiade (460 ans avant J.-C.). Soranus de Cos, qui avait examiné les bibliothèques de cette île, précise la date davantage, et dit qu'il naquit l'année indiquée ci-dessus, sous le règne d'Abriadès, le 26 du mois Agrianus, et il ajoute que les habitants de Cos font à cette époque des sacrifices à Hippocrate. Ce mois Agrianus est le seul que l'on connaisse du calendrier des habitants de Cos, et l'on ne sait à quelle saison il répond. Cette date n'est sujette à aucune contestation. On le dit fils d'Héraclide et de Phénarète, petit-fils d'un autre Hippocrate; cela est sans doute vrai; mais la généalogie qui le rattache à Podalire de la guerre de Troie, à Esculape, à Hercule, est évidemment controuvée. La voici telle qu'elle est donnée par Tzetzès : Esculape, père de Podalire, père de Hippolochus, père de Sostrate, père de Dardanus, père de Crisamis, père de Cléomyttadès, père de Théodore, père de Sostrate II, père de Crisamis II, père de Théodore II, père de Sostrate III, père de Nébrus, père de Gnosidicus, père d'Hippocrate I, père d'Héraclide, père d'Hippocrate II, qui est le célèbre médecin.

Dans cette liste, Hippocrate est le 17ᵉ descendant d'Esculape. Soranus dit qu'il en était le 19ᵉ descendant; et il ajoute qu'il rattachait aussi son origine à Hercule, à partir duquel il était le 20ᵉ. Ainsi la liste qu'avait consultée Soranus portait deux degrés de plus. Si on compte 33 ans par génération, on aura pour 17 générations 561 ans; mais il en faut retrancher 33 pour la vie d'Esculape; ce qui réduit le compte à 528 ans, lesquels ajoutés à 460, époque de la naissance d'Hippocrate, donnent pour la prise de Troie ou pour l'époque de Podalire, 988 ans avant J.-C. Cette date est plus récente que celle qu'admettaient la plupart des chronologistes grecs. La seconde liste donnerait pour la prise de Troie 1054 ans avant J.-C. Ces listes ne concordent ni l'une ni l'autre avec la généalogie des Héraclides qui régnaient à Sparte. Suivant la tradition, Léonidas, qui mourut aux Thermopyles, fut le 21ᵉ descendant d'Hercule; et il était encore antérieur à Hippocrate de plus d'une génération. Je n'ai rapporté ces détails que pour montrer l'incertitude de ces listes du moment où l'on essayait de les reporter dans l'âge héroïque; mais pour cet âge seulement; car une liste copiée par Ératosthène a dû avoir de l'authenticité; et, le témoignage de Platon prouvant qu'Hippocrate était un asclépiade, il faut croire qu'elle a été conservée, d'une façon ou d'autre, comme appartenant à une famille illustre de Cos, qui desservait *l'Asclépion* de cette île, et qui, comme toutes les familles sacerdotales anciennes, se disait issue du dieu lui-même. Par sa descendance prétendue d'Hercule, Hippocrate était supposé avoir des liens avec les rois de Macédoine.

Il eut pour fils Thessalus et Dracon I, pour gendre Polybe. Thessalus, médecin du roi de Macédoine Archélaus, eut pour fils Gorgias, Hippocrate III et Dracon II. Dracon II eut pour fils Hippocrate IV qui fut médecin de Roxane, femme d'Alexandre le Grand, et qui mourut sous Cassandre, fils d'Antipater; cet Hippocrate IV eut pour fils Dracon III, qui fut aussi médecin de Roxane. Ici, ce semble, il y a de la confusion dans les dires de Suidas qui nous a conservé tous ces noms des descendants du célèbre médecin de Cos. Il faut ajouter que, suivant Galien, Dracon I eut un fils appelé Hippocrate; ce qui complique encore cette généalogie. Suidas cite un Thymbrée de Cos et de la même famille; mais il ne spécifie pas autrement sa parenté avec le grand Hippocrate; ce Thymbrée eut deux fils, tous deux

appelés Hippocrate (ce qui semble bizarre), et qui font le cinquième et le sixième Hippocrate de sa liste. Praxianax est encore nommé par lui comme étant du même lignage, et comme ayant eu un fils qui est Hippocrate VII. Les listes généalogiques avant et après Hippocrate prouvent qu'il était resté des traces authentiques de sa famille.

Les auteurs qui, dans l'antiquité, se sont occupés des livres intitulés hippocratiques, ont fait mention des uns ou des autres de ces descendants d'Hippocrate. Ses deux fils, Thessalus et Dracon, ont surtout été vantés comme des hommes d'un grand mérite ; et on a attribué à l'un ou à l'autre quelques-uns des écrits dont l'authenticité paraissait la plus douteuse. Galien se sert souvent de leur nom pour expliquer les interpolations qu'il suppose dans les écrits hippocratiques ; c'est encore à eux que, suivant lui, est due la publication d'écrits qui ne sont qu'un recueil de notes laissées par Hippocrate sans ordre, ni forme, ni rédaction. Polybe, son gendre, a eu aussi beaucoup de réputation ; et, quant à lui, sa participation à la collection hippocratique est certaine ; je le ferai voir quand je rapporterai le passage qu'en cite Aristote.

Les critiques anciens ne nous ont pas fourni les moyens de découvrir si c'est sur des preuves écrites ou simplement par tradition qu'ils ont admis que les descendants d'Hippocrate avait publié des ouvrages médicaux. Aucune trace de ces livres ne se trouve dans la littérature grecque ; les titres n'en existent nulle part. Les auteurs qui leur attribuent de telles compositions, ne disent pas que ces compositions aient été citées par quelqu'un des médecins qui ont vécu ou du temps de ces descendants d'Hippocrate ou peu après eux. La plupart des écrits composés dans cette période ont, il est vrai, péri, et ceux qui ont péri contenaient peut-être des détails sur les livres des descendants d'Hippocrate ; mais cela devient douteux quand on songe que les écrivains postérieurs qui ont tenu les œuvres de Dioclès, de Praxagore, de Philotimus, de Dieuchès, tous contemporains de l'un ou de l'autre de ces hippocratiques, ne s'appuient jamais d'aucune de ces autorités, qui ici seraient décisives. Suidas, en nommant chacun de ces descendants d'Hippocrate, ajoute : *il a écrit sur la médecine.* Si l'on veut ajouter foi à une énonciation aussi vague, il faut supposer, attendu que ces derniers hippocratiques touchent au temps de la fondation d'Alexandrie, il faut supposer, dis-je, qu'avec leur nom un souvenir se garda de livres composés par eux, livres qui n'étaient peut-être jamais sortis de l'enceinte d'une école, et dont la trace était perdue. C'est une raison de plus pour croire que quelques-uns de ces écrits, ayant changé de nom d'auteur pour en prendre un plus précieux et plus estimé, au moment où les rois d'Egypte et de Pergame fondèrent leurs grandes bibliothèques, existent encore dans la collection hippocratique, comme l'ont pensé Galien, Dioscoride le jeune, et plusieurs autres critiques de l'antiquité.

On dit qu'Hippocrate mourut dans la ville de Larisse, en Thessalie, à l'âge de 85 ans, de 90 ans, de 104 ans, de 109 ans. Il est probable que cette progression croissante d'un âge qui reste incertain, est due à la tradition qui, à mesure qu'elle s'est éloignée, a attribué une vie de plus en plus longue à un aussi illustre médecin. Il fut enterré entre Gyrton et Larisse dans un endroit où des écrivains postérieurs ont assuré qu'on montrait encore son tombeau ; et l'esprit inventeur des Grecs se plut à dire que long-temps ce tombeau avait été le séjour d'un essaim d'abeilles dont le miel avait des vertus pour guérir les aphthes des enfants.

Les historiographes d'Hippocrate disent qu'il eut pour maîtres d'abord son père Héraclide, puis Hérodicus de Selymbrie et Gorgias de Leontium. Rien ne combat, mais rien non plus ne garantit ces circonstances. Ils ajoutent qu'il quitta sa patrie et alla exercer la médecine dans différentes villes de Thrace. Cela est, à la vérité, concordant avec les renseignements que fournissent les écrits de ce médecin, mais en a été probablement tiré. Ce qui est très douteux, c'est qu'il ait été appelé par Perdiccas II, roi de Macédoine, et qu'il ait joui auprès de ce prince, d'une grande faveur. Perdiccas mourut en 414 avant J.-C. Hippocrate avait alors 46 ans ; ce n'est donc pas dans les dates qu'est la difficulté. Mais on le fait venir avec Euryphon le médecin cnidien, et cette association, comme le dit M. Hecker, dans son

Histoire de la médecine, tient déjà du roman. Ensuite on prétend qu'Hippocrate découvrit que la maladie de Perdiccas était uniquement causée par l'amour secret qu'il ressentait pour une concubine de son père. Cette histoire ressemble à celle d'Érasistrate, qui découvrit aussi une maladie causée par l'amour. Seulement il faut remarquer dans le récit une différence qui prouve que l'histoire a du moins été forgée avec adresse. Érasistrate reconnut la maladie du jeune prince en lui tâtant le pouls en présence de la femme qu'il aimait : les historiographes d'Hippocrate disent qu'il porta son diagnostic d'après les seuls changements de l'extérieur du roi; il ne connaissait pas l'art d'explorer le pouls, et ç'aurait été commettre une erreur de chronologie médicale, que de lui faire tâter l'artère du roi Perdiccas. Ce qui rend cette histoire suspecte, c'est sa ressemblance avec celle d'Érasistrate, c'est la présence d'Euryphon, c'est surtout la date moderne des biographes qui la racontent.

Beaucoup d'autres fables ont été racontées sur Hippocrate, et il faut ranger dans cette catégorie les services qu'il rendit à la Grèce pendant la peste dite d'Athènes; son refus d'aller servir le roi de Perse; et son entrevue avec Démocrite. Ces fables ne s'appuient sur aucun témoignage de quelque valeur; et sans doute, si on pouvait en suivre la filiation, on verrait qu'elles vont toujours en grossissant à mesure que celui qui les rapporte s'éloigne davantage de l'époque où vivait Hippocrate.

On en a la preuve dans les récits au sujet du rôle qui lui est attribué dans la peste. Soranus prétend que, cette maladie ayant envahi le pays des Illyriens et des Péoniens, les rois de ces peuples l'invitèrent à venir auprès d'eux; qu'Hippocrate, ayant appris des ambassadeurs quels vents régnaient surtout dans leurs contrées, refusa d'accéder à leurs demandes; mais qu'ayant conclu de leurs réponses que la peste allait venir dans l'Attique, il prédit l'arrivée de ce fléau, et dispersa ses élèves dans les villes de la Grèce. Varron faisant allusion à un pareil récit, dit : « Le médecin Hippocrate n'a-t-il pas, dans une grande peste, » sauvé non un seul champ, mais plusieurs villes? » « C'est pour ces services, dit Pline, » que la Grèce lui décerna les mêmes honneurs qu'à Hercule. » Varron et Pline sont très antérieurs à l'auteur de la vie d'Hippocrate, et, comme lui, ils ont dû emprunter ces détails au *Discours* qui est attribué à Thessalus, fils du médecin de Cos, et qui figure, dans la collection Hippocratique, à côté des *Lettres* d'Artaxerce, des Abdéritains, et de Démocrite. Cette légende, car on ne peut pas lui donner d'autre nom, fait partir Hippocrate de Thessalie, réprimant la peste sur son passage, chez les Doriens, chez les Phocéens, chez les Béotiens; de là il arrive à Athènes, où il arrête les ravages du fléau. L'auteur du livre de la *Thériaque à Pison*, ch. 16, et Aëtius, disent qu'il chassa la peste en faisant allumer de grands feux par toute la ville, et en ordonnant de suspendre partout des couronnes de fleurs odorantes. Actuarius va plus loin; il connaît l'antidote dont Hippocrate se servit pour guérir les Athéniens, et il en donne la formule; et un manuscrit latin de la bibliothèque royale (nº 7028), encore plus précis, assure qu'Hippocrate, venu à Athènes, remarqua que les forgerons et tous ceux qui travaillaient avec le feu, étaient exempts de la maladie pestilentielle. Il en conclut qu'il fallait purifier par le feu l'air de la ville. En conséquence il fit faire de grands tas de bois qu'on incendia; l'air étant purifié, la maladie cessa, et les Athéniens élevèrent au médecin une statue de fer avec cette inscription : *A Hippocrate, notre sauveur et notre bienfaiteur*. Je ne sais d'où viennent ces amplifications au manuscrit, dont l'écriture est fort ancienne.

Il est très facile de montrer que tout cela n'est qu'un tissu de fables. Thucydide, qui a donné une admirable description de la peste d'Athènes, ne fait aucune mention d'Hippocrate, ni de ses services; il dit même formellement que tout l'art des médecins échoua contre la violence du mal, et qu'ils en furent les premières victimes. Ce silence de Thucydide sur Hippocrate dans une maladie qui fut un événement historique, est décisif, et prouve que le médecin de Cos ne fit rien de ce qu'on lui attribue en cette circonstance. Mais le récit porte en lui-même les preuves de sa propre fausseté. Hippocrate est né en 460, la peste éclata à Athènes en 428, il n'avait donc que 32 ans. A cet âge il ne pouvait avoir encore acquis la réputation que la légende lui suppose, et surtout il ne pouvait avoir ni fils, ni

gendre, à envoyer dans les différentes villes de la Grèce. De plus la légende intervertit complètement la marche de l'épidémie; elle la fait venir par l'Illyrie, la Thessalie, et la Béotie jusque dans l'Attique. Or Thucydide dit formellement qu'elle se déclara d'abord dans le Pirée, et qu'elle venait de l'Ethiopie. Il y a là contradiction évidente avec le fait; mais quand même nous n'aurions pas ces preuves pour démontrer la fausseté d'un pareil récit, le caractère même des épidémies nous empêcherait de l'admettre. Nous savons par une expérience récente que ces grands fléaux ne se laissent pas détourner par l'art humain; et les feux allumés dans Athènes ne pouvaient pas avoir plus de puissance contre l'épidémie, venue de loin, qui la désola, que la médecine contemporaine n'en a eu à Paris contre le choléra, parti des bords du Gange. Tout récit où l'on attribue à l'art médical le pouvoir d'arrêter de tels ravages, nécessairement est mensonger.

Maintenant que devient l'autre forme de la légende où Hippocrate refuse à Artaxerce son secours contre la peste? Je ne veux pas entrer ici dans une discussion détaillée des *Lettres* et des *Discours* qui forment un appendice de la collection hippocratique. Tous les récits sur le rôle d'Hippocrate dans la peste d'Athènes, sur l'invitation d'Artaxerce, sur le refus du médecin de Cos, sur son entrevue avec Démocrite, sur la guerre faite à l'île de Cos par les Athéniens, n'ont pas d'autres garants que ces *Lettres* et *Discours*, et je déclare d'avance que ces pièces sont toutes apocryphes. Il m'a suffi ici d'appeler l'attention du lecteur sur le témoignage de Thucydide, qui montre qu'Hippocrate n'a joué aucun rôle particulier dans la grande fièvre qui ravagea la Grèce et surtout Athènes. Les *Lettres* et *Discours* renferment des preuves intrinsèques de supposition; ce sera le lieu de mettre ces preuves en évidence quand je discuterai un à un les écrits qui entrent dans la collection hippocratique.

Tzetzès prétend qu'Hippocrate, bibliothécaire à Cos, brûla les anciens livres des médecins; Andréas, dans son livre sur la *tradition médicale*, dit que c'est à la bibliothèque de Cnide qu'il mit le feu; et Varron, à ce que rapporte Pline, avait écrit qu'Hippocrate, ayant copié les observations de maladies que l'on conservait dans le temple de Cos, l'incendia. Tous ces récits, dus à des écrivains très-postérieurs, n'ont aucun fondement; et les Grecs n'auraient pas souffert que l'incendiaire d'un temple enseignât tranquillement la médecine, comme nous le représente Platon, seul croyable en ceci. Strabon, le géographe, nous a conservé une tradition qui est bien plus concordante avec tous les faits connus d'ailleurs, et qui a tous les caractères de la probabilité. « On rapporte, dit-il, qu'Hippocrate s'exerça particulièrement » sur le régime dans les maladies en étudiant les histoires de traitement qui étaient déposées » dans le temple de Cos. » Tout porte à croire que le recueil de ces histoires existe encore, et qu'il constitue ce qui est connu dans la collection hippocratique sous les titres de *Prénotions coaques* et de 1er livre des *Prorrhétiques*.

Il n'est pas besoin de dire que toutes les représentations qui ont été faites de la figure d'Hippocrate sont idéales; les statues n'ont été des portraits que long-temps après lui. Les artistes anciens se sont accordés pour le représenter la tête couverte, tantôt du *pileus*, tantôt des plis de son manteau.

L'antiquité, on le voit, avait déjà perdu les moyens de faire une biographie détaillée d'Hippocrate. Mais quoiqu'il y ait là une lacune que désormais rien ne peut plus combler, cependant il en reste assez pour apprécier le rôle qu'a joué Hippocrate et la place qu'il a tenue. Praticien, professeur, écrivain, il a joui de l'estime de ses contemporains; descendu d'une famille qui faisait remonter son origine jusqu'à l'âge héroïque, il lui a donné plus de gloire qu'il n'en avait reçu; attaché à une corporation qui desservait un temple d'Esculape, il a fait prévaloir l'école de Cos sur toutes les écoles médicales qui l'ont immédiatement suivie; et de bonne heure ses écrits étaient médités et cités par Platon.

CHAPITRE III.

DES LIVRES QUI PORTENT LE NOM D'HIPPOCRATE.

Nous possédons sous le nom de livres d'Hippocrate une masse très consid érable d'écrits. C'est la réunion de ces écrits que j'appellerai pour abréger *Collection hippocratique*. Le premier coup d'œil montre qu'ils ne forment ni un ensemble, ni un corps, et qu'on y chercherait vainement l'œuvre d'un homme qui aurait travaillé sur les différentes parties de la médecine. Les traités non seulement ne se supposent pas l'un l'autre, mais encore ils présentent les plus grandes disparates. Les uns sont des écrits complets en eux-mêmes; les autres ne sont que des recueils de notes qui se suivent sans avoir aucun lien entre elles, et qui sont quelquefois à peine intelligibles. Quelques-uns sont incomplets et mutilés; d'autres forment dans la collection totale des séries particulières qui appartiennent à la même pensée et à la même main. En un mot, pour peu qu'on réfléchisse au contexte de ces nombreux écrits, on est conduit à penser qu'ils ne sont pas d'un même auteur. Cette remarque a de tout temps frappé ceux qui se sont occupés des livres hippocratiques, et dès l'époque même où on les commentait dans l'école d'Alexandrie, on disputait déjà sur leur authenticité. La confusion manifeste qui y existe nécessite l'intervention de la critique; mais aussi la date reculée de la composition de ces écrits et l'absence de témoignages rendent un tel travail extrêmement épineux. Si les difficultés étaient déjà si grandes et les doutes si autorisés dans l'antiquité, que doit-il en être de nos jours, et pour nous qui, depuis le temps des commentateurs alexandrins et de Galien, avons fait tant de pertes en livres de tout genre? Beaucoup de travaux ont eu pour objet l'histoire littéraire des écrits hippocratiques; beaucoup d'hommes éminents se sont livrés aux recherches que cette histoire réclame; et cependant maintes questions restent encore indécises, et des divergences très considérables entre les critiques, sur l'authenticité d'un même écrit, montrent que l'on manque d'un point stable de départ, et de documents qui soient autre chose que des conjectures. J'essaierai de résoudre quelques-unes de ces questions, et de lever quelques-uns de ces doutes; non que je me flatte d'avoir dissipé toutes les obscurités du sujet; mais aidé des travaux de mes prédécesseurs dans ce genre d'explorations, j'espère faire dans mon temps ce qu'ils ont fait dans le leur, c'est-à-dire avancer d'un pas l'histoire littéraire d'Hippocrate, et la laisser plus éclaircie que je ne l'ai reçue.

Cette histoire, manquant presque complètement de données qui lui soient propres et qui soient de son époque, a besoin, pour se soutenir, de réunir une foule de matériaux épars. Elle exige donc une construction laborieuse; et le développement, pour être clair et convaincant, est tenu de passer par une série de recherches et de déductions qui vont au but, il est vrai, mais qui y vont d'une manière détournée. Le premier travail à faire est de prendre connaissance de la collection elle-même, et d'examiner quels renseignements on en peut tirer sur les questions qui sont à résoudre. Il faut la feuilleter page par page, et lui demander quel état de la médecine elle représente, quels travaux elle indique, quels noms elle cite, à quels pays elle se rapporte, et quelles traces évidentes elle porte d'une collaboration multiple. L'époque qui sépare le temps où a fleuri Hippocrate, du temps où Érasistrate et Hérophile devinrent à Alexandrie les chefs de la médecine, c'est-à-dire un espace d'environ 180 ans, est une de celles sur laquelle les documents et les livres nous manquent le plus. Les œuvres qui forment la collection hippocratique ont dû être composées dans cet intervalle; leur examen

intrinsèque nous fournira des notions que nous ne pouvons nous procurer par aucune autre voie.

Prouvons avant toute chose que la collection hippocratique renferme des fragments qui y figurent dès les premiers temps, mais qui, incontestablement, ne sont pas d'Hippocrate. J'en ai deux exemples irrécusables. Le premier est relatif à un passage sur l'anatomie des veines qu'on lit dans le *Traité de la nature de l'homme*. Ce traité a été cité par tous les commentateurs comme faisant partie de la collection hippocratique. Le passage en question est textuellement rapporté par Aristote (*Histoire des animaux*, liv. III, chap. 4) ; et Aristote dit que ce morceau est de Polybe. Or, en ce point, l'autorité d'Aristote prévaut sur toute autre, et manifestement sur celle d'Érotien et de Galien. Polybe, gendre d'Hippocrate, devait être exactement le contemporain de Platon, par conséquent vieux quand Aristote était jeune. Ainsi le témoignage de ce dernier est irrécusable, d'autant plus qu'il était très éclairé et très versé dans la connaissance des livres scientifiques. Il n'a pas pu commettre la grossière méprise d'attribuer à Polype ce qui était d'Hippocrate ; il connaissait bien Hippocrate, qu'il cite dans un de ses ouvrages. Là, où il rapporte le long passage de Polybe sur la dissection des veines, il discute avec beaucoup de soin une question d'anatomie ; et, à côté de Polybe, il cite sur le même sujet un passage de Syennésis de Chypre, dont le nom ne nous a été conservé que par lui, et un passage de Diogène d'Apollonie.

Ainsi Aristote seul nous a appris un fait sur lequel toute la littérature antique a gardé le silence, à savoir qu'un morceau dû à Polybe se trouve dans la collection hippocratique.

Le morceau de Polybe n'est pas le seul qui, dans la collection hippocratique, n'appartienne pas à Hippocrate. Je ne parlerai pas ici du fragment de Syennésis de Chypre qui est inséré dans le *Traité de la nature des os ;* car, ce traité n'en est pas un, et il ne doit pas subsister. Celui qui me reste à citer est un fragment d'Euryphon qui se trouve presque mot à mot dans le *Deuxième livre des maladies*. L'identité de ces deux fragments est évidente, et comme Euryphon est antérieur même à Hippocrate, c'est à lui qu'il faut en rendre la propriété.

Voilà un premier point établi : il existe dans la collection hippocratique des morceaux qui sont attribués à Hippocrate, mais qui, de toute certitude, appartiennent à d'autres écrivains. Ainsi s'ouvre la porte aux conjectures qui sont autorisées à étendre, bien au-delà des deux ouvrages cités plus haut, le cercle des compositions pseudo-hippocratiques, d'autant plus que la collection tout entière est une réunion d'écrits simplement juxta-posés, sans aucune liaison intérieure. Il est donc permis de croire que beaucoup d'autres livres sont, à tort, décorés du nom du chef de l'école de Cos. Cela sera plus loin examiné avec détail. Il me suffit dans le commencement d'avoir établi le fait sur deux exemples irrécusables.

Les renseignemens que l'on trouve dans la collection sont de différents genres. Beaucoup se rapportent à la pratique des autres médecins, et l'on y voit des critiques sur les moyens qu'ils emploient, sur leurs diagnostics, sur leurs pronostics, sur leurs opinions théoriques. Il faut donner les principaux exemples. L'auteur du *Quatrième livre des maladies* dit que les anciens médecins se trompaient surtout sur la connaissance des jours ; car ils purgeaient leurs malades dans les jours impairs, et les faisaient périr. Le même écrivain établit une discussion assez longue pour prouver contre l'opinion de certains médecins que les boissons ne passent pas dans la trachée-artère. L'auteur du *Traité des affections internes* reproche aux médecins de se méprendre sur l'organe malade quand ils voient du sable dans les urines ; ils prétendent que la vessie contient des calculs, ils se trompent, car c'est le rein qui est calculeux. Ce passage est digne de remarque, parce qu'il nous montre des traces de polémique entre les différents écrivains qui ont concouru à la collection hippocratique. En effet, il contredit formellement l'aphorisme soixante-dix-neuvième de la quatrième section dont l'auteur se trouve placé parmi ces médecins qui ignorent le véritable siége des affections calculeuses. L'aphorisme est ainsi conçu : « Du sable déposé dans l'urine annonce la présence d'un calcul » dans la vessie. » On ne peut se méprendre sur la contrariété de ces deux propositions, ni s'empêcher de voir une véritable critique de l'une par l'autre.

Les médecins praticiens y sont plusieurs fois nommés, soit avec éloge, soit avec critique. « Les médecins les plus loués sont ceux qui usent des règles du régime et des autres formes » de traitement, dit l'auteur du *Traité de l'art*, qui ajoute que ceux qui entreprennent de » guérir des maux incurables sont admirés par les médecins de nom, et sont un objet de » raillerie pour les vrais médecins. » L'auteur du *Livre des maladies des femmes* accuse les médecins d'avoir fait des opérations inutiles et dangereuses dans des cas où la rétention des menstrues leur avait fait croire à l'existence d'un abscès. Il les accuse encore d'employer des médicaments astringents dans les gonflements de la matrice, soit avant, soit après l'accouchement; de commettre de fréquentes erreurs en traitant les maladies des femmes comme celles des hommes, et de regarder comme une hydropisie les gonflements des pieds et des jambes qui surviennent pendant le cours d'affections utérines. L'auteur du *Deuxième livre des épidémies* reproche aux médecins qui soignaient Héragoras de n'avoir pas connu que les hémorrhagies abondantes des narines procurent une amélioration considérable. L'auteur du *Cinquième livre des épidémies* remarque que les médecins qui traitaient Hipposthène dans la ville de Larisse, le croyaient atteint de péripneumonie, mais qu'il n'en était rien. Ailleurs il raconte que le médecin qui pansa un homme blessé d'un coup de lance, retira bien le bois, mais qu'il laissa un fragment du fer. Le même malade paraissant au médecin aller mieux, l'auteur du *Cinquième livre des épidémies* prédit qu'une convulsion allait survenir et le malade succomber, pronostic qui se vérifia complètement. Dans le *Septième livre des épidémies* on lit qu'Eudème, atteint d'une affection de la rate, reçut de ses médecins le conseil de bien manger, de boire un peu de vin léger, et de beaucoup marcher. Ce régime n'amena aucun changement; un différent réussit mieux.

C'est surtout dans le *Traité des fractures* qu'il y a une longue polémique contre les méthodes variées que les médecins mettent en usage pour remédier à ces accidents. L'auteur leur reproche vivement de chercher les modes de réduction et de déligation qui frappent les yeux du vulgaire, sans s'inquiéter de ceux qui conviennent le plus aux malades. L'un de ces médecins, prétendus habiles, voulait déterminer le bandage de la fracture du bras d'après les règles de l'art de l'archer. L'autre prétendait, d'après de fausses observations ostéologiques, mettre toujours le membre dans la supination. L'auteur n'a pas assez de blâme contre ceux qui, dans les plaies avec fracture, s'empressent de bander le membre en dessus et en dessous de la plaie. Ils sont forcés, à cause du gonflement, de défaire leur bandage, dont ils recommencent à se servir dans une autre occasion sans se douter qu'il est la cause du mal. L'auteur fait cette remarque parcequ'il a vu un grand nombre d'accidents naître de ce genre de déligation, et il invoque en faveur de sa pratique le témoignage de toute la médecine; phrase remarquable qui est un appel aux préceptes de la science, et qui prouve qu'elle était cultivée depuis long-temps. Remarquons en outre que, dans le *Livre des fractures*, on conseille aux médecins qui pratiquent dans une grande ville d'avoir tout prêt un appareil en bois pour les réductions. L'auteur du *Traité des articulations* se livre à des critiques toutes semblables. Il blâme ces médecins qui, pour réduire les luxations, emploient des moyens propres à étonner la foule, et il rougirait, dit-il, de tout ce qui sent la jonglerie; il recommande de connaître tout ce qui a été fait en ce genre, et de choisir les meilleures méthodes; il signale l'antiquité de quelques-uns de ces instruments, et loue l'emploi de toutes les machines qui sont conformes à la structure du corps; il relève une foule d'erreurs touchant l'ostéologie ou le traitement des luxations. On voit par toutes ces citations combien la médecine était pratiquée, combien d'hommes s'en occupaient, et combien les écrivains qui forment la collection hippocratique, faisaient attention à la pratique de leurs confrères, soit pour l'approuver, soit pour la blâmer.

De tous ces médecins, praticiens ignorés d'une époque aussi reculée, deux seulement sont nommés : ce sont Prodicus et Pythoclès. Il est dans le *Sixième livre des épidémies* que Prodicus causait la mort des fébricitants en les soumettant à des marches et à des exercices forcés. On a beaucoup douté s'il fallait écrire Prodicus ou Hérodicus; mais comme il y a eu un Proticus vers ce temps, et qu'Hérodicus n'appliquait la méthode de l'exercice qu'aux

maladies chroniques, il est probable que la critique de l'auteur hippocratique s'adresse, non au second, mais au premier. Il est remarqué dans le *Cinquième livre* et dans le *Septième des épidémies* que Pythoclès donnait à ses malades du lait étendu de beaucoup d'eau. Cette pratique n'est ni louée ni blamée, mais dans un aphorisme on spécifie tous les cas de maladies fébriles où le lait est contre-indiqué.

A côté des remarques sur la pratique journalière des médecins se trouvent, dans la collection hippocratique, des traces d'une polémique assez étendue contre les écrits médicaux de cette époque. La plus remarquable, sans contredit, est celle par laquelle débute l'auteur du *Traité du régime dans les maladies aigues*. Elle est dirigée contre un livre célèbre alors, les *Sentences cnidiennes*, et contre l'école de Cnide. Dans le *Traité de l'ancienne médecine*, on blâme les médecins qui établissent leurs raisonnements sur l'hypothèse d'une seule qualité élémentaire, et qui fondent la pratique de l'art sur cette nouvelle manière de raisonner. L'auteur *du Régime* mentionne les écrits antérieurs sur le même sujet, et déclare qu'il ne s'est mis à l'œuvre que pour combler les lacunes que ces livres laissaient. Ce dont il se vante surtout, c'est d'éclairer les signes qui se déclarent antérieurement aux maladies. L'auteur du *Premier livre des maladies* soutient que le temps qui en règle le cours n'est pas aussi précis que quelques-uns le prétendent : phrase qui semble être une restriction à la théorie sur les jours critiques ; et celui du *Deuxième livre des prorrhétiques* se refuse à croire tout ce qu'on lit dans les livres sur l'exactitude avec laquelle on peut discerner les moindres écarts de régime dans un homme, et prédire avec toute certitude ce qui va arriver dans le cours des maladies. Souvent des locutions sont blâmées, et l'auteur ne les emploie que pour se conformer à l'usage ; en plusieurs endroits on parle de ceux qui sont en dehors de la médecine, ce qui prouve que les médecins formaient vraiment un corps.

Il est plusieurs fois question des philosophes qui se livraient à l'étude de la nature ; il est parlé d'écrits sur cet objet, où l'on prétendait que le cerveau était l'organe qui résonnait dans l'audition ; il est parlé encore de l'opinion des anciens sur le chaud et l'éther. Il faut remarquer que cette qualification d'*anciens* revient plusieurs fois, ce qui prouve que la littérature médicale existait déjà depuis long-temps. Deux philosophes seulement y sont nommés ; l'un est Mélissus de l'école éléatique, cité dans le *Traité de la nature de l'homme*, l'autre est Empédocle, dans le *Livre de l'ancienne médecine*. Un vers d'Homère est rapporté dans le *Livre des articulations* ; et ce vers ne se retrouve plus dans les œuvres de ce poète telles que nous les possédons aujourd'hui. Un seul livre est cité par son titre : c'est celui des *Sentences cnidiennes*. Il y est question de deux éditions de cet écrit.

Les traces d'études sur la matière médicale et la pharmacie sont fort nombreuses. On vante à cet égard les progrès de la médecine, et on exhorte le jeune médecin à graver dans sa mémoire ce qui est écrit sur les vertus des médicaments ; on parle de breuvages préparés d'après la formule ; plusieurs passages indiquent des traités de thérapeutique où les remèdes étaient rangés d'après leurs effets réels ou prétendus. C'est ainsi que l'on cite des médicaments propres aux maladies de la matrice ou destinés à étancher le sang. Déjà certains remèdes portent des noms particuliers qui ne sont autre chose que des désignations usitées parmi les médecins et les pharmaciens ; et quand on dit dans le *Premier livre des maladies des femmes* qu'il faut broyer une certaine substance comme on broie un médicament, cela indique certaines règles pour des procédés pharmaceutiques.

L'examen minutieux de ce que l'on pourrait appeler les sources de la collection hippocratique nous a montré que les auteurs qui y figurent avaient puisé, et dans une littérature déjà riche, et dans la pratique d'un corps médical déjà nombreux. A l'époque où Hippocrate et ses successeurs ont écrit, la Grèce possédait beaucoup de livres sur la médecine ; l'enseignement en était répandu ; un grand nombre de praticiens étaient disséminés dans le pays, et ils agitaient entre eux, soit de vive voix, soit par écrit, des questions variées de théorie et de pratique. L'étude, sous ce point de vue, de la collection hippocratique, nous a donné quelques aperçus sur l'état de la science et sur le public médical qui la cultivait, et surtout elle a grandement changé l'idée qu'on se fait ordinairement de la position d'Hippocrate dans

la médecine grecque. En consultant les écrits hippocratiques, seuls dignes de foi en cela, et corroborés en outre par les témoignages des écrivains contemporains, on le voit placé au milieu d'un mouvement scientifique qui a commencé avant lui, auquel il prend une part active, et qui se développe avec vigueur et plénitude long-temps encore après sa mort.

La collection hippocratique porte en son propre sein l'indice des travaux qui furent exécutés alors, et la trace des pertes que nous avons faites ; confirmant ainsi le résultat déjà obtenu par l'examen des sources elles-mêmes où ont puisé les auteurs hippocratiques. Leurs œuvres n'ont pas été moins maltraitées que les œuvres des autres médecins de leur temps ; de telle sorte que la collection hippocratique, qui n'est déjà qu'un fragment de la littérature médicale de cette époque, n'est à son tour qu'un fragment des productions d'une école dont quelques livres seulement nous sont arrivés sous le nom commun d'Hippocrate.

Il est question, dans plusieurs endroits de la collection, de traités qui sont anéantis, et qui le sont depuis bien longtemps ; car ni Galien, ni Érotien, ni les critiques plus reculés de l'école d'Alexandrie, ne les ont jamais vus ou connus. Tout cela avait péri dans l'intervalle qui sépare Hippocrate de la fondation des grandes bibliothèques ; les ouvrages dont les titres sont cités dans la collection, et d'autres sans doute qui ne le sont pas, n'ont eu qu'une existence éphémère, et il leur est arrivé, ce qui est arrivé si souvent aux livres de l'antiquité, d'être détruits avant d'avoir été multipliés par les copies. Pour ces ouvrages hippocratiques, il ne faut pas en accuser l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie ; ils n'existaient déjà plus au moment où cette bibliothèque fut établie.

Le médecin auteur du *Livre des articulations* annonce plusieurs ouvrages. Il parle d'un *Traité sur les frictions* ; il promet d'exposer la texture des glandes, leur position, leurs signes et leurs actions, d'expliquer, pour une espèce particulière de tumeurs, dans quel cas il faudra avoir recours à l'incision, de traiter des déviations de la colonne vertébrale, en traitant des affections chroniques des poumons, de démontrer les communications des veines et des artères, le point d'où elles partent, et l'action qu'elles exercent, d'entrer dans des détails sur la nature de l'intestin et de l'abdomen tout entier, sur les voyages et les distentions de la matrice. Toutes ces promesses ont été sans doute remplies ; ces écrits ont été composés et ont servi à l'enseignement de la médecine dans les écoles de Cos. Mais ils n'en ont pas dépassé l'enceinte, et au moment où le zèle de recueillir des livres se développa, au moment où l'on s'occupa de les multiplier, ceux-là n'existaient plus.

Il en faut dire autant des traités composés par l'auteur du *Second livre des prorrhétiques* : ni l'ouvrage sur les collections purulentes du poumon (pour parler le langage médical de cette époque), ni celui sur les maladies aiguës, ni celui qui concernait les fièvres nées spontanément et sans causes évidentes, et qui comprenaient sans doute aussi l'exposition des crises, ni celui sur les diverses espèces d'ophthalmies, ne sont parvenus jusqu'aux commentateurs de l'école d'Alexandrie. C'étaient là des traités considérables sur des questions importantes de théorie et de pratique. On a, dans cette énumération de titres, l'énumération de grands travaux auxquels se livra l'antique médecine. Tout ce qui fut fait alors composerait une bibliothèque ; nous n'en avons que des feuillets dépareillés.

L'auteur du *Traité des affections*, faisant, de son côté, de fréquents retours sur ses propres compositions, nous apprend quels étaient les sujets qui occupaient la médecine d'alors. Il avait composé des traités spéciaux sur les collections purulentes du poumon, sur les phthisiques, sur les maladies des femmes, sur les yeux, sur la fièvre tierce et la fièvre quarte. Mais le livre qu'il cite le plus souvent, et auquel il renvoie incessamment ses lecteurs est un livre de pharmacologie. A la plupart des maladies qu'il énumère, il ajoute qu'il faut donner le remède comme il est prescrit dans le *Traité des remèdes*. De pareils traités ont toujours été nécessaires à l'exercice de la médecine ; et ils ne manquaient pas à cette époque. L'auteur du *Traité des affections internes* fait aussi quelques allusions à un livre semblable.

L'auteur du *Quatrième livre des maladies*, qui se cite souvent lui-même (et nous possédons plusieurs de ces traités cités, les livres de la *Génération*, de la *Nature de l'enfant*, et des *Maladies des femmes*), fait allusion à un écrit sur la péripneumonie qui n'a pas atteint l'époque de la fondation de l'école alexandrine.

Le *Traité de la naissance à sept mois* est mutilé, la fin manque ; l'auteur devait écrire sur les corps ; il l'annonce mais cela a péri.

L'auteur du *Traité de la nature humaine* annonce qu'il expliquera les périodes des jours critiques, et qu'il a expliqué ce qui a rapport à chaque âge, à chaque saison, à chaque constitution et à chaque maladie.

Dans le livre qui est intitulé *Du médecin* , et qui est relatif surtout à la chirurgie, il est question de plusieurs écrits également perdus dès la plus haute antiquité. Ce sont : un livre sur les médicaments qui ont la propriété de procurer la maturation, un livre sur les caractères des ulcères, et un livre sur la chirurgie militaire.

Enfin, l'auteur de l'opuscule sur *l'Art* renvoie ailleurs l'examen d'une question de philosophie sur ce qui, dans les noms et les idées des choses, est l'œuvre de l'esprit humain ou l'empreinte même de la nature.

On voit combien est longue cette liste de traités disparus avant que la collection hippocratique ne fût formée, à combien d'objets divers l'étude avait été appliquée, et combien peu il a été conservé de cette littérature, même en la restreignant à l'école de Cos, école dont il est le plus resté. Galien, en commentant le *Traité des articulations*, fut frappé, lui aussi, de ces pertes nombreuses : « Hippocrate, dit-il, a annoncé, dans ce traité, plusieurs ouvrages » qui n'existent plus aujourd'hui. Ou il ne les a pas composés, ou ils ont péri ainsi qu'il est » arrivé à beaucoup d'autres livres anciens. Plusieurs auteurs ont écrit sur ces pertes. » Il ajoute qu'il est parlé, à la vérité, des collections purulentes de la poitrine dans le *Livre des affections internes* et dans le *Premier livre des maladies*; mais que, dans aucun de ces livres, il n'y a correspondance exacte avec les indications du *Traité des articulations*. L'insertion de fragments appartenant à différents auteurs, le renvoi fréquent à des compositions qui n'existent plus, tout explique comment il se fait que cette collection présente tant de décousu.

Je ne peux pas mieux terminer des recherches qui signalent l'état florissant de cette antique médecine, que par une citation où Galien en rappelle toute la richesse : « J'hésite» rais, dit-il, à écrire un livre sur la méthode thérapeutique que les anciens ont commencée, » et que leurs successeurs ont essayé d'achever. Jadis il existait entre les écoles de Cos et de » Cnide une lutte à qui l'emporterait par le nombre des découvertes. Car les asclépiades » d'Asie étaient divisés en deux branches après l'extinction de la branche de Rhodes. A cette » lutte honorable prenaient part aussi les médecins de l'Italie, Philistion, Empédocle, Pau» sanias et leurs disciples ; de telle sorte que trois écoles admirables se disputaient la préé» minence dans la médecine. Celle de Cos se trouva avoir les disciples les plus nombreux » et les meilleurs ; celle de Cnide la suivit de près ; et l'école d'Italie ne fut pas non plus sans » gloire. »

Plusieurs critiques, dans l'antiquité, et surtout dans les temps modernes, ont incliné à croire que certains des écrits contenus dans la collection hippocratique avaient été supposés par des faussaires à l'époque où les rois d'Égypte et de Pergame rivalisaient entre eux pour l'achat des livres, et les payaient très cher. Cette assertion, contredite par plusieurs témoignages directs, l'est formellement aussi par les allusions fréquentes que les auteurs des ouvrages existants aujourd'hui font à des ouvrages perdus. Rien ne prouve mieux que ce sont véritablement des médecins d'un temps antérieur à la formation des grandes bibliothèques qui ont composé ces livres. Un faussaire n'aurait pu songer à cette variété de citations ; il n'y aurait pas vu un moyen de donner plus de créance à ses suppositions ; et s'il avait cru utile de recourir à cet artifice, il aurait bien plutôt cité des ouvrages existants, afin que ces renvois de l'un à l'autre fortifiassent l'authenticité des ouvrages qu'il attribuait à Hippocrate. Et en effet, le faussaire qui a composé la correspondance du médecin de Cos avec Artaxerce et Démocrite n'y a pas manqué. Il cite le *Pronostic*, le *Livre du régime dans les maladies aigues*, le *Prorrhétique*, et il essaie par ce moyen de donner à ses fraudes un caractère de vérité. Mais les véritables médecins dont les écrits ont été conservés dans la collection hippocratique se réfèrent à d'autres ouvrages qu'ils avaient composés, et qui

étaient déjà détruits au moment où les bibliothèques recueillirent ceux qui subsistent encore aujourd'hui. L'auteur seul des *Traités sur la génération de l'enfant*, sur les *maladies des femmes*, etc., fait des allusions de l'un à l'autre, mais il ne les cite même pas sous le titre qu'ils portent aujourd'hui, et il use, pour les désigner, de quelques variétés de langage qui ne peuvent appartenir qu'à l'auteur lui-même. Un faussaire citerait les titres avec une exactitude scrupuleuse.

A ces arguments il faut joindre ceux que fournissent les livres qui ne sont évidemment que des notes jetées sans ordre, que des observations décousues, que des souvenirs déposés pour être consultés ou pour servir de matériaux à d'autres ouvrages. Cinq livres des *Épidémies* sur sept, le *Traité des humeurs*, la fin du *Traité sur le régime dans les maladies aigues*, etc., ne sont pas autre chose. Les idées s'y succèdent sans avoir aucune liaison les unes avec les autres; les phrases souvent ne sont pas faites; quelques mots seulement sont écrits, qui aidaient l'auteur à se rappeler sa pensée, mais qui sont, dans beaucoup de cas, des énigmes presque indéchiffrables. On conçoit cela très bien, si on considère ces compositions comme des recueils de notes que les auteurs gardaient pour leur usage, et qui n'étaient pas destinés à voir le jour; mais cela ne se conçoit plus si on veut y voir de véritables livres. Qui, en effet, se serait jamais imaginé de publier sous son nom des œuvres si informes où nombre de phrases se prêtent à plusieurs interprétations sans qu'on soit jamais bien sûr d'avoir rencontré la bonne? Admettra-t-on que la même main qui avait tracé les livres si clairs, si corrects, si élégants sur le *Pronostic* et *sur les airs, les eaux et les lieux*, se soit complue à accumuler une série incohérente de phrases sans construction régulière et achevée, accumulation que l'on s'explique si l'on n'y voit que des notes? C'est l'opinion que la plupart des critiques de l'antiquité ont professée à cet égard. Ils se sont accordés à dire que les livres en question n'avaient jamais dû être publiés sous cette forme, mais que les disciples ou les descendants de celui qui avait ainsi jeté sans ordre ses réflexions, avaient, après sa mort, publié l'œuvre posthume telle qu'ils l'avaient trouvée.

Une autre explication n'est pas admissible sur la composition même des livres dont il s'agit ici. Je prends acte de leur contexte même, de leur incohérence, de leur incorrection, de leur obscurité, du jugement unanime qu'en ont porté les anciens critiques, pour faire observer que la nature même de tous ces défauts prouve qu'ils n'ont pu être l'œuvre de quelque faussaire qui aurait voulu, par amusement ou pour l'amour du gain, supposer des écrits qu'il aurait attribués à Hippocrate. Un faussaire s'y serait pris autrement. Ses compositions auraient eu au moins de la suite, et jamais il n'aurait imaginé, pour donner plus de créance à ses suppositions, d'y jeter l'incroyable désordre, l'extrême incohérence, le décousu des phrases qui règnent dans tout le cours de ces livres. Il aurait fait du vraisemblable, il n'aurait pas atteint le vrai. Le vrai ici réside dans une particularité qui ne pouvait être devinée avant un exemple : c'est que des notes, sans liaison et sans rédaction, seraient livrées à la publicité. Ajoutons que ces notes sont quelquefois profondes, ingénieuses, savantes, et toujours essentiellement médicales; autres conditions auxquelles un faussaire aurait pu songer, mais qu'il aurait été incapable de remplir.

Des noms de pays sont cités dans la collection hippocratique. Il y est fait une mention très fréquente de l'île de Thasos. On y trouve aussi nommés Abdère et Périnthe en Thrace, Olynthe dans la Chalcidique, Larisse, Cranon et Phère en Thessalie, les îles de Délos, de Cos et d'Andros; l'écrivain parle des Palus Mœotides, du Phase, des contrées du Pont, des Scythes nomades, comme ayant vu ces peuples, ayant parcouru ces régions. La même remarque s'applique aux Lybiens et aux Égyptiens. Il se plaît aussi à comparer les Européens et les Asiatiques. Il cite les Macrocéphales. Dans un autre traité il est question du récit des Amazones, sur la vérité duquel l'auteur ne se prononce pas. Un grand nombre de noms de malades est rapporté; leurs habitations sont souvent décrites; l'endroit où ils demeurent est spécifié; en un mot, leur adresse est véritablement donnée. De tels détails impriment aux histoires des maladies un caractère évident de bonne foi et d'authenticité; mais il n'est guère possible d'en tirer aucun fruit pour distinguer le temps de la composition des

livres et pour en reconnaître les auteurs. Une date, l'indication d'une olympiade, ou de quelqu'un des magistrats des États Grecs, nous auraient été bien plus utiles pour toutes ces questions que l'adresse de tel malade qui demeurait *à la porte de Thrace* à Abdère.

Quoi qu'il en soit, ce ne sera pas sans fruit que nous aurons ainsi minutieusement exploré la collection hippocratique. D'abord on y acquiert la preuve incontestable qu'au temps où elle a été composée, la médecine était très florissante. Elle occupait une multitude d'intelligences; elle enfantait une foule de livres; elle comptait un nombre infini de praticiens; elle était livrée à leurs débats et à leurs recherches. Cette période a été pour elle une période d'activité dans laquelle beaucoup a été fait, mais dont peu est resté. Ainsi s'est continuée, sans relâche comme sans interruption, la culture de la science qui fut commencée avec tant d'ardeur et de succès bien avant Hippocrate. La collection qui est arrivée jusqu'à nous montre qu'après lui le zèle scientifique n'avait rien perdu de son énergie, ni le travail de son attrait, ni la pratique de ses encouragements.

Mais en même temps on trouve, dans cette collection, des morceaux d'auteurs différents, Polybe et Euryphon, sans compter Hippocrate; les œuvres d'autres mains étrangères, sans aucun doute, y sont incorporées. La démonstration donnée pour Polybe et pour Euryphon ouvre le champ à la critique, et lui permet de parler avec plus de certitude des faux titres donnés à des livres qui portent le nom d'Hippocrate et ne sont pas de lui. A côté de ces interpolations on rencontre des livres tronqués dont la fin manque, ou dont le commencement a disparu. Puis viennent des notes publiées sans choix et sans rédaction. On aperçoit la contrariété des doctrines, la différence des styles; on reconnait des emprunts de ces livres l'un sur l'autre.

De ce point de vue, la collection hippocratique est un chaos; au milieu apparaissent des parties d'une conservation parfaite, tandis que d'autres ne sont que ruine et fragments. Tous nos efforts doivent tendre à nous y reconnaître, à y remettre de l'ordre; car, a dit Bacon, *Citius emergit veritas ex errore quam ex confusione.*

CHAPITRE IV.

TÉMOIGNAGES SUR HIPPOCRATE ET SES ÉCRITS ENTRE L'ÉPOQUE OU IL A FLEURI, ET CELLE DE L'ÉTABLISSEMENT D'ALEXANDRIE.

La date de ces témoignages en fait l'importance d'autant plus grande, qu'ils sont plus rares. En effet, c'est, ainsi que je l'ai dit plus haut, dans cet intervalle que se trouve une lacune immense dans la littérature médicale. Le livre des *Sentences cnidiennes*, les ouvrages de Philistion, de Ctésias, de Dioclès, de Praxagore, de Dieuchès, de Philotimus, et de tant d'autres, ont péri; et cette destruction nous laisse sans points de comparaison avec les écrits qui constituent la Collection hippocratique. Il devait y avoir ou des mentions nominatives de l'asclépiade de Cos, ou des désignations de ses livres, ou des imitations; et tout cela nous fournirait des indices utiles pour la classification de ce que nous possédons aujourd'hui sous son nom. Le peu qui nous reste des témoignages de cette littérature détruite, concernant Hippocrate, doit être recueilli avec le plus grand soin, et examiné attentivement, afin qu'aucune des notions positives qui y sont renfermées ne nous échappe.

Ces témoignages s'étendent de Platon au commencement des écoles alexandrines, et comprennent ainsi un espace d'au moins 120 ans. Ils sont au nombre de dix. Ce sont ceux de Platon, Ctésias, Dioclès, Aristote, Hérophile, Dexippe, Apollonius, Érasistrate, Xénophon de Cos, et Mnésithée. Les cinq premiers ont nommé Hippocrate; Dexippe et Apollonius ont été ou se sont dits ses disciples; on conclut, par des raisonnements, qu'Érasistrate, Xénophon de Cos et Mnésithée l'ont cité.

Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai déjà dit de Platon. Il a été contemporain d'Hippocrate; il l'a lu, consulté, cité; son témoignage est inappréciable dans la question qui nous occupe; dès ce temps-là, Hippocrate avait une réputation dans la Grèce, et ses livres étaient arrivés jusque dans Athènes et dans le jardin de l'Académie.

Je me contente donc de rappeler les deux citations où Platon nomme et désigne Hippocrate, de Cos, fils des Asclépiades : nous savons qu'il l'a connu et qu'il a lu ses écrits, de sorte que, si nous trouvons, dans les livres de Platon, des ressemblances avec les livres hippocratiques, il sera permis d'admettre que le philosophe a copié le médecin. Or, il y aurait un long chapitre à faire sur les conformités qui se trouvent, pour toutes sortes d'opinions physiologiques et médicales, entre la collection des Dialogues de Platon, et la Collection hippocratique. M. Thiersch, dans une dissertation particulière, a touché ce sujet; il a fait voir que, lorsque Platon dit que la médecine consiste dans la connaissance de ce qui, dans le corps, désire la réplétion ou l'évacuation, il exprime une doctrine purement hippocratique. J'ajouterai encore quelques exemples; Platon dit : « Les médecins pensent » que le corps ne peut profiter de la nourriture qu'autant que les embarras en ont été » expulsés, comme l'âme ne peut profiter des enseignements sans être purifiée. » C'est l'aphorisme, que, plus on nourrit un malade, plus on lui fait du mal. La constitution des athlètes, dit Platon, est dangereuse pour la santé. C'est encore un aphorisme, où il est dit que, dans les hommes livrés aux exercices, l'excès de la vigueur est dangereux; les termes sont presque les mêmes. L'idée qu'un excès de santé est voisin de la maladie, se trouvait depuis long-temps dans le domaine commun de la pensée grecque. Eschyle, avant Platon et avant même Hippocrate, avait dit : « Le point d'une santé exubérante n'est jamais durable; » et toujours la maladie est voisine. »

« Les fièvres, dit Platon, sont la solution du tétanos et de l'opisthotonos. Cette opinion, outre qu'elle ne peut appartenir au philosophe, n'appartient même qu'à un médecin qui regarde le tétanos et l'opisthotonos comme des maladies dérivées d'une cause de nature froide. Elle est encore dans les *Aphorismes* (IV sect.). Je n'irai pas plus loin dans ces rapprochements que je pourrais beaucoup multiplier. J'ai voulu en donner des exemples évidents; car j'y vois un des meilleurs arguments en faveur de l'authenticité de la Collection hippocratique prise dans son ensemble. De telles similitudes montrent que la composition de ces livres est réellement du temps où tous les indices la reportent.

Sur la même ligne vient un second témoignage aussi rapproché du médecin de Cos, d'autant plus important, qu'il porte sur ses opinions médicales et sur sa pratique, et que ceux de cette nature et de ce temps sont plus rares : c'est celui de Ctésias.

Ctésias, plus jeune qu'Hippocrate, était un asclépiade de Cnide; il accompagna l'expédition de Cyrus-le-Jeune, et resta prisonnier dix-sept ans en Perse; ses connaissances médicales lui acquirent la faveur d'Artaxerce. Il a écrit une histoire de la Perse et un livre sur l'Inde. Il est aisé de voir par ses écrits qu'il avait l'habitude de s'occuper de sujets médicaux. En lisant un extrait de ses livres, que Photius nous a donné, on retrouve les mêmes termes médicaux que dans les livres hippocratiques. Quelques critiques ont prétendu que le mot *muscle* qui se trouve dans certains livres hippocratiques est une preuve que ces livres sont apocryphes, attendu qu'il appartient à l'école d'Alexandrie, et que les anciens désignaient les muscles sous le nom de chairs. L'argument est mauvais; car Ctésias s'est servi de ce mot en racontant la mort de Cambyse, qui, dit-il, se blessa à la cuisse *dans le muscle*. Oribase nous a conservé de lui un fragment singulier sur l'usage de l'hellébore. « Du temps de mon » père et de mon grand-père, dit Ctésias, on ne donnait pas l'hellébore, car on ne connais-

» sait ni le mélange, ni la mesure, ni le poids suivant lesquels il fallait l'administrer. » Quand on prescrivait ce remède, le malade était préparé comme devant courir un grand » danger. Parmi ceux qui le prenaient, beaucoup succombaient, peu guérissaient; maintenant l'usage en paraît plus sûr. »

J'ai rapporté ce qui précède pour établir la compétence médicale de Ctésias. Soit qu'il ait composé sur la médecine des écrits depuis long-temps perdus, soit (ce qui est plus vraisemblable) qu'il n'ait publié que ses ouvrages historiques, toujours est-il qu'il a parlé à diverses reprises des objets de ses études et de sa profession. Galien, sans indiquer auquel des ouvrages du médecin cnidien il empruntait sa citation, nous a conservé une opinion émise sur Hippocrate par Ctésias. « Ctésias de Cnide, le premier, dit-il dans son *Commentaire sur le traité des articulations*, et après Ctésias plusieurs autres, ont critiqué » Hippocrate pour la réduction de l'os de la cuisse, et ont prétendu que la luxation se » reproduisait aussitôt après. » Ces paroles de Galien sont bien brèves, mais elles n'en sont pas moins précieuses. Ctésias, quoique bien plus jeune qu'Hippocrate, a été son contemporain; il a pu le voir et le connaître; car Cnide est très voisine de Cos; il a appartenu à une école rivale; et le seul mot que nous connaissons de lui est une critique d'Hippocrate. Il est peu de remarques aussi importantes pour la critique d'Hippocrate que ces lignes que Galien a jetées dans un de ses *Commentaires*. Ce qui manque dans l'intervalle qui sépare le médecin de Cos de l'école d'Alexandrie, ce sont surtout des souvenirs de ses ouvrages. Un reproche comme celui que Ctésias adresse à Hippocrate est la preuve la plus manifeste qui puisse être donnée de la connaissance que l'on avait, dès un temps aussi reculé, des opinions et de la pratique de ce dernier; et il est vrai de dire que, plus la critique étudie minutieusement les monuments de l'antiquité dans l'époque médicale qui m'occupe, plus elle trouve un fonds solide où elle peut poser le pied.

Il y a eu, dans l'intervalle de temps que j'explore en ce moment, un médecin fameux, que l'on a appelé le second Hippocrate. C'est Dioclès de Caryste. La date où il a fleuri n'est pas donnée d'une manière très précise; mais les anciens le nomment toujours immédiatement après le médecin de Cos; *secundus ætate famâque*, dit Pline. Il avait composé beaucoup d'écrits qui ont été très estimés dans l'antiquité, mais dont il ne reste plus que des fragments. Par sa date, par ses connaissances spéciales, Dioclès est un des témoins les plus essentiels pour l'histoire des livres hippocratiques : il a vécu à une époque où il a pu connaître parfaitement les hommes et les choses; or Dioclès, combattant un aphorisme dans lequel Hippocrate dit qu'une maladie est d'autant moins grave que la saison y est plus conforme, par exemple la fièvre ardente dans l'été, nomme le médecin de Cos par son nom. Le passage de Dioclès a été conservé dans le *Commentaire* d'Étienne sur les *Aphorismes*. Je le rapporterai textuellement quand j'examinerai l'authenticité de ce dernier ouvrage.

Aristote ne s'éloigne pas davantage de l'époque d'Hippocrate. Il a été disciple de Platon, ainsi encore voisin des souvenirs qu'avait laissés le médecin de Cos; il avait embrassé dans ses études l'universalité des connaissances humaines; la médecine ne lui avait pas été étrangère; et il avait composé, sur cette science, des livres aujourd'hui malheureusement perdus, sauf quelques fragments, qui en subsistent dans les *Problèmes*. C'est donc un témoin important à entendre. Il ne nomme qu'une fois Hippocrate, et c'est dans la *Politique*. On y lit, livre VII, chap. 4 : « Quand on dit le grand Hippocrate, on entend, non pas » l'homme, mais le médecin. » Cette mention, quoique faite en passant, mérite d'être recueillie. Elle prouve que la réputation du médecin de Cos était assez bien établie à une époque encore peu éloignée de sa mort pour lui valoir le titre de grand. Elle se rapporte aussi au témoignage plus ancien de Platon, qui, comme nous venons de le voir, cite le médecin de Cos comme une autorité imposante. Ainsi Hippocrate ne tarda pas à être estimé par ceux qui vinrent immédiatement après lui, autant qu'il le fut par ceux qui, dans un âge postérieur, le reconnurent pour le chef de la médecine, et entourèrent d'une sorte de culte sa mémoire et son nom. Ce n'est pas le fait le moins important de son histoire.

La remarque faite au sujet de Platon s'applique également à Aristote. Celui-ci a connu Hippocrate ; on le sait par la citation de la *Politique*. Si, partant de cette base, on recherche les ressemblances entre les livres aristotéliques et les livres hippocratiques, on en trouve une multitude. Je n'en rapporterai qu'un exemple. Il est dit dans l'*Histoire des animaux*, liv. III, chap. 11, que là où la peau est seule, elle ne se réunit pas si elle vient à être coupée, par exemple à la partie mince de la mâchoire, au prépuce, à la paupière. Aristote donne pour raison que la peau est là dépourvue de chair. Dans les *Aphorismes*, sect. VI, dans le premier livre *Des maladies*, il est également dit que la partie mince de la mâchoire et le prépuce, une fois coupés, ni ne s'accroissent, ni ne se réunissent. La raison donnée par Aristote n'est pas dans les écrivains hippocratiques. J'ai cité ce rapprochement, parce qu'il est frappant, et ne peut être accidentel. Au reste, plus on examine comparativement les écrits hippocratiques, ceux de Platon et d'Aristote, plus on trouve de conformités entr'eux et de points de comparaison. Les mêmes doctrines, les mêmes hypothèses, les mêmes faits de détail, tout cela concorde dans Hippocrate, dans Platon et dans Aristote.

Érasistrate, Galien, Plutarque, Aulu-Gelle, ont cité à diverses reprises deux disciples d'Hippocrate qui ont vécu dans le même intervalle de temps : ce sont Apollonius et Dioxippe ou Dexippe de Cos. Suidas parle de ce dernier, et l'appelle *disciple d'Hippocrate*. D'autres l'appellent *Hippocratique*. Il avait écrit, dit Suidas, un livre *sur le Médecin*, et deux livres *sur les Pronostics*. Platon soutient, dans un de ses dialogues, que les boissons passent en partie par la trachée artère. Cette opinion avait été embrassée par Dexippe, qui arguait, pour la défendre, de l'absence de l'épiglotte chez les oiseaux. La désignation positive de Dexippe, comme disciple d'Hippocrate, est un anneau de plus dans la chaîne des témoignages entre le célèbre asclépiade et l'école d'Alexandrie.

Il faut encore compter parmi les principaux témoins d'Hippocrate, Hérophile. Ce médecin, illustre par ses découvertes anatomiques, et chef d'une secte qui porta son nom, forme l'anneau entre les temps anciens et les temps nouveaux qui s'ouvrirent pour la médecine à Alexandrie. A tous ces titres, il mérite une grande confiance ; il en mérite encore une particulière dans le sujet dont je m'occupe ici, à cause de son séjour dans une ville telle qu'Alexandrie, où une bibliothèque publique se formait, et où l'érudition commençait à établir son siége. Ses livres sont perdus ; mais d'autres écrivains, Galien, Étienne, nous ont appris qu'il avait commenté un des traités d'Hippocrate.

Puisque Hérophile a commenté Hippocrate, il est impossible qu'Érasistrate ne l'ait pas connu. Galien, en différents endroits, dit qu'évidemment Érasistrate était jaloux des médecins de Cos, qu'il est toujours disposé à contredire Hippocrate. De telles assertions, de la part de Galien, ne permettent pas de douter qu'Érasistrate n'ait nommé le médecin de Cos dans quelqu'un de ses ouvrages. Ces ouvrages sont perdus ; mais malgré son inimitié pour les doctrines hippocratiques, malgré tous ses efforts pour faire prévaloir les siennes, on trouve, même dans les courts fragments qui nous en ont été conservés, des traces de la connaissance des livres hippocratiques. Érasistrate avait dit dans un de ses écrits : « Les » affections changent, et ce changement s'opère suivant la loi du transport des maladies. » Ainsi l'épilepsie est enlevée par la fièvre quarte ; la convulsion par une fièvre quel» conque ; l'ophthalmie par la diarrhée ; la péripneumonie par la pleurésie ; la somnolence » fébrile par le délire fébrile. » Ce passage, remarquable par le fond même et par l'idée d'une loi qui règle le transport des maladies, contient d'évidentes réminiscences des *Aphorismes*. Il est dit à la fin de la ve section que l'invasion de la fièvre quarte fait cesser les maladies convulsives ; il est dit dans la VIe sect., aph. 17, que, pour un malade atteint d'ophthalmie, il est bon d'être pris de diarrhée ; il est dit dans la VIIe sect., aph. 11, qu'il est fâcheux que la péripneumonie succède à la pleurésie, proposition qu'Érasistrate paraît avoir retournée. La dernière proposition, relative au délire fébrile et à la somnolence fébrile, ne se trouve pas dans les œuvres hippocratiques ; mais le rapprochement des deux premières est décisif ; et Érasistrate les a empruntées aux livres d'Hippocrate. Cela confirme ce que pouvait laisser de vague la manière dont Galien s'exprime, et il est important de

savoir qu'Hérophile et Érasistrate, placés au début même des travaux de l'école d'Alexandrie, ont eu connaissance d'une portion au moins de ce qui compose aujourd'hui la Collection hippocratique.

L'avant-dernier de ceux qu'il m'importe de rappeler ici est Xénophon de Cos, qui, comme nous l'apprend Cælius Aurelianus, fut défenseur de la méthode de Chrysippe, lequel serrait les membres par une ligature, dans l'hémoptysie. La seule trace que j'ai trouvée de son témoignage est dans une glose inédite du manuscrit 2255 de la Bibliothèque Royale. Il s'agit de l'explication du mot *divin*, dans les maladies, expression qui se trouve dans le *Pronostic*, et qui a beaucoup exercé la sagacité des commentateurs, tant anciens que modernes. Après avoir dit que Bacchius, Callimaque, Philinus et Héraclide de Tarente avaient regardé les maladies pestilentielles comme *divines*, parce que la peste semble venir de la divinité, cette glose ajoute : « Xénophon, de la famille de Praxagore, prétend que le » genre des jours critiques est divin ; de même que les Dioscures, dit-il, apparaissant aux » yeux des matelots battus par la tempête, leur apportent, par leur présence divine, le » salut, de même les jours critiques arrachent souvent le malade à la mort. » L'exhumation de cette glose, non consultée, et ensevelie dans un manuscrit, me permet de rapporter à son véritable auteur une citation de Galien, qui, à son tour, confirme l'autorité de la glose. On lit dans le *Commentaire* sur le *Pronostic* : « Celui qui a dit que le genre des jours critiques » est divin a exprimé sa propre opinion, mais n'a point éclairci la pensée d'Hippocrate. » Galien se sert des mêmes termes que la glose en disant *le genre des jours critiques*. Le médecin qu'il cite, sans le nommer, est, on le voit, Xénophon de Cos. Rien que la note mise en marge du manuscrit 2255 ne pouvait nous apprendre cette particularité d'histoire littéraire.

Le contexte de la glose ne permet guère de douter que le passage de Xénophon ne se rapporte au *divin* du *Pronostic*. On pourrait concevoir quelque doute en voyant que Xénophon dit seulement que les jours critiques sont *divins*; mais quand il s'agit d'indiquer l'opinion de Callimaque, de Bacchius, de Philinus, d'Héraclide de Tarente, que l'on sait d'ailleurs être des commentateurs d'Hippocrate, le glossateur ne s'exprime pas d'une autre façon ; il dit que, suivant ces critiques, la peste est *divine*, rapportant ainsi brièvement l'interprétation qu'ils donnaient du mot *divin* dans Hippocrate ; et Galien, disant que cet auteur a exprimé son opinion, mais n'a pas éclairci la pensée d'Hippocrate, donne à entendre qu'il y avait une relation quelconque entre le passage d'Hippocrate et l'explication de Xénophon.

Il y a lieu, peut-être, à invoquer encore en faveur d'Hippocrate le témoignage de Mnésithée d'Athènes. Ce médecin a joui d'une grande réputation dans l'antiquité. Son époque n'est pas connue d'une manière très précise ; cependant on croit qu'il a été postérieur, de peu, à Praxagoras. Les paroles de Galien (le lecteur en jugera) me semblent indiquer que Mnésithée avait parlé d'Hippocrate : « L'homme de l'art l'emporte sur l'homme étranger à la » médecine, parce qu'il sait de combien la santé s'éloigne de la maladie. Hippocrate, le » premier, a touché ce sujet. Il a été imité par tous ceux qui l'ont suivi et qui ont compris » ses livres ; et parmi eux était Mnésithée d'Athènes, homme versé dans toutes les parties » de la médecine. » Si Mnésithée n'avait pas mentionné Hippocrate, Galien s'exprimerait-il ainsi ? Le médecin athénien avait, le premier, établi un système nosographique ; il disait que la médecine a pour objet de conserver la santé et de guérir la maladie ; elle conserve la santé par les semblables, et elle guérit la maladie par les contraires.

Récapitulons brièvement ce qui vient d'être dit plus haut, et remontons la chaîne de la tradition qui n'est interrompue nulle part. Cent vingt ans environ après Hippocrate, Hérophile l'interprète à Alexandrie, où ses écrits sont arrivés ; un de ses disciples, Dexippe, est cité comme écrivain médical ; Aristote le nomme une fois, mais il le connaît si bien qu'il lui donne le nom de *Grand*. Dioclès de Caryste est familier avec ses écrits, et en fait usage pour les critiquer quelquefois, comme nous l'apprend un scoliaste, pour les imiter souvent, ainsi que le dit Galien. Platon cite, en deux endroits, l'asclépiade de Cos avec les

plus grands éloges ; et un médecin de Cnide, Ctésias, contemporain de Platon, lui reproche une pratique chirurgicale, qui est celle de l'auteur du *Traité des articulations*. On voit que l'existence littéraire d'Hippocrate est établie sur de bons documents, et il est indubitable que nous possédons de lui beaucoup, si, de lui, beaucoup a péri.

Ainsi, dans l'âge qui a suivi Hippocrate, son nom a été plusieurs fois cité par des témoins irréprochables. Rapprochons de ces noms les noms de ceux qui, ayant vécu dans l'âge antérieur à Hippocrate lui-même, se trouvent rappelés dans la collection hippocratique. Ce sont : Mélissus dans le *Traité de la nature de l'homme*, Prodicus et Pythoclès dans les *Épidémies*, Empédocle dans le *Livre sur l'ancienne médecine*, Homère dans le *Traité des articulations*, et le *Livre des sentences cnidiennes*, combattu dans le *Traité du régime des maladies aigues*. Si nous exceptons Pythoclès, homme tout-à-fait inconnu, et Homère, source commune où les Grecs puisaient depuis long-temps, on ne voit que des noms fort anciens. Prodicus et Mélissus sont contemporains de Socrate ; Empédocle est plus vieux ; le *Livre des sentences cnidiennes*, déjà publié deux fois, est attribué à Euryphon, qui est antérieur à Hippocrate. J'ajouterai que le *Traité de l'ancienne médecine* reproduit avec une fidélité fort grande les opinions d'Alcméon, philosophe pythagoricien, dont l'époque est très reculée. Ainsi, toutes les citations faites dans les écrits hippocratiques sont prises à une littérature antérieure. Ce fait est important dans l'histoire de ces écrits, et il corrobore toutes les preuves que nous avons de leur antiquité.

Si nous passons de ceux qui sont cités dans la collection hippocratique à ceux qui citent Hippocrate, nous trouvons, dans l'âge qui suit immédiatement, Platon et Ctésias ; eux étaient jeunes lorsque Hippocrate était vieux. Un peu plus tard, Dioclès et Aristote appuient de leur témoignage son nom qu'ils invoquent. Ainsi les auteurs dont il est question dans quelques-uns des traités hippocratiques, et les auteurs qui nomment le médecin de Cos, constituent deux limites entre lesquelles est placée son époque. Si tout renseignement nous manquait d'ailleurs, cette considération nous suffirait seule pour que nous missions cette époque à sa véritable date, et l'on arrive, par ce détour, à confirmer ce que les biographes bien postérieurs, Eratosthène, Soranus de Cos et d'autres, nous ont appris sur le temps où il a fleuri.

CHAPITRE V.

DE LA TRANSMISSION DES LIVRES HIPPOCRATIQUES ET DE LA SÉRIE DES COMMENTATEURS DE CES LIVRES DANS L'ANTIQUITÉ.

Les conquêtes d'Alexandre, les communications multipliées qui s'établirent entre la Grèce et l'Orient, la fondation d'Alexandrie en Égypte, la formation des grandes bibliothèques, dans cette ville et à Pergame, produisirent, dans les relations littéraires, une révolution comparable, quoique sur une moindre échelle, à la révolution causée par la découverte de l'imprimerie. La littérature médicale ne s'en ressentit pas moins que les autres branches des connaissances humaines ; et les productions qu'elle avait mises à la lumière dans les âges précédents, acquirent une publicité bien plus grande. Cela est manifeste pour les livres hippocratiques ; en effet, ce qui manque surtout à ces livres,

dans la période comprise entre Hippocrate et la fondation d'Alexandrie, c'est une publicité véritable et étendue. Peu de gens les possèdent, peu en font mention, et ils restent renfermés entre un petit nombre de mains, parmi ses élèves et parmi ses descendants. Le public qui les connaît est fort restreint; les copies sont très peu nombreuses; la circulation est très limitée; les bibliothèques publiques n'existent pas où l'on puisse les aller consulter; l'accès de ces livres est fermé à la plupart des écrivains. Il ne faut donc pas s'étonner qu'ils aient été rarement cités. De là aussi les chances de destruction, si nombreuses pour les livres dont il existait si peu de copies; de là, la perte de tant d'ouvrages de l'école de Cos, dont j'ai relevé les mentions dans la collection hippocratique, et qui ont péri avant d'être multipliés et répandus; de là enfin les facilités qu'ont trouvées les vendeurs de livres, lorsque les rois d'Égypte et de Pergame payèrent au poids de l'or les manuscrits précieux, à intituler, comme ils le voulurent, un écrit bien antérieur sans doute à la vente même, mais n'ayant reçu encore aucune publicité, et à y mettre un nom qui en augmentait considérablement la valeur.

Il n'en fut plus de même dans l'âge qui suivit la mort d'Alexandre. Les livres, par cela seul qu'ils se multiplièrent, prirent une forme plus certaine, qui permettait bien plus difficilement les substitutions de noms et l'interpolation de nouveaux écrits dans une collection déjà existante. La collection hippocratique (car c'est uniquement d'elle qu'il est ici question) se trouva, par les travaux des commentateurs, fixée et fermée à toute invasion de traités qui n'auraient pas reçu, à ce moment, le certificat de leur origine. Dès lors la transmission en fut régulière; les commentateurs se suivirent sans interruption. C'est cette transmission de textes et cette série de commentateurs qu'il faut étudier.

S'il était vrai que Dioclès de Caryste eût commenté un des écrits d'Hippocrate, ce serait le plus ancien des auteurs qui ont écrit sur ce sujet. Ackermann, dans l'excellente notice qui fait partie de la *Bibliothèque grecque* de Fabricius, donne Dioclès, Mantias et Philotimus comme les commentateurs du *Traité de l'officine du médecin.* C'est une erreur : Dioclès, non plus que Mantias et Philotimus, n'a point commenté ce Traité, et les passages de Galien, sur lesquels Ackermann s'appuie, ont été mal interprêtés ; ce médecin dit seulement que Dioclès, Philotimus, Mantias avaient composé un livre sur le même sujet et portant à peu près le même titre. Ce livre de Dioclès est cité, par Érotien, sous le titre de *Traité sur l'officine du médecin.* Érotien en tire l'explication d'un mot, qui est dans le *Livre des articulations* : ce qui prouve que l'on s'est servi, il est vrai, des textes de Dioclès pour expliquer certains mots difficiles, mais que ces textes étaient, non dans un commentaire sur des livres hippocratiques, mais dans des traités composés par le médecin de Caryste, sur différents points de l'art médical. On peut affirmer que Dioclès n'a pas été commentateur d'Hippocrate; car ses commentaires, s'ils avaient existé, auraient été cités par quelques-uns des commentateurs postérieurs. Mais il avait écrit plusieurs livres qui avaient des conformités, soit pour le style, soit pour le sujet, avec quelques livres de la collection Hippocratique : tels sont le *Traité de l'officine du médecin* et celui *des bandages*, qui présentaient de grandes ressemblances avec le livre hippocratique *Des articulations* ; tel est encore un *Traité du pronostic,* qui avait aussi beaucoup emprunté au livre d'Hippocrate sur le même sujet.

Le plus ancien commentateur que l'on connaisse est donc Hérophile, qui fut disciple de Praxagore, et qui fleurit à Alexandrie vers l'an 300 avant J.-C. Il avait travaillé sur le *Pronostic* d'Hippocrate; Galien dit qu'il s'était contenté d'expliquer seulement les mots sans entrer dans les explications médicales. Étienne nous a conservé une de ses explications : « Hérophile, dit-il, prétendait que la prognose et la prédiction sont deux choses différentes ; » que la prognose est le jugement que le médecin porte sans l'énoncer, et la prédiction, ce » jugement lui-même énoncé. » Étienne trouve cette distinction ridicule; elle prouve qu'en effet Hérophile s'était surtout occupé du sens précis des mots. Cependant il y avait sans doute joint quelques autres explications; car Cælius Aurélianus[1], citant son *Commentaire,* rapporte qu'Hérophile, examinant le passage où Hippocrate parle des vers qui sont rendus dans les selles, dit qu'il importe peu que ces animaux soient évacués morts ou vivants. On

voit par d'autres témoignages que fournit Galien, qu'Hérophile avait en effet soumis le *Traité du pronostic* à un examen critique. Galien promet d'examiner les objections que le médecin d'Alexandrie avait opposées à cet écrit, et un peu plus loin il ajoute que ces objections sont mauvaises.

Hérophile avait-il publié d'autres travaux sur les écrits hippocratiques? Là-dessus on n'a que des témoignages incertains et des textes suspects. On lit bien dans Galien : « Les premiers » qui ont expliqué les *Aphorismes*, Hérophile, Bacchius, Héraclide et Zeuxis, tous deux em- » piriques..... » Schultze, observant que nul auteur ne fait mention du commentaire d'Hérophile sur les *Aphorismes*, dit qu'il faut lire Bacchius l'hérophilien. Le fait est que la phrase de Galien n'est pas correcte, et que l'article devant le nom de Bacchius ne peut subsister. Mais on admettrait aussi facilement une autre correction qui laisserait subsister le nom d'Hérophile. Érotien cite une explication du médecin alexandrin; et le mot expliqué se trouve dans le *Pronostic*. Érotien ajoute qu'on le rencontre aussi dans le *Quatrième livre des épidémies*, dans le *Premier des maladies des femmes*, et dans les *Aphorismes* : cela ne prouverait pas qu'Hérophile ait commencé ce dernier traité. Montfaucon 1,498, (j'emprunte cette indication à la *Bibliothèque grecque*, Ed. de Harles, t. 2, p. 544) dit qu'il existe dans la bibliothèque ambrosienne de Milan un commentaire d'Hérophile sur les *Aphorismes*. Si le fait était vrai, il couperait court à la remarque de Schultze; mais personne n'a, depuis, parlé de ce manuscrit de la bibliothèque ambrosienne, et M. Dietz, qui a recueilli les commentateurs grecs inédits d'Hippocrate, n'a pas publié ce commentaire qui serait d'un si grand prix pour la critique des livres Hippocratiques.

Cette discussion me conduit à une autre question, c'est de savoir si Hérophile a laissé un témoignage sur le *Traité des lieux dans l'homme*. Il s'agit encore ici d'un texte corrompu. On lit dans Galien : « Érotien prétend qu'on appelle *kammoron* non seulement l'animal lui-même » (c'est un animal semblable à une petite crevette), mais la mousse qui y adhère. Zénon l'héro- » philien assure que le kammoron est la ciguë; Zeuxis, un médicament réfrigérant. » Les manuscrits et les imprimés présentent beaucoup de variétés sur le nom d'Érotien; les uns portent Érotinon, les autres Érotinus; d'autres Hérophile. Le texte est certainement altéré; si l'on recherche dans le *Glossaire* d'Érotien l'explication citée par Galien, on ne l'y trouve pas, ni rien qui y ressemble; et comme l'on manque de moyens pour constater quelle est la véritable leçon, on ne peut rien en conclure pour Hérophile.

Dès cette époque reculée, les grammairiens ont travaillé comme les médecins à expliquer les mots des livres hippocratiques. Xénocrite de Cos, compatriote d'Hippocrate, est, au dire de Callimaque l'hérophilien, d'Héraclide de Tarente et d'Apollonius de Cittium, le premier grammairien qui ait entrepris ce travail d'interprétation; et, si, comme le rapporte Érotien sur la foi des commentateurs antérieurs, il a précédé Bacchius dans ce travail, cela reporte, au temps d'Hérophile, Xénocrite, et, avec lui, la collection hippocratique. Érotien nous a conservé une explication de Xénocrite, elle est relative à un mot du *Pronostic*. D'autres grammairiens, sans consacrer un livre spécial à un glossaire hippocratique, se sont, dans le courant de leurs recherches, occupés des difficultés que présente le vieux langage ionique du médecin de Cos. Érotien, qui dit qu'aucun des grammairiens célèbres n'a passé Hippocrate sous silence, cite entr'autres, Aristarque le fameux critique, Aristoclès et Aristopéas, tous deux de Rhodes et moins connus, Diodore, dont on nous a conservé une explication sur un mot difficile du *Traité des lieux dans l'homme*, enfin Antigone et Didyme, tous deux d'Alexandrie, et dont la réputation a été grande. Il est fâcheux que les travaux de ces grammairiens aient complètement péri; nous y aurions probablement trouvé des ressources abondantes, sinon pour éclaircir toutes les difficultés que présentent les livres hippocratiques, du moins pour en épurer le texte. J'ai réuni dans ce paragraphe tous les grammairiens, bien que quelques-uns soient très postérieurs, afin que l'on vît d'un seul coup-d'œil l'intérêt qu'avait jadis inspiré la collection hippocratique.

Des travaux plus regrettables encore, parce qu'ils sont plus spéciaux, sont ceux de Bacchius de Tanagre, et de Philinus l'empirique.

Bacchius, disciple d'Hérophile, donna une édition du troisième livre des *Épidémies*, écrivit des explications sur le sixième livre, sur les *Aphorismes*, et sur le *Traité de l'officine du médecin*. Il avait en outre composé un écrit en trois livres intitulé *les Dictions*. Cet écrit embrassait l'explication des mots, difficiles et tombés en désuétude, de la collection hippocratique. Galien assure que, fidèle à l'exemple d'Hérophile, Bacchius n'avait, non plus, expliqué que les termes obscurs, et il ajoute que l'on disait que ce médecin s'était fait fournir les exemples par le grammairien Aristarque. Érotien dit seulement que Bacchius s'était, dans cet ouvrage, beaucoup appuyé du témoignage des poëtes. En tout cas, la date assignée à Aristarque ne permet pas d'admettre que Bacchius ait été aidé par ce grammairien; Bacchius a été contemporain de Philinus; Philinus avait été *auditeur* d'Hérophile, or un auditeur d'Hérophile est antérieur à Aristarque. Érotien nous a conservé dans son *Glossaire* plusieurs explications prises dans l'ouvrage de Bacchius; elles portent toutes en effet sur des mots obscurs. Les fragments de Bacchius, courts, mais en assez grand nombre, qui sont parvenus jusqu'à nous, ressemblent beaucoup, pour leur brièveté, aux articles du *Glossaire* d'Érotien.

La polémique commença dès lors entre les interprètes d'Hippocrate. Philinus de Cos combattit Bacchius dans un traité composé de six livres; il ne nous en reste rien qu'une explication insignifiante sur un adverbe du *Pronostic* et un mot du *Traité des articulations*. Il eût été curieux de voir comment le médecin hardi, qui fut chef de l'école des empiriques, et qui essaya d'établir sur l'unique base de l'observation l'édifice entier de la médecine, avait conçu l'interprétation des écrits hippocratiques : si tant est que l'interprétation ait porté sur autre chose que des mots. En effet, la polémique de Philinus, à en juger d'après les deux seuls exemples rapportés par Érotien, a été dirigée contre le livre des *Dictions*, et non contre les Commentaires de Bacchius sur les *Aphorismes*, et sur le 6ᵉ livre des *Épidémies*, ou contre son édition du troisième. L'ouvrage de ces deux médecins était-il alphabétique? On serait tenté de croire que non, vu que Érotien ne signale cet arrangement pour la première fois que quand il nomme Glaucias, venu après eux.

Glaucias, de la secte empirique, travaillant aussi sur les mots obscurs, avait composé un seul volume, mais très considérable, où il suivait l'ordre alphabétique. Érotien le trouve trop long dans sa disposition, et il lui reproche d'avoir ajouté à chaque mot l'indication de tous les traités dans lesquels se trouve le mot. Si le livre de Glaucias était venu jusqu'à nous, nous lui saurions gré de ce soin, bien loin de l'en blâmer; car il avait ainsi composé un lexique commode des termes difficiles de la collection hippocratique. Il donna plus d'attention que n'avaient fait ses devanciers, à l'explication médicale, mais il paraît qu'il ne fut pas très heureux dans la partie philologique de son travail; et à cet égard, ses interprétations furent peu estimées dans l'antiquité. Galien nous apprend que ce médecin considérait le *Traité des humeurs* comme appartenant à un Hippocrate, autre que le grand Hippocrate, celui qui est l'auteur des *Aphorismes;* remarque qui nous fournit en même temps la preuve que le commentateur attribuait les *Aphorismes* à Hippocrate.

Deux commentateurs seulement, dit Galien, avaient compris dans leur travail, la totalité des œuvres hippocratiques : c'étaient Zeuxis et Héraclide de Tarente, tous deux de la secte empirique. Nous venons de voir, en effet, que Hérophile et Bacchius n'avaient commenté que certains traités; que Xénocrite, Bacchius, Philinus et Glaucias n'avaient composé que des lexiques interprétatifs des mots difficiles; or, des lexiques ne sont pas des commentaires; mais compilés comme ils l'avaient été, sur toute la collection hippocratique, ils n'en prouvent pas moins l'existence de cette Collection pour le temps de Glaucias, de Philinus, de Bacchius et de Xénocrite.

Du temps de Galien les commentaires de Zeuxis étaient peu lus, et ils étaient devenus rares. On trouve, dans les témoignages de deux interprètes, aussi anciens que Glaucias et Zeuxis, une preuve que le texte hippocratique est depuis longtemps dans l'état où nous le connaissons. Glaucias, ne pouvant donner une explication satisfaisante d'un passage du *Sixième livre des épidémies*, ajouta une négation. Zeuxis lui reproche de n'avoir pas

saisi le sens de ce passage, et d'avoir inutilement introduit une correction violente et arbitraire; mais, par sa correction même, Glaucias constatait la leçon que porte encore le texte, de sorte que cette phrase était écrite dès ce temps là comme elle l'est aujourd'hui, remarque importante pour l'authenticité des textes. Le *Troisième livre des épidémies* présente, à la fin de l'histoire de chaque malade, des *Caractères* qui ont été ajoutés à une époque inconnue. Ils ont occupé plusieurs commentateurs; Zeuxis y avait pris une peine particulière, et avait relevé les erreurs des autres.

Le plus célèbre des commentateurs d'Hippocrate est Héraclide de Tarente, car il fut en même temps un grand médecin. Le temps où il a vécu n'est pas exactement connu, cependant il est postérieur à Bacchius. Ses travaux s'étaient étendus à presque toutes les branches de la médecine, mais il s'était surtout adonné à l'étude de la matière médicale et de la botanique, et il disait que les médecins qui font des traités sur cet objet sans être versés dans la connaissance des simples, ressemblent aux crieurs publics qui proclament le signalement d'un esclave fugitif sans l'avoir jamais vu. Il se livra à des travaux d'érudition sur Hippocrate, et il avait composé un commentaire en plusieurs livres, qui s'étendait à tous les écrits portant le nom du médecin de Cos. La perte de ce commentaire est très regrettable à cause de la vaste étendue des connaissances de ce médecin et de l'esprit judicieux qu'il montra dans ses écrits. Il faut remarquer que Héraclide rejette comme apocryphe le traité *des humeurs*.

Zénon, de la secte hérophilienne, passait pour un médecin habile, mais pour un mauvais écrivain. Il composa un commentaire sur le 3e livre des *Épidémies*, il consacra aussi un livre tout entier à l'interprétation des *Caractères* de ce même 3e livre. Apollonius, empirique, y répondit par un livre plus gros encore. Zénon ne se tint pas pour battu, et répliqua par un nouvel ouvrage. Cette querelle continua même après la mort de Zénon; et Apollonius Biblas composa, sur le même sujet, un nouveau traité, où il assurait que, ni l'exemplaire trouvé dans la bibliothèque royale d'Alexandrie, ni celui qui venait *des vaisseaux*, ni l'édition donnée par Bacchius ne portaient les *Caractères* tels que Zénon les avait indiqués. Ainsi, l'interprétation de caractères énigmatiques et d'une origine douteuse, occupa long-temps les médecins alexandrins qui se livraient à la critique littéraire.

C'est dans le même intervalle de temps que viennent une foule de commentateurs d'Hippocrate, sur lesquels on sait peu de choses, tels sont: Callimaque, de la secte hérophilienne, cité, par Érotien, parmi les commentateurs d'Hippocrate, et qui avait écrit un livre sur *les couronnes qui causent des maux de tête;* Épicéleustus de Crète, qui fit un abrégé des explications de Bacchius et qui les mit en ordre; Apollonius Ophis, qui en fit autant; Dioscoride Phacas, qui combattit ses prédécesseurs, dans un traité composé de sept livres; Lysimaque de Cos, qui, après avoir compris tout le commentaire d'Hippocrate en un seul livre, en adressa, sur le même sujet, trois à Cydias hérophilien et trois à Démétrius; Euphorien, qui le suivit et qui commenta Hippocrate en six livres; Héraclide d'Erythrée, qui avait écrit au moins sur le 3e *Livre des épidémies*, sur *les Caractères* et sur le 6e; il avait été l'un des plus célèbres disciples de Chryserme; Épiclès, postérieur à Bacchius et qui, ayant disposé son commentaire par ordre alphabétique, affecta une vaine brièveté; il est cependant cité plusieurs fois par Érotien; Euryclès, qu'Érotien nomme une fois, et qui avait expliqué le *Traité des articulations*; Philonidès de Sicile, dont Érotien nous a conservé l'explication du mot *ézéruthos*, mot qui, suivant ce médecin, du reste inconnu, signifie *rougeur qui se manifeste au dehors*; Ischomaque, Cydias de Mylasa et Cinésias, tous trois cités une fois chacun dans le *Glossaire* d'Érotien; Démétrius, l'épicurien, dont Érotien nous a conservé l'interprétation de deux mots, et remarquons que ces mots se trouvent dans les *Prénotions coaques*, et que Démétrius avait commis une grossière erreur en réunissant *claggôdéa* et *ommata*, qui, dans la phrase hippocratique, ne se rapportent pas l'un à l'autre; Diagoras de Chypre, cité aussi une fois par Érotien; le poëte-médecin, Nicandre de Colophon en Ionie, prêtre du temple d'Apollon à Claros, et qui vivait dans le second siècle avant J.-C.; il avait paraphrasé en vers le *Pronostic* d'Hippocrate, et sans doute gâté, dans ses hexamètres, la précision du langage hippocratique

sans y avoir substitué aucun talent poétique. Rien ne nous est parvenu de ce poème didactique : et nous y avons peu perdu. Nicandre avait aussi composé un *Glossaire* de trois livres au moins, où il avait expliqué des mots hippocratiques. Érotien le cite quelquefois.

Enfin, nous arrivons à un commentateur dont il nous est resté quelque chose, c'est Apollonius de Cittium, qui a vécu dans le 1er siècle avant J.-C. Il était disciple d'un certain Zopyre, qui pratiquait la chirurgie à Alexandrie et qui suivait les préceptes d'Hippocrate pour les fractures et les luxations. Cela prouve (ce qui résulte, au reste, de tant de commentateurs déjà cités) que l'autorité d'Hippocrate était grande à Alexandrie ; déjà, pour Apollonius, Hippocrate est le *divin*. Ce médecin avait composé un Traité en dix-huit livres qui combattait un ouvrage en trois livres d'Héraclide de Tarente, ouvrage qu'Héraclide avait lui-même adressé au livre de Bacchius. Il n'en faut nullement conclure qu'Apollonius de Cittium ait été contemporain d'Héraclide de Tarente, qui dans le fait, lui était antérieur. Érotien cite une interprétation d'Apollonius sur un mot qui se trouve dans les *Prénotions coaques*, dans le premier livre des *Prorrhétiques* et dans le septième livre des *Epidémies*. Il ne nous reste rien de ce grand travail, à moins que le petit commentaire sur le *Traité des articulations* n'en soit un fragment. C'est ce commentaire seul qui est arrivé jusqu'à nous ; il a été publié, pour la première fois en grec par M. Dietz. Il est curieux, à ce titre, que de tous les monuments de ce genre c'est le plus ancien que nous possédions. Apollonius y avait joint des figures qui représentaient les manœuvres de la réduction ; il accuse Bacchius d'impéritie ; il cite un certain Hégétor, chirurgien d'Alexandrie, à qui il reproche de n'avoir pas compris le texte d'Hippocrate sur la réduction de la cuisse. Hégétor soutenait que la rupture du ligament rond du fémur empêchait l'os réduit de rester dans la cavité cotyloïde. A ce propos, Apollonius déclame contre l'anatomie, tant vantée des hérophiliens, et dit qu'une telle opinion est réfutée par les faits. Apollonius de Cittium appartenait à la secte empirique ; aussi combat-il fortement les hérophiliens. Son livre est adressé à un prince appelé Ptolémée. L'auteur se contente de passer en revue les différents moyens de réduction employés par Hippocrate ; il n'entre dans aucun autre détail de pathologie. Il termine son commentaire, fort court du reste, par une récapitulation de toutes les réductions des os luxés.

Le temps arrivait où la médecine allait subir l'influence d'un système qui prétendait mettre à néant toutes les anciennes doctrines. L'auteur de ce système, Asclépiade, s'occupa des écrits hippocratiques, non pas seulement pour les critiquer, mais aussi pour les interpréter en érudit. Ce médecin, dit de Bithynie, de Pruse, et quelquefois de Kios, parce que Pruse avait aussi porté ce nom, vécut à Rome du temps de Crassus l'ancien et de Pompée. Il avait composé un grand nombre d'écrits, aujourd'hui tous perdus, dont deux seulement étaient relatifs à un travail d'érudition sur Hippocrate. Ce sont : un commentaire sur le *Traité de l'officine du médecin*, cité par Galien, et par Érotien au mot *Sképarnos* : « Le *Sképarnos*, dit Asclé» piade, est un bandage qui, revenant sur lui-même en forme de X, fait une espèce de croise» ment et d'angle » ; et un commentaire ou explication (*explanatorium*) des *Aphorismes*, qui était probablement en sept livres, et dont Cælius Aurélianus et Érotien citent le second. Galien nous a conservé un assez long passage d'Asclépiade tiré peut-être de quelqu'un des commentaires indiqués plus haut, et qui mérite d'être rapporté ici. « Les os se luxent, dit » Asclépiade, sans cause apparente, par l'action des maladies chroniques ; Hippocrate le » témoigne dans son *Traité des Articulations*. J'en ai moi-même observé deux cas ; le premier » fut à Parium ; le malade, sans avoir reçu de coup, sans avoir fait de chute, commença par » ressentir des douleurs dans la jambe ; au bout de trois mois qu'il passa au lit, la tête du » fémur fut chassée hors de sa cavité. Le malade éprouva cet accident par l'excès, je pense, » des douleurs auxquelles il fut en proie. Le second cas s'est présenté sur un jeune homme, » acteur tragique. Chez lui aussi l'os de la cuisse se luxa sans cause apparente, les chairs » attirant par l'inflammation la tête de l'os et le chassant de la cavité qu'il occupait. » Cette citation pourrait faire croire qu'Asclépiade n'était pas aussi injuste à l'égard d'Hippocrate que Galien le prétend en plusieurs passages. « Asclépiade, dit-il, méprise les dissections d'Hé» rophile, accuse Érasistrate, et fait peu de cas d'Hippocrate. » Il est probable que, dans

toutes les circonstances où les théories hippocratiques ont été en contradiction avec les siennes, le médecin bithynien a peu ménagé le médecin de Cos; mais on peut croire que, dans la chirurgie, il a rendu hommage à son expérience.

Il y a eu deux Lycus parmi les commentateurs d'Hippocrate; c'est une particularité de l'histoire médicale qu'il faut ici éclaircir. On les a toujours confondus l'un avec l'autre. Leclerc ne parle que d'un Lycus ou Lupus de la secte empirique, qui est souvent cité par Galien, comme ayant écrit peu de temps avant lui. Ackermann le nomme Lycus le Napolitain, ajoutant cependant que Galien lui attribue expressément la qualification de Macédonien. M. Hecker ne connaît qu'un Lycus qu'il appelle aussi le Macédonien. Il faut admettre deux médecins du même nom, ayant tous deux travaillé à l'explication des écrits hippocratiques; l'un était de Naples, l'autre était de Macédoine. Ils ont vécu à une époque différente, et c'est ce qui permet de les distinguer. Érotien cite Lycus, de Naples; or Érotien a vécu sous Néron: Lycus cité par lui ne peut donc pas être placé à une époque plus rapprochée. D'un autre côté, Lycus le Macédonien avait été disciple de Quintus. Galien suivit les leçons de plusieurs médecins élevés à l'école de Quintus; par conséquent Lycus de Macédoine aurait pu être le maître de Galien; il était donc vieux quand Galien était jeune. Il a donc fleuri vers l'an 120 après J.-C., et il est plus ancien, d'au moins soixante ans, que Lycus de Naples; à supposer même, ce que rien ne prouve, que ce dernier ait été contemporain d'Érotien. Ainsi il faut admettre l'existence de deux Lycus.

On ne peut établir d'une manière précise l'époque où a vécu le premier. Érotien, qui le cite deux fois, le joint, la première à Épiclès, abréviateur de Bacchius; et la seconde, il le nomme avec Dioscoride d'Anabarze, l'auteur de la *Matière médicale*. On ne connaît des travaux de ce médecin sur les écrits hippocratiques, que ce que le *Glossaire* d'Érotien nous en apprend. Les deux explications qu'il lui emprunte sont relatives l'une et l'autre à deux mots du *Traité des lieux dans l'homme*. Lycus de Naples avait composé, sur cet écrit, un commentaire de plusieurs livres; car Érotien cite le second.

Thessalus de Tralles, méthodique, avait composé un livre pour réfuter les *Aphorismes*; il ne nous en reste que le jugement de Galien, qui prétend que Thessalus n'avait rien compris à l'art d'Hippocrate, et qu'il lui aurait fallu apprendre avant de critiquer. C'étaient des méthodiques qui retournaient le premier aphorisme, et qui disaient que la vie était longue et que l'art était court, voulant montrer par là que leur système simplifiait et abrégeait ce qui avait paru jadis si compliqué et si difficile. Telle a été, du reste, la prétention des systèmes universels en médecine.

De ce grand naufrage de la littérature médicale de l'antiquité, il n'est arrivé jusqu'à nous que quelques fragments. En citant un commentateur d'Hippocrate, on peut rarement ajouter que son ouvrage est conservé. Dans cette énumération, déjà longue, nous rencontrons un second écrit destiné à éclaircir les écrits hippocratiques, et échappé à la ruine commune. C'est le *Glossaire* d'Érotien. Cet écrivain, dont le nom est tantôt écrit Hérotien, Érotion, Erodinon et même Hérodien, a vécu du temps de Néron, et il a dédié son ouvrage à l'archiatre Andromaque. On n'a aucun renseignement sur sa vie ni sur ses autres écrits. Nous possédons de lui un Glossaire qui contient des renseignements précieux, soit sur l'histoire littéraire des écrits hippocratiques, soit sur l'interprétation des expressions difficiles qu'ils renferment. Il avait sans doute composé d'autres commentaires sur Hippocrate; car, parlant des deux livres des *Prorrhétiques*, il dit qu'il montrera *ailleurs* que ces livres ne sont pas d'Hippocrate. Dans un autre endroit, il dit qu'il fera voir qu'Hippocrate et Dioclès se sont trompés sur les prétendus cotylédons de la matrice. Il nous a donné une liste arrangée méthodiquement des écrits hippocratiques; c'est la plus ancienne que nous ayons, et l'on voit par la remarque d'Érotien sur les *Prorrhétiques*, que cette liste ne contient pas seulement les écrits qu'il juge être de la main d'Hippocrate lui-même. La division qu'Érotien a adoptée est en livres sémiotiques; livres relatifs à la recherche des causes et à l'étude de la nature; livres de thérapeutique; livres de diététique; livres de mélanges, *Aphorismes* et *Épidémies*; enfin livres relatifs à l'exercice de l'art. Foes a suivi, dans son édition, cette division. Je discuterai

plus loin la liste donnée par Érotien. Remarquons cependant ici qu'elle contient des traités que nous ne possédons plus ; que certains traités auxquels l'antiquité a donné le titre d'hippocratiques n'y figurent pas ; et que plusieurs traités qui se trouvent dans la Collection telle que nous l'avons, n'y sont pas nommés.

Le *Glossaire* d'Érotien suit un ordre alphabétique en tant que tous les mots qui commencent par la même lettre sont mis ensemble; mais l'ordre alphabétique n'est plus conservé sous le chef de chaque lettre, et l'examen comparé de la préface et du *Glossaire* lui-même, montre que le lexique d'Érotien a été interverti de la manière la plus complète par quelque copiste qui s'est cru fort habile, et qui n'a été que maladroit. Heringa, qui a discuté ce point de critique, a fait clairement voir que l'ordre d'Érotien avait été celui-ci : après avoir dressé sa liste des écrits hippocratiques, le commentateur a pris, dans le traité porté le premier sur cette liste, tous les mots qu'il voulait expliquer; il en a fait autant pour le second, et ainsi de suite jusqu'au dernier. De cette façon, le lecteur voyait, d'un seul coup d'œil, à quel traité le mot expliqué appartenait, et Érotien échappait ainsi au reproche adressé par lui à Glaucias, lequel avait noté exactement à chaque mot les traités où ce mot se trouvait, mais avait ainsi grossi considérablement son ouvrage. Dans l'état où nous avons maintenant le lexique d'Érotien, il n'est pas possible, dans un grand nombre de cas, de rapporter le mot interprété à l'écrit hippocratique d'où il vient. Plusieurs expressions, dont Érotien donne l'explication, ne se retrouvent pas dans la collection hippocratique telle que nous la possédons. Sans doute quelques-uns de ces mots appartiennent aux écrits perdus d'Hippocrate; mais, certainement, l'absence de la plupart est du fait des copistes qui ont souvent substitué les gloses mises en marge au mot hippocratique ancien et plus obscur; les manuscrits en fournissent plusieurs exemples.

D'Érotien à Galien, c'est-à-dire de l'an 50 à l'an 150 après J.-C., nous rentrons dans une période où les commentateurs d'Hippocrate ont complètement péri. Cependant cette époque n'a pas été improductive sur le sujet qui m'occupe en ce moment, et plusieurs médecins ont travaillé à l'explication du texte hippocratique. Remarquable influence de ces livres qui se trouvent placés à l'origine de l'histoire et de la science : tous les âges en reprennent l'interprétation, et tous y trouvent de quoi alimenter la méditation, de quoi fortifier l'intelligence.

Sabinus a été un des commentateurs d'Hippocrate les plus distingués de cette période. Galien le cite souvent, tout en en faisant la critique; mais, dans son *Traité sur ses propres ouvrages*, il lui rend plus de justice, et il dit que Sabinus et Rufus d'Éphèse (ces deux noms sont presque toujours réunis par Galien) avaient mieux compris que la plupart des autres commentateurs la pensée d'Hippocrate. Sabinus tendait généralement à trancher dans le vif et à changer du tout au tout les leçons qu'il ne pouvait pas comprendre. Galien en rapporte plusieurs exemples; ainsi, on lit dans le *Sixième livre des épidémies* deux mots obscurs, *Verdeur brillante*; Sabinus, ne les comprenant pas, lit : *Couleur brillante.* Ce qu'il a fait de plus singulier dans ce genre est, peut-être, le changement qu'il a introduit dans un passage du *Traité de la nature de l'homme.* L'auteur hippocratique a dit : *Je soutiens que l'homme n'est composé uniquement ni d'air, ni d'eau, ni de terre, ni de toute autre chose.* Sabinus avait transformé ce passage de la manière suivante : *Je soutiens que l'homme n'est composé ni d'air, comme Anaximène le prétend, ni d'eau, comme le dit Thalès, ni de terre comme l'assure Xénophane dans un de ses écrits.* Il est difficile de juger, d'après le texte de Galien, si c'était la plus inexcusable des additions, ou une simple explication intercalée sous forme de parenthèse. En général, les explications de Sabinus paraissent avoir eu quelque chose de subtil et de bizarre; ainsi, voulant interpréter les mots *respiration élevée*, il dit que la respiration est ainsi appelée parce qu'elle se fait du bout des narines, l'inflammation obstruant le calibre de la trachée-artère, et l'attraction de l'air ne pouvant plus se faire dans l'intérieur du poumon. Ce que disait Sabinus sur les *urines huileuses* n'était pas plus heureux. « Les substances huileuses sont, dit-il, l'aliment de la nature animale, comme l'huile » l'est du feu; une urine huileuse indique que la nature ne prend pas ses aliments, et est

» ainsi un signe funeste. » Galien blâme beaucoup Sabinus d'avoir dit métaphoriquement qu'*une maladie dressait des embûches*. Ce n'est cependant pas autre chose que notre locution *maladie insidieuse*. Sabinus avait dit, en expliquant un passage, que la pression des fragments d'os, ou de la main même du chirurgien sur le cerveau, produisait le délire. A quoi Galien réplique, que sans doute Sabinus n'avait jamais vu un trépané, car autrement il aurait su, qu'en appuyant sur les méninges avec le doigt on produit, non pas du délire, mais un coma profond.

Au sujet du malade couché dans le jardin de Déalcès, Sabinus assure que cette circonstance a concouru à la production de la maladie. « En parlant du jardin, dit-il, Hippocrate a » voulu indiquer qu'il fallait y voir le point de départ de la fièvre ; l'homme n'est pas un » animal herbivore; une nourriture inusitée fit éprouver un changement fâcheux à ce » malade. » Galien se moque de Sabinus, et il lui reproche de s'être arrêté à de pareilles futilités, tandis qu'il avait, s'il prétendait donner quelque réalité à des explications sans importance, tant à dire sur le mauvais air des jardins.

Il est probable que Sabinus avait commenté l'ensemble des œuvres hippocratiques ; cependant les citations que l'on trouve dans Galien ne sont relatives qu'aux *Epidémies*, au *Traité de la nature de l'homme*, au *Traité des humeurs* et aux *Aphorismes*. Pour ce dernier écrit, on le conclut de ce qu'un commentateur postérieur, Julien, qui avait interprété les *Aphorismes*, s'était beaucoup plus occupé des explications de Sabinus que du texte même de son auteur.

Aulu-Gelle nous apprend que Sabinus avait aussi commenté le *Traité de l'aliment*, et, à ce propos, il fait l'éloge de ce médecin. Il le cite au sujet du passage obscur : *la naissance à huit mois est et n'est pas.* Sabinus expliquait cela en disant : « Elle est, car le produit de » l'avortement parait comme animal; elle n'est pas, car il meurt dans la suite. C'est une » naissance en apparence pour le moment; mais ce n'est pas une naissance effective. »

Son disciple Métrodore s'était aussi livré sur Hippocrate à des travaux de critique; Galien ne le cite que rarement et à propos de son maître.

Rufus d'Éphèse, médecin célèbre, qui vécut sous Trajan, consacra une partie de son temps à l'étude des monuments hippocratiques. Galien, qui était peu disposé à flatter ses prédécesseurs dans ce genre de travail, lui accorde, ainsi qu'à Sabinus, le mérite *d'avoir été très versé dans l'étude des écrits d'Hippocrate*. Nous ne savons pas au juste quels sont les écrits hippocratiques que Rufus avait commentés. Galien, qui seul nous donne quelques renseignements sur ce sujet, nous prouve, par les citations qu'il rapporte, que Rufus avait commenté les *Aphorismes*, les *livres des Épidémies*, le *Premier livre des Prorrhétiques*, le *Traité des humeurs* ; c'est là tout ce que nous savons de ses commentaires sur les écrits hippocratiques. Galien dit que Rufus s'efforçait toujours de conserver les vieilles leçons du texte. On voit, par quelques lignes que Galien a conservées du commentaire de Rufus sur le *Premier livre des Prorrhétiques*, que le médecin d'Éphèse estimait peu les travaux de Zeuxis : « Zeuxis, dit-il, s'il faut aussi en faire mention, qui fuit ordinairement la raison, » en donne ici une preuve, car rencontrant une erreur, il l'a conservée; il veut qu'on » interprète (il s'agit d'un passage du *Premier livre des Prorrhétiques*) urine cuite, » *oura pépona*, comme signifiant urine purulente et épaisse : chose fâcheuse ; ne sachant » pas que la coction des urines est comptée parmi les phénomènes les plus utiles. » Rufus voulait qu'on lût, *urines rendues avec douleur, oura épipona.* L'auteur du commentaire sur les *Aphorismes*, attribué à Oribase, nous apprend que Rufus avait divisé ce traité en quatre sections, et Soranus en trois. On peut croire, d'après cette remarque, que Soranus (le commentaire ne dit pas lequel), avait aussi fait quelque travail sur les *Aphorismes* ; il ne reste aucune trace de ce travail, s'il a existé.

Malgré les divisions, les coupures différentes, les *Aphorismes* se sont toujours suivis dans le même ordre : Marinus en fournit une preuve. Dans la septième section, au lieu de : *dans les brûlures considérables, les convulsions ou le tétanos est fâcheux*, Marinus lisait : *dans les blessures considérables*, ajoutant que l'aphorisme suivant justifiait cette leçon. En effet,

l'aphorisme suivant est relatif aux blessures, et il a conservé la place qu'il avait du temps de Galien et de Marinus. Or, celui-ci est antérieur d'une cinquantaine d'années au médecin de Pergame, qui a laissé les *Aphorismes* dans l'ordre où ils étaient avant lui. Marinus a été célèbre par ses travaux anatomiques; il paraît n'avoir commenté que les *Aphorismes* d'Hippocrate. Galien le cite un peu plus loin, au sujet d'un aphorisme difficile à interpréter.

Quintus fut disciple de Marinus, et très versé dans l'anatomie; il est cité comme ayant commenté les *Épidémies* et les *Aphorismes*. Galien fait peu de cas du commentaire de Quintus. Ce dernier, en effet, d'après la seule ligne qui nous ait été conservée de lui, attaquait une théorie fondamentale d'Hippocrate, théorie chère à Galien. C'est une opinion exprimée, en divers endroits et sous diverses formes, dans la collection hippocratique, que la constitution atmosphérique étant connue, on peut en déduire quelles seront les maladies régnantes. Cette opinion est-elle, dans les écrits hippocratiques, un résultat d'une observation directe ou de la théorie, c'est une question que je n'examinerai pas ici pour le moment. Mais pour les successeurs d'Hippocrate et pour Galien, le rapport entre la constitution atmosphérique et les maladies, dérivait bien moins de l'observation que des doctrines sur les quatre humeurs et sur les qualités élémentaires du chaud et du froid, du sec et de l'humide. Or, Quintus prétendait que ces rapports étaient connus par la seule expérience et sans le raisonnement sur la cause. On comprend, d'après cette remarque, que Galien ait blâmé d'une manière absolue les commentaires de Quintus, mais rien ne prouve que ce blâme soit mérité. Au reste, il faut remarquer que Quintus, rangé par Galien parmi les médecins illustres, n'a rien écrit par lui-même; c'était Lycus de Macédoine qui avait été le rédacteur du commentaire de Quintus, son maître; Lycus composa en outre des commentaires qui lui appartiennent. C'est ce Quintus qui, sentant le vin, et prié par son malade de s'éloigner, à cause de cette odeur, répondit : « Vous pouvez bien la supporter, puisque moi je supporte celle de votre fièvre. » Quintus fut expulsé de Rome par les intrigues des autres médecins; on l'accusa de tuer les malades; mais Galien assure qu'il avait excité une jalousie telle, par sa supériorité dans l'art du pronostic, que ses collègues se liguèrent contre lui et le forcèrent à déserter la capitale.

Il s'était formé plusieurs écoles différentes qui avaient leurs théories, et qui jugeaient Hippocrate d'après ces théories mêmes. C'est ce qui irrite souvent Galien contre les écrivains appartenant à la secte des empiriques, ou à celle des méthodiques, ou à celle des pneumatiques. Quintus avait, comme on vient de le voir, opposé sa doctrine à celle d'Hippocrate; Lycus de Macédoine, son disciple, fit de même. Il avait commenté les *Épidémies*, les *Aphorismes*, et le *Traité des Humeurs*. On voit, par les citations de Galien, que Lycus avait critiqué l'histoire d'un malade du *Troisième livre des épidémies*, en y opposant certains passages des *Prorrhétiques* et un aphorisme; c'est un des commentateurs que Galien traite le plus mal. « Qui supporterait, dit-il, l'impudence de Lycus le Macédonien, l'ignorance » d'Artémidore, la prolixité et les discours incohérents des autres? » Il lui reproche, ce qui est sans doute plus fondé, de n'avoir pas été fidèle à sa propre doctrine, et d'avoir mêlé aux raisonnements des empiriques des raisonnements empruntés aux dogmatiques; et il ajoute, avec raison, qu'il faut interpréter un auteur en se mettant à son point de vue, Asclépiade en admettant les pores et les atômes, Hippocrate en admettant les humeurs. Cependant Lycus ne fut point un médecin aussi méprisable que Galien le prétend; il s'était livré avec distinction à l'étude de l'anatomie, et dans un long morceau que Galien cite, et où Lycus combat l'aphorisme *que les corps qui croissent ont le plus de chaleur innée*, on le voit certainement plus fidèle que Galien à l'observation pure et simple.

Artémidore, surnommé Capiton, donna une édition complète des livres d'Hippocrate, qui fut très-favorablement accueillie par l'empereur Adrien. Galien ajoute que, de son temps, elle était encore très recherchée. Ce qu'il reproche le plus à Artémidore, c'est la licence avec laquelle cet éditeur avait altéré le texte, en dépit de la consécration que ce texte avait reçue par les commentateurs les plus anciens; il en rapporte bon nombre de preuves. Ainsi Artémidore, quand le sens le gêne, ne se fait pas faute d'ajouter une négation. On lit dans un

passage du *Sixième livre des épidémies* une phrase dont le sens ne paraît pas clair à Galien, et qui est en effet fort obscure. Elle est ainsi conçue : *clavicule saillante, veines transparentes* : Artémidore changea cela en : *la pléthore excessive est saillante, les veines sont transparentes.* Galien dit qu'il a trouvé, dans tous les manuscrits consultés par lui, l'ancienne leçon; que les commentateurs, s'ils avaient rencontré quelque part la phrase d'Artémidore, ne se seraient donné aucune peine pour interpréter un texte aussi clair, et que rien n'autorisait l'éditeur à faire un changement aussi considérable. Artémidore avait supprimé l'ionisme dans plusieurs cas, sinon dans tous. Son édition a été certainement une cause influente de l'altération si fréquente de l'ionisme des écrits hippocratiques.

Son parent, Dioscoride, qu'il ne faut pas confondre avec l'auteur du *Traité de matière médicale*, plus ancien que lui, publia aussi une édition complète des œuvres d'Hippocrate, qui paraît avoir eu une grande conformité avec celle d'Artémidore, et à laquelle Galien distribue à peu près le même blâme et le même éloge. Elle donne lieu à quelques détails curieux sur l'ancien état de la Collection hippocratique. Les manuscrits du *Troisième livre des épidémies*, que renferme la Bibliothèque Royale, présentent, après la série des seize malades dont l'histoire termine ce livre, un passage d'une vingtaine de lignes qui, dans presque tous les imprimés, est placé avant l'histoire de ces seize malades. Galien nous donne l'explication de l'une et l'autre dispositions. Le passage en question était mis, dans les anciennes éditions des œuvres hippocratiques, après l'histoire des seize malades. Dioscoride reconnut qu'il y avait eu transposition, et, dans son édition, il le remit à la place qu'il occupe aujourd'hui dans nos imprimés. Galien le loue de cet arrangement; cependant lui, dans son commentaire, suit l'ancien texte; l'on voit que nos manuscrits de Paris représentent l'arrangement antérieur à Dioscoride; mais les imprimés prouvent ou qu'il nous est arrivé une copie de l'édition de ce médecin, ou que nos éditeurs ont suivi son conseil. Il avait eu soin de mettre des titres aux différentes sections des écrits hippocratiques. Ainsi dans l'endroit du *Troisième livre des épidémies* qui commence par ces mots : *année chaude, pluvieuse*, Dioscoride avait mis en titre : *Constitution chaude et humide*. Les autres exemplaires n'avaient rien de semblable; cependant quelques-uns avaient : *Constitution, (catastasis)*. Dioscoride se prétendait plus grammairien que les autres éditeurs, et il avait marqué d'un signe certains passages, comme Aristarque faisait pour les vers d'Homère qu'il suspectait. C'est sans doute à cause de cette prétention qu'il avait changé plusieurs mots usités en d'autres anciens et inusités, sans rien changer au sens, et seulement pour substituer des archaïsmes aux locutions vulgaires. Il paraît cependant, d'après un passage de Galien, que Dioscoride respectait assez son texte pour mettre à côté de la nouvelle leçon qu'il adoptait, l'ancienne qu'il rejetait. Ce soin faisait ressembler son édition aux nôtres, dans lesquelles nous notons les variantes des manuscrits. Dioscoride faisant une correction, et ajoutant qu'il n'avait trouvé que dans deux exemplaires la leçon regardée comme l'ancienne, Galien dit que, pour lui, ayant parcouru les bibliothèques publiques et privées, il n'avait trouvé que la vieille leçon. Dioscoride, que Galien, pour le distinguer des autres Dioscoride, appelle *le jeune*, *celui qui a vécu du temps de nos pères*, avait composé un glossaire des mots hippocratiques. Mais quoique cet ouvrage fût formé de plusieurs livres, il ne contenait pas l'explication du tiers ou même du quart de ces mots. Dioscoride n'avait pas, à ce qu'il semble, fait une distinction exacte des termes qu'il fallait interpréter, et il avait donné place dans son glossaire aux mots les plus usités, aux expressions les plus claires. « Si quelqu'un ignore, dit Galien, ce que signifient « *amphô, amphiesma*, et autres semblables, nous le « renvoyons à Dioscoride et à ceux qui se sont complus à donner de pareilles explications. »

En outre, il avait copié de longs passages de Niger, de Pamphile, de Dioscoride d'Anazarbe, et avant eux de Cratevas, de Théophraste, d'Héraclide de Tarente, et d'une foule d'autres, sur les arbres, les herbes, les substances minérales, les poissons et les animaux dont il est fait mention dans les œuvres hippocratiques. Ces détails, qui ont paru superflus à Galien, nous auraient été fort utiles, et il est certainement très-regrettable que l'ouvrage de Dioscoride ne soit pas parvenu jusqu'à nous. Il avait en outre exposé les noms des villes

les plus connues, des astres les plus remarquables que, dit Galien, un enfant même n'ignore pas. Au reste, malgré toutes ses critiques, Galien, ainsi qu'on le voit par son *Glossaire*, a souvent consulté Dioscoride.

Artémidore Capiton et Dioscoride ont certainement contribué à entretenir l'étude des œuvres hippocratiques, et ces deux éditeurs, quoiqu'il ne reste que des traces à demi-effacées de leur œuvre, méritent un souvenir de celui qui, plus de seize siècles après eux, entreprend la même tâche.

Galien cite un petit nombre de fois un commentateur des *Aphorismes*, Numésianus; il donne très peu de détails sur ce médecin; seulement il paraît en faire cas; car, après avoir rapporté une interprétation mauvaise, suivant lui, d'Artémidore et de Numésianus, il ajoute: « Cela ne m'étonne pas dans Artémidore, puisqu'on trouve dans ses commentaires une foule » d'erreurs; mais cela m'étonne de Numésianus, qui est un homme de sens et qui n'a pas » l'habitude de se perdre en paroles vides. »

Galien cite, en même temps que Numésianus, un auteur encore plus inconnu, nommé Dionysus, qui avait aussi commenté les *Aphorismes*.

Pélops, disciple de Numésianus, avait composé un écrit intitulé: *Introductions hippocratiques*, qui était au moins en deux livres, et où il avait soutenu très vivement que le cerveau est l'origine non seulement des nerfs, mais encore des veines et des artères. C'était défendre l'opinion qui se trouve exprimée dans l'appendice du *Traité de la nature de l'homme*. Galien regarde cette assertion de Pélops comme la plus surprenante et la plus incroyable; d'autant plus que Pélops, dans son *Troisième livre de l'anatomie des veines*, les faisait venir du foie. Pélops avait traduit les *Aphorismes* en latin, rendant avec beaucoup de soin le mot pour le mot. Le maître de Galien disait que la vie humaine se divise en cinq parties, l'oisive, la laborieuse, la virile, la sénile, et la décrépite. L'oisive est celle de la première enfance où l'intelligence n'est pas développée; la laborieuse, celle où commencent les exercices et les travaux de la jeunesse; la virile, celle qui se distingue par la force de l'âge; la sénile, celle où l'on voit le déclin de la vigueur; la décrépite, qui est dite bonne ou mauvaise, comme la fin de toute chose.

Satyrus et Phécianus ou Éphicianus (car c'est le même personnage, et il ne faut pas en faire deux individus différents, comme Ackermann, dans la *Bibliothèque grecque*) avaient aussi commenté tout ou partie des œuvres d'Hippocrate. Ils avaient été tous deux disciples de Quintus, et tous deux maîtres de Galien. Pélops aussi avait été précepteur du médecin de Pergame, qui l'avait écouté après Satyrus. Celui-ci suivit très exactement les leçons de son maître Quintus, n'y ajoutant, n'y n'en retranchant rien; Phécianus employa, dans l'explication des doctrines hippocratiques, les dogmes du stoïcisme, qu'il embrassa. Galien le dit à propos d'une opinion sur la sensation, qu'un philosophe stoïcien soutenait, et que Phécianus adopta. On trouve l'indication, que Phécianus expliqua, entr'autres, le livre de l'*Officine du médecin*, et lui et Satyrus le traité des *Humeurs*.

Le dernier commentateur, avant Galien, qui me reste à nommer est un médecin d'Alexandrie nommé Julien, qui avait composé quarante-huit livres contre les *Aphorismes* d'Hippocrate. Nous avons de Galien un petit écrit polémique contre le deuxième livre de Julien, lequel livre était tout entier consacré à la réfutation du second aphorisme de la première section. Galien traite très mal Julien. « Je demande, dit-il, la permission de punir son » ignorance en termes rudes, dont je n'ai pas l'habitude de me servir. » D'abord, il n'est pas vrai que Galien ménage tant ses termes dans sa polémique; puis, à en juger par les courts fragments que Galien nous a conservés, Julien ne paraît pas un médecin si méprisable. Il fait des objections très fondées à la théorie qui place la cause des maladies dans les humeurs: il dit que, si cette théorie était vraie, on n'aurait besoin contre toute affection que de moyens évacuants: la saignée, les phlegmagogues et les cholagogues quand le mal serait dans le sang, la pituite ou la bile. « Ils ne me persuaderont jamais, ni à moi, ni à eux, » disait-il en parlant des médecins ses adversaires, qu'ils savent ce qu'est la nature, grand » mot qu'ils vont répétant de tous côtés, et dont ils font, tantôt une substance simple,

» tantôt un mélange de substances, tantôt une combinaison du froid et de l'air. »

Il faut placer à une époque incertaine, mais avant Galien, qui le cite, un médecin anonyme qui avait composé un *Traité sur le régime suivant Hippocrate*, et qui l'avait dédié à Victor, consul romain.

On peut juger, après une si longue énumération, s'il est vrai que l'étude d'Hippocrate était négligée du temps de Galien, et que ce médecin ait eu le mérite de tirer de l'oubli, où ils étaient tombés, les écrits de l'asclépiade de Cos.

Avant de quitter tous ces commentateurs et de passer à Galien, il ne sera pas inutile de rappeler le jugement que le médecin de Pergame a prononcé sur eux en masse. En l'absence de leurs écrits, ce sera un renseignement sur ce qu'ils ont pu être. Il est très probable aussi que la liste de commentateurs, que j'ai dressée, ne contient pas tous ceux qui avaient travaillé à la critique des écrits hippocratiques. Nous n'avons là que les noms qui se trouvent cités dans les écrivains qui sont parvenus jusqu'à nous; mais le nombre en était sans doute plus grand, et Galien parle souvent des commentateurs en général, sans en nommer un en particulier. Je donne ici l'avis de Galien sur eux, j'ai indiqué plus haut, en certains cas, les restrictions qu'il faut y apporter.

Les commentateurs avaient fait beaucoup de recherches sur les noms des malades et sur leurs habitations. Ainsi, dans le *Troisième livre des épidémies*, Hippocrate ayant dit qu'Hermocrate demeurait auprès de la nouvelle muraille, certains commentateurs prétendaient que cette circonstance avait été notée à dessein, parce que une nouvelle construction est malsaine; d'autres, les contredisant, voulaient prouver que ce n'était pas à cause de la chaux qu'Hippocrate avait fait mention de la nouvelle muraille, mais parce que cette bâtisse avait gêné l'accès de l'air et du soleil à la maison qu'Hermocrate habitait.

Les commentateurs s'attachaient à prouver qu'Hippocrate avait bien fait de noter la patrie du malade; car, ajoutaient-ils, Asclépiade a dit que les habitants de Parium étaient particulièrement soulagés par la saignée. Galien les blâme beaucoup de ces inutilités. Plusieurs des commentateurs, négligeant le point de vue médical et ne s'occupant que de l'interprétation grammaticale, vont au plus facile. Ainsi, dans un endroit du *Sixième livre des épidémies*, où les squames du pityriasis de la tête sont mentionnées, en même temps que le développement d'air dans l'intérieur du corps, ils ne s'inquiètent nullement de ce qui se présente chez les malades; mais, prenant les mots tels qu'ils sont donnés, ils s'efforcent d'expliquer le texte, en disant que les squames sont engendrées par des humeurs portées vers la tête, que ces humeurs sont entraînées vers les parties élevées par un air chaud, et que, pour cette raison, il s'agit, dans le passage susdit, d'air et de flatuosités. Galien combat une telle interprétation, en remarquant qu'il a vu beaucoup de personnes atteintes de pityriasis du cuir chevelu, sans aucun développement de flatuosités; et il ajoute, que le passage en question ne peut être expliqué que médicalement, et que l'interpréter ainsi, mot à mot, c'est se borner à lire les livres des anciens médecins comme ceux des historiens, Hérodote et Ctésias, et renoncer à y chercher des enseignements utiles à l'art.

Ailleurs il dit: « J'admire les commentateurs, ils prétendent seuls comprendre des pas-
» sages énigmatiques que personne ne comprend; quant aux propositions qui sont claires
» pour tout le monde, ce sont les seules qu'ils ne comprennent pas. »

Galien, continuant ses reproches aux commentateurs, dit: « Qu'un d'eux ait à lire une
» telle observation: *le premier jour on tira à la malade une livre et demie de sang, le*
» *troisième guère plus d'une demi-livre, car il y avait huit onces*. Le professeur commen-
» tateur expliquera ce que les Grecs appelaient livre et once; le médecin voudra savoir
» quels signes indiquaient la saignée. Cela vaut mieux que de rechercher duquel des Pro-
» dicus Hippocrate a entendu parler. » Galien a raison à certains égards. Cependant si les anciens commentateurs que le médecin de Pergame critique ainsi étaient arrivés jusqu'à nous, nous y trouverions des renseignements historiques plus intéressants et plus utiles que certaines longues dissertations médicales où il ne fait que développer ses hypothèses favorites. Il les blâme de rapporter, à propos d'une proposition, toutes les propositions sembla-

bles qui se trouvent dans la collection hippocratique, prétendant qu'il faudrait une année pour lire de tels ouvrages qui, ainsi, restent sans utilité. Le blâme de Galien a pu être juste; néanmoins il ne serait pas indifférent pour nous de posséder les anciens commentaires faits sur ce modèle.

Certains commentateurs, quand même ils le voudraient, ne pourraient trouver les bonnes explications, parce qu'ils n'ont aucune expérience des choses elles-mêmes; ils se sont occupés de l'interprétation des mots, et ils sont devenus ce qu'on appelle médecins en paroles. Ce qu'Hippocrate a très clairement dit, les commentateurs l'expliquent mal à cause de leur ignorance en médecine; mais ils voient clair dans les propositions obscures, et prennent sur eux d'en changer arbitrairement le texte, bien qu'ils ne s'entendent pas sur l'explication. Ils n'arrangent pas les interprétations d'après les textes, mais ils arrangent les textes d'après les interprétations qu'ils ont imaginées.

Veut-on avoir un exemple de la manière dont certains commentateurs expliquaient les écrits hippocratiques? Il est dit dans le *Sixième livre des épidémies : toux sèche, non férine.* Qu'est-ce qu'une toux férine, se sont-ils demandé? Les uns ont prétendu que c'était une toux produite par des vers placés à l'orifice de l'estomac; les autres ont soutenu qu'il s'agissait de la toux des phthisiques, dont les ongles se recourbent comme ceux des animaux. Il est certain que ce ne sont pas ces explications alambiquées et absurdes qui rendent regrettable la perte des anciens commentaires.

Le mot *coma* dont Hippocrate se sert pour exprimer la propension morbide au sommeil, avait fourni matière à des explications si longues qu'elles formaient, dans les ouvrages de certains commentateurs, un volume tout entier.

Les grands travaux de Galien sur Hippocrate ont été conservés pour la plupart; aussi je ne m'y arrêterai pas long-temps. Nous possédons de lui des commentaires sur le *Traité de la nature de l'homme*; sur le *Régime des gens en santé* (ces deux n'en faisaient qu'un dans l'antiquité); sur le *Régime dans les maladies aigues*; sur le *Pronostic*; sur le *Premier livre des prorrhétiques*; sur les *Aphorismes*; sur le *premier*, le *deuxième*, le *troisième* et le *sixième livre des Épidémies*; sur le *Traité des fractures*; sur le *Traité des articulations*; sur le *livre de l'Officine du médecin*; sur le *Traité des humeurs*; des fragments de son commentaire sur le *Traité des airs, des eaux et des lieux*, et sur le *Traité de l'aliment*, et un *Glossaire* sur les mots difficiles de la collection hippocratique. Nous avons complètement perdu les commentaires sur le *livre des Ulcères*; sur le *livre des Plaies de la tête*; sur le *livre des Maladies*, et sur celui *des affections*; un *Traité sur l'anatomie d'Hippocrate*, en six livres; un *Traité pour expliquer les caractères qui se trouvent dans le troisième livre des Épidémies*, promis, sinon exécuté; un *Traité sur le dialecte d'Hippocrate*; enfin un *livre sur les véritables écrits du médecin de Cos.* L'indication de tous ces commentaires se trouve dans la notice que Galien a composée sur ses livres propres. Galien, en différents endroits de ses commentaires, annonce qu'il écrira un livre sur les recherches historiques auxquelles donnent lieu les ouvrages hippocratiques, ajoutant que de pareilles recherches sont placées hors de son objet actuel, et que ses commentaires sont tout entiers réservés aux explications médicales. Il est certain qu'une division ainsi établie marque beaucoup de jugement, et un égal discernement de ce qui est pratique de l'art et érudition; il est fâcheux que ce traité ne soit pas arrivé jusqu'à nous.

Il ne nous reste donc de ses commentaires que la partie médicale. Quoique son but ait été presque uniquement d'en faire un enseignement de la médecine, cependant il a été forcé, par la nature même de son sujet, d'entrer dans des détails philologiques à propos des différentes leçons que présentaient, de son temps, les manuscrits, et des différentes interprétations qu'avaient données ses prédécesseurs. En cela, il s'est montré généralement critique habile et sensé. « La règle, dit-il, qui m'a paru préférable à suivre, a été de conserver la » leçon ancienne, et de m'efforcer de l'expliquer; je n'ai essayé d'y introduire une correc- » tion plausible, que lorsqu'il m'a été impossible d'en tirer un sens. Je préfère les leçons » anciennes, même lorsqu'elles paraissent obscures et d'une explication difficile, car c'est

» une raison de croire qu'elles sont véritables : les anciens commentateurs les admettent ; » et, s'ils avaient osé les changer, ils n'auraient pas manqué de leur donner un sens plus » clair. »

« Autre est l'enseignement, dit-il ailleurs, que l'on donne directement sur un sujet ; autre » est celui qui a pour objet l'explication d'un texte : dans le premier cas, il suffit d'exposer » les choses telles qu'elles sont ; dans le second, il faut d'abord connaître l'opinion de l'au- » teur ancien. Ce n'est donc qu'après une étude préliminaire qu'on peut écrire le commen- » taire. Le sens du texte étant une fois déterminé, reste à examiner s'il est conforme ou non » à la vérité. »

On voit par ces citations que Galien avait parfaitement compris les devoirs d'un médecin critique, et qu'il avait fait une part aux recherches historiques que réclamaient la personne et les écrits d'Hippocrate ; une part à la correction du texte ; une part enfin, et la plus grande, à l'explication médicale. Aussi ses commentaires offrent une source précieuse de renseignements qui aident beaucoup à comprendre les écrits hippocratiques. On ne peut trop faire usage des conseils, des corrections et des explications d'un homme qui se donnait le soin de consulter les manuscrits, qui avait à sa disposition d'antiques bibliothèques, maintenant anéanties, qui possédait de très grandes connaissances dans la philosophie et les sciences, et qui est resté un maître dans la médecine. Le défaut de ses commentaires est non pas tant la prolixité, comme on l'a souvent dit, que le désir de soutenir ses propres théories à l'aide des écrits hippocratiques. Aussi néglige-t-il, dans ces écrits, les théories qui ne concordent pas avec les siennes, et il exalte outre mesure celles qui, comme la doctrine des quatre humeurs, forment la base de son propre système. Un autre défaut, c'est qu'il est extraordinairement avare d'observations, de faits particuliers et de descriptions de maladies. Nous goûterions davantage les développements sur ses théories, s'il y avait joint, comme Hippocrate dans les *Épidémies*, l'histoire d'un certain nombre de ses malades.

Galien répète à diverses reprises, qu'Hippocrate ne s'est pas occupé des maladies en historien, comme Thucydide de la peste d'Athènes. Il assure que l'auteur athénien n'a écrit que pour le vulgaire, et n'a dit que des choses sans portée scientifique. Je ne puis nullement partager l'opinion de Galien. La description de Thucydide est tellement bonne qu'elle suffit pleinement pour nous faire comprendre ce que cette ancienne maladie a été ; et il est fort à regretter que des médecins tels qu'Hippocrate et Galien n'aient rien écrit sur les grandes épidémies, dont ils ont été les spectateurs. Hippocrate a été témoin de cette peste racontée par Thucydide, et il ne nous en a pas laissé de description. Galien vit également la fièvre éruptive qui désola le monde sous Marc-Aurèle, et qu'il appelle lui-même la longue peste. Cependant excepté quelques mots épars dans ses volumineux ouvrages, excepté quelques indications fugitives, il ne nous a rien transmis sur un événement médical aussi important, à tel point que, si nous n'avions pas le récit de Thucydide, il nous serait fort difficile de nous faire une idée de celle qu'a vue Galien, et qui est la même (comme M. Hecker s'est attaché à le démontrer) que la maladie connue sous le nom de *Peste d'Athènes*. C'était une fièvre éruptive, différente de la variole, et éteinte aujourd'hui. On a cru en voir des traces dans les *charbons* des livres hippocratiques.

Galien est le dernier des grands médecins de l'antiquité ; il s'en trouve après lui d'estimables, mais ils ne sont plus créateurs, et les meilleurs d'entr'eux luttent en vain contre la décadence de la science. Les commentateurs qui viennent après lui, nous intéressent beaucoup moins que ceux qui l'avaient précédé. D'une part, ils s'éloignent de plus en plus de l'ancienne médecine ; les livres disparaissent par les incendies, par les guerres ; on néglige de les recopier tous ; les sources deviennent moins abondantes, les documents moins authentiques ; de sorte que nous trouvons dans les commentateurs récents peu de renseignemens qui ne soient pas déjà dans les commentateurs anciens, et surtout dans Galien. D'une autre part, l'originalité leur manque généralement ; leur admiration pour l'auteur qu'ils commentent, croît avec leur impuissance ; et les explications médicales qu'ils donnent, sont, comme les renseignemens historiques qu'ils contiennent, inférieurs à ce qui provient d'une plus

haute antiquité. Je m'étendrai donc peu sur ces commentateurs, qui d'ailleurs ne sont pas très nombreux.

Nous ne savons rien sur Domnus et Attalion cités comme commentateurs des *Aphorismes* dans le commentaire attribué à Oribase. Ce dernier ouvrage, comme on l'a démontré, porte à tort le nom du célèbre médecin de l'empereur Julien; il présente des traces évidentes d'une époque postérieure, et n'a jamais été écrit en grec. L'auteur réel en est ignoré. Au reste ce commentaire, à part la préface qui contient quelques renseignements curieux, est tout entier consacré à des explications médicales dont la valeur n'est pas très grande.

D'après le témoignage de Suidas, Philagrius avait aussi écrit sur Hippocrate. Ce médecin fut connu par un grand nombre d'écrits dont quelques fragments nous ont été conservés. Théophile cite deux passages, relatifs aux *Aphorismes*, du commentaire de ce médecin, auquel il donne le nom d'ambulant ou de *périodeute*. Dans le premier il s'agit de l'aphorisme relatif à l'emploi du froid : « J'ai rencontré, dit à ce sujet Philagrius, un malade ayant une » intempérie chaude, ardente de la tête. Ayant employé plusieurs remèdes froids, je n'obtins » aucun amendement; plus tard je lui rasai complètement les cheveux, et je lui appliquai » de la neige sur la tête. De cette façon, l'intempérie fut éteinte, et je le guéris de son mal. » La neige est un moyen que l'on peut employer dans ces cas. »

Ailleurs Philagrius, arrivé à l'aphorisme où il est question de la guérison de l'ophthalmie par le vin pris à l'intérieur, s'étend longuement sur les qualités que doit avoir le vin employé contre les inflammations de l'œil, indique qu'on se servira de vin blanc doux, jeune, et ajoute que, si le malade a la tête susceptible, on coupera le vin avec de l'eau.

Gésius est un autre commentateur des *Aphorismes* d'Hippocrate, ou du moins il les expliquait à ses élèves. Dans le dernier aphorisme de la deuxième section il est dit : qu'une grande taille va bien à la jeunesse, mais se déforme dans un âge avancé. Gésius, quand il en venait là dans ses leçons, disait à ses disciples : « Si vous voulez vous convaincre de la » vérité des paroles d'Hippocrate, vous n'avez qu'à me considérer. » En effet, dans sa jeunesse il avait été d'une taille élevée et d'un bel extérieur ; mais en avançant en âge il était devenu tout courbé.

Asclépius, médecin du reste ignoré, n'est connu que par le scholiaste que M. Dietz vient de publier, et qui le cite comme ayant commenté les *Aphorismes*. Asclépius, qui paraît avoir travaillé sur toutes les œuvres hippocratiques, s'était imposé une bonne méthode, c'était d'expliquer Hippocrate par lui-même. Mais, à en juger d'après le petit nombre d'exemples que Théophile en rapporte, Asclépius avait suivi cette méthode avec peu de jugement et avec un esprit étroit; ainsi, plusieurs commentateurs ayant condamné l'aphorisme qui attribue de l'utilité aux affusions froides dans les douleurs de la goutte et des contractions musculaires, Asclépius le défend: « Le froid, dit-il, est utile dans ces cas, non par sa nature » propre, mais accidentellement et parce que, concentrant la chaleur innée, il la multiplie » et dissipe la cause morbifique. » Cette explication, si elle se tient près des termes d'Hippocrate, est éloignée de son esprit. Ce même médecin rapporte une observation de superfétation dont je lui laisse la garantie : « J'ai vu, dit-il, une femme, qui, étant enceinte, eut des » rapports avec son mari au sixième mois de sa grossesse; au neuvième mois elle accoucha » d'un premier enfant, et, six mois après cet accouchement, elle en mit un autre au monde. »

Étienne d'Athènes cite, dans ses propres commentaires, un auteur qu'il désigne par le nom de *nouveau commentateur*, et qui, ainsi que le conjecture M. Dietz, est sans doute Asclépius. Ce *nouveau commentateur* essaie de prouver que le siége de l'intelligence est dans le cœur. Hippocrate, dans le *Pronostic*, dit que l'inflammation de l'oreille détermine par fois le délire; de là, les interprètes ont tiré la conclusion qu'il plaçait le siége de l'intelligence dans la tête. Le *nouveau commentateur* combat ce point de doctrine : « Ce n'est pas à cause du » cerveau, c'est à cause de la fièvre que le délire est survenu; Hippocrate dit lui-même qu'une » fièvre aiguë s'était établie. La fièvre prend son origine dans le cœur, le délire est produit » par la fièvre, donc l'intelligence est dans le cœur. »

Tous ces commentaires ont péri; il n'en est pas de même de ceux de Palladius. Ce der-

nier, qui porte le nom d'Iatrosophiste alexandrin, et qui a vécu probablement dans le septième ou le huitième siècle de l'ère chrétienne, a composé des explications sur le *Traité des fractures* et sur le *Sixième livre des épidémies*. Les premières ont été publiées en grec par Foës dans son édition d'Hippocrate; les secondes par M. Dietz dans sa collection des scholiastes grecs. Ces commentaires contiennent beaucoup d'emprunts à Galien, et Palladius dit comme lui : « Nous autres médecins nous nous occupons des choses et non des mots. » Malheureusement il a moins de titres pour tenir ce langage que l'illustre médecin de Pergame; et, après avoir lu les commentaires de ce dernier, on ne retirera qu'un médiocre fruit de ceux du professeur d'Alexandrie.

On peut placer, suivant M. Dietz, à peu près au même temps que Palladius, Jean d'Alexandrie, dont il nous reste un fragment d'un commentaire sur le *Traité de la nature de l'enfant*. Cet écrit, qui n'est pas inutile à l'interprétation de l'ouvrage hippocratique, nous apprend que le *Traité de la nature de l'enfant* avait été commenté plusieurs fois. Aucun de ces commentaires n'est venu jusqu'à nous; celui de Jean est le seul qui ait été conservé, encore est-il incomplet. J'y remarque une citation de Démocrite, qui disait : « C'est l'intelligence » qui voit, c'est l'intelligence qui entend, tout le reste dans le corps est aveugle et sourd. » Jean commet l'erreur chronologique de placer Hippocrate après Platon.

On manque de renseignemens sur Étienne d'Athènes. On le confond ordinairement avec un autre Étienne d'Alexandrie; mais, suivant M. Dietz, ce sont deux personnages différents; et celui d'Alexandrie était un alchimiste. On ignore l'époque où Étienne d'Athènes a vécu. M. Dietz ne serait pas éloigné de le faire contemporain de l'empereur Héraclius; cependant il observe qu'il se trouve, dans le commentaire d'Étienne sur le *Livre thérapeutique* de Galien *adressé à Glaucon*, des mots qui paraissent d'une grécité beaucoup plus récente que cette époque. Quoi qu'il en soit, Étienne est certainement le plus important de tous ces commentateurs modernes d'Hippocrate. Nous possédons de lui un commentaire sur les *Aphorismes*, et un autre sur le *Pronostic*. Ces deux ouvrages, qui ont été publiés pour la première fois en grec par M. Dietz, forment un utile complément aux commentaires de Galien, lui-même. On y trouve des explications, des rapprochements et des citations que l'on chercherait vainement ailleurs. M. Deitz a rendu un véritable service à l'érudition médicale en donnant une édition de cet auteur.

Au reste, ce qui ajoute encore à l'incertitude sur Étienne, c'est que des commentaires qui sont identiques dans une grande étendue avec les siens portent le nom de Mélétius. Est-ce Mélétius ou Étienne qui en est l'auteur?

Théophile ou Philothée (car c'est probablement le même nom et le même personnage) est appelé dans les anciens manuscrits médecin, protospathaire, ou chef des gardes, moine et philosophe. Il fut certainement chrétien, et Fabricius croit qu'il vécut du temps de l'empereur Héraclius. On prétend généralement qu'il fut le précepteur d'Étienne, mais M. Dietz est contraire à cette opinion, et il montre que Théophile n'est qu'un abréviateur des explications d'Étienne. Le commentaire qui nous reste de Théophile est sur les *Aphorismes*. Ce Théophile ne fait pas preuve d'indépendance d'esprit à propos de l'aphorisme : « L'afflux du sang dans » les mamelles chez les femmes annonce la folie. » Théophile remarque que Galien regarde cette proposition comme fausse, puis il ajoute : « Comme nous savons qu'Hippocrate ne s'est » jamais trompé, nous ajouterons, pour corriger Galien, que ce phénomène a été observé, » mais rarement, par Hippocrate. Quant à nous, nous n'en avons jamais vu d'exemple.

Il faut mettre, à côté des abréviateurs comme Théophile, Damascius, dont M. Dietz a aussi publié pour la première fois en grec le commentaire sur les *Aphorismes*. Après ces écrivains, les travaux des Grecs vont en se ralentissant de plus en plus, mais les Arabes leur succèdent dans la culture de la médecine; ils traduisent et commentent à leur tour Hippocrate jusqu'au moment où l'Occident reprend le sceptre des sciences.

La traduction latine que Pélops avait donnée des *Aphorismes* n'est pas la seule que l'antiquité ait possédée. Cassiodore, qui avait été ministre de Théodoric, roi des Ostrogoths, cite

une traduction latine d'Hippocrate, qu'il recommande, avec Galien et Cœlis Aurelianus, comme la source de l'instruction médicale.

Je me suis attaché, dans la liste de commentateurs que le lecteur vient de parcourir, à donner autant de détails que je l'ai pu sur ceux dont les écrits ont complètement péri ; passant beaucoup plus légèrement sur ceux qui subsistent encore, et qui, étant entre les mains des médecins, peuvent être facilement consultés.

Cette liste, outre les renseignements qu'elle fournit sur l'étude des livres hippocratiques, sur les hommes qui s'y sont livrés, sur la transmission des doctrines, cette liste, dis-je, donne une solution positive de deux questions capitales dans toute la critique des écrits qui portent le nom d'Hippocrate. Ces deux questions sont : la détermination de la date la plus ancienne à laquelle on peut reporter la collection hippocratique telle que nous la possédons encore, et l'authenticité générale de ces textes dans leur transmission depuis cette date jusqu'à nos jours.

Xénocrite de Cos avait expliqué les mots les plus difficiles de cette collection ; Bacchius, après lui, en avait fait autant ; Philinus avait combattu Bacchius, et Philinus avait été *auditeur* d'Hérophile. Ce que nous savons de ces explications (on le verra dans le chapitre suivant) montre qu'elles avaient porté sur l'ensemble des livres hippocratiques. Ainsi Xénocrite étant antérieur à Bacchius, non seulement les successeurs d'Hérophile, mais encore ses contemporains, ont travaillé sur l'ensemble des livres dits d'Hippocrate. Ce résultat, obtenu par des recherches directes, concorde d'une autre part avec une phrase jetée en passant par Galien, où ce médecin dit que, dès l'époque d'Érasistrate, la dernière partie du traité du *Régime dans les maladies aigues* était jointe à la première. L'époque de la publication de la collection hippocratique est donc forcément reportée au temps même où ont vécu Hérophile et Érasistrate, c'est-à-dire à ce qu'il y a de plus antique dans la fondation des études de médecine et d'érudition à Alexandrie.

Une aussi longue série de commentateurs, qui commence à Hérophile, trois cents ans avant J.-C., et qui se termine plusieurs siècles après, montre que l'art de la critique a embrassé, dans l'antiquité, toutes les parties qui sont de son ressort : corrections du texte hippocratique ; discussions sur l'authenticité des écrits ; et explications sur les théories médicales. A nous, qui venons si longtemps après eux, l'intelligence des doctrines est plus facile que la connaissance des caractères qui font l'authenticité de tel ou tel écrit. Cette lacune dans nos moyens d'exploration donne une importance d'autant plus grande à tout ce qui a été sauvé de la critique ancienne, livres, jugements, conjectures, indices fugitifs, mentions rapides, allusions et citations que l'on voudrait plus développées, mais que l'on chercherait vainement ailleurs. Malheureusement ces écrivains ne nous ont mis que dans un petit nombre de cas en état d'apprécier les motifs qui déterminaient leur opinion sur la légitimité ou l'illégitimité des différents écrits de la collection hippocratique. Si, dans ce qui nous reste d'eux, nous trouvions leurs jugements plus souvent motivés, cela seul nous communiquerait une partie des notions qui leur étaient encore accessibles, et qui ont cessé de l'être pour nous. Malgré cette insuffisance, leur succession si bien suivie, leurs travaux si multipliés, leurs esprits si divers, leur polémique si vive, sont autant de gages et d'assurances pour la critique moderne pendant toute la période de temps qu'ils embrassent. On ne peut nier, après cet exposé, que, toutes les fois qu'ils s'accordent sur un point, leur opinion devient d'un grand poids ; car ils ont beaucoup examiné et beaucoup débattu. Il résulte encore de la suite non interrompue des commentateurs dont je viens de faire passer la revue au lecteur, que les textes des livres hippocratiques sont étudiés, interprétés et fixés dans leur ensemble depuis une antiquité qui ne remonte pas à moins de trois cents ans avant J.-C. ; que chacun de ces commentateurs a donné, pour l'époque où il a vécu, une sorte de copie légalisée des livres hippocratiques ; que par conséquent ces textes, sauf les erreurs des copistes, ont une incontestable authenticité, même dans ce qu'ils ont de plus obscur et de plus incomplet. Ce n'est pas la moins importante des conclusions que j'ai voulu tirer de l'énumération exacte de tant de livres qui ont presque tous péri, de tant d'écrivains dont il ne nous reste que des mentions fugitives.

CHAPITRE VI.

DES DIFFÉRENTES LISTES DES ÉCRITS HIPPOCRATIQUES.

Il existait dans l'antiquité des tables ou listes qui, soit qu'elles fussent destinées à un auteur unique, soit qu'elles s'étendissent à toute une branche de littérature, contenaient l'indication des livres. Galien fait mention d'une liste semblable, et en parlant d'un ouvrage (le *Traité des Glandes*), que nous possédons encore, il ajoute, pour en confirmer l'illégitimité, que ceux-mêmes qui ont composé les tables n'en ont pas parlé. Si un de ces index était parvenu jusqu'à nous, il nous offrirait certainement des renseignements précieux; et quand même il se bornerait à une sèche nomenclature, il nous apprendrait encore quelle était, au moment où il avait été composé, la liste des écrits admis comme hippocratiques. A défaut d'un tel document, il faut réunir et comparer les indications qui sont éparses dans différents auteurs.

Si l'on se rappelle ce que j'ai dit dans le chapitre IV, où j'ai rassemblé les plus anciens témoignages sur Hippocrate, on comprendra qu'il serait inutile de chercher, dans l'intervalle qui a précédé l'établissement des grandes bibliothèques et de l'érudition alexandrine, une trace suivie des écrits hippocratiques. Si l'on rapproche de cette donnée celles qui ont été fournies par le chapitre précédent, où l'on a vu que les travaux sur l'ensemble de la collection ne remontent pas au-delà de Xénocrite et d'Hérophile, on trouvera, dans ce double résultat, la preuve qu'il n'est pas possible d'étendre, sur toute la collection, des lumières qui manquent absolument et qui sans doute ont manqué dès le moment même où les œuvres hippocratiques, multipliées par la copie, acquirent beaucoup plus de publicité qu'auparavant. Ce sont deux faits connexes, et sur l'interprétation desquels je reviendrai dans un des chapitres suivants, à savoir que, d'une part, jusqu'à un certain moment, la plupart des écrits dits hippocratiques ont été peu connus, peu répandus, n'ont passé que dans un petit nombre de mains, ce qui est prouvé par la rareté des citations dans les écrivains contemporains ou immédiatement subséquents, et que, d'une autre part, la collection hippocratique paraît subitement, formée complètement et livrée à l'interprétation des commentateurs avec toutes les incertitudes qui régnent sur ses origines, et toute la confusion que j'y ai déjà signalée et que j'y signalerai encore un peu plus loin. Laissons donc provisoirement de côté la première époque, qui embrasse environ cent trente ans, laissons de côté la recherche des causes d'incertitude, et de l'état de confusion où cette collection s'est trouvée dès les premiers temps, et examinons à l'aide de l'ancienne exégèse dont les livres hippocratiques ont été l'objet, quels parmi ces livres ont fait, dans l'antiquité, partie de la collection, suivant quel ordre ils ont été rangés, combien nous en avons perdu, et combien, chose singulière! nous en avons de plus. Cette étude préliminaire est indispensable pour la solution des questions ultérieures; elle donne des renseignements positifs, elle établit le canon de la collection hippocratique pour une époque certaine; c'est un point fixe de plus dans une région difficile à reconnaître.

Que, dès l'antique période des premiers commentateurs, les livres hippocratiques aient existé sous forme de collection, c'est ce qu'il est possible de faire voir. Quand Érotien et Galien nous apprennent que Xénocrite, que Bacchius, Philinus et Glaucias (ce sont là les

plus anciens) ont expliqué les mots obscurs de ces livres, ils ne font aucune réserve pour tel ou tel traité comme ayant été exclus du travail de ces interprètes; évidemment, tout ce que Galien et Érotien connaissaient y avait été compris. La même remarque s'applique à Héraclide de Tarente et à Zeuxis, qui n'avaient pas rédigé des glossaires hippocratiques, mais qui avaient commenté *toutes les œuvres* d'Hippocrate. *Toutes les œuvres* d'Hippocrate, dans la bouche d'Érotien et de Galien, signifient celles qu'ils connaissaient, celles où Glaucias, Philinus, Bacchius et Xénocrite avaient déjà éclairci certaines difficultés de langage.

Il serait aisé, si on avait sous les yeux les œuvres de ces critiques, de savoir quelle était, de leur temps, l'opinion la plus générale sur le canon hippocratique. Mais, de ces travaux, qui nous seraient si utiles, rien ne nous reste que des lambeaux épars. Je ne puis donc donner ni l'avis de Bacchius, ni l'avis d'Héraclide ou de Zeuxis, sur la totalité de la Collection. Seulement je noterai tout ce que, à divers titres, nous savons sur l'existence, sous le nom d'Hippocrate, de tel ou tel traité, à l'époque reculée qu'ici je considère.

Hérophile avait commenté le *Pronostic*; c'est le plus ancien commentateur que nous connaissions; je ne dis pas glossographe, car Xénocrite est à peu près son contemporain. Pour cette date éloignée, qui atteint les premières années du troisième siècle avant J.-C., la liste se borne à cet ouvrage, car du travail de Xénocrite il ne nous a été conservé qu'un mot, et ce mot, comme je l'ai déjà dit, se trouve appartenir au *Pronostic*.

Le choix fait par Hérophile porterait à croire que le *Pronostic* jouissait, dans les anciennes écoles médicales, de plus d'autorité et de réputation que les autres livres hippocratiques; et je montrerai plus loin (remarque qui vient à l'appui) qu'Érasistrate y a fait sans doute allusion, en disant, à propos de l'urine noire, qui est de fâcheux augure, que cela est écrit *dans des signes*. Quoi qu'il en soit, il est bon de noter, pour l'histoire de la Collection hippocratique, que le seul livre qui ait été commenté au début des commentaires médicaux sur Hippocrate, est le *Pronostic:* d'autant plus que ce traité a des liaisons intimes avec d'autres traités dont l'authenticité sera démontrée dans le chapitre XI; de telle sorte que la critique détermine, de différents côtés à la fois, ses recherches et ses résultats.

D'après les renseignements fournis par Érotien et par Galien, on reconnaît que Bacchius avait travaillé sur le *Pronostic*; sur la 7ᵉ section des *Aphorismes* et sans doute sur les *Aphorismes* tout entiers; sur le Iᵉʳ livre des *Prorrhétiques*; sur le Iᵉʳ, le IIIᵉ, le VIᵉ livres des *Épidémies*, par conséquent sur les sept livres; sur le livre des *Plaies de la tête*; sur le traité de *l'Air, des Eaux et des Lieux* (cela résulte d'une explication donnée par son abréviateur, Épiclès, sur un mot de ce traité); sur le livre du *Régime dans les maladies aigues*; sur le traité des *Articulations;* sur le traité des *Instruments de réduction*, avec l'*Appendice* que Galien appelle des *Veines* et qui figure aujourd'hui dans le prétendu traité de la *Nature des os*; sur le livre de l'*Officine du médecin*; sur le traité de la *Maladie sacrée*; sur le traité de la *Nature de l'enfant* (on le conclut d'une explication de son abréviateur Épiclès); sur le livre des *Humeurs*; sur le livre de *l'Usage des liquides*; sur le livre des *Lieux dans l'homme*; sur le premier livre des *Maladies*. Un mot pourrait se rapporter à l'opuscule *sur le Cœur*; mais dans Érotien et dans Bacchius le mot cité est *laptousa*, et dans le traité du *Cœur* on trouve seulement *laptei*; de sorte qu'il est douteux que la citation se rapporte réellement à ce petit livre sur le *Cœur*. Ces indications sont tirées, soit de l'existence des commentaires de Bacchius sur certains traités (Galien nous apprend qu'il n'avait pas commenté toutes les œuvres dites hippocratiques), soit des explications qui faisaient partie de son *Glossaire*, et que l'on reconnaît appartenir à des livres déterminés de la Collection. Mais Érotien nous a conservé l'interprétation de bon nombre d'autres mots qui sont communs à plusieurs traités à la fois, et dont je n'ai pas, en conséquence, fait usage. Ainsi il ressort clairement de ces lambeaux du Glossaire de Bacchius, qu'il avait eu, sous les yeux, d'autres livres hippocratiques que ceux qui sont seuls mentionnés dans le relevé ci-dessus. C'est une remarque qui vient confirmer directement l'argument indirect que j'avais tiré du silence d'Érotien et de Galien pour prouver que Bacchius avait connu tout ce qu'ils connaissaient.

Deux explications de Philinus se rapportent, l'une au *Pronostic*, l'autre au livre des *Articulations*.

On trouve la preuve que les traités des *Humeurs*, de *l'Usage des liquides*, que le Ier et le VIe livre des *Épidémies* et le livre des *Articulations* avaient fourni des contributions au Glossaire alphabétique composé par Glaucias sur l'ensemble des livres hippocratiques. Glaucias avait probablement composé, outre cet ouvrage, des commentaires spéciaux sur quelque traité. On peut le conjecturer du moins pour le 6e livre des *Épidémies*, dont Galien dit que les premiers commentateurs avaient été Zeuxis, Héraclide de Tarente, Héraclide d'Érythrée, et, avant eux, Bacchius et Glaucias. Il en faut dire autant du livre de l'*Aliment*, auquel ce médecin avait consacré un travail particulier.

Des citations prouvent que Zeuxis avait compris, dans son commentaire général, au moins les IIIe et VIe livres des *Épidémies*, le traité des *Humeurs*, celui des *Lieux dans l'homme*, le Ier livre des *Prorrhétiques*, la 7e section des *Aphorismes*, le livre sur *l'Officine du médecin*.

Galien a conservé des traces de commentaires d'Héraclide d'Érythrée sur le IIIe et le VIe livres des *Épidémies*.

Des grands travaux d'Héraclide de Tarente qui avaient embrassé l'ensemble de la Collection hippocratique, j'ai relevé la mention de ses explications sur le livre des *Humeurs*, sur un aphorisme qui est dans la 7e section, sur le IIIe et le VIe livres des *Épidémies*, sur le IVe livre des *Épidémies*, sur le Ier livre des *Prorrhétiques*, sur le traité des *Articulations*, sur le livre de l'*Officine du médecin*, sur l'opuscule *de l'art*, sur le livre de l'*aliment*. Puisqu'il avait commenté la 7e section des *Aphorismes*, il est bien entendu qu'il avait commenté cet ouvrage tout entier. Au reste, cela est dit formellement ailleurs. Galien, dans son commentaire sur le livre de l'*Aliment*, rapportant un aphorisme, dit qu'Héraclide avait commenté cet aphorisme ainsi que tous les autres. Je n'insiste là-dessus que pour montrer que les lacunes laissées entre les renseignements venus d'une si haute antiquité peuvent, dans maintes circonstances, être comblées avec certitude.

Cydias de Mylasa et Ischomaque s'étaient occupés de l'ouvrage sur les *maladies des femmes*.

Le traité des *Plaies de la tête*, avait été interprété par Euphorion et par Lysimaque de Cos; il est question des explications de Philonidès de Sicile sur le Ier et le VIe livres des *Épidémies*, qu'il avait sans doute embrassées dans un travail complet.

Démétrius, l'épicurien, avait commenté les *Prénotions coaques*.

Philon-le-Juif cite le traité des *Semaines*.

Celse s'appuie de l'autorité du Ve livre des *Épidémies*; et, lorsqu'il dit qu'Hippocrate a placé la cause de toute maladie dans les esprits, il fait une évidente allusion à l'opuscule *sur les airs*.

Sans donner une liste complète des ouvrages que tel ou tel critique a regardés comme faisant partie de la Collection hippocratique, les indications disséminées et fugitives que j'ai rassemblées sous les yeux du lecteur, montrent que cette Collection existait dès lors dans tout ce qu'elle a d'essentiel. Les titres de certains traités n'y figurent pas; mais ce n'est point une raison pour croire qu'ils n'aient été ni connus, ni commentés à l'époque de Bacchius, de Glaucias, d'Héraclide de Tarente et de Zeuxis; car les listes complètes des ouvrages admis et expliqués par ces auteurs, ne nous sont pas arrivées, et nous n'en possédons que des fragments. D'ailleurs il est facile de voir que beaucoup de traités se supposent mutuellement. En sachant que Bacchius, par exemple, a commenté la 7e des *Aphorismes*, nous pouvons en conclure évidemment qu'il a commenté l'ouvrage tout entier. La certitude ne sera pas moindre quand nous affirmerons que ses travaux sur les traités que seuls nous trouvons cités, prouvent l'existence de travaux semblables sur la plupart des traités qui sont mentionnés par Érotien et Galien. Un exemple montre clairement comment les renseignements que nous possédons démontrent l'existence de commentaires sur un beaucoup plus grand nombre d'ouvrages que ceux qui ont été rapportés un peu plus haut. Un mot d'Érotien nous apprend que Bacchius

avait commenté le traité de la *Nature de l'enfant*; mais ce traité lui-même est une suite du traité de la *Génération*, et certainement Bacchius avait connu l'un puisqu'il avait connu l'autre. Quand on rencontre la preuve qu'un commentateur a expliqué une expression du III[e] livre des *Épidémies* et une expression du VI[e], il est indubitable que ses explications s'étendaient aux sept livres. Le même raisonnement s'applique à toutes les lacunes importantes que présentent les indications réunies sur les travaux critiques des plus anciens commentateurs.

Ainsi, depuis l'âge d'Hérophile et d'Érasistrate, se déroule une série non interrompue de travaux qui ont pour objet Hippocrate, et la collection qui porte son nom. Elle est constituée dès lors; et cependant ses imperfections, son désordre, ses obscurités et ses incertitudes exercent, dès lors aussi, toute la sagacité des critiques. Cette remarque est donc digne d'attention, et je la consigne ici comme une date importante dans l'histoire de cette Collection. Auparavant on connaît, on cite plusieurs ouvrages d'Hippocrate, et on ne connaît, ni ne cite l'ensemble des œuvres qui ont été rassemblées sous cette commune appellation. Depuis, elle est établie d'une manière irrévocable dans ses parties essentielles ; les critiques y ajoutent ou y retranchent, selon leur propre jugement, mais ils en consacrent en même temps, par leurs travaux, l'existence, la composition et la tradition. Visiblement, elle a été formée, en tant que Collection, au moment où la fondation des grandes bibliothèques publiques développèrent le goût des livres et de l'érudition. Du reste, à ce point d'histoire littéraire, qui mérite plus qu'une indication passagère, un chapitre spécial est réservé.

Érotien est le premier dont il nous reste une liste complète. Il importe de la rapporter ici puisque c'est le plus ancien monument de ce genre qui nous ait été conservé, et de la comparer aux indications tirées des sources antérieures. Il y admet le *Pronostic*; le 1[er] et le 2[e] livres des *Prorrhétiques*, en ajoutant qu'il prouvera ailleurs que cet ouvrage n'est pas d'Hippocrate; le traité des *Humeurs*; le traité des *Airs*; de la *Nature de l'homme*, dans lequel est sans doute compris, comme c'était l'usage dans les éditions de l'antiquité, l'opuscule sur le *Régime des gens en santé*; de la *Maladie sacrée*; des *Lieux* et des *Saisons*; des *Fractures*; des *Articulations*; des *Ulcères*; des *Blessures et des traits*; des *Plaies de tête*; de l'*Officine du médecin*; des *Instruments de réduction*; des *Hémorrhoïdes et fistules*; des *maladies*, deux livres; de la *Tisane*; des *Lieux dans l'homme*; des *Maladies des femmes*, deux livres; de l'*Aliment*; des *Femmes stériles*; des *Eaux*; les *Aphorismes*; les *Epidémies*, sept livres; le *Serment*; la *Loi*; de l'*Art*; de l'*Ancienne médecine*; le *Discours d'ambassade* et le *Discours de supplication*.

Comparons cette liste avec ce que nous savons des listes dressées par les commentateurs précédents. Érotien en exclut réellement les *Prorrhétiques* par la remarque qu'il joint en les y inscrivant; néanmoins les anciens, Bacchius entr'autres, connaissaient les *Prorrhétiques*, du moins la partie qui porte dans nos éditions le titre de *Premier livre*, et qui est très semblable aux *Prénotions de Cos*. En second lieu, il admet, comme vraiment hippocratique, le traité des *Humeurs* contre l'opinion de Glaucias et d'Héraclide, qui regardaient ce livre comme provenant d'une autre source. En troisième lieu, il exclut les *Prénotions coaques*, qui avaient été admises par Démétrius l'épicurien. En quatrième lieu, le traité des *Semaines*, cité par Philon-le-Juif comme une autorité hippocratique, ne figure pas dans le catalogue d'Érotien. En cinquième lieu, il ne mentionne pas le traité qui, dans une édition, porte le titre de *Premier livre des maladies*, et qui avait été cité par Bacchius. Ce sont là les seules différences que, vu l'insuffisance des notions possédées sur les travaux des anciens commentateurs, nous puissions signaler avec certitude. Il est inutile d'établir aucune comparaison entre la liste d'Érotien et les listes précédentes dans le but de voir ce que la première a de plus que les secondes, car de celles-ci nous ne possédons que des fragments qui ne permettent aucun rapprochement de ce genre.

D'Érotien à Galien il se trouve un grand nombre de commentateurs dont les œuvres ont totalement péri. Comme leurs témoignages n'ont plus la même importance que ceux des commentateurs antérieurs à Érotien, comme aussi leurs indications, que j'emprunterais à

Galien, ne nous apprendraient rien de plus que ce que nous apprend cet écrivain lui-même, je me bornerai à réunir les mentions que le médecin de Pergame a faites des livres hippocratiques. Il avait consacré un ouvrage spécial à la critique de ces livres, ouvrage qui a malheureusement péri, et dont rien ne peut compenser la perte. Il y avait sans nul doute donné le catalogue de tous les traités qui figuraient dans la Collection hippocratique à un titre ou à un autre. Dans l'absence de ce catalogue, je vais réunir tout ce qui, dans les volumineux écrits de Galien, se rapporte aux recherches dont je m'occupe en ce chapitre.

Il est inutile que je répète à propos de Galien la liste donnée par Érotien ; je me contenterai, pour abréger, de signaler les différences. Galien a cité tous les livres énumérés dans le catalogue d'Érotien, à l'exception d'un seul, qui est celui sur les *Blessures et sur les traits*. Il a en sus (et c'est sans doute le même sous un autre nom) il a en sus un traité sur les *Blessures dangereuses*. Il a nommé de plus que lui : les *Prénotions de Cos*, que des critiques antérieurs à Érotien ont mentionnées, mais que celui-ci a exclues de sa liste ; le traité des *Affections internes* ; le traité des *Affections* ; le traité des *Chairs* ou des *Principes* ; le traité des *Semaines* ; le traité du *Cœur*, ainsi que cela résulte d'une citation où il n'en rapporte pas le titre, mais où il y emprunte un long passage ; le traité des *Glandes*, qu'il déclare apocryphe ; les opuscules sur la *Naissance à sept mois et à huit mois* ; le traité du *Régime* ; le traité des *Songes*. Érotien n'admet dans sa liste que deux livres des *Maladies*, qui sont le second et le troisième de ceux qui portent ce titre dans notre collection ; Galien, qui nous apprend que ce nom avait été donné aussi aux traités sur les *Affections*, en cite trois qui répondent au premier, au second, au troisième de ceux que nous possédons. Je n'ai trouvé dans Galien aucune trace de celui que nos éditions appellent le quatrième. En revanche, il nomme à diverses reprises un traité qu'il désigne sous le titre de livre des *Maladies*, *le petit*, et que nous avons tout à fait perdu.

On voit, par ce rapprochement, combien les auteurs dans l'antiquité ont varié sur le catalogue des livres hippocratiques. Si nous avions conservé un plus grand nombre de ces commentaires, nous aurions, sans aucun doute, à constater bien plus de divergences. Ce que je viens de montrer suffit pour attester toutes les difficultés qui entourent l'histoire de la collection dite des œuvres d'Hippocrate. Érotien ne nous donne nulle part les motifs de ses jugements sur les différents livres de sa liste ; Galien est un peu plus explicite ; cependant il n'entre jamais avec détail dans la discussion de l'authenticité de tel ou tel livre. Quelquefois (et cela est déjà précieux) il constate l'unanimité des critiques à admettre un ouvrage comme légitime ou à le rejeter comme illégitime. Plus souvent il rapporte les assertions des critiques, auxquelles il joint les siennes, mais sans motiver avec quelque soin les unes et les autres. Les indications de Galien, rapprochées de la liste d'Érotien, et placées en regard des fragments recueillis dans les œuvres, aujourd'hui perdues, des critiques antérieurs, tels que Zeuxis, Héraclide de Tarente, Glaucias et Bacchius, ont du moins cela d'avantageux qu'elles reportent, toutes, la diffusion des livres hippocratiques à l'époque que j'ai déjà fixée, c'est-à-dire à celle où le zèle de l'érudition se développa à Alexandrie avec la fondation des bibliothèques. Il est même possible de retrouver, dans les critiques postérieurs, des traces qui prouvent que les critiques antérieurs ont aussi connu les écrits rejetés du canon hippocratique d'Érotien. Ainsi ce dernier a admis, dans son *Glossaire*, des mots qui n'appartiennent à aucun des traités inscrits dans sa liste, et qui se trouvent dans d'autres traités qu'il en a écartés. Le mot *ichthuên*, qui se lit dans le fragment sur *l'Exsection du fœtus*, est dans le *Glossaire;* et deux mots dont l'un est du traité des *Affections internes*, et l'autre de notre 1er livre des *Maladies*, y sont expliqués, quoique le catalogue d'Érotien ne fasse mention ni du fragment sur l'*Exsection du fœtus*, ni du livre des *Affections internes*, ni de ce premier livre des *Maladies*. Cela s'explique : Érotien puisa largement dans les ouvrages de ses devanciers, c'est de ces ouvrages que se sont glissées dans son *Glossaire*, des explications qui appartiennent à des traités auxquels il a refusé le droit de bourgeoisie dans son catalogue, mais qui figuraient dans le catalogue d'autres critiques, puisqu'eux avaient cru devoir en interpréter certaines expressions difficiles.

Ainsi tout cela s'appuie réciproquement ; les commentateurs se tiennent ; et à part le traité des *Glandes*, que Galien assure n'être cité par aucun critique, par aucune table, et que cependant il attribue aux hippocratiques postérieurs, tous sont acceptés comme transmis par la tradition, et escortés, dès l'origine que j'indique, de tous les témoignages nécessaires. C'est à cette masse d'écrits, venant tous d'une source obscure dont on perd la trace en entrant dans les temps antérieurs à l'établissement des écoles d'Alexandrie, c'est à cette masse d'écrits, dis-je, qu'ensuite la critique s'applique, et sur l'authenticité desquels elle porte des jugements très différents. De là les divergences dans les listes. J'insiste avec soin sur cette double circonstance que, d'une part, les critiques de l'antiquité, les uns par les autres, font remonter l'ensemble de la collection hippocratique jusqu'à l'intervalle qui précède les écoles d'Alexandrie, et que, de l'autre part, ils ne s'en divisent pas moins sur l'arrêt particulier qu'il convient de rendre concernant chacun de ces livres. Évidemment ils étaient placés, au fond, dans la même situation que le critique qui vient si long-temps après eux glaner dans le même champ. Ils reconnaissaient bien que la collection hippocratique appartenait à l'intervalle de temps que j'appellerai anté-alexandrin ; mais quand il s'agissait de se prononcer sur l'authenticité de chaque traité en particulier, c'était sur d'autres motifs qu'ils se décidaient ; ce sont aussi d'autres motifs qu'il faut chercher pour nous décider dans la même question.

Après Galien, les commentateurs et les témoignages perdent beaucoup de leur intérêt; Palladius et Étienne, commentant, l'un le traité des *Fractures*, l'autre le *Pronostic*, désignent plusieurs écrits qu'ils regardent comme étant d'Hippocrate ; mais ils ajoutent qu'ils ne savent de quel Hippocrate, qu'il y en a eu quatre, l'un fils de Gnosidicus, l'autre fils d'Héraclide, l'autre fils de Dracon, l'autre fils de Thessalus.

Il est difficile de se faire une idée de la manière dont la collection hippocratique était distribuée du temps de Suidas. Voici les paroles de cet écrivain : « Les livres d'Hippocrate » sont connus de tous ceux qui s'occupent de médecine... Nous citerons les principaux. Le » premier est le *Serment* ; le second enseigne le *Pronostic* ; le troisième contient les *Aphorismes*, qui dépassent la portée de l'esprit humain ; le quatrième est l'*Hexacontabiblos* » (appelé ainsi parce qu'il est composé de soixante livres), ouvrage aussi célèbre qu'admirable, et qui embrasse toute la science et toute la sagesse médicales. » Je ne sais à quoi répond au juste cet *Hexacontabiblos* ; sous ce titre sont compris sans doute la plupart des livres que nous possédons encore.

Une indication plus précieuse est fournie par Démétrius Pépagomène dans son petit traité de la *Goutte*. Il y cite des passages du livre que nous appelons dans nos éditions le *Quatrième des maladies*, et qui, exclu de la liste d'Érotien, n'est pas non plus mentionné par Galien.

Il ne me reste plus, pour terminer ce travail, qu'à comparer avec ces différentes indications fournies par les anciens le canon hippocratique tel qu'il se trouve dans nos livres imprimés. Nous avons plus et nous avons moins que ces listes, c'est-à-dire que des traités qui y sont dénommés ne sont pas parvenus jusqu'à nous, et que d'autres traités qui figurent dans notre collection n'y sont pas indiqués.

Nous avons de moins (tout cela sera prouvé dans l'examen particulier de chacun des livres hippocratiques) le traité des *Blessures et des traits*, le traité des *Plaies dangereuses*, le traité appelé par Galien le livre des *Maladies*, *le petit*, enfin le traité des *Semaines*. C'est là tout ce qui nous manque ; et encore j'ai rendu à la lumière une traduction latine de ce dernier traité, laquelle pourra, jusqu'à un certain point, suppléer à la perte de l'original.

Nous avons en plus : l'opuscule *du Médecin* ; celui sur l'*Honneur* ; les *Préceptes* ; le livre des *Crises* ; celui des *Jours critiques* ; de la *Superfétation* ; de la *Dentition* ; de la *Nature des os* ; des *Maladies des jeunes filles* ; de la *Nature de la femme* ; de la *Vue* ; de *l'Exsection du fœtus mort* ; de l'*Anatomie* ; la huitième section des *Aphorismes* ; le fragment des *Médicaments purgatifs*. Ce n'est pas une petite singularité que d'avoir plus de traités hippocratiques que n'en a connu l'antiquité. J'y reviendrai ailleurs ; je dirai seulement d'avance que les uns sont des fragments d'ouvrages véritablement anciens dont les auteurs sont tout-à-fait inconnus, et que les autres ne sont que des centons faits avec les livres hippocratiques à une époque comparativement très moderne.

La collection hippocratique ayant prêté à tant de divergences dans les jugements que les critiques en ont portés, il n'a pu, non plus, y avoir de règle fixe pour l'arrangement dont chacun l'a crue susceptible. Cela devait être, et cela est en effet. Mais ces différences se sont étendues aux traités eux-mêmes en particulier; et ils ont été diversement coupés et réunis dans les éditions qu'en ont données les critiques de l'antiquité. Galien nous apprend qu'au traité de la *Nature de l'homme* la plupart des éditions joignaient un opuscule sur le *Régime des gens en santé*; et dans son commentaire il se conforme à cet ordre. Il est tout à fait probable que, dans la liste d'Érotien, sous le titre de la *Nature de l'homme*, il faut aussi entendre le morceau sur le *Régime des gens en santé*. Mais dans toutes nos éditions (et elles ont eu des manuscrits pour modèles) ces deux écrits sont séparés l'un de l'autre. En rapportant plus haut que Bacchius avait connu le livre de la *Nature de l'Enfant*, j'ai ajouté que sans doute il avait connu celui sur la *Génération*, qui y tient; j'étends cette remarque à Érotien, qui, sous ce titre de livre sur la *Nature de l'Enfant*, a, je pense, compris aussi le livre de la *Génération*. La division de ces deux livres est tout-à-fait arbitraire.

Dans quelques éditions de l'antiquité, le livre des *Fractures* et celui des *Articulations* formaient un seul traité, qui portait le titre commun de traité sur l'*Officine du médecin*.

Un morceau que Galien cite quelquefois sous le nom de *Description des veines* se trouvait, de son temps et du temps des commentateurs les plus anciens, joint au livre des *Instruments de réduction*. Aujourd'hui il est placé à la fin du livre qui, dans nos éditions, porte le titre de livre sur la *Nature des os*.

Galien nous apprend que Dioscoride fut le premier qui déplaça un morceau du 3e livre des *Épidémies*, morceau qui jusque là avait été mis à la fin, et que cet éditeur remit avant la série des seize derniers malades. La plupart des éditions modernes ont suivi l'ordre indiqué par Dioscoride. Dans les manuscrits et dans les premières éditions, le traité de l'*Air*, *des eaux et des lieux* a été l'objet de l'erreur la plus grossière en ce genre. Il a été coupé en deux parties, dont l'une porte le véritable nom, et dont l'autre est placée à la suite du traité sur les *Plaies de tête*; dans quelques manuscrits même, cette dernière fait un livre à part sous le nom de traité du *Pronostic des années*. Je n'ai rappelé ce fait que pour signaler l'incroyable désordre que des copistes sans intelligence introduisaient souvent dans les livres, et pour justifier le parti pris par Dioscoride.

Les titres des livres n'ont, de leur côté, rien de fixe. D'abord ils ne sont nullement le fait des auteurs qui ont composé l'ouvrage. Les écrivains dont les œuvres entrent dans la collection hippocratique, n'ont pas souvent nommé leurs propres livres. On a vu combien de ces traités nous avons perdu, et il n'est plus possible de reconnaître si la citation énonçait un véritable titre, ou bien une indication du sujet du traité. Dans les cas où les renvois se réfèrent à des traités encore existants, le renvoi désigne le livre tout autrement que par le titre qu'il porte aujourd'hui. Ainsi l'auteur du traité sur les *Maladies des femmes*, y citant celui sur la *Nature de l'enfant*, désigne ce dernier sous le nom de traité sur la *Formation*, ou ailleurs un peu autrement, sur la *Nature de l'enfant dans la génération*. Et réciproquement dans ce dernier traité, nommant celui sur les *Maladies des femmes*, il annonce ce qu'il dira *én toisi gunaikieios nousêmasi*, tandis que dans notre liste le titre est seulement *péri gunaikeioiôn*.

Ces faits prouvent que les titres des livres n'y ont pas été mis par les auteurs eux-mêmes. Il ne faut pas s'étonner s'ils ont présenté tant de différences. Le traité que Galien cite sous le nom de livre sur *l'Air*, *les Eaux et les Lieux*, porte, dans Érotien, le titre de livre *sur les lieux et les Saisons*, et, dans Athénée, le titre de livre *sur les Lieux*. Ce que Galien appelle *sur l'usage des Liquides*, Érotien et Athénée l'appellent *des Eaux*. Le traité *des Chairs* est aussi appelé *des Principes*. Quelques-uns avaient appelé le 6e livre des *Épidémies*, *Constitutions de Thessalus*. Le traité que nous appelons le *premier livre des Maladies*, Galien l'appelle, quelquefois, simplement *livre des Maladies*; d'autres fois, il ajoute qu'on lui donne à tort le titre de premier : notre deuxième est appelé *premier* par Érotien, et par Galien *premier livre des Maladies*, *le grand*; notre troisième est appelé *second* par Érotien, et par Galien *deuxième livre des Maladies*, *le petit*. Notre livre des *Affections internes* porte les

différents noms de *livre grand des Affections*, livre *sur les collections purulentes de la poitrine*, *deuxième livre, le plus grand, sur les Maladies*. Au reste, ces désignations étaient si variables et si confuses, que, pour ces traités, Galien transcrit souvent la première ligne afin qu'on sache positivement celui qu'il cite.

Le traité du *Régime dans les maladies aigues* est appelé par Érotien livre sur la *Tisane*; par d'autres, livre *contre les Sentences cnidiennes*; par d'autres, livre sur le *Régime* ou, comme dit Cœlius Aurelianus, *Diœteticus*. Le traité que nous appelons sur le *Régime* portait, dans l'antiquité, deux titres différents, suivant qu'on en considérait à la fois les trois livres, ou seulement les deux derniers : dans le premier cas, il était intitulé livre sur la *Nature de l'homme et sur le Régime*, et, dans le second cas, livre sur le *Régime*.

La division en chapitres ou en livres est aussi l'œuvre des éditeurs et non des auteurs eux-mêmes. Rufus avait divisé les *Aphorismes* en trois sections, Soranus en quatre, Galien a suivi la division en sept, qui était probablement la plus ancienne. Étienne nous apprend que c'est Galien qui a partagé le *Pronostic* en trois sections. Apollonius de Cittium avait partagé le traité des *Articulations* en trois parties; Galien l'a partagé en quatre. Les anciens livres, tels qu'ils étaient sortis des mains des auteurs, ne portaient aucune de ces divisions; il n'y avait, comme dit Palladius, que celles qui résultent du sens et du passage d'un sujet à un autre.

Si les titres des traités eux-mêmes ne viennent pas des écrivains originaux, à plus forte raison les intitulés des chapitres et des divisions ne sont pas non plus leur ouvrage. Galien, arrivant, dans son *commentaire* sur le 3e livre des *Épidémies*, au passage où Hippocrate décrit une constitution pestilentielle, dit que plusieurs manuscrits portaient en titre seulement *Constitution*; que Dioscoride avait mis dans son édition *Constitution chaude et humide*; et que d'autres exemplaires n'avaient aucune espèce d'intitulé.

Tous ces détails, que j'ai réunis avec soin, montrent que la Collection hippocratique, lorsqu'elle fut livrée au public, n'avait ni un ordre établi, ni des titres fixes, ni des divisions incontestables, que ce furent les éditeurs qui successivement l'arrangèrent et la distribuèrent suivant leur propre jugement, et que, dès lors, elle manquait d'une authenticité suffisante pour que la main des arrangeurs ne s'y immisçât pas, avec raison, avec utilité sans doute, mais souvent aussi avec arbitraire.

CHAPITRE VII.

DES ÉLÉMENTS DE LA CRITIQUE HIPPOCRATIQUE DANS L'ANTIQUITÉ, ET DE LEUR VALEUR.

Les commentateurs des œuvres hippocratiques ne remontent pas, on vient de le voir, plus haut que le commencement des écoles à Alexandrie, plus haut que Xénocrite et Hérophile. Avant eux, il n'y a que des témoignages rares, soit sur un petit nombre d'écrits particuliers d'Hippocrate, soit d'une manière générale sur les travaux de ce médecin comme écrivain et professeur. Cependant les critiques anciens, placés devant cette masse confuse de livres qui est la Collection hippocratique, se sont efforcés de trier le vrai du faux, et de faire la part d'Hippocrate et des autres médecins dont les œuvres sont cachées dans cette Collection. Il importe donc d'examiner quels éléments de critique ils possédaient pour prononcer un jugement sur la légitimité ou l'illégitimité de tel ou tel traité. Car souvent je m'appuie-

rai de ces jugements, et je ne puis le faire avec sûreté qu'autant que j'aurai déterminé d'avance quelle valeur ils ont, quelle confiance ils méritent. Si de cet examen il résulte qu'ils ont manqué de bases, et qu'ils ne reposent que sur des conjectures sans consistance, il ne faudra pas y attacher plus d'importance qu'à des hypothèses qui laissent une pleine liberté aux appréciations de la critique moderne. Si, au contraire, il est positif que nos dévanciers, Grecs et Latins, ont possédé des documents maintenant perdus, propres à jeter de la lumière sur plusieurs difficultés qui nous embarrassent aujourd'hui, il faudra accorder à leur opinion une grande attention.

Je montrerai en rapportant l'histoire du 3e livre des *Épidémies* que, dès les temps les plus anciens, les commentateurs n'avaient plus aucune lumière à tirer de l'examen des manuscrits touchant la légitimité ou l'illégitimité des différentes parties de la Collection hippocratique. Il n'y avait plus aucun autographe à consulter. La Collection, en bloc, était dans la circulation; et il ne restait plus de caractères d'authenticité que pour les livres que l'on savait, de science certaine, par une voie ou par une autre, avoir été publiés dès le temps même d'Hippocrate. Tout le reste était livré à la discussion des critiques.

Les discussions, en effet, n'ont pas manqué, mais le temps nous les a toutes enlevées. Érotien avait discuté l'authenticité des *Prorrhétiques*, et on peut croire qu'il avait traité de chacun des écrits hippocratiques en particulier. C'est du moins ce que donnent à entendre quelques mots de sa préface, par lesquels il renvoie le lecteur à ses *explications de chaque partie*, surtout si l'on rapproche ces mots de ce qu'il avait promis sur les *Prorrhétiques*, et sur un autre point que j'ai cité plus haut. Cette dissertation serait pour nous très intéressante, mais il n'en existe plus aucune trace.

Galien avait composé un livre spécial où il examinait les titres d'authenticité de chacun des écrits de la Collection hippocratique. Ce livre a complètement péri. Dans ceux de ses *commentaires* qui nous ont été conservés, il s'occupe uniquement du côté médical des livres hippocratiques, et ce n'est qu'en passant qu'il nous parle des doutes exprimés sur tel ou tel livre, et de l'origine qu'on attribuait à telle ou telle production. Son ouvrage de critique littéraire sur la Collection hippocratique serait pour nous aujourd'hui une mine précieuse de renseignements. Sa riche érudition s'y serait répandue avec abondance; et, dans les cas mêmes où la critique moderne ne pourrait en adopter tous les jugements, elle trouverait, dans ce livre, des recherches, des citations, des documents qui l'éclaireraient et lui permettraient d'avoir une opinion indépendante de celle de l'illustre médecin de Pergame. L'histoire de la Collection hippocratique n'a pas fait de perte plus sensible.

Ainsi tout ce que l'antiquité avait composé *ex-professo* sur la critique des œuvres d'Hippocrate a disparu. Ce qu'il faut maintenant, c'est rechercher, autant qu'il est possible, les éléments qu'elle avait à sa disposition. Dans les écrits des commentateurs, nous rencontrons des jugements nombreux, souvent fort différents; mais ces jugements ne sont jamais motivés, ou ils ne le sont que très-insuffisamment. Ces motifs, que nous ne lisons nulle part, nous en découvrirons les principales bases, si nous particularisons les documents que les anciens ont pu et dû consulter pour se faire une opinion sur la légitimité ou l'illégitimité des traités qui constituent la Collection hippocratique.

Ces documents peuvent, en ce qu'ils ont d'essentiel, être rapportés à trois chefs: le premier est l'existence, soit de traditions, soit de quelques monuments qui constataient l'existence des fils et des élèves d'Hippocrate, et leur qualité d'auteurs médicaux; le second est la masse de livres relatifs à la médecine, antérieurs et postérieurs à Hippocrate; le troisième est un ouvrage dans lequel un disciple d'Aristote avait résumé l'histoire médicale jusqu'à son époque.

Au temps des plus anciens auteurs qui ont commencé à écrire sur les œuvres d'Hippocrate, il restait certainement des traditions, vagues, il est vrai, et incertaines, sur les médecins qui avaient contribué à former cette Collection. On ne peut guère expliquer autrement cette concordance des critiques à donner comme auteurs d'un certain nombre de traités, les fils, ou les petits-fils, ou le gendre d'Hippocrate. Les noms des fils d'Hippocrate et de ses descendants,

que Suidas et d'autres rapportent avec l'indication peu précise qu'ils avaient écrit sur la médecine, ont été pris sans doute dans la liste d'Ératosthène. Mais Ératosthène lui-même, ou les tenait de la tradition, ou les avait puisés dans quelque document aujourd'hui détruit. Quant aux renseignements sur la collaboration des fils et des descendants d'Hippocrate, je ne puis les attribuer qu'à des traditions qui s'étaient conservées dans les anciennes écoles médicales antérieures à celles d'Alexandrie et de Pergame; car on n'en rencontre aucune trace écrite; un manuscrit latin que j'ai déjà cité, dit que parmi les descendants d'Hippocrate il y eut Thessalus, Dracon, Hippocrate le jeune, desquels les livres n'ont pas été connus. Cela est très vrai: nulle part les critiques n'appuient leurs dires sur des témoignages, des citations ou des livres de ces hippocratiques; et toujours ils se bornent à des allégations qu'ils rapportent sous la forme de ouï-dires. Je pense donc qu'il s'agit dans tout cela, non pas de documents écrits, mais de traditions qui s'étaient transmises aux plus anciens commentateurs et que leurs successeurs avaient enregistrées vaguement telles qu'ils les avaient reçues.

Une remarque fortifie singulièrement cette manière de voir: c'est qu'en effet il se trouve, dans la Collection hippocratique, un morceau qui, ainsi que nous l'a appris Aristote, est véritablement de Polybe, gendre d'Hippocrate; et cependant les critiques et Galien lui-même, qui attribuent certains écrits à Polybe, n'arguent jamais de la citation parfaitement positive d'Aristote, et semblent l'ignorer ou n'en pas faire compte; de sorte que c'est, à vrai dire, indépendamment de l'autorité du chef du péripatétisme qu'ils assignent une certaine collaboration dans la Collection hippocratique à Polybe. Peut-être même, au moment où Xénocrite et Bacchius tenaient la collection hippocratique et le livre de la *Nature de l'homme* qui porte le nom d'Hippocrate, et qui est de Polybe; peut-être, dis-je, à ce moment, l'*Histoire des animaux*, où Aristote rapporte la citation de Polybe, n'était pas encore parvenue à Alexandrie: car la collection des œuvres du philosophe n'a été publiée que par Apellicon, postérieurement au temps des premiers commentateurs hippocratiques. Cette démonstration ainsi donnée par un témoignage évident pour un écrit et pour un auteur, fortifie les autres assertions touchant la coopération des fils et des petits-fils d'Hippocrate, et porte à croire que les traditions d'après lesquelles les commentateurs ont parlé, reposent sur un fait très-véritable sans mériter peut-être, dans le détail, une grande confiance. Je veux dire qu'on peut admettre avec sûreté que des descendants et des élèves d'Hippocrate ont certaines de leurs œuvres cachées sous le nom de leur maître au milieu de la Collection, mais qu'on ne peut de même admettre que tel ou tel écrit appartient plus particulièrement à Dracon, à Thessalus, ou à tout autre membre de la famille.

Les anciens critiques ont émis des opinions très diverses sur l'attribution, à tel ou tel fils ou descendant d'Hippocrate, des différents écrits qu'ils ont supposé n'être pas de ce médecin. Je crois utile de rapporter leurs principaux dires à ce sujet; car il est certain qu'au moins un de ces hippocratiques (Polybe) a un de ses livres cachés dans la Collection, et il est extrêmement probable qu'il en est de même pour plusieurs autres médecins de la même famille et de la même école. Suivant Galien, le 5e livre des *Epidémies* est, non du célèbre Hippocrate, fils d'Héraclide, mais d'un Hippocrate plus récent, fils de Dracon, le 2e, le 4e et le 6e sont: dit-il, d'après les uns, de Thessalus, d'après les autres, du grand Hippocrate lui-même, mais seulement un recueil de notes non rédigées, que Thessalus, voulant que rien ne se perdît, réunit toutes ensemble, et publia après la mort de son père.

Suivant Dioscoride, l'auteur du livre des *Maladies* qui dans nos éditions porte le titre de *Premier*, appartenait à Hippocrate, fils de Thessalus.

Le traité de la *Nature de l'enfant* a été attribué à Polybe, disciple d'Hippocrate.

L'opuscule du *Régime des gens en santé* a été attribué à Polybe, à Euryphon, à Phaon, à Philistion, à Ariston, et à Phérécyde, tous auteurs ou plus anciens qu'Hippocrate ou ses contemporains.

Le traité du *Régime* (en trois livres) était refusé à Hippocrate, et attribué aux mêmes, Philiston, Ariston, Phérécyde, et encore à Philétas.

Le livre des *Affections* était, suivant quelques-uns, non d'Hippocrate, mais de Polybe, son disciple.

Glaucias, et Artémidore Capiton pensaient que le traité des *Humeurs*, qu'Héraclide de Tarente et Zeuxis rejetaient complétement du catalogue des œuvres hippocratiques, était d'un des Hippocrates postérieurs.

Les anciens commentateurs ont admis que, parmi les écrits de la Collection hippocratique, les uns sont des recueils de notes prises par l'auteur lui-même pour son instruction ou pour la préparation d'autres ouvrages, et que les autres sont des livres achevés et destinés à la publication. Galien dit en différents endroits que les notes, les livres *hypomnématiques*, pour me servir de l'expression ancienne, ayant été trouvés après la mort d'Hippocrate par son fils Thessalus, celui-ci les réunit, les coordonna, et les publia en y ajoutant du sien. Que certains livres soient un recueil de notes, de souvenirs non destinés à la publication, c'est ce que prouve l'examen le plus superficiel de la Collection hippocratique; quant au fait de la publication par Thessalus, fils d'Hippocrate, c'est ou une supposition des commentateurs pour expliquer cette publication, ou une tradition conservée. Galien a énoncé cette opinion particulièrement à propos du IIe livre des *Epidémies*, du VIe, et du traité de l'*Officine du médecin*; et, rencontrant, dans ce dernier livre, la répétition d'un passage, il remarque que ce livre a été publié après la mort de l'auteur, et que les copistes ont l'habitude de transcrire, dans le corps de l'ouvrage, ces répétitions, que l'auteur n'avait écrites que pour examiner laquelle des deux façons de dire il préférerait quand il en viendrait à une rédaction définitive.

Par mes recherches sur les commentateurs anciens, je suis arrivé à montrer d'une manière irrécusable que la Collection hippocratique existait dès le temps d'Hérophile, et qu'il fallait par conséquent reporter au-delà de cette époque même la composition des divers ouvrages qui en font partie. Je suis bien aise, puisque l'occasion s'en présente ici, de rappeler que telle a été aussi l'opinion de Galien et des autres critiques de l'antiquité. Ainsi, le médecin de Pergame, annonçant qu'il examinera ce qui est dit sur la dyspnée dans les livres hippocratiques, déclare qu'il n'exclura pas de cet examen les ouvrages qui n'appartiennent pas à Hippocrate, attendu que ceux-là mêmes sont, ou de Thessalus, ou de Polybe, ou d'Euryphon, tous auteurs qui ne sont éloignés ni du temps ni de l'école hippocratiques. C'est à ce résultat en effet qu'aboutissent tous les dires des critiques de l'antiquité: un livre qu'ils refusent à Hippocrate lui-même est toujours attribué à quelqu'un plus ancien que la fondation des écoles à Alexandrie.

Soranus de Cos, nous dit le biographe Hippocrate, avait fouillé les bibliothèques de cette île pour y chercher des documents sur l'illustre médecin dont il avait écrit la vie. Il y trouva la date précise de sa naissance. Je rappelle ce fait uniquement pour montrer qu'il pouvait y avoir là encore quelques traces, soit d'Hippocrate lui-même, soit de sa famille, qui avait occupé un rang si honorable dans Cos, et qui appartenait au service du temple d'Esculape. Mais nous savons seulement que Soranus y trouva une date. Un autre écrivain a dû fournir des renseignements sur Hippocrate, sa famille et ses ouvrages: c'est Macarée. Il avait composé une histoire de Cos, qu'Athénée mentionne à diverses reprises. Aucun auteur de l'antiquité ne cite, que je sache, Macarée au sujet du médecin qui fut une gloire de l'île de Cos. Cependant on ne peut guère douter qu'il n'en ait parlé.

Mais on a une mention bien plus précise et bien plus authentique, sinon sur Hippocrate, du moins sur les asclépiades de Cos et de Cnide. En parlant, dans le chapitre II, de la généalogie d'Hippocrate, j'ai rappelé qu'elle avait été donnée par Ératosthène, le plus ancien auteur, à notre connaissance, qui eût écrit sur cette généalogie; mais en même temps j'ai fait remarquer que, copiée par le savant astronome d'Alexandrie, elle devait avoir quelque fondement. Or Photius, dans le bien court extrait qu'il nous a conservé de Théopompe, nous a indiqué une des sources où Ératosthène a dû puiser. Théopompe, historien célèbre dont les livres ont malheureusement péri, a vécu du temps de Démosthène et d'Aristote; il avait quarante-cinq ans vers l'époque de la mort d'Alexandre. Il est donc peu éloigné d'Hippocrate

lui-même. Or dans son douzième livre il avait, en parlant des médecins de Cos et de Cnide, expliqué comment ils étaient asclépiades, et comment les premiers descendants de Podalire étaient venus de Syrnos. Cette indication, intéressante pour l'histoire de la famille d'Hippocrate, montre que la généalogie copiée par Ératosthène reposait sur des documents empruntés à des écrivains qui étaient bien plus voisins de l'époque du médecin de Cos, et par conséquent plus sûrement informés.

La mention des médecins de Cos et de Cnide faite dans une grande histoire comme celle de Théopompe, témoigne de l'importance qu'avaient prise, et ces établissements médicaux, et les hommes qui y présidaient.

Je regarde ce titre d'un chapitre de Théopompe comme capital dans l'histoire d'Hippocrate. Voyez en effet comme toute cette histoire s'enchaîne: Platon, disciple de Socrate, désignant Hippocrate, l'appelle fils des asclépiades de Cos; Théopompe, historien, contemporain d'Aristote, traite, dans un paragraphe spécial, des asclépiades, médecins de Cos et de Cnide; Ctésias, médecin de Cos, asclépiade aussi, est connu d'ailleurs; de telle sorte que Platon, Ctésias et Théopompe forment une chaîne, sans interruption, de témoignages qui, commençant à Hippocrate lui-même vont jusqu'à Alexandre-le-Grand, et certifient, pour toute cette période, l'existence des asclépiades, médecins de Cos, et la place qu'occupe Hippocrate dans cette famille.

Les plus anciens manuscrits dont les commentateurs fassent mention, sont ceux que renfermait la Bibliothèque royale d'Alexandrie. Galien, malgré toutes ses recherches, n'en a jamais pu trouver qui remontassent à cette époque; encore moins a-t-on pu voir ces membranes, ces feuilles de papyrus, ou ces tablettes, sur lesquelles on a prétendu qu'Hippocrate avait déposé ses pensées, et lesquelles, a-t-on dit, furent livrées à la publicité par ses descendants.

On montrait, du temps de Pausanias, dans le temple d'Apollon à Delphes, une statue en bronze représentant un cadavre humain déjà ancien, entièrement dépouillé de chairs, et où il ne restait plus que les os; les Delphiens disaient que c'était une offrande d'Hippocrate le médecin. Au reste, cette statue était bien plus ancienne que Pausanias; car elle joue un rôle dans l'histoire de la guerre sacrée, où Philippe, père d'Alexandre, s'immisça.

Une autre source de renseignements précieux venait des écrits médicaux antérieurs ou immédiatement postérieurs à Hippocrate. Les écrits antérieurs sont ceux d'Alcméon, de Diogène d'Apollonie, de Démocrite, de Prodicus, d'Épicharme d'Euryphon. Toute cette littérature est anéantie; mais si nous l'avions encore, s'il nous était possible d'étudier ces monuments plus anciens qu'Hippocrate lui-même, nous y trouverions très certainement des termes de comparaison et des rapprochements, nous comprendrions ce qui a été imité par les hippocratiques, et nous arriverions à fixer avec beaucoup de précision une généalogie des observations et des théories médicales telles qu'elles se comportent dans la collection. Maintenant, supposons que nous possédons tous les écrits composés dans l'âge qui a suivi immédiatement Hippocrate, c'est-à-dire les livres de Dioclès, de Praxagore, de Philotimus, de Dieuchès. Nous trouverons, dans cette nouvelle série de production, des termes de comparaison, des rapprochements, mais qui seront dans un ordre inverse de ceux dont il a été question pour l'autre série, c'est-à-dire que les comparaisons et les rapprochements, au lieu de descendre vers Hippocrate, remonteront vers lui. De cette façon, on enfermerait, entre deux limites fixes et rapprochées, toutes les œuvres dites hippocratiques, et on parviendrait, en un bon nombre de cas, à porter un jugement très précis à l'aide des lumières qui borderaient les deux côtés de la voie où l'on passerait en revue les écrits hippocratiques. Tour à tour imitateurs et imités, emprunteurs et prêteurs, ces livres se trouveraient naturellement mis à leur place; et tout ce qui, dans cette collection, échapperait à l'une ou à l'autre de ces limites, serait dès lors frappé d'un caractère incontestable d'illégitimité.

Nous n'avons aucune preuve que les critiques et commentateurs anciens se soient livrés à cette méthode de recherches et de comparaisons avec toute la rigueur dont elle est susceptible, ni qu'ils en aient tiré tous les résultats qu'elle peut fournir. Mais toujours est-il qu'ils

ont possédé, tenu, cité tous les livres tant antérieurs qu'immédiatement postérieurs à Hippocrate, que j'ai énumérés plus haut. Et s'il est croyable qu'ils n'ont pas poussé avec toute la précision et la clairvoyance nécessaires leur examen de la légitimité ou de l'illégitimité des livres hippocratiques en particulier, cependant la présence des écrits médicaux qui limitent la collection en arrière et en avant, étant un fait incontestable, a dû exercer de l'influence sur les jugements qu'ils ont portés. Quand même ils n'auraient pas étudié avec tout le soin possible les termes de comparaison qui étaient à leur disposition, ces termes existaient, et donnaient aux opinions des critiques une direction qui, pour être irréfléchie, n'en a pas été moins réelle. Cette direction nous manque complètement, vu la perte que nous avons faite de tant de monuments médicaux : c'est une raison de plus pour peser avec attention les jugements des anciens commentateurs; car nous retrouvons, dans les considérations que je viens de rappeler, la preuve que leurs dires n'ont point été dénués d'autorités. De ces autorités rien ne nous reste, sinon la certitude qu'elles ont existé pour eux, qu'elles ont été consultées par eux, et qu'elles ont influé plus ou moins directement sur les opinions qu'ils se sont formées de l'authenticité de tel ou tel livre hippocratique. Cela suffit pour assurer grandement à son tour la critique moderne, qui sait alors qu'elle peut, au moins dans de certaines limites, accorder créance à son aînée.

Il ne me reste plus qu'à mentionner un seul livre. Mais ce seul livre est, par sa date et par son sujet, le complément le plus précieux et le plus utile pour l'histoire de la collection hippocratique, qu'aient pu avoir les renseignements divers que j'ai énumérés plus haut. Il a été possédé par l'antiquité, et, si nous le possédions, ce serait un trésor d'éclaircissements concernant les livres qui portent le nom d'Hippocrate. Galien ne nous en a conservé que l'indication; mais cette simple indication mérite d'être examinée avec soin. « Si vous voulez » connaître les opinions des anciens médecins, dit Galien, vous n'avez qu'à lire les livres de » la *collection médicale* attribués à Aristote, mais qui sont reconnus pour avoir été compo» sés par Ménon, son disciple; aussi quelques-uns leur donnent-ils le nom de *Livres méno» niens*. Il est évident que ce Ménon, ayant recherché avec soin les anciens livres médicaux » conservés de son temps y a puisé les opinions de leurs auteurs, mais il n'a pu consigner, » dans son ouvrage, les doctrines renfermées en des livres qui avaient été détruits, ou qui, » bien qu'existant encore, n'avaient pas été vus par lui. Vous ne trouverez, dans cet ouvrage » de Ménon, aucun médecin qui, de la bile jaune ou de la bile noire, ou du phlegme, fasse » l'élément unique du corps humain. Plusieurs médecins, même après Hippocrate, parais» sent admettre, comme élément unique en nous, le sang, auquel ils attribuent la première » formation de l'embryon, son accroissement dans la matrice, et son développement complet » après la naissance; mais Hippocrate a écrit que quelques-uns pensaient que le corps » humain était ou tout bile, ou tout phlegme, et il ne se serait pas exprimé ainsi, s'il n'y en » avait pas eu de son temps, ou avant lui, qui eussent émis cette opinion. »

Si ce livre était parvenu jusqu'à nous, ou si Galien l'avait discuté pour établir ce qui, en fait de doctrines, était le propre d'Hippocrate, nous aurions certainement des renseignements d'une grande précision sur l'antiquité médicale en général, et sur Hippocrate en particulier. Un livre aussi ancien que celui de Ménon, disciple d'Aristote, trancherait un grand nombre de questions sur l'époque de telle ou telle découverte, de telle ou telle théorie, éliminerait d'un seul coup tout ce qui est postérieur à ce philosophe, et nous donnerait des notions précises sur l'intervalle de temps qui s'est écoulé entre Hippocrate et l'école péripatéticienne. Le sujet même du livre de Ménon irait droit à notre but et nous fournirait les plus précieux matériaux pour une histoire de la médecine jusqu'au temps d'Aristote, c'est-à-dire, pour une de celles où les documents sont les plus rares et les plus incertains.

J'ai réuni, dans ce court aperçu, ce que les critiques anciens possédaient et ce que nous ne possédons plus, pour la décision des questions relatives à la légitimité ou à l'illégitimité de tel ou tel écrit de la collection hippocratique. Pour nous, en effet, les traditions recueillies encore au temps d'Hérophile, de Xénocrite, de Bacchius, sont anéanties, et la valeur n'en peut plus être appréciée; la même destruction a frappé la littérature médicale avant et après

Hippocrate, et les points les plus importants de comparaison nous ont été enlevés ; enfin, un traité d'histoire de la médecine, le premier sans doute qui ait été composé et qui remonte jusqu'à un élève d'Aristote, a disparu avec tant d'autres monuments de cette haute antiquité. Les anciens critiques ne nous ont pas appris quel usage ils ont fait de ces éléments de discussion ; mais j'ai tenu à les réunir sous un seul coup-d'œil, afin d'assurer la critique antique avant de passer à la critique moderne, qui, pouvant peut-être plus que son aînée, ne peut cependant rien que par elle.

La mention du livre de Ménon, quoiqu'elle ne nous donne aucune notion directe, nous fournit un argument indirect d'une grande force touchant l'antiquité des écrits hippocratiques. Tout ce que les anciens critiques, tels que Galien, Érotien, et les commentateurs d'Alexandrie, s'accordent à placer avant la fondation du péripatétisme, doit nécessairement être admis comme réellement antérieur à Aristote ; car on avait, du temps de ces différents critiques, le livre même d'un disciple de ce grand philosophe pour contrôler les assertions qui auraient attribué aux écrits de la collection hippocratique une antiquité trop reculée. Ce n'est donc pas sur de pures conjectures, sur des traditions incertaines, sur des données sans fondement que les anciens se sont accordés à fixer l'époque de la composition des principaux écrits hippocratiques vers le temps d'Hippocrate lui-même, ou vers celui de ses fils et petits-fils ; ils avaient, dans l'ouvrage de Ménon, un point solide où la critique pouvait s'établir. Quoique ce point nous manque, rappelons-nous qu'il a existé pour eux, et cette considération, digne de toute l'attention de la critique moderne, jettera une certaine lumière sur des questions obscures.

CHAPITRE VIII.

EXAMEN DES OUVRAGES MODERNES OU L'ON TRAITE EX PROFESSO DE L'HISTOIRE DES LIVRES DITS HIPPOCRATIQUES.

Les doutes soulevés par les critiques anciens au sujet de tel ou tel traité, dit hippocratique, ont été recueillis par les critiques modernes qui ont composé des dissertations spéciales sur ce point d'histoire littéraire. Leurs travaux ne peuvent être négligés dans cette introduction. Il faut que je m'étaye de leurs recherches, que je m'éclaire de leurs idées, que je constate la méthode qu'ils ont suivie, et la limite où ils sont arrivés, et que j'essaie d'améliorer la méthode et de reculer la limite. Je ne suivrai pas la ligne la plus droite, et le lecteur n'aurait pas la vue la plus nette de mon travail, si je n'exposais pas sommairement ce qu'ont fait, en ce genre, mes devanciers.

Les deux premiers qui se soient occupés de ce point de critique sont Lémos et Mercuriali. Louis Lémos s'appuie uniquement sur les dires de Galien, et il n'a pas d'autre avis que celui du médecin de Pergame ; c'est là la seule base de sa critique. Le style et la force des pensées, qui sont bien quelquefois invoquées par Lémos, ne sont qu'un argument très accessoire pour le médecin espagnol. Ce serait un progrès pour la critique que de quitter l'appréciation unique du style pour passer à l'examen intrinsèque des témoignages. Mais, dans l'opuscule de Lémos, ce n'est pas de propos délibéré que cette règle de critique, à laquelle les écrivains postérieurs se tiendront surtout, est laissée de côté, mais c'est parce qu'il juge Galien un

guide infaillible, et qu'il pense que le témoignage de ce médecin suffit pour trancher toutes les questions que soulève l'examen de la Collection hippocratique.

L'ouvrage de Lémos est un travail moins étudié et moins indépendant que celui de Mercuriali. Ce dernier divise en quatre classes les écrits dits d'Hippocrate : la première comprend ceux qui portent le caractère de sa doctrine et de son style ; la seconde, les ouvrages qui ne sont composés que de notes prises par lui pour mémoire, écrites sans correction, et publiées par Thessalus, son fils, ou par Polybe, son gendre, ou par d'autres disciples, et dans lesquels se trouvent des interpolations étrangères à Hippocrate lui-même ; la troisième classe est celle des livres qui n'ont pas été composés par Hippocrate, mais qui sont l'œuvre de ses fils ou de ses disciples, et qui représentent plus ou moins exactement ses dogmes et sa doctine ; dans la quatrième sont rangés les écrits qui sont tout-à-fait en dehors de l'école hippocratique. Mercuriali s'appuie, avant toute chose, pour partager les livres hippocratiques en classes, sur le style d'Hippocrate, et sur sa manière d'écrire. Les anciens ont attribué à Hippocrate une phrase homérique, la promptitude à forger les mots nouveaux, et une habileté particulière à approprier à son objet les locutions vulgaires. Mercuriali reconnaît dans les œuvres de ce médecin, trois modes d'exposition : l'un est une narration continue comme dans le livre *des Eaux, des Airs et des Lieux*, dans le traité *du régime des maladies aiguës* ; l'autre consiste en sentences séparées, comme les *Aphorismes*, le *Pronostic*, le livre de *l'Aliment*, ; le troisième enfin tient des deux autres, comme le livre de la *Nature de l'homme*. La première des conditions du style d'Hippocrate, suivant Mercuriali, est la brièveté jointe à l'obscurité ; mais Mercuriali se contredit immédiatement, car il dit que, si Hippocrate se montre clair et prolixe dans quelques traités comme dans celui *des Eaux, des Airs et des Lieux*, c'est parce que son sujet exigeait ce genre de composition. Ainsi la règle de critique de Mercuriali tombe de son propre aveu ; et le signe donné pour distinguer les écrits authentiques fait défaut dès le premier abord. La seconde condition, c'est que les sentences d'Hippocrate, bien que concises et incomplètes, n'en sont pas moins marquées du cachet de la vérité, et qu'il n'est pas un mot de lui qui soit écrit en vain ; il est évident qu'une pareille indication laisse la critique dans le plus grand vague. La troisième condition de la composition d'Hippocrate est la gravité qui se fait voir non-seulement dans le sujet lui-même, mais encore dans les phrases, les mots et leur arrangement.

Telles sont les trois conditions qui ont servi à Mercuriali pour distinguer les écrits propres à Hippocrate de ceux qui lui sont étrangers. Une pareille critique repose sur des fondements incertains : rien n'est sujet à controverse comme les arguments tirés de la gravité du style et de sa concision. D'ailleurs, il y a là une pétition de principes; car, avant de dire que tel style appartient à Hippocrate, il faut prouver que les ouvrages où l'on croit, à tort ou à raison, reconnaître ce style, sont réellement de l'auteur auquel on les attribue.

Voici la liste des écrits que contiennent les quatre *classes* de Mercuriali : 1re classe, le traité de la *Nature de l'homme* ; *des Airs, des Eaux et des Lieux* ; les *Aphorismes* ; le *Pronostic* ; les *Epidémies* ; le traité du *Régime dans les maladies aigues*, jusqu'à la partie qui concerne les bains ; des *Plaies de tête* ; des *fractures* ; des *Articulations* ; de *l'Officine du médecin* ; des *Instruments de réduction* ; de l'*Aliment* ; des *Humeurs* ; des *Ulcères*. 2e classe : le traité des *Lieux dans l'homme* ; le livre des *Airs* ; le livre de la *Naissance à sept mois et à huit mois* ; de la *Nature des os*. 3e classe : le livre des *Chairs ou des principes* ; de la *Génération* ; de la *Nature de l'enfant* ; des *Affections* ; des *Affections internes* ; des *Maladies* ; de la *Nature de la femme* ; des *Maladies des femmes* ; des *Femmes stériles* ; de la *Superfétation* ; des *Maladies des jeunes filles* ; de la *Maladie sacrée* ; des *Hémorrhoïdes* ; des *Fistules* ; du *Régime des gens en santé* ; les trois livres du *Régime* ; de *l'usage des Liquides* ; des *Crises* ; des *Jours critiques* ; les *Prorrhétiques*, les *Prénotions coaques* ; le traité des *Songes*. 4e classe : le *Serment* ; les *Préceptes* ; la *Loi* ; de l'*Art* ; de l'*Ancienne médecine* ; du *Médecin* ; de *l'Honneur* ; de l'*Exsection du fœtus* ; de l'*Anatomie* ; du *Cœur* ; des *Glandes* ; de la *Dentition* ; de la *Vue* ; les *Lettres*.

Je joins ici un jugement, peu connu aujourd'hui, qui fut porté sur le livre de Mercuriali,

dans le temps même où il parut, par Jean Costei, professeur au lycée de Bologne. Costei écrit au célèbre Ulysse Aldrovande : « Celui qui a écrit récemment l'*Examen des livres* « *d'Hippocrate*, très savant Aldrovande, reçoit toute mon approbation, et je ne puis assez « admirer avec quelle facilité il débrouille une masse de livres si confuse et si variée. D'abord, « séparer les principes conformes aux doctrines d'Hippocrate, de ceux qui sont contradictoi- « res, ce n'est, certes, ni une petite entreprise, ni l'œuvre d'un homme qui ne serait pas versé « dans toutes les parties de l'art médical, et qui ne se serait pas long-temps familiarisé avec « les écrits de cet auteur ; puis comprendre quels ouvrages sortent de l'école d'Hippocrate, « exige beaucoup de travail ; enfin reconnaître quels sont ceux qui portent l'empreinte de « la main du maître, c'est le plus grand effort de l'esprit le plus sagace et le plus exercé. « Si j'ai fait quelque progrès dans l'étude des livres hippocratiques, j'ose dire que notre au- « teur seul jusqu'à présent, ou bien a touché le but même, ou du moins en a été le plus « près.

« Mais, sur cet objet, il n'est pas étonnant que les avis soient partagés ; et, puisque vous « me demandez mon opinion, il est un point sur lequel j'ai toujours été et je suis encore en « suspens. Je ne me souviens pas avoir lu dans aucun auteur qu'Hippocrate ait, de son « vivant, publié aucun de ses ouvrages ; entre les raisons qui portent à croire qu'en effet « il n'a rien publié lui-même, la plus forte est peut-être que, dans ceux-mêmes que tous re- « gardent comme authentiques, certaines parties s'éloignent de ses doctrines, de l'aveu même « de Galien ; d'autres sont d'une obscurité excessive, d'autres sont répétées dans les mêmes « traités et dans des traités différents, d'autres enfin sont sans ordre, sans lien, et com- « posées tout-à-fait contre les bonnes règles d'écrire, qu'un si grand homme n'a certainement « pas ignorées. Il est donc probable que des livres qui n'étaient ni convenablement rédigés, « ni achevés, n'ont pas été publiés par lui-même.

« Ces raisons portent à conclure que les livres de la première et de la seconde classe sont « du même ordre. Je donne un complet assentiment à la composition de la troisième classe « telle que notre savant auteur l'a présentée avec une très grande pénétration. Cependant, « je consignerai ici ce que j'ai pensé, à diverses reprises, des *Prénotions coaques*. Que ce « livre ne soit pas d'Hippocrate, c'est ce que prouve le témoignage de Galien et d'autres. « J'ai souvent hésité de savoir s'il est antérieur ou postérieur à Hippocrate. Galien dit, il « est vrai, que tout ce que les *Prénotions coaques* et les *Prorrhétiques* contiennent de véri- « table, a été pris aux *Aphorismes*, au *Pronostic* et aux *Épidémies*. Cependant si, comme « la raison le veut, les choses sont enseignées dans un meilleur ordre par celui qui écrit en « dernier lieu, l'ordre qui règne en certains passages du *Pronostic*, des *Prorrhétiques* et « des *Aphorismes*, meilleur que dans les *Prénotions coaques*, ferait croire, si l'autorité de « Galien ne s'y opposait, qu'elles sont plus anciennes qu'Hippocrate, et que ce médecin y a « puisé abondamment. Mais, d'un autre côté, certains passages y étant mieux que dans les « autres écrits dénommés plus haut, il ne paraît pas improbable qu'elles soient contempo- « raines d'Hippocrate, et que l'auteur des *Coaques* ait récolté, comme lui, dans un champ « déjà fécondé par les travaux et les observations des anciens.

« J'ai encore un scrupule sur le livre de l'*Aliment*. En effet, si la brièveté, l'obscurité, la « gravité du style et l'abondance des pensées sont des indices de la doctrine hippocratique, « pourquoi ne pas le considérer comme une œuvre émanée d'Hippocrate lui-même ; d'autant « plus que ni Galien, ni aucun autre bon auteur, ne nient qu'il soit d'Hippocrate ?

« Quant aux livres rangés dans la quatrième classe, je sais que les opinions diffèrent, et que « plusieurs modernes tâchent de prouver par de doctes arguments et par des efforts d'éru- « dition que ces livres appartiennent à la vraie doctrine d'Hippocrate. Mais la grande dissem- « blance qui règne entr'eux montre qu'ils ne sont pas du même auteur, et empêche qu'on ne « les rattache à un plan commun. Je pense donc que la classe des livres apocryphes a été « établie avec raison au quatrième rang ; mais c'est à tort que tous ces écrits sont attribués « à un seul homme.

« Telles sont, très savant Aldrovande, les réflexions que m'a suggérées la lecture de l'*Exa-*

« *men des livres d'Hippocrate*, lecture faite avec une grande avidité malgré les autres « études qui absorbent mon temps. J'ai voulu appuyer mon approbation, et vous montrer « que je tenais à satisfaire à votre demande. Quant au savant auteur de cet *Examen*, qu'il « soit persuadé que j'ai pris le plus vif plaisir à la lecture de son livre, et que j'ai conçu « la plus haute opinion de ses efforts pour rendre, par la science et le travail, à l'école « hippocratique, toute sa splendeur.

Cette lettre de Costei, en exposant le jugement qu'un homme éclairé portait sur l'ouvrage de Mercuriali, mérite aussi l'attention par quelques vues ingénieuses sur la critique hippocratique. Telles sont ses remarques sur le désordre qui règne dans la Collection, et qui empêche de croire qu'elle ait été publiée, au moins en totalité, du vivant d'Hippocrate; sur le livre de l'*Aliment*, qui, rejeté par quelques-uns, porte cependant tous ces caractères de brièveté et d'obscurité attribués par beaucoup de critiques au style d'Hippocrate; telles sont encore celles qui concernent les *Prénotions coaques*, et où Costei observe avec beaucoup de jugement, qu'entre des livres où le même sujet est traité avec les mêmes pensées et les mêmes détails, une meilleure rédaction suppose une postériorité de composition. Le lecteur trouvera développées dans les chapitres suivants la plupart de ces indications qui ne sont qu'en germe dans la lettre de Costei.

Gruner a suivi à peu près les mêmes règles de critique que Mercuriali ; il a réuni, dans une section, les caractères qui lui paraissent distinguer les écrits hippocratiques: la brièveté du style, un dialecte ionien approchant de l'ancien dialecte attique, la gravité et la simplicité du langage, enfin l'absence de raisonnements théoriques dans ces écrits. L'usage du dialecte ionien ne prouve rien pour l'authenticité de tel ou tel écrit, car l'on sait que, long-temps après le temps d'Hippocrate, des écrivains en ont fait usage, et pour des médecins il suffit de citer Arétée. Quant à l'absence de toute théorie, de toute hypothèse, les écrits qui sont donnés comme hippocratiques n'en sont pas absolument dépourvus. Ainsi les *Aphorismes* contiennent, par exemple, des sentences appuyées sur la théorie de la chaleur innée, sur l'orgasme des humeurs et leur tendance à s'écouler par telle ou telle voie. Représenter Hippocrate comme ennemi des doctrines générales, c'est aller à l'encontre de ce que Platon lui-même en rapporte. Le médecin de Cos pensait, dit le disciple de Socrate, que l'on ne peut connaître le corps humain sans connaître la nature de l'ensemble des choses. Dans le fait, il admettait les généralisations familières aux philosophes de son temps, et de grandes et belles théories sont dans ses livres.

Gruner, dont le livre est érudit, n'a changé notablement le fond de la critique des écrits hippocratiques qu'en un point, c'est qu'il a essayé d'en juger la légitimité par la nature des notions anatomiques qui y sont consignées. Il regarde l'anatomie d'Hippocrate comme très peu avancée ; il est disposé à rejeter comme illégitime tout écrit où les connaissances de ce genre ont quelque étendue. Cependant il n'articule que peu de faits spéciaux, entr'autres la connaissance des muscles et la distinction des artères et des veines, double notion qu'il croit postérieure à Hippocrate. J'examinerai ailleurs la vérité de ces assertions.

Son intention a été de s'appuyer sur les témoignages des auteurs anciens, et il nomme aussi les premiers commentateurs des écrits hippocratiques, mais, dans le fait, il se borne presque uniquement à Palladius, Érotien et Galien; et il faut bien, qu'en réalité, le point de vue de sa critique ne soit pas sorti de ce cercle, puisqu'il dit : « La bibliothèque d'Alexandrie ayant été brûlée par les soldats de Jules-César, n'a-t-il pas été facile à des hommes » mal-intentionnés de substituer des livres apocryphes aux véritables, détruits par l'incendie ? » Gruner a oublié dans ces lignes que des commentaires, antérieurs de deux cents ans à l'incendie de la bibliothèque alexandrine, témoignent que la collection hippocratique existait dès cette époque telle qu'Érotien et Galien la connurent plus tard.

Gruner regrette à ce sujet la perte des traductions latines d'Hippocrate dont Cassiodore a parlé; comme si le témoignage d'Héraclide de Tarente, de Glaucias et de Bacchius n'était pas préférable à tout autre, puisqu'ils ont vécu environ quatre cents ans avant Galien, et six cents avant Cassiodore. Au reste, Gruner a emprunté cette grave erreur à Mercuriali, qui

dit, dans son *Examen*, p. 3 de l'édition qu'il a donnée d'Hippocrate, que les livres hippocratiques ont subi des altérations au moment de la dispersion de la Bibliothèque d'Alexandrie. Il va même plus loin : il suppose qu'Artémidore Capiton et Dioscoride ont substitué des livres apocryphes aux vrais écrits d'Hippocrate. C'est bien complétement oublier la tradition des commentateurs; et ces deux auteurs ne se seraient pas ainsi mépris s'ils avaient suivi de près la succession non interrompue des écrivains de l'antiquité qui se sont occupés des livres hippocratiques. On comprend par cet exemple combien la critique s'expose en ne tenant pas minutieusement compte des travaux anciens; et l'on voit qu'il n'a pas été inutile de dresser, comme je l'ai fait, une liste longue, mais exacte, des commentateurs grecs d'Hippocrate.

Gruner regarde comme étant d'Hippocrate les livres suivants : le *Serment*; les *Aphorismes*; le livre de l'*Air, des Eaux et des Lieux*; le *Pronostic*; le 2e livre des *Prorrhétiques*; le livre de l'*Officine du médecin*; le 1er et le 3e livre des *Epidémies*; le traité du *Régime dans les maladies aiguës*; des *Plaies de tête*; des *Fractures*, où pourtant il est parlé des muscles. Tout le reste, il le rejette du canon hippocratique.

Il se pose, avec raison, la question de savoir pourquoi il y a eu tant de divergences dans les jugements sur les écrits hippocratiques, mais il ne la résout pas. La cause de ces divergences sera expliquée dans le chapitre XI, où je montrerai que la collection hippocratique a été formée de pièces privées, la plupart, de tout témoignage au moment où elles furent publiées.

Ackermann, dans sa notice sur l'histoire littéraire d'Hippocrate, soumettant à l'analyse l'authenticité des écrits hippocratiques, n'a ajouté aux règles posées par Mercuriali et Gruner que la tradition et le consentement des auteurs anciens sur tel ou tel traité. Ce consentement a un poids très réel dans la question, surtout quand on peut le rattacher de Galien à Bacchius, ou à Hérophile. C'est certainement un meilleur guide que les considérations tirées du style et de la phrase; car l'incertain Soranus, auteur de la vie d'Hippocrate, a eu toute raison de dire qu'il est possible d'imiter le style d'un écrivain, et que le même homme peut lui-même écrire de différentes manières.

Grimm, qui a traduit les œuvres d'Hippocrate en allemand, et dont la traduction est très estimée, s'explique ainsi sur la question de l'authenticité des différents traités : « Les interprètes et beaucoup d'autres, qui ont écrit et porté des jugements sur les œuvres d'Hippocrate, ont établi plusieurs règles d'après lesquelles on doit distinguer les écrits véritables des apocryphes. Quelques-unes sont précises et bonnes ; mais les autres sont d'une application toujours difficile, souvent impossible, ou soumise à une foule d'exceptions et de doutes. Pour moi, la règle la plus importante est le témoignage des écrivains postérieurs à Hippocrate tels que Galien et Érotien; témoignage transmis par une tradition orale, ou appuyé sur des documents qui existaient alors, et qui n'existent plus aujourd'hui. En second lieu, le contenu des écrits doit être tel qu'il donne à cette preuve toute sa valeur. En conséquence, je ne cherche dans les véritables écrits d'Hippocrate rien que la description faite d'après nature des maladies avec leurs accidents et leurs causes palpables, description appuyée de sentences générales qui en dérivent, qui ne se contredisent pas, et qui ne sont sujettes qu'à de rares exceptions. Tout cela doit être, comme l'exposition elle-même, conforme au temps, présenté dans un style simple, bref et expressif, et dans un langage qui s'accorde avec celui de l'époque. Aucune hypothèse, aucune subtilité, quelque antiques qu'elles soient, aucun traitement et remède extraordinaires ne doivent se trouver dans ces livres. »

D'après ces caractères, Grimm reconnait comme authentiques le 1er et le IIIe livre des *Épidémies*; le traité du *Pronostic*, les *Aphorismes*, une partie considérable du traité sur le *Régime dans les maladies aigues*; et le livre de *l'Air, des Eaux et des Lieux*. Grimm a emprunté à Gruner son opinion sur les notions anatomiques d'Hippocrate, et, comme lui, il rejette les livres où les muscles sont nommés, où les artères sont distinguées des veines. A part le témoignage traditionnel, les autres règles que le traducteur allemand expose prêtent,

comme celles de ses prédécesseurs, beaucoup à l'arbitraire, et sont surtout d'un ordre très secondaire. Il faut arriver, s'il est possible, à quelque chose de moins vague, et pour cela demander aux livres hippocratiques eux-mêmes, aux écrits qui en sont les contemporains ou qui ne sont venus que peu de temps après, des renseignemens plus précis.

Cette série de censeurs des livres hippocratiques me rappelle l'opinion qu'un fameux philologue se faisait des jugemens qui ne portent que sur le style, l'exposition et les pensées d'un auteur. Lemos, Mercuriali, Gruner et Grimm, bien qu'on reconnaisse chez eux un développement progressif de la méthode critique, se sont principalement appuyés sur cet ordre de raisons; l'insuffisance en a été convenablement appréciée par Richard Bentley dans un passage qui trouvera ici naturellement place : « La critique qui ne s'exerce que sur le » style et le langage, dit-il dans la préface de la Dissertation où il a prouvé que les épîtres » qui portent le nom de Phalaris sont apocryphes, est ordinairement délicate et incertaine, » et dépend de notions fugitives. Des hommes très instruits et très sagaces ont commis, dans » ce genre de conjectures, des méprises qui allaient jusqu'au ridicule. Le grand Scaliger a » publié quelques iambes comme un fragment choisi d'un vieil auteur tragique, et qu'il » tenait de Muret; mais celui-ci bientôt après avoua la plaisanterie, et déclara que ces vers » étaient de lui. Boxhornius écrivit un commentaire sur un petit poème intitulé *de lite*, » qu'il attribua à quelque ancien auteur; mais on ne tarda pas à découvrir qu'il était de » Michel L'Hospital, chancelier de France. De sorte que, si je n'avais pas d'autre argument » que le style pour montrer la fausseté des lettres de Phalaris, je n'espérerais faire partager » ma conviction par personne. »

Sprengel, dans son *Apologie d'Hippocrate*, a suivi, il le dit lui-même, Gruner presque pas à pas. Cependant il a commencé à introduire dans la critique hippocratique une considération nouvelle : à savoir la considération des doctrines philosophiques; essayant de contrôler par celles-ci les doctrines médicales des livres hippocratiques, et d'établir entre ces livres un ordre d'antériorité. Cette indication de Sprengel a été, après lui, suivie et développée par un autre critique.

La suite même des auteurs dont je viens d'exposer très sommairement les idées, montre que le champ de la critique hippocratique s'est successivement agrandi. Mais ce genre de recherches est si minutieux, que les erreurs pullulent à côté des meilleures observations ; j'ai relevé, et je rapporte ici quelques-unes de ces erreurs.

Suivant Gruner, Aristote attribue le traité des *Chairs* à Polybe, citation fausse ; le morceau cité par Aristote est, non dans le livre des *Chairs*, mais dans celui de la *Nature de l'homme.*

Sprengel dit qu'il n'est question, chez aucun ancien, du livre appelé de l'*Usage des liquides*, or il est cité par Galien sous ce même titre, et par Érotien sous le titre des *Eaux.*

Les quatre livres des maladies ont, dit-il, le témoignage d'Érotien et de Galien : or Érotien n'en cite que deux, et Galien ne cite nulle part le quatrième.

D'après Sprengel, Galien assure qu'Aristote a découvert l'aort. Or Aristote, parlant de ce vaisseau, dit lui-même : veine que quelques-uns appellent aort. Il est donc évident qu'il n'a pas le premier découvert l'aort. D'ailleurs Galien dit seulement que le vaisseau appelé aort par Aristote, l'est par d'autres grande artère.

Gruner et Sprengel supposent que la fin du traité des *Chairs* ou des *Principes*, qui, dans quelques éditions, forme un chapitre à part intitulé de la *Vie*, est le livre que Galien et d'autres appellent des *Semaines.* Il n'en est rien ; le livre des *Semaines* ne renferme pas la portion qui est bien réellement la fin de l'opuscule des *Chairs.*

Sprengel dit que le livre de la *Nature des os* est positivement donné par Aristote à Polybe. Or le livre de la *Nature des os* a été composé avec des fragments divers, dont l'un est pris à Aristote lui-même (celui de Syennésis de Chypre) ; et la citation d'Aristote se rapporte au livre de la *Nature de l'homme.* Ce sont là de graves erreurs.

Gruner et Sprengel, après lui, disent que le traité de l'*Ancienne médecine* répète plusieurs passages du livre du *Régime*, et que, celui-ci n'étant pas d'Hippocrate, celui-là n'en peut

pas être non plus. Mais Gruner et Sprengel n'ont pas fait attention que c'est avec le traité du *Régime dans les maladies aigues*, et non avec le traité du *Régime*, que celui de l'*Ancienne médecine* a des similitudes. Or le traité du *Régime dans les maladies aigues* a tous les témoignages en sa faveur.

Spon, dans la préface de ses *Aphorismi novi*, combat Mercuriali, et se montre beaucoup plus facile que ce dernier sur les titres qu'ont les différents livres à être considérés comme appartenant à Hippocrate. Je remarque dans cette préface une erreur considérable. Spon prétend que le 7e livre des *Épidémies* est placé au nombre des livres supposés. Or Érotien dit tout autre chose : il fait, dans son catalogue des livres hippocratiques, une classe de *Mélanges*, et c'est dans cette classe qu'il range les sept livres des *Epidémies*, et non le septième.

Je trouve aussi une erreur singulière dans Ackermann, ordinairement si exact. Parmi les commentateurs du 3e livre des *Épidémies*, il cite un certain Philistus sur la foi de Galien. Or Philistus ou Philistes est, non pas un commentateur, mais un malade dont l'histoire est rapportée dans le 3e livre des *Épidémies* ; c'est aussi ce que dit la phrase de Galien où, par inadvertance, Ackermann a vu ce commentateur.

J'ai signalé ces erreurs de mes prédécesseurs, non pour abaisser leur travail et élever le mien, mais pour montrer que dans un champ neuf d'observations tout est difficulté. Quand le cadre est tracé et rempli, il coûte peu de le rectifier.

M. H. F. Link a pris, pour discuter l'authenticité des écrits hippocratiques, la voie ouverte par Sprengel. La base d'où part sa critique, est la considération des théories que renferment ces écrits; il distingue autant de classes différentes qu'il reconnait de doctrines, prétendant que des doctrines contradictoires ne peuvent appartenir au même écrivain. De plus, il les compare aux doctrines philosophiques qui y correspondent, et, de cette comparaison, il tire une sorte de chronologie relative d'après laquelle il place tel écrit avant tel autre, et après Platon ou Aristote. Ce mode de critique est certainement un point de vue nouveau, et il offre des considérations qui ne doivent pas être négligées. M. Link se montre très difficile sur les livres hippocratiques, et, au contraire de ses prédécesseurs qui sont pleins d'enthousiasme pour ces écrits, et qui accueillent, avec une grande facilité, des témoignages incertains pourvu qu'ils soient favorables, il est animé d'un scepticisme inexorable devant lequel la personne d'Hippocrate est presque effacée, ou qui du moins ne lui laisse qu'un vain nom sans une œuvre effective. « Quand on jette un regard rapide sur les écrits » hippocratiques, dit le critique allemand, on se demande quel est cet Hippocrate? Si on » parle de l'auteur du traité des *Airs*, *des eaux et des Lieux*, il s'agit d'un écrivain clair » et agréable; si l'on parle de l'auteur du *Pronostic* et des *Aphorismes*, d'un écrivain qui » aime la brièveté et même l'obscurité; de l'auteur des *Epidémies*, d'un homme qui est un » excellent observateur, mais qui laisse mourir les malades sans leur rien prescrire; de l'auteur du *Régime dans les maladies aigues*, d'un médecin qui emploie beaucoup de médica- » ments, quelques uns même fort actifs. »

Si M, Link avait pénétré plus avant dans le système d'Hippocrate, il aurait reconnu que le *Pronostic*, les *Epidémies* et le traité du *Régime dans les maladies aigues* se tiennent et s'expliquent l'un par l'autre ; mais suivons-le dans ses raisonnements.

Il distingue, dans la Collection hippocratique, six théories principales, d'après lesquelles il fait six classes d'écrits, et admet au moins six auteurs différents.

La première est celle de la bile et du phlegme; elle est ancienne. Thucidide en parle, et Aristote dit que la division des maladies, suivant la bile et le phlegme, est familière aux médecins. Platon, dans le *Timée*, attribue les maladies à ces mêmes humeurs, d'où l'on peut conclure que les traités où cette théorie existe sont les plus anciens. L'opposition de la bile et du phlegme a été saisie de bonne heure; la surabondance de la bile est la cause des maladies aiguës; la surabondance du phlegme, des maladies chroniques. La première est caractérisée par tout ce qui est vif et incisif; la seconde par tout ce qui est mou, lâche et lent.

Voici les traités dans lesquels M. Link prétend que règne la théorie de la bile et du phlegme,

à l'exclusion de toute autre. Ce sont d'abord les *Épidémies*; l'auteur y parle de vomissemens de bile et de phlegme, il n'y est presque pas question de traitement, lacune que Galien explique très mal et qui forme contradiction avec l'auteur du traité du *Régime dans les maladies aigues*, lequel emploie beaucoup de remèdes. Celui qui a composé le 1er et le IIIe livre des *Épidémies* a résidé long-temps à Thasos, car il y décrit la constitution atmosphérique de plusieurs années. Comment Hippocrate se trouverait-il à Thasos, qui avait un temple d'Hercule, mais aucun temple d'Esculape, ni d'Hygie? Ces deux livres sont, non pas d'un médecin, mais d'un naturaliste qui observait les maladies et ne les traitait pas. Ceci est une singulière opinion de M. Link; mais je ne m'arrête pas à combattre en détail des assertions dont la réfutation sortira de ma propre discussion sur l'ensemble des écrits hippocratiques.

A la même catégorie appartient le *Pronostic*, livre clair et précis. Ce ne paraît qu'un extrait des ouvrages sémiotiques d'Hippocrate; l'Hippocrate de Platon, dit M. Link, aurait donné quelque chose de plus scientifique.

Dans le 1er livre des *Prorrhétiques*, Galien relève un solécisme. A cause de cette faute de langue et d'autres, plusieurs croyaient, non sans raison, dit le médecin de Pergame, que ce livre n'était pas d'Hippocrate. Sa brièveté obscure et recherchée, les tournures singulières, les épithètes accumulées, les phrases à l'infinitif, mettent ce livre à côté des *Prénotions de Cos* et du 6me livre des *Épidémies*. Le second livre des *Prorrhétiques* a un tout autre auteur; un style simple et clair le distingue, et, au début, la plainte sur l'exagération que l'on donne au *Pronostic*, indique une date postérieure.

M. Link remarque que les *Aphorismes* contiennent plusieurs passages du traité de l'*Air*, *des Eaux et des Lieux*; que plusieurs autres se trouvent mot à mot dans le *Pronostic*. Ainsi on pourrait considérer cette collection comme un extrait des écrits hippocratiques; mais, en les examinant, on y découvre de plus grandes différences encore. Ces différences sont: dans la 1re section, où se trouve la théorie de la turgescence des humeurs et de leur écoulement, ancienne idée de la médecine, suivant M. Link; dans la 2me section, où se trouve une explication détaillée des jours critiques, indiqués seulement d'une manière générale dans la précédente; dans la 3e, qui renferme, sur les saisons et sur les âges, des considérations conformes avec la doctrine des *Épidémies*; dans la 4e, où l'on voit une distinction plus fixe entre les maladies, une division entre la bile noire et la bile jaune, et quelques expressions qui semblent faire allusion aux quatre humeurs; dans la 6e et la 7e, qui renferment un mélange d'aphorismes dont quelques-uns sont très-bizarres: par exemple, les muets sont facilement attaqués de diarrhées rebelles; et avec cette singularité que la plupart sont rangés d'après le même mot, soit *épi*, soit *oposoisi*, soit *ên*. Ainsi, dans les sections des *Aphorismes*, on voit des différences qui font penser qu'elles ne sont ni du même temps, ni du même auteur; on y remarque une gradation de notions simples à des notions plus exactes; puis des singularités; puis enfin une sorte d'allitération.

Croire que la distinction entre la bile jaune et la bile noire soit la preuve d'une date postérieure à Hippocrate, c'est ne pas tenir compte des textes positifs. Platon parle de la bile noire; et j'ai rapporté un vers d'Aristophane où se trouvent et le nom de cette humeur et le rapport que l'ancienne pathologie avait supposé entre la bile noire et la folie.

M. Link range encore, dans la théorie de la bile et du phlegme, le traité du *Régime dans les maladies aigues*, qui commence, comme on sait, par une polémique contre les médecins de l'école de Cnide. M. Link croit qu'il n'y avait pas assez d'écrivains médicaux à cette époque pour que la lutte s'engageât. Ce doute lui est suggéré par l'opinion où il est que les monuments hippocratiques sont généralement plus récents que leur date supposée. Mais il est certain que la littérature médicale était déjà riche avant Hippocrate et de son temps, et rien dans l'histoire littéraire de ce siècle reculé ne contredit la possibilité d'une polémique entre Hippocrate et l'auteur des *Sentences cnidiennes*.

M. Link, en jugeant le traité des *Airs*, *des Eaux et des Lieux*, trouve que le style est agréable, mais que le sujet est traité avec peu de profondeur. Il suspecte plusieurs passages qui font allusion à la théorie des quatre qualités élémentaires, par exemple, que la séche-

resse nuit aux constitutions bilieuses, et qu'elle est utile aux constitutions phlegmatiques, d'où il résulte que la bile est regardée comme chaude et le phlegme comme humide. En conséquence, il pense que ce traité doit être rangé dans la classe suivante.

Cette deuxième classe comprend les traités où se trouvent la théorie des quatre humeurs (sang, bile jaune, bile noire, phlegme), et celle des quatre qualités élémentaires (le chaud, le froid, le sec, l'humide). Suivant M. Link, cette théorie appartient exclusivement à Aristote, de sorte que tous les traités où cette doctrine se rencontre sont postérieurs au chef de l'école péripatéticienne. Ce sont : les traités de la *Nature de l'homme*, de la *Génération*, de la *Nature de l'enfant*, du *Régime des gens bien portants*, du *Régime*, le premier livre excepté, de l'*Aliment*, des *Affections internes*, des *Maladies des femmes*, de la *Nature de la femme*, de la *Maladie sacrée*, des *Maladies des jeunes filles*, de la *Vue*, des *Ulcères*, des *Hémorrhoïdes et des Fistules*. Galien ne cesse de répéter qu'Aristote a pris la théorie des quatre humeurs à Hippocrate. « Soit que l'on admette comme Anaxagore, dit-il, que le corps est composé de parties similaires, soit qu'on le suppose constitué par le chaud, le froid, le sec et l'humide, comme l'ont pensé Chrysippe, tous les Stoïciens, et avant eux Aristote et Théophraste, et avant eux encore Platon et Hippocrate, la symétrie de tous les éléments constitue la santé. Et ailleurs : « En lisant les écrits d'Aristote et de Théophraste, on les prendrait pour des traités sur la physiologie d'Hippocrate ; c'est toujours le froid, le chaud, le sec et l'humide, qui sont agents et patients. Le plus actif est le chaud, puis le froid ; tout cela a été dit par Hippocrate, puis répété par Aristote. » Or, j'ai rappelé que le médecin de Pergame a lu et consulté un livre où un disciple d'hippocrate avait rassemblé toutes les anciennes théories médicales. Il n'a donc pu se tromper sur la question de savoir qui, entre Hippocrate et Aristote, était le prêteur et l'emprunteur. Mais ce qui est complétement décisif contre la chronologie que M. Link a voulu établir, c'est qu'Aristote lui-même cite un morceau de Polybe, et ce morceau se retrouve dans le traité de la *Nature de l'homme*, où la doctrine des quatre humeurs est complétement exposée.

La 3me classe ou 3me théorie renferme un seul traité, celui de l'*Ancienne médecine*. L'auteur y plaide contre la doctrine des quatre qualités élémentaires, le chaud, le sec, le froid, l'humide, et il place la cause des dérangements de la santé dans un mélange non convenable de l'amer, du doux, de l'âcre, de l'acerbe, etc. Ce livre, du reste bien fait, ne peut être d'Hippocrate, puisqu'il combat une doctrine dérivée de la philosophie d'Aristote.

La doctrine de ces qualités diverses, la doctrine des quatre qualités émanées des quatre éléments, sont plus vieilles que ne le pense M. Link. Galien l'a énoncé formellement ; voici la preuve qu'il ne s'est pas trompé ; Platon a dit : « Les contraires sont ennemis, le froid du chaud, l'amer du doux, le sec de l'humide. » Et ailleurs : « Notre corps est constitué par le chaud, par le sec, par le froid et par l'humide. » Et ailleurs : « Notre créateur ayant uni le feu, l'eau et la terre, fit, avec l'humide et le salé, un ferment qu'il mélangea à ces éléments, et composa la chair molle et humide. » Et ailleurs : « De l'humide et du chaud, tout ce qui était à l'état de pureté s'évapore. » Mais à quoi bon s'arrêter à Platon ? Anaxagore, plus vieux qu'Hippocrate, fait usage de la doctrine des qualités, et il parle du rare et du dense, du froid et du chaud, de l'humide et du sec. Empédocle en a usé dans ses écrits ; et Alcméon, dans un passage que j'ai déjà rapporté, a fait comme l'auteur du traité de l'*Ancienne médecine*, de leur mélange convenable la condition de la santé. Sprengel pense (*Hist. de la méd.*, *t.* 1 *pag.* 250) que cette théorie est de beaucoup postérieure à Alcméon ; mais rien n'autorise à soupçonner que Plutarque ait commis une erreur en rapportant l'opinion du philosophe pythagoricien. Que l'usage de ces théories ait été familier aux pythagoriciens et à Alcméon, c'est ce qui résulte, outre le témoignage de Plutarque, du témoignage d'Aristote. « Alcméon, dit Aristote, assure que la plupart des choses humaines se divisent en deux, c'est-à-dire en contraires, comme le noir et le blanc, le doux et l'amer, le bon et le mauvais, le petit et le grand. »

Dans le dialogue intitulé le *Sophiste*, où Platon fait intervenir des philosophes de l'école d'Élée, il est remarqué qu'un autre (on a rapporté cette allusion à Archélaus, maître de So-

crate) attribuait l'association et la production des choses à deux qualités, l'humide et le sec, ou le chaud et le froid. Au reste, Archélaus avait soutenu que le froid et le chaud, séparés l'un de l'autre, étaient le principe du mouvement. Parmenide admettait deux qualités, le chaud et le froid. Plutarque rapporte qu'Anaximène faisait jouer un rôle au froid et au chaud. Diogène d'Apollonie admettait, que le froid et le chaud avaient contribué à la formation de la terre. Enfin Zénon d'Élée supposait que la nature universelle était composée du chaud, du froid, du sec et de l'humide, se changeant l'un dans l'autre, ce qui est justement la théorie dont M. Link attribue la priorité à Aristote. On voit par cette énumération, que j'ai à dessein faite si détaillée, combien les doctrines que M. Link pense si récentes étaient anciennes. Tantôt les quatre qualités dérivées des quatre éléments (chaud, froid, humide, sec) tantôt deux seulement de ces qualités, tantôt d'autres qualités qui ne sont plus dérivées des éléments (amer, doux, dense, rare), sont employées par des hommes ou contemporains d'Hippocrate ou plus anciens que lui. Tout cela forme un ensemble dont l'antiquité est grande; et il serait même assez difficile d'en signaler l'origine dans la philosophie grecque.

Je viens de récapituler des opinions qui ont tenu une grande place dans l'antique physiologie. Les qualités, les noms qu'on leur a donnés, les rôles qu'on leur a attribués, auront paru peut-être obscurs au lecteur, qui n'y aura vu que des idées vagues, sans aucun fondement réel dans l'observation. Les théories tombées en désuétude, si on les prend ainsi du côté de leur erreur, n'ont aucun intérêt; mais, si on les prend du côté de leur vérité, elles méritent de l'attention, et elles donnent de l'instruction; car elles montrent comment, à une certaine époque, l'esprit humain a essayé de résoudre l'éternel problème qui lui est proposé. Les qualités, au moins en physiologie, sont une des solutions de la constitution du corps vivant. Les anciens virent, comme les modernes, que le corps est composé d'éléments médiats et immédiats. Les éléments médiats furent le feu, l'air, l'eau et la terre, comme ils sont, de notre temps, l'oxigène, l'hydrogène, le carbone, et les autres substances indécomposées que la chimie a découvertes. Les éléments immédiats furent le sang, le phlegme la bile noir, la bile jaune, ou le chaud, le froid, le sec et l'humide, ou l'amer, le doux, le salé, etc., suivant que l'on considérait plus particulièrement les éléments immédiats dans leurs rapports avec les quatre éléments ou dans leurs qualités diverses. De telle sorte que la conception des humeurs radicales ou des qualités est une idée véritable qui suppose le corps constitué des mêmes éléments que le reste des choses, et une hypothèse qui cherche à expliquer pourquoi ces éléments primitifs ne s'y montrent pas en nature.

La quatrième théorie, selon l'arrangement de M. Link, est celle qui considère le feu comme l'agent universel; elle a, dans la philosophie grecque, Héraclide pour auteur. Il faut y rapporter le 1er livre du traité du *Régime* et le traité des *Principes*. M. Link dit à tort que des passages de ce dernier ouvrage sont cités par Aristote; le philosophe cite un passage qui se trouve dans le traité de la *Nature de l'homme*, et qu'il attribue à Polybe. M. Link ajoute que le livre des *Principes* n'appartient pas à Hippocrate, mais qu'il est très ancien. C'est une erreur; car, relativement, ce livre est très moderne, puisqu'il contient la connaissance d'une théorie anatomique qu'Aristote revendique comme sienne, à savoir que les vaisseaux sanguins ont leur origine dans le cœur.

La cinquième théorie est celle qui regarde l'air comme l'agent principal. Le traité des *Airs* et celui de la *Nature des os* ont été composés par des disciples de cette théorie.

La sixième et dernière théorie est celle des catarrhes ou des flux. Elle est très ancienne, dit M. Link, mais aussi très grossière. La matière morbifique descend de la tête et se jette sur les diverses parties; elle voyage d'un lieu dans un autre; et sans s'inquiéter des voies de communication, on la fait se promener de tous les côtés. C'est la théorie la plus naturelle, c'est celle du peuple. Deux traités y appartiennent, celui des *Lieux dans l'homme*, qui contient, en outre, des traces de l'hypothèse des quatre qualités élémentaires, et qui est en conséquence postérieur à Aristote; et le traité des *Glandes*, qui représente le cerveau comme un organe glanduleux fournissant aux parties inférieures les fluides de sept catarrhes. Ceci est, selon M. Link, d'une plus ancienne théorie. Or les critiques, dans l'antiquité, ont

regardé unanimement le traité des *Glandes* comme étant postérieur à Hippocrate.

« Sous ces six divisions ou théories, dit M. Link, se rangent les plus grands, les plus » importants écrits hippocratiques, la plupart reconnus comme authentiques. Nous avons » là une collection d'écrits composés avant le temps où les sciences, et entr'autres la méde- » cine, fleurirent à Alexandrie, et décorés du nom d'Hippocrate. Les doctrines et le style y » sont différents, de sorte qu'ils ont au moins six auteurs, parmi lesquels on peut choisir » celui à qui on voudra accorder ce nom. Il y a encore, dans la Collection hippocratique, » plusieurs autres écrits qui ne rentrent pas dans une de ces six divisions, mais ils sont » parmi les moins importants, et il n'en est aucun sur l'authenticité duquel on n'ait déjà » élevé de grands doutes. »

J'ai donné avec détail l'opinion que M. Link s'est formée sur les livres hippocratiques; d'abord parce qu'il a envisagé son sujet sous un nouveau point de vue, et qu'il a cherché à se créer d'autres bases de critique que celles que ses devanciers avaient admises; ensuite parce que son Mémoire est très peu connu en France. Trois faits positifs rendent inadmissible la théorie de M. Link: 1° le livre hippocratique où la doctrine des quatre humeurs est établie, est cité par Aristote; par conséquent ce livre ne peut être postérieur au philosophe de Stagire; 2° les qualités élémentaires (froid, chaud, sec, humide) dont l'usage dans les écrits des naturalistes, est, suivant M. Link, postérieur à Aristote, se trouvent dans Platon, dans Anaxagore, dans Alcméon, dans Archélaus, dans Anaximène, dans Empédocle, dans Parménide, dans Zénon d'Élée; les qualités diverses (doux, amer, âcre, etc.), que M. Link croit dérivées et d'un emploi postérieur à Aristote, font aussi partie des doctrines de Platon, d'Empédocle et d'Alcméon. Les textes sont irrécusables.

Il y a de bonnes réflexions à faire sur les œuvres des critiques que je viens d'énumérer, et ce n'est pas sans fruit que nous les aurons parcourues. Tous ont professé l'opinion que la Collection hippocratique provient de plusieurs mains différentes; j'ai fait voir dans les chapitres précédents qu'il en était ainsi; et les arguments de Lémos, de Mercuriali, de Gruner, de Grimm, d'Ackermann et de M. Link, concourent également à cette conclusion, soit qu'ils invoquent l'autorité de Galien, soit qu'ils signalent les variations des anciens témoignages, soit qu'ils mettent en lumière les doctrines hétérogènes qui y figurent. Ce sont autant de points qu'ils ont établis, et qu'on ne peut plus négliger; ce sont autant de secours qu'ils ont fournis d'avance à celui qui étudiera après eux les mêmes problèmes.

Je me plais à reconnaître les lumières que je leur dois; mais chacun d'eux a été exclusif dans son point de vue, et ne s'est pas assez inquiété de réunir toutes les données éparses pour en faire un corps de doctrine et de critique. Après les avoir lus, c'est le premier désir que j'ai eu pour l'avancement de mon travail.

Gruner et Grimm ont dit que Hippocrate n'avait pas connu la distinction des artères et des veines, et que par conséquent les traités où il était question de cette distinction, devaient être rayés du canon Hippocratique, C'est ce que Grimm avait voulu exprimer en posant comme règle de critique que le langage de tout écrit qu'on admettait comme étant d'Hippocrate, devait être conforme à l'époque où avait vécu ce médecin. Cette objection conduisait à une difficulté trop sérieuse, à une discussion trop importante pour que je ne les y suivisse pas. En étudiant ce que les hippocratiques avaient su concernant la distinction des artères et des veines, j'ai étudié en même temps l'antique doctrine de l'origine des vaisseaux sanguins dans le cœur, et quelques autres points de l'anatomie et de la physiologie anciennes. Cet examen est d'un grand intérêt pour la critique de la Collection hippocratique, et il fournit des clartés que vainement on chercherait ailleurs.

M. Link, en travaillant à retrouver les anciennes théories des livres hippocratiques, et à faire pour la Collection hippocratique ce que le disciple d'Aristote, Ménon, avait fait, dans son ouvrage si regrettable, pour toute l'antiquité médicale, m'a conduit à discuter des points que je n'aurais pas abordés sans cet éveil.

De tous ces critiques, ceux qui ont été le moins systématiques, ont été aussi ceux qui ont commis le moins d'erreurs. Ainsi le guide le meilleur est certainement Ackermann, qui

s'en est tenu principalement aux dires d'Érotien et de Galien. Grimm a également de la sûreté dans ses déterminations, mais il s'est arrêté à ce qu'il y avait de plus positif, et par conséquent de plus facile, et il a rejeté, à tort, ainsi que je tâcherai de le démontrer plus loin, des écrits qui doivent être restitués à Hippocrate.

Ceux qui ont consulté principalement les témoignages des anciens critiques ont mis l'étude sur un terrain solide, qu'il ne s'agissait plus que d'étendre, en rendant, s'il était possible, les recherches plus minutieuses. C'est ainsi que j'ai été amené à réunir tous les témoignages antiques de Platon, de Dioclès, d'Aristote, d'Hérophile, de Xénophon, à en tirer tout ce qu'ils renfermaient, à rappeler l'existence de la *Collection médicale de Ménon*, et à constater, autant que faire se pouvait, les documents bons et valables sur lesquels les anciens commentateurs s'appuyaient. De cette étude est sortie la conjecture qu'un petit nombre d'écrits d'Hippocrate seulement avaient vu le jour et avaient circulé de son vivant, et que le gros n'en était devenu public qu'après la fondation des grandes bibliothèques ; car c'est jusque-là que remonte la longue série de commentateurs que j'ai déroulée. Il a fallu alors se rendre compte de cette publication, et rechercher les traces de la manière dont la Collection hippocratique avait été composée. Les chapitres X et XI sont consacrés à cet examen.

En étudiant les recherches de M. Link, je ne tombai pas d'accord avec lui sur les bases qu'il avait admises, et il me resta prouvé que toutes les théories qu'il croyait être ou dues à Aristote, ou postérieures même à ce philosophe, remontaient beaucoup plus haut ; j'en retrouvai la trace du temps d'Hippocrate et avant lui, et il me devint clair que ces doctrines avaient cours à l'époque même où vivait le médecin de Cos, et qu'il fallait reporter plus loin dans l'antiquité le travail d'idées qui les avait enfantées. Étendant alors le plan de M. Link, et suivant l'exemple qu'il m'avait donné, j'ai essayé de me faire un tableau exact du système même d'Hippocrate, c'est-à-dire de la règle d'après laquelle il jugeait la santé et la maladie, observait les malades et décrivait leur histoire, diagnostiquait moins l'affection particulière que ses terminaisons et ses crises, d'après laquelle enfin il appliquait les remèdes. Le chapitre XIII est consacré à cette étude. La lecture des ouvrages où mes devanciers avaient adopté des points de vue divergents, m'avait fait sentir la nécessité de combiner tous les résultats de la critique, et de les accepter comme conditions du problème, de manière que les écrits qui échappaient à l'une de ces conditions, se trouvassent, par cela seul, rejetés hors du catalogue hippocratique que je travaille à dresser. Il fallait donc que le système d'Hippocrate se montrât, plus ou moins à découvert, dans les écrits que je déclarais hippocratiques d'après des témoignages directs, ou d'après des conséquences tirées des témoignages. Obligé ainsi de contrôler mes premières déterminations, j'ai reconnu qu'elles recevaient une clarté nouvelle de l'ensemble même de la doctrine, ensemble qui m'a aidé à fortifier quelques points faibles où la critique ne peut fournir de documents bien certains.

Les considérations sur le style et sur les pensées ont été invoquées en troisième lieu. La méthode même suivie par les critiques qui ont surtout beaucoup attribué à ce mode de détermination, s'est présentée alors à mon esprit d'une manière inverse. Au lieu de chercher à décider par l'étude du style quels étaient les livres d'Hippocrate, j'ai cherché, ayant déterminé ces livres par un autre moyen, à reconnaître les caractères du style d'Hippocrate. Il fallait qu'entre ces livres je ne trouvasse aucune disparate choquante dans le langage et l'exposition ; car une telle disparate m'aurait inspiré des doutes sur la valeur des arguments antécédents qui m'avaient décidé. J'ai donc encore ici appliqué la règle qui veut que pour un problème de critique, comme pour un problème de physique, toutes les conditions soient satisfaites.

C'est ainsi qu'en usant de tous les secours que m'avaient préparés mes devanciers, qu'en poursuivant toutes les directions qu'ils avaient suivies, qu'en examinant comment la critique hippocratique s'était successivement agrandie entre leurs mains depuis Lemos jusqu'à M. Link, c'est ainsi qu'en prenant leurs résultats, une fois triés et admis, comme des conditions auxquelles la solution du problème devait satisfaire, j'ai pu rectifier des points de vue, et donner une plus solide certitude aux déterminations. J'ai tenu à montrer que, si

quelquefois j'ai relevé leurs erreurs, je n'ai pas dédaigné leurs travaux : car, je dois le dire, le profit que j'en ai tiré s'est accru à mesure que j'ai moi-même approfondi davantage le sujet difficile dont ils s'étaient occupés avant moi.

CHAPITRE IX.

DE QUELQUES POINTS DE CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Les deux chapitres précédents ont été consacrés à l'examen des faits et des principes qui ont servi de règle aux critiques tant anciens que modernes. J'ai montré les ressources que les premiers avaient possédées ; et, dans l'absence de leurs travaux spéciaux, j'ai cherché à réunir quelques motifs qui ont été donnés de leurs jugements, et qui sont disséminés çà et là, particulièrement dans les ouvrages de Galien. L'ensemble manque, il est vrai ; néanmoins il en résulte certains renseignements utiles, soit sur les auteurs auxquels ils attribuaient une collaboration dans la collection hippocratique, soit sur les remarques particulières d'après lesquelles ils essayaient de motiver leurs décisions.

Les critiques modernes ont ouvert des aperçus nouveaux. J'ai discuté incidemment avec M. Link ce qui, dans les livres hippocratiques, a rapport aux doctrines physiologiques ou philosophiques ; il est resté positif que ces doctrines étaient plus vieilles qu'il ne l'avait supposé ; et, de cette façon encore, j'ai pu rattacher les systèmes généraux de la collection aux systèmes qui avaient régné antérieurement, et dont j'ai présenté une esquisse dans le chapitre premier de cette *Introduction*. L'espèce de chronologie que des critiques modernes ont voulu établir entre les écrits hippocratiques, à l'aide de certaines découvertes anatomiques dont ils croyaient la date fixée, mérite une grande attention. Les bases en ont été, il est vrai, posées par eux ; mais elles m'ont paru avoir besoin et de rectification et d'extension ; et je me suis engagé dans des recherches dont j'expose ici au lecteur le résultat.

Les hippocratiques ont-ils distingué les veines des artères ? en quel point du corps ont-ils placé le commencement des vaisseaux sanguins ? ont-ils connu l'art d'explorer le pouls ou sphygmologie ? ont-ils confondu, sous le nom commun de chairs, le parenchyme des organes et les muscles eux-mêmes, et n'ont-ils jamais employé cette dernière dénomination pour désigner les organes qui servent à la contraction ? ont-ils connu les nerfs ? Enfin doit-on admettre qu'ils n'ont jamais examiné, à l'aide de la dissection, des parties du corps humain ? De ces questions l'une, à savoir celle qui est relative au commencement des vaisseaux sanguins, n'a jamais été complétement examinée, elle n'est que touchée par M. Dietz dans son édition du traité de la *Maladie sacrée* ; les autres ont été diversement résolues ; toutes importent à la consolidation de la critique des livres hippocratiques.

Les auteurs d'histoire de la médecine ont généralement admis que la distinction des artères et des veines avait été faite très postérieurement à Hippocrate. Rien cependant n'est moins prouvé que cette assertion. La discussion de quelques passages de l'*Histoire de la médecine* de M. Hecker, va montrer que l'anatomie des vaisseaux sanguins a besoin, quant à la série de découvertes dont elle a été l'objet, d'être examinée de plus près, et surtout à l'aide des témoignages que nous fournit l'antiquité. Dioclès de Caryste, qui vivait peu de temps après Hippocrate, avait connu le livre des *Articulations* : M. Hecker en conclut que

ce livre, qu'il dit n'être pas d'Hippocrate, avait été composé très peu de temps après ce médecin. Que ce livre soit ou ne soit pas d'Hippocrate, c'est une question que je laisse de côté pour le moment; toujours est-il que le livre des *Articulations*, quel qu'en soit l'auteur, est antérieur à Dioclès lui-même. Cela posé, voyons les conséquences qui en découlent, et auxquelles M. Hecker ne me paraît pas avoir fait assez attention. Il place Praxagore de Cos après Dioclès, et avec raison; puis il attribue à Praxagore d'avoir découvert la distinction entre les veines et les artères. Il y a contradiction entre cette assertion et l'assertion incontestable, selon M. Hecker et selon moi, que le livre des *Articulations* est antérieur à Dioclès; car ce livre contient, en plusieurs endroits, la distinction des artères et des veines. « J'expliquerai ailleurs, dit l'auteur de ce traité, les communications des veines et des » artères » ; et ailleurs : « Les ligaments, les chairs, les artères et les veines présentent des » différences pour la promptitude ou la lenteur avec laquelle ces parties deviennent noires » et meurent. » Ces citations montrent la distinction des artères et des veines à une époque antérieure à Dioclès, et, à plus forte raison, à Praxagore, auquel on ne peut laisser l'honneur de cette découverte sans faire violence à des textes précis. Dans tous les cas, il faut opter : ou placer la composition du traité des *Articulations* après Praxagore, ou admettre que les artères ont été distinguées des veines avant ce médecin. Mais, comme, en matière de critique littéraire, rien ne prévaut contre un témoignage positif, je ne vois pas ce qu'on pourrait opposer à ces deux faits que j'ai rapprochés, la connaissance des artères et des veines consignée dans le traité des *Articulations*, et la date de ce traité, placé sans contestation à une époque antérieure non seulement à Praxagore, mais à Dioclès lui-même.

Je pourrais me contenter de cet argument, et regarder comme décidée par l'affirmative la question de savoir si la distinction des veines et des artères a été connue avant Praxagore. Mais, dans une matière aussi peu connue que l'histoire médicale de cette période même qui a précédé Praxagore, je crois devoir réunir d'autres faits non moins probants, et donner quelques explications sur les confusions réelles qui ont existé dans l'ancien langage anatomique.

Aristote parle de la distinction des artères et des veines, et il ne remarque pas que cette distinction soit récente. « La peau, dit-il, est composée de veines, de ligaments et d'artères : » de veines, car piquée, elle fournit du sang ; de ligaments, car elle possède de la tension ; » d'artères, car elle a une expiration. » Cette constitution de la peau suivant Aristote devint pour Érasistrate la constitution de tous les organes. D'après le médecin alexandrin, les principes constitutifs de tout le corps étaient une triple combinaison des nerfs, des veines et des artères.

Tout le morceau d'Aristote est curieux. Ce naturaliste ne paraît pas avoir d'idées précises sur la distinction entre les artères et les ramifications de la trachée-artère. Selon lui, les artères sont pleines d'air, les veines de sang; l'homme a besoin d'esprit, et les esprits d'humeurs ; les artères s'unissent aux veines, et cela est manifeste aux sens. Cette communication visible qui, d'après Aristote, existe entre les artères et les veines, est conforme au passage, cité plus haut, du traité des *Articulations*. On voit qu'il s'agit là de communications mal comprises entre les gros troncs des artères, des veines et des bronches, et non des communications que les modernes ont reconnues entre les extrémités des veines et des artères. Le passage d'Aristote sur la communauté des artères et des veines est très important ; car il explique celui du livre sur les *Articulations*, où on aurait pu être tenté de voir une anatomie beaucoup plus savante qu'elle ne l'est réellement. C'est donc encore un second fait qui montre que l'on ne peut accorder la découverte de la distinction des artères et des veines à Praxagore; car la voilà dans les écrits d'Aristote. Ce n'est pas tout : Aristote ne s'en fait pas honneur ; il la rapporte comme un fait notoire ; de sorte qu'elle remonte encore au-delà de lui. Ces renseignements sont certains ; et il est encore possible d'aller beaucoup plus loin.

Diogène d'Apollonie, qui est antérieur à Hippocrate, plaçait l'intelligence dans la cavité artériaque du cœur, qui est aussi la cavité pneumatique. Ce philosophe, qui admettait que

la force gubernatrice, soit dans l'univers, soit dans l'homme, est l'air, a dû avoir une raison pour supposer que cette force résidait dans le ventricule gauche. Or, il est facile de trouver cette raison dans l'état des opinions anatomiques et physiologiques de ce temps. Diogène, tenant, comme beaucoup de ses contemporains, les artères pour pleines d'air, mit, dans le ventricule, le siége de cet air, source du mouvement et de l'intelligence. Je ne doute pas que les mots *ventricule artériaque* ne lui appartiennent; car, s'il n'avait pas connu les artères, s'il ne les avait pas supposées pleines d'air, comment aurait-il été amené à faire siéger l'air dans un ventricule du cœur? et comment n'aurait-il pas appelé *artériaque* le ventricule qui recevait l'aorte, puisque les bronches, c'est-à-dire les vaisseaux de l'air, s'appelaient aussi *aortes*, comme je le dirai tout à l'heure? Dans un autre endroit, Diogène parle de l'air qui est dans les veines; c'est qu'en effet, perpétuellement veine s'employait pour artère; et dans les livres hippocratiques, on va le voir, des artères, suivant cet ancien langage, donnent naissance à des veines, et des veines, naissance à des artères.

Outre ces raisons, tirées de la physiologie de Diogène, le contexte de la citation même de Plutarque indiquerait que les mots *cavité pneumatique* sont ajoutés par cet auteur comme une explication des mots *cavité artériaque*. Cela est en effet : Érasistrate, dans un passage conservé par Galien, désigne le ventricule gauche du cœur par l'expression de *cavité pneumatique*; ce qui prouve que Plutarque a voulu donner réellement une synonymie.

L'opinion, que les hippocratiques n'ont pas connu les artères, est tellement enracinée dans les historiens de la médecine, que j'accumule sur ce point les textes et les raisonnements. Rien n'est plus encourageant pour la critique que le concours, vers une seule et même conclusion, de plusieurs faits qui viennent de points très-différents. Le dernier de ces faits est le témoignage d'Euryphon, le célèbre médecin cnidien, l'auteur des *Sentences cnidiennes*. Cœlius Aurélianus a consacré un chapitre à l'étude de l'hémorrhagie. Il y rapporte les opinions des médecins sur la différence de la perte de sang. Thémison ne reconnaissait qu'une seule espèce d'hémorrhagie; toutes, suivant lui, venaient d'une plaie. Asclépiade les divisait en hémorrhagies par éruption et par putréfaction. Érasistrate admettait comme différences l'éruption, la putréfaction et l'anastomose. Bacchius y ajoutait l'exsudation. Dans ce chapitre, Cœlius Aurélianus dit: « Des médecins, Hippocrate, Euryphon, ont attribué l'hémorrhagie à une éruption de sang, Hippocrate par les veines seulement, Euryphon par les » veines et les artères. » Hippocrate appelle en effet les hémorrhagies *éruptions de sang*; et, dans tous les passages où il en indique l'origine, il ne parle que des veines, par exemple, pour l'hémorrhagie rénale, pour l'hémorrhagie pulmonaire, pour l'hémorrhagie anale. Le témoignage de Cœlius Aurélianus prouve qu'Euryphon attribuait l'hémorrhagie aussi bien aux artères qu'aux veines. Cela montre encore qu'Euryphon croyait les artères pleines de sang, et que les hippocratiques les croyaient pleines d'air.

Ainsi voilà quatre faits qui se corroborent mutuellement, et qui prouvent tous que la distinction des artères était connue bien long-temps avant Praxagore, car elle existe dans les livres d'Aristote, dans le traité des *Articulations* antérieur à Dioclès, dans Diogène d'Apollonie, et dans Euryphon, antérieurs à Hippocrate.

Le fait établi, il est encore quelques conséquences importantes à en tirer. La mention des artères n'est point isolée dans le traité des *Articulations*, elle se trouve encore : dans le traité des *Chairs* ou des *Principes*; du *Cœur*; dans la première partie du prétendu traité de la *Nature des os;* dans la dernière partie qui était intitulée, dans les éditions de l'antiquité, des *Veines*, et qui faisait un appendice du livre des *Instruments de réduction*; dans le traité de l'*Aliment;* dans le 2e livre des *Épidémies*; dans le 4e livre; enfin dans le 7e. Ainsi, quoi qu'on en dise, cet emploi était fréquent. Il faut maintenant rapporter les principaux passages :

« De la *veine cave* et de l'*artère*, dit l'auteur du traité des *Chairs*, sortent d'autres *veines* » qui se répandent dans tout le corps. » Ainsi voilà des veines qui naissent de l'artère. C'est de cette façon qu'Aristote donne constamment le nom de veine à l'aorte ; et l'auteur du traité des *Chairs* dit de même : « Deux veines creuses sortent du cœur, appelées l'une artère,

l'autre veine cave. » Ce qu'Aristote nomme aorte est ici appelé artère.

Dans le fragment sur les *veines*, qui termine le prétendu traité de la *Nature des os*, on lit : « La veine principale qui longe l'épine se rend au cœur ; il en naît une veine très » grande qui a plusieurs embouchures au cœur, et qui *delà forme un tuyau jusqu'à la* » *bouche, elle est nommée artère dans le poumon.* » On voit là comment les anciens ont confondu la trachée-artère avec les artères, comment ils ont étendu le nom de l'une aux autres ; on y voit encore comment l'auteur du traité des *Articulations* entend qu'il y a des communications entre les artères et les veines. Tout cela se trouve non seulement dans les hippocratiques, mais encore dans Aristote. Ce dernier dit : « Les dissections et le livre de » l'*Histoire des animaux* enseignent de quelle manière le cœur a des ouvertures dans le » poumon. » Et dans ce même livre de l'*Histoire des animaux* : « La trachée-artère est » attachée à la grande veine et au vaisseau appelé aorte... Le cœur aussi est attaché à la » trachée-artère par des liens adipeux et cartilagineux. Ce qui sert d'attache au cœur est » creux. La trachée-artère ayant été gonflée d'air... on voit, dans les grands animaux, que » l'air pénètre dans le cœur. » Les opinions anciennes se montrent clairement dans tous ces passages.

Je passe sous silence la mention des artères, laquelle se trouve dans la première portion du prétendu traité de la *Nature des os*, dans le livre de l'*Aliment*, dans le livre du *Cœur*, et dans le 4e livre des *Épidémies* ; je m'arrête seulement sur celle du 7e livre ; l'auteur, en parlant du battement qui se faisait remarquer aux tempes, dit dans un endroit : « Les » *artères* des tempes battaient davantage ; » et dans un autre : « Les *veines* des tempes bat- » taient. » Ici veines et artères sont prises indifféremment l'une pour l'autre, et évidemment sans que l'usage du mot *veine* exclue la connaissance des *artères*.

Aristote nous apprend que quelques-uns nommaient aorte le grand vaisseau que les modernes appellent encore de ce nom. D'un autre côté, l'auteur du livre hippocratique des *Lieux dans l'homme* appelle les bronches *aortes* ; de sorte que nous avons encore là une preuve des rapports que les anciens admettaient entre les artères et les ramifications de la trachée. Les bronches sont appelées tantôt artères, tantôt aortes ; il y avait, dans le langage anatomique : de la confusion entre les bronches et les artères comme entre les artères et les veines.

Suivant Empédocle, l'inspiration et l'expiration se produisent parce qu'il y a des vaisseaux qui sont vides de sang, et qui s'étendent, d'une part, jusqu'aux ouvertures des narines, de l'autre, jusqu'aux dernières parties du corps. C'est Aristote qui nous a conservé ce passage; mais en l'analysant, il dit que, dans le système d'Empédocle, la respiration se fait par des *veines* qui contiennent du sang, mais qui n'en sont pas remplies. Il y a dans cette analyse deux inexactitudes: la première, c'est qu'Empédocle se sert, non du mot *veines*, mais d'un mot plus général, *canaux*; au reste, l'emploi que fait Aristote du mot *veine* pour rendre le mot *surigx* d'Empédocle, confirme mon opinion sur l'emploi du mot *veine*, *phleps*, dans les anciens livres grecs ; la seconde inexactitude porte sur la demi-plénitude des canaux. Empédocle dit positivement qu'ils sont vides de sang; ce liquide n'y pénètre, dans son système, qu'au moment de l'expiration, et pour chasser l'air. Cette citation d'Empédocle montre, à une époque bien reculée, la doctrine physiologique qui supposait que l'air était conduit par des canaux vides de sang dans toutes les parties du corps. Ces canaux ont été, dès les premiers temps, appelés artères.

L'appellation des artères et des veines sous un nom commun n'appartient pas aux seuls hippocratiques. Nous avons vu qu'elle était familière à Aristote, à tel point que, si on lisait seulement le chapitre de l'*Histoire des animaux* et celui des *parties des animaux*, dans lesquels ce naturaliste traite des veines, il serait aussi impossible, pour lui que pour certains hippocratiques, de supposer qu'il a connu les artères. Son disciple Théophraste qui, comme lui, savait très bien distinguer les artères des veines, fait arriver l'air dans les *veines*, se servant indifféremment de ce mot pour signifier les vaisseaux qui contiennent l'air. Bien plus, Praxagore, qui dit que les cotylédons de la matrice sont les bouches des *veines* et

des *artères* qui s'y rendent, Praxagore donne à l'aorte le nom de *veine épaisse*. Il en est de même du livre hippocratique du *Cœur*: les artères y sont dénommées, et cependant l'aorte est appelée *veine épaisse*; tant il est vrai que c'était une pure affaire de langage, qui était déterminée, sans doute, par un certain état des opinions physiologiques, mais qui n'empêchait pas qu'on ne sût qu'il y avait des artères et des veines. C'est exactement, pour en revenir aux hippocratiques, comme dans le traité des *Fractures* et des *articulations*; quoique ces deux traités soient évidemment la continuation l'un de l'autre, dans le premier il n'est question que de veines; dans le second veines et artères sont nommées. Les uretères mêmes sont parfois appelés veines: il est dit dans le commencement du prétendu traité de la *Nature des os* : « Du rein sortent les veines qui se rendent à la vessie. »

Galien dit en différents endroits que les anciens comprenaient, sous le nom commun de *veines*, les veines et les artères. Les interprètes se sont trompés sur le sens de ces passages de Galien. Ils ont pensé que le médecin de Pergame avait voulu dire que les anciens, ne faisant aucune distinction entre les artères et les veines, n'avaient qu'un nom pour ces deux ordres de vaisseaux. Or, tous les passages que j'ai réunis montrent que les anciens se servaient du mot veine à peu près comme nous nous servons du mot vaisseau, pour désigner à la fois les veines et les artères, et qu'ils se servaient indifféremment du mot artère pour désigner à la fois les artères proprement dites et les ramifications de la trachée.

Dans ce système, les artères constituaient plutôt un appendice des voies aériennes qu'une portion du système circulatoire. Poursuivons jusqu'au bout l'examen de cette vieille doctrine physiologique : il est remarquable que l'auteur du 1er livre des *maladies*, en parlant des parties dont la blessure est mortelle, désigne *une veine qui donne du sang*. C'est distinguer les veines qui ont du sang, de celles qui n'en ont pas. L'auteur du livre des *Articulations*, qui a mentionné expressément les artères, parle de la mortification *des veines sanguines*, les séparant ainsi de celles qui ne donnent pas de sang. Les veines sanguines sont certainement opposées aux veines pleines d'air.

Voici un exemple où le nom de *veines* est donné, comme dans Théophraste, à un vaisseau qui contient de l'air; c'est dans le traité de la *Maladie sacrée*. « Dans les veines, dit l'auteur, » nous introduisons la plus grande partie de l'air, ce sont les voies d'aspiration de notre » corps, elles attirent l'air dans leur intérieur, et le distribuent partout. » Et ailleurs : » L'air va en partie au poumon, en partie aux veines, qui le répandent dans le reste du corps. » Ainsi ce sont ici les *veines* qui contiennent l'air, et qui le reçoivent des poumons. Les veines sont évidemment mises pour les artères ; et cet exemple achève de prouver pourquoi les anciens disent quelquefois *veines pleines de sang* ; c'était pour les distinguer des *veines plaines d'air*.

L'idée que les veines sont pleines de sang et les artères pleines d'air se trouve implicitement exprimée par ces distinctions entre les veines pleines d'air et les veines pleines de sang. Mais elle y est aussi en termes formels ; on lit dans le livre de l'*Aliment* : « L'enracinement » des veines est au foie, celui des artères est au cœur; de là se repandent dans tout le corps » le sang et l'air. »

On apprend par une expression d'Érasistrate que les ramifications de la trachée s'appelaient, dans ce système, les *premières artères* ; car ce médecin qui a soutenu que les artères sont pleines d'air, a dit que cet air provient de celui qui nous entoure, qu'il entre d'abord dans les premières artères du poumon, et que de là il passe dans le cœur et dans les autres. Ces paroles d'Érasistrate servent de complément, d'explication, de preuve, à tout ce que j'ai dit plus haut. Dans cette ancienne physiologie, ce que nous appelons artères étaient les secondes artères, celles qui recevaient, de seconde main, l'air fourni par les premières artères, par les ramifications de la trachée.

Ainsi de cette discussion résulte que la distinction des artères et des veines a été connue dès avant Hippocrate ; qu'on les désignait communément sous le nom commun de veines ; que les artères ont été généralement considérées comme appartenant plutôt aux voies aériennes qu'aux voies du sang; que l'opinion des hippocratiques était que de l'air était contenu

dans les artères, que cependant Euryphon croyait qu'elles donnaient du sang, et que c'était peut-être là un des points sur lesquels l'école de Cnide différait de celle de Cos. Il en résulte encore qu'on n'est nullement autorisé à enlever à Hippocrate un des livres de la Collection, par cela seul que ce livre contient la mention des veines et des artères.

Galien dit : « La respiration sert-elle à fortifier l'âme, comme le pense Praxagore, ou à » rafraîchir la chaleur innée, comme le veulent Philistion et Dioclès, ou à alimenter et ani- » mer cette même chaleur, comme le dit Hippocrate ? » C'est là le dernier terme de cette doctrine sur les communautés de la trachée, du cœur, des artères et des veines. Les uns pensaient que l'air allait rafraîchir, les autres, qu'il allait entretenir la chaleur innée.

Des opinions pareilles peuvent surprendre quand on ne se reporte pas à l'époque où elles ont été conçues. Pourtant elles méritent plus d'être comprises qu'on ne le croirait d'abord ; elles ne sont point fondées en fait, il est vrai, et ne dérivent point d'une observation rigoureuse des phénomènes, mais elles ont leur origine dans une sorte d'intuition qui manque rarement de profondeur; et, à cet égard, il y a une grande distinction à faire entre ces idées en tant qu'elles sont primitives, ou qu'elles sont reçues de seconde main. Primitives elles ont l'intérêt d'indiquer la première impression que fit sur l'esprit humain une certaine observation de la nature. Secondaires, cet intérêt est perdu, et il n'y reste plus ordinairement que ce qu'elles contenaient d'erroné. Ainsi, que les anciens philosophes et médecins de la Grèce, sans presqu'aucune physiologie, conçoivent d'une certaine façon l'usage de l'air dans la respiration, c'est un point de vue qu'il faut chercher à comprendre. Mais qu'Érasistrate, savant anatomiste, défende leur opinion, et emploie, pour la soutenir, une science qui du moins leur manquait, on ne peut plus y voir qu'une erreur sans portée et sans instruction. L'idée primitive des philosophes et médecins grecs se réduit à ceci : L'air est nécessaire à la vie, et l'animal le respire sans cesse ; cet air, pour que la vie se maintienne, doit être incessamment porté dans toutes les parties du corps par les vaisseaux. Les anciens se sont trompés sur le mécanisme de ce transport ; mais se sont-ils beaucoup trompés sur le fond même de la question ? n'est-il pas vrai qu'avec le sang, un élément de l'air, sinon l'air tout entier, est sans cesse distribué à toutes les portions de l'organisme ? et n'a-t-il pas pour objet d'alimenter la chaleur innée, comme le voulait Hippocrate ?

Il est un autre point de l'histoire médicale qui peut servir à la critique des écrits hippocratiques : c'est l'opinion que les anciens se sont faite de l'origine des vaisseaux sanguins. Cette question a beaucoup occupé l'antiquité ; elle avait, en effet, une grande importance dans l'ancienne physiologie. La circulation n'était pas découverte ; quelques esprits seulement la pressentaient ; et, de toute part, les naturalistes s'efforçaient de désigner le lieu précis d'où les veines devaient provenir. Galien avait placé l'origine des veines dans le foie, des artères dans le cœur, et cette opinion prévalut long-temps après lui ; mais elle fut un choix que fit le médecin de Pergame entre plusieurs hypothèses qui avaient été proposées ; le foie, le cœur, les méninges, la tête, le ventre, une grosse veine, avaient été, à différentes reprises et par différents auteurs, considérés comme le point de départ des vaisseaux sanguins; et même une idée bien plus profonde et bien plus juste avait été, dès une quantité très reculée, consignée dans quelques-uns des écrits hippocratiques, à savoir que les vaisseaux sanguins forment un cercle, et n'ont point de commencement ; mais cette grande et belle idée avait été repoussée dans l'ombre, à la fois par les hypothèses diverses qui supposaient un commencement aux veines (je me sers du langage ancien), et par les travaux anatomiques plus exacts qui avaient mieux montré le tracé des vaisseaux sanguins.

Dionysius d'Ægée, dans son livre intitulé *les Filets*, où, en cent chapitres, il exposait le pour et le contre des doctrines médicales, donne un résumé des opinions sur l'origine des vaisseaux sanguins. Ce résumé, dont je me sers d'autant plus volontiers qu'il provient d'un écrivain ancien, mettra le lecteur au courant de cette discussion. Voici le titre des chapitres qui sont relatifs à ces questions, seule chose que nous ayons conservée de son ouvrage. « Le cœur est le commencement des veines. — Le cœur n'est pas le commencement des vei- » nes. — Le foie est le commencement des veines. — Le foie n'est pas le commencement des

» veines. — Le ventre est le commencement des veines. — Le ventre n'est pas le commencement des veines. — La méninge est le commencement de tous les vaisseaux. — La méninge n'est pas le commencement de tous les vaisseaux. — Le poumon est le commencement des artères. — Le poumon n'est pas le commencement des artères. — L'artère qui longe le rachis est le commencement des artères. — L'artère qui longe le rachis n'est pas le commencement des artères. — Le cœur est le commencement des artères. — Le cœur n'est pas le commencement des artères. »

Ce que Dionysius rapporte embrasse toutes les opinions anciennes sur cette question que les physiologistes s'étaient posée. Mais je dois me borner aux seuls écrits de la Collection hippocratique ; et, dans cette Collection, les hypothèses sur l'origine des vaisseaux sanguins sont moins nombreuses. Elles se réduisent à quatre : Le cerveau est l'origine des veines (Polybe, dans le traité de la *Nature de l'homme*); la grosse veine qui longe la colonne vertébrale est l'origine des veines (l'auteur du 2e livre des *Épidémies*) ; le cœur est l'origine des vaisseaux sanguins (l'auteur du livre des *Principes ou des chairs*, l'auteur de l'opuscule sur le *Cœur*) ; le foie est l'origine des veines, le cœur, des artères (l'auteur du livre de l'*Aliment*). On voit, par le rapprochement des opinions contenues dans les livres hippocratiques, comme par le résumé de Dionysius d'Ægée, ce qu'il faut entendre par le problème de l'origine des vaisseaux sanguins, tel que se le sont posé les anciens physiologistes. Ce ne sont pas d'extravagantes erreurs d'anatomie ; mais c'est une hypothèse que faisaient les médecins, ignorant la circulation et voulant concevoir la source du sang.

La collection hippocratique offre donc quatre opinions très distinctes sur l'origine des vaisseaux sanguins. Ces opinions représentent-elles des époques différentes de la physiologie, et est-il possible d'en reconnaître la chronologie? c'est ce qu'il importe d'examiner.

Ce point d'histoire médicale a été discuté avec un soin tout particulier par un homme dont les vastes connaissances en toute chose et la date reculée rendent le jugement, pour ainsi dire, sans appel en pareille matière : je veux parler d'Aristote. Sa science et son érudition le mettent à l'abri d'une erreur; son époque, si rapprochée de celle d'Hippocrate, élimine, d'un seul coup, une masse immense de travaux, de livres et d'opinions, et ne laisse aucune place à une confusion entre ce qui est antérieur et ce qui est postérieur. Je résumerai la discussion d'Aristote; car, outre l'intérêt qu'elle a pour la distinction des livres hippocratiques, il est curieux de voir comment le philosophe de Stragire traitait un point de critique et une question de priorité.

Aristote est d'opinion que les vaisseaux sanguins ont une origine, et que le cœur est cette origine même. Voici ses principales raisons : Le sang étant liquide, il faut un vaisseau pour le contenir, et à cela la nature a pourvu par la fabrication des veines; ces veines, à leur tour, doivent avoir une seule origine ; car, là où une origine est nécessaire, une seule vaut mieux que plusieurs. Or, c'est le cœur qui est le point de départ des veines; car on voit qu'elles en naissent, et non qu'elles le traversent. De plus, la texture du cœur et veineuse, ce qui est nécessité par sa similarité avec les veines. Cet organe occupe une position d'origine et de commencement ; car il est situé au milieu, et plus en haut qu'en bas, en avant qu'en arrière; car la nature, à moins d'empêchement, place la partie la plus noble dans la position la plus noble. Le milieu est le point le plus convenable ; car il est unique, et il se trouve à égale distance du reste. Ceux qui placent l'origine des veines dans la tête se trompent : d'abord ils supposent des origines multiples séparées ; puis ils les mettent dans un lieu froid. Tous les autres organes sont traversés par des veines ; seul, le cœur n'est traversé par aucune. Il est plein de sang comme les veines elles-mêmes ; et c'est encore le seul viscère du corps où ce liquide se trouve sans veines; ailleurs, le sang est toujours contenu dans les veines. Le cœur est creux pour recevoir le sang, dense pour conserver le principe de la chaleur. Du cœur ce liquide s'écoule dans les veines; mais il ne vient de nulle autre part dans le cœur même ; car ce viscère est le principe, la source, le premier réceptacle du sang. Cela est visible par l'anatomie ; mais cela l'est aussi par l'étude de l'embryon, car, de tous les organes, c'est le premier où l'on aperçoit du sang.

Les raisons que donne Aristote pour soutenir son opinion sont, les unes anatomiques, les autres physiologiques, et les autres métaphysiques. Pour lui, c'est donc une doctrine arrêtée ; le sang et les veines doivent avoir et ont une source, une origine ; et cette source, cette origine est dans le cœur.

Voici maintenant comment il établit ses droits à la priorité de cette doctrine anatomico-physiologique. Après avoir exposé les difficultés qui empêchent de discerner l'origine des veines, origine qu'on ne peut voir que sur les animaux morts, ou très imparfaitement sur l'homme, il rapporte des passages de Syennésis, de Chypre, de Diogène d'Apollonie et de Polybe, puis il ajoute : « Ce que les autres écrivains ont dit ressemble beaucoup aux passages » qui ont été cités. Il y est en outre d'autres auteurs qui ont écrit sur la nature, et qui » n'ont pas décrit les veines aussi exactement. Mais tous en ont mis l'origine dans la tête et » dans le cerveau. » C'est donc de la manière la plus positive, c'est-à-dire en citant les auteurs qui, avant lui, avaient écrit sur ce sujet, qu'Aristote établit ce que les autres ont pensé et ce qu'il pense lui-même, sur le point d'anatomie en question.

Il résulte clairement de ce qui précède, qu'Aristote a mis l'origine des vaisseaux sanguins dans le cœur, qu'il a regardé cette opinion comme importante, et qu'il a voulu constater qu'elle lui appartenait. Je relèverai seulement une inexactitude : il dit que tous les physiologistes, avant lui, placent dans la tête le commencement des vaisseaux ; or, dans le passage de Diogène d'Apollonie, que lui-même rapporte, le commencement des vaisseaux est placé, moins dans la tête, que dans les grosses veines qui longent le rachis. Cela n'empêche pas que ce point d'histoire anatomique ainsi décidé par Aristote ne fournisse un terme de comparaison très instructif pour plusieurs des écrits hippocratiques. Il devient évident que, là-dessus, les différences d'opinions que l'on remarque dans la collection hippocratique indiquent des différences de temps et d'auteur : tous les livres où l'origine des vaisseaux sanguins est placée dans le cœur, appartiennent à une époque postérieure à l'enseignement d'Aristote.

La règle de critique que j'établis ici est positive, car elle se fonde sur le témoignage d'Aristote. Au reste, comme rien ne doit être négligé dans de pareilles recherches, je ferai remarquer qu'en réalité la collection hippocratique porte à son tour témoignage en faveur d'Aristote. Les écrits qui sont réellement d'Hippocrate ne contiennent rien qui y soit contraire, et l'impuissance, qui suit la section de la veine derrière les oreilles, est, dans le traité de l'*Air, des Eaux et des Lieux*, un indice de cette anatomie. Polybe, gendre d'Hippocrate, dont le morceau cité par Aristote se retrouve textuellement dans le traité de la *Nature de l'homme*, ne décrit pas autrement les veines ; dans le 2e livre des *Épidémies*, la description se rapproche de celle de Diogène d'Apollonie. Ainsi, tout ce qui est notoirement le plus ancien dans la collection hippocratique, confirme le dire d'Aristote. Il faut donc voir un caractère de modernité relative dans le petit nombre d'écrits qui portent la trace d'opinions qu'Aristote a expressément revendiquées comme siennes.

Érasistrate avait embrassé l'opinion d'Aristote, car il avait dit dans le 1er livre de son traité sur les *Fièvres* que le cœur est l'origine à la fois des artères et des veines. Et ailleurs : « La veine naît là où les artères, s'étant distribuées à tout le corps, ont leur commence» ment, et elle s'abouche dans le ventricule sanguin du cœur ; l'artère, de son côté, naît là » où les veines commencent, et elle s'abouche dans le ventricule pneumatique du cœur. » Ainsi, Érasistrate était bien près anatomiquement, bien loin physiologiquement, de la découverte de la circulation du sang ; car si, d'une part, il admettait que les veines naissent là où les artères commencent, de l'autre, il croyait les artères pleines d'air.

Hérophile, le célèbre contemporain d'Érasistrate, déclarait ne pas savoir où était l'origine des veines. Il faudrait avoir sous les yeux le texte même d'Hérophile pour reconnaître s'il prétendait simplement s'abstenir de toute opinion sur l'origine des vaisseaux ; ou s'il admettait, comme il est dit dans quelques livres hippocratiques, que les vaisseaux, étant constitués circulairement, n'ont réellement pas de commencement. En effet, l'auteur de l'opuscule des *Veines*, réuni dans nos éditions au prétendu traité de la *Nature des os*, et jadis réuni au livre des *Instruments de réduction*, dit : « Les veines se développent d'une seule ; mais

» où commence et où finit cette veine unique? je ne le sais; un cercle étant accompli, le » commencement n'en peut être trouvé. » L'auteur du traité des *Lieux dans l'homme* dit, de son côté : « Selon moi, il n'y a aucun commencement dans le corps; tout est également » commencement et fin; car, un cercle étant décrit, le commencement n'en peut être trouvé. » De telles idées, dans l'ignorance où l'on était des conditions anatomiques et physiologiques de la circulation, sont certainement d'une haute portée. C'est la découverte de Harvey, pressentie de la manière la plus formelle. Il n'est pas un développement, le plus avancé de la médecine contemporaine, qui ne se trouve en embryon dans la médecine antérieure. Les connaissances antiques et les nôtres sont identiques au fond, en tant que composées des mêmes éléments; ce qui n'était qu'un bourgeon est devenu un robuste rameau; ce qui était caché sous l'écorce s'est développé à la lumière du jour. En science, comme en tout autre chose, rien n'est qui n'ait été en germe.

Tout prouve que les idées de cercle et de circulation n'ont été ni comprises ni poursuivies par les anciens physiologistes. Ils se sont obstinés à vouloir trouver une origine aux vaisseaux. Plus même l'anatomie est devenue exacte et a reconnu le trajet des veines et des artères et leur rapport avec le cœur, plus ils se sont confirmés dans l'opinion que les vaisseaux devaient avoir un commencement. Il arrive, on le voit, que le progrès même de la science et les découvertes réelles ont pour effet de détruire des idées scientifiques d'une grande valeur. La pensée de la circulation est dans les livres hippocratiques; on l'y laisse pour poursuivre une théorie qui détourne évidemment les esprits de la recherche de la véritable condition des vaisseaux, du cœur et du sang. D'exemples semblables, qui ne sont pas rares, proviennent ces plaintes, souvent répétées, que la science rétrograde quand des faits de détail nouvellement aperçus brisent d'anciennes conceptions qui ont de la grandeur, et font perdre de vue des doctrines qui, nées d'une sorte d'intuition, et vraies dans le fond, manquent de toute démonstration. Aristote, qui avait beaucoup disséqué, fut conduit à faire partir du cœur les veines, mais en même temps il abandonna l'idée primitive de la constitution circulaire du corps animal. L'anatomie moderne n'admet pas, comme Aristote, que le cœur soit l'origine des vaisseaux sanguins, mais elle admet, comme les hippocratiques, que le corps organisé est un cercle sans commencement ni fin.

Quoique cette dissertation soit déjà longue, je ne veux pas cependant la terminer sans essayer de pénétrer le sens de l'opinion d'Aristote, et de lui rendre pleine justice. Anatomiquement il a tort; mais plaçons-nous avec lui au point le plus élevé de sa biologie : suivant lui, le cœur est le siége du principe de vie, de la sensibilité, de l'essence de l'animal; car l'animal est caractérisé par la sensibilité, dit Aristote. Faut-il donc s'étonner qu'il y ait mis la source du sang et l'origine des vaisseaux? Son idée n'a-t-elle pas été de rattacher à un viscère où il faisait résider le moteur suprême de l'organisation, le fluide et les canaux qui portent partout la vivification? et ne faut-il pas, pour bien comprendre son idée, la comparer à celle que la physiologie moderne se fait du principe de vie, qui, réveillé, de son sommeil dans l'ovule, par la fécondation, édifie peu à peu tout l'édifice de son corps?

Cela encore me ramène à ceux des hippocratiques qui plaçaient l'origine des vaisseaux dans la tête. Ils admettaient que toute la sensation, toute l'intelligence, toute l'humanité, en un mot, est dans le cerveau. De là le motif qu'ils ont eu, dans leur ignorance de la circulation, d'adopter la tête comme le point de départ des vaisseaux et la source du fluide vivificateur. C'est, au fond, la même pensée qu'Aristote, à savoir que le sang et ses canaux doivent être mis sous la dépendance du principe même de la vie; et il faut l'expliquer de même. Seulement je me trouve de nouveau amené à ce résultat, que je ne cherchais pas, mais que je rencontre encore, à savoir que les intuitions sont, en général, d'autant plus justes qu'elles sont plus anciennes. L'origine des vaisseaux, si elle n'est pas dans le cœur, est encore moins dans le cerveau; mais, s'il s'agit du moteur primordial de la vie, il est bien plus attaché au système nerveux, comme l'ont pensé les hippocratiques, qu'au système sanguin, comme l'a pensé Aristote.

La sphygmologie, ou l'art de tirer du pouls des indications sur le diagnostic, sur le pro-

nostic et le traitement de la maladie, n'est point une découverte qui remonte jusqu'aux premiers temps de la médecine. Il faut donc en examiner le détail pour savoir si la chronologie des écrits hippocratiques en peut recevoir quelque lumière.

Les critiques anciens ont généralement pensé qu'à l'époque d'Hippocrate la sphygmologie était ignorée. Palladius dit qu'alors la théorie du pouls était inconnue, et que les médecins s'assuraient de la fièvre en apposant les mains sur la poitrine du malade. « Au temps » d'Hippocrate, dit encore Étienne, l'observation du pouls n'était pas l'objet d'une connais- » sance exacte ; ce n'était pas à l'aide de ce signe qu'on reconnaissait les fièvres, mais on » appliquait la main sur les différentes parties du corps, et en particulier sur la poitrine, où » est logé le cœur, siége spécial de la fièvre. »

Ce que dit Galien diffère peu de ce que je viens de citer de Palladius et d'Étienne. Dans un endroit on lit : « Hippocrate n'a pas traité du pouls, soit qu'il ne le connût pas, soit qu'il » n'en crût pas la mention importante. » Et ailleurs : « Hippocrate a donné tous les signes » des crises, excepté le pouls. » Et ailleurs : « Si Hippocrate avait expliqué l'état du pouls » (il s'agit des malades du 3e livre des *Épidémies*), nous saurions mieux les accidents qu'ils » ont éprouvés. » Et ailleurs : « Dans le *Pronostic*, Hippocrate a exposé tous les signes, » excepté ceux qui sont tirés du pouls. »

Dans d'autres passages, Galien modifie son opinion, mais non d'une manière essentielle. « Les anciens, dit-il, ne donnaient pas le nom de pouls à tous les mouvements des artères, » mais ils ne nommaient ainsi que les mouvements violents, sensibles au malade lui-même. » Hippocrate le premier a dit que le pouls, quel qu'il fût, appartenait à toutes les artères. » Et ailleurs : « Le premier de tous ceux que nous connaissons, Hippocrate, a écrit le nom du » pouls, et il ne paraît pas avoir ignoré l'art de s'en servir; mais il n'a pas généralement » cultivé cette partie de l'art. »

Ainsi l'opinion de Galien est que, si Hippocrate a eu la notion du trouble qu'éprouve le pouls dans les maladies, il n'en a eu qu'une connaissance bornée, et n'en a fait presque aucun usage.

Consultons maintenant la collection hippocratique, et voyons si les détails qu'elle fournit coïncideront avec ces dires des anciens critiques. Les passages qui se rapportent aux pulsations des vaisseaux y sont peu nombreux. En voici les plus importants : « Les veines présentent des battements autour de l'ombilic ; dans les fièvres les plus aiguës, les pulsations sont les plus fréquentes et les plus fortes. — Chez Zoïle, le charpentier, les pulsations furent tremblantes et obscures. — Si les veines des mains battent, si le visage est plein et les hypochondres tendus, la maladie dure longtemps. — Chez Pythodore, les pulsations ne cessèrent pas de se faire sentir. — Les veines des tempes battaient. — Les artères des tempes battaient. — Le vin pur, bu en plus grande quantité que d'habitude, produit le battement des veines, la pesanteur de tête et la soif. — Pulsations qui viennent frapper la main avec faiblesse. — Il faut brûler les veines derrière les oreilles jusqu'à ce qu'elles cessent de battre. — Les veines se soulèvent et battent dans la tête. — Les veines se tendent et battent. — Les tempes sont le siége de pulsations. — Deux veines, qui battent toujours, traversent les tempes. — Dans les fièvres, les battements de la veine située au col et la douleur en ce point se terminent par la dyssenterie. — Les fébricitants qui ont de la rougeur au visage, une forte douleur de tête, et un battement dans les veines, sont pris le plus souvent d'hémorrhagie. »

Toutes ces citations montrent que les hippocratiques ont su que les veines, comme ils disaient ordinairement, battaient, et qu'ils ont examiné quelquefois ces pulsations ; mais elles montrent en même temps que ces observations étaient dans l'enfance; et il n'y a rien là qui offre l'indice d'une sphygmologie quelque peu étudiée. Galien a parfaitement représenté cet état des connaissances médicales, en disant qu'Hippocrate ne paraît pas avoir ignoré l'art de se servir du pouls, mais qu'il ne l'a pas cultivé.

Un seul passage, que je vais citer, doit sans doute faire exception. Il est dit dans le 2e. livre des *Prorrhétiques* : « On se trompe moins en tâtant le ventre et les veines qu'en ne

» les tâtant pas. » Il est difficile de ne pas voir, dans cet attouchement des veines, une indication de l'habitude de consulter le pouls dans les maladies, et par conséquent de la sphygmologie. Et, chose remarquable, cet argument, qui signale, dans un traité de la collection, un fait étudié après le temps d'Hippocrate, tombe sur un livre que tous les critiques de l'antiquité se sont accordés unanimement à regarder comme n'étant pas du célèbre médecin de Cos. Le 2e livre des *Prorrhétiques* est déclaré étranger à Hippocrate par Galien, par Érotien, et, disent-ils, par tous les autres; ils ne nous ont pas donné les motifs de ce jugement; il n'en est que plus intéressant de trouver, par une voie indépendante, des motifs qui confirment leur arrêt.

Quelques mots me suffiront maintenant pour achever cette question de la sphygmologie. Hérophile avait écrit un livre sur le *Pouls*; et il contribua beaucoup à développer cette étude. Ce fut lui qui, donnant un sens fixe au mot *Sphugmos*, et appliquant, sans équivoque, ce nom aux battements qui se font sentir dans les artères durant tout le cours de la vie, mit un terme à la confusion dans les termes et dans les choses. Praxagore, son maître, à qui on attribue l'invention de la sphygmologie, avait pensé que la pulsation, la palpitation le spasme et le tremblement étaient des affections des artères, et ne différaient que par la force; doctrine erronée qu'Hérophile combattit au début de son livre sur le *Pouls*; ainsi il s'était occupé de la recherche du pouls, mais en y mêlant des choses hétérogènes. Praxagore avait-il été précédé dans cette étude? Voici ce que dit Galien : « Ægimius d'Élée a écrit un » livre sur les palpitations, où il traite du pouls. Ce livre est-il d'Ægimius? Ægimius est-il » le premier qui ait écrit sur le pouls? Ce sont des questions dont je laisse la discussion à » ceux qui veulent s'étendre sur de pareilles recherches. » Ainsi, dans l'antiquité, des critiques donnaient à Ægimius la priorité touchant la composition d'un livre sur le *pouls*, que ce médecin appelait *palpitation*, comme Hippocrate dans le traité du *Régime des maladies aiguës*; mais la chose était douteuse. En résumé, ce n'est guère au-delà de Praxagore qu'on peut faire remonter le premier traité de sphygmologie. Cependant, nous l'avons vu, Hippocrate avait remarqué le pouls avant Praxagore, et il n'est pas le seul. Aristote l'a connu : « Toutes les veines, dit-il, battent ensemble, parce qu'elles ont leur origine dans le cœur. » Et ailleurs : « Le pouls n'a aucun rapport avec la respiration; qu'elle soit fréquente, égale, » forte ou douce, il n'en reste pas moins le même. Mais il devient irrégulier et tendu dans » certaines affections corporelles, et dans les craintes, les espérances et les angoisses. »

Démocrite a connu aussi le pouls, et il l'appelait palpitation des veines.

Ainsi en-dehors d'Hippocrate et jusqu'à une époque même plus ancienne que lui, nous trouvons la mention du pouls, mais non la théorie de la sphygmologie.

Quelques critiques modernes ont encore prétendu que le mot muscle était d'un emploi postérieur à Hippocrate, qu'anciennement on se servait du mot *chair*, et que ce sont les anatomistes alexandrins qui, les premiers, ont distingué des chairs les muscles. Si cette règle de critique était admise, elle reporterait à une date bien postérieure un grand nombre d'écrits de la Collection hippocratique. En effet, le mot *muscle* se trouve : dans le 4e livre des *Épidémies*, page 333, Ed. Frob.; dans le traité de l'*Art*, page 3; dans le traité du *Cœur*, page 55; dans l'opuscule des *Veines*, pages 61, 62; dans le traité du *Régime*, livre II, page 94, pour signifier la chair musculaire des animaux que l'on mange; dans le traité de l'*Aliment*, pages 110 et 111; dans le 1er livre des *Maladies*, page 129, où il est parlé des têtes des muscles, dans le traité des *Affections internes*, page 195, où l'auteur parle des muscles des lombes; dans les traités des *Fractures*, des *Articulations*, de l'*Officine du médecin*, des *Instruments de réduction*, où le mot muscle est fréquemment répété; dans les *Aphorismes*, VIIe section, où il est parlé des muscles du rachis. On voit combien de traités se trouveraient placés après les travaux des écoles alexandrines; traités dont plusieurs sont nominativement cités par les plus anciens critiques, et ces citations suffisent seules pour détruire toute argumentation de ce genre, fondée sur la présence du mot *muscle* dans tel ou tel écrit.

On peut encore en montrer la fausseté d'une autre manière. Il en était du mot chair comme

du mot veine, c'était un terme général qui n'excluait pas la connaissance d'une désignation plus particulière. Dans le même traité, chair et muscle se trouvent indifféremment employés; cela est dans le 1er livre des *Maladies*; cela est encore dans le traité des *Fractures*; et, à ce sujet, Galien dit: « Ce qui a été appelé muscle précédemment, Hippocrate l'appelle chair » ici, se servant de la locution vulgaire. » Dans des traités, par exemple, le 1er livre des *Maladies* et l'opuscule des *Veines*, le mot muscle est fréquemment employé, et le mot artère ne l'est jamais, ce qui formerait une contradiction dans l'opinion des critiques modernes qui ont admis que l'usage des mots muscles et artères indiquait une date post-alexandrine. Au contraire, le traité des *Chairs* fait un usage fréquent du mot artère; mais jamais il n'emploie le mot muscle, qu'il remplace toujours par le terme de chair.

Enfin, et c'est la dernière preuve que j'apporterai, Ctésias, presque contemporain d'Hippocrate, s'est servi (j'en ai déjà parlé) de ce mot muscle; et, chose qui vaut la peine d'être notée, la manière dont s'exprime l'auteur de l'opuscule sur l'*Art*, qui a employé le mot *muscle*, est tout à fait semblable à celle de Ctésias. « Les membres, dit-il, ont une chair » enveloppante qu'on appelle *muscle*. » Ctésias dit de son côté: « Cambyse se blessa à la » cuisse *dans le muscle*, » phrase que l'on remplacerait très facilement par le mot de l'auteur hippocratique, *chair enveloppante*. L'auteur de l'opuscule sur l'*Art* ajoute: « C'est ce » que savent ceux qui s'occupent de ces objets. » Cela prouve des travaux anatomiques.

Les critiques modernes qui se sont livrés à l'examen des livres hippocratiques, au moins ceux qui n'ont pas suivi aveuglément Galien, se sont fait une certaine idée de la médecine hippocratique; et c'est sur cette idée préconçue qu'ils ont jugé s'il fallait assigner tel ou tel traité à Hippocrate, ou le ranger parmi les écrits faussement attribués à ce médecin. Certes, il ne fallait pas procéder ainsi: la première chose à faire était de réunir et de rapprocher tous les textes qui peuvent nous éclairer sur l'état de cette antique médecine, dont tant a péri; et de cette réunion et de ces rapprochements serait née une appréciation des choses moins arbitraire.

On a été généralement porté à rapprocher du temps de l'école d'Alexandrie les livres hippocratiques, parce que, selon moi, on s'était fait une fausse opinion de la position d'Hippocrate. Le nom de père de la médecine avait trompé les esprits; on le croyait créateur de toute la science médicale; on oubliait un principe fécond de la philosophie de l'histoire, c'est que rien, dans les sciences, pas plus que dans le reste, n'est un fruit spontané qui germe sans préparation et murisse sans secours; on oubliait le fait incontestable qu'une masse imposante de travaux très divers avait été léguée par les âges antérieurs à Hippocrate; que la physiologie générale, que l'anatomie, que la pathologie, que l'hygiène avaient été cultivées long-temps avant lui; qu'Alcméon, Empédocle, Anaxagore, Diogène, Démocrite avaient écrit sur la nature; que les écoles médicales de Crotone et de Cyrène étaient célèbres quand celle de Cos ne l'était pas encore; qu'une énumération des maladies avait déjà été tentée par les médecins de Cnide; qu'Euryphon traitait la pleurésie par la cautérisation avant Hippocrate; qu'avant lui encore, Hérodicus avait exposé avec détail le traitement des maladies; enfin, et c'est peut-être ce qu'il y a de plus fort à dire en faveur de l'antiquité de la médecine grecque, que la langue technique était déjà créée, et que le médecin de Cos n'y a rien innové.

Il en est de la connaissance des nerfs comme de celle du pouls. Les hippocratiques les ont indiqués vaguement, sans se rendre un compte exact de la nature de ces organes. Ils confondaient, il est vrai, sous le nom de nerfs, la plupart des parties alongées en forme de cordes, quoiqu'ils eussent aussi le mot tendon; mais ils avaient remarqué d'autres parties très sensibles auxquelles ils avaient donné un nom analogue à celui des tendons. Voici les passages: « Les canaux étendus dans la concavité de chaque côté de la poitrine, et les » *Tonoi* prennent là leur origine aux parties les plus dangereuses du corps. » En commentant ce passage, Galien dit que les canaux sont les artères et les veines, que les *Tonoi* sont les nerfs, et que les parties voisines d'où ils naissent sont les organes principaux de la poitrine. Le même livre présente encore deux ou trois autres fois l'emploi du mot *Tonoi*.

Dans le traité des *Instruments de réduction*, il est dit : « Il y a à craindre la rétention » d'urine dans la luxation de la cuisse en avant ; car l'os appuie sur des *Tonoi*, qui sont » dangereux. » Dans le 2e livre des *Épidémies*, il est dit : « Les dépôts se font par les vei- » nes, les *Tonoi*, les os, les ligaments, la peau, ou d'autres voies. » Et plus loin : « Deux » *Tonoi* descendent du cerveau sous l'os de la grande vertèbre, le long de l'œsophage. » Telles sont les notions que la Collection hippocratique contient sur les nerfs ; évidemment ils ont été entrevus ; mais leurs fonctions et leurs relations restent tout à fait ignorées. Platon s'est servi aussi du même mot et à peu près avec le même sens dans un passage qui, venant en confirmation des conclusions générales de ce chapitre, doit être ici rapporté : « Un état se dissout comme un vaisseau ou un animal, dont les nerfs, les ligamens et les » tenseurs des tendons, organes de même nature, quoique disséminés, ont reçu des noms » divers. » Ainsi, on voit dans ce passage, 1° que les *Tonoi* sont nommés ; 2° qu'il est parlé de parties qui servent à tendre les tendons, ce qui prouve la connaissance des muscles, et il n'est plus étonnant que la chose, étant connue, ait reçu un nom, que l'on trouve dans Ctésias et les hippocratiques ; 3° enfin, que Platon assure que ces trois choses, nerfs, ligamens et muscles, sont des organes identiques au fond, quoique dispersés dans le corps et diversement dénommés.

On a là un nouvel exemple de ces confusions de la vieille anatomie : de même que, veine, artère, bronche, uretère même, tout cela a eu le nom commun de *veine*, sans exclusion d'un nom particulier; de même, nerfs, tendons, muscles, tout cela a été considéré comme de même nature. Ici même se présente un rapprochement tout-à-fait inattendu, c'est que, dans un passage du livre II du *Régime*, les muscles sont rangés parmi les parties dépour- vues de sang. « Parmi les chairs dépourvues de sang, dit l'auteur hippocratique, les plus » substantielles sont le cerveau et la moëlle ; les plus légères sont les intestins, les muscles, » les parties génitales femelles, les pieds. » Le passage seul de Platon m'a expliqué com- ment l'auteur hippocratique plaçait les muscles parmi les parties dépourvues de sang.

Les anciens physiologistes, ni Hippocrate, ni ses disciples, ni Aristote même, n'ont pu se faire aucune idée complète des fonctions du cerveau, attendu qu'ils ne connaissaient pas les fonctions des nerfs. Les hippocratiques placent, il est vrai, l'intelligence dans la tête ; mais ils n'en savent pas davantage. Aristote, ayant combattu l'opinion de ceux qui pensent que, chez les animaux, le siége de l'intelligence est dans le cerveau, met ce siége dans le cœur, et, comme dit Galien, ne sait à quoi sert l'encéphale. C'est aux anatomistes alexan- drins qu'est due la connaissance exacte des nerfs. Suivant Rufus, Érasistrate distingue deux espèces de nerfs, ceux de la motilité et ceux de la sensibilité ; suivant Galien, Hérophile et Eudème, qui, les premiers dans les temps postérieurs à Hippocrate, écrivirent sur l'ana- tomie des nerfs, ne déterminèrent pas l'origine des nerfs qui se rendent à chaque organe, et les médecins eurent beaucoup de peine à comprendre pourquoi certaines paralysies portent sur le mouvement, et d'autres sur le sentiment ; mais, du temps de Galien, on était allé plus loin, et il dit positivement que les nerfs qui se distribuent aux téguments de la main et qui leur donnent leur sensibilité, ont des racines particulières, et que celles des nerfs qui meu- vent les muscles sont autres.

L'examen que je viens de faire des connaissances des hippocratiques sur les nerfs, prouve encore que la collection est antérieure aux travaux des anatomistes alexandrins, d'Érasistrate et d'Hérophile.

Les anciens hippocratiques n'ont-ils jamais ouvert de corps humains, n'en ont-ils jamais examiné quelques parties ? je sais que la négative est généralement soutenue. Cependant, je ne puis me persuader qu'ils aient été à cet égard dans une ignorance complète. Voici très brièvement quelques-uns de mes motifs : Aristote est supposé n'avoir jamais vu des organes du corps humain, et lui-même dit que les organes des hommes sont surtout ignorés, et que, pour s'en faire une idée, il faut recourir aux animaux qui offrent des ressemblances. Cepen- dant le même Aristote dit que l'homme a proportionnellement le plus de cervelle, que son cerveau a deux membranes, l'une adhérente fortement à l'os, l'autre plus mince qui touche

le cerveau même ; que le cœur de l'homme est incliné à gauche ; que la rate de l'homme est semblable à celle du cochon, mais étroite et longue; que le foie de l'homme est rond et semblable à celui du bœuf; que les reins de l'homme ressemblent aux reins des bœufs; étant comme composés de plusieurs petits reins, et n'étant pas unis comme ceux des moutons ; et enfin il termine son premier livre de l'*Histoire des animaux* en disant qu'il a exposé l'état des parties tant internes qu'externes du corps humain. Réfutant l'opinion d'Anaxagore, qui attribuait l'origine des maladies au transport de la bile, il ajoute que, si cela était, on s'en apercevrait dans les dissections.

Dioclès, qui avait publié un traité d'anatomie, savait que, dans la pleurésie, c'est la plèvre qui est le siége du mal.

Il est dit dans le livre de la *Nature de l'enfant* : « L'enfant dans la matrice a les mains » près des joues et la tête près des pieds; mais on ne peut exactement juger, même en » voyant l'enfant dans la matrice, s'il a la tête en haut ou en bas. »

Il est dit dans le livre des *Chairs* : « Les humeurs de l'œil sont semblables chez l'homme » et chez les animaux.

Il est dit dans le traité des *Articulations* : « Si l'on dépouille de chairs le bras là où le » muscle s'étend, on verra que la tête de l'humérus y est saillante. »

Ces passages réunis d'Aristote, de Dioclès et des hippocratiques, me font croire que des corps humains ont été examinés plus ou moins exactement avant les anatomistes alexandrins.

En général, je remarque dans la collection hippocratique que l'anatomie, développée et traitée avec soin dans les livres purement chirurgicaux, s'efface singulièrement dans les livres où il s'agit spécialement de pathologie interne.

Après avoir établi quelques règles de critique qui me serviront ultérieurement, il ne sera pas hors de propos de rapprocher un petit nombre de remarques, tendant au même but, qui sont disséminées dans les ouvrages des critiques de l'antiquité.

D'abord il faut observer que ni Galien, ni Érotien, ni les autres n'ont contesté l'authenticité d'un écrit parce qu'il y était fait mention des artères. Galien, Érotien, Héraclide de Tarente ont admis, comme étant d'Hippocrate, le traité de l'*Aliment*, où cette notion est exprimée de la manière la plus formelle. Galien, Érotien, Bacchius, Philinus ont également admis le traité des *Articulations*, où les artères sont nommées. Ils n'ont pas vu, dans ce fait, un motif d'exclusion.

Il faut en dire autant de l'emploi du mot muscle.

Quant au pouls, Galien paraît être disposé à s'en servir comme d'un critérium, et il remarque que l'usage du mot *Sphugmos* dans le sens de pouls est de Praxagore et d'Hérophile, et, dans le sens de pulsation violente des artères, d'Érasistrate et d'Hippocrate.

Galien prétend que l'anatomie des veines qui se trouve dans le livre de la *Nature de l'homme* est une interpolation, et n'est ni d'Hippocrate ni de Polybe. On sait qu'Aristote la cite textuellement dans son *Histoire des animaux*, elle est donc de Polybe très certainement; l'on sait encore que la collection des livres aristotéliques n'est devenue publique que par Apellicon, qui vivait après Hérophile et Érasistrate, c'est-à-dire après le temps où la Collection hippocratique était déjà formée et publiée. L'interpolation d'un morceau dû à Polybe dans un livre, déjà public, d'Hippocrate, n'est pas possible: ce morceau n'a pas été pris aux œuvres d'Aristote, puisque ces œuvres n'étaient pas encore publiques; il n'a pas pu davantage être pris aux œuvres de Polybe, puisque ces œuvres, qui étaient dans la bibliothèque d'Aristote, depuis n'ont plus été ni vues ni retrouvées, et n'existaient plus sous le nom de Polybe au temps de la publication de la Collection hippocratique; je dirai dans le chapitre XI comment la chose a pu se faire.

Ici Galien est donc en défaut; il ne s'est pas souvenu de la citation d'Aristote, et il s'est vainement débattu contre un fait parfaitement positif.

Souvent il prend texte de quelques mauvaises expressions ou vices de langage, pour accuser un écrit de n'être pas d'Hippocrate.

Galien, Érotien, et tous les autres, regardaient le 2e livre des *Prorrhétiques* et le traité

des *Glandes* comme postérieurs à Hippocrate; ils ne donnent pas leurs raisons. Galien avait la même opinion du 7ᵉ livre des *Épidémies*; il se trouvait fait de pièces et de morceaux, et manifestement postérieur. Quand au 5ᵉ, il pensait que ce livre s'écartait de la doctrine propre d'Hippocrate ; c'était le même motif qui lui faisait rejeter le 1ᵉʳ livre du traité du *Régime*, tandis que les autres lui paraissaient conformes à la pensée du médecin de Cos.

Galien a dit aussi que, manifestement, le traité des *Semaines* n'est pas d'Hippocrate.

La discussion ne va pas loin avec certains critiques. Ainsi Jean, dans son commentaire sur le traité de la *Nature de l'enfant*, se posant la question de savoir si ce traité est d'Hippocrate, répond : « Vous le diriez à la fois authentique et apocryphe, authentique pour les » recherches sur les femmes stériles, recherches dignes de la pensée d'Hippocrate, et aussi » pour l'abondance des propositions; apocryphe, parce qu'il contient beaucoup de choses » fausses, (et l'erreur est reconnue étrangère à Hippocrate), et parce que l'auteur se sert » d'un grand nombre d'exemples contrairement à la brièveté et à la concision du médecin » de Cos. »

Les remarques touchant la chronologie des livres hippocratiques, remarques bien brèves qui nous sont arrivées avec les restes des œuvres des anciens critiques, auront eu du moins cela d'important qu'elles n'auront pas contredit les résultats que j'ai obtenus par des voies différentes, et qu'elles les auront même fortifiés en plusieurs points.

En résumé, les connaissances médicales contenues dans les livres hippocratiques ont un caractère qui leur est propre. L'anatomie y est peu développée et peu étudiée, excepté pour quelques points sur lesquels la chirurgie avait jeté déjà de grandes lumières. Les artères sont supposées pleines d'airs, ou portent, avec d'autres canaux, un nom commun, qui accroît encore la confusion ; les relations des vaisseaux sanguins avec le cœur sont considérées comme peu importantes; l'application de la sphygmologie est tout à fait ignorée; les nerfs sont l'objet de quelques vagues désignations; la polémique se dirige soit contre l'école de Cnide, soit contre l'emploi des doctrines de la philosophie éléatique dans la médecine ; nulle trace ne s'y fait voir des doctrines d'Érasistrate, à plus forte raison des sectes médicales postérieures ; tout le développement qu'on y trouve dérive sans peine de l'état antérieur des connaissances médicales. Ainsi on est autorisé par la composition seule des écrits hippocratiques à les reporter dans l'âge qui a précédé les grands travaux d'Érasistrate, d'Hérophile et de l'école d'Alexandrie. C'est un résultat auquel j'arrive toujours, de quelque côté que je considère la Collection hippocratique.

CHAPITRE X.

DES RAPPORTS QUI UNISSENT CERTAINS LIVRES DE LA COLLECTION HIPPOCRATIQUE.

J'ai, dans le chapitre IV, essayé de combler l'intervalle qui sépare Hippocrate des premiers commentateurs de ses écrits, et de renouer une chaîne que j'ai montrée n'être interrompue nulle part. Maintenant, je vais essayer de faire, pour la Collection hippocratique, ce que j'ai fait pour Hippocrate lui-même, et rechercher si l'on peut trouver quelque renseignement sur les divers rapports qui en unissent les parties isolées. Plusieurs des livres hippocratiques présentent entre eux des similitudes qui ont été le plus souvent considérées comme

des redites. Ce sont des redites en effet, mais non pas, suivant moi, en ce sens que ce soient des passages que l'auteur a transcrits d'un de ses livres dans un autre. Je crois que ces répétitions annoncent autre chose ; je crois qu'elles indiquent que, parmi ces livres ainsi copiés, les uns ont servi de matériaux à des ouvrages plus parfaits, que les autres ont fourni matière à des extraits, obscurs le plus souvent par leur brièveté extrême, quelquefois par la négligence avec laquelle l'abréviateur a fait l'analyse ; je crois encore que cette succession, que cette reproduction de livres sous des formes diverses, prouvent que ces livres sont restés long-temps à la disposition, soit d'une famille, soit d'une école de médecins. Les résultats que j'ai obtenus de cette façon correspondent à ceux du chapitre où j'ai montré combien les hippocratiques avaient composé de livres, tous perdus. Cette masse d'écrits médicaux est allée s'amoindrissant et se détruisant ; c'est à l'effet de cette destruction qu'il faut attribuer la présence de fragments et d'extraits dans la Collection hippocratique.

Il ne s'agit pas ici de réunir et de comparer les propositions, énoncées dans des termes plus ou moins analogues, qui expriment la même pensée, mais il s'agit de rassembler l'indication des principaux passages qui sont textuellement copiés les uns sur les autres. Les propositions qui, dans la Collection hippocratique, renferment des pensées identiques, sont en très grand nombre ; cela se conçoit sans peine : ces livres sont à peu près de la même époque, dérivent d'écoles médicales qui étaient en contact, et sont l'œuvre de médecins, ou descendants, ou disciples, ou voisins les uns des autres. Il ne faut donc pas s'étonner d'y voir de fréquentes conformités, lesquelles ne prouvent pas autre chose que la simultanéité de travaux exécutés dans une même sphère d'idées.

Mais il n'en est plus de même quand des passages sont copiés textuellement, et reproduits dans les mêmes termes. Le hasard ne peut produire ces similitudes absolues ; la conformité de doctrines ne peut pas les expliquer davantage. Il faut nécessairement admettre une communication plus immédiate ; et il devient certain par là que les auteurs des traités où des passages textuellement identiques se retrouvent, ont connu, ont tenu, ont copié les livres les uns des autres. C'est là une preuve indubitable de la transmission, de main en main, de ces livres ; et ici je parle à la lettre et sans aucune métaphore.

Costei, dans sa lettre sur l'*Examen* de Mercuriali, a émis l'opinion que les *Prénotions de Cos* étaient antérieures à certaines autres parties de la Collection hippocratique, qui contiennent une foule de passages très semblables au plus grand nombre des *Prénotions*. Le fond est semblable, la forme diffère. Les *Prénotions* sont des notes où la rédaction manque. Or, d'écrits dont le style et l'enchaînement sont excellents, on ne fait pas, dit Costei, par un travail postérieur, une série de notes décousues ; mais de notes décousues, on fait très bien des livres où tout se lie, et où le style a reçu l'élaboration nécessaire. L'observation de Costei est très ingénieuse, et la règle qu'il en tire est certaine.

Cette considération a été développée avec tout le soin qu'elle mérite par M. Ermerins, médecin hollandais, dans une excellente thèse intitulée: *Specimen historico-medicum inaugurale de Hippocratis doctrina a prognostice oriunda*, Lugduni Batavorum, 1832. M. Ermerins ne paraît pas avoir eu connaissance de l'idée émise par Costei ; car il ne cite pas le médecin italien. D'ailleurs il se l'est appropriée par le développement qu'elle a pris sous sa plume, et par les nombreuses preuves dont il l'a appuyée. Je me contenterai ici d'analyser la thèse de M. Ermerins ; car j'en adopte pleinement toutes les conclusions ; et si je voulais faire autrement que lui, je ne ferais certainement pas aussi bien.

Le 1er livre des *Prorrhétiques* et les *Prénotions de Cos* sont une collection de notes, la plupart relatives aux présages dans les maladies. Ces notes n'ont aucun lien entre elles; elles se suivent, mais elles ne tiennent pas les unes aux autres. Elles renferment des propositions plus ou moins détaillées, des fragments d'observations, des doutes que soulève l'auteur, des questions qu'il se pose. M. Ermerins pense qu'elles ont été recueillies dans le temple des asclépiades à Cos ; cela est très probable; dans tous les cas, des notes très brèves prises sur les malades nombreux qui venaient s'y faire soigner, et jointes bout à bout, n'auraient pas une autre forme.

Les *Prénotions de Cos* sont beaucoup plus considérables que le 1er livre des *Prorrhétiques*; elles contiennent environ un nombre triple de propositions. Ce qu'il faut remarquer, c'est que toutes les propositions du 1er livre des *Prorrhétiques*, à très peu d'exceptions près, se trouvent dans les *Prénotions de Cos.* Je ne dis pas seulement que le sens, que l'idée sont semblables. Non; l'identité va beaucoup plus loin; les expressions sont les mêmes, et, dans la plupart des cas, les différences ne valent pas la peine d'être notées. M. Ermerins a mis les propositions du 1er livre des *Prorrhétiques* sur une colonne, et, sur une autre colonne en regard, celles des *Prénotions de Cos* qui y correspondent. De cette manière, on voit sans peine jusqu'où s'étendent les conformités textuelles des deux livres. M. Ermerins en conclut qu'ils proviennent d'une source commune; cela est incontestable; ou l'un a été copié sur l'autre, ou tous deux ont copié des passages d'un original commun. M. Ermerins ajoute que les *Prénotions de Cos* sont postérieures au 1er livre des *Prorrhétiques*, attendu qu'elles sont beaucoup plus volumineuses, et que plusieurs des propositions correspondantes dans les deux livres sont plus développées dans les *Prénotions*. Il regarde les *Prénotions de Cos* comme un recueil dont le fond a été formé par le 1er livre des *Prorrhétiques*, et que des observations subséquentes, plus nombreuses et plus détaillées, sont venues grossir.

Quoiqu'il en soit, les passages répétés textuellement dans l'un et l'autre de ces livres, prouvent que l'auteur de l'un a eu l'autre sous les yeux; cela est incontestable.

Maintenant, dans quel rapport les *Prénotions de Cos* (je ne parlerai que d'elles, puisqu'elles renferment presque entièrement le 1er livre des *Prorrhétiques*) se trouvent-elles avec d'autres livres de la Collection hippocratique? Ce rapport, très singulier, a été mis dans tout son jour par M. Ermerins. Il résulte manifestement des comparaisons établies par le médecin hollandais, que l'auteur du *Pronostic* a consulté les *Prénotions de Cos*, et qu'elles forment la base principale de son livre. L'identité des principes, la similitude des propositions, et la conformité des expressions, ne laissent aucun doute à cet égard. Mais d'un autre côté, comme le *Pronostic* est un traité accompli, où toutes les règles de la composition sont observées, comme les différentes parties du sujet sont enchaînées l'une à l'autre, et forment un tout, comme le livre a un préambule qui y introduit et une péroraison qui le clot, il est impossible de ne pas admettre que l'auteur qui l'a composé se soit servi des *Prénotions de Cos* comme de matériaux. En effet, de propositions décousues, on peut faire un livre, en remplissant les lacunes, en élaguant l'inutile, en coordonnant l'ensemble; mais d'un livre bien fait, on n'ira jamais tirer des propositions décousues, établir des lacunes, détruire l'arrangement, intervertir l'ordre des idées, et mutiler la rédaction. Les *Prénotions de Cos* ne sont pas un extrait du *Pronostic*; car elles n'en suivent pas l'ordre, et renferment une foule de choses étrangères à ce traité. Elles sont une composition tout à fait indépendante, dont le caractère est la réunion d'une série de propositions qui sont relatives aux présages dans les maladies, mais qui ne sont pas rangées systématiquement. Au contraire, l'auteur du *Pronostic* a systématisé son sujet, et il a pris, dans ces propositions, ce qu'il a jugé convenable, élaguant le reste, ajoutant du nouveau, et disposant le tout suivant un plan régulier. En un mot, ce qui prouve que les *Prénotions de Cos* ne sont pas extraites du *Pronostic*, c'est qu'elles contiennent plus de choses et des choses différentes; ce qui prouve qu'elles ont servi de matériaux au *Pronostic*, c'est que les propositions particulières des *Prénotions de Cos*, qui n'en ont point de générales, sont les éléments des propositions générales du *Pronostic*, qui n'en a pas de particulières. Ce rapport du particulier au général entre les *Prénotions* et le *Pronostic* est très remarquable, et il est décisif dans la question de savoir lequel de ces deux livres est postérieur à l'autre.

Tel n'a pas été, je le sais, l'avis de Galien, qui a dit: « Celui qui prendra toutes les » propositions des *Prorrhétiques* comme des règles générales, tombera dans de graves » erreurs. Il en est de même de la plupart des propositions que contient le livre des *Prénotions de Cos*. Quelques passages des *Aphorismes*, du *Pronostic* et des *Épidémies*, y sont » intercalées; et ce sont les seules propositions véritables qui soient dans les *Prorrhétiques* » et les *Prénotions de Cos.* »

Mais en ceci Galien évidemment s'est trompé ; il a pris pour une preuve de postériorité ce qui est une preuve d'antériorité, ou plutôt il n'a pas approfondi cette question, et a prononcé rapidement un jugement où domine surtout son admiration exclusive pour les œuvres véritables d'Hippocrate.

Des rapports bien plus étroits unissent le traité des *Instruments de réduction* et le traité des *Articulations*. Ils contiennent simultanément : la luxation de la machoire, de l'épaule, du coude, du poignet, de la cuisse, du genou, du pied; l'exposition de plaies qui coupent les membres dans l'articulation ou dans la continuité ; les gangrènes qui surviennent, les déviations de l'épine. Le traité des *Instruments de réduction* et le traité des *Articulations* ne renferment en dehors de ce cadre qu'un petit nombre de parties qui ne sont pas communes à l'un et à l'autre. Le sujet dont l'un et l'autre s'occupent est donc le même ; mais cela ne prouverait pas un rapport entre ces deux livres; car, dans une matière purement chirurgicale comme un traité sur les *Luxations*, le fond sera toujours identique ; il est déterminé par la nature des choses.

Aussi n'aurais-je pas parlé de ces similitudes, si elles n'étaient pas allées plus loin ; mais elles sont telles que visiblement le traité des *Instruments de réduction* est un abrégé du traité des *Articulations*.

On jugera qu'un passage est un abrégé d'un autre, quand on verra que l'abréviateur supposé a conservé l'ordre des pensées de l'original, supprimé les développements, et copié, dans ce qu'il a gardé, les expressions mêmes de son auteur. Or, c'est ce dont il est facile de s'assurer en comparant, dans les deux traités, les différentes sections que je viens d'énumérer. De peur de trop alonger ce chapitre, je n'en rapporterai qu'un exemple pour que le lecteur se convainque par lui-même que le traité des *Instruments de réduction* est réellement un extrait du grand traité des *Articulations*. Il est dit dans le traité des *Articulations* : « Le sphacèle des chairs survient : dans les plaies avec hémorrhagie sur lesquelles » on exerce une forte constriction ; dans les fractures des os que l'on serre trop ; en général, dans les parties qui sont étreintes dans des liens trop étroits. Beaucoup de blessures » pareilles guérissent chez ceux qui perdent une portion des chairs et de l'os, soit à la » cuisse, soit au bras; la guérison est plus difficile à l'avant-bras et à la jambe; mais des blessés supportent encore cet accident, et survivent. Dans les cas de fracture où la lividité » et la gangrène s'établissent aussitôt, la séparation se fait promptement avec le corps ; » et les parties qui doivent tomber, tombent bientôt, attendu que les os ont déjà succombé » à l'influence de la lésion. Quand la lividité survient, les os étant sains, les chairs meurent » promptement, il est vrai, mais les os se détachent lentement là où s'établit la limite de » la lividité et de la dénudation de l'os. Les parties siiuées au-dessous de la lividité, quand » elles sont complétement mortes et insensibles, doivent être retranchées dans l'articulation, » et le médecin aura soin de ne pas blesser les parties saines. Car, si l'opéré ressent de » la douleur, et si les parties ne sont pas mortes là où la résection se pratique, il est à » craindre que la douleur ne cause une défaillance ; et beaucoup de malades ont péri soudainement dans de telles syncopes. J'ai vu l'os de la cuisse, ainsi dénudé, se détacher » le quatre-vingtième jour. A ce même malade, la jambe avait été enlevée, dans l'articulation du genou, le vingtième jour. On aurait pu, je pense, l'enlever plus tôt; mais je voulus » que rien ne se fit précipitamment, et que la prudence réglât l'opération. Dans un cas semblable de gangrène où le mal s'étendait jusqu'au milieu de la jambe, j'ai vu tomber, » vers le soixantième jour, tout ce qui des deux os était dénudé. Le traitement diffère du » traitement pour amener plus vite ou plus lentement la séparation des os dénudés. »

Voici maintenant le passage correspondant du traité des *Instruments de réduction* : « Sphacèle des chairs ; constriction dans les plaies avec hémorrhagie; bandages serrés dans » les fractures des os; lividité survenue sous des liens qui étreignent. De ceux chez qui se » détache une portion de la cuisse et du bras, chez qui tombent des os et des chairs, beaucoup guérissent, attendu que, du reste, leurs forces se soutiennent. Dans les cas de fracture, la séparation se fait promptement. Autrement, les os se détachent sur la limite de

» la dénudation, mais plus lentement. Il faut enlever, au-dessous de la blessure et des » parties saines, les parties qui sont déjà mortes : éviter la douleur ; car les blessés meurent » dans la défaillance. L'os de la cuisse s'est détaché le quatre-vingtième jour dans un spha- » cèle semblable. La jambe fut enlevée le vingtième. Les os d'une jambe vers le milieu du » membre se sont détachés au soixantième jour. Dans de telles blessures, promptitude et » lenteur, suivant les déligations médicales. »

Après la lecture et la comparaison de ces deux passages, on reconnaît évidemment que l'un est un extrait, une analyse de l'autre : même ordre dans l'exposition des pensées; mêmes exemples; mêmes expressions. Seulement ce qui a reçu son développement dans l'un, n'est plus qu'en substance dans l'autre; et ce résumé est même si bref, qu'il y a des membres de phrases qui seraient très obscurs si le commentaire n'en était pas dans les passages correspondants du traité des *Articulations*. Les ressemblances entre ce livre et celui des *Instruments de réduction* sont aussi frappantes, et ont le même caractère dans tous les articles dont j'ai indiqué un peu plus haut la correspondance dans ces deux traités.

Il est donc certain que le livre des *Instruments de réduction* est, en grande partie, un extrait fait sur les passages analogues du livre des *Articulations*. Je dis *passages analogues*, car une observation non moins digne d'être notée que le rapport entre ces deux livres, s'est présentée dans l'examen comparatif auquel je me suis livré : c'est que l'extrait qui porte le titre de livre des *Instruments de réduction* présente un arrangement plus régulier que le livre même des *Articulations* ; par conséquent on peut supposer que ce dernier traité, au moment où l'extrait appelé livre des *Instruments de réduction* a été fait, avait les matières autrement distribuées qu'elles ne l'ont toujours été depuis la publication (car les premiers commentateurs, Philinus et Bacchius, l'ont connu tel que nous le connaissons encore aujourd'hui), qu'il contenait plus et contenait moins, et avait, en un mot, une disposition toute différente.

Le tableau suivant, qui donne un index des matières comprises dans l'un et l'autre traités, en montrant les parties communes, montrera aussi les différences dans l'arrangement.

TRAITÉ DES ARTICULATIONS.

Luxation de l'humérus et réduction.
Luxation non réduite de l'humérus.
Fracture de la clavicule.
Luxation du coude.
Diastase des os du coude.
Luxation du poignet.
— des doigts.
— de la machoire.
Fracture de la machoire inférieure.
— des os du nez.
— des cartilages de l'oreille.
Déviation de l'épine.
Contusion de la poitrine.
Luxation de la cuisse.
Luxation congénitale de la cuisse.
Luxation du pied.
— tibio-tarsienne avec issue des os.
— radío-carpienne avec issue des os.
— fémoro-tibiale avec issue des os.
— huméro-cubitale avec issue des os.
— des phalanges avec issue des os.
Section dans les articulations ou dans la continuité des os.
Gangrène.
Réduction de la cuisse luxée.
Réduction des doigts.
— du genou.
— de l'articulation tibio-tarsienne.
Diastase de l'articulation tibio-tarsienne.

TRAITÉ DES INSTRUMENTS DE RÉDUCTION.

Préambule anatomique.
Fracture du nez.
— des cartilages de l'oreille.
Luxation de la machoire.
— de l'épaule.
— du coude.
— de la main.
— de la cuisse.
— du genou.
— de l'astragale.
— du pied.
Pied-bot.
Luxation du pied avec issue des os.
Section dans les articulations ou dans la continuité des os.
Gangrène.
Déviation de l'épine.
Règles générales de réduction.
Instruments de réduction,
Têtes de chapitres de chirurgie.
Remarques sur les fractures avec plaies.

Ce tableau suffit pour faire savoir que l'ordre ne règne pas dans les matières qui constituent le livre des *Articulations* ; que, dans un traité où il s'agit surtout de luxations, l'histoire de certaines fractures est intercalée ; que les diverses luxations ne se suivent pas d'après un arrangement régulier. Tout cela était ainsi dans le traité des *Articulations* tel que Galien l'a commenté, tel que Philinus et Bacchius l'ont connu. Au contraire, l'arrangement est beaucoup plus méthodique dans le livre des *Instruments de réduction*. Je pense donc qu'au moment où l'extrait qui porte ce titre a été fait, le traité des *Articulations* existait sous une forme beaucoup meilleure, qu'il a été considérablement dérangé plus tard dans les mains de ceux qui le conservaient, et que c'est dans ce désordre définitif qu'il a été publié.

Galien est d'avis (et beaucoup de commentateurs l'avaient dit avant lui) que le traité des *Fractures* et celui des *Articulations*, ne formaient qu'un seul traité coupé en deux, à tort, par les premiers éditeurs de la Collection hippocratique. Je pense, en effet, que ces deux traités sont un fragment considérable d'un grand livre où cette partie de la chirurgie était traitée avec autant de développement que de talent.

Le traité des *Instruments de réduction* est, on vient de le voir, un résumé, un abrégé du traité des *Articulations*. Supposons maintenant que le traité des *Articulations* ne fût pas arrivé jusqu'à nous; et que celui des *Instruments de réduction* fût seul entre nos mains. Évidemment, nous signalerions la singularité d'un livre où des choses si savantes seraient dites en extrait seulement; nous sentirions qu'une telle forme est contraire à toutes les loi de la composition littéraire, et nous serions tout naturellement amenés à soupçonner la vérité, à savoir que le traité des *Instruments de réduction* n'est qu'un raccourci de quelque grande œuvre.

Le traité du *Régime des gens en santé* présente une particularité très singulière. Il se termine par deux phrases qui n'ont aucun rapport avec le sujet traité dans cet opuscule. Les voici : Première phrase : « Ceux à qui les maladies proviennent par le cerveau, sont » pris d'abord d'engourdissement dans la tête. Le malade urine fréquemment, et éprouve » les mêmes accidents que dans la strangurie. Ces symptômes se prolongent pendant neuf » jours ; et s'il s'échappe, par les narines ou par les oreilles, de l'eau ou du phlegme, la ma- » ladie guérit ; la strangurie cesse ; le malade rend sans douleur une urine abondante, » blanche, jusqu'à ce que vingt jours se soient écoulés, et que la douleur de tête ait dispa- » ru; lorsqu'il regarde, la vue lui est enlevée. » Deuxième phrase: « Celui qui est capable » de concevoir de quel prix la santé est pour les hommes, doit savoir se secourir dans ses » maladies par son propre jugement. » Ces deux phrases n'ont, comme on voit, aucun rapport entre elles; la première décrit une certaine affection du cerveau; la seconde contient un conseil aux gens éclairés sur la nécessité d'apprendre à se donner eux-mêmes quelques secours dans leurs maladies. Ces deux phrases n'ont aucun rapport, non plus, avec ce qui les précède, et elles terminent ainsi brusquement l'opuscule du *Régime des gens en santé*. Galien, qui l'a commenté, arrivé à ce passage dit : « On a soupçonné, avec raison, l'authenticité » de ces deux phrases; quelques-uns même les condamnent absolument, et assurent qu'elles » ne sont pas de Polybe, et encore moins d'Hippocrate. Le commencement, où l'auteur dit » que les maladies qui proviennent du cerveau amènent l'engourdissement et la strangurie, » est tout à fait confus. Ce ne serait pas plus véritable quand même l'on penserait qu'il s'agit, » non de toutes les maladies du cerveau, mais de celles-là seules qu'un écoulement d'eau » et de phlegme par les oreilles et les narines ferait cesser. Car cela n'arrive ni toujours, » ni même le plus souvent. » J'ai rapporté le commentaire de Galien pour montrer que ces deux phrases, quelque incohérentes qu'elles soient, ont la même place et la même rédaction depuis la plus haute antiquité. Car Galien, en en signalant les vices, ne dit pas qu'elles soient une interpolation faite depuis le commencement des commentaires sur la Collection hippocratique. Elles existaient dans les mêmes termes dès le temps de Bacchius. J'ai encore rapporté le passage de Galien pour un autre motif, c'est pour faire voir qu'il n'a pas indiqué la particularité la plus remarquable de ces deux phrases.

La première se trouve textuellement dans l'intérieur du 2e livre des *Maladies* ; et, ce qui prouve qu'elle a été copiée sur le 2e livre des *Maladies*, c'est que, dans ce livre, elle est suivie d'autres phrases qui complètent le tableau de la maladie en question.

La seconde, qui commence par ces mots : *l'homme qui est capable*, etc., est la première phrase du traité des *Affections*.

Ainsi voilà deux phrases sans liaison l'une avec l'autre, sans liaison avec ce qui les précède, lesquelles se trouvent appartenir à deux traités différents. Comment expliquer une telle singularité ? Est-ce le commencement d'une table où l'on indiquait les ouvrages par leurs premières lignes ? cela veut-il dire que le 2e livre des *Maladies* et le traité des *Affections* sont du même auteur que l'opuscule sur le *Régime des gens en santé ?* n'y faut-il voir qu'un indice de cette opinion qui se confirme de plus en plus dans mon esprit, à savoir que nous n'avons dans la Collection hippocratique, à part quelques livres bien conservés, que des débris, des extraits, des fragments de grands travaux sur la médecine?

Le deuxième livre des *Maladies* a un double commencement. Après une exposition d'un certain nombre de maladies de la tête, le même sujet est repris avec le titre : *Maladies qui naissent de la tête*, à peu près dans les mêmes termes, mais avec un peu plus de développement, et c'est au début de ce second commencement que se trouve la phrase qui est placée à la fin de l'opuscule du *Régime des gens en santé*. N'est-ce pas là encore une preuve de ces destructions que j'ai signalées, un reste de ces ruines devant lesquelles je suis demeuré bien des heures en contemplation assidue, espérant qu'un détail inaperçu me révèlerait l'ordonnance de l'édifice auquel elles ont appartenu.

Je ne parlerai pas ici des nombreux passages qui sont simultanément répétés avec les mêmes termes dans les différents livres des *Épidémies* ; je ne parlerai pas non plus de

répétitions analogues, mais moins nombreuses, qui sont entre ces mêmes livres des *Épidémies* et les *Prénotions de Cos*. Je me bornerai à quelques exemples.

Il est dit dans le traité de la *Nature de l'homme*: « Les maladies qu'engendre la plénitude sont guéries par l'évacuation; celles qu'engendre l'évacuation, par la plénitude. » Cela se trouve avec les mêmes termes dans les *Aphorismes*, IIe section.

Dans le morceau qui, portant autrefois le titre de *Péri phlebôn*, faisait partie du traité des *Instruments de réduction*, et est, dans les éditions modernes, placé à la fin de la compilation intitulée de la *Nature des os*, on lit en parlant des veines : « Dans un cercle tracé, » un commencement ne se peut trouver. » La même phrase est dans le traité des *Lieux dans l'homme*.

Il est dit dans le traité des *Airs, des Eaux et des Lieux :* « Le sperme provient de toutes » les parties du corps, sain des parties saines, malade des parties malades. » Cette phrase est textuellement reproduite dans le livre de la *Maladie sacrée*.

On lit dans l'opuscule sur l'*Usage des liquides* : « L'eau chaude a les inconvénients sui- » vants pour ceux qui en usent souvent : elle produit le relâchement des chairs, l'impuis- » sance des ligaments, l'engourdissement de la pensée, des hémorrhagies, des syncopes; » et ces accidents vont jusqu'à la mort; l'eau froide produit des convulsions, des tétanos, » des lividités et des frissons fébriles.» Tout cela se trouve dans les *Aphorismes*, section v. De même on lit également, dans l'opuscule sur l'*Usage des liquides* et dans la même section des *Aphorismes*, les lignes suivantes : « Le froid est l'ennemi des os, des dents, des tendons, » du cerveau, de la moëlle épinière; le chaud en est l'ami. »

» Dans les tumeurs des articulations, dans les tumeurs goutteuses sans plaies, et la plu- » part des convulsions spasmodiques, l'eau froide jetée en abondance fait suer, atténue et » endort la douleur, un engourdissement léger est un remède à la douleur. » Cela se trouve dans l'opuscule de l'*Usage des humides*, p. 113, et dans les *Aphorismes*, sect. v, p. 396.

Toute la fin de ce même opuscule, à part les deux dernières lignes (p. 114), se trouve dans les *Aphorismes*, sect. v, p. 396.

Un long morceau commençant par ces mots : *Toïsin en têsi periodoisi*, et finissant par ceux-ci : *Kai pherê euphorôs*, se trouve dans le traité des *Humeurs* (p. 115, Ed. Frob.), et dans les *Aphorismes*, p. 390.

Un long passage commençant par *Oi aimorroidas echontes*, est textuellement copié dans les *Épidémies*, lib. VI, p. 346, et dans le livre des *Humeurs*, p. 117. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'au milieu de ce passage, qui est continu dans le traité des *Humeurs*, tombe la section IVe du 6e livre des *Épidémies*.

« Les vents du midi rendent l'ouïe obtuse, la vue trouble, la tête pesante, le corps lent, et » sont dissolvants. Quand ce vent règne, des accidents analogues doivent être attendus » dans les maladies. Quand le vent du nord domine, il règne des toux, des angines, des » constipations, des dysuries avec frissons, des douleurs de côté, de poitrine. » Tout cela est dans le traité des *Humeurs*, p. 116, et dans les *Aphorismes*, p. 392.

Une particularité est à relever dans le traité des *Humeurs*; car elle peut nous instruire de la manière dont cet opuscule a été composé. Il y est dit, p. 116, « que le vent du midi » produit certains accidents; que le vent du nord en produit d'autres; que, si ce vent pré- » domine encore davantage, les fièvres suivent les chaleurs et les pluies. » Cela est évidemment mal arrangé; les fièvres ne peuvent suivre les chaleurs et les pluies qu'autant que le vent du midi règne, et non le vent du nord. On a la clef de ces erreurs si l'on se reporte aux *Aphorismes*, p. 392. Là, en effet, est détaillé ce qui n'est qu'en extrait dans le traité des *Humeurs*; et l'on y trouve l'exposition nette des différents vents. Galien, dans son *Commentaire* sur le traité des *Humeurs*, remarque, de son côté, que la chose est mieux dans les *Aphorismes*.

On peut conclure de ce fait que la compilation appelée des *Humeurs* a été faite après les *Aphorismes*, et, en partie du moins, sur les *Aphorismes*.

Nous n'avons guère, je l'ai déjà dit, que les jugements des critiques anciens sur l'authen-

ticité de tel ou tel écrit hippocratique, mais nous n'avons pas leurs motifs. Néanmoins, dans le courant de la discussion se sont présentés certains faits qui, d'eux-mêmes, sont venus concorder avec ces mêmes jugements, et qui ont rattaché l'une à l'autre l'ancienne et la moderne critique. Ici encore le même résultat est obtenu, et les recherches consignées dans ce chapitre expliquent les opinions des commentateurs de l'antiquité sur quelques-uns des livres hippocratiques. Le traité des *Humeurs* avait été absolument rejeté par Héraclide de Tarente et par Zeuxis, attribué à un Hippocrate par Glaucias. Or il est évident, d'après la comparaison que j'ai établie, que ce traité renferme des passages textuellement copiés sur d'autres ouvrages, et que, par conséquent, il a été rédigé après ces mêmes ouvrages.

Je n'ai pas exposé le détail des passages qui sont identiques dans le 7e livre des *Épidémies* et les autres ; mais ces passages sont extrêmement nombreux. Galien a donc eu toute raison de dire que ce 7e livre est manifestement dénué d'authenticité, d'une date postérieure, et composé de pièces et de morceau.

Il est possible, et c'est un des résultats de ce chapitre, d'établir, entre un certain nombre d'écrits hippocratiques, trois classes : la première comprend des livres qui sont antérieurs aux écrits appartenant à Hippocrate lui-même ; la seconde, des ouvrages qui sont réellement de ce médecin ; la troisième, des opuscules qui sont postérieurs, puisque, en grande partie, ce sont des extraits et des copies.

L'examen de ces particularités nous reporte à l'époque même qui a précédé la publication de la collection hippocratique. Car, ainsi que je l'ai remarqué à diverses reprises, tout cela existait dès les premiers temps ; extraits, fragments, notes, passages copiés, tout cela se trouvait dès les plus anciens travaux de Bacchius, de Philinus, de Xénocrite. Ainsi, quand nous voyons que des livres sont des extraits les uns des autres, nous pouvons admettre que ces extraits ont été faits, que ces notes ont été compilées, après Hippocrate, il est vrai, mais avant les premiers travaux des écoles alexandrines ; d'autant plus que ces extraits représentent quelquefois une rédaction plus régulière, un état plus complet des livres même d'où ils proviennent, et que nous possédons encore. Tel est le cas du livre des *Instruments de réduction* par rapport au livre des *Articulations*. Nous assistons, pour ainsi dire, à la formation de la collection hippocratique ; et, comparant tout ce que les hippocratiques avaient fait avec le peu qui nous reste d'eux, nous voyons cette masse de livres s'amoindrir, se détériorer, se réduire en extraits et en notes, jusqu'au moment où la publicité des grandes bibliothèques commence, et où les livres hippocratiques se trouvent irrévocablement sauvés, mais sauvés avec toutes les traces de dommages irréparables.

CHAPITRE XI.

DE LA PUBLICATION DE LA COLLECTION HIPPOCRATIQUE.

Je ne veux pas entrer dans l'examen particulier de chacun des écrits hippocratiques sans consacrer quelques pages à rechercher de quelle manière on peut concevoir que la collection entière s'est formée. On a vu, dans les chapitres précédents, qu'elle a des incohérences, du décousu, des falsifications dans les noms d'auteurs, des négligences de rédaction qui ne permettent de reconnaître ni l'œuvre d'un seul homme, ni la production d'une seule épo-

que, ni la publication volontaire et soignée d'un écrivain qui achève et polit ses livres avant de les mettre au jour. Là, est une difficulté qu'il faut essayer de résoudre, sinon par des certitudes absolues, au moins par des conjectures très probables. Il s'agit de comprendre comment des fragments, comment de simples notes ont été insérés dans une collection qui contient des parties si excellentes, si travaillées, si achevées; il s'agit d'expliquer comment des noms ont été changés, et comment ce qui était l'œuvre de Polybe, par exemple, y a été introduit sous le titre d'œuvre d'Hippocrate. Ce sont des questions que les critiques n'ont jamais abordées *ex professo*.

On ne peut en espérer la solution que de l'examen de tous les caractères que la collection hippocratique présente en tant que collection. Or, huit circonstances principales s'y font remarquer. En les réunissant toutes et en les comparant, on entrevoit comment cette collection s'est formée.

1° La collection hippocratique n'existe d'une manière authentique que depuis le temps d'Hérophile et de ses élèves, Philinus et Bacchius.

2° Elle renferme des portions qui (on le sait par des témoignages positifs) appartiennent à d'autres médecins qu'Hippocrate.

3° Elle contient des recueils de notes qu'un écrivain n'aurait jamais publiés lui-même dans cet état d'imperfection.

4° Elle contient des compilations qui sont ou des analyses, ou des extraits, textuellement copiés, d'autres livres qui existent encore aujourd'hui dans cette même collection.

5° Les traités qui la composent, de même qu'ils ne sont pas d'un seul auteur, ne sont pas non plus d'une seule époque; il en est de plus récents les uns que les autres.

6° On y voit la preuve que les Hippocratiques avaient composé une foule d'ouvrages qui sont perdus, et qui l'étaient dès le moment de la publication de la collection.

7° Les plus anciens critiques ont hésité et varié lorsqu'ils ont voulu déterminer à quels auteurs il fallait attribuer les ouvrages qui forment la collection hippocratique.

8° Il faut excepter un petit nombre d'écrits sur lesquels, à un titre ou à un autre, les critiques anciens se sont accordés unanimement pour en regarder Hippocrate lui-même comme l'auteur.

Revenons sur chacune de ces huit circonstances caractéristiques, et examinons les conclusions qui en découlent naturellement.

En premier lieu, la collection hippocratique n'existe d'une manière authentique que depuis le temps d'Hérophile et de ses élèves, Philinus et Bacchius : c'est un fait que j'ai démontré ; les commentaires et les renseignements s'arrêtent là pour la collection en bloc ; dans l'époque antérieure on ne trouve la mention que d'un très petit nombre d'écrits. On est autorisé à conclure de ce fait que la collection n'a été formée et publiée qu'à ce moment, et qu'auparavant il n'y a rien eu de semblable au recueil qui a été connu plus tard sous le titre commun d'œuvres d'Hippocrate.

En second lieu, il est constant qu'un passage de Polybe se trouve dans la collection hippocratique. Examinons attentivement cette circonstance : Aristote a, dans sa bibliothèque, les livres du médecin Polybe; il y emprunte un long morceau qu'il rapporte textuellement; voilà un premier fait positif. Mais voici un second fait qui est singulier et qui n'est pas moins positif, c'est que le morceau rapporté par Aristote se trouve tout au long dans le livre de la *Nature de l'homme*, non plus sous le nom de Polybe, mais sous celui d'Hippocrate. Comment s'est faite cette métamorphose? On n'a pas pu, je l'ai déjà dit, transporter le morceau en question des œuvres d'Aristote dans celles d'Hippocrate, car la publication de la collection aristotélique est postérieure à celle de la collection hippocratique. D'un autre côté, les livres de Polybe n'ont pu, non plus, le fournir; car, si ces livres avaient existé au moment où la collection hippocratique fut publiée, les premiers commentateurs qui ont travaillé sur les œuvres d'Hippocrate auraient signalé l'emprunt, et nul d'entre eux n'a parlé des livres de Polybe, qui, dans le fait, avaient dès lors péri.

Ainsi un livre de Polybe (car en cela le témoignage d'Aristote est décisif) se trouve posté-

rieurement changé en un livre d'Hippocrate. Un pareil changement n'a pu se faire que sciemment ou insciemment, je veux dire que, ou bien le nom de Polybe a été effacé et celui d'Hippocrate substitué, ou bien le livre n'avait pas de nom d'auteur, et ceux qui l'ont mis alors dans la publicité, l'ayant trouvé avec d'autres qui portaient le titre d'Hippocrate, l'ont décoré du même titre. Cette dernière opinion est la plus probable, et elle l'est d'autant plus que le livre de la *Nature de l'homme* est évidemment composé d'extraits et de fragments d'un ou plusieurs ouvrages. Cet extrait a pu, par cette raison, n'avoir plus de nom d'auteur, et l'inscription du nom d'Hippocrate a été moins une fraude qu'une erreur.

Ce fait prouve irréfragablement, 1° que la publication de la collection est postérieure non seulement à Hippocrate, mais à Polybe; 2° que, du temps d'Aristote, les livres de Polybe existaient avec le nom de cet auteur; 3° que, comme, dans la collection hippocratique, ces livres ont perdu le nom de leur véritable auteur, et ne sont plus qu'en extraits très mutilés, la publication de la collection hippocratique ne peut pas ne pas être postérieure à Aristote. J'ai donc eu raison de regarder la cessation des commentaires et des renseignements vers le temps d'Hérophile et de ses élèves comme une preuve que la publication de la collection était voisine de leur époque.

En troisième lieu, la collection hippocratique contient des recueils de notes qu'un écrivain n'aurait jamais publiés lui-même dans un pareil état d'imperfection. Cette vérité a été sentie par tous les critiques de l'antiquité; aussi ont-ils regardé comme posthume la publication de ces notes. Je rappelle ici ce genre de considérations non pas tant pour démontrer que la collection hippocratique est une publication postérieure à Hippocrate (cela est établi d'ailleurs d'une manière incontestable) que pour montrer que les livres hippocratiques, tels qu'on les a eus depuis Hérophile jusqu'à nos jours, provenaient, en partie du moins, de papiers long-temps gardés dans une famille ou une école médicale.

C'est ce qui ressort encore plus évidemment du quatrième fait, à savoir que la collection hippocratique renferme plusieurs morceaux qui sont ou un recueil de passages textuellement copiés, ou une analyse abrégée, faite sur des traités encore existants dans la collection. En effet, on assiste, là, au travail même qui a produit ce grand nombre de pièces de la collection hippocratique; on voit que des morceaux ont été copiés çà et là dans d'autres livre hippocratiques, parce que celui qui les copiait les voulait ou conserver, ou arranger dans un autre ordre; on voit encore que d'autres livres ont été abrégés et analysés dans un but, soit d'étude, soit d'enseignement; et ces fragments, ces copies, ces analyses ont été gardés et publiés dans la collection, avec les pièces originales; ce qui est la preuve la plus manifeste que les livres hippocratiques sont long-temps demeurés entre des mains médicales qui les ont feuilletés, transcrits, abrégés, usés, perdus; et c'est ce reste qui, tardivement publié, a constitué la collection hippocratique : dénomination d'ailleurs méritée; car la présence, dans cette collection, de livres qui sont vraiment d'Hippocrate, et d'extraits faits sur ces livres, montre qu'elle est provenue, ou de descendants d'Hippocrate même, ou de gens qui la tenaient de ces descendants.

J'ai rapporté dans le chapitre précédent, que deux phrases sans liaison entre elles et avec ce qui les précède, lesquelles terminent l'opuscule du *Régime des gens en santé* se trouvent, l'une dans l'intérieur du 2e livre des *Maladies*, l'autre au début du livre des *Affections*. Un pareil désordre prouve que, lorsque la collection hippocratique a été mise en circulation, on a publié pêle-mêle tous les papiers (je me sers de ce mot moderne) qui provenaient de la bibliothèque ou d'un médecin, ou d'une famille de médecins. Il faut en dire autant de ce double préambule, le premier en abrégé, le second plus étendu, qui se trouve au commencement du 2e livre des *Maladies*.

En cinquième lieu, parmi les traités qui forment la Collection, il en est de plus récents les uns que les autres. Cela est encore un argument en faveur de l'opinion qui admet que la Collection est restée, avant sa publication, entre les mains d'une famille ou d'une école médicale. Car, autrement, comment concevoir que des traités d'époques différentes eussent été réunis en un seul corps ? Mais cela se conçoit, du moment que l'on suppose que ces livres

se sont accumulés, pendant un long intervalle de temps, dans une famille ou une école. Remarquons en outre qu'il a dû exister des motifs pour que ces livres fussent dits hippocratiques; ces motifs sont : 1° que ces livres étaient restés ignorés du public médical, ignorance qui a permis de leur donner le nom d'Hippocrate, ce qui n'aurait pu se faire s'ils avaient déjà circulé sous un autre nom; et, en effet, les ouvrages de Praxagore, de Dioclès et d'Euryphon, composés pendant le même laps de temps, n'ont point été appelés hippocratiques; leur publicité eût rendu impossible tout changement de ce genre; 2° que ces livres ont d'autant plus naturellement porté le nom d'Hippocrate qu'ils sortent d'une source hippocratique, c'est-à-dire des mains de gens qui les avaient reçus, par héritage ou tradition, de quelque famille médicale ayant des liaisons avec celle du célèbre médecin de Cos. Et ici un rapprochement me frappe, c'est que, parmi les livres hippocratiques d'époques diverses, les plus récents atteignent seulement le temps d'Aristote et de Praxagore; pas un ne va jusqu'à Érasistrate et Hérophile; je l'ai montré dans le chapitre consacré à l'examen de *quelques points de chronologie médicale*. L'examen intrinsèque de la Collection n'est donc nulle part en contradiction avec l'examen extrinsèque; car si, d'une part, les renseignements extérieurs sur la Collection ne remontent pas au-delà d'Hérophile, d'autre part, la date des compositions les plus modernes de ce recueil ne descend pas au-delà d'Aristote et de Praxagore. Il y a entre ces deux époques un intervalle dans lequel la Collection a été publiée. Les hippocratiques ont travaillé jusqu'à la première époque; puis leur famille s'est éteinte; leur héritage est passé à d'autres mains; et, peu de temps après, l'ouverture de la bibliothèque de Ptolémée Lagus sollicitant la vente des livres, ce qui restait de leurs œuvres a été mis au jour sous le nom du plus célèbre d'entre eux, et sans indice qui pût faire connaître les véritables auteurs de cette masse d'écrits. C'est de cette façon que l'extrait qui subsistait seul encore du livre de Polybe, gendre d'Hippocrate et appartenant par conséquent à cette famille, a été publié dans la Collection avec le nom d'Hippocrate. Le livre de Polybe avait été dans cette bibliothèque; il y avait péri, et là même il n'en demeurait plus qu'un extrait; il avait été aussi dans la bibliothèque d'Aristote; il y avait également péri; et la seule trace qu'il y ait laissée, est la citation conservée dans l'*Histoire des animaux*.

En sixième lieu, la Collection hippocratique renferme la mention d'une foule de livres composés par les hippocratiques, livres qui sont perdus et qui l'étaient dès le moment de la publication de la Collection elle-même. Cette mention est très importante ici : en effet, j'y vois la meilleure preuve qui se puisse donner, que les premiers publicateurs de la Collection hippocratique ont été non point des faussaires qui auraient composé de toutes pièces les livres, mais des gens qui, eux-mêmes, avaient perdu la notion exacte des volumes qu'ils possédaient, et qui se défirent de tout sans plus s'en inquiéter. Car, autrement, comment trouverait-on, dans la Collection hippocratique, l'indication des livres déjà perdus quand la première publication s'en opérait? Un faussaire n'aurait pas manqué de compléter la collection, ou plutôt il n'aurait jamais mis ces renvois à des traités perdus. Au reste, c'est revenir à une démonstration qu'on obtient par une autre voie, à savoir qu'un faussaire n'aurait jamais publié des notes sans forme, sans rédaction, sans cohérence. Il aurait plus soigné ce qu'il voulait vendre. Rien ne me paraît mieux établi que ces deux faits contradictoires au premier abord : 1° que dans la Collection hippocratique entre bon nombre de livres qui ne sont pas d'Hippocrate; 2° que ces livres sont très sincères, en ce sens qu'ils sont l'œuvre de médecins qui ont vécu depuis le temps d'Hippocrate jusqu'à celui de la fondation des bibliothèques. Il faut admettre ensemble ces deux faits; et leur admission simultanée jette un jour tout nouveau sur le mode de formation de la collection hippocratique elle-même. A cette époque, les monuments littéraires étaient facilement anéantis. Des livres renfermés dans une maison particulière, et dont il n'y avait peut-être qu'une seule copie, étaient sujets à une foule de chances de destruction. Aussi ont-ils péri en grand nombre. Et cela n'est pas arrivé seulement aux œuvres hippocratiques : Aristote cite les œuvres du médecin Syennésis de Chypre, de Léophanès et de bien d'autres; tout cela n'a plus été cité par personne, tout cela avait péri avant d'acquérir une publicité

étendue, avant d'être déposé dans les bibliothèques publiques. Quand donc elles s'ouvrirent, quand elles offrirent un prix élevé aux vendeurs, ceux qui se trouvaient les derniers nantis de tous ces monuments médicaux, les ressemblèrent et les portèrent en bloc à ceux qui recherchaient cette marchandise. Mais dès lors ils n'avaient plus que des débris de tous les travaux des hippocratiques; une portion très considérable en était anéantie.

« Des auteurs, dit Galien, n'ont pas publié leurs écrits de leur vivant, et, après leur » mort, il ne restait plus qu'une ou deux copies, qui ont péri. D'autres fois, des écrits » ont peu de faveurs; on ne les recopie plus, et ils disparaissent. Enfin il y a des gens » qui, par pure jalousie, cachent et détruisent les livres des anciens; d'autres enfin en » font autant pour s'approprier ce qui a été dit. » Indépendamment des causes que signale Galien, cette perte des livres a été particulièrement considérable dans l'intervalle qui a précédé l'établissement des grandes bibliothèques publiques. Cela a dû être; car, dans cette période de l'antique librairie, le papyrus n'était pas aussi commun qu'il le fut après la conquête de l'Égypte par les Grecs, et le parchemin n'était pas inventé. Il était donc fort difficile de se procurer des matières propres à copier les livres, et le nombre d'exemplaires ne pouvait qu'être extrêmement restreint. On cite à cette époque (tant ils sont rares!) les particuliers et les princes qui ont eu des bibliothèques.

Aristote fut au nombre de ceux qui se firent une bibliothèque, et, à en juger par les auteurs qu'il cite dans ses ouvrages, il est certain qu'il fut riche en livres. Mais quiconque lira ses œuvres avec quelque attention verra que, parmi ces livres qu'il cite, beaucoup n'ont plus été cités par personne. Ils ont péri avant de recevoir une publicité véritable, et d'être inscrits au catalogue des grandes bibliothèques qui se fondèrent plus tard en Égypte, à Pergame et ailleurs. Quelques hommes jaloux de la gloire d'Aristote ont, dans l'antiquité, prétendu qu'il avait détruit volontairement les livres qu'il avait ramassés, afin d'augmenter ses mérites, et de s'attribuer des travaux, des découvertes et une gloire qui auraient dû appartenir à d'autres. Je ne donne aucun crédit à cette calomnie; et cependant je crois qu'il y a quelque chose de fondé en ce bruit, qui a couru dans les temps anciens; je crois qu'Aristote a été la cause, non pas volontaire, mais innocente, de la destruction de beaucoup de livres; sa bibliothèque passa dans les mains de Théophraste, de là dans celles de Nélée, puis des héritiers de Nélée, gens ignorants qui enfouirent les livres, et les laissèrent long-temps exposés à l'humidité et à la moisissure. C'est dans cette transmission que des livres dont souvent Aristote possédait l'unique exemplaire, se détruisirent: c'est ainsi, pour rester dans mon sujet, que périt le livre de Polybe, qu'Aristote avait dans sa bibliothèque, et dont les hippocratiques, ne conservèrent qu'un extrait.

En général, on pourrait dire que les collecteurs de livres, avant la période alexandrine si florissante pour la librairie ontique, ont été des artisans de la perte des livres, c'est-à-dire pendant tout le temps où les matériaux pour copier ont été rares, et les exemplaires de chaque ouvrage très peu nombreux. Ils les achetaient fort cher, retiraient des mains des détenteurs la seule copie qui souvent en existât; il ne s'en faisait plus de transcription; et, si quelque malheur frappait la bibliothèque, le livre était perdu sans retour.

C'est de cette manière qu'on peut concevoir aussi que beaucoup de livres des hippocratiques ont disparu. Ces livres se sont accumulés dans le sein d'une famille; ils ont peu circulé au dehors, ils ont formé une bibliothèque privée; la destruction a agi là comme ailleurs; et une multitude d'ouvrages était détruite, ou réduite à des fragments au moment où les immenses dépôts d'Alexandrie les recueillirent.

Galien rapporte un exemple curieux qui prouve à la fois quelle passion Ptolémée Evergète avait pour les vieux livres, quelle munificence il déployait pour s'en procurer, et combien les exemplaires des plus fameux ouvrages étaient peu multipliés. Ptolémée n'avait sans doute dans sa bibliothèque que des copies, incomplètes ou infidèles, des tragédies d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide; il demanda aux Athéniens l'exemplaire qu'ils possédaient des œuvres de ces poètes, afin d'en faire prendre seulement copie, promettant de le leur

rendre intact; et, pour gage, il déposa entre leurs mains quinze talents d'argent (ce qui fait 64,680 fr. de notre monnaie, si l'on suppose qu'il s'agit seulement du petit talent attique, lequel vaut 4,312 fr., d'après le calcul de M. Seigey, *Métrologie*, pag. 42). Après avoir fait copier les tragédies avec luxe, sur le plus beau papyrus, il retint l'ancien exemplaire et envoya aux Athéniens le nouveau, leur disant qu'ils n'avaient qu'à garder l'argent en compensation de ce que lui gardait la copie confiée. « Quand même, dit Galien, » il aurait retenu l'encien exemplaire sans en remettre un nouveau, les Athéniens, qui » avaient reçu le dépôt d'argent à condition de se l'approprier si le roi ne leur rendait » pas les livres de leurs poètes, n'auraient rien eu de mieux à faire. Aussi ils prirent la riche copie faite par l'ordre de Ptolémée, et ils gardèrent les quinze talents. » L'on voit, par ce récit, combien les livres étaient peu répandus; la bibliothèque d'Alexandrie n'avait pas un exemplaire authentique des trois tragiques grecs; il n'y en avait de copie certaine qu'à Athènes, et, si un incendie avait dévoré le lieu où les Athéniens conservaient ces monuments du génie de leurs concitoyens, la perte eût peut-être été irréparable. Il serait arrivé aux grands tragiques d'Athènes ce que Galien nous apprend être arrivé à plusieurs poètes comiques et tragiques : « On trouve, dit-il, chez les Athéniens, le nom » de poètes comiques et tragiques qui ont glorieusement remporté les prix du théâtre et dont les pièces ont péri. » Rapprochons ce fait d'un autre fait plus ancien, il est vrai, mais également significatif. Les Athéniens pris dans la malheureuse expédition de Sicile et réduits en esclavage, adoucirent singulièrement leur sort en répétant des fragments de leurs grands poètes à leurs maîtres, qui, émus d'une aussi belle poésie, allégèrent les chaînes des captifs. Mais cela même montre que les vers de Sophocle et d'Euripide étaient nouveaux pour les Siciliens, que les œuvres de ces tragiques n'étaient connues que par les représentations scéniques, et que les exemplaires n'en circulaient que peu dans la Grèce.

En septième lieu, les plus anciens critiques ont hésité pour décider à quels auteurs on devait attribuer les ouvrages qui forment la collection hippocratique. Il ne faut pas croire, en effet, que l'impossibilité de reporter cette collection au-delà du temps de Philinus et d'Hérophile n'existe que pour nous, critiques modernes qui examinons ce point d'histoire littéraire, privés d'une foule de documents, de pièces et de livres qui abondaient dans l'antiquité. Galien n'y a pas réussi ; et, toutes les fois qu'il se trouve en face des difficultés que présente l'explication de la collection hippocratique, il hésite, il attribue au gendre, aux fils, aux petits-fils d'Hippocrate les traités qui, évidemment, ne peuvent appartenir à Hippocrate lui-même; il assure que ceux qui manquent de tout ordre, de toute rédaction, ont été publiés, après sa mort, par ses descendants, dans l'état où il les avait laissés; mais nulle part il n'articule aucun fait positif, aucun témoignage qui prouvent que cette collection existât avant l'époque que j'ai indiquée. Il importe de se rappeler en même temps que, dès cette époque aussi, elle avait toutes les incohérences, tout le désordre qui y ont été remarqués plus tard. Un récit conservé par Galien servira à comprendre comment les plus anciens critiques n'ont pu aller au-delà du terme fixé plus haut.

Le même Ptolémée avait donné l'ordre qu'on demandât à tous les marchands et navigateurs qui affluaient à Alexandrie les livres qu'ils avaient avec eux. On en prenait copie; on rendait cette copie au possesseur, et l'original était déposé dans la Bibliothèque avec cette inscription : *Livre des navires*. On y ajoutait le nom de celui qui l'avait apporté.

Ces détails s'appliquent immédiatement à un des livres de la collection hippocratique. Certaines histoires de malades, dans le 3e livre des *Épidémies*, sont terminées par des *caractères* dont l'interprétation et l'origine ont beaucoup exercé les commentateurs anciens ; je ne m'occuperai ici que de l'origine. Les uns prétendaient que le 3e livre des *Épidémies* avait été apporté par Mnémon, de Sida en Pamphylie, médecin attaché à la doctrine de Cléophante, avec les *caractères* ; ils disaient que cet exemplaire portait la suscription de *Livre des navires, d'après la correction de Mnémon* ; mais il y avait divergence à cet égard, et quelques-uns assuraient que le nom seul de Mnémon était inscrit sur le livre suivant l'usage signalé

plus haut. Les autres soutenaient que Mnémon avait emprunté l'exemplaire de la Bibliothèque royale d'Alexandrie, et l'avait rendu après y avoir inscrit les *caractères* qui ont tant tourmenté les critiques. Cette dernière version est, comme le remarque Galien, très peu probable ; car quelle foi de tels *caractères* auraient-ils méritée, s'ils avaient été ajoutés par un médecin inconnu, et s'ils n'avaient été attachés primitivement au livre ? Zénon avait composé un livre sur ces *caractères*, et il s'attira de vives contradictions. Zeuxis soutint contre lui qu'ils ne venaient pas d'Hippocrate lui-même, et il les attribue à Mnémon, soit que celui-ci eût apporté le livre avec les *caractères*, soit qu'il les eût ajoutés à l'exemplaire de la Bibliothèque. Mais un autre adversaire de Zénon, Apollonius Biblas, voulant montrer que ce commentateur avait changé arbitrairement les *caractères* pour les expliquer plus commodément, cite trois exemplaires du 3e livre des *Épidémies* comme d'une autorité à peu près égale, et qui tous présentaient les *caractères* autrement que Zénon ne les avait exposés. Ce sont : 1° l'exemplaire trouvé dans la Bibliothèque royale ; 2° l'exemplaire *des Navires* ; 3° l'édition de Bacchius. On peut affirmer qu'Apollonius Biblas nous a instruits du véritable état des choses. Il y avait dans la Bibliothèque royale un exemplaire qui y était arrivé d'une façon ou d'une autre ; un second, apporté ou non par Mnémon, était venu par *les Navires*, et en avait reçu la dénomination ; enfin l'édition de Bacchius prenait rang à côté de ces exemplaires. Remarquez que ces trois exemplaires portaient les *caractères* ; ce qui détruit complètement l'opinion de ceux qui prétendaient qu'ils avaient été ajoutés par Mnémon. Du temps de Galien, aucun de ces exemplaires ne subsistait plus ; lui-même témoigne que, dans ses recherches actives pour remonter aux sources et aux vieux manuscrits, il n'en put trouver, soit à Rome, soit à Pergame, qui eussent plus de trois cents ans de date.

Apollonius Biblas nous apprend par ce peu de mots que dans la bibliothèque d'Alexandrie il pouvait y avoir, pour le même ouvrage, deux sortes d'exemplaires, l'un venu directement, l'autre venu par les *Navires*. En effet, la bibliothèque fondée par Ptolémée fils de Lagus et agrandie par Ptolémée Philadelphe, son successeur, contenait déjà un grand nombre de livres, avant que Ptolémée Évergète, qui fut le troisième roi grec de l'Égypte, eût eu l'idée d'intéresser à son goût les navigateurs qui abordaient à Alexandrie ; et c'étaient ces premiers livres qui avaient formé le fond de la bibliothèque alexandrine, et dont les doubles avaient souvent été apportés par les *Navires*. Quant à la collection hippocratique, le fait est établi pour le 3e livre des *Épidémies* : une copie provenait des *Navires*, une autre n'en provenait pas. Il y a plus : cette collection existait dans la bibliothèque avant l'arrivée des livres des *Navires* ; car Bacchius et Philinus, disciples d'Hérophile, et un peu antérieurs à Ptolémée Évergète, en avaient expliqué les mots difficiles, sans parler d'Hérophile, qui avait commenté le *Pronostic* ; sans parler de Xénocrite, qui, avant Bacchius, avait expliqué certains mots hippocratiques ; sans rappeler que la partie du livre du *Régime dans les maladies aiguës* que Galien regarde comme ajoutée par une main étrangère au livre d'Hippocrate, y était réunie dès le temps d'Érasistrate. Ainsi il est vrai de dire que la collection hippocratique est antérieure à Ptolémée Évergète et à l'arrivée des livres des *Navires* dans la bibliothèque d'Alexandrie.

Le récit que j'ai transcrit plus haut, nous fournit donc quelques notions sur les plus anciens manuscrits connus du 3e livre des *Épidémies*. Si l'on met de côté l'édition de Bacchius, on voit que la Bibliothèque royale en avait deux exemplaires. Ce fait est important : en effet, s'il n'y avait eu du 3e livre des *Épidémies* que l'exemplaire apporté par Mnémon, on pourrait supposer que les six autres livres existaient isolément, et que des arrangeurs postérieurs l'ont intercalé à la place qu'il occupe encore aujourd'hui : mais si, les six autres livres des *Épidémies* existant déjà, celui que nous appelons le 3e eût été intercalé postérieurement, les commentateurs auraient signalé une circonstance aussi singulière touchant les *Épidémies*, qui, ne comptant d'abord que six livres, auraient été portées au nombre de sept, et cela par une intercalation entre le 2e et le 4e livre. Ainsi rien de plus certain, par cette raison et par la citation d'Apollonius Biblas, que l'existence des sept livres dans la Bibliothèque avant l'arrivée de l'exemplaire de Mnémon.

Ces détails, curieux en eux-mêmes, je ne les ai pas tant rapportés pour les *caractères* ajoutés au 3e livre des *Épidémies*, que pour l'intérêt même de la question que je discute touchant la formation de la collection hippocratique. Les exemplaires avaient afflué dans la Bibliothèque, mais c'était marchandise mêlée; tellement qu'on ne les y déposait qu'après un examen, et que des bibliothécaires appelés *séparateurs* les revisaient et en donnaient leur opinion. Les livres jugés bons étaient mis à part avec le titre de *livres de la petite table*. Il est fâcheux que nous ne sachions pas quels étaient les ouvrages de la collection hippocratique auxquels les honneurs de la *petite table* avaient été accordés.

Rien de plus ancien n'est su touchant les manuscrits d'Hippocrate. On voit donc sans peine maintenant ce qui embarrassa les critiques, même les premiers venus et les plus voisins des sources. Car ce qui était arrivé pour le 3e livre des *Épidémies*, était aussi arrivé pour les autres traités de la collection hippocratique : on les trouva dans les bibliothèques, comme dit Apollonius Biblas. Quand il fallut trier cette masse de livres, il advint que pour quelques-uns, soit qu'ayant circulé antérieurement, ils eussent été cités, soit que, de toute autre façon, leur authenticité fût reconnue, on eut la certitude qu'ils appartenaient véritablement à l'auteur dont ils portaient le nom. Ainsi, pour n'en donner qu'un exemple, l'exemplaire que les Athéniens remirent à Ptolémée de leurs trois tragiques, était manifestement authentique, et là-dessus il ne pouvait y avoir le plus léger nuage. Mais quand quelqu'une des marques décisives qu'il est facile de supposer, faisait défaut, la critique n'avait plus que des conjectures pour se guider.

Finalement, en huitième lieu, quelques écrits hippocratiques, écrits en très petit nombre autant que nous pouvons le savoir, avaient eu une publicité avant la formation de la collection elle-même. Le chapitre IV, où j'ai réuni tous les témoignages sur Hippocrate, le montre; Platon, Ctésias, Dioclès, Aristote, ont tenu, consulté, cité des livres d'Hippocrate lui-même; Aristote a cité un livre de Polybe. Le fait est donc incontestable; et aussi c'est dans ce fait, c'est-à-dire dans la publicité d'un certain nombre d'écrits du vivant même d'Hippocrate et de Polybe, ou immédiatement après leur mort, que l'antiquité a vu la meilleure preuve de l'authenticité de certains ouvrages contenus dans la collection. « N'y a-t-il pas eu, dans les » lettres profanes, dit Saint-Augustin, des auteurs très certains sous le nom desquels des » ouvrages ont été publiés, puis rejetés, soit parce qu'ils ne concordaient pas avec les » ouvrages qui leur appartenaient incontestablement, soit parce qu'ils n'ont pas mérité, » dans le temps où ces auteurs ont écrit, d'être répandus et d'être transmis à la postérité, » ou par les auteurs eux-mêmes, ou par leurs amis? Et, pour omettre les autres, n'est-il » pas vrai que, sous le nom d'Hippocrate, médecin très célèbre, des livres ont paru qui » n'ont pas été reçus par les médecins? Il ne leur a servi de rien d'avoir une certaine » ressemblance dans les choses et dans les mots avec les écrits véritables; car, comparés » avec ces écrits, ils ont été jugés inférieurs, et ils n'avaient pas été reçus comme siens dès » le temps même où ses autres livres devenaient publics. » Tout le reste demeure frappé d'un caractère d'incertitude.

Un livre de l'antiquité prend une complète authenticité surtout du moment où il est cité et commenté. Or, les grandes bibliothèques publiques, avec leurs catalogues, avec l'érudition qu'elles favorisèrent, avec les commentaires qu'elles firent naître, furent une nouvelle ère pour la consécration des livres. Galien accuse parfois les faussaires d'Alexandrie d'avoir altéré les œuvres hippocratiques : Galien se trompe; c'est auparavant qu'elles ont été altérées, si vraiment elles l'ont été, et c'est depuis la fondation des bibliothèques qu'elles ont été mises à l'abri des interpolations et des substitutions de noms.

En effet, du moment qu'un livre fut déposé dans une bibliothèque où chacun pouvait le consulter, du moment qu'il eut été le sujet de commentaires, il se trouva bien mieux garanti contre des altérations préméditées. Et Galien lui-même le constate dans sa polémique contre les éditeurs qui changeaient témérairement les vieilles leçons qu'ils ne pouvaient interpréter; il ne manque pas de leur objecter qu'il faut bien reconnaître l'authenticité du texte, puisque ce texte a été lu de la même façon par Héraclide, par Glaucias, par Apollonius, par

Bacchius. En un mot, tant que les livres restaient cachés, hors de la circulation, il était facile d'en changer le titre, d'y ajouter des portions hétérogènes, de substituer un nom d'auteur à un autre ; et c'est ce qui arriva sans nul doute lorsque les grandes bibliothèques publiques s'ouvrirent, et appelèrent de toutes parts les livres qu'elles payaient fort cher. On se mit à l'œuvre : les uns forgèrent des livres, les autres effacèrent les véritables noms et, à la place, en inscrivirent d'autres qui se vendaient à un plus haut prix. Mais il n'est pas moins vrai que, du moment que ces livres, tels quels, furent arrivés dans ces bibliothèques, ils ne furent plus sujets ni à changements, ni à substitutions. Être placés dans ces dépôts publics, ce fut pour eux un certificat d'authènticité, qui se transmit de siècle en siècle, de catalogue en catalogue, de commentaire en commentaire. Cela est tellement positif, que la collection hippocratique (puisqu'ici il n'est question que d'elle) ne subit pas une seule altération depuis cette époque, et que Galien l'a connue telle que l'avaient connue les plus vieux commentateurs, tandis que, durant les temps antérieurs au premier dépôt dans les bibliothèques d'Alexandrie, elle avait été manifestement interpolée, puisqu'on y trouve un écrit qui est de Polybe, suivant le témoignage d'Aristote, seul décisif en ceci. Je ne prétends pas dire que, du moment que les bibliothèques publiques furent ouvertes, les apocryphes devinrent impossibles; l'histoire littéraire serait là pour me réfuter ; et ils ne sont pas impossibles même aujourd'hui, bien qu'ils soient rendus bien plus difficiles par tous les moyens de vérification que nous possédons. Je veux seulement dire que le dépôt dans les grandes bibliothèques mit des entraves à ce genre de contrefaçon ; que la circonstance que des livres restent long-temps célés au public, et entre les mains d'une famille, d'une école, d'une secte, est la circonstance la plus favorable pour qu'on les interpole, pour qu'on y ajoute, pour qu'on en retranche, pour qu'on change les noms ; et le fait est, pour la collection hippocratique, qu'elle ne changea plus depuis le premier moment où elle fut formée, jusqu'à Galien. J'ai montré qu'elle a changé un peu de Galien jusqu'à nous, c'est-à-dire qu'il y est entré un certain nombre de morceaux peu importants et inconnus à l'antiquité : c'est qu'en effet, dans cet intervalle, les bibliothèques brûlèrent bien des fois, les livres redevinrent rares, la culture des sciences s'affaiblit notablement, et alors il s'introduisit, sans autorité, dans la collection hippocratique, des morceaux dont nous constaterons aujourd'hui l'illégitimité, justement parce qu'ils n'ont pas figuré dans les anciens dépôts publics, parce qu'ils n'ont pas été expliqués par les commentateurs, parce qu'ils n'ont pas été mentionnés par les auteurs qui se sont succédé dans l'intervalle.

Ainsi donc, résumant tout ce qui vient d'être dit, rappelant que la collection hippocratique ne remonte pas, dans sa forme actuelle, au-delà d'Hérophile, qu'elle présentait dès lors tout le désordre qu'elle a présenté plus tard, que les premiers critiques n'ont pas pu mieux que les autres assigner la part de chaque auteur dans cette masse de livres ; que par conséquent la publication s'en était faite sans qu'il restât des indices suffisants pour décider ces questions ; qu'elle porte, en elle-même, la preuve que les traités qui la composent ne sont pas contemporains, et embrassent un laps de temps assez considérable ; qu'elle contient des livres qui sont de Polybe et non d'Hippocrate ; qu'elle renferme des notes, des extraits, des fragments que nul auteur n'aurait publiés de son vivant ; je conclus 1° que cette collection, après être restée long-temps dans des mains médicales, était tombée en la possession de gens qui n'avaient plus connaissance ni de l'origine détaillée des livres, ni de leur valeur ; 2° qu'ils savaient seulement qu'elle provenait des hippocratiques ; 3° que la publication s'en est faite peu de temps après l'ouverture des grandes bibliothèques à Alexandrie.

Les résultats auxquels j'arrive paraîtront peut-être bien précis sur un sujet qui est enveloppé de tant d'obscurité. Mais il faut considérer qu'ils sont donnés par l'examen comparatif de toutes les circonstances, auxquelles on ne peut satisfaire que de cette façon. J'ai marché pas à pas, et j'ai tenu à montrer que la liaison des faits et une induction attentive pouvaient mener fort loin dans la recherche de détails dont l'ensemble a péri, mais dont il reste çà et là quelques traces. Maintenant cette méthode rigoureuse n'acquerra-t-elle pas quelque force, si je montre qu'en faisant ainsi, d'après un petit nombre de données éparses et fugi-

tives, l'histoire de la collection hippocratique, j'ai reproduit, dans tout ce qu'elle a d'essentiel, l'histoire de la publication d'une autre collection non moins fameuse, de celle des œuvres aristotéliques? Ceci vaut la peine d'être exposé de plus près; car il y a là une comparaison qui aide à tout comprendre.

« Nélée, dit Strabon, hérita de la bibliothèque de Théophraste, où se trouvait aussi celle » d'Aristote. Aristote l'avait léguée à Théophraste, comme il lui confia la direction de son » école; Aristote, à notre connaissance, est le premier qui ait rassemblé des livres, et il » apprit ainsi aux rois d'Égypte à composer une bibliothèque. Théophraste transmit sa » bibliothèque à Nélée, qui la fit porter à Scepsis, et la laissa à ses successeurs, gens sans » instruction, qui gardèrent les livres renfermés sous clef, et n'y donnèrent aucun soin. » Plus tard, quand on apprit avec quel empressement les rois descendants d'Attale et maîtres » de Scepsis faisaient rechercher des livres pour former la Bibliothèque de Pergame, les » héritiers de Nélée enfouirent les leurs dans un souterrain. L'humidité et les vers les y » avaient gâtés, lorsque, long-temps après, la famille de Nélée vendit à un prix fort élevé » tous les livres d'Aristote et de Théophraste à Apellicon de Téos; mais Apellicon était plus » bibliomane que philosophe. Aussi, dans les copies nouvelles qu'il fit faire pour réparer » tous les dommages que ces livres avaient soufferts, les restaurations ne furent pas heu» reuses, et son édition fut remplie de fautes. Les anciens péripatéticiens, successeurs de » Théophraste, n'avaient eu à leur disposition qu'un petit nombre d'ouvrages d'Aristote, et » principalement les exotériques; ils ne purent donc travailler sur les textes eux-mêmes, et » furent réduits à des déclamations sur des propositions. »

Remarquez combien ces détails coïncident minutieusement avec ceux auxquels je suis arrivé sur la collection hippocratique par la seule voie de conséquence et de raisonnement. La masse des livres aristotéliques, comme la masse des livres hippocratiques, a été complètement ignorée du public pendant un laps de temps; un petit nombre de livres aristotéliques, comme un petit nombre de livres hippocratiques, ont été dès l'origine dans la circulation et y sont restés. La collection aristotélique, comme la collection hippocratique, a fait soudainement son apparition au jour de la publicité. Celle d'Aristote était restée enfouie entre les mains de gens ignorants à qui ces livres étaient arrivés par la circonstance fortuite d'un héritage; ils n'avaient aucune notion détaillée de ces livres; ils ne connaissaient pas l'origine précise de chacun d'eux; ils ne savaient s'ils étaient tous d'Aristote, ou si quelques-uns étaient l'œuvre de Théophraste, de Nélée, de tel autre disciple inconnu du chef de l'école péripatéticienne. Néanmoins ils ont tout vendu au riche Apellicon sous l'appellation commune d'Aristote, sans s'inquiéter des apocryphes qui pouvaient s'y trouver, et sans se soucier des embarras qu'ils allaient donner aux critiques. Qu'ai-je dit pour Hippocrate? la collection hippocratique, quoique composée de parties hétérogènes, n'a-t-elle pas reçu un nom commun? cette collection n'a-t-elle pas paru tout à coup dans le monde littéraire? avant elle, n'est-ce pas un fait que peu de livres hippocratiques seulement étaient connus du public? quelle ressemblance plus minutieuse peut-on trouver? et les circonstances de la formation de la collection aristotélique coïncidant si exactement avec les circonstances de la formation de la collection hippocratique, ne confirment-elles pas tout ce que j'ai cherché à établir dans ce chapitre?

Qu'on suppose un moment que le récit que nous a transmis Strabon ne fût pas arrivé jusqu'à nous, et que nous fussions sans renseignement sur le mode de publication des œuvres aristotéliques. En voyant qu'un petit nombre de ces livres seulement est cité avant le temps d'Apellicon, n'aurions-nous pas conclu que la collection dès lors n'était pas publique? En la voyant constituée immédiatement après cette époque, n'aurions-nous pas conclu que c'était alors qu'elle était entrée dans le domaine public? En l'étudiant et en reconnaissant qu'elle contient des livres qui ne sont pas d'Aristote, d'autres qui sont dans le plus étrange désordre, n'aurions-nous pas conclu qu'elle n'avait pas été livrée telle qu'elle était sortie des mains du philosophe, et que les détenteurs, à quelque titre qu'ils le fussent, avaient vendu un fonds de bibliothèque, et non l'œuvre d'un homme? et en apprenant que les plus anciens

critiques hésitaient sur les caractères d'authenticité, n'aurions-nous pas conclu que l'incertitude tirait sa source du fait même qui avait donné publicité à la collection, sans donner en même temps, sur les divers écrits, des renseignements que les derniers propriétaires n'avaient plus ?

De ce fait que la formation de la collection hippocratique est postérieure à Aristote, de cet autre fait, qu'elle est antérieure à Hérophile, je suis autorisé à placer cette formation dans l'intervalle qui sépare Aristote d'Hérophile, et probablement au moment où le premier Ptolémée fonda la bibliothèque d'Alexandrie, bibliothèque qui prit de si grands accroissements sous Ptolémée Philadelphe et sous Ptolémée Évergète, et qui, excitant la rivalité des rois de Pergame, fut cause de l'invention du parchemin. C'est vers l'an 320 avant J.-C., que Ptolémée fils de Lagus établit sa bibliothèque; c'est vers l'an 300 qu'Hérophile a particulièrement fleuri comme médecin et comme écrivain; et de son temps la collection était formée et publiée. Ces deux faits établissent, avec une approximation suffisante, la date de la publication de la collection hippocratique. D'un autre côté, si l'on se rappelle que l'examen intrinsèque de la collection nous a conduits à placer la composition des plus récents traités vers le temps d'Aristote et de Praxagore, si l'on se rappelle encore que les derniers hippocratiques ont pratiqué la médecine auprès de Roxane, d'Antipater et de Cassandre, on sera porté à admettre que cette illustre famille s'est éteinte vers cette époque même; que les débris de sa bibliothèque ont été, peu d'années après, vendus par ceux qui en étaient devenus possesseurs; et que c'est ainsi que la collection hippocratique est entrée dans la publicité, avec toutes les traces du désordre et de la mutilation, et sans critérium qui pût assigner à chaque livre l'auteur dont il émanait.

Ce n'est pas une date positive que je fixe ici; c'est une date approximative. Les derniers hippocratiques sont du temps d'Alexandre et d'Antipater; les derniers livres de la collection sont du temps de l'enseignement d'Aristote : et la collection apparaît formée du temps d'Érasistrate, d'Hérophile, de Xénocrite, de Bacchius. Par conséquent on a un intervalle que l'on peut alonger ou rétrécir, et qui comprend soixante, cinquante ou quarante ans. Il y a donc ici une double approximation : celle où je suppose que les travaux des hippocratiques se sont arrêtés, et que leur famille s'est éteinte, et celle où je suppose que la collection a été publiée, et connue dans son état actuel. Ni l'une ni l'autre date n'est fixée; mais l'une et l'autre ont des limites au-delà desquelles on ne peut les porter. Ainsi la publication de la collection ne peut être dite plus moderne qu'Hérophile, Érasistrate et Philinus; la composition de certains écrits, et l'époque de certains hippocratiques ne peuvent être plus anciennes qu'Aristote.

Je prie le lecteur de bien distinguer ici entre ce qui est fait positif et ce qui est hypothèse de ma part. Il est certain que la collection comprend des écrits d'Hippocrate, de Polybe et d'autres hippocratiques postérieurs; il est certain que cette collection renferme en elle-même, soit par la mention d'ouvrages qui n'existent plus, soit par la présence d'extraits, de notes et d'abrégés, la preuve qu'elle a subi une longue élaboration et des remaniements qui coïncident avec l'existence d'une série de médecins hippocratiques; il est certain que, par une troisième coïncidence, les notions anatomiques et physiologiques qui y sont consignées montrent un développement et embrassent un laps de temps qui va depuis Hippocrate et Polybe jusqu'à l'époque de l'enseignement d'Aristote et de Praxagore; il est certain que les commentaires s'arrêtent à Bacchius, Philinus, Xénocrite et Hérophile, et que par conséquent là aussi s'arrête la consécration de l'existence de cette collection dans son ensemble; il est certain encore que dès lors le désordre qu'elle présente existait, et que ces premiers commentateurs avaient perdu les moyens de reconnaître le véritable auteur de chacun des traités.

Voilà les faits positifs. Voici l'hypothèse : j'ai supposé, pour expliquer ces faits, qui doivent être tous admis simultanément, que la bibliothèque des hippocratiques, dont la famille était venue à s'éteindre, avait passé, mutilée, tronquée, dépareillée, dans les mains de possesseurs qui n'en avaient pas la connaissance détaillée, et de là

dans le domaine public. Comme les derniers hippocratiques et leurs derniers livres atteignent l'époque d'Alexandre et d'Antipater, d'Aristote et de Praxagore, j'ai supposé que la publication de la collection devait être postérieure. Comme elle est connue, citée, commentée par Hérophile, Xénocrite, Philinus et Bacchius, il a fallu non plus supposer, mais admettre qu'elle leur était antérieure; c'est ainsi que j'ai déterminé les deux limites entre lesquelles j'ai placé la publication. Enfin, comme à ce même temps les grandes bibliothèques d'Alexandrie se sont ouvertes, comme Ptolémée fils de Lagus, peu après la mort d'Alexandre, a fondé la sienne, beaucoup augmentée par son successeur Ptolémée Philadelphe, et comme cette fondation et cet agrandissement des bibliothèques sont justement du temps d'Hérophile, de Xénocrite, de Philinus et de Bacchius, j'ai pensé que la publication avait été déterminée par l'ouverture de ces grands dépôts de livres.

C'est là une hypothèse, je le sais, et je la donne aussi pour telle ; cependant elle me paraît approcher beaucoup de la certitude. Elle résulte tellement de la nature des choses, que Galien, sans en faire un système explicite comme je l'ai fait moi-même, en a cependant admis toutes les données fondamentales. Il pense que certains livres de la collection sont de Thessalus, de Polybe, d'Hippocrate, fils de Dracon, et de ceux qu'il appelle les asclépiades postérieurs ; c'est admettre, comme j'ai fait, dans cette collection, une collaboration d'auteurs qui sont postérieurs les uns aux autres ; il pense que certains traités ont été augmentés, arrangés par les descendants d'Hippocrate; c'est admettre, comme j'ai fait, des remaniements dans ces traités restés entre les mains des médecins héritiers de leur illustre aïeul ; enfin il pense que le zèle des Ptolémée pour les livres a déterminé, non seulement la publication des livres hippocratiques, mais encore des additions, aux vrais traités d'Hippocrate, de ces parties qu'il regarde généralement comme dues à quelqu'un des hippocratiques ; c'est admettre que les publicateurs possédaient ces fragments des livres des hippocratiques. Ainsi Galien a été tellement dominé par les conditions du problème, qu'à son insu, pour ainsi dire, il a posé toutes les bases de la solution.

En effet, il n'y a, ce me semble, que deux manières de concevoir la formation de la collection hippocratique : l'une est celle que je viens de proposer; l'autre qui n'en est qu'une modification, consisterait à supposer que les livres qui la constituent étaient épars dans diverses mains, qu'ils sont arrivés de différents côtés dans les bibliothèques avec le nom d'Hippocrate, lequel y avait été mis par les vendeurs pour que le prix fût meilleur, et que là ils ont formé cette collection considérable où les critiques ont ensuite essayé de porter l'ordre. Ce qui m'empêche d'adopter cette opinion, ce sont les rapports qui unissent ces livres entr'eux, les communautés de doctrines, les passages copiés l'un sur l'autre, les citations de livres perdus, la présence de fragments, de notes, d'extraits : toutes choses qui me paraissent exclure la dissémination de ces livres entre des mains diverses. Avec ces conditions, on doit admettre qu'ils ont été élaborés dans un même foyer ; car, on n'y reconnaîtrait pas toutes ces liaisons, s'ils provenaient de médecins qui n'auraient pas eu des rapports et d'enseignement et de tradition les uns avec les autres ; on n'y trouverait pas non plus des notes décousues et des morceaux sans rédaction véritable, si Thessalus, Dracon, Hippocrate III, Hippocrate IV et les autres les avaient composés pour les publier; et il n'a guère été possible d'y inscrire le nom du grand Hippocrate, que parce que les pièces qui sont dépourvues de toute rédaction étaient des papiers conservés sans nom d'auteur. C'est ainsi que les extraits du livre de Polybe ont été gardés, puis ont été publiés comme appartenant à Hippocrate, le livre lui-même ne s'étant conservé nulle part, pas même dans la bibliothèque d'Aristote. On est donc toujours forcé d'en revenir à ce point, à savoir que la publicité des livres hippocratiques, à part sans doute quelques traités, a été excessivement restreinte avant la fondation des bibliothèques, et que le désordre primitif où s'est trouvée cette collection dès le temps des plus anciens critiques, annonce bien plutôt une réunion de livres et de papiers qui, étant restés long-temps dans l'usage d'une famille, y ont été plus ou moins abrégés, dépareillés et mutilés, que la réunion, dans la bibliothèque d'Alexandrie, de traités qui, ayant été publiés au fur et à mesure de leur

composition, se seraient ainsi trouvés entre les mains de possesseurs divers.

Si l'on avait, d'une part, la liste exacte des livres hippocratiques compris dans l'exemplaire de la collection qui, suivant Apollonius Biblas, se trouvait dans la bibliothèque royale d'Alexandrie, et, d'autre part, la liste exacte des livres hippocratiques apportés par *les Navires*, on pourrait avec probabilité considérer ceux-ci comme représentant les traités qui avaient joui d'une certaine publicité, et ceux-là comme représentant les livres venus directement de la famille des hippocratiques.

En définitive, tout ce qui, de la collection hippocratique, se trouve authentiquement consacré par les travaux des anciens critiques, réunit un tel ensemble de conditions qu'il est difficile d'en concevoir la publication autrement que d'une manière analogue à celle dont Strabon nous a conservé le récit pour la collection aristotélique.

Prosper Martian dit, dans la préface de son *Commentaire* sur Hippocrate : « Si tous les » livres appelés hippocratiques ne sont pas d'Hippocrate, par quel hasard ont-ils reçu son nom? » j'en assignerai deux causes : la première, qu'après la mort d'Hippocrate, tous les livres » qui ont été trouvés dans sa bibliothèque sans nom d'auteur, ont été publiés avec le sien ; » la seconde, que le nom d'Hippocrate peut avoir été appliqué justement à des œuvres de » divers auteurs, attendu qu'il y a eu plusieurs Hippocrate. »

Mercuriali suppose que les livres hippocratiques ont pu, comme ceux d'Aristote, rester inconnus pendant quelque temps. Sa remarque, on le voit, est vraie ; mais il en abuse parce qu'il prolonge, ce semble, cette ignorance jusqu'au temps de Galien ; le défaut de publicité n'a duré que jusqu'au temps d'Hérophile et d'Érasistrate. J'ai voulu rapporter ces opinions de Mercuriali et de Prosper Martian, pour montrer que je n'ai guère fait que développer et appuyer de raisonnements et de preuves l'idée émise, pour ainsi dire en passant, par ces deux savants médecins.

J'ai satisfait à toutes les conditions du problème que j'ai énumérées en tête de ce chapitre ; et c'est parceque je me les suis posées, que j'ai pu essayer de le résoudre. Ainsi s'explique la présence de fragments tronqués, de livres sans commencement ou sans fin, de notes sans liaison. Ainsi s'explique l'introduction, dans la collection hippocratique, de plusieurs traités qui ne sont certainement pas d'Hippocrate, et qui cependant ne sont pas dus à un faussaire. Après Hippocrate, les médecins, ses successeurs, écrivent, et augmentent le fond qui leur a été légué. Mais, d'un autre côté, les causes de destruction agissent ; des livres dont il n'existait qu'un ou deux exemplaires disparaissent sans retour ; et, quand la publication littéraire est sollicitée par la formation des bibliothèques et la multiplication des lecteurs, les derniers détenteurs réunissent tout ce qu'ils ont, bon ou mauvais, livres entiers et fragments, traités faits avec soin et notes jetées pour un usage personnel ; et ils publient cette masse sous le nom commun du grand homme dont Platon avait vanté la science et le génie.

CHAPITRE XII.

DE CHACUN DES LIVRES DE LA COLLECTION HIPPOCRATIQUE EN PARTICULIER.

Quatre règles ont présidé à la classification, que je fais, dans ce chapitre, des écrits hippocratiques.

La première prend son autorité dans les témoignages directs, c'est-à-dire dans ceux qui précèdent la formation des bibliothèques publiques d'Alexandrie.

La seconde est tirée du consentement des anciens critiques. Ce consentement, ainsi que je l'ai fait voir, étant d'un grand poids à cause des documents qu'ils possédaient, mérite beaucoup d'attention de la part des critiques modernes.

La troisième dérive de l'application de certains points de l'histoire de la médecine, points qui me paraissent offrir une date, et par conséquent une détermination positive.

La quatrième résulte de la concordance qu'offrent des doctrines, de la similitude que présentent les écrits, et du caractère du style.

J'ai rangé ces quatre règles d'après l'importance que je leur attribue. La première dépasse toutes les autres en autorité ; j'y subordonne les trois dernières. Ces règles ainsi posées, ce n'est plus mon propre jugement, ce sont elles qui décident si un livre doit être considéré comme appartenant à Hippocrate. Mon goût particulier n'a plus rien à faire dans cette détermination ; mon choix est contraint. Il y a tel écrit que volontiers j'aurais attribué à Hippocrate, par exemple, le traité du *Régime* (en trois livres) ; mais tous les critiques anciens l'ayant rejeté, je me suis vu obligé, par la règle même que j'ai posée, de le rejeter aussi.

Je partage tous les écrits de la collection hippocratique en onze classes.

Ire CLASSE. —Écrits qui sont véritablement d'Hippocrate.

IIe CLASSE. —Écrits de Polybe.

IIIe CLASSE.—Écrits antérieurs à Hippocrate.

IVe CLASSE.—Écrits qui, dépourvus d'une autorité suffisante pour être attribués à Hippocrate, portent le cachet de l'école à laquelle il appartenait.

Ve CLASSE.—Livres qui ne sont qu'un recueil de notes, d'extraits.

VIe CLASSE.—Livres qui, étant tous d'un même auteur, forment une série particulière dans la collection hippocratique. Cet auteur n'est pas connu.

VIIe CLASSE.—Un seul traité auquel un témoignage d'Aristote s'applique peut-être.

VIIIe CLASSE.—Traités postérieurs à Hippocrate, composés vers le temps d'Aristote et de Praxagore.

IXe CLASSE.—Série de traités, de fragments, de compilations, qui n'ont été cités par aucune critique de l'antiquité.

Xe CLASSE.—Notice des écrits que nous avons perdus, et qui faisaient partie, dans l'antiquité, de la collection hippocratique.

XIe CLASSE.—Pièces apocryphes.

PREMIÈRE CLASSE.

Livres qui sont d'Hippocrate : De l'*Ancienne médecine* ; le *Pronostic* ; les *Aphorismes* ; les *Épidémies*, 1er et 3e livres ; du *Régime dans les maladies aigues* ; des *Airs ; des Eaux et des Lieux* ; des *Articulations* ; des *Fractures* ; des *Instruments de réduction* ; des *Plaies de tête* ; le *Serment* ; la *Loi*.

DE L'ANCIENNE MÉDECINE. Quoique, par tout ce qui précède, j'aie préparé des ressources pour la discussion de chacun des écrits de la collection hippocratique en particulier, cependant il me reste quelques questions épineuses à traiter ; je commence immédiatement par la plus laborieuse de toutes. La solution que j'en donne est un des résultats nouveaux de mon travail d'introduction, et un de ceux qui ont vivement excité mon intérêt. Car, croyant retrouver ici ce que Platon avait admiré dans Hippocrate, je me suis complu à rechercher la trace d'une communication entre ces deux grands esprits, presque contemporains.

La plupart des critiques modernes, Mercuriali, Gruner, s'accordent à regarder le traité de l'*Ancienne médecine* comme n'appartenant pas à Hippocrate, et comme étant postérieur à ce médecin. Au contraire, Érotien, parmi les critiques de l'antiquité, attribue cet écrit à Hippocrate lui-même. Mais son témoignage est le plus ancien que nous possédions à cet égard, et l'assertion d'un écrivain qui a vécu plus de quatre siècles après le médecin

de Cos ne suffirait pas, en l'absence de tout autre, pour entraîner la conviction. Aussi, manquant de renseignements qui dépassent l'époque d'Érotien, et ébranlé par les objections des critiques modernes qui rejettent du canon hippocratique le traité de l'*Ancienne médecine* j'étais longtemps resté dans le doute; et, quoiqu'une lecture attentive et répétée me prouvât que ce traité renfermait une doctrine identique à celle de l'école de Cos, et tenait par une foule de points à plusieurs autres écrits véritablement hippocratiques, quoique j'y retrouvasse les préceptes les plus dignes d'admiration sur l'art d'observer en médecine, et les principaux traits du système d'Hippocrate lui-même, je n'osais, sur de pareilles présomptions, me mettre au-dessus de l'avis de mes prédécesseurs, ni prendre, sans une plus ample certitude, un parti qui aurait toujours pu être taxé de conjecture hasardée. D'ailleurs, il entre dans les règles de critique que je me suis faites, de chercher d'autres preuves d'authenticité que celles qui résultent de l'examen du style, ou même de l'examen des pensées et des doctrines, et d'être surtout satisfait lorsque j'ai rencontré quelque témoignage qui se rapproche du temps même où a vécu Hippocrate.

Or, j'ai découvert, je pense, en faveur du traité de l'*Ancienne médecine*, un de ces témoignages décisifs qui, une fois reconnus, ne laissent plus de place pour aucun doute : c'est celui de Platon. Ce philosophe cite, à différentes reprises et toujours avec éloge, Hippocrate nominativement, et le soin même qu'il a d'invoquer l'autorité du médecin de Cos, montre qu'il était familier avec ses écrits. On lit dans le *Phèdre* : « SOCRATE.—Penses-» tu qu'on puisse comprendre, jusqu'à un certain point, la nature de l'âme, sans étudier » la nature de l'ensemble des choses? PHÈDRE. — Si l'on en croit Hippocrate, le fils des » Asclépiades, on ne peut comprendre même la nature du corps sans cette méthode. » SOCRATE. — C'est très bien, mon ami, qu'Hippocrate s'exprime ainsi. Mais, outre Hip-» pocrate, il faut interroger la raison, et examiner si elle s'accorde avec lui. PHÈDRE.— » Sans doute. SOCRATE. — Vois donc ce qu'Hippocrate et la raison pourraient dire sur la » nature. Quel que soit l'objet dont on s'occupe, n'est-ce pas de la manière suivante » qu'il faut procéder: examiner d'abord si l'objet sur lequel nous voulons nous instruire » et instruire les autres, est simple ou composé; ensuite, dans le cas où il serait simple, » considérer quelles sont ses propriétés, quelle action il exerce sur les autres substances, » ou quelle action il en reçoit; enfin, dans le cas où il serait composé, en compter les » éléments; et faire, pour chacun de ces éléments, ce qui avait été fait pour l'objet » simple, c'est-à-dire, l'étudier à l'état actif et à l'état passif. »

J'ai transcrit ce long morceau de Platon parce qu'il est indispensable pour juger la discussion dans laquelle je vais entrer. Pesons d'abord exactement les éléments de la question, et voyons ce que comportent les termes dont s'est servi le philosophe athénien. Platon ne nous donne pas le titre d'un écrit d'Hippocrate; il ne dit ni ne fait entendre que son allusion soit tirée de quelque livre qui ait été intitulé sur la *Nature de l'homme*; il se borne à rappeler qu'Hippocrate a exprimé l'opinion qu'on ne peut bien étudier le corps, sans embrasser l'étude de la nature dans sa généralité. Il ne faut donc pas chercher, dans le passage de Platon, l'indication d'un titre d'ouvrage.

Je ne connais, sur ce point littéraire, que deux opinions, celle de Galien, qui assure que Platon a voulu citer le traité de la *Nature de l'homme*, et celle de quelques modernes qui pensent que le livre d'Hippocrate auquel le philosophe athénien fait allusion, est perdu, et l'est depuis une époque antérieure à Galien. Cette discussion est de la plus haute importance dans l'histoire littéraire d'Hippocrate; en effet, il s'agit, dans la liste fort restreinte des écrits authentiques, de retrouver un traité dont Platon a invoqué l'autorité.

Galien a prétendu que le passage du *Phèdre* se rapportait au traité de la *Nature de l'homme*, et c'est son grand argument pour soutenir l'authenticité de cet écrit. « Tous les » médecins, dit-il, excepté un petit nombre, croient que le traité de la *Nature de l'homme* » est d'Hippocrate. Platon lui-même a connu ce traité. Car on lit dans le *Phèdre*: *Penses-» tu qu'on puisse connaître quelque peu la nature de l'âme sans connaître celle de l'uni-» versalité des choses? s'il faut croire Hippocrate, fils des Asclépiades, on ne peut pas*

» *même connaître le corps sans cette méthode.* Après ce passage, ceux qui parlent au » hasard, doivent rechercher dans quel livre d'Hippocrate est consignée la méthode que » loue Platon ; et ils verront qu'elle ne se rencontre dans aucun autre livre que dans celui » sur la *Nature de l'homme.* » On voit quel est l'argument de Galien: la méthode attribuée par Platon à Hippocrate ne se trouve dans aucun livre de la collection, excepté ce traité ; donc il est celui auquel Platon fait allusion. D'abord remarquons, ainsi que je l'ai déjà dit plus haut, qu'il ne s'agit pas dans le passage du *Phèdre* d'un titre de livre. Par conséquent il importe peu que le traité où Galien croit retrouver l'allusion de Platon, soit intitulé sur la *Nature de l'homme.*

Le médecin de Pergame ajoute que la méthode louée par Platon est observée dans ce traité ; cela est vrai jusqu'à un certain point; mais, n'en déplaise à Galien, cela est vrai aussi pour d'autres traités, où l'auteur énumère les éléments constitutifs du corps humain. Et d'ailleurs, il ne s'agit pas uniquement dans le passage du *Phèdre* de cette méthode ; mais il s'agit aussi de l'opinion d'Hippocrate sur la nécessité d'embrasser la généralité de la nature pour étudier convenablement le corps. Or, rien de cela ne se lit dans le traité que Galien avait pris sous sa protection ; et la seule phrase un peu générale que ce traité renferme est celle où l'auteur dit: « Ceux qui sont habitués à entendre sur la nature de » l'homme des raisonnements qui dépassent les relations de cette étude avec la médecine, » ne seront pas satisfaits de mon discours: » Or, il n'y a rien là qui rappelle, même de loin, le passage de Platon.

Parmi les critiques modernes, ceux qui, ne suivant pas aveuglement Galien, ont voulu comparer eux-mêmes le *Phèdre* et le traité de la *Nature humaine*, se sont convaincus que ce passage et ce traité n'ont rien de commun. Mais ils n'ont pas étendu plus loin leurs recherches, et ils ont admis que le livre d'Hippocrate auquel Platon faisait allusion, avait péri dès avant Galien. Mais cette conséquence est-elle juste ? je ne le pense pas ; et je vais essayer de le démontrer au lecteur. On voit que, depuis Galien, ce point d'histoire littéraire n'a point sérieusement occupé les critiques; c'est une raison de plus pour que j'en discute minutieusement tous les éléments; et peut-être en résultera-t-il la preuve qu'une étude attentive des textes peut encore, même après les excellents travaux de nos dévanciers, jeter un jour inattendu sur des questions qui avaient été abandonnées.

Il y a, dans la collection hippocratique, deux passages relatifs à la nature de l'homme et à la nature des choses : c'est avec ces deux passages qu'il faut confronter le texte de Platon. En effet, le philosophe athénien n'a point cité les propres paroles d'Hippocrate; mais il s'est inspiré d'une pensée qu'il avait rencontrée dans les écrits du médecin, qui l'avait frappé, et qu'il avait retenue. C'est donc uniquement de cette pensée qu'il s'agit; c'est elle qu'il faut retrouver; et, s'il y a des passages dans la collection hippocratique qui renferment une idée analogue, c'est là seulement qu'on peut espérer de reconnaître l'allusion de Platon. Le cercle de toute recherche y est strictement limité.

Le premier de ces passages est dans le traité sur le *Régime;* on y lit : « Celui qui veut » écrire convenablement sur le régime doit, avant tout, connaître et discerner la nature de » tout l'homme, c'est-à-dire, connaître de quels éléments l'être humain a été formé d'abord, » et discerner quelles parties y dominent. Car, s'il n'apprend pas la composition primordiale » du corps et les parties qui y dominent, il ne pourra pas donner de directions utiles. Après » avoir approfondi ces connaissances, l'écrivain étudiera les propriétés, tant naturelles que » produites par la force de l'art, des aliments et des boissons.... Cela fait, le soin de la » santé de l'homme n'est pas encore complet; car l'homme ne peut pas, en mangeant, se » bien porter, s'il ne s'exerce en même temps. La nourriture et l'exercice ont des propriétés » opposées..... Ce n'est pas tout : il faut apprendre le rapport exact des exercices avec la » quantité des aliments, avec la nature de l'individu, avec l'âge, avec la saison, avec les » changements des vents, avec la situation des localités, avec la constitution de l'année. » On observera aussi le lever et le coucher des constellations, afin de savoir se prémunir » contre les mutations et les influences quelquefois excessives de la nourriture, de l'exer-

» cice, des vents et du monde entier ; mutations et influences qui engendrent les maladies. »

J'ai dit un peu plus haut, mais sans en apporter immédiatement la preuve, que la méthode attribuée par Platon à Hippocrate, où Galien n'a vu que l'étude des objets dans leurs éléments, et qu'il dit ne se trouver que dans le traité sur la *Nature de l'homme*, se rencontrait dans d'autres écrits de la collection hippocratique. Le passage que je viens de transcrire du livre du *Régime* en offre un exemple entre plusieurs autres ; et ainsi, en cela même, l'argument de Galien n'est pas concluant.

L'auteur de ce morceau expose des idées générales sur la nature de l'homme, sur les rapports qu'elle a avec les substances extérieures et avec les influences du monde entier ; et en cela il est conforme à ce qui en est dit dans le *Phèdre* ; mais on n'y trouve pas énoncée la nécessité d'études dont la généralité ait pour terme l'étude du corps. « Pour *établir le* » *régime*, dit l'auteur hippocratique, il faut connaître l'homme, les éléments qui le compo- » sent et les influences qu'il subit. » Mais, suivant Platon, Hippocrate a dit : « *Pour con-* » *naître l'homme*, il faut embrasser l'universalité des choses qui l'entourent. » C'est là la *méthode* attribuée par Phèdre à Hippocrate, et cette méthode ne se trouve pas dans le passage du traité du *Régime*. Dans ce passage, l'idée est juste, elle exprime que l'étude du régime ne peut se séparer de la connaissance de l'homme et des choses extérieures. Or, suivant Platon, Hippocrate a dit que l'*étude de l'homme* ne peut se passer de la connaissance de l'universalité des choses ; pensée toute différente et plus profonde. La ressemblance entre le passage du traité du *Régime* et la citation de Platon, est donc plus dans les mots que dans le sens ; je l'abandonne complètement.

Le second passage qui me reste à confronter avec le *Phèdre*, se trouve dans le traité de l'*Ancienne médecine*. Le voici textuellement traduit : « Quelques-uns disent, sophistes et » médecins, qu'il n'est pas possible de savoir la médecine sans savoir ce qu'est l'homme, et » que celui qui veut pratiquer avec habileté l'art de guérir, doit posséder cette connaissance. » Mais leurs discours ont la direction philosophique des livres d'Empédocle et des autres qui » ont écrit sur la nature, et exposé dans le principe ce qu'est l'homme, comment il a été » formé d'abord, et d'où provient sa composition primordiale. Pour moi, je pense que tout » ce que sophistes ou médecins ont dit ou écrit sur la nature, est moins relatif à l'art de la » médecine qu'à l'art du dessin. Je pense encore que c'est par la médecine seule que l'on » arrivera à quelques connaissances positives sur la nature ; mais à condition d'embrasser » la médecine même dans sa véritable généralité ; sans cela, il me semble qu'on est bien loin » de telles connaissances, je veux dire de savoir ce qu'est l'homme, par quelles causes il » subsiste, et le reste exactement. Ainsi, je crois fermement que tout médecin doit étudier » la nature, et rechercher soigneusement, s'il veut pratiquer son art convenablement, quels » sont les rapports de l'homme avec ses aliments, avec ses boissons, avec tout son genre de » vie, et quelles influences chaque chose exerce sur chacun. »

Comprenons bien le sens de ce morceau d'Hippocrate : certains médecins et sophistes prétendent qu'on ne peut savoir la médecine sans connaître la nature de l'homme ; Hippocrate retourne cette pensée, et dit qu'on ne peut connaître la nature de l'homme, si l'on ne sait pas la médecine. Pour y arriver, il faut embrasser cette science dans sa véritable généralité. Cette généralité, c'est l'étude de l'homme, en ce sens que c'est l'étude de ses rapports avec ce qui l'entoure, et que c'est de cet ensemble que le médecin doit tirer les détails d'application, c'est-à-dire apprendre comment le corps humain se comporte à l'égard des aliments, par exemple, et quel effet il reçoit de chaque substance. Phèdre donne le nom de méthode à la doctrine d'Hippocrate sur ce point. Une méthode est en effet tracée dans le passage précédemment cité de l'*Ancienne médecine*. Hippocrate se met au point de vue des connaissances qu'embrasse cette science, et des rapports qu'elle observe entre l'homme et le reste des choses, pour considérer le corps, et déclarer qu'on n'obtiendra sur cet objet des notions positives que par la méthode qu'il indique. Et c'est si bien une méthode, qu'il ne la trace que pour l'opposer à celle des anciens philosophes. Eux ont pris l'homme et ont essayé d'en expliquer la composition à l'aide des principes qu'ils admettaient comme causes de toutes

choses ; lui, demande qu'on procède autrement, qu'on embrasse, dans sa véritable généralité, la médecine, c'est-à-dire la science des rapports du corps humain avec les objets qui l'entourent, et que, de cette comparaison, on tire les conséquences scientifiques qui en découlent : assurant que c'est là la seule voie, la seule méthode, comme dit Platon, qui puisse donner des notions positives sur le corps.

Toute la portée de la pensée d'Hippocrate est dans son opposition avec la doctrine des philosophes qui voulaient qu'on étudiât l'homme en soi, pour en déduire, dans le cas particulier de la médecine, les règles de l'art. Hippocrate s'arrache à cette doctrine ; et il demande que les études, au lieu de partir de l'homme, y aboutissent. La différence est capitale ; elle a frappé Platon. Aussi il répète, à son tour, qu'il faut étudier l'âme dans tous ses rapports avec le reste de la nature pour en avoir une conception juste et complète, et il ajoute que cette méthode doit d'autant plus être suivie à l'égard de l'âme, que le corps, moins difficile à connaître, ne peut cependant, au dire d'Hippocrate, être, sans elle, ni étudié convenablement, ni connu, ni apprécié. Le philosophe a appliqué à la psychologie l'idée profonde et étendue à la fois que le médecin s'était faite de l'étude de la physiologie.

Et dans Hippocrate, ce n'est pas une pensée fortuite, jetée en passant dans le cours d'un livre, car ce livre tout entier est une longue polémique contre les philosophes et les médecins de son temps. Il met sa doctrine en relief, et l'on conçoit d'autant mieux qu'elle ne soit pas restée inaperçue de Platon ; car elle est fondamentale, exprimée avec gravité, et d'un ton propre à attirer l'attention. Elle secoue tout le dogmatisme qui reposait sur la considération de la composition hypothétique du corps humain, et déclare hardiment qu'il faut renoncer à étudier le corps en lui-même ; qu'il faut y voir, non un point de départ, mais un centre, et en chercher la connaissance aussi bien dans l'action du reste des choses que dans sa propre constitution. C'est une pensée analogue à celle que Bacon a exprimée en disant que personne ne peut découvrir la nature d'une chose dans cette chose elle-même, mais que la recherche doit s'étendre à des objets plus généraux.

Il y a en outre, dans ce passage, un sentiment profond de la réalité des choses, et, par conséquent, la haine des hypothèses gratuites. Évidemment, Hippocrate a compris que les propriétés du corps vivant ne pouvaient être déduites, *à priori*, des suppositions qui avaient été faites sur la constitution présumée de ce même corps, mais qu'elles devaient être trouvées, expérimentalement, *à posteriori*, par l'examen des actions que chaque chose produit en lui. Il ne veut pas que, pour apprendre la médecine, on apprenne ce qu'est l'homme suivant la direction philosophique d'Empédocle et des autres ; mais il veut que, pour apprendre ce qu'est l'homme, on étudie quels sont les rapports du corps vivant avec les aliments, les boissons, et tout le genre de vie ; et c'est de cette façon, dit-il, qu'on apprendra ce qu'est l'homme, et par quelles causes il subsiste. Fermeté et rectitude admirables d'un grand esprit qui ne se laisse séduire par aucune fausse hypothèse, et qui, captivé par la contemplation de la nature, recommande de l'interroger, et non de la deviner.

J'ai prévenu, dès le commencement, en disant que la citation de Platon n'est pas textuelle, une objection que l'on est disposé à faire en voyant que les expressions du philosophe : *la nature de l'ensemble des choses* ne se trouvent pas dans le passage du livre de l'*Ancienne médecine* auquel, suivant moi, le *Phèdre* fait allusion. C'est ici le moment d'y revenir ; car, au point où la discussion est arrivée, on comprendra sans peine que Platon n'a nullement cité les propres termes d'Hippocrate. Dans le *Phèdre*, Socrate, après avoir dit que Périclès devait sa supériorité comme orateur aux leçons d'Anaxagore, qui l'avait entretenu des phénomènes de la nature, ajoute que la haute éloquence ne peut guère se passer de la contemplation de ces merveilles. Il compare alors l'art de la parole à la médecine, disant que, de même que la nature du corps doit être connue du médecin, de même la nature de l'âme doit l'être de l'orateur, si l'un et l'autre veulent exercer leur art avec des lumières meilleures que celles de l'empirisme et de la routine. Puis il demande à son interlocuteur si l'on peut comprendre la nature de l'âme sans celle de l'ensemble des choses. On voit que ses idées se suivent, et que ce sont Anaxagore et Périclès qui lui ont suggéré son opinion sur l'éloquence,

et, par un enchaînement naturel, sur l'étude de l'âme. Phèdre lui répond que l'étude même du corps n'est possible que d'*après cette méthode*, si l'on en croit Hippocrate. C'est donc une méthode seulement, et non une expression du médecin de Cos, que Platon cite, méthode qui consiste à ramener l'étude de toute chose vers le corps humain pour en comprendre la nature. Or que trouvons-nous dans le passage de l'*Ancienne médecine?* une méthode, et justement la méthode indiquée par Platon. Ainsi le philosophe athénien n'a pas emprunté ces mots : *la nature de l'ensemble des choses*, à Hippocrate ; le texte même le montre ; et les propres paroles de Platon, et le sens qu'elles renferment, tout concourt pour rapporter le passage du *Phèdre* au traité de l'*Ancienne médecine*.

Une difficulté reste encore à lever dans le passage de Platon. Il en est des recherches de la critique comme des recherches de la médecine légale. Il faut noter toutes les circonstances ; les plus petites, les plus insignifiantes au premier abord, ou même les plus inexplicables, donnent, si l'on parvient à en déterminer avec exactitude les tenants et les aboutissants, des clartés tout à fait inattendues sur l'objet caché que l'on essaie de découvrir. J'ai donc pensé que ce qui, dans le texte de Platon, faisait difficulté, devait non seulement s'expliquer, mais encore tourner à la confirmation du point d'histoire littéraire que j'avais établi plus haut.

La difficulté gît dans ces paroles de Platon : *vois donc ce qu'Hippocrate et la raison pourraient dire sur la nature* : à la suite de quoi, Platon expose comment on doit étudier la nature d'un objet quelconque. Or ce détail n'est pas, textuellement du moins, dans le traité de l'*Ancienne médecine* ; c'est un fait, et loin de le nier, je le constate. Si donc ces mots annoncent une citation textuelle d'Hippocrate, comme cette citation ne se trouve ni dans le traité de l'*Ancienne médecine* ni ailleurs, tout ce que j'ai établi tombe, et nous avons perdu le livre auquel Platon fait allusion. Mais je maintiens que ce n'est pas une citation textuelle, et je vais le démontrer par le passage même de Platon.

Il y a dans ce passage trois points : 1° la méthode d'Hippocrate ; 2° l'intention de soumettre cette méthode au jugement de la raison ; 3° l'annonce de ce que diront Hippocrate et la raison. Ainsi ce que vont dire Hippocrate et la raison, est ce jugement même porté sur la méthode. Par là Platon indique que ce développement, qu'il attribue simultanément à Hippocrate et à la raison, n'est pas du médecin de Cos, mais que c'est lui, Platon, qui examine et juge la valeur de la proposition d'Hippocrate.

C'est pour répondre à cette pensée de Platon que j'ai traduit : *vois donc ce qu'Hippocrate et la raison pourraient dire sur la nature*. Cette traduction fait sentir que ce qui va être dit est, non pas une citation d'Hippocrate, mais un développement de sa pensée.

Tous les traducteurs que j'ai consultés ont rendu autrement ce membre de phrase ; ils ont mis : *vois ce que disent Hippocrate et la raison*. Cette traduction ne répond pas au sens même du texte, et donne du louche à tout le morceau ; en effet, elle porte à croire que ce qui va être dit est textuellement emprunté à Hippocrate ; alors il est impossible de comprendre comment Platon, qui veut soumettre une proposition d'Hippocrate au jugement de la raison, cite Hippocrate lui-même en garantie.

En effet, on a négligé une petite observation grammaticale qui aurait pu remettre sur la bonne voie. Le Grec ne dit pas : *Ti légei Ippocratês te kai o alêthês logos*, mais : *Ti pote légei*. Il y a là une nuance qui n'a pas été saisie. La particule explétive n'est jamais inutile ; parfois, il est vrai, la distinction est si fugitive, qu'une traduction l'omettra sans inconvénient, mais d'autres fois elle ne peut être négligée impunément ; ici elle donne à la phrase une signification dubitative dont il faut tenir compte, et que j'ai indiquée dans ma traduction en disant : *vois donc ce qu'Hippocrate et la véritable raison pourraient être sur la nature*. De cette façon, ce qui va être dit est simplement un développement de la proposition d'Hippocrate, une explication de la méthode, explication que la *raison* approuve et confirme. La nuance que je signale ici n'est même pas aussi délicate qu'elle le paraît au premier abord. En effet, du moment que l'attention est appelée sur ce point, on reconnaît qu'il y a une difficulté inaperçue des traducteurs, mais difficulté réelle, pour savoir comment

Platon entend soumettre la méthode d'Hippocrate au jugement de la raison, tout en invoquant simultanément le témoignage d'Hippocrate et de la raison. Mettez : *vois ce que disent Hippocrate et la raison*, la difficulté est palpable, et le sens est troublé. Mettez : *vois ce que pourraient dire Hippocrate et la raison*, le sens est net, et tout se lie et s'explique.

Ce n'est pas tout : le passage de Platon ne devient clair et intelligible que par le passage d'Hippocrate. En effet, écartons pour un moment le souvenir de la doctrine du médecin, et considérons en lui-même le raisonnement du philosophe. Il commence par poser qu'on ne peut connaître l'âme ou le corps sans l'étude de l'ensemble des choses. Il faut s'arrêter à cette pensée, qui est pleine de grandeur, et essayer de la comprendre, sans tenir aucun compte du commentaire qu'y joint Platon. Le sens le plus naturel qu'elle comporte paraît être que, l'âme et le corps étant des parties d'un grand tout, la connaissance du tout est indispensable à la connaissance des parties. C'est la première interprétation qui se présente à l'esprit. Mais de quelle manière Platon commente-t-il lui-même cette pensée ? Suivant lui, cela veut dire que, pour étudier la nature d'une chose, du corps ou de l'âme, par exemple, il faut rechercher si elle est simple ou composée, et quelles sont les actions qu'elle exerce ou qu'elle reçoit. La pensée et le commentaire sont fort éloignés l'un de l'autre ; étudier l'ensemble des choses pour connaître la nature d'un objet, et étudier les actions que cet objet exerce ou reçoit, ne semblent pas deux propositions dérivées l'une de l'autre par un enchaînement immédiat. L'étude de l'ensemble des choses ne peut signifier l'étude des actions qu'exerce ou que reçoit un objet, qu'autant que cette doctrine est expliquée. Or, rien de plus clair que cette explication, du moment qu'on a lu le livre de l'*Ancienne médecine*. Du temps d'Hippocrate, on prétendait qu'il n'était pas possible de connaître la médecine sans savoir ce qu'était l'homme. Hippocrate répond à ceux qui avaient cette opinion : « Je pense, au con- » traire, qu'on ne peut savoir ce qu'est l'homme sans connaître la médecine. L'homme est » composé d'humeurs multiples et d'organes ; chaque humeur, chaque organe a son action » particulière, et est en outre en relation avec les influences très diverses des aliments, des » boissons, et de tout ce qui entoure l'homme. Ainsi, pour connaître la nature de l'homme, » étudiez tout ce qui a action sur lui. » Voilà comment Hippocrate entend que l'étude du corps est fondée sur l'étude de l'ensemble de la nature ; voilà aussi (rapprochement frappant) de quelle manière l'entend Platon. Il est, certes, impossible d'obtenir une plus juste concordance, et de jeter plus de lumière sur un raisonnement peu développé. Le texte d'Hippocrate est le meilleur commentaire du texte de Platon.

Ainsi, non seulement j'ai expliqué les difficultés qui naissaient des paroles mêmes du *Phèdre*, mais encore j'ai éclairci le texte du philosophe athénien, et j'ai dissipé l'obscurité qu'y présentait le raisonnement philosophique. Les difficultés se sont donc tournées en éclaircissements nouveaux et inattendus d'un passage de Platon ; et c'est de toutes les preuves la meilleure peut-être à donner, que j'ai rencontrée juste en rapportant l'allusion de Platon au traité d el'*Ancienne médecine*.

Si la pensée à laquelle Platon se réfère n'était pas attribuée par lui nominativement à Hippocrate, on pourrait hésiter, en la retrouvant dans les écrits du médecin, à y reconnaître l'original que le philosophe athénien a eu sous les yeux. Mais Platon est explicite : c'est bien dans Hippocrate qu'il a lu que la bonne méthode pour étudier le corps est d'étudier l'ensemble des choses ; or c'est aussi dans un écrit considéré par l'antiquité comme appartenant à Hippocrate, que nous retrouvons une pensée identique.

Il est possible d'ajouter quelques remarques qui complètent l'intelligence des rapports qu'a le livre de l'*Ancienne médecine* avec les doctrines de ce temps. Platon dit dans le *Sophiste* : « Vous qui dites que le froid et le chaud, ou deux agents semblables, constituent » l'universalité des choses... » Dans Hippocrate on lit : « Ceux qui prennent pour hypothèse » le chaud, le froid, l'humide ou le sec, ou tout autre agent, attribuent la cause des mala- » dies et de la mort à un ou deux de ces agents comme à une cause première et toujours la » même. » Je n'insisterai pas sur la similitude des expressions, quoiqu'il fût possible que Platon les eût copiées dans un livre qu'il avait entre les mains ; je ne m'attacherai pas à

d'autres locutions identiques ; mais je ferai remarquer que la polémique instituée par Hippocrate contre les sophistes et les médecins est bien véritablement relative aux questions qui s'agitaient de son temps. Il combat, on vient de le voir, quelques points de philosophie que Platon fait combattre à Socrate dans le *Sophiste.* De plus il attaque l'application, dans la médecine, des doctrines de l'école d'Élée, et plus particulièrement de Zénon, qui supposait que toutes choses étaient constituées par le chaud, le froid, le sec et l'humide. Le dialogue le *Sophiste* a quelques analogies avec le traité de l'*Ancienne médecine* ; et je suis porté à croire qu'Hippocrate a été, ici, mis à contribution par Platon.

Dans ce traité, Hippocrate dit qu'il faut expliquer aux gens ignorants en médecine les maladies qu'ils éprouvent, et qu'on s'écarte de la réalité quand on ne sait pas se faire comprendre d'eux. Cette idée est certainement singulière. Mais Platon, en plusieurs endroits de ses ouvrages, dit la même chose : « Le médecin, s'enquérant auprès du malade et de ses amis, » apprend du patient certains détails, et l'instruit sur sa maladie autant que cela est possi- » ble. Il ne lui fait une prescription qu'après l'avoir persuadé. » Ailleurs, il représente le médecin *conversant avec son malade, allant dans ses explications jusqu'à la philosophie, reprenant la maladie dès son origine, et développant toute la nature du corps.* On voit que ce que le livre de l'*Ancienne médecine* expose touchant le rapport des médecins et des malades, a son fondement dans des usages établis, qui ont été mentionnés par Platon.

La comparaison dont je viens de soumettre les éléments au lecteur, prouve, ce me semble, que Platon avait en vue le passage pris dans le traité de l'*Ancienne médecine* et tout ce traité lui-même, lorsqu'il citait Hippocrate dans le *Phèdre.* Il en résulte que ce livre est un des plus authentiques que nous possédions ; la citation de Platon étant rapportée à sa véritable place, il ne reste plus aucun doute sur un écrit que le disciple de Socrate a tenu dans ses mains, a lu et a loué. Platon n'a pu en cela ni se tromper, ni être trompé.

Gruner a remarqué que l'auteur du traité de l'*Ancienne médecine* s'appuyait, dans toute son argumentation, sur une doctrine qui admettait des humeurs multiples dans le corps humain, telles que l'amer, le doux, l'acide, le salé, l'astringent, etc., et que cette doctrine était celle d'Alcméon, philosophe pythagoricien qui a fleuri au moins 70 ans avant Hippocrate. « Alcméon, dit Plutarque, attribue la conservation de la santé au mélange égal des » qualités, l'humide, le chaud, le sec, le froid, l'amer, le doux, etc. ; la maladie, à la domi- » nation d'une d'entre elles ; car il pense que la prépondérance exclusive de l'une d'elles » détruit la santé. » La doctrine et les mots d'Alcméon se retrouvent dans le traité de l'*Ancienne médecine* ; c'est au juste mélange de ces qualités que l'auteur de ce traité attribue la conservation de la santé ; c'est dans la prédominance de l'une qu'il place la cause des maladies ; il se sert, comme Alcméon, du mot *Dunamies* pour les dénommer. Gruner, qui regarde le traité de l'*Ancienne médecine* comme n'appartenant pas à Hippocrate et comme lui étant très postérieur, voit, dans cet emprunt de doctrine et de langage, fait à un auteur aussi ancien qu'Alcméon, un moyen pris par le pseudo-Hippocrate pour se donner un vernis d'antiquité. Mais il était bien plus naturel de croire qu'un écrivain qui empruntait ainsi au philosophe pythagoricien sans le nommer, était lui-même fort ancien, et qu'Hippocrate s'autorisait d'Alcméon comme Platon s'autorisait d'Hippocrate lui-même. Au reste, en démontrant que Platon avait connu le traité de l'*Ancienne médecine*, j'ai expliqué la conformité qui se trouve entre ce traité et des livres antérieurs, et je lui ai rendu sa place entre Alcméon et Platon.

Je viens, par des témoignages extrinsèques, au milieu desquels domine celui de Platon, de défendre l'authenticité du livre de l'*Ancienne médecine* ; mais ce livre ne doit pas être considéré isolément ; il faut maintenant l'examiner du point de vue du reste de la collection ; car, si, comme je le crois, les témoignages que j'ai réunis sont assez puissants pour décider la question d'authenticité, ce livre doit, à son tour, porter des caractères intrinsèques qui le mettent en accord avec d'autres livres que l'antiquité a regardés comme étant véritablement d'Hippocrate.

Je ne parlerai ici ni de la doctrine de la coction, ni de celle des crises, ni de celle des

jours critiques, doctrines dont l'auteur du livre de l'*Ancienne médecine* fait la base de la science et qui sont fondamentales dans tout le système d'Hippocrate; elles ont été professées depuis lui par ses disciples. Mais j'insisterai sur des connexions plus étroites. Ainsi il est dit dans le livre de l'*Ancienne médecine* : « Des gens qui ont l'habitude de faire, le matin, un » repas que leur santé exige, viennent-ils à omettre ce repas, ils sont pris, dès que l'heure » est passée, d'une débilité générale; les yeux jaunissent; l'urine devient épaisse et chaude; » la bouche amère; tiraillements dans les entrailles, vertiges, mauvaise humeur, inhabileté » au travail; et avec tout cela, quand ils essaient de manger à l'heure du second repas, les » mets leur paraissent moins agréables, ils ne peuvent achever ce qui faisait auparavant » leur second repas quand ils avaient pris le premier; les aliments, descendant avec des » tranchées et des gargouillements, échauffent le ventre; et le sommeil de la nuit est pénible » et plein de rêves agités et fatigants. »

Maintenant on lit dans le traité du *Régime des maladies aiguës* : « Ceux qui ont l'habitude de faire deux repas dans la journée, s'ils ne font pas celui du matin, sont faibles, débiles et » mous pour tout travail. Ils souffrent de l'estomac; ils éprouvent des tiraillements d'en- » trailles; l'urine devient chaude et foncée; le ventre se resserre; chez quelques-uns même » la bouche devient amère, les yeux deviennent creux, les tempes battent, et les extrémités » se refroidissent. La plupart de ceux qui ont omis leur repas habituel du matin, ne peuvent » même manger leur repas du soir; et s'ils le prennent, ils sentent leur estomac chargé, et » le sommeil est bien plus pénible que s'ils avaient mangé le matin. »

Tout, dans ces deux passages, est semblable, l'exemple, l'observation, les expressions; et les légères différences qu'on remarque dans les mots prouvent que c'est non pas un homme qui en copie un autre, mais un auteur qui reproduit, avec toute liberté de rédaction, une pensée qui lui appartient.

A la suite de ce morceau, l'auteur du traité du *Régime dans les maladies aiguës*, dit : « De telles incommodités surviennent chez les gens bien portants pour un changement de » régime qui n'embrasse qu'une demi-journée. » De même on lit dans l'*Ancienne médecine* : « Un changement de régime, pour une seule journée, pas même entière, produit de graves » incommodités. »

» Je sais, dit l'auteur de l'*Ancienne médecine*, qu'il est, pour le corps, une grande diffé- » rence entre un pain de farine pure et un pain de farine non blutée, entre un pain de farine » bien moulue et un pain de farine mal moulue, entre un pain pétri avec beaucoup d'eau et » un pain pétri avec peu d'eau, entre un pain pétri beaucoup et un pain peu pétri, entre un » pain bien cuit et un pain mal cuit. Il en est de même de la farine d'orge. » L'auteur du traité du *Régime dans les maladies aigues*, dit de son côté : « Quels différents effets ne pro- » duit pas du pain fait avec de la farine fine, ou du pain fait avec la farine non blutée, » quand on change celui dont on use habituellement; de la pâte d'orge ou sèche, ou humide » ou compacte, quand on change la préparation à laquelle on est accoutumé. »

N'est-ce pas le même auteur qui poursuit, dans deux écrits différents, le même ordre de pensées ?

Veut-on des exemples où les habitudes de l'écrivain se manifestent? il est dit dans le traité du *Régime des maladies aigues* : « Supposons un homme ayant reçu à la jambe une » plaie qui ne soit pas très grave, mais qui ne soit pas, non plus, insignifiante. » L'auteur, cette supposition faite, examine ce qui arrivera à cet homme, il dit que la guérison sera prompte s'il ne marche pas, mais que, si, après s'être reposé pendant quatre ou cinq jours, il se met à marcher ensuite, la plaie guérira moins promptement que s'il avait marché toujours depuis le premier moment de la blessure. L'auteur de l'*Ancienne médecine* dit de la même façon : « Supposons un homme affecté d'une maladie qui n'est ni des plus graves et » des plus insupportables, ni, non plus, des plus bénignes. » Puis il suppose un homme qui est d'une constitution ni très robuste, ni très faible, et il achève la comparaison de la même manière que l'auteur du *Régime des maladies aigues* a achevé la sienne.

Ce sont là des habitudes de raisonner et de s'exprimer, dont la conformité est si frappante,

qu'évidemment c'est le même homme qui a écrit les traités de l'*Ancienne médecine* et du *Régime des maladies aigues.*

Il est dit dans le livre de l'*Ancienne médecine* que les constitutions les plus faibles sont celles qui se ressentent le plus de leurs écarts de régime, que le faible est celui qui se rapproche le plus du malade, et que le malade est encore plus faible. Puis l'auteur ajoute qu'il est difficile, l'art ne possédant pas une exactitude correspondante, d'atteindre toujours le plus haut degré de précision, et que, cependant, beaucoup de cas, dont il sera parlé, ne réclament rien moins que ce degré. Ces mots : *dont il sera parlé*, je les avais laissés longtemps comme une indication incertaine de quelque travail qu'il était impossible de retrouver dans la collection hippocratique; mais aujourd'hui je ne doute plus qu'ils ne se rapportent au traité du *Régime des maladies aigues.* Il est, dans ce traité, une phrase qui correspond tout-à-fait à ce qui est annoncé dans l'*Ancienne médecine*; la voici : « Je ne vois pas que les » médecins sachent comment il faut distinguer, dans les maladies, la faiblesse qui provient » de la vacuité des vaisseaux, celle qui est causée par quelque autre irritation, celle qui est » le résultat de la souffrance et de l'acuité du mal. » Ce point de doctrine est un de ceux qui ont occupé particulièrement l'auteur du traité du *Régime dans les maladies aigues*, et il forme aussi l'idée principale du livre de l'*Ancienne médecine.* Il serait trop long d'exposer ici tous les rapports qui rattachent l'un à l'autre ces deux ouvrages. Je me contenterai donc, après les passages correspondants que j'ai mis sous les yeux du lecteur, de dire que ces deux traités ne concordent pas moins dans l'idée générale qui les a inspirés, que dans ces détails de composition et de rédaction, et qu'ils appartiennent, l'un et l'autre, à la même philosophie médicale ; de telle sorte que le livre du *Régime dans les maladies aigues* est véritablement une application de la grande pensée qui domine tout le livre de l'*Ancienne médecine*, et qui est que, pour devenir savant dans la science de la vie, il importe, non pas d'étudier le corps en soi et d'après une hypothèse telle quelle, mais de rechercher tous les rapports qu'il a avec les choses qui l'entourent.

Il est important de faire remarquer ici à quelles concordances la critique arrive, et, par conséquent, quelle sûreté elle obtient. D'une part, en examinant en soi le livre de l'*Ancienne médecine*, je le rapproche d'un passage de Platon où le philosophe invoque l'autorité et le nom d'Hippocrate; et ce rapprochement me décide à croire que Platon a fait allusion à ce livre même ; opinion qui ne repose que sur ce témoignage, et qui est indépendante de tous les rapports que ce traité peut avoir avec certains ouvrages de la collection hippocratique. D'une autre part, je m'isole de ce témoignage, et je cherche, par voie de comparaison, quelle opinion on pourrait se former de l'authenticité du livre de l'*Ancienne médecine*, si la mention faite par Platon n'existait pas, et si l'on n'avait, pour résoudre cette question, que l'examen des analogies que ce livre aurait avec les autres livres d'Hippocrate. Or, il se trouve que le traité de l'*Ancienne médecine* a d'étroites connexions avec un traité dont l'antiquité a admis l'authenticité. De sorte que deux modes de détermination, aussi indépendants l'un de l'autre que les témoignages extrinsèques et les rapports intrinsèques, aboutissent au même résultat et donnent la même solution.

Ainsi, tout considéré, je crois ne pas me servir d'une expression qui dépasse le résultat obtenu et qui en exagère la valeur, en disant que j'ai, dans cette discussion, démontré que le traité de l'*Ancienne médecine* est d'Hippocrate.

Pronostic. Un témoignage décisif assure l'authenticité de ce traité : Hérophile l'a commenté et critiqué en quelques points. Une telle autorité ne peut laisser aucun doute sur la véritable origine du *Pronostic.* Au reste, l'antiquité tout entière et les critiques modernes ont été d'accord pour placer ce livre au rang des légitimes productions du chef de l'école de Cos.

Aphorismes. Il n'est pas besoin de dire que toute l'antiquité a reconnu ce livre comme authentique; et, dans ce mot d'antiquité, je comprends non seulement Palladius, Galien et Érotien, mais les premiers commentateurs, Glaucias et Bacchius. La collection des *Aphorismes* remonte donc à une époque qui précède les plus anciens critiques de la littérature

médicale ; mais est-elle d'Hippocrate, comme l'ont soutenu tous les critiques anciens ? J'ai souvent dit dans cette introduction que rien n'était plus regrettable pour la connaissance des véritables livres hippocratiques que la perte des écrits de Dioclès, de Ctésias, de Praxagore, de Chrysippe, et de tant d'auteurs qui ont fleuri entre Hippocrate et Érasistrate. En voici une nouvelle preuve : « Hippocrate, dit Étienne, dans son Commentaire sur les *Aphorismes*, » pense que toutes les maladies conformes aux circonstances qui ont des affinités avec elles, » présentent un moindre danger ; et Dioclès adresse une objection à Hippocrate lui-même : » *Que dis-tu, Hippocrate ? la fièvre ardente, qui, en raison de la qualité de la matière,* » *est suivie d'ardeur, d'une soif intolérable, d'insomnie et de tout ce qu'on observe dans* » *l'été même, sera plus bénigne à cause de la saison conforme, lorsque par elle toutes ces* » *souffrances s'aggravent, que dans l'hiver, qui diminue l'intensité du mouvement, adou-* » *cit l'âcreté, et rend moins fâcheuse la maladie tout entière.* » Ce passage décisif, puisque le nom d'Hippocrate y est cité et un aphorisme combattu, est d'accord avec un passage moins explicite de Galien. Celui-ci, en commentant l'aphorisme en question, ajoute : « Le » contraire est soutenu par Dioclès et par l'auteur du livre des *Semaines*. Ces écrivains » pensent que les maladies sont aggravées par les circonstances semblables, amoindries par » les circonstances contraires, d'autant plus qu'Hippocrate a dit lui-même que les contraires » se guérissent par les contraires. *Ils pensent que la fièvre ardente qui naît dans l'hiver* » *est plus facile à guérir que celle qui naît dans l'été.* » Le traité des *Semaines*, dont j'ai exhumé une vieille traduction latine, et dont un fragment est inséré dans le livre prétendu hippocratique des *Jours critiques* (p. 388, Ed. Frob.), a cette phrase : « Le signe le plus impor- » tant de guérison est que la fièvre ardente, ainsi que les autres maladies, ne soit pas contre » la nature ; le second, c'est que la saison elle-même concourre à combattre la maladie ; » car, en général, la constitution de l'homme ne surmonte pas la puissance de l'ensemble » des choses. »

L'aphorisme en question, qui est le 33e de la IIe section, est ainsi conçu : « Dans les ma- » ladies, le danger est moins grand pour ceux chez qui la maladie a des conformités avec la » nature du corps, avec l'âge, avec la constitution, avec la saison, que pour ceux chez qui » la maladie n'a aucune conformité de ce genre. » Dans la proposition d'Hippocrate, il n'est pas question de fièvre ardente; mais Galien nous apprend que, dans le traité des *Semaines*, l'exemple de la fièvre ardente était cité ; le morceau que je rapporte de ce traité montre que Galien a fidèlement rapporté le sens de l'auteur du livre des *Semaines* ; et, soit dit en passant, l'aphorisme d'Hippocrate sert à bien comprendre un mot de ce livre des *Semaines* ; on pourrait douter du sens précis qu'il faudrait donner au mot *phusis* là où il est dit que le signe le plus important est que la fièvre ardente ne soit pas contre la nature; mais la signification en est déterminée par l'aphorisme, où *phusis* signifie clairement nature du corps.

D'un autre côté, Galien nous apprend encore que Dioclès, en disant le contraire de l'aphorisme en question, avait aussi rapporté l'exemple de la fièvre ardente. C'est ce qu'on retrouve en effet dans la citation d'Étienne ; et même il est évident par cette citation que, lorsque Galien a dit que l'auteur du livre des *Semaines* et Dioclès pensaient que la fièvre ardente se guérissait mieux dans l'hiver que dans l'été, il n'a eu présent à l'esprit que les expressions de Dioclès ; car il est question de l'hiver et de l'été, non dans le livre des *Semaines*, mais dans le passage du médecin de Caryste.

De là résulte la preuve que les *Aphorismes* ont été publiés antérieurement à Dioclès. Cela établi, tout porte à croire qu'ils ont été écrits par Hippocrate, et qu'ils ne sont pas un extrait de ses œuvres fait par un autre, comme quelques modernes l'ont pensé.

Les *Aphorismes* ont été divisés par Galien, et probablement long-temps avant lui, en sept sections, par Rufus en quatre, et par Soranus en trois. Malgré ces coupures différentes, l'ordre des propositions aphoristiques n'en a pas moins toujours été le même, ainsi que je l'ai fait voir dans le chapitre consacré à la série des commentateurs. Cependant, ce livre, que l'antiquité a tant estimé, n'a point échappé à des altérations, au moins dans la rédaction et la disposition, altérations qui remontent jusqu'à l'époque des premiers commentateurs, tels que Bacchius. Galien en cite un bon nombre.

La huitième section que présentent quelques manuscrits et quelques imprimés, est une addition récente. Ces prétendus aphorismes sont des fragments du livre des *Semaines* ; je le prouverai en parlant de ce traité.

ÉPIDÉMIES I et III. Les *Épidémies*, on le sait, sont composées de sept livres ; cette disposition remonte (je l'ai fait voir dans le chapitre XI) jusqu'au temps de Bacchius, et l'exemplaire trouvé, comme le dit Apollonius Biblas, dans la bibliothèque royale d'Alexandrie, les avait tous les sept dans le même ordre. On peut d'autant plus sûrement penser que cette division en sept livres, et l'ordre dans lequel ces livres se suivent, sont le fait de la publication primitive, que les critiques anciens se sont élevés contre un pareil arrangement, sans jamais cependant signaler le moment où il se serait fait, s'il s'était fait postérieurement à la première publication. En effet, Galien, rapportant les opinions diverses sur les auteurs des sept livres, dit que presque tous conviennent que le premier et le troisième sont du grand Hippocrate. Les bibliothécaires d'Alexandrie en avaient eu la même idée, et ils avaient inscrit le premier et le troisième sous le titre de livres de la petite table. On voit par ces détails qu'en réunissant le premier et le troisième, si je contredis l'arrangement du publicateur primitif des œuvres hippocratiques, je me conforme à l'opinion de toute l'antiquité, qui a toujours admis que le troisième livre est la suite du premier. Il est même probable que des manuscrits les ont présentés dans cet ordre : en effet M. de Mercy a déjà fait remarquer que le n° 2253 de la bibliothèque royale a, à la suite du premier livre, les premiers mots du troisième. Le contexte de ces deux livres est si semblable, qu'il est impossible, en les lisant, de ne pas être persuadé qu'ils sont la suite l'un de l'autre.

C'est donc le consentement des critiques de l'antiquité qui m'a déterminé d'un côté à admettre que ces deux livres proviennent d'Hippocrate lui-même ; d'un autre côté, à les séparer des cinq qui portent le même titre, et à en faire un ouvrage à part. Mais il faut ajouter que les témoignages en faveur de l'authenticité de ces livres ne vont pas au delà de Bacchius et des bibliothécaires d'Alexandrie ; dans l'intervalle des temps antérieurs, aucune mention n'est faite ni de l'un ni de l'autre. Cependant je crois que l'antiquité ne s'est pas trompée, et qu'on peut les compter parmi les plus authentiques. En effet, ils tiennent par les liens les plus étroits, aux plus essentielles parties de la médecine d'Hippocrate, et, s'il est vrai (ce qui ne peut pas être révoqué en doute), que le *Pronostic* est du chef de l'école de Cos, le premier et le troisième livre des *Épidémies* ne peuvent pas ne pas lui appartenir ; car l'histoire particulière des malades y est exposée d'après la doctrine qui constitue le *Pronostic*.

Ces livres n'ont pas échappé aux altérations qui ont frappé tant d'autres traités de la collection hippocratique, et qui sont toutes, j'ai soin de le remarquer à chaque fois, le fait de la publication primitive. « Je ne sais, dit Galien, quel malheur est arrivé à ce » livre (le troisième), comme à plusieurs autres d'Hippocrate, où l'on remarque tantôt des » dérangements dans leur ordre, tantôt des additions à ce qu'il avait lui-même écrit. » C'est à propos des *Caractères* dont j'ai déjà parlé, que Galien fait cette observation, et il ajoute : « Les caractères ont sans doute été inscrits par quelqu'un qui, pour son instruc- » tion, a résumé de la sorte les résultats de chaque histoire. » Ces caractères existaient dans l'exemplaire primitif que possédait la bibliothèque royale d'Alexandrie ; ils auront été, en effet, inscrits, comme le pense Galien, par quelqu'un des élèves ou des descendants d'Hippocrate pour son instruction.

Une autre altération plus considérable a été signalée par Dioscoride, et reconnue comme réelle par Galien ; c'est le déplacement d'un assez long passage qui, dans tous les anciens manuscrits, était placé à la fin du 3e livre, et que Dioscoride, mit avant l'histoire des seize derniers malades ; Galien adopte cette transposition, tout en pensant que le morceau en question n'est pas d'Hippocrate, mais a été ajouté par quelqu'autre.

DU RÉGIME DANS LES MALADIES AIGUES. — Examinons d'abord les témoignages relatifs à ce livre. Galien le regarde comme étant d'Hippocrate, excepté la fin dont il dit ce qui suit : « Dans le livre du *Régime*, bon nombre de médecins ont soupçonné, non sans motif, que

» ce qui suivait le chapitre *des bains* n'était pas d'Hippocrate ; car la force de l'exposition » et l'exactitude des préceptes sont de beaucoup inférieures au reste ; cependant d'autres » ont été déterminés à attribuer ce passage à Hippocrate lui-même, attendu que tantôt la » pensée en est conforme à sa doctrine , de sorte qu'on pourrait croire qu'il est l'œuvre de » quelqu'un de ses disciples, et tantôt la rédaction et la pensée y sont tellement irréprocha- » bles qu'elles semblent venir d'Hippocrate, qui se préparait à composer un livre où, comme » il l'a promis dans le courant de cet ouvrage même, il parlerait du traitement de chaque » maladie en particulier. Mais évidemment ce morceau contient des phrases qui ne sont » pas dignes d'Hippocrate, et il faut croire qu'elles ont été ajoutées à la fin , comme cela » est arrivé pour les *Aphorismes* ; car , les écrits du médecin de Cos étant dans la mémoire » de beaucoup d'hommes , ceux qui ont fait des additions , les ont faites à la fin. » Érotien regarde ce livre comme étant d'Hippocrate, et il ne fait aucune distinction. Athénée assure que plusieurs en regardaient la moitié comme illégitime, et quelques-uns même le tout. Bacchius en avait expliqué des mots dans son lexique ; par conséquent, dès lors , ce traité était considéré comme hippocratique ; mais on peut remonter encore plus haut. En effet , Galien , parlant de la partie qu'il regarde comme illégitime, dit : « Si ce morceau n'est pas » d'Hippocrate , il est cependant fort ancien ; car, dès le temps d'Érasistrate , il était réuni » à la partie légitime. »

Ce qu'il y a peut-être de plus difficile à concevoir dans l'histoire du livre touchant le *Régime des maladies aigues* , c'est comment Galien entend qu'Érasistrate en a fait la critique. Je vais mettre sous les yeux du lecteur les passages à ce relatifs , afin qu'il puisse contrôler lui-même les conséquences que j'en tire :

« Les sectateurs d'Érasistrate accusent Hippocrate de faire mourir ses malades d'inanition; » car ce qu'Érasistrate dit dans son premier livre des *Fièvres* contre Apollonius et Dexippe, » disciples du médecin de Cos, fait remonter jusqu'à Hippocrate lui-même le reproche » d'une sévérité excessive dans la diète. »

« Érasistrate, dans son traité sur les *Fièvres* , attaque Hippocrate avec malveillance , » accusant , il est vrai, ses disciples Apollonius et Dexippe, qu'il dit avoir fait fabriquer » des vases de la contenance de la sixième partie d'une cotyle , et de n'en avoir accordé » qu'un ou deux aux malades..... Pour confondre la malveillance qui cite Apollonius et » Dexippe sans avoir un écrit d'eux à montrer , et qui n'écoute pas Hippocrate lui-même, » il suffit de citer quelques phrases du traité du *Régime dans les maladies aigues.* » (Le sixième d'une cotyle est un *cyathe*, *kuathos* , et représente 0,045 du litre (Voyez Seigey , Métrologie , page 34). Dans la pharmacie , une cuillerée à bouche représentant une demi-once de liquide , la sixième partie d'une cotyle équivaudra à un peu moins de trois cuillerées).

« La dernière portion de ce traité est une composition ancienne ; car, dès le temps » d'Érasistrate, elle était réunie à la première , qui est authentique. On ne peut donc » concevoir comment Érasistrate a osé se moquer d'Apollonius et de Dexippe, et de leurs » vases de cire (T. v., p. 80). »

Ces passages seraient sans doute fort clairs, si nous avions sous les yeux ceux du livre d'Érasistrate auxquels ils font allusion. Mais , les œuvres du médecin d'Alexandrie étant perdues , ils deviennent très obscurs , car ils sont pour nous ce qu'est une conversation dont on n'entend qu'un des interlocuteurs , l'autre étant hors de la portée de notre oreille.

Ce qui ressort des citations précédentes , c'est que Galien , accusant Érasistrate d'avoir fait un reproche injuste à Hippocrate , ne rapporte les reproches que comme adressés à Apollonius et à Dexippe. Si Érasistrate n'avait parlé que de ces deux médecins, comment Galien se serait-il imaginé que ces deux noms n'étaient qu'un couvert sous lequel l'illustre médecin d'Alexandrie dirigeait ses attaques contre Hippocrate ? Et non seulement Galien avait cette opinion, mais elle était partagée par les érasistratéens et par ceux qui disaient qu'Hippocrate faisait mourir ses malades de faim. Évidemment il y avait, dans le

traité sur les *Fièvres*, quelque chose de plus que la mention d'Apollonius et de Dexippe. Hippocrate y a dû être désigné nominativement, ainsi que le traité du *Régime dans les maladies aiguës*. Voici comment je conçois que cette désignation y était exprimée : Érasistrate, passant en revue les médecins qui, dans les fièvres, avaient conseillé les régimes les plus opposés, depuis ceux qui condamnaient leurs malades à une abstinence complète, jusqu'à Pétronus, qui les gorgeait de vin et de viande, a dû dire, en parlant d'Apollonius et de Dexippe, qu'ils étaient les disciples d'Hippocrate et imbus des préceptes contenus dans le traité du *Régime dans les maladies aiguës*; il a ajouté qu'ils faisaient mourir leurs malades d'inanition, et s'est moqué des petites mesures qu'ils avaient imaginées, et qu'ils prescrivaient si parcimonieusement dans les affections fébriles. C'est ainsi que Galien a pu dire qu'Érasistrate, tout en attaquant Apollonius et Dexippe, avait réellement attaqué Hippocrate lui-même, et le traité du *Régime dans les maladies aiguës*. C'est ainsi que les érasistratéens ont pu accuser le médecin de Cos de tourmenter ses malades par une abstinence trop dure. Avec cette explication, tout devient clair. Érasistrate dénigre Hippocrate, mais il ne fait de reproche direct qu'à Apollonius et à Dexippe; il n'a aucun livre de ces médecins à montrer, et cependant il les représente comme les disciples fidèles de leur maître, et ridiculise leur pratique. Au lieu de citer Hippocrate lui-même, il les cite, et ici Galien ajoute qu'il suffit, pour le confondre, de recourir au traité même d'Hippocrate; ce qui n'aurait aucun sens, si ce traité et Hippocrate n'étaient pas compris, d'une façon ou d'autre, dans la censure dirigée contre les deux disciples. Plus loin, il remarque que la fin, apocryphe suivant lui, du livre du *Régime dans les maladies aiguës*, était, du temps d'Érasistrate, jointe à la partie authentique, et après cette remarque il s'écrie : *On ne peut concevoir l'audace d'Érasistrate qui se moque des petites mesures d'Apollonius et de Dexippe.* Quelle liaison y a-t-il entre ces deux phrases, à moins qu'on ne suppose, comme je l'ai fait plus haut, un passage d'Érasistrate où il était dit que ces deux médecins observaient les maximes du traité du *Régime dans les maladies aiguës*. Alors Galien a raison d'accuser de mauvaise foi Érasistrate, qui s'obstinait à faire remonter à Hippocrate la responsabilité de la pratique de deux disciples, et ne voulait pas discuter le texte même du médecin de Cos.

Quoi qu'il en soit à cet égard, il demeure constaté que non seulement ce traité a été connu comme hippocratique par Bacchius, mais encore qu'il existait à Alexandrie dès le temps d'Érasistrate, et que ce médecin l'avait critiqué d'une façon ou d'autre. Les témoignages antérieurs manquent, il est vrai; mais ceci admis, allons plus loin. L'auteur de ce traité ne combat-il pas les médecins cnidiens qui donnent un nom de maladie à chaque symptôme? l'auteur du *Pronostic* ne déclare-t-il pas formellement s'abstenir d'énumérer des noms de maladie, disant que les signes généraux de pronostic suffisent à son but? n'est-ce pas une polémique cachée contre les Cnidiens? et les deux livres n'appartiennent-ils pas à la même pensée et à la même main? n'y a-t-il pas, comme je l'ai remarqué au sujet du traité de l'*Ancienne médecine*, des conformités frappantes entre ce livre et celui du *Régime dans les maladies aiguës*? Tout cela ne forme-t-il pas un corps de doctrine, un ensemble où les choses se tiennent, et qui, s'appuyant, par le livre *de l'Ancienne médecine*, sur Platon, acquiert, de la sorte, la plus incontestable authenticité?

Quant à la partie que Galien juge apocryphe, il faut aussi la considérer, sinon comme telle, du moins comme des notes non rédigées. Dans tous les cas, ces deux portions, unies ensemble depuis une si haute antiquité, ne peuvent pas être séparées, et je les publierai comme on les trouve dans toutes les éditions.

Des Airs, des Eaux et des Lieux. Ayant montré par tant de témoignages concordants que les *Aphorismes*, le *Pronostic*, et le 2ᵉ et le 3ᵉ livre des *Épidémies*, sont des livres vraiment hippocratiques, j'ai établi un point de départ fixe, un terme de comparaison qui nous donnera plus de certitude là où les renseignements seront plus vagues. Le traité des *Airs*, *des Eaux et des Lieux* est dans ce cas; toute l'antiquité le reconnaît pour authentique; Galien et Érotien l'affirment; et, comme Épiclès, abréviateur de Bacchius, en explique un mot, ce livre a été connu aussi des plus anciens critiques d'Alexandrie. Mais à ce terme

les témoignages nous abandonnent : je crois cependant que l'examen intrinsèque prouve que ce livre appartient réellement à Hippocrate. L'auteur du *Pronostic* dit que les remarques qu'il fait sont applicables à la Scythie, à la Lybie et à Délos. L'auteur du traité des *Airs*, *des Eaux et des Lieux* a recueilli ses observations dans la Scythie, la Lybie, et dans la Grèce, tant asiastique qu'européenne. Or, comme le *Pronostic* est d'Hippocrate, le traité des *Airs*, *des Eaux et des Lieux* est sans doute de lui. De plus les concordances de ce livre avec les *Aphorismes* et les 1er et 3e livres des *Épidémies* sont si nombreuses, qu'évidemment tous ces ouvrages appartiennent au même auteur.

On trouve dans Aristote un véritable résumé de ce traité : « Les peuples qui habitent les climats froids, les peuples d'Europe sont en général pleins de courage ; mais ils sont certainement inférieurs en intelligence et en industrie ; et, s'ils conservent leur indépendance, ils sont politiquement indisciplinables, et n'ont jamais pu conquérir leurs voisins. En Asie, au contraire, les peuples ont plus d'intelligence, d'aptitude pour les arts, mais ils manquent de cœur, et ils restent sous le joug d'un esclavage perpétuel. La race grecque, qui, topographiquement, est intermédiaire, réunit toutes les qualités des deux autres. Elle possède à la fois l'intelligence et le courage. » On est disposé à croire qu'Aristote avait sous les yeux le traité des *Airs*, *des Eaux et des Lieux*, quand il écrivit ce passage.

Des Articulations. Voyons quels sont les témoignages sur ce livre. Galien n'élève aucun doute sur son authenticité ; Érotien l'a inscrit dans sa liste ; Bacchius et Philinus, élèves d'Hérophile, en avaient expliqué des expressions dans leurs commentaires. Ainsi, dès l'origine, il figure dans la collection hippocratique. Mais, plusieurs critiques modernes en ayant attaqué la légitimité, cela ne suffirait pas pour les convaincre, et il faut chercher des preuves, s'il en est, qui se rapportent à une période antérieure.

Ctésias, dans un passage que j'ai cité plus haut, blâme une pratique chirurgicale d'Hippocrate, pratique qui se trouve dans le traité des *Articulations*. Les termes même dont se sert Galien sont significatifs. Il dit que le premier qui critiqua Hippocrate au sujet de la réduction de la cuisse, fut Ctésias ; ce mot *le premier* prouve que sa remarque n'est pas faite à la légère, et que Ctésias avait été explicite. Ainsi il est certain que Ctésias avait censuré un précepte de la chirurgie d'Hippocrate, que ce précepte se trouve dans le traité des *Articulations*, et que les critiques anciens ont rapporté la censure à ce même traité. Voilà un premier point important pour l'histoire littéraire d'Hippocrate. Second point, qui ne l'est pas moins : on lit dans le traité des *Articulations : attacher l'échelle à une tour ou au toit d'une maison.* « Dioclès, copiant ce passage, dit Galien, a écrit dans son livre des *Bandages* : *attacher l'échelle à une tour ou toit d'une maison.* » Galien, on le voit, pense que Dioclès a copié sa phrase sur celle d'Hippocrate, et remarquons qu'il avait sous les yeux et le livre d'Hippocrate et celui de Dioclès, ce qui donne un grand poids à son opinion. Cette comparaison nous manque, il est vrai ; cependant, en rapprochant les deux phrases l'une de l'autre, on reconnait sans peine qu'elles sont calquées l'une sur l'autre, et de plus il est visible que celle de Dioclès est postérieure à celle du traité des *Articulations*. En effet, Hippocrate s'est servi d'un mot devenu obscur, *tursis*, tellement que les commentateurs ont cru devoir l'expliquer. Ainsi Bacchius avait dit dans le premier livre de son ouvrage intitulé les *Dictions*, que ce mot signifiait *une tente*, *une tour*, *un créneau*. Or, Dioclès remplace le mot *tursis* par le mot *purgos*, plus usité ; et cette remarque, toute délicate qu'elle est, ne laisse, ce me semble, aucun doute sur la question de savoir si Dioclès a emprunté sa phrase au traité des *Articulations*.

Ainsi voilà une phrase que Galien assure avoir été copiée par Dioclés dans le traité des *Articulations*, voilà de plus un précepte chirurgical qui, imputé comme une erreur à Hippocrate par Ctésias, se trouve dans ce même traité. En outre, toute l'antiquité l'a regardé comme authentique, et deux disciples immédiats d'Hérophile, l'ont commenté. Il est certes difficile de renverser un pareil ensemble d'arguments qui tous reposent sur des témoignages directs, et de ne pas croire que le livre des *Articulations* est vraiment d'Hippocrate.

Il ne faut, en effet, rien moins que de tels arguments pour dissiper les préjugés sou-

levés par plusieurs critiques modernes, entre autres par Gruner, par Sprengel et par Grimm.

On a assuré que la connaissance des artères et des veines impliquait une date postérieure à Hippocrate ; j'ai rappelé que les artères avaient été nommées par Euryphon plus vieux que lui ; on a prétendu que le mot muscle était des écoles anatomiques d'Alexandrie ; j'ai fait voir qu'il était dans Ctésias. Gruner, dans sa *Censure des livres hippocratiques*, page 181, et Sprengel, dans son *Apologie* d'Hippocrate, ont cru trouver une contradiction entre un passage du traité des *Airs*, *des Eaux et des Lieux* où l'auteur parle des femmes guerrières des Sauromates, et un passage du traité des *Articulations* où l'auteur traite de fable le récit des Amazones. Le fait est qu'entre ces deux passages il n'y a aucune contradiction, car il n'y a aucun rapport. Le livre des *Airs*, *des Eaux et des Lieux* parle des femmes sauromates qui vont à la guerre et qui s'atrophient une des mamelles, afin d'avoir les mouvements plus libres : ce que l'auteur rapporte comme une observation véritable ; et le livre des *Articulations* parle des Amazones, qui désarticulent les membres inférieurs des hommes, dans leur enfance, afin de prévenir toute révolte de leur part ; ce que l'auteur rapporte comme un récit fabuleux. On voit donc que celui qui cite l'observation des femmes sauromates, a bien pu traiter de fable le conte des Amazones. M. Lebas (Monuments d'antiquité figurée recueillis en Grèce par la commission de Morée, 1er cahier, p. 65) dit en expliquant les détails du bas-relief qui, dans le temple de Phigalie, représentait la défaite des Amazones : « Le plus grand nombre ont la poitrine entièrement cachée, quelques-» unes ont le sein droit découvert : aucune ne l'a mutilé, bien qu'on ait prétendu que l'un » et l'autre usage était propre aux Amazones, en ce qu'il permettait de se servir plus faci-» lement de l'arc. Cette mutilation n'a pour elle que l'autorité de quelques auteurs au » nombre desquels on est surpris de rencontrer Hippocrate (*De Aere et Locis*). Elle n'est indi-» quée par aucun des nombreux monuments d'antiquité figurée que j'ai vus. » Or, Hippocrate attribue cette mutilation, non aux Amazones, mais aux femmes sauromates. Je suis satisfait d'avoir lu, dans M. Lebas, que les anciens monuments (le temple de Phigalie avait été bâti 430 ans avant J.-C.) ne représentaient pas les Amazones avec la mutilation du sein; Hippocrate n'est pas en désaccord avec eux là-dessus. Seulement il est probable que le passage du livre des *Articulations* où il est parlé des Amazones qui luxent les membres des garçons, et le passage du livre des *Airs, des Eaux et des Lieux*, où il est dit que les femmes sauromates s'atrophient une mamelle, ont été confondus et ont donné lieu à l'erreur de croire que les mythologiques Amazones se mutilaient ainsi ; erreur dont les écrits d'Hippocrate ont été peut-être l'occasion, mais dont ils sont aussi exempts que le temple antique de Phigalie.

De plus, en admettant avec les critiques modernes nommés plus haut, que le traité des *Articulations* contient des notions anatomiques plus avancées qu'on ne peut le supposer pour le temps d'Hippocrate, à quelle époque placer la composition d'un tel livre? Ces notions anatomiques si avancées, on les attribue à l'école d'Alexandrie ; et cependant deux disciples d'un chef de cette école, Philinus et Bacchius, n'hésitent pas à regarder le traité des *Articulations* comme l'œuvre d'Hippocrate. Si ce livre renferme des notions qui ne peuvent appartenir qu'aux anatomistes alexandrins, Philinus et Bacchius se sont laissé tromper par un ouvrage qui a été fabriqué, pour ainsi dire, sous leurs yeux. On ne peut donc, en aucun cas, le regarder comme post-alexandrin.

Tout cela constitue un ensemble de preuves qui me paraissent valoir une démonstration; et, conformément aux règles que je me suis faites, et d'après lesquelles je regarde comme prépondérants les témoignages plus anciens que la fondation des écoles alexandrines, je n'ai pu m'empêcher d'attribuer à Hippocrate le traité des *Articulations*.

Des Fractures. Quoique je regarde le traité des *Articulations* comme la suite de celui des *Fractures*, j'ai d'abord parlé de celui-là, parce que Galien nous a conservé des témoignages qui manquent sur celui-ci. Maintenant, pour montrer l'authenticité du traité des *Fractures*, il suffira de faire voir qu'il forme un tout avec celui des *Articulations*. Galien s'est chargé de ce soin, aussi je me contenterai de le traduire : « J'ai dit dans le commentaire sur le traité

» des *Articulations* qu'il est une suite de celui des *Fractures*; ici, je vais rappeler brièvement les raisons qui le prouvent. D'abord cela est évident par le début de l'un et l'autre traité; celui des *Fractures* commence par ces mots : *Il faut que le médecin fasse l'extension le plus directement qu'il est possible dans les luxations et les fractures*; l'auteur annonce clairement par là qu'il traitera des fractures et des luxations. Celui des *Articulations* débute par la particule *Dé*, particule qui indique toujours une suite et jamais le commencement d'un traité. Cependant, quelques-uns poussent l'habileté et l'érudition jusqu'à citer les *OEconomiques* de Xénophon, croyant prouver par là que les anciens avaient la coutume de se servir de la particule *Dé* au début d'un livre, et ils rapportent la première phrase de l'ouvrage de Xénophon, ainsi conçue : *èkousa de pote autou kai peri oikonomias toiade moi dialegomenou*. (Je l'ai entendu me donner les instructions suivantes sur l'économie). Ils ne savent pas que ce livre des *Œconomiques* est le dernier des *Mémorables* de Socrate. En outre, l'exposition même des choses montre que le traité des *Articulations* est la suite de celui des *Fractures*. En effet, l'auteur, ayant promis, dans celui-ci, de parler des luxations et des fractures, a ajouté dans le livre des *Articulations* ce qu'il n'avait pas exposé dans l'autre; de sorte que le sujet est traité complètement. Aussi ai-je rappelé que quelques-uns pensaient qu'Hippocrate n'avait pas divisé lui-même l'œuvre entière en deux livres, qu'il avait composé un seul livre intitulé de l'*Officine du médecin*, et que, plus tard, ce livre unique avait été, à cause de sa longueur, partagé en deux par quelque autre. Hippocrate n'a omis aucune espèce de luxations ni de fractures, excepté les fractures du crâne, attendu qu'il se réservait d'en traiter à part; pour s'en convaincre, il ne faut que se rappeler les objets qu'il a exposés dans les traités des *Articulations* et des *Fractures* : dans ce dernier, il parle des fractures de l'avant-bras, du bras, de la jambe et de la cuisse, puis de celles du pied et de la main, ensuite de celles qui sont accompagnées de plaies et de dénudation des os, enfin des fractures des articulations du genou et du coude. Il ne restait plus à parler que des articulations de l'épaule, de la hanche et du rachis, et, en fait de fractures, de celles des côtes, de la mâchoire, du nez et des oreilles; il en traite dans le livre des *Articulations*. En outre, ayant exposé la diastase des os et des contusions des articles dans l'un et l'autre livre, il complète, dans celui des *Articulations*, ce qu'il n'a pas achevé dans celui des *Fractures*, de sorte qu'il n'omet aucune espèce de luxation, ni de fracture, ni de diastase des os. Il y est parlé aussi de la contusion des muscles, des veines et des ligaments. Tout cela prouve que le livre des *Articulations* est la suite du livre des *Fractures*. Enfin, ayant conseillé, dans ce dernier, aux médecins qui doivent pratiquer dans une grande ville, d'avoir une machine de réduction, il en donne la description détaillée dans le livre des *Articulations*; c'est ce que depuis on a appelé le banc d'Hippocrate. »

Je n'ai rien à ajouter aux arguments de Galien. Il a démontré que les deux traités ne font qu'un ; et, dès lors, au traité des *Fractures* appartient le même degré d'authenticité qu'au traité des *Articulations*.

Quelques critiques anciens, au dire de Galien, attribuaient l'un et l'autre à Hippocrate, fils de Gnosidicus, et grand-père du célèbre Hippocrate; ce qui est d'autant plus singulier que plusieurs critiques modernes ont soutenu, au contraire, que ces deux livres étaient d'une date relativement récente.

Des Instruments de réduction. Ce traité est cité par Galien comme un livre dont les critiques s'accordent à reconnaître l'authenticité. Érotien l'a placé dans sa liste, et dès le temps de Bacchius il figurait dans la collection hippocratique. Ce ne sont cependant pas les dires des anciens critiques qui seuls m'ont déterminé à ranger ce livre à côté de ceux que je regarde comme étant véritablement d'Hippocrate. Mais dans le chapitre X, j'ai montré que le livre des *Instruments de réduction* était un abrégé de celui des *Articulations*; en conséquence, je n'ai pas voulu séparer l'abrégé de l'original, quel que soit celui des hippocratiques qui ait fait cette analyse. Il faut remarquer en outre que cet opuscule est précédé d'une introduction anatomique qui est très courte, et qui est sans doute aussi un abrégé. On peut supposer

que cette introduction, dans ses proportions primitives, servait de préambule aux traités des *Fractures* et des *Articulations*, qui, alors, ne formaient qu'un seul livre ; supposition d'autant plus admissible que le traité des *Fractures* commence brusquement et d'une manière qui semble indiquer que quelque chose avait précédé.

Au livre des *Instruments de réduction* était joint, dans l'antiquité, un fragment que Galien cite sous le titre de livre sur les *Veines*. Ce fragment fait, dans nos éditions, partie de la compilation intitulée : de la *Nature des os* ; c'est là (Neuvième classe) qu'il en sera question.

Des Plaies de tête. Le plus ancien témoignage que nous possédions sur ce livre est celui de Bacchius. Cependant personne dans l'antiquité ne paraît avoir douté de l'authenticité du traité des *Plaies de tête*. Il est d'autant moins permis de résister à cette unanimité, que rien dans le traité lui-même ne la contredit : seulement quelques courts fragments ont été signalés comme apocryphes et ajoutés.

Serment. Plusieurs critiques modernes ont douté de l'authenticité de cet écrit. Cependant il a été cité plusieurs fois dans l'antiquité ; Érotien l'a inscrit dans sa liste, et certainement Érotien avait puisé cette indication chez les commentateurs antérieurs. Ainsi l'on ne peut douter que le *Serment* n'ait fait partie de très bonne heure de la collection hippocratique. J'ai dit plus haut (chap. II,) qu'une citation d'Aristophane semblait ne pouvoir se rapporter qu'au *Serment*. De plus, en l'examinant en lui-même, on est porté à lui accorder une haute antiquité. Évidemment il se rapporte à une corporation constituée comme celle que formaient les Asclépiades ; et, si on en plaçait la composition après la fondation de l'école d'Alexandrie, on ne comprendrait plus à quel état de choses il pourrait s'appliquer. La gravité du langage, le sentiment positif de la responsabilité médicale qui y est consigné, tout empêche d'y voir l'œuvre postérieure d'un faussaire. Ce qui l'a fait suspecter, c'est la mention de la lithotomie, opération qui, dit-on, ne se pratiquait pas dans ces temps reculés. Mais c'est une assertion toute gratuite ; et il est très probable, qu'à l'exemple de la médecine égyptienne, il y avait en Grèce des médecins pour les yeux, pour les dents, etc., et pour la lithotomie. Sprengel (Apol. des Hippocrates, Bd. I, S. 77) dit que certains passages, entr'autres celui qui est relatif à la taille, ont été ou ajoutés, ou falsifiés par les Alexandrins, et que Celse, autorité irrécusable en ceci, désigne Ammonius d'Alexandrie, avec le surnom de lithotomiste, comme le principal chirurgien. Or, voici ce que dit Celse : « Si le calcul paraît » trop gros pour pouvoir être retiré sans la rupture du col de la vessie, il faut diviser ce » calcul, opération dont Ammonius a été l'inventeur, surnommé à cause de cela *lithoto-* » *miste*. » Puis Celse décrit l'instrument et explique le procédé à l'aide duquel Ammonius brisait le calcul. On voit donc que, d'après Celse lui-même, la taille se pratiquait avant Ammonius, que l'on ne sait rien sur l'origine de cette opération, et que rien n'empêche de croire qu'elle ait été en usage dès le temps des hippocratiques et avant eux. Il est probable que le mot de *lithotomie*, expression si vicieuse pour désigner la taille, mais si juste de la manière que Celse l'emploie, provient, dans l'usage médical, de quelque confusion née du passage même de l'auteur latin. Remarquons, en confirmation de tout ce qui vient d'être dit, qu'il est question, dans un livre qui fait partie de la collection hippocratique, des moyens de reconnaître, à l'aide du cathéter, la présence du calcul dans la vessie. Enfin (ce qui peut ajouter quelque poids en faveur de l'authenticité de cet écrit), Platon nous apprend, comme il est dit dans le *Serment*, que les médecins instruisaient leurs enfants dans la médecine.

La Loi. Ce petit morceau, qui est rédigé avec beaucoup de soin, est mis par Érotien dans la liste des écrits qui appartiennent à Hippocrate. La plupart des critiques modernes, au contraire, le regardent comme apocryphe ; sur quels motifs ? c'est ce qu'il ne serait pas très facile de dire. Cependant la *Loi* tient de très près au *Serment*, et, si l'on accepte l'un comme véritable, l'autre ne peut guère passer pour illégitime. Comme le *Serment*, elle admet, dans l'étude de la médecine, des initiés et des profanes, et elle parle aussi des mystères de la science. A quel temps reporter la composition de cet écrit, si ce n'est au temps des

Asclépiades, corporation de prêtres qui initiaient véritablement les adeptes en leur distribuant l'enseignement? De plus, la *Loi* représente ces médecins ambulants ou *périodeutes* qui allaient de ville en ville exercer leur art. C'est encore un trait qui n'est pas en désaccord avec l'époque d'Hippocrate. En un mot, le *Serment* me paraît entraîner avec lui la *Loi*, et, sans avoir la certitude absolue que cette dernière pièce appartienne à Hippocrate, on peut l'attribuer à son époque et à son école.

Je viens de passer en revue tous les écrits que je regarde comme étant d'Hippocrate lui-même; et j'ai exposé les motifs qui m'ont déterminé. Maintenant, si ces motifs sont fondés, si je n'ai pas erré dans mes déterminations, il doit se manifester, entre tous ces écrits que je suppose provenus d'une même tête et d'une même main, des rapports qui achèvent de démontrer la communauté d'origine, et dont l'absence serait une objection contre la critique. Or, remarquez combien tous ces écrits ont entre eux de liaisons étroites. Le livre de l'*Ancienne médecine* a des passages entiers qui se trouvent reproduits dans le traité du *Régime des maladies aigues*; ce traité, à son tour, contient, contre les médecins cnidiens, une polémique où Hippocrate leur reproche leur soin de compter et de nommer les maladies; et dans le *Pronostic* il dit expressément qu'il n'a pas voulu nommer les maladies, attendu que cela est inutile pour l'intelligence des symptômes généraux. Les observations particulières des *Épidémies* sont tracées dans le même esprit, les maladies sont rarement dénommées, et tout est rapporté à la seule description des symptômes généraux. Le même livre du *Pronostic* déclare que les principes médicaux qui viennent d'être exposés sont valables pour la Scythie, la Lybie et Délos; et, dans le traité des *Airs, des Eaux et des Lieux*, l'auteur expose les conditions des habitants de la Scythie, de la Lybie et des Grecs tant européens qu'asiatiques. Les *Aphorismes* forment un lien entre tous ces livres et les traités chirurgicaux; de sorte que l'on a véritablement, dans cet ensemble d'écrits, un ensemble de doctrine où l'on reconnaît partout la trace visible d'une même pensée et d'une même main. Si nous demandons aux plus anciens témoignages quel est cet auteur, Platon, Ctésias, Dioclès, Hérophile nous indiquent Hippocrate. Les mentions qu'ils font de son nom, se complètent et se confirment l'une par l'autre; et, tandis que l'on voit, dans la collection hippocratique, un certain nombre de livres marqués d'un même caractère et liés par d'incontestables rapports, on voit, dans l'histoire, un médecin cité par des écrivains célèbres qui ont vécu ou avec lui ou peu après lui: citations que l'on rapporte à quelques-uns de ces ouvrages qu'une tradition de vingt-deux siècles nous a transmis. Ainsi, malgré un si long intervalle de temps, malgré les nuages qui toujours s'amoncellent sur le passé, on discerne visiblement la grande figure d'Hippocrate, on aperçoit la trace de ses travaux, on peut poser le doigt sur ce qui a été son œuvre. Ici, la critique touche de toute part à des réalités; et c'est dans la concordance des témoignages intrinsèques et des témoignagnes extrinsèques, des livres et des citations, qu'elle trouve sa plus grande sûreté.

DEUXIÈME CLASSE.

La série des écrits qui manifestement n'appartiennent pas à Hippocrate, est naturellement ouverte par ceux qui sont dus à Polybe, son gendre. Le traité de la *Nature de l'homme*, et peut-être celui du *Régime des gens en santé*, sont de ce médecin.

De la nature de l'homme. Aristote (Histoire des animaux, liv. III, ch. 3) cite un long morceau sur les veines qu'il attribue à Polybe en termes exprès; car, après avoir rapporté les opinions de Syennésis de Chypre et de Diogène d'Apollonie, il ajoute: *Polybe s'exprime ainsi:* et, après avoir fini la citation, il la clot en ces termes: *ce que disent les autres est à peu près semblable.* Or, tout ce long morceau se retrouve textuellement dans le traité de la *Nature de l'homme.* Cela est absolument incontestable.

Cependant Galien a essayé, avec une insistance toute particulière, de faire prévaloir l'opinion que ce traité appartenait à Hippocrate, opinion, du reste, fort contestée, comme il nous l'apprend lui-même, par d'autres critiques. Son grand argument est le passage de Platon que

j'ai longuement discuté au sujet de l'*Ancienne médecine*. Je n'y reviendrai pas.

Il va jusqu'à dire que l'anatomie des veines, telle qu'elle est dans le livre de la *Nature de l'homme*, n'est ni d'Hippocrate, ni de Polybe, et que cela a été démontré par d'autres, et sera démontré par lui dans l'ouvrage qu'il consacrera, si Dieu lui en accorde le temps, à l'examen des livres qui sont véritablement d'Hippocrate. Entre l'assertion de Galien, vivant plus de 500 ans après Polybe, et qui n'en a jamais vu les écrits, et l'assertion d'Aristote, presque contemporain de ce même Polybe, et qui a eu ses livres entre les mains, il ne peut pas y avoir la moindre hésitation ; c'est Aristote qui est seul croyable en ceci. Aristote ne cite pas, il est vrai, le titre de l'ouvrage de Polybe ; mais il ne cite pas, non plus, le titre du livre de Diogène d'Apollonie, qui avait intitulé le sien, comme nous l'apprend Simplicius, *de la Nature*, ni celui du livre de Syennésis de Chypre. Quant à ce dernier, son livre ayant péri avant d'être recueilli dans les grandes bibliothèques publiques, nul ne sait quels en étaient le titre et l'objet.

Je pense donc qu'il est impossible de ne pas regarder le traité de la *Nature de l'homme* comme étant de Polybe. Il est bien vrai, comme le dit Galien, que ce livre est composé de pièces et de morceaux. L'inspection la plus superficielle suffit pour le démontrer ; mais c'est du livre de Polybe que ces fragments ont été pris.

En voici, ce me semble, une preuve : l'auteur dit que les maladies se guérissent par les contraires, dans une phrase qui tient peu à ce qui précède. Douze lignes plus loin, exposant comment il faut combattre les maladies épidémiques, il ajoute que le traitement doit être le contraire de la cause, *ainsi*, dit-il, *que je l'ai expliqué ailleurs*. Une telle expression indique ce qui vient d'être énoncé quelques lignes plus haut, ou plutôt ce qui a été exposé dans un autre traité ou dans un autre chapitre résumé dans ces quelques lignes. Je regarde le court passage où il explique que le traitement doit être basé sur les contraires, comme l'idée d'un livre ou chapitre particulier, et le passage où il explique le diagnostic des maladies épidémiques, comme appartenant à un autre livre ou chapitre.

Immédiatement après, et sans aucune transition, il passe à la description des veines du corps, fragment anatomique du livre de Polybe.

Puis viennent encore sans transition quelques considérations sur les urines.

Enfin il termine par quelques mots très brefs sur les fièvres, sujet qui n'est pas plus amené que les autres.

Tout cela prouve que ce sont, il est vrai, des fragments, mais on voit en même temps qu'il est resté, entre ces fragments, une trace qui indique qu'ils ont tenu l'un à l'autre.

Il ne serait même pas impossible de se faire une idée du livre de Polybe tel qu'Aristote l'avait dans sa bibliothèque. Ce livre commençait par des considérations générales sur l'homme, où l'auteur essayait de faire voir que le corps ne pouvait pas être simple, comme quelques-uns, disciples de Mélissus, le soutenaient ; que quatre humeurs le constituaient essentiellement, le sang, la pituite, la bile jaune et la bile noire ; et que ces humeurs prédominaient dans la saison à laquelle chacune était conforme.

De là l'auteur passait à son principe que les contraires doivent être combattus par les contraires, et il énumérait toutes les conditions de régime, de saison, d'âge, où ce principe était applicable.

Puis il examinait les causes des maladies, attribuait les maladies épidémiques à l'air, les sporadiques au régime.

Cet examen le conduisait à la considération des maladies selon les organes ; examen dont l'abréviateur a conservé une trace dans la phrase où il est dit que les maladies sont les plus fortes ou les plus faibles selon que la partie affectée est plus ou moins importante.

De là transition naturelle à des explications anatomiques où prenait place la description des veines qui est conservée et qu'Aristote a citée.

L'auteur entamait des recherches sur certaines dispositions qui, existant dans l'enfance, amènent à l'âge adulte, par une suite nécessaire, des états particuliers.

Il essayait d'expliquer pourquoi les enfants et les vieillards sont plus sujets que les adultes à la pierre.

Il y avait quelques mots sur les affections des voies urinaires; enfin, l'ouvrage était clos, autant qu'on en peut juger, d'après ce que nous en a donné l'abréviateur, par des notions sur les fièvres.

Tel est le résumé que l'on peut concevoir de l'ouvrage de Polybe. Ce livre, réduit à quelques fragments et conservé seulement sous cette forme, a été publié plus tard sous le nom d'Hippocrate. Mais rappelons-nous qu'Aristote a eu ce livre dans sa bibliothèque, et qu'il en a cité un long passage; et nous ne serons pas étonnés de trouver, entre le livre de Polybe et les écrits du chef du péripatétisme, certaines ressemblances qui ne peuvent être fortuites, et dont je citerai ici un seul exemple. Polybe dit que, dans des abcès qui se forment vers la grosse veine et qui ne s'ouvrent pas promptement, le pus se transforme en concrétions. Aristote dit de son côté : « Le sang qui se putréfie dans le corps devient pus, et le pus devient » concrétion. »

Du Régime des gens en santé. Ce traité était, comme nous l'apprend Galien, réuni, dans la plupart des anciennes éditions, au traité de la *Nature de l'homme*, et, dans ce cas, il portait le titre de livre sur la *Nature de l'homme et sur le Régime*. C'est cette circonstance qui fait que je le joins ici au traité avec lequel il était joint jadis, sans avoir d'autre preuve que Polybe en soit l'auteur. Il est très probable qu'il appartient à celui qui a composé le livre sur la *Nature de l'homme*. Cependant l'opinion, dans l'antiquité, a beaucoup varié sur cet opuscule, que l'on a attribué à Euryphon, à Phaon, à Philistion, à Ariston, et à d'autres encore.

TROISIÈME CLASSE.

Une troisième série est formée par des écrits que plusieurs critiques modernes ont regardés comme antérieurs à Hippocrate lui-même, et comme provenant directement des temples des Asclépiades. Ce sont les *Prénotions de Cos* et le 1er livre des *Prédictions*.

Prénotions de Cos. — Prédictions, livre 1er. Ces deux livres ont la plus grande ressemblance dans la forme et ont été tous deux rejetés du catalogue hippocratique par la plupart des critiques anciens. Érotien ne fait aucune mention des *Prénotions coaques*; et les *Prédictions*, qu'il cite, il déclare expressément qu'elles ne sont pas d'Hippocrate. Galien ne parle qu'en passant des *Prénotions de Cos*, il en explique quelques mots dans son *Glossaire*, et, quant au 1er livre des *Prédictions*, qu'il a commenté, il le regarde comme une compilation du *Pronostic*, des *Aphorismes* et des *Épidémies*; compilation au milieu de laquelle beaucoup de choses fausses ont été intercalées. La lecture même de ces deux écrits ne permet pas, non plus, d'y voir une composition régulière : ce sont des notes, des fragments d'observation, des cas particuliers où quelquefois le nom même du malade est rapporté. En plusieurs endroits on trouve des points d'interrogation, questions que l'auteur a laisséessans solutions. Que ces livres soient antiques, c'est ce dont il est impossible de douter; qu'ils présentent une grande conformité de doctrines et d'observations avec les livres les plus authentiques d'Hippocrate, c'est ce dont on acquiert facilement la preuve en les comparant avec le *Pronostic* et les *Aphorismes*. Plusieurs modernes, et entre autres Grimm, ont pensé avec une grande apparence de raison que ces livres contiennent les notes prises par les Asclépiades dans le temple, et qu'à ce titre ils présentent un spécimen de la médecine antérieure à Hippocrate lui-même. D'un autre côté, la comparaison entre le *Pronostic* et ces deux livres, faite avec beaucoup de soin par M. Ermerins, prouve jusqu'à l'évidence que, si les *Prénotions coaques* sont antérieures à Hippocrate, il en a usé largement pour la composition de ce traité. Or, je l'ai déjà dit, entre le *Pronostic* et les *Prénotions de Cos*, il n'y a pas à hésiter, celles-ci sont incontestablement les plus anciennes.

M. Ermerins, par des raisons ingénieuses, cherche à démontrer que le 1er livre des *Prédictions* est à son tour antérieur aux *Prénotions coaques*; 1° parce que, dans ce livre, le nom des malades est plus souvent ajouté à la proposition; 2° parce que les questions et les doutes y sont en plus grand nombre que dans les *Prénotions de Cos*, proportionnellement à

la longueur des traités; 3° parce que le nombre des propositions y est de beaucoup inférieur à celui que renferment les *Prénotions de Cos*; 4° parce que les énonciations prognostiques y ont beaucoup moins d'étendue et de généralité, et que pour cette raison elles paraissent tirées d'une moins riche collection d'observations.

Il n'est presque aucune des propositions du 1er livre des *Prédictions* qui ne se retrouvent dans les *Prénotions de Cos*; mais celles-ci en offrent un grand nombre d'autres neuves et originales. Il semblerait que ce recueil, dont le point de départ serait le 1er livre des *Prédictions*, est allé se grossissant, et s'enrichissant de propositions nouvelles et plus étendues: et l'on pourrait presque considérer les *Prénotions de Cos* comme une édition, considérablement augmentée et changée, du 1er livre des *Prédictions*.

Cela étant établi, il est inutile de chercher l'auteur de ces recueils qui n'appartiennent en propre à personne.

QUATRIÈME CLASSE.

Une nouvelle série est formée par les écrits qui, dépourvus de témoignages suffisants pour être attribués à Hippocrate, portent cependant le cachet de l'école de Cos, et doivent être considérés comme l'ouvrage des disciples de cette école qui lui ont prochainement succédé. Ce sont : le traité des *Ulcères*; celui des *Fistules* et des *Hémorrhoïdes*, celui de la *Maladie sacrée*, celui des *Airs*, celui des *Lieux dans l'homme*, le traité sur l'*Art*, le traité du *Régime* et des *Songes*, le traité des *Affections*, le traité des *Affections internes*, les trois premiers livres des *Maladies*, les opuscules de la *Naissance à sept mois*, de la *Naissance à huit mois*.

Des ulcères. Ce traité est attribué à Hippocrate d'une manière positive par Galien et par Érotien. Des critiques modernes, Haller, Gruner et Grimm, ont contesté ce jugement, et, sous prétexte qu'il régnait dans ce traité du désordre, et qu'il y était question de médicaments variés et composés, ils l'ont jugé indigne du médecin de Cos; Gruner même l'attribue à quelque médecin cnidien. Ces raisons, à vrai dire, me paraissent peu concluantes, et, en l'absence de meilleurs arguments qui constatent que ce livre est réellement apocryphe, le plus sûr serait de ne pas s'écarter de l'avis des anciens, et de le ranger, avec Galien et Érotien, parmi les productions d'Hippocrate, si l'on avait plus de moyens d'en discuter l'authenticité.

Des Fistules. — des Hémorrhoïdes. Galien, l'auteur de l'*Introduction*, et Érotien n'hésitent pas à compter ces deux traités parmi ceux qui appartiennent à Hippocrate. Ces deux morceaux sont évidemment du même auteur et même la suite l'un de l'autre. Certains critiques modernes ont fait contre ces opuscules les mêmes objections que contre le livre des *Ulcères*. Comme le traité des *Ulcères*, ces deux opuscules ne contiennent rien qui démente ou fortifie l'assertion d'Érotien et de Galien, et le doute est ce qui convient le mieux ici où les éléments de discussion manquent complétement.

De la maladie sacrée. Connu de Bacchius, dont une explication relative à ce livre nous a été conservée, placé par Érotien, Cœlius Aurelianus et Galien au nombre des œuvres d'Hippocrate lui-même, le traité de la *Maladie sacrée* nous arrive entouré de témoignages imposants. Cependant la plupart des critiques modernes ont cru devoir le ranger au nombre des livres apocryphes. Une des principales causes de ce jugement a peut-être été une glose que l'on trouve dans quelques manuscrits, et que l'édition de Froben a reproduite. Il y est dit que le traité de la *Maladie sacrée* n'est pas du véritable Hippocrate, mais que, suivant Galien, c'est l'ouvrage d'un homme de mérite. Cette opinion ne se trouve dans aucun des écrits de Galien, et la citation est fausse, à moins qu'elle n'ait été empruntée à quelqu'un de ses ouvrages perdus. Les critiques modernes prétendent que le style du traité de la *Maladie sacrée* ne répond ni à la brièveté, ni à la simplicité du style d'Hippocrate, et que ce livre porte tous les caractères du temps où l'école dogmatique était déjà complétement formée; ils y signalent aussi l'abondance des raisonnements et une observation anatomique trop

avancée, selon eux, pour l'époque hippocratique. La plupart se sont donc accordés pour le regarder comme postérieur; cependant quelques-uns (Cæsalpin et Ponce de Sancta-Cruce) l'ont attribué à Démocrite. D'autres l'ont donné à Philotimus ; il y a trop de distance entre ce dernier et Démocrite pour que la critique qui reste incertaine entre ces deux auteurs, ne soit pas vicieuse en soi. M. Dietz, qui a publié une édition de ce traité, remarque, avec toute raison, que le style, la doctrine, et une conformité évidente avec des livres reconnus comme l'œuvre d'Hippocrate, ne permettaient pas de douter que le traité de la *Maladie sacrée* ne fût sorti de l'école de Cos. Il incline à penser que ce livre est du même auteur que le livre sur la *Nature humaine*.

Si donc, en acceptant comme véritablement de Galien le jugement que rapporte la glose citée plus haut, on se refuse à donner à Hippocrate lui-même cette composition ; il faudra du moins l'attribuer à quelqu'un de ses disciples, les meilleurs et les plus immédiats.

Des Airs ou plutôt du Pneuma. Ce traité, cité par Celse, par Érotien, par Galien, a en sa faveur les mêmes autorités que le traité de la *Maladie sacrée*, mais il est sujet aux mêmes objections. Il paraît appartenir à une école dogmatique plus développée qu'au temps même d'Hippocrate ; mais les analogies qu'il présente avec la plupart des autres livres de la collection, ne permettent pas qu'on l'attribue à quelque médecin de la secte bien plus récente des pneumatiques. C'est une production de l'école de Cos, étrangère, si on veut, à Hippocrate lui-même, mais appartenant à quelqu'un de ceux qui avaient reçu leur instruction dans cette école, d'où il était sorti.

Des Lieux dans l'homme. La plupart des auteurs anciens, Bacchius, Lycus de Naples, Érotien, Rufus d'Éphèse, attribuent formellement ce traité à Hippocrate. Galien ne le nomme qu'en passant dans son *Glossaire*, et il ne s'explique ni pour ni contre. En général, ces opuscules, tels que celui sur la *Maladie sacrée*, sur le *Pneuma*, des *Lieux dans l'homme*, de l'*Art*, se trouvent trop peu discutés dans ce qui nous reste des livres des critiques anciens, pour qu'il soit possible d'avoir, sur le compte de ces ouvrages, une opinion arrêtée, et peut-être, dans un pareil doute, vaut-il mieux s'abstenir.

De l'Art. Ce traité a pour lui le témoignage d'Érotien, et même le témoignage, beaucoup plus ancien, d'Héraclide de Tarente ; car Érotien rapporte l'explication donnée par Héraclide sur un mot qui se rencontre dans ce traité. Il est donc évident que l'opuscule sur l'*Art* a fait, dès les premiers temps, partie de la collection hippocratique ; mais il n'en résulte pas, d'une manière incontestable, que cet opuscule appartienne à Hippocrate. Ce traité présente quelques singularités de rédaction ; le préambule où l'auteur remarque qu'il y a un égal mérite à faire des découvertes ou à perfectionner des découvertes déjà faites, a une ressemblance frappante avec le préambule du 1er livre du *Régime* ; plus loin, il recommande aux médecins de ne pas donner leurs soins aux malades incurables, et cette recommandation se lit aussi dans le *Pronostic* ; vers la fin il se trouve, sur le souffle vital, des idées fort analogues à celles qu'on lit dans le traité du *Pneuma*. Enfin, une phrase remarquable présente une singulière analogie avec une phrase de Platon. Ces considérations réunies ne permettent pas de rejeter l'opuscule sur l'*Art* hors de l'ancienne école de Cos.

Du Régime, en trois livres. Si je n'avais consulté que la valeur intrinsèque de ce livre et mon goût particulier, j'aurais eu une grande inclination à l'attribuer à Hippocrate ; mais les critiques anciens ont été très partagés au sujet de ce traité. Les uns l'ont donné à Hippocrate lui-même ; d'autres à Philiston de Locres, à Ariston, à Euryphon, à Philetès, tous médecins ou contemporains d'Hippocrate ou même plus anciens que lui. On voit donc que ce n'est pas sur l'antiquité de ce livre, mais sur son authenticité que l'on a eu des avis différents. Érotien n'en fait pas mention dans son catalogue ; Galien se prononce contre la légitimité de ce traité, et, tout en admettant que le second livre est digne d'Hippocrate, il repousse le premier comme s'éloignant complètement de la doctrine du médecin de Cos.

Il est certain que le traité du *Régime* présente des traces d'une haute antiquité; ses conformités avec les théories d'Héraclide, dont le style et quelquefois les mots s'y trouvent

reproduits ; ses rapports avec les préceptes d'Hérodicus de Selymbrie, le font remonter à une époque peut-être aussi ancienne que celle d'Hippocrate. La seule chose qui m'empêche d'admettre ce livre pour authentique, c'est que les anciens critiques l'ont rejeté. Car, du reste, il porte des traces évidentes et nombreuses de conformité avec les écrits vraiment hippocratiques.

Il y avait des éditions différentes de ce traité dans l'antiquité. Quand les trois livres étaient réunis ensemble, ils étaient intitulés de la *Nature de l'homme et du Régime*; quand le second était seul, on lui donnait le titre de *Livre sur le Régime*. Une autre particularité de ce second livre, c'est qu'il y en avait deux éditions notablement différentes. L'une contenait un long morceau de plus que l'autre. Cette différence vient-elle de la volonté des éditeurs postérieurs, ou bien du fait même de la publication primitive ?

Des Songes. Cet opuscule est évidemment la suite du traité du *Régime* ; par conséquent tout ce qui a été dit de l'un s'applique à l'autre. Le traité du *Régime* est un de ceux de la collection où la fin est le mieux marquée. La portion qui est relative aux songes se termine par une formule qui est réellement la clôture de tout le traité. « Celui, dit l'auteur, qui » observera ce qui est écrit, jouira de la santé pendant tout le cours de sa vie ; car j'ai » tracé, autant qu'un homme peut le faire, les règles du régime, avec le secours des » dieux. »

Des affections. Érotien ne cite pas ce traité ; Galien en parle quelquefois, mais il dit qu'il n'est pas digne d'Hippocrate ; cependant il ajoute qu'il contient beaucoup de choses utiles. Ainsi, le seul témoignage explicite de l'antiquité qui soit arrivé jusqu'à nous est défavorable à l'authenticité de ce livre. Remarquons en outre que le silence d'Érotien est aussi une condamnation ; et cependant ce critique a été bien plus facile que sévère dans l'appréciation des titres de chacun des écrits qu'il a admis dans sa liste. Après ces préliminaires, il est évidemment impossible que nous reconnaissions le livre des *Affections* comme une production d'Hippocrate lui-même, quoique ce soit un abrégé bien fait et rapide d'une foule de notions médicales.

Des Affections internes. Ce traité, qui n'est pas cité par Érotien, l'est plusieurs fois par Galien, qui nous apprend qu'il portait différents titres, et, pour qu'il n'y ait aucune confusion sur des livres qui ont des titres analogues, Galien en cite la première ligne, laquelle est en effet le commencement du traité que nous possédons aujourd'hui. L'absence du témoignage d'Érotien, l'affirmation de Galien que ce livre n'est pas d'Hippocrate, nous empêchent également d'hésiter sur le rang où nous devons mettre le traité des *Affections internes* ; Foes l'a attribué à Euryphon, médecin cnidien. Aucun renseignement n'autorise à en indiquer, d'une manière aussi précise, l'auteur.

Des Maladies, 1, 2, 3. Nous possédons quatre livres des *Maladies*, mais ils ne font pas tous les quatre suite l'un à l'autre ; ils n'ont pas été admis dans leur ordre actuel par les critiques anciens, et le quatrième appartient manifestement à une série différente, ainsi que je le dirai plus loin. Érotien n'en cite que deux ; Cœlius Aurélianus n'en admet aussi que deux. Galien en nomme, non-seulement quatre, mais cinq ; et les quatre qu'il nomme ne répondent pas à ceux qui sont arrivés jusqu'à nous. Là est la difficulté, examinons-la de plus près.

D'abord quels sont les deux livres des *Maladies* qu'Érotien a insérés dans son catalogue des livres hippocratiques ? Ce sont ceux qui, dans nos éditions, sont appelés le deuxième et le troisième. Cela résulte des différentes preuves. Cœlius Aurélianus cite deux fois le 2e livre : or ses deux citations se trouvent dans notre troisième ; Érotien explique des mots pris dans notre deuxième et notre troisième ; cette circonstance, rapprochée des témoignages de Cœlius Aurélianus, ne permet pas de douter que les deux livres des *Maladies* nommés dans le catalogue des œuvres hippocratiques, dressé par Érotien, ne soient le deuxième et le troisième de nos éditions. Mais comment s'est opéré ce changement ? il date de loin certainement, et il y avait dans l'antiquité d'autres éditions où celui que nous connaissons comme le 1er livre des *Maladies*, était bien réellement intitulé ainsi. En effet, Galien le citant, dit : « Le 1er

livre des *Maladies*, qui porte à tort ce titre. » Ces paroles semblent indiquer que Galien désapprouvait cette appellation. Il faut remarquer, en outre, qu'il cite la première ligne de ce livre; ce qui, d'une part, nous montre qu'il n'y a aucune erreur sur le livre lui-même; et, d'autre part, que la confusion était fréquente, dans les anciennes éditions, entre les différents livres des *Maladies*, celui des *Affections*, et celui des *Affections internes*; aussi Galien, pour éviter toute méprise, rapporte-t-il en quelques endroits, lorsqu'il cite notre 2° livre des *Maladies* et le traité des *Affections internes*, les premiers mots de ces ouvrages.

Il nomme cinq traités sur les *Maladies*, à titres différents, qui sont : 1° le livre des *Maladies le grand*; 2° le 2° livre des *Maladies le grand*; 3° le 1er livre des *Maladies le petit*; 4° le 2° livre des *Maladies le petit*; 5° le 1er livre des *Maladies*. A quoi répondent, dans la collection telle que nous l'avons aujourd'hui, ces indications de Galien?

1° Le 1er livre des *Maladies le grand* est notre 2° livre; parmi les mots expliqués dans le *Glossaire* de Galien et cités comme appartenant au traité en question, les uns s'y retrouvent sans peine, les autres ont besoin de quelques corrections, soit dans le texte hippocratique, soit dans celui du *Glossaire*. Deux mots font exception ; Foes trouve, à la vérité, le premier dans le 2° livre des *Maladies;* mais comme le second ne s'y rencontre pas, et qu'on le lit, avec le premier, dans le traité des *Affections*, il faut croire que Galien, qui hésite quelquefois au milieu des désignations diverses de livres portant à peu près le même titre, a donné fortuitement au traité des *Affections* l'appellation qu'il appliquait ordinairement à un autre. Il n'en reste pas moins établi que celui qu'il appelle le 1er livre des *Maladies le grand* est le premier d'Érotien et le second de nos éditions.

2° Le deuxième livre des *Maladies le grand* est le traité des *Affections internes*. Tous les mots du *Glossaire* de Galien qui sont empruntés à l'un se retrouvent dans l'autre.

3° Le premier des *Maladies le petit* est sans doute un livre perdu, du moins on ne découvre dans aucun des ouvrages hippocratiques les trois mots que Galien a expliqué dans son *Glossaire*.

4° Le deuxième livre des *Maladies le petit* est celui qui porte dans nos éditions le titre de troisième; c'est le second d'Érotien et de Cœlius Aurélianus. Galien n'en cite qu'un mot. Ce mot s'y retrouve avec sa signification; et il est interprété aussi dans le lexique d'Érotien.

5° Galien cite encore sous le titre simple de livre des *Maladies* ou de 1er livre des *Maladies*, un ouvrage qui est notre premier livre. J'ai déjà rapporté un passage où il blâme ce titre de 1er livre; il le blâme aussi dans un autre qui me semble révéler la trace de quelque interversion. Ce passage est ainsi conçu : « Dans le préambule du livre intitulé à tort premier livre des » *Maladies*, il est dit que la fièvre suit nécessairement le frisson. » Or la phrase citée par Galien se trouve, non pas dans le préambule, mais à la fin de ce traité.

On lit, dans un ancien manuscrit du *Glossaire* de Galien, un article qui manque dans tous les autres manuscrits et dans les éditions, et qui indique un certain mot comme se trouvant dans le 1er et le 2° livres des *Maladies*. Ce mot se trouve, en effet, dans ces livres.

Ainsi voilà, de compte fait, cinq livres portant le titre sur les *Maladies*, cités par Galien; ils répondent aux 1er, 2°, 3° livres des *Maladies* de nos éditions, et au traité des *Affections internes*. Un cinquième ne se retrouve pas; et, d'un autre côté, nous ne voyons, dans les citations de Galien, aucune trace de celui qui, aujourd'hui, est appelé le quatrième livre. Tel est le dernier résultat de cette discussion difficile.

Quels sont les auteurs des quatres livres des *Maladies* conservés dans la collection actuelle des œuvres hippocratiques? Le premier porte, dans l'édition de Froben (p. 129), une note prise à quelque manuscrit, dans laquelle il est dit qu'Hippocrate en est véritablement l'auteur. Malgré cette assertion, on ne peut en admettre l'authenticité. Érotien l'a rejeté de son catalogue, et Galien, exprimant son jugement en masse sur les livres des *Maladies*, déclare qu'ils ne sont pas d'Hippocrate. Ce livre est très bien fait, et il est difficile de comprendre pour quelle raison les critiques anciens l'ont rejeté; mais le rejet est certain. On peut du moins rapprocher ce livre des autres écrits de l'école qui a succédé à Hippocrate.

Galien nous apprend que Dioscoride, l'éditeur d'Hippocrate, attribuait notre 2° livre des

Maladies à Hippocrate, fils de Thessalus. Lui-même doute de l'authenticité de ce livre. Quelques caractères intrinsèques porteraient à l'attribuer à un médecin cnidien; de plus (chose assez remarquable), un passage copié dans un ouvrage d'Euryphon, auquel, dans l'antiquité, on attribuait généralement les *Sentences cnidiennes*, s'y retrouve textuellement. Cette circonstance fortifie les conjectures de ceux qui y voient une œuvre de l'école de Cnide.

Le troisième livre ne peut guère être séparé du second.

Quant à notre quatrième, bien qu'il ne se trouve cité ni par Érotien, ni par Galien, néanmoins il ne doit pas être exclu de la collection hippocratique, car il appartient à l'auteur des traités de la *Nature de l'enfant*, de la *Génération*, et des *Maladies des femmes*. Il est cité par Démétrius Pepagomène.

De la Naissance a sept mois. — De la Naissance a huit mois. Ces deux petits traités font évidemment suite l'un à l'autre. Érotien ne les admet pas dans son catalogue des livres hippocratiques ; mais Galien les cite comme une œuvre qui appartient réellement à Hippocrate. Clément d'Alexandrie attribue le traité de la *Naissance à huit mois* à Polybe. Plutarque cite le même médecin comme auteur de l'opuscule *sur la naissance à sept mois*. Dans cette incertitude, ces deux opuscules, quoique certainement fort anciens, ne peuvent être considérés que comme un débris mal connu de l'antique médecine.

CINQUIÈME CLASSE.

Je range dans cette série tous les livres qui ne sont qu'un recueil de notes, d'extraits, et qui évidemment n'ont pas reçu une rédaction définitive, mais qui ont figuré dans la collection hippocratique dès les premiers temps. Ce sont le 2e, le 4e, le 5e, le 6e et le 7e livres des *Épidémies*, le traité de l'*Officine du médecin*, le traité des *Humeurs*, et celui sur l'*Usage des liquides*. L'état informe de tous ces écrits est la preuve manifeste que la main des faussaires n'est pour rien dans la composition de la collection hippocratique; car quel homme occupé à fabriquer ces livres pour les bibliothèques de l'Égypte, aurait songé à jeter pêle-mêle des notes décousues? qui aurait vu, dans cet artifice, un moyen de recommander le livre qu'il voulait vendre? Ces notes proviennent incontestablement de l'héritage de quelque médecin et de quelque école.

Épidémies, 2e, 4e, 5e, 6e, 7e livres. Tous les anciens critiques ont connu ces cinq livres des *Épidémies* ; mais ils ont été loin de s'accorder sur l'auteur auquel il faut les attribuer.

Le 2e livre est une collection de remarques sur une foule de sujets divers, écrites d'un style obscur, sans liaison les unes avec les autres; l'opinion de Galien est que Thessalus a trouvé ces fragments après la mort de son père, et y a fait quelques additions accrues encore par d'autres médecins. Tel était l'avis qui prévalait dans l'antiquité sur l'origine du 2e livre des *Épidémies*, et les modernes ne peuvent que le recevoir avec tous les doutes dont cet avis était dès lors environné.

Le 6e livre des *Épidémies*, qui est très semblable au 2e, doit être, pour les mêmes raisons, mis à côté de ce dernier, et retranché du catalogue des écrits authentiques d'Hippocrate. Haller a cru trouver la preuve que le 6e livre des *Épidémies* était de beaucoup postérieur à Hippocrate, dans un passage où il était question d'un philosophe cynique. Mais rien n'est plus incertain que la valeur d'une telle conclusion, car les imprimés et les manuscrits écrivent très diversement le mot dont il s'agit, et on lit tantôt Cyniscus, tantôt Cyriscus, de telle sorte qu'il n'y a rien à conclure d'un mot ainsi isolé.

Quant au 4e, Galien ne le croit ni d'Hippocrate, ni même de Thessalus, et il affirme que la composition de ce livre a une date plus récente que ces deux médecins. Cependant, dans un autre passage, il le range dans la même catégorie que le 2e et le 6e livres. Érotien rapporte une explication d'Héraclide de Tarente relative à ce livre, ce qui prouve (chose, du reste, prouvée surabondamment) son ancienneté dans la collection hippocratique. Le style y est à peu près le même que dans le 2e et le 6e ; et on y trouve une foule de passages tirés des autres livres d'Hippocrate.

Le 5ᵉ livre des *Épidémies*, quoiqu'il contienne des observations plus détaillées et d'un mérite incontestable, est cependant comme les autres, un recueil de notes et de fragments. Celse, Quintilien et Plutarque le citent comme parfaitement authentique. Galien, au contraire, dit que l'opinion presque générale est que ce livre porte un nom qui ne lui appartient pas, et il l'attribue à Hippocrate, petit-fils du grand Hippocrate. J'ajouterai une remarque, c'est que, suivant le même Galien, le mot *diaphragme* a été introduit par Platon, et ce mot se trouve dans le 5ᵉ livre des *Épidémies*. Une telle observation ne tendrait qu'à confirmer l'opinion que le 5ᵉ livre des *Épidémies* a été composé à une époque postérieure à Hippocrate.

Le 7ᵉ livre offre, dans sa contexture et sa rédaction, les mêmes caractères que les précédents. Il faut remarquer que la dernière partie de ce livre se retrouve à la fin du 6ᵉ livre. Galien dit que le 5ᵉ et le 7ᵉ sont manifestement d'un autre Hippocrate, et ailleurs, que le 7ᵉ paraît à tous plus récent et composé de pièces et de morceaux.

La lecture attentive de ces cinq livres porte à penser, comme Galien, qu'ils n'ont jamais été destinés à une publication régulière, et que ce sont des notes, des fragments, des observations cousues ensemble, sans aucun art, et prises à des sources diverses.

Les répétitions fréquentes que l'on trouve de l'un à l'autre de ces livres, les emprunts faits à d'autres ouvrages hippocratiques, confirment encore cette manière de voir, et, s'il reste la plus grande incertitude sur l'auteur ou les auteurs de cette composition, la chose en soi importe peu. Des notes venues d'Hippocrate lui-même seraient sans doute intéressantes et curieuses ; peut-être y en a-t-il, en effet, dans ces cinq livres, quelques-unes qui lui appartiennent. Mais quand, à une si grande distance de temps, et dans le dénûment où l'on est de la plupart des documents positifs, on hésite sur l'authenticité de traités entiers, quels moyens aurait-on de reconnaître des phrases isolées et des passages dépareillés ?

De l'Officine du médecin. Bacchius, Héraclide de Tarente et Zeuxis ont connu ce livre, et cela suffit pour prouver que le traité de l'*Officine du médecin* a été rangé, dès les premiers temps, dans la collection hippocratique. Les critiques ont varié sur l'authenticité de ce livre. Érotien l'attribue à Hippocrate ; mais Galien, qui semble partager cet avis, remarque en d'autres endroits que, suivant quelques-uns, ce livre est de Thessalus, fils d'Hippocrate, ou bien d'un Hippocrate plus ancien, fils de Gnosidicus ; ailleurs enfin il avance que ce traité n'a été corrigé pour la publication ni par Hippocrate, ni par ses fils (tom. V, pag. 685, Ed. Bas). Dans le préambule de son commentaire sur ce livre, Galien rapporte que Mantias, Philotimus et Dioclès avaient composé un ouvrage sur le même sujet avec le même titre. Les comparaisons des traités faits par ces anciens médecins avec le traité hippocratique, nous apprendraient-elles si celui-ci est antérieur à ceux-là ? Galien le pense, lui qui avait les uns et les autres sous les yeux ; mais pour nous ce n'est qu'une conjecture. La rédaction même du traité de l'*Officine du médecin* indique que ce n'est qu'un extrait, une analyse. En effet, j'ai montré que le traité des *Instruments de réduction* était un abrégé du grand traité des *Articulations*. Or, la composition du livre de l'*Officine du médecin* a de grands rapports avec celle du livre des *Instruments de réduction*. Il est donc permis de croire que le premier est, comme le second, l'analyse très succincte de quelque travail étendu sur la chirurgie, qui n'existe plus.

Des Humeurs. Galien, dans son *Commentaire* du traité des *Humeurs*, dit : « Dioclès de » Caryste n'a pas bien compris le mot *érripsis* ; il a cru que c'était, non un symptôme rela- » tif aux forces et corporel, mais un symptôme relatif à l'âme et intellectuel. » Le mot dont il s'agit ici se trouve dans le traité des *Humeurs ;* en lisant dans Galien que Dioclès ne l'a pas bien compris, on pourrait croire que le médecin de Caryste en avait donné une interprétation, et inférer de là que Dioclès avait composé un commentaire sur cet écrit. Il n'en est rien ; Glaucias, Zeuxis et Héraclide de Tarente s'accordaient pour nier que le traité des *Humeurs* fût d'Hippocrate ; et une pareille négation n'eût pas été possible si Dioclès l'eût commenté. *Erripsis* est un mot que Dioclès a défini, mais sans aucune relation à un écrit d'Hippocrate. Nous trouvons, dans les *Glossaires* médicaux, de semblables définitions de mots communs à Dioclès et aux hippocratiques. Érotien cite trois explications du médecin de

Caryste sur des mots qui sont dans Hippocrate : 1° *Ektomou* ; *Dioclès dit qu'on appelle ainsi l'hellébore noir* ; 2° *Sêkamoedes* ; *Dioclès dit qu'on appelle ainsi l'hellébore d'Anticyre* ; 3° *Shodes* ; pour expliquer ce mot, Érotien rapporte une phrase de Dioclès, où il est employé : *Quelquefois*, avait dit Dioclès, *des éruptions rouges semblables à des rougeurs causées par la brûlure se montrent sur la poitrine.* Ces citations d'Érotien, touchant Dioclès, sont semblables à celle de Galien ; et, si les deux premières peuvent faire croire à un commentaire, la dernière ne le permet plus ; car c'est, on le voit, dans une phrase même d'un livre de Dioclès, sans rapport avec aucun texte hippocratique, qu'Érotien a pris l'explication du mot obscur. De la même façon, Dioclès avait défini le mot *crise*, disant que la *crise* n'était pas autre chose que la *solution*. Il ne s'agit donc pas de commentaire, comme on aurait pu le croire, si cette explication avait été rapportée sans aucun détail. J'ai consigné ici ces remarques, afin qu'on ne se fît pas une fausse idée d'une citation de Galien. Dioclès, si souvent nommé, ne l'est jamais comme commentateur d'Hippocrate, et cela seul aurait suffi pour faire reconnaître que, dans l'explication du mot *érripsis*, il ne s'agissait pas de commentaire, quand bien même cette conclusion ne serait pas ressortie du rapprochement d'autres citations d'Érotien et de Galien.

En lisant ce livre, on s'exprime difficilement la faveur dont il a joui dans l'antiquité. Palladius le regarde comme authentique ; Galien, qui l'a commenté, déclare qu'il appartient légitimement à Hippocrate, sauf quelques passages réduits à une excessive brièveté et quelques autres alongés plus qu'ils ne devraient l'être ; Dioscoride et Artémidore Capiton attribuaient à Hippocrate de Cos tout ce qui, dans ce livre, est d'un laconisme extrême, et à d'autres médecins les parties plus développées. Thessalus et Polybe en ont été regardés comme les auteurs par quelques autres critiques. Les anciens interprètes d'Hippocrate avaient été moins indulgents pour cette composition ; Zeuxis et Héraclide de Tarente la rejetaient complètement comme apocryphe ; Glaucias l'attribuait à un autre Hippocrate.

De tels jugements ne nous permettraient pas de ranger le traité des *Humeurs* parmi les livres d'Hippocrate, quand bien même nous n'aurions pas reconnu, par l'examen même de ce livre, qu'il est composé de morceaux empruntés à plusieurs autres écrits hippocratiques.

De l'Usage des liquides. Foes (sect. IV, p. 13) dit que, bien que Galien et Érotien en tirent quelques mots et des témoignages, ils n'en ont cependant énoncé nulle part le titre. Gruner (*Censura librorum hippocraticorum*, p. 131) répète, d'après Foes, que ni Galien, ni Érotien, à part quelques mots (si paucas voculas exceperis), n'en ont fait mention. C'est une erreur échappée à la recherche si vigilante de Foes ; Galien et Érotien ont cité le livre de l'*Usage des liquides*. Galien dit : « L'action du froid a été expliquée dans le livre de l'*Usage des liquides* et dans les *Aphorismes*. » Ainsi, on le voit, c'est sous le titre même qu'a cet opuscule dans nos éditions, que le médecin de Pergame le cite. Le titre a varié dans l'antiquité, et j'ai déjà eu occasion de dire, que ce livre avait aussi été intitulé des *Eaux*. Ce que je n'avais fait qu'énoncer alors, je vais le prouver maintenant. Érotien (p. 64. Ed. Franz.) cite deux mots qui se trouvent dans le livre de l'*Usage des liquides*, p. 112 et 113, Ed. Froben ; d'un autre côté, ce titre ne figure pas dans sa liste ; mais, dans cette liste (pag. 22), on voit un traité appelé des *Eaux*, dont le nom ne se rencontre ni dans nos éditions, ni dans Galien. Il en résulte que certainement Érotien a eu sous les yeux le livre de l'*Usage des liquides*, puisqu'il en a consigné certains mots dans son *Glossaire*, et que probablement ce livre est contenu dans sa liste sous le titre de livre des *Eaux*. Mais cette probabilité est une certitude. En effet, Athénée dit : « Dans le livre des *Eaux*, Hippocrate appelle eau potable la bonne eau. » Le traducteur latin de l'édition d'Athénée que j'ai sous les yeux a rendu cette phrase par ces mots : « Libro de aquis optimam esse, statuit multo exercitatam. » Je ne sais d'où il a pu tirer un pareil sens. Mais le fait est que le texte d'Athénée est altéré, et qu'il faut lire *Potimon* au lieu de *Polutimon*. En effet, ce passage se rapporte à la première ligne du livre de l'*Usage des liquides*, où il est dit sous une forme très concise : « eau potable. Eau salée, la mer. » L'eau potable est la meilleure pour tous les usages d'une officine de médecin. » Ainsi la

correction du texte d'Athénée montre que le livre appelé par quelques-uns, dans l'antiquité, des *Eaux*, est le même que le livre que d'autres intitulaient et que nos éditions intitulent encore de l'*Usage des liquides*. Il en résulte aussi que les mots expliqués par Érotien que nous retrouvons dans le traité de l'*Usage des liquides*, appartiennent bien réellement à ce livre.

J'ai fait voir que cet opuscule, de même que celui des *Humeurs*, est composé en partie de fragments pris à différents livres, encore existants, de la Collection hippocratique. C'est donc une compilation, mais c'est du moins une compilation fort ancienne. Érotien nous a conservé l'explication d'un mot par Glaucias, d'un autre mot par Bacchius, et ces deux mots ne se trouvent que dans ce traité ; ainsi le livre de l'*Usage des liquides* a figuré dans la collection hippocratique dès le temps des premiers commentateurs, il nous reste comme une de ces anciennes compilations qui ont précédé même l'établissement des écoles alexandrines.

Les écrits que j'ai réunis ici à cause de la similitude de leur composition, et dont j'ai fait une classe à part, ne sont, il est vrai, que des notes, des extraits et des abrégés ; mais ils sont particulièrement intéressants, parce qu'ils nous ont conservé des traces des anciens travaux de l'école de Cos et d'Hippocrate. En effet, en les comparant avec d'autres écrits de la Collection hippocratique, il a été facile de s'assurer qu'ils contenaient beaucoup de passages textuellement copiés sur d'autres livres que cette collection renferme ; et cela même a été de quelque utilité, car on a pu entrevoir comment une portion de cette collection s'est formée. Mais ces opuscules de la *Cinquième classe* ne contiennent pas seulement des passages copiés sur d'autres livres ; ils contiennent aussi de longs morceaux qui ne se trouvent pas ailleurs, et des extraits d'ouvrages qui n'existent plus. J'ai rassemblé, dans le chapitre 3e de cette *Introduction*, l'indication de tous les travaux qui sont mentionnés dans la collection hippocratique et qui avaient péri dès avant l'établissement des bibliothèques alexandrines. Si maintenant on rapproche ces pertes nombreuses que l'antique littérature médicale a faites, des opuscules mutilés et des fragments qui constituent cette cinquième série, et dont la composition appartient justement à une époque que j'appellerai, pour abréger, anté-alexandrine, on pensera sans peine que ces opuscules, ces fragments, nous représentent quelques débris d'une médecine qui avait occupé un grand nombre d'intelligences et produit une masse considérable d'ouvrages importants.

SIXIÈME CLASSE.

Je place ici une série de traités qui sont du même auteur, et cet auteur est antérieur à Aristote : de la *Génération* ; de la *Nature de l'enfant* ; des *Maladies* (4e livre) ; des *Maladies des femmes* ; des *Maladies des jeunes filles* ; des *Femmes stériles*.

Ces six traités sont du même auteur, et ils forment ainsi une série spéciale de la collection hippocratique. C'est ce qu'il est très facile de démontrer. D'abord il est évident, à la simple lecture, non seulement que les traités de la *Génération* et de la *Nature de l'enfant* sont du même auteur, mais encore qu'ils ne forment qu'une seule et même composition, et qu'ils sont la suite l'un de l'autre. Ce traité de la *Génération* n'est pas fini, puisqu'il s'arrête à ces mots : « Je reviens au sujet qu'une digression m'avait fait quitter. » Et ce sujet est repris dans le traité de la *Nature de l'enfant*. L'auteur de ces deux traités y annonce qu'il expliquera dans son livre sur les *Maladies des femmes*, comment la suppression des règles dérange la santé des personnes du sexe. Cela serait une indication déjà suffisante. Mais, en lisant les *Maladies des femmes*, on y trouve trois renvois au traité de la *Nature de l'enfant*, deux sur la sécrétion du lait, et un sur l'écoulement des règles. Ces trois passages sont dans le traité auquel l'auteur se réfère, de sorte qu'il ne peut rester aucun doute sur l'origine de ces compositions médicales. On y apprend en même temps que l'auteur avait donné au traité sur la *Nature de l'enfant* un autre titre. Car ce livre est cité, par l'auteur lui-même, de la façon suivante : *Sur la Nature ou sur la formation de l'enfant dans la naissance.* C'est le titre que les Arabes lui donnaient, ce qui montre de l'exactitude.

A la fin du 4e livre des *Maladies*, on trouve un passage d'où il résulte que l'auteur de ce livre est aussi celui des *Maladies des femmes*. On lit dans ce quatrième livre : « Une hydro-» pisie se forme dans la matrice..... J'en ai parlé dans les *Maladies des femmes*. » Et, en effet, dans le 1er livre des *Maladies des femmes*, l'hydropisie de la matrice est expliquée. Quant au traité sur les *Femmes stériles*, c'est évidemment un appendice au traité des *Maladies des femmes*. Ces témoignages intrinsèques sont positifs; il n'y a rien à y opposer.

Ces écrits forment une masse considérable et une section naturelle dans la collection hippocratique. J'examinerai à part la doctrine qui y est contenue, et les faits qui y sont rapportés ; pour les attribuer à Hippocrate, il faudrait ou avoir un témoignage de la haute antiquité, ce qui serait décisif, ou le consentement de tous les critiques anciens, preuve plus faible mais encore forte ; or, rien de tout cela n'appartient à la série d'écrits dont il s'agit ici : les témoignages antérieurs à l'école d'Alexandrie manquent absolument. Quant aux opinions des commentateurs qui ont suivi cette époque, elles varient. Érotien range ces écrits parmi les écrits hippocratiques, excepté le 4e livre des *Maladies*, qui, cependant ne peut être enlevé à Hippocrate sans que tous les autres ne lui soient également enlevés. Il est certain que d'anciens critiques, tels que Bacchius, les connaissaient. Leur antiquité n'est pas douteuse; ce qui est incertain, c'est leur origine. Galien croit que Polybe, gendre d'Hippocrate, en est l'auteur. Cette opinion, à cause des variations des anciens critiques sur ce sujet, n'est pas mieux assurée que celle qui les attribue à Hippocrate.

Dans tous les cas, rien n'empêche de placer la composition de ces écrits avant Aristote. Aristote, contrairement aux naturalistes qui l'avaient précédé, a posé comme principe d'anatomie et de physiologie, que les veines ont leur origine au cœur. Or, voici sur ce point l'opinion de l'auteur inconnu dont il s'agit ici : Il est dit dans le traité de la *Nature de l'enfant*, que toutes les veines se terminent dans les doigts des pieds et des mains, et que les plus grosses veines du corps sont dans la tête; il est dit dans le 4e livre des *Maladies* que le cœur est la source du sang ; il est dit dans ce même 4e livre des *Maladies*, que des veines appelées jugulaires naissent du cœur, et qu'elles distribuent le sang à la tête, et à tout le corps. Quoique dans ces diverses propositions une doctrine ne soit pas véritablement formulée, cependant on y voit que l'auteur admet, comme Polybe et comme Syennésis de Chypre, que les plus grosses veines sont dans la tête, et que de là elles vont en diminuant jusqu'aux doigts des pieds et des mains; qu'il admet, comme Platon, que le cœur est la source du sang ; qu'il admet enfin que les veines jugulaires partent du cœur pour se rendre à la tête. Cet ensemble d'opinions anatomiques tient beaucoup plus à celles de Polybe et des anciens hippocratiques qu'à celles d'Aristote. Rien donc n'empêche de placer cet auteur avant Aristote, conformément à l'opinion de Galien et d'Érotien, qui attribuent ces livres, le premier à Polybe, le second à Hippocrate.

Érasistrate, en combattant l'opinion de Platon, qui soutenait qu'une partie des boissons passe dans les poumons, avait demandé comment, si cela était vrai, il se faisait que la farine avalée avec le cycéon (sorte de breuvage en usage dans la cuisine grecque), traversait le poumon et ne l'obstruait pas. Or, cette même objection contre l'opinion du passage des boissons dans le poumon, opinion qui appartient non seulement à Platon, mais aussi à Dioxippe l'hippocratique, à Philistion de Locres, et qui était vulgaire dans la haute antiquité, cette objection, dis-je, se trouve avec des termes semblables dans le 4e livre des *Maladies*. On y lit : « Un homme buvant du cycéon, ou une bouillie faite avec la farine, ou tout autre chose » semblable, s'il en arrivait une partie dans le poumon, nous pensons qu'il ne survivrait que » bien peu de temps. » Il y a, entre le passage de l'auteur hippocratique et celui d'Érasistrate, une ressemblance évidente, qui ne me paraît pas pouvoir tenir à une coïncidence fortuite; et, comme les livres que je considère en ce moment, ont été attribués par l'antiquité à Hippocrate ou à Polybe, et, par conséquent, placés d'un commun accord bien avant Érasistrate, il faut admettre que le médecin alexandrin a eu sous les yeux les livres de l'auteur hippocratique.

Les questions qui touchent à la critique littéraire des œuvres dites d'Hippocrate, sont

enveloppées de tant d'obscurités et de doutes que je ne néglige aucune occasion de faire remarquer tout ce qui, par des concordances tout-à-fait inattendues, donne un haut degré de sûreté aux déterminations essentielles de mon travail. Or, ce rapprochement d'Érasistrate avec l'auteur hippocratique fournit deux de ces concordances importantes. En premier lieu, j'ai observé que, bien que le 4ᵉ livre des *Maladies* ne fût mentionné ni par Galien, ni par Érotien, ni par aucun critique antérieur, et bien que le premier qui le citât fut Démétrius Pépagomène, qui appartient aux bas siècles, cependant il était constant par des preuves intrinsèques, que ce 4ᵉ livre appartenait à la collection hippocratique ; et maintenant on voit ces preuves recevoir du témoignage d'Érasistrate une confirmation irréfragable. En second lieu, j'ai montré (et c'est un des plus importants résultats de mon travail) que la certitude de l'existence de la collection hippocratique, dans son ensemble, remontait, par les anciens critiques, jusqu'à Érasistrate et Hérophile ; Galien avait dit, je l'ai rappelé, que, dès le temps d'Érasistrate, la dernière partie du traité du *Régime dans les maladies aigues* était jointe à la première ; et maintenant, en confirmation de ce qu'avait dit Galien, en confirmation de ce que j'avais établi moi-même, je trouve la trace de la connaissance qu'Érasistrate a eue d'un des livres de cette même collection hippocratique. Ce sont là des concordances qu'il m'importait de ne pas laisser inaperçues.

L'auteur des livres de cette *Sixième classe* annonce en deux endroits différents, qu'il a traité des maladies des jeunes filles. Comme ce qu'il en annonce ne se trouve pas dans le petit morceau qui, dans nos éditions, porte le titre de *Péri partheniôn*, et que ce morceau est évidemment tronqué, tout porte à croire que c'est un fragment et le commencement d'un traité étendu sur cette matière.

Cet auteur avait aussi fait un travail sur la péripneumonie. Il dit dans le 4ᵉ livre des *Maladies* : « Je me suis mieux expliqué dans la péripneumonie. » Il y revient encore dans le 1ᵉʳ livre des *Maladies des femmes*. Ce traité s'est perdu avant le temps des plus anciens critiques.

Telles sont les seules notions que j'aie pu réunir sur l'auteur inconnu des livres qui forment la sixième classe.

SEPTIÈME CLASSE.

Je sépare du reste de la collection hippocratique un fragment assez mal en ordre qui peut être attribué à Léophanès, ou qui du moins renferme des opinions professées par ce personnage. Léophanès a précédé Aristote ; c'est pour cela que j'intercale ici l'opuscule en question.

De la Superfétation. Ce traité n'est cité par aucun des anciens ; seulement Mercuriali a fait remarquer qu'un mot expliqué par Galien dans son *Glossaire* se rapporte très probablement à ce livre. Cette citation fait remonter le livre de la *Superfétation* (ce que la rédaction et la contexture indiquent assez) à une époque ancienne. Quant à l'auteur, tout reste dans le vague, en l'absence de renseignements précis. Cependant je crois pouvoir hasarder ici une conjecture. Nous savons que beaucoup de livres ont péri avant la formation des grandes bibliothèques d'Alexandrie ; ainsi, pour ne rappeler qu'un exemple pris dans la médecine, nul dans l'antiquité n'a cité, après Aristote, les écrits du médecin Syennésis de Chypre, et les quelques lignes qu'en a conservées le philosophe sont tout ce qui reste des œuvres, quelles qu'elles aient été, de cet écrivain. Un autre auteur, médecin ou philosophe, est nommé par Aristote, c'est Léophanès, sur lequel nous n'avons, je crois, aucun autre détail. Aristote réfute l'opinion de ceux qui prétendent que le fœtus mâle est toujours placé à droite dans la matrice et le fœtus femelle à gauche ; opinion qui, au reste, est plusieurs fois répétée dans la collection hippocratique, et il ajoute : « C'est par une même analogie que quelques- » uns prétendent que la ligature du testicule droit ou du testicule gauche détermine la » procréation d'enfant mâle ou d'enfant femelle, c'est du moins ce que Léophanès a dit. » Je n'ai pas besoin de faire remarquer que les mots dans la phrase d'Aristote sont mal arran-

gés, et que la génération d'un enfant mâle est due à la ligature du testicule gauche, et *vice versâ*. Au reste, Plutarque a entendu ce passage comme je l'entends; il appelle l'auteur Cléophanès, et il le cite d'après Aristote. Un passage tout semblable se trouve dans le traité de la *Superfétation*; on y lit: « Si l'on veut engendrer un enfant femelle, il faut lier le » testicule droit aussi fortement qu'on pourra l'endurer; si, un enfant mâle, le testicule » gauche. » Ce rapprochement autorise à croire que le traité de la *Superfétation* est de Léophanès lui-même, ou tout au moins qu'il contient un fragment de cet écrivain, antérieur à Aristote. C'est par Aristote que nous savons qu'un livre, attribué à Hippocrate par les écrivains postérieurs, appartient à Polybe. Pourquoi une même erreur n'aurait-elle pas été commise? et pourquoi ce qui, au témoignage du même Aristote, est de Léophanès, n'aurait-il pas aussi reçu ce nom d'Hippocrate, père commun de tant d'œuvres médicales?

Il y a, dans ce même opuscule, un passage où l'auteur conseille une expérience pour savoir si une femme pourra concevoir, expérience qui consiste à placer au col de la matrice un pessaire odorant, et à constater, au bout d'un certain temps, si l'odeur est parvenue jusqu'au haut du corps; si l'odeur y vient, la femme est apte à concevoir. Aristote, de son côté, dit qu'on reconnaît la fécondité des femmes par des pessaires odorants, dont l'odeur s'élève de bas en haut jusqu'à l'haleine. Bien d'autres rapprochements pourraient être faits entre cet opuscule et les livres d'Aristote, rapprochements d'autant plus permis que le philosophe a consulté et cité les écrits de Léophanès.

Au reste, je n'ai tenu à mettre en relief la citation de Léophanès par Aristote, et à lui attribuer un livre de la collection hippocratique, que pour mieux montrer combien il y a de rapports entre cette collection et les œuvres d'Aristote; car, même en laissant de côté cette conjecture au sujet de Léophanès, il est certain qu'une opinion assez singulière de physiologie qui a appartenu à cet auteur, connu par le seul témoignage d'Aristote, se retrouve identiquement dans l'opuscule de la *Superfétation*.

HUITIÈME CLASSE.

Je range à part tous les traités qui contiennent, soit l'indication formelle que les vaisseaux sanguins ont leur origine dans le cœur, soit la connaissance de la sphygmologie. La composition n'en peut pas être placée avant Aristote et Praxagore. Ce sont les traités du *Cœur*, celui sur l'*Aliment*, celui sur les *Principes ou les Chairs*, celui sur les *Semaines*, le 2ᵉ livre des *Prédictions*, le livre des *Glandes*, un fragment du traité de la *Nature des Os*.

Traité du cœur. Érotien ne le compte pas dans la liste des ouvrages qu'il attribue à Hippocrate; mais Galien en a copié textuellement un passage, sans, il est vrai, en prévenir le lecteur. L'auteur du traité du *Cœur* dit, en voulant prouver qu'une portion des boissons passe dans la tranchée-artère: « Si vous teignez de l'eau avec du bleu ou du vermillon, et » que vous la donniez à boire à un animal très altéré, vous trouverez, en lui ouvrant la gorge » pendant qu'il boit, qu'elle est teinte par la boisson. » Galien dit de même: « Si vous faites » endurer la soif à un animal quelconque, de telle sorte qu'il se décide à boire une eau » colorée, soit en bleu, soit en vermillon, vous trouverez, en l'égorgeant sur-le-champ, que » la teinture a pénétré jusqu'aux poumons. » Ainsi, il est bien évident que le traité du *Cœur* est un livre ancien, consulté, copié même par Galien, mais il est impossible d'en attribuer la composition à Hippocrate; car on ne le trouve pas mentionné dans la liste d'Érotien; c'est un de ces livres que les anciens critiques se sont accordés à rejeter du canon hippocratique. De plus, quoique la doctrine qui place l'origine des veines dans le cœur n'y soit pas expressément exposée, cependant une phrase porte à croire que l'auteur admettait cette doctrine. « Près de l'origine des veines, des corps mous et creux, qu'on appelle oreillettes, entourent » les ventricules. » Cela, joint au rejet des critiques anciens, ne permet pas de placer ce livre avant Aristote.

De l'Aliment. Ce traité est fort ancien; car Glaucias, l'un des premiers commentateurs d'Alexandrie, l'a connu, ainsi que le prouve le témoignage de Galien. Il a donc appartenu,

dès les premiers temps, à la collection hippocratique ; et il a été cité par beaucoup d'auteurs comme un livre de grande autorité. Mais il n'en faut pas conclure qu'il soit d'Hippocrate. Galien, qui l'a commenté, et qui quelquefois l'a attribué à Hippocrate lui-même, l'attribue, dans d'autres endroits, à Thessalus, à Philotimus, à Philistion. Les témoignages antiques sont donc incertains; mais l'examen intrinsèque du livre suffit pour montrer qu'il a été composé à une époque postérieure à Hippocrate. Le cœur y est indiqué comme la racine des artères ; le foie, comme celle des veines. Cette anatomie ne permet pas de placer la composition de ce livre avant Aristote; c'est un livre à mettre à côté du traité du *Cœur*.

Des Chairs. Ce traité, qu'Érotien n'a pas cité dans son catalogue, est mentionné à diverses reprises par Galien, et avec des jugements divers; mais on ne peut douter qu'il ne soit postérieur à Hippocrate. En effet, il y est dit positivement que deux veines, appelées l'une artère, l'autre veine cave, naissent du cœur; proposition qui empêche d'en supposer la composition antérieure à Aristote.

Dans quelques éditions, on en met à part la fin sous le titre de traité sur la *Vie humaine*.

Il est une circonstance particulière à noter, c'est que l'auteur raconte, dans des termes à peu près semblables, une histoire touchant une courtisane, qui se trouve déjà dans le livre de la *Génération*; seulement il l'amplifie, et ajoute qu'il a été très fréquemment témoin d'observations pareilles; il a donc copié cette histoire, et il est postérieur à l'auteur du livre de la *Génération*.

Des Semaines. Philon le juif, Galien, Pollux et quelques autres citent un traité sur les *Semaines*, qui faisait partie de la collection hippocratique telle qu'on la possédait depuis l'école d'Alexandrie, et qui ne se trouve plus dans la collection telle que nous la possédons. C'est un livre perdu comme tant d'autres ; cependant on lit, dans le catalogue des manuscrits latins de la Bibliothèque royale, l'indication d'un volume qui renferme entre autres choses le traité en question, indication répétée par la Bibliothèque grecque de Fabricius, édition de Harles, tom. 2, p. 595. Ce volume, tout en latin, est le nº 7027 ; il est in-8°, intitulé : *De physicâ* (*de la médecine*), sur parchemin, d'une écriture fort ancienne, sans pagination. Il contient :

1° Un fragment du traité sur la *Nature de l'homme*. A la fin on lit : *Explicit Ypocratis de natura humana.*

2° *Incipit liber Ypocratis ad Mæcenatem salutem.* A la fin on lit : *Explicit de natura generis humani.*

3° *Incipit liber Ypocratis de aeribus et de locis et de acquis.*

4° *Incipit Ypocratis de septemmadis.* A la fin on lit : *Explicit Ypocratis de septimadis.*

5° Lib. V. *Incipit liber Peri diatis ipsius Ypocratis.* C'est la traduction du premier livre de la *Diète*.

6° *Commentaria Aporismorum.*

Le livre *Peri diatis* est indiqué comme le cinquième morceau. Ainsi il ne manque dans ce volume que le commencement du traité de la *Nature de l'homme*. Je n'ai à m'occuper ici que du traité des *Semaines*.

Il est écrit dans un latin extrêmement barbare et à peine intelligible, ainsi qu'on en jugera par quelques citations que j'en donnerai plus loin. La première chose à faire était de savoir si le texte que j'avais sous les yeux était bien la traduction du traité perdu. Pour cela je n'avais qu'à vérifier si les citations qu'en rapportent les anciens auteurs s'y retrouvent. Cette vérification démontre l'authenticité de cette traduction ignorée. Je vais mettre sous les yeux du lecteur, en suivant l'ordre chronologique, les passages des auteurs de l'antiquité qui ont cité le traité des *Semaines*, et les passages correspondants du manuscrit 7027.

Le premier est Philon le juif, qui vivait au commencement du premier siècle de l'ère chrétienne. Cet auteur, après avoir résumé l'opinion d'Hippocrate sur la vie, cite textuellement le passage du livre où cette opinion est consignée. « Dans la nature humaine, il y a » sept saisons que l'on appelle âges : le petit enfant, l'enfant, l'adolescent, le jeune homme, » l'homme fait, l'homme âgé, le vieillard. L'âge du petit enfant est jusqu'à sept ans, époque

» d'une dentition nouvelle; de l'enfant, jusqu'à la production de la liqueur spermatique, » deux fois sept ans; de l'adolescent, jusqu'à la naissance de la barbe, trois fois sept; du » jeune homme, jusqu'à l'accroissement de tout le corps, quatre fois sept; de l'homme fait, » jusqu'à quarante-neuf ans, sept fois sept; de l'homme âgé, jusqu'à cinquante-six, sept fois » huit. A partir de là commence la vieillesse. »

Voici maintenant le texte du manuscrit 7027 : « Sic autem et in hominis natura septem » tempora sunt, œtates appellantur : puerulus, puer, adulescens, juvenis, vir, junior senex. » (Il faut lire : junior senex, senex; le traducteur n'a pas su rendre autrement (*presbutês* » *gérôn*). Hæc sunt sic : puerulus usque ad septem annos in dentium immutationem; » puer autem usque ad seminis emissionem, quatuor decim annorum, ad bis septem. » Adulescens autem usque ad barbas, unum et viginti annorum, ad ter septem usque ad » crementum corporis. Juvenis autem consummatus in XXXV annorum, quinque septenos; » vir autem usque ad XL et VIIII ad septies septem; junior vero senex LX et III et in VIIII » ebdomadis. Exinde senex. »

Ces deux passages ont été évidemment pris au même traité. Les différences qu'ils présentent dérivent surtout des erreurs du copiste du manuscrit latin, peut-être aussi de leçons diverses d'un même texte; et l'on peut penser que le traducteur, qui fait commencer la vieillesse à la 63e année, a eu sous les yeux un meilleur exemplaire que Philon, qui la fait commencer à la 56e année.

Pollux, qui cite ce morceau, s'éloigne également de la traduction latine que je viens de rapporter, et de la citation de Philon. Pollux vivait sous Commode et était à peu près contemporain de Galien. Il ne reproduit pas le texte hippocratique; il en donne seulement le sens. Il dit que, suivant Hippocrate, le cinquième âge est de 28 à 35; le sixième, de 35 à 45; le septième, de 42 à 49 (*Onomast.* II. I.) Ce qui, dans la citation de Philon, est appelé *presbutês* est appelé *gérôn* dans Pollux, et *vice versâ*. Au reste, il est évident que ce dernier a mal rapporté les paroles de l'auteur hippocratique; car la vieillesse ne peut commencer à la 42e année, ainsi que Pollux le fait dire, par son arrangement, à l'auteur du traité des *Semaines*.

Galien pensait que le traité des *Semaines* n'appartenait pas à Hippocrate; cependant il le cite plusieurs fois. Voyons si les citations de Galien se retrouvent dans le traducteur latin : « Ceux qui partagent l'année en sept saisons, dit le médecin de Pergame, étendent l'été » jusqu'au lever de Sirius, et, de là jusqu'au lever d'Arcturus, ils font la saison des fruits. » Les mêmes auteurs divisent l'hiver en trois parties : la partie intermédiaire enferme le » solstice; en deçà se trouve le temps de l'ensemencement; au-delà celui de la plantation : » car ce sont là les noms qu'ils donnent à la première et à la troisième parties de l'hiver. » Dans le traité des *Semaines*, qui est attribué à Hippocrate, on trouve l'année partagée en » sept; l'automne et le printemps n'ont subi aucune division; mais l'hiver est coupé en trois, » et l'été en deux. »

On lit dans le manuscrit 7027 : « Tempora autem annualia septima : sunt autem hæc, » sementatio, hiems, plantatio, vera estas, autumnus, post autumnus. » Ce texte se rapporte évidemment à la division de l'année en sept parties, dont parle Galien. Mais deux fautes, dues, l'une au copiste, l'autre au traducteur, l'obscurcissent. Il faut le restituer. D'abord, il est clair qu'au lieu de *vera estas*, on doit lire : *ver*, *æstas*. C'est là une faute de copiste. Quant au traducteur, voici ce qui l'a embarrassé : dans cette division de l'année en sept, l'été était partagé en deux saisons. Galien a dit le nom de ces deux saisons dans le passage que je viens de citer, et on le trouve aussi dans la suite du traité des *Semaines* que le manuscrit 7027 contient. Elles s'appelaient *été* et *saison des fruits*, *théros*, *opôra*. Or, l'automne se dit en grec *phthinopôron*. Cette coïncidence a embarrassé le traducteur, qui a mis grossièrement *autumnus*, *post autumnus*. Il faut donc lire tout ce passage de la manière suivante : « L'année est divisée en sept parties, qui sont : l'ensemencement, l'hiver, la plan- » tation, le printemps, l'été, la saison des fruits et l'automne. » Ce qui est, en tout point, concordant avec le passage, cité plus haut, de Galien.

Hippocrate ayant dit, dans un aphorisme, que les maladies sont moins dangereuses lorsque la nature en est conforme à la saison, Galien observe dans son *Commentaire*, t. v, p. 247, Ed. Bas., que : « le contraire est soutenu par Dioclès et par l'auteur du traité des *Semaines*, » qui prétendent que les maladies sont aggravées par les circonstances conformes à leur » nature, et diminuées par les circonstances contraires. » Ceci est un peu obscur; je vais l'éclaircir. La fièvre ardente ou *causus*, par exemple, était, d'après la doctrine hippocratique, une maladie moins dangereuse en été, où la saison était conforme aux symptômes mêmes qui la caractérisent, qu'en hiver. Dioclès de Caryste et l'auteur du traité des *Semaines* professaient une doctrine opposée : suivant eux, la fièvre ardente était plus facile à guérir en hiver qu'en été, parce que, dans cette dernière saison, elle empruntait des forces aux circonstances atmosphériques. Cette dernière opinion est textuellement dans le manuscrit 7027. On y lit : « Nihil molestum si non tempus ipsum ipsis ægritudinibus collutetur. Plerumque enim non obtinet natura hominis mundi virtutem. » C'est-à-dire : « Rien ne sera » fâcheux si la saison elle-même n'est pas l'auxiliaire des maladies. Car, en général, la constitution humaine ne peut triompher de la force de l'ensemble des choses. » On voit que Galien a bien cité, et que notre traducteur a reproduit, dans son latin barbare, le texte de son auteur d'une manière reconnaissable.

Il avait même un texte correct sous les yeux, ainsi que je vais le faire voir. La phrase citée plus haut a été, avec un autre long morceau du traité des *Semaines*, insérée (je le dis ici par anticipation) dans le livre des *Jours critiques*, compilation formée avec des lambeaux d'ouvrages hippocratiques, et entr'autres de celui-là ; mais elle y a été insérée différemment suivant les différentes éditions. Dans quelques-unes, celle de Froben entr'autres, p. 388, elle est ainsi imprimée : *éan autê te ê ôrê tò nousêmati xummachêsê.* Leçon fautive ; une négation est omise, il faut lire : *éan mê auté te.* Le sens l'indique ; la citation de Galien le prouve, et d'ailleurs, ce qui ôte à cette correction l'apparence même d'une conjecture, plusieurs manuscrits, entr'autres ceux du Vatican et le n° 2141 de la Bibliothèque royale de Paris, présentent la négation. Foes, Mack, Kühn ont bien vu qu'elle était nécessaire ; et, sans l'admettre dans leur texte grec, ils l'ont admise dans leur traduction. Il est facile de s'expliquer comment cette négation a disparu dans plusieurs manuscrits : comme la phrase en question était contraire à un aphorisme, un copiste, se croyant fort habile, l'y a rendue conforme en supprimant le *mê*. Mais notre traducteur latin, qui, lui, traduisait sur le texte même du traité des *Semaines*, n'a pu commettre une pareille erreur ; et le *non* occupe, dans sa phrase, la même place que le *mê* dans la phrase grecque.

Galien, cherchant à expliquer un passage difficile du 6ᵉ livre des *Épidémies* : *l'âme de l'homme se produit sans cesse jusqu'à la mort*, dit : « Si l'on trouvait, dans quelqu'un des » véritables écrits d'Hippocrate, une explication sur l'essence de l'âme, ainsi que l'auteur » du traité des *Semaines* en a donné une, je pourrais essayer d'interpréter le mot *phuetai* » (T. v, p. 509, Ed. Bas). » Ce passage apprend que le traité des *Semaines* contenait une explication sur l'essence de l'âme. Or, notre traducteur latin dit : « Ubi dico hominis animam, dico originale calidum frigido consitum. Quand je dis l'âme de l'homme, je dis le » chaud élémentaire mêlé au froid. »

Il explique un peu plus bas ce qu'il entend par là. A cette explication se rapporte une autre citation de Galien. Celui-ci dit, t. v, p. 510 : « Les stoïciens prétendent que l'âme, pour persister, a besoin non seulement d'aliments, mais aussi d'air ; et il y en a qui, d'après ce » qu'on lit dans le traité des *Semaines*, assurent qu'Hippocrate est l'auteur de cette opinion.» Il faut donc que nous trouvions, dans notre traduction latine, un passage où l'âme soit entretenue, non seulement par la nourriture, mais encore par l'air. Le passage s'y trouve en effet; mais la barbarie du traducteur, l'a tellement obscurci, qu'on y voit seulement qu'il s'agit de l'âme, de la chaleur primitive, de la nourriture et de l'air.

On lit dans le *Glossaire* des mots hippocratiques, composé par Galien : « *Autodromon*, » qui se meut de soi-même, *autokinêton*, ainsi qu'il est dit dans le traité des *Semaines*. » Le manuscrit latin donne *per se transeuntia* qui, se rapportant aux astres, est bien la traduction d'*autodromon*.

On trouve un peu plus loin dans le même *Glossaire* : « *Acriton pagos* comme *adiacriton* » Ce mot se lit dans le traité des *Semaines*, et est dit de l'espace au-delà du monde, de l'in- » fini, du vide sans forme. » Le manuscrit latin a traduit ces mots, certainement difficiles » par *inseparabilis solitas* ; la traduction n'est pas élégante, mais elle est fidèle.

Il y a deux passages où Galien, sans citer le traité des *Semaines*, y fait cependant allusion. On ne pouvait s'en apercevoir qu'en ayant le traité sous les yeux. « Il n'est pas besoin, » dit-il, de démonstration pour établir que l'être vivant jouit de la santé quand il demeure » dans les limites de la composition des qualités élémentaires, c'est-à-dire, quand le chaud » et le froid, comme dit Hippocrate, sont dans des rapports convenables de mélange l'un » avec l'autre. Mais si l'un l'emporte sur l'autre, il survient des maladies conformes à la nature » de la cause qui prédomine ; des inflammations, des érysipèles, des affections cutanées ron- » geantes, des anthrax, des fièvres ardentes et inflammatoires, et toutes les maladies » fébriles, quand c'est le chaud élémentaire qui a la prépondérance ; des convulsions, des » tétanos, des palpitations, des engourdissemens, des paralysies et des épilepsies, quand » c'est le froid élémentaire qui est en excès (*Du tremblement, des convulsions et des fris- » sons*, t. 3, p. 369, Ed. Bas.) » C'est le développement de ce passage du livre des *Semaines* où l'auteur dit : « Quand le chaud et le froid élémentaires qui constituent le principe vital, » sont en parties égales, l'homme demeure en santé ; mais si le chaud l'emporte sur le froid, » le corps devient d'autant plus malade que l'inégalité est plus grande. »

Galien a, dans son opuscule sur le *Marasme*, une citation qu'il faut aussi rapporter au traité des *Semaines*. La voici : « Hippocrate a dit : le chaud qui a produit nos corps est aussi » pour nous une cause de destruction. » D'abord il faut remarquer que Galien ajoute que ce » passage est emprunté à un livre faussement attribué à Hippocrate. Mais ce qui lève toute » difficulté pour savoir ce qu'est ce livre, c'est que je retrouve ce passage dans le traité des *Semaines*. Le voici tout entier, Galien n'en a cité qu'une partie : « Le chaud fait croître les » corps et les altère, guérit les maladies et engendre les fièvres, et il cause la mort des êtres » dont il a organisé le corps. »

Voilà tous les renseignements fournis par Galien sur le traité des *Semaines*. Ils concordent minutieusement avec la traduction ignorée qui se trouve dans le manuscrit 7027. Ces preuves suffiraient pour montrer que nous avons réellement sous les yeux le traité des *Semaines* attribué dans l'antiquité à Hippocrate. Mais d'autres auteurs ont aussi parlé de ce livre ; et leurs citations se retrouvent également.

Censorin, qui vivait sous Gordien dans la première moitié du troisième siècle après Jésus-Christ, cite Hippocrate et la division de la vie en semaines : « Hippocrates medicus in septem » gradus ætates distribuit ; finem primæ putavit septimum ; secundæ decimum quartum ; » tertiæ vigesimum octavum ; quartœ trigesimum quintum ; quintæ quadragesimum secun- » dum ; sextæ quinquagesimum secundum ; septimæ novissimum annum vitæ humanæ (*De Die natali*, p. 98.) » Macrobe, venu un peu après Censorin, ne cite pas, il est vrai, le livre des *Semaines* ; mais il y fait d'évidents emprunts sur la vie de l'homme, sur les sept voyelles, les sept organes des sens (*In somnium Scipionis*, lib. I, cap. 6.)

Saint Ambroise, célébrant la semaine (*Epist.* VII, 39), ne manque pas de citer Hippocrate : « Celebretur itaque hebdomas, eo quod per septem ætates vita hominum usque ad senectutem » transcurritur, sicut Hippocrates medicinæ magister scriptis explicuit suis. Prima ætas » infantia est, secunda pueritia, tertia adolescentia, quarta juventus, quinta virilis ætas, » sexta ævi maturitas, septima senectus. Est ergo infans, puer, adolescens, juvenis, vir, » veteranus, senex. Ergo Hippocrates vel septem ætates vel hebdomadas ætatum norit ; in » illis se hebdomas præferet. » On voit combien cette division de la vie en semaines avait plu aux écrivains de l'antiquité.

Chalcidius, qui vivait sous Arcadius, consacre un assez long paragraphe aux propriétés du nombre sept : « Ce nombre est regardé comme le meilleur, parce qu'on a observé qu'il était » la règle de beaucoup de phénomènes produits par les lois naturelles. D'abord, les nais- » sances à sept mois sont, dans l'espèce humaine, légitimes avant toute autre. Ensuite, c'est

» après le septième mois que les dents poussent, après la septième année qu'elles changent.
» Le même nombre, au bout de la seconde semaine d'années, apporte aux deux sexes la
» puberté, époque où ils sont aptes à se reproduire; à la troisième semaine se montre un
» duvet naissant sur les joues. La quatrième termine l'accroissement de la stature; la cin-
» quième donne toute sa perfection à l'âge de la jeunesse. L'expérience a fait voir que, dans
» les maladies, les mouvements se faisaient suivant le même nombre; et Hippocrate, qui
» traite de ces faits dans la plupart de ses livres, compte, dans celui qu'il a particulièrement
» consacré aux semaines, sept ouvertures des sens placées dans la tête, les yeux, les oreilles,
» les narines et la bouche. Les parties vitales sont en même nombre, la langue, le poumon,
» le cœur, la rate, le foie, les deux reins. On compte autant de voyelles qui adoucissent la
» rudesse des consonnes; et les phases diverses sous lesquelles se montre la lune croissante
» et décroissante, sont réglées de la même manière. » (*Commentaire sur le Timée de Platon*, p. 111 et 112, Ed. Meursius, Lugd. Bat. 1617.)

Ce que Chalcidius dit sur la division de la vie de l'homme, est emprunté au traité des *Semaines*. Le reste l'est également. La phrase relative aux mouvements critiques qui sont réglés par les septénaires, en dérive. « Solvuntur febres, dit le manuscrit 7027, septima aut
» nona, aut undecima, aut quarta decima in secunda hebdomada, aut una et vigesima in
» tertia hebdomada, aut vigesima octava in quarta hebdomada. » Les passages relatifs aux sens, aux parties vitales, aux phases de la lune, y sont également; et quant aux voyelles, on y lit : « Et ipsius quidem vocis septem vocalium inarticulatio. »

Favonius Eulogius, rhéteur carthaginois, cite le traité des *Semaines* : « Hippocrates Cous,
» naturæ scrutator egregius, hunc numerum septenarium in libris, quos *Peri ebdomadôn*
» appellat, ait creandis inesse corporibus; nam semen fusum et fomite matris exceptum
» septimo die in sanguinem commutari, septimo mense perfici, ac plerumque nasci legiti-
» mam partûs dinumerationem *mansurum* (au lieu de *mansurum* qui ne fait aucun sens, je
» propose de lire *emensum*), infantiumque dentes a septimo mense prorumpere, septimo
» mutari anno, bis septimo incipere pubertatem, ter septeno florem barbæ juvenilis, absolvi,
» quatuor autem annorum hebdomadibus evolutis staturæ crescentis terminum fieri, nec
» ultrà proceritatem posse procedere (*In Ciceronis* somnium Scipionis *disputatio ad V. C.*
» *Superium cos, provinciæ Bizacenæ*, p. 17, Antv. 1613.) » La fin relative à la division de la vie de l'homme en semaines d'années est conforme aux citations qui ont été rapportées plus haut. Le commencement est aussi dans le manuscrit 7027 : « Necesse est septenario
« haberi definitionem septem dierum in coagulationem seminis humani, et inde forma-
» tionem naturæ hominis; insuper perfici propter hoc partus. »

Nous rencontrons un médecin qui s'appuie du témoignage de l'auteur dont la traduction latine est restée ignorée dans la Bibliothèque royale. Aétius (*Tetrab.* sermo I, cap. 83) dit :
« La fièvre quarte exquise attaque tous les âges. Hippocrate, dans son livre du *Nombre sep-*
» *ténaire*, signale de préférence la vigueur de l'âge : Il paraît assurer que la même personne
» n'est pas atteinte deux fois par cette maladie. Il s'exprime ainsi : *D'abord, la fièvre quarte*
» *n'attaque pas deux fois le même homme*; *elle ne l'a jamais attaqué et ne l'attaquera*
» *jamais une fois qu'il aura été guéri.* »

Ce passage, cité par Aétius, ne se trouve dans aucun des traités que nous possédons aujourd'hui sous le nom d'Hippocrate; mais il est tout entier dans le manuscrit 7027. On y lit :
« Primum quidem quartana febre bis idem neque exagitatus est, nec de cætero exagitabitur,
» si semel salvus fuerit. Secundum uniuscujusque hominum natura ætas necessario, et sta-
» bilita natura hominis. » Rejes (*Camp. Elis. quæst.*, quæstio 71, p, 954), rapportant cette citation d'Aétius, dit que nous devons croire cet auteur assurant avoir pris le texte sur la fièvre quarte dans un écrit attribué à Hippocrate. La traduction latine que je viens de rapporter ne laisse aucun doute sur la fidélité d'Aétius, qui, à son tour, prouverait l'authenticité de la traduction, si cette authenticité n'était pas d'ailleurs surabondamment établie par tous les témoignages que j'ai réunis.

Un commentateur d'Hippocrate, Etienne, met en regard la division de la vie en sept qu'on

lit dans le traité des *Semaines*, de la division en quatre que présentent les *Aphorismes*, et il attribue ces deux livres au même auteur. « Hippocrate, dit-il dans son commentaire sur les » *Aphorismes*, partage diversement les âges, tantôt en sept, comme dans le traité des *Semai-* » *nes*, tantôt en quatre, qui sont l'enfance, la jeunesse, le déclin et la vieillesse (*Schol. in* » *Hipp.*, t. II, p. 276, Ed. Dietz.) » Plus loin (p. 373), il revient sur le même sujet : « Sui- » vant Hippocrate, il y a sept âges : l'enfance, qui est aussi appelée l'âge de l'allaitement, la » pousse des dents, l'adolescence, la jeunesse, l'âge viril, le déclin, la vieillesse. ».

L'ouvrage intitulé *Theologoumena arithmetices* (p. 43) et Moschopoulos citent le même passage que Philon le juif, avec de très légères différences que je signale pour la comparaison des textes. On y lit au lieu d'*étéôn au lieu d'étôn*; qui est la vraie leçon, au lieu de *èpta dis èpta*, qui ne vaut rien ; *d'est*, après *néanniscos*; et *étôn* est ajouté avant le second *pentêconta*.

Là se bornent les témoignages de l'antiquité sur ce traité. On voit qu'il a été fréquemment cité ; et, après cette accumulation de preuves, il ne reste plus aucun doute sur ce point, que nous possédons, du traité des *Semaines*, dont l'original est perdu, une traduction latine qui, bien que barbare au dernier degré, peut nous en donner une idée suffisante. Le hasard rend ainsi à la lumière un ouvrage qui a eu une certaine autorité parmi les anciens, et qui, s'il n'est pas d'Hippocrate, a du moins été placé de très bonne heure à côté de tant d'autres ouvrages parmi la collection qui porte le nom du Père de la médecine.

Il est étonnant combien l'exhumation d'un livre regardé comme perdu jette de lumières inattendues. Dans cette traduction latine, je n'ai pas trouvé seulement la reproduction du traité que Philon et Galien avaient eu sous les yeux ; il en est résulté pour moi la preuve que nous possédions en grec, sans nous en douter, deux morceaux assez longs du livre des *Semaines*, l'un qui est inséré dans le prétendu livre des *Jours critiques*, et l'autre qui constitue ce qu'on appelle la *huitième section des Aphorismes* ; et que certains traités, qui portent aujourd'hui le nom d'Hippocrate, et qui sont une compilation de fragments d'autres traités, ont été compilés à une époque où l'original grec du livre des *Semaines* existait encore ; de telle sorte que nous voyons démontré clairement par là comment il se fait que nous avons aujourd'hui plus de traités hippocratiques que n'en connurent l'école d'Alexandrie et Galien.

On a, dans toutes les éditions d'Hippocrate, un traité intitulé des *Jours critiques*. Le commencement est un fragment du premier livre des *Épidémies*, le reste se retrouve dans les autres traités, excepté un long morceau dont voici la traduction : « C'est le présage le plus » favorable pour le salut des maladies que le *causus* ne soit pas contre nature. La même » règle s'applique aux autres maladies ; car rien de funeste, rien de mortel ne survient quand » les choses sont conformes à la nature. Une seconde circonstance heureuse, c'est que la » saison elle-même ne soit pas l'auxiliaire de la maladie ; car, en général, la force de la cons- » titution humaine ne triomphe pas de la force de l'ensemble des choses. Ensuite l'amaigris- » sement de la face et le repos dans les veines des bras, des coins des yeux et sourcils, si » elles battaient auparavant, est d'un bon augure. Dans ce cas, si la voix devient plus faible » et plus douce, la respiration plus rare et plus légère, il faut attendre une amélioration de » la maladie pour le lendemain. Il est des signes qui doivent être examinés pour les crises, » à savoir si la base de la langue est enduite d'une salive blanche, et si l'extrémité de cet » organe en est également recouverte, mais à un moindre degré. Si cet enduit est peu épais, » le mal s'amendera le troisième jour ; s'il l'est davantage, le second jour ; s'il l'est encore » davantage, le jour même. Le blanc des yeux prend nécessairement une teinte livide au » début de la maladie, quand elle est violente. Si donc le blanc devient pur, c'est un signe » de guérison, plus lente, si la blancheur vient lentement ; plus prompte, si elle paraît » promptement. »

Voici le morceau correspondant dans le manuscrit 7027 : « Maximum autem signum ægro » tantium qui evasuri sunt, est si secundum naturam fuerit causus ; sed aliis quidem morbis » similiter ; nihil enim molestum secundum naturam nascentibus malis neque mortiferum. » Secundo autem, si non tempus ipsum ipsi ægritudini colluctetur ; plerumque enim non

» obtinet natura hominis mundi virtutem. Deinde, si quæ sunt circa faciem extenuantur, et » venæ quæ in manibus et in angulis oculorum et superciliis, tranquillitatem habeant, in » præterito non tranquillæ. Vox autem et imbecillior et lenior facta et anhelitus remollitus » et tenuis factus ad supervenientem diem solutionem morbi (promittit). Hæc ergo oportet » contemplari ad crises, et si circa summam linguam veluti saliva illinitur et si in summa » lingua hoc idem fit, minus quidem; si tenue hoc fuerit, in tertium solutio ægritudinis ; si » adhuc grossiora fuerint, crastino; si adhuc grossiora, ipsa die. Hoc autem, oculorum albida » in initio ægritudinis necesse est nigrescere, cum invaluerit morbus. Hæc autem munda » facta sanitatem ostendunt, mediocriter quidem tardiorem, fortius celeriorem. »

De là résulte que la compilation qui porte, dans la collection hippocratique, le nom de traité des *Jours critiques* et qui est inconnue à Galien, a été faite à une époque où le texte grec du livre sur les *Semaines* existait encore. Rien que la traduction latine enfouie dans le manuscrit 7027 pouvait faire reconnaître la présence de ce fragment emprunté à un livre perdu. Seulement je remarque qu'en comparant le court passage où Galien dit que l'auteur du traité des *Semaines* pense que la conformité de la saison aggrave la maladie, avec la compilation des *Jours critiques*, on aurait pu naturellement penser qu'au moins une phrase du livre des *Semaines* était incorporée dans ce recueil informe de fragments. Plusieurs traités que l'antiquité n'a pas connus et qu'il est impossible d'attribuer ni à Hippocrate ni à aucun auteur connu, sont certainement des débris de livres que la main des compilateurs a mutilés. Nous possédons tous les écrits hippocratiques que l'école d'Alexandrie et Galien connaissaient, excepté le traité des *Traits et des Blessures* mentionné par Érotien, le traité des *Blessures graves*, cité par Galien, un livre des *Maladies*, enfin le traité des *Semaines*. Tout le reste, notre collection actuelle le renferme, à part quelques lacunes et quelques dérangements dans la distribution. Mais il s'y trouve en outre plusieurs livres tels que ceux sur les *Jours critiques*, sur l'*Anatomie*, sur la *Dentition*, etc., dont nulle mention n'est faite ni dans les commentateurs alexandrins, ni dans Érotien, ni dans Galien. Ces livres sont ou des fragments d'ouvrages perdus d'auteurs ignorés, ou une réunion de passages pris dans d'autres livres hippocratiques.

L'emprunt au livre des *Semaines* que je viens de signaler dans le livre des *Jours critiques*, n'est pas le seul qui se trouve, sans qu'aucun éditeur s'en soit encore douté, dans la collection hippocratique. Les *Aphorismes* sont terminés par une huitième section que l'on désigne dans les éditions sous le nom d'*Aphorismes faux*. Galien, en mettant fin à son commentaire, qui s'arrête au dernier aphorisme de la septième section, dit : « Cet aphorisme est le dernier » dans la plupart des manuscrits, mais certains exemplaires contiennent quelques apho- » rismes de plus (T. V, p. 329, Ed. Bas.) » Ces aphorismes, signalés par Galien, font partie » de la huitième section ; le reste est pris dans le traité des *Semaines*, ainsi que je vais le montrer. En voici la traduction :

» 1° Il faut faire les observations suivantes pour savoir quand un malade doit succomber » ou vivre. »

« 2° Le froid et la rétraction du testicule droit sont des signes funestes. »

« 3° Les ongles livides, les doigts des mains et des pieds, froids, rétractés ou relâchés, » annoncent que la mort est prochaine. »

« 4° Les lèvres livides, pendantes, renversées, froides, sont d'un fâcheux augure. »

« 5° Le vertige, la crainte de la lumière, une somnolence profonde avec une grande chaleur, indiquent que tout espoir est perdu. »

» 6° Le malade qui ne connaît pas, ni n'entend, ni ne comprend, est perdu. »

« 7° Tous ces signes deviennent manifestes chez ceux qui vont mourir, et le ventre se » gonfle et se remplit d'air. »

« 8° Le terme fixé pour la mort arrive quand le feu, qui constitue l'âme, monte au-dessus » de l'ombilic et dans les régions supérieures au diaphragme, et quand tout l'humide est » consumé. La chaleur étant accumulée dans les organes nécessaires à la vie, et le poumon » et le cœur ayant perdu toute leur humidité, l'air de la respiration entraîne en abondance la

» chaleur qui avait consolidé toutes choses ensemble. L'âme, en partie par les chairs, en » partie par les ouvertures de la tête qui nous font vivre, s'échappe du domicile du corps, et » abandonne ce simulacre froid et mortel à la bile, au sang, à la pituite et à la chair. »

Ces propositions sont dans le traité des *Semaines*; elles y sont même rangées dans le même ordre; mais elles n'y sont pas tout-à-fait contiguës, et sont plus ou moins séparées par d'autres phrases.

« 1° Hæc quidem in febribus et in acutis morbis ostendunt mortem et vitam. »

« 2° Testis dexter infrigidatus, intro retractus, mortale. »

« 3° Ungues curvati et lividi facti, aut nigri aut russæi, valde mortale; et digiti frigidi et » curvati valde maxime mortem ostendunt. »

« 4° Hoc autem, labia frigida et pendentia, propinquat mori. »

« 5° Hoc autem, quod tenebras appetunt et homines aversati, et non patientiam sustinens, » sed silentium appetens, et vigilans labore multo et gravide possessus, sine spe. »

Ce passage s'éloigne davantage du passage correspondant dont j'ai donné la traduction plus haut. Cependant on trouve dans le grec et le latin la preuve qu'ils se rapportent au même original. En effet, *scotodiniôn*, répond à *tenebras appetit*; *apostrephomenos* à *homines aversati*; *catechomenos* à *gravide possessus*, et *anélpistos*, à *sine spe*. Le texte grec, tel qu'il a été conservé, est un abrégé, un extrait, où des mots de l'original ont été retranchés; cela est évident par les phrases qui se trouvent entre ces soi-disant aphorismes dans la traduction latine, et qui ont été omises.

« 6° Hoc autem, non agnoscens, neque audiens, neque intelligens, valde mortale est. »

« 7° Morituris autem omnibus hæc manifesta fiunt omnia; et ventres dissolvuntur, distenduntur et inflantur. »

« 8° Definitio autem mortis hæc est: cum enim calor animæ, undique ex corpore adducens » humorem, ascenderit ad superiora thoracis, et exusserit quod omne humoris constitutum » est; non enim aliud corpus frigidat; et pulmo et cor humorem consumpserit, de vapore » infusione facta mortalibus locis, exhalat caloris spiritus et pergit illuc unde constitit, in » aerem, aliud per ea quæ in capite sunt respiramina quæ de vita vocantur. »

Certes, le traducteur latin s'est très mal tiré de tout ce passage, à la vérité, assez difficile; mais il n'en est pas moins certain qu'il a donné assez exactement, quoique sans y rien comprendre, la traduction du texte grec, sauf les dernières lignes. Elles manquent dans le texte latin, soit qu'elles n'appartiennent pas à l'original grec, soit, ce qui est plus probable, que le traducteur ou le copiste les ait omises.

Parmi les aphorismes de la huitième section, ceux que j'ai cités sont les seuls qui se retrouvent dans le traité des *Semaines*. Les autres aphorismes de cette section proviennent d'une source qui m'est inconnue, et qui l'était aussi à Galien; car c'est indubitablement à ceux-ci qu'il a fait allusion dans le passage rapporté un peu plus haut. Ces aphorismes ajoutés, qu'il avait vus dans quelques exemplaires, étaient les aphorismes qui n'ont pas été pris dans le traité des *Semaines*; car, s'ils eussent été ceux que j'ai cités et qui font partie de ce dernier traité, il n'eût pas gardé le silence sur cette circonstance; il eût remarqué qu'ils n'étaient qu'un centon d'un livre connu; que, par cette raison, ils ne pouvaient être considérés comme des aphorismes, et que cette addition était le fait de quelque copiste maladroit. Une considération peut encore appuyer ce que je viens de dire: c'est que les aphorismes empruntés au traité des *Semaines* ne se rencontrent que dans un très petit nombre des manuscrits grecs qui se trouvent dans les bibliothèques, tandis que les autres aphorismes de la huitième section ont été admis généralement par les copistes. De ce fait il faut conclure, d'abord que les copies que nous avons des œuvres d'Hippocrate, ont été faites, pour la plupart, sur les exemplaires qui, comme nous l'apprend Galien, présentaient l'addition de quelques aphorismes; en second lieu, que cette addition a été plus tard augmentée de quelques centons pris dans le traité des *Semaines*; ce qui a produit dans les manuscrits deux éditions du texte Hippocratique, l'une, plus ancienne et plus multipliée, ne contenant que les aphorismes surnuméraires déjà connus de Galien; l'autre, plus moderne et plus rare, enrichie, dans la pensée du compilateur, d'un fragment du traité des *Semaines*.

Aucun éditeur n'a pu dire ce qu'étaient ces *aphorismes faux*; car l'explication manquait, et elle ne pouvait être fournie que par un hasard qui ferait retrouver le texte original ou une traduction comme celle que renferme le manuscrit 7027. Gorter (*Medicina Hippocratica*, p. 886) dit qu'on ne sait si ces aphorismes appartiennent à Hippocrate ou ont été supposés par quelque autre; mais que, comme les anciens ont été attachés superstitieusement au nombre sept, il est probable qu'un huitième livre des *Aphorismes* n'a pas été composé par Hippocrate. D'abord, rien n'autorise à croire que la division des *Aphorismes* en livres remonte jusqu'à Hippocrate lui-même; ensuite il est prouvé par le fait que le plus grand nombre de ces aphorismes faux a été extrait d'un autre traité. Lefebvre de Villebrune, dans son édition des *Aphorismes*, les omet complètement, se contentant de remarquer, p. 348, qu'il les a négligés comme inutiles et absurdes, avec Meletius, Philotheus, les Arabes et plusieurs Grecs. Cependant il a examiné le manuscrit 7027, mais il n'a pas regardé le traité des *Semaines*. « Les aphorismes renfermés dans la huitième section, dit Bosquillon dans son » édition française, p. 201, sont la plupart ou faux, ou écrits d'une manière inintelligible, » ou ils sont la répétition de sentences qui se trouvent exprimées beaucoup plus clairement » dans les autres ouvrages du père de la médecine; ils manquent dans les manuscrits les » plus anciens; ceux dans lesquels ils se trouvent paraissent être du commencement du XVe » siècle. Sur vingt que j'ai collationnés, un seul donne dix-huit aphorismes à cette section. » La remarque de Bosquillon est juste; le seul manuscrit qui contienne, parmi les *aphorismes faux*, ceux qui sont empruntés au traité des *Semaines*, est le numéro 2146 de la Bibliothèque royale. Aussi je pense que ces aphorismes ont été ajoutés à une époque récente, et que le texte grec du traité des *Semaines* a été perdu depuis peu de temps, et, pour ainsi dire, au moment où il touchait au port, et où il allait, pour ne plus périr, être recueilli par l'imprimerie. Berends (*Lectiones in Hippocratis Aphorismos*, p. 7) attribue les aphorismes faux à un imposteur du nombre des sophistes. Le fait est que l'imposteur n'est qu'un compilateur maladroit qui a extrait, sans en avertir, quelques sentences d'un livre aujourd'hui perdu, et que le sophiste prétendu, c'est-à-dire l'auteur du traité des *Semaines*, est un médecin postérieur à Hippocrate, mais assez ancien pour avoir été cité comme une autorité par Philon le Juif. Enfin, le dernier traducteur des *Aphorismes*, M. Dézeimeris, qui les a rangés, avec beaucoup de sagacité, dans un ordre méthodique, reconnaît, à la vérité, que la huitième section tout entière est une addition moderne; mais il n'a aucune donnée sur l'origine des aphorismes qui la composent.

Ainsi l'examen de la traduction latine que renferme le manuscrit 7027, restitue à un ancien livre hippocratique des fragments qu'on rejetait comme sans valeur et venant d'une source ignorée, et fournit un nouvel exemple de la manière dont les copistes de manuscrits faisaient des compilations.

Galien, qui, ainsi que je l'ai rapporté plus haut, cite plusieurs fois ce traité, ne manque jamais de déclarer qu'il le regarde comme faussement attribué à Hippocrate. Je ne sais pas si, pour prononcer ce jugement, Galien avait d'autres raisons que l'examen des pensées, des doctrines philosophiques et médicales, et du style qu'on remarque dans le livre des *Semaines*. Toujours est-il que ce seul examen suffirait pour faire suspecter grandement l'authenticité de ce traité. En effet, l'hypothèse, si opiniâtrément poursuivie, de l'influence du nombre sept; des exemples, ou subtils ou insignifians, invoqués en faveur de cette opinion; une théorie philosophique qui fait, du principe vital, un mélange du chaud élémentaire et du froid élémentaire; une doctrine médicale qui applique à la génération des fièvres la théorie philosophique, et rattache toutes ces maladies à des changements primordiaux survenus dans la constitution du principe vital; une vue toute contraire à la vue d'Hippocrate, concernant l'influence des saisons sur les maladies; tout cela confirme ce que Galien a dit du traité des *Semaines*, et ne permet guère de douter que ce livre ne soit la production d'un auteur autre qu'Hippocrate, et de plus, beaucoup postérieur à ce médecin. C'est ce que je vais essayer de montrer par quelques arguments qui fortifieront l'assertion de Galien, mais qui seront pris à des considérations autres que celles qui résultent de l'examen des doctrines

et du style. Je veux dire que je vais essayer d'entrer un peu plus avant dans cette discussion de critique et d'histoire littéraires.

L'auteur du livre des *Chairs*, après avoir dit que les enfants changent de dents à sept ans, ajoute : « C'est une nécessité de la nature ; *j'expliquerai ailleurs pourquoi ces phénomènes » sont régis par le nombre sept.* » (Hipp., Ed. Froben, pag. 44). Ce passage me paraît contenir une allusion au traité des *Semaines*, qui, en effet, explique comment la nature impose à toute chose la règle du nombre sept : allusion qui devient incontestable par le rapprochement de la citation suivante. Après avoir parlé de l'âge de sept ans et de celui de quatorze, l'auteur ajoute que le corps croit jusqu'au troisième septénaire, dans lequel commence l'adolescence, et jusqu'au quatrième et au cinquième, et que, dans le quatrième septénaire, naissent, à la plupart des hommes, les deux dents qu'on appelle dents de sagesse (P. 42, Ed. Frob). La division de la vie en semaines d'années, admise ici, est la même que celle du livre des *Semaines*. Si, cette indication première étant donnée, on examine les deux traités, on y trouve développée une théorie toute semblable. Dans les deux, le nombre sept joue un rôle principal ; dans les deux, le chaud élémentaire est considéré comme le grand auteur de toute chose ; dans le traité des *Chairs*, cette théorie est appliquée à la production des parties et des organes du corps ; dans le traité des *Semaines*, à la production des fièvres. Donc ce dernier livre est, comme celui des *Chairs*, auquel il tient, d'une date postérieure à Aristote.

Il y est dit que le feu porté aux régions les plus élevées du monde est appelé par les anciens l'*éther*. Aristote nous apprend que c'était le nom qu'Anaxagore donnait au feu. « Anaxagore, » dit-il, emploie mal le mot *éther* ; il s'en sert pour désigner le feu. » (*Du ciel*, lib. I, t. I, pag. 435, Ed. Duval). C'est donc, sans doute, à Anaxagore que l'auteur du livre des *Chairs* fait allusion, c'est Anaxagore qui y est appelé ancien ; or, Hippocrate ou un contemporain d'Hippocrate n'aurait pas pu donner cette qualification au maître de Périclès et de Socrate.

Après avoir fixé la limite au-delà de laquelle on ne peut pas reculer le traité des *Semaines*, il faudrait aussi déterminer un minimum d'antiquité pour l'époque de sa composition. Qu'il soit fort ancien, c'est ce qu'on ne saurait révoquer en doute en voyant que Philon, qui vivait au commencement du premier siècle de l'ère chrétienne, l'attribue à Hippocrate. Ainsi dès-lors l'origine en était douteuse, et ce livre remontait, avec tout ce qu'il y a de supposé dans la collection hippocratique, à un temps qu'on ne pouvait plus préciser. Cependant j'ai remarqué plus haut que, suivant Galien, quelques philosophes voulaient y voir la source du dogme des stoïciens suivant lequel l'âme recevait une double nourriture par l'inspiration de l'air et par l'ingestion des aliments. En conséquence de l'antiquité réelle du livre et de cette observation, on pourrait admettre qu'il a été écrit avant l'époque de la fondation de l'école stoïcienne.

Résumons en quelques mots les résultats de cette dissertation :

1° Le traité des *Semaines*, perdu en grec, existe dans une traduction ; il a été cité par différens auteurs anciens, depuis Philon jusqu'à Moschopoulos ;

2° Galien, qui est une grande autorité en cette matière, l'a regardé comme faussement attribué à Hippocrate ; l'examen du livre lui-même confirme cette opinion ;

3° Le livre des *Semaines* est un traité des fièvres fondé sur deux opinions qui ont la prétention de tout expliquer, à savoir que les choses naturelles sont réglées par le nombre sept et que le principe vital est un composé du chaud et du froid élémentaires, dont les variations constituent les affections fébriles ;

4° Ce traité est du même auteur que le livre des *Chairs* et probablement aussi que le livre du *Cœur*.

5° Deux morceaux assez considérables, l'un inclus dans le traité des *Jours critiques*, l'autre formant, en grande partie, la huitième section des *Aphorismes*, appartiennent à ce traité. Rien, jusqu'à l'examen du livre des *Semaines*, n'avait pu faire soupçonner ce fait ;

6° Nous possédons en grec, et comme spécimens de l'original, les deux morceaux désignés ci-dessus ; le passage cité par Philon ; quelques expressions détachées et une phrase entière rapportées par Galien ; enfin la phrase qu'Aétius a conservée. Le dialecte est ionien ; le style, autant qu'on en peut juger par ces fragments, a de la recherche et de l'obscurité, sans manquer cependant d'une certaine élégance.

Prédictions, 2e livre. Ce 2e livre est un traité très méthodique, très bien rédigé sur la connaissance du pronostic ; c'est certainement un des livres les plus remarquables de la collection hippocratique. Cependant, d'un commun accord, les critiques anciens l'ont rejeté. Érotien, dans sa préface, a annoncé en termes exprès qu'il prouverait que le *Prorrhétique*, livre 1er et 2e, n'est pas d'Hippocrate ; ce qui s'applique sans doute aux deux livres, peut-être aussi au deuxième seulement. Galien se joint à l'opinion de ceux qui pensaient que ce livre n'appartenait pas au médecin de Cos.

Ainsi, en aucun cas, il n'est permis à la critique moderne, contradictoirement à des jugements aussi formels, de ranger le deuxième livre des *Prorrhétiques* parmi les œuvres d'Hippocrate. Les éléments d'une discussion approfondie manquant, il faut s'en rapporter aux critiques anciens, qui les ont eus à leur disposition. Cela admis, j'ai cherché si, en l'absence des motifs de ce rejet, qui ne nous ont pas été transmis, il serait possible de découvrir quelque raison dont la conséquence fût la même, c'est-à-dire qui montrât que le 2e livre du *Prorrhétique* n'est pas d'Hippocrate. On y trouve le passage suivant : « En touchant le » ventre et les veines, le médecin court moins risque de se tromper qu'en ne les touchant » pas. » Cela semble être une claire indication du pouls ; et, comme le pouls n'a été appliqué à la connaissance des maladies que du temps de Praxagore, cette indication place le second livre des *Prédictions* après le temps d'Hippocrate, et l'ôte à ce médecin, comme l'ont fait les critiques anciens, remarque qui confirme leur jugement, ou plutôt qui emprunte une grande force à leur jugement.

Il est difficile de comprendre comment le 2e livre des *Prorrhétiques* et le 1er, si différents l'un de l'autre, ont été joints ensemble ; l'un est un livre rédigé avec non moins de méthode que d'élégance, l'autre est une suite de propositions décousues, et où Galien a même signalé un bon nombre de locutions vicieuses ou hasardées. Néanmoins ces deux livres, on le voit par la citation d'Érotien que je viens de rapporter, ont été fort anciennement réunis l'un à l'autre, avec le titre de premier et de second. Un passage de Galien fait voir que ce deuxième livre portait aussi le titre de : livre des *Prédictions le plus grand*.

Des Glandes. Il n'y a rien à objecter contre l'arrêt porté par Galien sur cet opuscule. Le médecin de Pergame, dans son commentaire sur le traité des *Articulations*, venant à l'endroit où l'auteur promet un livre sur la *Texture des glandes*, déclare que celui qui existe actuellement est l'œuvre non d'Hippocrate, mais des hippocratiques postérieurs, et qu'il n'est cité par aucun des anciens, ni par ceux qui ont composé des index. Érotien n'en fait aucune mention. J'ai cherché les raisons intrinsèques pour lesquelles ce traité avait été exclu du canon hippocratique par les critiques anciens ; je n'ai pu les trouver. Quoi qu'il en soit à cet égard, il est certain que les critiques anciens l'ont unanimement rejeté, et Galien l'attribue à quelque médecin de l'école d'Hippocrate, mais venu après lui.

Fragment sur les veines, renfermé dans le traité de la *Nature des os*. — Voyez, dans la classe suivante, ce qui regarde ce prétendu traité.

NEUVIÈME CLASSE.

Je fais une classe distincte de plusieurs petits traités ou fragments ou compilations que les anciens critiques n'ont pas mentionnés : ce sont l'opuscule sur le *Médecin* ; celui sur la *Conduite honorable* ; les *Préceptes* ; sur l'*Anatomie* ; de la *Dentition* ; de l'*Excision du fœtus* ; de la *Vue* ; de la *Nature de la femme* ; la huitième section des *Aphorismes* ; sur la *Nature des os* ; sur les *Crises* ; sur les *Jours critiques* ; sur les *Médicaments purgatifs*.

Du Médecin. Cet opuscule n'est mentionné par aucun des anciens critiques. Eustache, dans les notes sur Érotien, suppose, il est vrai, que cet auteur a interprété un mot qui se

trouve dans ce petit livre. C'est une erreur; voici le texte d'Érotien, on en jugera : « *omiliê* » a trois significations. *Dans cet endroit*, il signifie les habitudes de l'homme, et il dérive » de *omou eiletsthai* (vivre ensemble). Dans le traité des *Articulations* il ne signifie que » la contiguité et la juxtaposition, par exemple dans cette phrase : l'*humérus tient à la* » *cavité articulaire de l'omoplate*; dans le même traité Hippocrate s'en sert pour désigner » l'expérience, quand il dit : *Cet art s'acquiert*, *non par le raisonnement seulement*, *mais* » *aussi par la pratique*. Ce mot se trouve dans le traité des *Saisons et des Lieux*. » Comme le mot *omiliê* se lit dans l'opuscule intitulé du *Médecin* (Pag. 12, lig. 37, Ed. Bas), Eustache croit que la première citation s'y rapporte. D'abord il faut remarquer que, dans le passage de l'opuscule du *Médecin*, *omiliê* n'a pas précisément le sens indiqué par Érotien ; secondement une autre remarque ne permet pas d'admettre qu'il s'agisse ici de ce petit livre. Érotien dit : « *Dans cet endroit omiliê* signifie les habitudes de l'homme. » On sait qu'il avait interprété successivement tous les mots, jugés par lui difficiles, de chacun des livres hippocratiques, et qu'il avait suivi l'ordre indiqué dans sa liste. Quand il dit *dans cet endroit* il veut donc exprimer qu'il s'agit d'un des traités qu'il a énumérés dans son catalogue, et du traité même dont il interprète les mots à ce moment. Or, comme il n'a pas relaté le livre du *Médecin* dans sa liste, ce ne peut être ce livre qu'il désigne en disant *en cet endroit*. Il est vrai qu'on rencontre dans son *Glossaire* quelques mots appartenant à des traités qu'il n'a pas jugé à propos de mentionner dans sa liste; mais alors il ne dit pas *en cet endroit* ; car ces expressions annoncent qu'il parle d'un des traités admis par lui. Ainsi, ce n'est pas à l'opuscule sur le *Médecin* que le mot *omiliê* dans sa première signification, a été pris par Érotien; il l'a été, je pense, au traité des *Airs*, *des Eaux et des Lieux* , qu'il appelle des *Saisons et des Lieux*. Ce mot ne s'y trouve plus, il est vrai, mais beaucoup de mots expliqués par Galien ou Érotien ne se rencontrent pas, non plus, dans la collection hippocratique, ayant été expulsés par des gloses et des erreurs de copiste. Le mot *oikeiês* expliqué immédiatement avant *omiliê* appartient au livre de la *Nature de l'enfant* ; et ce livre est, dans la liste d'Érotien, placé immédiatement aussi avant le livre des *Airs*, *des Eaux et des Lieux*, de sorte que, suivant l'ordre d'Érotien, aprèsun mot du livre de la *Nature de l'enfant*, on doit attendre un mot du livre des *Airs* , *des Eaux et des Lieux*. *'Enthade* signifie donc : *dans ce dernier traité*; Érotien a pris même soin qu'on ne s'y trompât pas, en ajoutant, après l'article assez long consacré à *omiliê* « Ce mot est dans le livre des *Saisons et des* » *Lieux*. »

Dans le silence des anciens commentateurs il n'est pas possible de se faire une idée sur l'origine de l'opuscule du *Médecin*. L'auteur, après avoir dit qu'il était nécessaire à un chirurgien militaire de suivre les armées pour apprendre à connaître et à traiter les blessures, ajoute : « Tout cela a été traité dans d'autres écrits. » Or, la collection hippocratique a contenu jadis un livre de chirurgie militaire intitulé des *Traits et des Blessures*. Ce livre, que Galien pensait n'être pas d'Hippocrate, est aujourd'hui perdu. Entre le sujet de ce livre et le passage de l'opuscule du *Médecin*, il y a évidemment un rapport; mais il faudrait posséder le traité des *Traits et dès Blessures* pour savoir s'il serait possible de rattacher ces deux livres l'un à l'autre.

De la Conduite honorable. Cet opuscule n'a en sa faveur le témoignage d'aucun ancien commentateur. Il se termine par une phrase toute semblable à celle qui termine le *Serment*. C'est le seul lien par lequel cette petite composition se rattache au reste de la collection hippocratique. Bernard, dans une lettre à Reiske, essaie de prouver qu'elle est l'œuvre d'un médecin attaché à la secte stoïcienne.

Préceptes. Les *Préceptes* ne sont mentionnés par aucun commentateur ancien ; je ne sais pourquoi quelques critiques modernes les ont attribués à un médecin de la secte empirique. L'auteur recommande, il est vrai, l'expérience, mais il la recommande avec le raisonnement, et ne le fait pas autrement que d'autres écrivains de la collection hippocratique. Le silence des commentateurs de l'antiquité laisse planer sur cet opuscule la plus grande obscurité.

De l'Anatomie. Ce très court fragment, qui contient, en quelques lignes, des notions sur

la plupart des organes du corps humain, n'a été cité par aucun écrivain ancien. On y trouve répété trois ou quatre fois un mot que Suidas nous apprend avoir été abdéritain et familier à Démocrite. Quelques critiques modernes ont tiré de ce fait la conclusion que le fragment en question était de Démocrite. Rien ne contredit cette conjecture, mais rien ne la soutient; c'est assez dire qu'elle est tout-à-fait gratuite.

De la Dentition. Ce très court fragment n'est cité par aucun ancien commentateur, rien ne peut nous faire deviner de qui il est, ni où il a été pris.

De l'Excision du foetus. Ceci est un fragment comme on en trouve plusieurs dans la collection hippocratique; il est fort difficile de dire d'où il vient. Galien n'en a fait aucune mention; Érotien ne le cite pas non plus dans la liste qu'il donne des écrits hippocratiques. Cependant, dans leurs *Glossaires*, Érotien et Galien interprètent un mot qui ne se trouve que dans ce court fragment. Comment expliquer la présence de ce mot dans ces *Glossaires?* avaient-ils sous les yeux le fragment en question, ou ont-ils copié cette explication dans le *Glossaire* de quelqu'un de ceux qui avaient composé avant eux des lexiques hippocratiques, et qui connaissaient par conséquent l'*Excision du fœtus?* ou, enfin, ce mot *ichthuên* était-il dans quelqu'un des livres perdus? En tout cas, ce fragment est ancien, et peut-être faut-il le joindre au traité des *Femmes stériles*, qui est mutilé au point même où l'auteur s'occupe de l'extraction de l'embryon mort. Le morceau de l'*Excision du fœtus* est un fragment qui faisait partie de quelque ouvrage sur l'obstétrique; car il commence par ces mots : « Je vais » parler des accouchements qui ne se font pas naturellement, mais qui exigent l'excision du » fœtus. »

De la Vue. Cet opuscule n'est cité ni par Galien, ni par Érotien; tout témoignage ancien lui fait défaut. Ce paraît être un fragment d'un livre perdu; il y a peu d'ordre dans la rédaction; et il faut le ranger parmi ces fragments dépareillés sur l'origine desquels toute notion manque.

De la Nature de la Femme. Toute autorité manque en faveur de ce traité qui ne se recommande pas non plus par sa propre composition; il contient une foule de passages empruntés aux livres sur les *Maladies des femmes :* ce qui porte à croire que ce n'est qu'une compilation faite sans beaucoup de jugement aux dépens d'autres traités. Dans tous les cas, ce livre, que les critiques anciens ont ignoré ou négligé, n'appartient point à Hippocrate.

Parmi les opuscules que je viens d'énumérer, un seul a peut-être un témoignage en sa faveur, c'est celui sur l'*Excision du fœtus*, auquel il est possible que le mot cité dans Érotien et Galien doive être rapporté. Sur les autres un silence absolu a été gardé par les critiques anciens. Néanmoins il n'en faudrait pas conclure que ce sont des compositions postérieures à Érotien et à Galien. Ces opuscules portent, en effet, un caractère d'ancienneté qu'il n'est guère possible de méconnaître; et l'on voit encore, dans quelques-uns, par exemple l'opuscule sur le *Médecin* et celui sur la *Conduite honorable*, des traces de relation avec d'autres œuvres de la collection hippocratique.

Mais il n'en est plus de même des morceaux qui vont suivre. Ceux-ci sont certainement des compositions postérieures à Érotien et à Galien, et le produit de compilations faites à une époque ignorée, mais très tardive. C'est un fait que la découverte de la traduction ignorée du traité des *Semaines* m'a permis d'établir d'une manière incontestable. J'ai formé la dixième classe dans la collection hippocratique à l'aide d'une seule considération, à savoir que les opuscules qui la composent n'ont été cités par aucun critique ancien. Mais, cela admis, elle se divise naturellement en deux séries, l'une (je viens d'en parler) qui comprend des traités, non cités, il est vrai, mais que l'on reconnaît anciens à des caractères intrinsèques; l'autre (je vais en parler) qui renferme des compilations faites dans un temps très postérieur à Galien. Le livre de la *Nature de la femme*, que j'ai placé à la fin de la première série, sert de transition; car je ne sais si c'est une compilation ancienne ou une compilation moderne.

Huitième section des Aphorismes. Cette prétendue huitième section, je l'ai fait voir en parlant du livre des *Semaines*, est empruntée à ce livre; je la supprime donc, et je la renvoie à la place qui lui appartient.

De la Nature des os. Le traité de la *Nature des os*, à cause de la confusion qui y règne, est un de ceux qui ont le plus embarrassé les critiques. Les difficultés proviennent de ce que ce livre est une collection de fragments, inconnue à toute l'antiquité, et faite par une main assez moderne. On va voir qu'il en est ainsi, et la preuve de ce fait remettra chaque chose en sa place, et effacera, du nombre des livres hippocratiques, un amalgame de morceaux différents qui ne doit pas y figurer. Il est composé de cinq morceaux différents, dont quatre ont une origine connue, et dont le cinquième appartient à un auteur ignoré. Je vais les énumérer en allant de la fin de ce prétendu traité au commencement.

Celui dont je vais parler d'abord commence ainsi : *Les os donnent au corps sa stabilité, sa rectitude et sa forme*. Cette portion est celle que Galien cite, dans son *Glossaire*, sous le titre d'*Appendice au livre du Mochlique*, d'autres fois sous celui de *Traité sur les veines ajouté au Mochlique*. Érotien ne cite pas nommément ce fragment, mais il en explique, dans son lexique, quatre mots. Il en résulte évidemment qu'il a compris cet appendice sous le titre commun du *Mochlique*, qu'il a admis dans sa liste des écrits hippocratiques. Ce n'est pas tout, Érotien nous a conservé une explication de Bacchius qui se rapporte à cet appendice; ce qui prouve que, dès le temps d'un des plus anciens commentateurs d'Hippocrate, ce fragment existait, et était joint au *Mochlique*. Je lui rendrai donc son titre ancien, sur les *Veines*, et je le rapprocherai d'un autre fragment sur le même sujet, qui est aussi compris dans la compilation appelée de la *Nature des os*.

Le second fragment, que renferme le traité de la *Nature des os*, commence par ces mots : *La veine du foie dans les lombes*, etc. Il est consacré à l'anatomie des veines; il se retrouve tout entier dans le 2e livre des *Épidémies*; et ce qui prouve que c'est là sa véritable place, c'est que Galien, qui le cite, l'emprunte à ce deuxième livre et ne fait aucune mention d'un traité sur la *Nature des os*.

Le troisième morceau qui commence par ces mots : *Les plus grosses des veines sont ainsi disposées*, n'est pas autre chose que le morceau qu'on lit dans le traité de la *Nature humaine*, morceau attribué par Aristote expressément à Polybe. Galien, par son commentaire sur le traité de la *Nature de l'homme*, nous prouve que telle en a été de tout temps la véritable place, et c'est là que l'a pris l'arrangeur qui a composé le traité de la *Nature des os*.

Ce n'est pas des œuvres d'Hippocrate, c'est de celles d'Aristote que le quatrième morceau a été extrait. Les premiers mots en sont : *Les grosses veines sont ainsi disposées*. Il se trouve en toutes lettres dans l'*Histoire des animaux* d'Aristote, et il est de Syennésis de Chypre, médecin d'ailleurs inconnu. Cela seul suffirait pour prouver que nous avons sous les yeux une compilation tardive où l'on a pris de droite et de gauche, et même dans Aristote, et réuni tout ce qui avait été dit sur les veines.

Reste tout le commencement du prétendu traité de la *Nature des os*, ce qui forme le cinquième et le dernier des morceaux disparates qu'un copiste a réunis. Il m'est impossible de le rendre à l'auteur à qui il appartient; son origine m'est inconnue; aucun des mots expliqués par Galien et par Érotien ne s'y retrouve; il ne faisait point partie de l'*Appendice au Mochlique*; car, s'il en avait fait partie, le copiste ne l'aurait point séparé par l'interposition des trois fragments empruntés au 2e livre des *Épidémies*, à Polybe, et à Syennésis de Chypre. A cette raison décisive vient s'en ajouter une autre qui ne l'est pas moins : c'est que l'anatomie des veines est toute différente de celle qui est exposée dans l'*Appendice au Mochlique*. D'après ce cinquième fragment, les veines ont leur origine dans le cœur, ce qui empêche de placer la composition de ce morceau avant Aristote. Les connaissances anatomiques qui s'y montrent, le mettent à côté du traité du *Cœur*, de celui de l'*Aliment* et de celui des *Chairs*. Ce fragment qui commence le prétendu traité de la *Nature des os*, provient d'un écrivain tout-à-fait ignoré, comme quelques autres fragments, tels que ceux sur l'*Anatomie* et sur la *Dentition*. Et il est impossible de savoir s'il a fait, dès l'antiquité, partie de la collection hippocratique.

Cette discussion ayant fait disparaître le traité de la *Nature des os*, on ne s'étonnera pas que je le supprime également dans mon édition. Des deux fragments sur les *veines* qui

occupent le commencement et la fin de cette compilation, le premier paraît être d'une date postérieure à Hippocrate; le second, dans l'antiquité, était uni au *Mochlique*, et je l'y aurais aussi réuni, si je n'avais rangé le *Mochlique* parmi les écrits qui doivent être attribués à Hippocrate; or, l'*Appendice sur les veines* n'a aucun caractère qui permette d'en juger l'authenticité. En conséquence je rapprocherai ces deux fragments l'un de l'autre et je les placerai à côté du traité du *Cœur*, avec lequel ils ont des connexions naturelles, au moins par le sujet. Il serait fort inutile de répéter les deux morceaux qui se trouvent, l'un dans le 2e livre des *Épidémies*, et l'autre dans le traité de la *Nature de l'homme*; et, quant au passage de Syennésis de Chypre, il n'y a aucune raison pour ne pas laisser ces quelques lignes dans le livre d'Aristote où elles sont citées.

Des Crises. Ce traité n'a été cité ni par Érotien, ni par Galien, ni par aucun commentateur. En l'examinant de près, on voit qu'il est composé d'extraits pris çà et là dans les ouvrages d'Hippocrate. Cette compilation est donc très tardive, et elle n'a été faite ni avec plus d'ordre, ni avec plus d'intelligence que celle qui porte le titre de la *Nature des os*.

Des Jours critiques. Cette compilation, qui n'est citée par aucun ancien commentateur, a été faite récemment. Le seul passage dont on ne pouvait assigner l'origine, est un fragment qui est emprunté au traité des *Semaines*, et auquel j'ai rendu sa véritable place en retrouvant une traduction latine de ce traité perdu en grec. Je la supprime donc de mon édition. Tout ce qu'elle renferme est pris ailleurs et est ajouté bout à bout sans le moindre choix, sans le moindre discernement. D'ailleurs Galien a dit formellement qu'Hippocrate n'a rien fait de spécial sur les *Jours critiques*.

Il serait facile de grossir cette liste de compilations. On trouve dans divers manuscrits, sous le nom d'Hippocrate, des fragments intitulés : des *Urines*; des *Sueurs*; de la *Goutte*; lesquels fragments sont des extraits plus ou moins textuels de différents livres hippocratiques. Je les indique dans la notice des manuscrits qui suit cette *Introduction*.

Des Médicaments purgatifs. Ce fragment n'est cité par aucun des critiques anciens; on ne le trouve pas dans les premières éditions. Il a été publié pour la première fois par le père Pétau avec cette note : « Quod rursum tres paginæ vacarent, typographi rogatu hunc Hippo-» cratis libellum ex Cujaciano codice olim exscriptum adjunximus, qui hactenus in omnibus » Hippocratis editionibus desideratus est (*S. Nicephori Breviarium historicum*, p. 407, » Parisiis, 1616). » Ce fragment manque également dans presque tous les manuscrits. Je ne sais d'où il provient.

DIXIÈME CLASSE.

Je place ici la notice des écrits perdus de la collection hippocratique; ce sont : le livre sur les *Blessures dangereuses*; sur les *Traits et blessures*; le premier livre des *Maladies le petit*.

Des Blessures dangereuses. Sous ce titre, Galien cite, à diverses reprises, un traité qu'il n'attribue à Hippocrate que d'une manière dubitative, et qui est sans doute le même que celui qu'Érotien désigne par le nom de livre sur les *Traits et blessures*. Voici les citations que j'en ai trouvées dans Galien : « Nous savons que celui qui a écrit le livre sur les *Blessures* » *dangereuses* essaie de donner le traitement de quelques-unes des plaies qui intéressent le » foie ou le ventre, ou la vessie. » Et ailleurs : « C'est dans Hippocrate même qu'il faut » apprendre comment il traite les blessures de l'abdomen, ainsi que les autres blessures » graves. » Au même endroit il recommande simultanément la lecture de ce traité, ainsi que de celui sur les *Ulcères*.

C'est encore à ce livre qu'il faut, je crois, rapporter une citation de Galien, quoiqu'il ne dise pas le titre du livre où il l'a prise. Le passage est remarquable et mériterait d'être reproduit, ne fût-ce que pour sa valeur intrinsèque. « Il est des hommes chez qui il survient » par intervalle des vomissements de sang. Ce sont surtout ceux qui, abandonnant leurs » exercices violents, n'abandonnent pas leur régime ordinaire, *ou à qui un membre tout*

» *entier a été enlevé*, comme l'a enseigné Hippocrate. » Ce dernier membre de phrase que je n'ai pas trouvé dans ce que nous avons d'Hippocrate, a été pris sans doute dans le traité des *Blessures dangereuses*. Il en est de même du suivant : « Hippocrate a dit que des déjections sanguinolentes survenaient à ceux dont un membre avait été coupé. » « Les mots suivants, dit Foes (sect. IV, p. 146), sont attribués, dans de vieux manuscrits du traité des *Ulcères*, au commentaire de Galien : *Hippocrate se sert du mot éclos dans le traité des* Ulcères, *pour désigner les plaies récentes*; *dans le traité des* Blessures et des traits, *pour désigner les plaies chroniques.* »

On peut croire qu'une portion de ce traité était consacrée à l'exposition des règles à suivre dans l'extraction des armes de jet. En effet, dans une table que j'ai déjà eu occasion de citer, et qui est placée en tête du manuscrit 2146, on lit : Des *Blessures dangereuses*; de l'*Extraction des traits*; or, comme le reste de cet index montre que plusieurs portions de traités y sont énoncées comme des traités séparés, le morceau relatif à l'*Extraction des traits*, nulle part mentionné comme un livre isolé, est sans doute un chapitre du traité des *Plaies dangereuses*, auquel le rédacteur de l'index a donné un titre et une existence indépendante.

Il est certainement fâcheux que nous ayons perdu ce livre de la chirurgie hippocratique. Ces fragments ne rendent cette perte que plus regrettable.

Des Traits et des blessures. Ce traité est cité par Érotien dans son catalogue des livres hippocratiques. On n'en trouve aucune autre mention ailleurs. Dans le courant de son *Glossaire*, il en cite une phrase qui est tout ce qui nous en reste : « Un homme ayant eu une » affection de la moëlle épinière, mourut le septième jour. » La note que Foes a rapportée d'après d'anciens manuscrits, prouve (ce qu'on pouvait facilement supposer) que le traité des *Blessures dangereuses* d'après Galien, et le traité des *Traits et des blessures* d'après Érotien, étaient un seul et même livre.

Le 1er livre des Maladies le petit. C'est le titre sous lequel Galien cite un livre qui figurait jadis dans la collection hippocratique. Ce livre ne s'y retrouve plus. Il est perdu comme le précédent. Galien en rapporte un membre de phrase : « Respirer comme les enfants que » l'on fait taire, et qui, pleurant, font rentrer dans les narines l'air de la respiration. » Puis il en explique deux mots : *Kausôma* qu'il interprète par *inflammation*, et *Mêliada* de l'*île de Mêlôs*. C'est sans doute aussi à cet ouvrage perdu qu'il faut rapporter le mot de *typhomanie* que Galien dit se trouver dans le livre des *Maladies* et que nous ne lisons plus dans aucun endroit de la collection hippocratique.

ONZIÈME CLASSE.

Les pièces (*Lettres*, *Décret et Discours*) que l'on trouve à la suite de la collection hippocratique, sont certainement fort anciennes, mais elles n'en sont pas moins apocryphes. Elles comprennent quatre objets différents. Ce sont : 1° Les *Lettres* et le *Décret* concernant la peste qui désola la Grèce pendant la guerre du Péloponèse ; 2° les *Lettres* relatives à la folie de Démocrite et la correspondance qui s'établit ensuite entre ce philosophe et Hippocrate ; 3° la *Lettre* d'Hippocrate à son fils Thessalus ; 4° les *Discours* relatifs à la guerre faite par les Athéniens à l'île de Cos.

1° J'ai déjà eu occasion de montrer que les services rendus par Hippocrate dans la peste d'Athènes, étaient une pure fable. Les *Lettres* et le *Décret*, examinés en eux-mêmes, ne supportent pas la critique ; et, quand même Thucydide ne serait pas là pour en faire comprendre la fausseté, il suffirait d'y jeter un coup-d'œil pour juger que ces pièces sont apocryphes. Voyez comme Artaxerce se plaît aux antithèses : *Sans être en guerre, dit-il, nous avons la guerre.* Pætus, à qui il s'adresse, lui répond que les secours de la nature, qui guérissent les autres maladies par les crises, n'ont aucune efficacité contre l'épidémie pestilentielle, et que l'art seul, amenant une crise artificielle, triomphe de la peste. Ces antithèses sont d'un rhéteur qui donne la raison de ce qui ne fut jamais, à savoir de la guérison, par l'art d'Hippocrate, d'une maladie qui, abandonnée aux seules forces de la nature, était

mortelle. Il serait facile de réunir plusieurs phrases marquées du même caractère d'affectation futile; mais ce genre de critique laisse toujours des doutes, et j'aime mieux y faire voir des contradictions qui prouvent irréfragablement que tout ce récit n'est qu'un tissu de fables.

Suivant la *Lettre* de Pætus à Artaxerce, la peste, après avoir ravagé Athènes, passe dans l'Asie; car cette lettre parle des services rendus déjà par Hippocrate et des honneurs qui lui ont été accordés par les Athéniens. Dans le *Décret du peuple d'Athènes* au contraire, il est dit que la peste venait de la terre des Barbares en Grèce. Le fait est que la peste vint du pays des Barbares en Grèce, de la terre du grand roi dans l'Attique. d'Orient en Occident, comme la plupart des grandes épidémies; Thucydide le dit formellement : « Quand la maladie attaqua les Athéniens, pour la première fois, le bruit avait couru qu'elle avait sévi en plusieurs lieux, et entre autres à *Lemnos*, et sur d'autres points...... On assure qu'elle naquit d'abord dans l'Éthiopie située au-dessus de l'Égypte, puis qu'elle descendit dans l'Égypte et dans la Lybie, et dans *la plus grande partie de l'empire du grand Roi*. Elle fit subitement irruption dans la ville d'Athènes, et c'est dans le Pirée qu'elle saisit ses premières victimes, à tel point qu'on accusa les Péloponésiens d'avoir empoisonné les puits. » Ainsi la lettre de Pætus, qui fait passer la peste de Grèce en Asie, contredit la vérité de l'histoire, et, ce qui est ici plus fort, elle contredit le *Décret* même, avec lequel elle a des connexions. Celui qui a composé ces pièces, voulant rehausser Hippocrate, et se rappelant seulement qu'on disait que le peuple d'Athènes avait rendu un décret en sa faveur, a introduit la mention de ce *Décret* dans une lettre qui, si elle avait été véritable, aurait été écrite avant le *Décret*.

Autre contradiction non moins manifeste : dans la *Lettre* que Pætus écrit à Artaxerce, il est dit qu'Hippocrate a déjà été honoré des dons des Athéniens à l'égal d'Hercule et d'Esculape pour les services qu'il leur avait rendus. Dans le *Décret* il est dit que les Athéniens accordent à Hippocrate certaines faveurs éminentes et des honneurs pareils à ceux d'Hercule, parce qu'il a préservé la Grèce de la peste et *refusé les dons du roi de Perse*. Si les Athéniens l'ont récompensé pour avoir refusé les dons du barbare, il ne pouvait avoir reçu la récompense des Athéniens au moment où il faisait ce refus. La méprise du faussaire est évidente, il est impossible de ne pas en être frappé.

Les inadvertances de celui qui a rédigé la légende d'Hippocrate touchant son rôle prétendu dans la grande fièvre qui dévasta la Grèce, ne permettent pas de douter le moins du monde que toute cette histoire ne soit controuvée. Ce sont des preuves positives, toujours plus décisives que des preuves négatives. Mais, quand ce récit aurait été arrangé de manière qu'il n'y subsistât aucune de ces contradictions palpables qui en font toucher au doigt et à l'œil la fausseté, comment pourrait-on le concilier avec le dire de Thucydide, qui assure que tout l'art des médecins fut impuissant? et de quoi les Athéniens auraient-ils eu à remercier Hippocrate, lorsqu'on lit dans le même Thucydide : « L'hiver suivant la maladie reparut à Athènes; à la vérité, elle n'avait jamais complètement cessé, mais il y avait eu un relâchement. Cette seconde invasion ne dura pas moins d'un an; la première en avait duré deux; de sorte qu'il est vrai de dire que rien ne porta un plus rude coup à la puissance des Athéniens. Il ne périt pas moins de 4,400 hoplites des cadres, et 300 cavaliers; et, du reste de la population, un nombre incalculable (L. 3, p. 232, Wechel 1594). » La population militaire d'Athènes ne montait guère qu'à 20,000 hommes; la population totale de la ville, libre et esclave, a été évaluée à environ 400,000 âmes; de sorte que, si la perte a été aussi considérable sur le reste de la multitude que sur les hommes en état de porter les armes, il faut évaluer à plus de 80,000 le nombre des victimes de la peste. On voit, comme le dit Thucydide, que l'art des médecins fut complètement impuissant. La maladie suivit les Athéniens au siége de Potidée, et y décima leur armée. A plusieurs reprises, Thucydide fait mention de ce grand désastre, et, quand il représente la prospérité d'Athènes au commencement de la guerre du Péloponèse, il remarque que la ville était pleine de force et n'avait pas encore été en proie à la maladie.

Rien n'est donc mieux établi que la fausseté de toute cette histoire concernant Hippocrate et le roi des Perses ; cependant on ne peut nier qu'elle ne soit fort ancienne. L'antiquité s'est complue à forger un assez grand nombre de ces épîtres, et Hippocrate n'a pas été l'unique sujet de pareilles compositions apocryphes. La plus ancienne mention que j'en connaisse, se rapporte au temps de Caton l'ancien. Plutarque raconte que ce Romain, ayant entendu parler du refus fait par Hippocrate de secourir les Barbares, dit que tous les médecins grecs avaient fait un pareil serment, et il défendit à ses enfants de les employer jamais. Les *Lettres* étaient déjà forgées à cette époque, et l'on peut admettre sans peine qu'elles l'étaient depuis long-temps. Une autre remarque confirme l'antiquité de ces pièces, mais sans en confirmer l'authenticité. Il est dit dans le *Décret* des Athéniens : Les enfants des habitants de Cos auront la permission d'entrer dans les gymnases comme ceux des Athéniens. Or, dans les temps postérieurs, dit M. Boeckh, dans sa collection des inscriptions grecques, les enfants des étrangers honorables, établis à Athènes, obtenaient cette faveur sans un décret particulier ; mais plus anciennement, elle ne s'accordait que par privilége aux étrangers. On peut croire que le rédacteur de ces pièces, exact en ce point, si ignorant sur le reste, était quelque Athénien qui connaissait les lois de son pays.

2° La seconde série contient tout ce qui concerne la prétendue folie de Démocrite, sa conversation avec Hippocrate et la correspondance qui s'établit entre le philosophe et le médecin. Cela est aussi apocryphe que l'histoire concernant les présents du roi de Perse ; car, dans la *Lettre* d'Hippocrate au peuple d'Abdère, il est fait mention de cette circonstance ; et la fausseté de ce dernier fait, que j'ai démontrée plus haut, entraîne la fausseté de toute la correspondance relative à Démocrite. L'un et l'autre récits ont été puisés à une même source, à des contes populaires que l'imagination de quelque auteur s'est complue à mettre en œuvre.

Maintenant si on entrait dans l'examen détaillé de ces *Lettres*, on y reconnaîtrait, de toutes parts, des inadvertances qui trahissent une composition apocryphe. Et je veux signaler encore quelques détails par où le faussaire s'est démasqué, en cherchant à mettre davantage leur authenticité à l'abri de la critique et du doute. Il cite, à diverses reprises, par leurs titres, le *Pronostic*, le traité sur la *Maladie sacrée*, celui sur la *Tisane*, le *Prorrhétique*, le livre des *Maladies des femmes*, le 5ᵉ des *Épidémies*. On pourrait m'accuser de pétition de principe si, pour montrer la fausseté des *Lettres*, je me servais de la démonstration où j'ai établi que quelques-uns de ces traités ne sont pas d'Hippocrate ; mais je remarquerai que nulle part, dans la collection hippocratique, il n'y a de citations pareilles par les titres mêmes. Ce soin a été étranger aux auteurs hippocratiques ; ils désignent les écrits auxquels ils se réfèrent, par le sujet, non par le titre. Mais le rédacteur de ces récits a cru faire merveille que de nommer, dans une prétendue lettre d'Hippocrate, plusieurs des livres qui à tort ou à raison lui étaient attribués. Et remarquez encore ceci : tous les critiques anciens ont pensé que les deux livres des *Prorrhétiques* n'étaient pas d'Hippocrate ; la plupart ont regardé le 5ᵉ des *Épidémies* comme ne lui appartenant pas non plus. Or, qu'y aurait-il de plus authentique que ces livres, si mention en était faite par Hippocrate lui-même dans une lettre à Démocrite ? Il est donc de toute évidence que dans l'antiquité aucun critique n'a cru sérieusement à l'authenticité de ces lettres.

Une autre remarque, plus délicate peut-être, mais non moins probante, ressort de l'examen de ces lettres. L'ionisme n'y est pas semblable à celui d'Hippocrate. Ainsi on y lit : *éthômasa* ; or ce mot appartient à l'ionisme d'Hérodote. Le rédacteur a cru bien faire en prenant les formes ioniennes les plus tranchées, sans se douter que l'ionien d'Hippocrate n'était pas exactement celui d'Hérodote. Il a été, dans l'usage du dialecte, plus rigoureux que le médecin de Cos ; son archaïsme a dépassé les limites ; il a fait comme un homme qui, écrivant de nos jours dans le style du 16ᵉ siècle, y mêlerait des formes usitées seulement dans l'époque précédente. Arétée, qui a écrit en ionien dans un temps où les grammairiens seuls s'en occupaient, a commis de perpétuelles fautes de ce genre.

3° La courte *Lettre* d'Hippocrate à son fils Thessalus, ne porte en soi rien qui en démontre

la fausseté ; mais, à côté de tant de pièces apocryphes, il est permis, sans encourir le reproche de sévérité, de ranger également cette lettre dans la même catégorie.

Ajoutons qu'Érotien, qui ne pèche pas par un excès de rigueur dans la formation de sa liste des ouvrages qu'il regarde comme véritablement d'Hippocrate, ne dit pas un mot des *Lettres*.

4° La *Supplication* adressée aux Thessaliens et le *Discours d'ambassade* forment la dernière série de ces pièces ; elles sont relatives à une seule et même affaire, la guerre des Athéniens contre l'île de Cos. Dans la première, Hippocrate implore le secours des Thessaliens en faveur de sa patrie ; dans la seconde, Thessalus son fils prie les Athéniens de ne pas persévérer dans leurs desseins hostiles. Il faut remarquer qu'une histoire analogue est attribuée, dans Suidas, à Dexippe ou Dioxippe de Cos, disciple d'Hippocrate. Ce médecin, appelé par Hecatomnus roi de Carie, pour guérir ses enfants, Mausole et Pixodare, qui étaient dans un état désespéré, ne se rendit aux prières de ce prince qu'à la condition qu'il cesserait la guerre contre les habitants de Cos. Nous avons déjà vu que les biographes d'Hippocrate ont raconté touchant un amour secret du roi de Macédoine Perdiccas, une histoire toute semblable à celle qui est rapportée touchant Érasistrate et Seleucus. Les légendes aiment ces répétitions.

La *Supplication* et le *Discours d'ambassade* se supposant l'un l'autre, la fausseté de l'un entraîne la fausseté de l'autre. Or, il est vrai que la *Supplication* aux Thessaliens ne contient rien qui trahisse le faussaire ; mais le *Discours d'ambassade* fait mention des services rendus par Hippocrate à la Grèce, de son refus de secourir la Péonie et l'Illyrie, par où venait la peste, de l'envoi de ses disciples dans les différentes provinces, du triomphe qu'il obtenait sur l'épidémie à mesure qu'il arrivait dans les villes, enfin du conseil salutaire qu'il donna à Athènes. Or, nous savons par Thucydide qu'aucun médecin ne fit rien à Athènes contre la peste. L'âge d'Hippocrate ne lui permettait pas d'avoir des disciples et surtout des enfants qu'il pût envoyer dans les différents pays. Rien n'est plus fabuleux que de présenter un médecin comme réprimant, dès qu'il paraît, une maladie aussi violente. L'auteur du *Discours* fait venir la peste de l'Illyrie, par la Béotie ; or, Thucydide dit positivement qu'elle venait de l'Éthiopie, et qu'elle envahit l'Attique par le Pirée. Enfin, Thessalus assure qu'il alla dans le Péloponèse s'opposer aux progrès de la peste ; or, ce même Thucydide nous apprend qu'elle pénétra à peine dans cette partie de la Grèce. Ainsi, partout l'auteur de ces deux pièces est en contradiction avec la vraisemblance, l'histoire et les faits.

Cependant il n'est pas le même que celui qui a composé la correspondance avec Artaxerce ou avec Démocrite. Car il n'est pas question, dans la *Supplication* et le *Discours d'ambassade*, de la demande du roi des Perses, ni de la réponse d'Hippocrate. Ce sont les rois des Péoniens et des Illyriens qui sollicitent le secours, et c'est à eux que le médecin de Cos adresse son refus. Le conte populaire est ici autrement présenté ; le style en outre est différent ; et il paraît que, dans l'antiquité, ces pièces ont eu plus de créance ; car Érotien les cite comme étant d'Hippocrate, et Varron en a fait usage. Ainsi, chose qui est assez curieuse pour l'histoire des légendes sacrées ou profanes et à laquelle on n'a pas pris garde, la légende relative au rôle d'Hippocrate dans la peste, est véritablement double ; d'un côté il est mis en rapport avec les rois des Péoniens et des Illyriens, de l'autre avec le roi de Perse ; et ces deux versions d'un même conte traditionnel n'en ont pas moins été rapprochées l'une de l'autre ! Cependant il paraît qu'Érotien en avait reconnu l'incompatibilité ; car, admettant le *Discours d'ambassade*, il a exclu de sa liste les *Lettres* où interviennent Artaxerce et Démocrite.

En définitive, rien de plus certain que la fausseté de ces deux *Discours* ainsi que des *Lettres* et du *Décret* qui sont relatifs à Hippocrate.

TABLEAU SERVANT DE RÉSUMÉ.

Première classe. Écrits d'Hippocrate : de l'*Ancienne médecine* ; le *Pronostic* ; les *Apho-*

rismes; les *Epidémies*, 1er et 3e livres; du *Régime dans les maladies aigues*; des *Airs, des Eaux et des Lieux*; des *Articulations*; des *Fractures*; des *Instruments de réduction*; à ce traité était joint dans l'antiquité un opuscule *sur les veines*, dont j'ai parlé à propos du livre de la *Nature des os; Des plaies de tête*; le *Serment*; la *Loi*.

Deuxième classe. Écrits de Polybe: de la *Nature de l'homme*; du *Régime des gens en santé*.

Troisième classe. Écrits antérieurs à Hippocrate : *Prénotions de Cos*; 1er livre du *Prorrhétique*.

Quatrième classe. Écrits de l'école de Cos, de contemporains ou de disciples d'Hippocrate : des *Ulcères*; des *Fistules et des Hémorrhoïdes*; de la *Maladie sacrée*; du *Pneuma*; des *Régions dans l'homme*; de l'*Art*; du *Régime et des Songes*; des *Affections*; des *Affections internes*; des *Maladies*, 1er, 2e et 3e livres; de la *Naissance à sept mois*; de la *Naissance à huit mois*.

Cinquième classe. Livres qui ne sont que des extraits ou des notes: *Épidémies*, 2e, 4e, 5e, 6e et 7e livres; de l'*Officine du médecin*; des *Humeurs*; de l'*Usage des liquides*.

Sixième classe. Traités qui, appartenant à un même auteur, forment une série particulière dans la collection : de la *Génération*; de la *Nature de l'enfant*; des *Maladies*, 4e livre; des *Maladies des femmes*; des *Maladies des jeunes filles*; des *Femmes stériles*.

Septième classe. Écrit appartenant peut-être à Léophanès : de la *Superfétation*.

Huitième classe. Traités qui, soit parce qu'ils contiennent la connaissance du pouls, soit parce qu'ils admettent le système d'Aristote sur l'origine des vaisseaux sanguins dans le cœur, soit parce qu'ils ont été déclarés postérieurs aux autres par les critiques anciens, doivent être regardés comme les plus récents dans la collection hippocratique ; du *Cœur*; de l'*Aliment*; des *Chairs*; des *Semaines*; *Prorrhétique*, 2e livre; des *Glandes*; un fragment compris dans la compilation intitulée de la *Nature des os*.

Neuvième classe. Traités, fragments ou compilations non cités par les critiques de l'antiquité : du *Médecin*; de la *Conduite honorable*; les *Préceptes*; de l'*Anatomie*; de la *Dentition*; de la *Vue*; de la *Nature de la femme*; de l'*Excision du fœtus*; 8e section des *Aphorismes*; de la *Nature des os*; des *Crises*; des *Jours critiques*; des *Médicaments purgatifs*.

Dixième classe. Notice des écrits perdus : des *Blessures dangereuses*; des *Traits et blessures*; le 1er livre des *Maladies le petit*.

Onzième classe. Pièces apocryphes : *Lettres et Discours*.

Le tableau qui précède est le résumé d'un long travail auquel le lecteur a assisté, et dont le but et le résultat sont une classification des œuvres renfermées dans la collection hippocratique. Quelques mots suffiront maintenant pour faire comprendre ce que j'appellerai le système de ma classification.

Tout mon système consiste à avoir essayé de ranger, suivant les auteurs et suivant les temps, les différents livres de la collection. Le premier point fixe à trouver, dans un assemblage de traités qui portent le nom d'Hippocrate, a été de reconnaître ce qui devait être considéré comme appartenant à Hippocrate lui-même ; cela fait, une comparaison des livres de ce médecin avec certains livres de la collection, a montré que, parmi ces derniers, les uns étaient antérieurs à Hippocrate puisqu'ils avaient servi de matériaux à quelques-uns de ses ouvrages, et les autres, postérieurs, puisqu'ils en présentaient des lambeaux et des extraits textuels. De là sont nées des catégories très distinctes et très naturelles.

Le même système m'a conduit à mettre à part un livre que le témoignage d'Aristote attribue positivement à Polybe, et un autre livre qui peut-être doit, par une raison semblable, être regardé comme venant de Léophanès. Enfin, dans cette recherche des auteurs différents de la collection hippocratique, il a été facile de reconnaître une série considérable d'ouvrages qui appartiennent à un même homme, et cet homme, qui n'est pas Hippocrate, est d'ailleurs inconnu.

Hors de ces classes se sont trouvés beaucoup de livres; et là il a bien fallu laisser incertain

ce qui n'était pas susceptible d'une détermination précise ou seulement probable, et attribuer en bloc à l'école de Cos, aux disciples d'Hippocrate, bon nombre de traités qui portent des traces incontestables de doctrines communes et à peu près contemporaines. Cette classe est, si je puis ainsi parler, un résidu réfractaire aux moyens d'analyses que j'ai employés; et la seule communauté qui réunit ces livres et qui m'a déterminé à en faire une catégorie à part, c'est l'impossibilité où j'ai été de leur assigner une époque, un auteur, en un mot, un caractère qui eût quelque précision.

Mais là où j'ai reconnu des marques incompatibles avec l'époque même d'Hippocrate, là où il a été démontré que les auteurs étaient des médecins appelés par Galien hippocratiques postérieurs, là, dis-je, j'ai trouvé une raison décisive de faire une classe séparée ; la différence de date a motivé suffisamment une pareille distinction.

Il ne m'est plus demeuré alors qu'un certain nombre d'opuscules qui avaient tous une condition commune, c'était de n'avoir été mentionnés par aucun des critiques anciens qui sont parvenus jusqu'à nous. Je ne pouvais faire autrement que de les réunir ensemble ; car ce silence des anciens critiques prouvait qu'ils ne les avaient pas estimés ou qu'ils ne les avaient pas connus. Un examen attentif m'a montré que ces deux propositions étaient véritables à la fois : parmi les opuscules en question, les uns sont véritablement antiques, mais Érotien et Galien, par une raison ou par une autre, n'en ont fait aucune mention, et les autres ont été ignorés d'eux, puisque ce sont des compilations rédigées postérieurement avec des lambeaux hippocratiques.

Si j'ai mis à part les écrits perdus, c'est qu'il n'y avait aucun moyen de les discuter, et qu'il est commode pour le lecteur de les avoir tous réunis sous un même coup d'œil. Enfin, personne ne s'étonnera que j'aie séparé toutes les pièces non médicales et manifestement apocryphes.

On voit que, dans cette classification, rien n'est donné à l'arbitraire, tout repose sur un point essentiel, et, ce point admis, le reste en découle par voie de conséquence : c'est qu'il existe, dans la collection, certains livres qui sont d'Hippocrate lui-même, et qu'il est possible de désigner positivement ces livres. Il a donc été de la plus haute importance pour toute cette œuvre de critique, de déterminer à quoi répond le témoignage de Platon, de trouver celui de Ctésias, d'enregistrer ceux de Dioclès et d'Hérophile. En effet, la part d'Hippocrate étant faite, on obtient sur le champ le moyen de reconnaître parmi la collection quelques écrits qui lui sont antérieurs, et d'autres qui lui sont postérieurs.

Quand il n'est pas possible d'assigner l'auteur, c'est beaucoup de pouvoir assigner une date relative. En effet, la classification que j'ai tentée offre, par l'arrangement seul, un tableau qui embrasse les temps immédiatement antérieurs à Hippocrate, et qui s'étend après lui jusqu'à l'époque d'Aristote. Cela est un résultat inattendu et certainement avantageux de cette classification.

De la sorte, la collection hippocratique prend une physionomie nouvelle et plus régulière. Ce qui est vraiment d'Hippocrate est mis en première ligne; c'est la partie la plus solidement établie, et tout le reste s'y appuie. En même temps on voit ce qu'a été la collection hippocratique dans l'antiquité ; on reconnaît les pertes que nous avons faites, on distingue les livres que les anciens critiques n'ont pas cités; et en même temps elle se trouve purgée de plusieurs compilations qui n'y ont pas été comprises jadis et qui ne méritent pas d'être conservées. C'est beaucoup de pouvoir éliminer avec sûreté ces pièces qui la déparent.

En définitive, par ce dernier travail sur chacun des livres de la collection hippocratique, travail qui est un des résultats principaux de mon *Introduction*, et qui a donné pour terme la classification ici présentée, il demeure établi que la collection est un débris précieux de la plus antique médecine grecque ; que plusieurs mains y ont coopéré; que des époques rapprochées, mais différentes, y sont représentées; et que, toute déduction faite, elle renferme des livres marqués d'une empreinte de génie assez vive, et d'un caractère d'authenticité assez certain pour que la postérité connaisse et admire Hippocrate dans ses œuvres.

CHAPITRE XIII.

EXPOSÉ SOMMAIRE DE LA DOCTRINE MÉDICALE D'HIPPOCRATE.

Si je m'étais engagé dans la recherche et l'exposition de la doctrine médicale d'Hippocrate, avant d'avoir travaillé à reconnaître ce qui lui appartient en propre dans la collection, il m'aurait été très difficile de donner une idée claire de cette ancienne doctrine, et le lecteur lui-même ne serait pas parvenu à suivre des propositions qui se seraient ou heurtées par leur contradiction ou mal coordonnées à cause de leur incohérence. On aurait eu, ici l'hypothèse des quatre humeurs, là celle du chaud et du froid élémentaires, ailleurs celle du *pneuma*, sans qu'il eût été possible de trouver, entre ces différentes conceptions de la plus vieille médecine grecque, une liaison qui, dans le fait, n'existe pas; car elles appartiennent à des systèmes différents.

Par des témoignages et des raisonnements que j'ai avec soin enchaînés les uns aux autres, mais qui n'ont rien emprunté à ce qui aurait pu être considéré comme système d'Hippocrate, je suis arrivé à signaler, dans la collection, un certain nombre d'écrits que je regarde comme siens. Or, par une coïncidence que j'ai déjà plusieurs fois retrouvée et qui confirme en dernier lieu les résultats de mon travail, il advient que ces livres, désignés comme étant d'Hippocrate d'après des motifs étrangers à l'examen de la doctrine, présentent un ensemble où une seule pensée règne, où tout se lie et où l'on ne remarque ni disparate, ni incohérence, ni contradiction. A ce point, les longues recherches que j'ai entreprises reviennent, pour ainsi dire, sur elles-mêmes et forment un cercle; et je puis, en détournant le sens d'une phrase d'un auteur hippocratique, dire au sujet de cette concordance des arguments : une circonférence étant tracée, le commencement ne peut être trouvé.

Il est donc possible de résumer les principes de l'ancienne médecine d'Hippocrate. J'exclurai de l'objet de cette exposition l'anatomie et la physiologie. Ces deux parties de la science médicale étaient, à cette époque, encore trop ignorées pour que les médecins eussent sur ce sujet autre chose que des idées vagues, bien que parfois profondes, mais dont l'appréciation m'entraînerait trop loin de mon sujet.

Que la médecine d'Hippocrate ait fait une large part à la théorie, qu'elle se soit livrée à la recherche des causes et des explications, qu'elle ait mérité le nom de *dogmatique* que l'antiquité a donné à son école et à ses successeurs immédiats, c'est ce dont on ne peut douter quand on lit ce passage de Platon : « La médecine recherche la nature du sujet qu'elle » traite, la cause de ce qu'elle fait, et sait rendre compte de chacune de ces choses. » Il est facile, à l'aide des idées théoriques consignées dans les écrits que la critique admet comme appartenant réellement à Hippocrate, de remplir ce programme indiqué par Platon.

Dans la médecine antique, un premier point à considérer est l'opinion sur les causes des maladies. Hippocrate reconnaît deux ordres principaux de causes, et il leur attribue la génération des affections pathologiques. Le premier ordre comprend les influences des saisons, des températures, des eaux, des localités. Le second ordre de causes est plus individuel, et résulte, soit de l'alimentation particulière à chaque homme, soit des exercices auxquels il se livre. On trouve le développement de l'un et de l'autre surtout dans le livre des *Airs, des Eaux et des Lieux*, et dans celui de l'*Ancienne médecine*.

La considération des modifications de l'atmosphère, suivant les saisons et suivant les

climats, est une idée féconde qu'Hippocrate a exploitée avec bonheur, et que la science subséquente n'a pas encore épuisée. Le médecin grec en a tiré des conséquences étendues. A mesure que l'année passe par ses phases successives de chaleur et de froidure, d'humidité et de sécheresse, le corps humain éprouve des changements, et les maladies en empruntent les caractères. C'est sur ce fondement qu'est établie la doctrine des constitutions pathologiques correspondant à des états particuliers de l'atmosphère, doctrine qui a été plusieurs fois renouvelée et étudiée avec grand soin. Suivant Hippocrate, quand l'année ou la saison présentait un caractère spécial, et était dominée par telle ou telle température, il s'en suivait parmi les hommes qui y étaient soumis, une série d'affections toutes marquées du même cachet. Il y a là un aperçu profond, que les modernes ont recueilli et sur lequel ils débattent encore : c'est le génie des constitutions pathologiques et des épidémies.

La théorie de l'influence des climats, développée avec tant de talent par Hippocrate, et qui lui a été depuis si souvent empruntée, est une conséquence de tout ce qu'il pensait sur les saisons et sur la température des années. En effet, un climat n'est pour ainsi dire qu'une saison permanente, et l'empreinte en doit être d'autant plus puissante qu'elle existe toujours et se fait sentir incessamment ; aussi Hippocrate n'y a-t-il presque pas mis de bornes. La conformation du corps, la disposition des esprits, le courage, l'amour de la liberté, tout, suivant lui, dépend de la loi des climats ; et, si les Grecs sont braves et libres, et les Asiatiques efféminés et esclaves, cette différence tient au climat que ces peuples habitent.

Les âges étaient naturellement considérés comme des saisons, et, par la même cause, exposés chacun à des maladies spéciales que l'on se plaisait à rapprocher de celles que produisent les changements annuels de l'atmosphère. Cette assimilation était d'autant plus facile qu'elle s'appuyait sur une des principales théories d'Hippocrate. Suivant lui, le corps humain est pénétré d'une chaleur qu'il appelle innée, dont la quantité est à son maximum pendant l'enfance, et qui va sans cesse en s'épuisant par le progrès de la vie jusque dans la vieillesse, où elle arrive à son minimum. Ces changements successifs de la chaleur innée, qui éprouve les mêmes phases que le soleil pendant l'année, devaient faire considérer les âges comme des saisons, et faire attribuer à chacun d'eux un ordre de maladies analogue à celui qu'on attribuait à chacune d'elles.

La seconde partie de l'étiologie générale comprenait l'influence exercée par la nourriture et par l'exercice. Toutes sortes de désordres sont mis sur le compte d'une nourriture mal réglée. La surabondance et le défaut engendrent également des maladies, et c'est une sentence remarquable que celle où Hippocrate signale, chez les athlètes, le danger d'un excès de santé provenant d'un excès d'alimentation et de force. Les exercices, qui sont considérés comme destinés à consumer le trop plein que cause la nourriture, déterminent, quand ils sont excessifs ou tout-à-fait négligés, des accidents inverses, nuisibles à la conservation de la santé.

Cette étiologie, prise dans son ensemble, est grande et belle, et le cours des temps et le progrès de la science en ont respecté les bases. Cependant il faut seulement y voir le premier aperçu, clair, il est vrai, et profond de la médecine grecque, sur les causes des maladies. L'étiologie est encore de nos jours un des plus importants et des plus difficiles sujets d'étude. Il fut naturel aux premiers médecins, et entre autres à Hippocrate, de comprendre et de noter d'abord la grande et universelle influence des agents du monde extérieur : climat, saisons, genre de vie, alimentation, toutes ces influences furent signalées à grands traits. Voir les choses d'ensemble est le propre de l'antique médecin ; c'est ce qui en fait le caractère distinctif, et ce qui lui donne sa grandeur, quand l'ensemble qu'elle a saisi est véritable ; voir les choses en détail, et remonter par cette voie aux généralités, est le propre de la médecine moderne. Il ne serait plus possible aujourd'hui d'édifier une étiologie aussi compréhensive que celle qui fait la doctrine d'Hippocrate. Beaucoup d'influences, qu'on ignorait du temps du médecin de Cos, ont été signalées ; tout ce qui est relatif aux contagions, aux virus, aux infections, est venu prendre une place importante dans l'enseignement ; et puis, ce que l'on croyait savoir, il s'est trouvé qu'on l'ignorait : cette fièvre typhoïde, qui est la grande

fièvre endémique, au moins dans une partie de l'Europe, a vu tomber toute son étiologie devant des travaux récents. Les agents extérieurs et l'alimentation n'en expliquent pas la production, et sa cause est rentrée dans le domaine des choses inconnues. Mais, d'un autre côté, nulle part l'influence de l'âge ne se fait mieux sentir, et, par un privilége singulier, la vieillesse en est exempte.

A part l'influence de la chaleur innée et des âges, influence dont l'admission est une preuve qu'Hippocrate n'était pas étranger aux doctrines qui comparaient l'homme au monde, le microcosme au macrocosme, il est clair que son étiologie est toute dans l'étude des causes extérieures, comme nous verrons plus loin que sa pathologie est toute dans l'action des humeurs nuisibles. Ce qu'Hippocrate savait le mieux, c'étaient les effets produits sur le corps par l'alimentation, le genre de vie et l'habitation; ce qu'il savait le moins, c'était le mécanisme des fonctions. De là le caractère de son étiologie, toute tournée vers le dehors. Il a dit que, pour embrasser la médecine dans sa véritable généralité, il faut étudier l'action de tous les aliments, de tout le genre de vie, de tout ce qui entoure l'homme; c'est certainement un des plus grands programmes de l'étiologie qui aient été tracés et une des indications les plus profondes qui aient été données à la médecine. Ce programme, qui ne laisse en dehors que le mouvement et le développement spontané de la vie, s'est résumé pour Hippocrate dans l'étiologie que je viens d'exposer. Mais il est vrai de dire qu'il n'est pas épuisé, et que le remplir est encore une des tâches principales de la science. Je reviendrai ailleurs sur cette pensée qu'Hippocrate a déposée dans un de ses livres les plus remarquables; seulement il faut observer qu'un plan de recherches ainsi conduites, ayant pour objet l'être vivant dans ses rapports avec le monde ambiant, comprend essentiellement l'hygiène et la pathologie; par conséquent, bien qu'il présente des lacunes, il offre une base solide et immense à l'étude, et l'on conçoit qu'animée par une pensée si juste et si féconde, la vieille médecine de la Grèce et d'Hippocrate ait fait un si heureux choix dans son observation de la nature, et légué à l'avenir, avec un trésor d'expérience, une méthode qui a exercé de loin comme de près une influence puissante et salutaire.

La médecine a souvent cherché à découvrir le moyen organique par lequel la cause véritable ou prétendue produisait la maladie. En cela, Hippocrate n'a pas échappé à l'influence des doctrines qui l'avaient précédé et qui régnaient de son temps. Déjà avant lui Anaxagore avait attribué les maladies à la bile; Hippocrate les attribua aux qualités des humeurs et aux inégalités de leurs mélanges. La pathologie des humeurs a dû nécessairement précéder celle des solides; car, long-temps avant de voir que les poumons étaient hépatisés dans la pneumonie et la plèvre couverte de fausses membranes dans la pleurésie, on s'était aperçu des modifications qu'éprouvaient dans les maladies l'urine, la sueur, l'expectoration et les excrétions alvines. Cependant Hippocrate, dans le traité de l'*Ancienne médecine*, admet, à côté de l'action des humeurs, celle de la forme et de la disposition des organes. Cette vue a été peu suivie, même par lui, et la théorie humorale prédomine toujours.

Suivant Hippocrate, la santé est due au mélange régulier des humeurs, c'est ce qu'il appelle la *crase*; et la maladie procède du dérangement de la *crase* des humeurs. A cette opinion se rattache une doctrine qui est un des pivots de la médecine hippocratique. Cette doctrine est celle de la coction; il faut l'expliquer avec quelque détail. Elle tient incontestablement à une autre théorie, à celle de la chaleur innée; elles sont une conséquence l'une de l'autre; mais elles n'en sont pas moins l'une et l'autre appuyées sur l'observation de phénomènes physiques : la chaleur innée, sur ce fait que le corps vivant a une température qui lui est propre; la coction, sur cet autre fait que certaines humeurs, à mesure que la maladie marche vers sa terminaison, se modifient, s'épaississent, changent de couleur, toutes altérations qui coïncident avec l'amélioration.

Voici en fait ce qu'est la coction : au début d'un coryza, l'humeur qui s'écoule du nez est ténue, liquide et âcre; à mesure que le mal approche de sa guérison, cette humeur devient jaune, visqueuse, épaisse, et elle cesse d'irriter les parties avec lesquelles elle est en contact. Dans une inflammation de la conjonctive, l'humeur que fournit l'œil est d'abord chaude et

âcre, puis elle devient épaisse et douce. Les crachats de la pneumonie, d'écumeux, de visqueux, de sanguinolents qu'ils sont d'abord, deviennent jaunes et épais quand la maladie approche d'une solution favorable. Voilà ce que les anciens ont observé, et ce qu'ils ont appelé coction. La coction est donc le changement que les humeurs subissent dans le cours d'une maladie, et qui, leur ôtant en général leur ténuité, leur liquidité et leur âcreté, leur donne plus de consistance, une coloration plus foncée, et quelques caractères qui ont été métaphoriquement assimilés au changement produit par la cuisson dans les substances.

Généralisant ces observations faciles dans quelques maladies, les anciens ont admis que la plupart des maladies avaient une coction, c'est-à-dire, une élaboration d'humeurs terminée par l'expulsion. La coction ayant été définie, il est inutile d'expliquer ce que c'est que la crudité des humeurs, car dans cette théorie cela s'entend de soi. De cette façon, l'urine est arrivée à la coction lorsqu'elle présente un dépôt. Tant que les humeurs sont crues et légères, elles flottent dans le corps, le mal est dans toute son intensité, et rien ne peut déterminer l'expulsion de ces matières nuisibles ; mais, quand le travail propre à la nature en a amené la maturation, alors elles se fixent, et elles sont entraînées ou par les évacuations spontanées, ou par les évacuations artificielles. Dans cette théorie, c'est toujours une matière qui gêne l'économie animale ; c'est toujours en l'écartant qu'on détruit les maladies ; c'est toujours le même moyen que la nature emploie pour y réussir, c'est-à-dire la coction, le changement de la matière crue en un état où elle ne puisse nuire, et où l'évacuation s'en fasse sans danger ; aussi toute affection qui n'est pas susceptible de cette altération est réputée incurable ; par exemple le cancer.

Tel est le sens, telle est la portée de la doctrine d'Hippocrate sur la coction. Et on peut faire à ce sujet des réflexions importantes sur la marche des sciences, et un rapprochement curieux avec les doctrines qui prévalent encore de nos jours. Cette théorie d'Hippocrate a un point de contact remarquable avec celle que les recherches de l'anatomie pathologique ont suggérée récemment à quelques esprits. Très différente dans les conséquences, elle part d'un principe commun, qui est, qu'il n'y a point d'affection sans altération matérielle. Suivant Hippocrate, l'altération consiste dans une humeur qui trouble l'économie animale ; suivant les explications de l'école qui a voulu se fonder uniquement sur l'anatomie pathologique, elle consiste dans une lésion appréciable des organes : de telle sorte qu'au point de départ et à un terme bien éloigné, la médecine roule sur le même principe. L'idée de maladie sans matière, comme l'ont entendue certaines écoles, est étrangère à Hippocrate. J'essayerai, dans l'*Argument* du traité de l'*Ancienne médecine*, d'expliquer ce qu'on pourrait appeler le *vitalisme* du médecin de Cos. Il l'a conçu, je le dis d'avance, dans sa réalité, et avec autant de force que de profondeur.

Je ne puis encore ici m'empêcher de considérer la coction sous une autre face, et de la rapprocher d'un autre point de la médecine moderne. La coction est, pour plusieurs maladies, aiguës ou chroniques, dans la science hippocratique, l'idée qui correspond véritablement à ce que nous appelons résolution. Prenez pour exemple la pneumonie : le médecin ancien, voyant les crachats, d'écumeux et sanguinolents, devenir épais et jaunâtres, annonce la coction qui accompagne la guérison ; le médecin moderne, en auscultant le poumon malade, reconnaît les progrès de l'amélioration et entend le râle crépitant succéder au souffle bronchique, et la respiration naturelle au râle crépitant ; c'est la résolution qui s'opère. La coction est donc ici le signe extérieur du travail intérieur qui se passe dans le poumon ; le médecin ancien suivait le signe extérieur ; le médecin moderne suit le travail intérieur. Rien de plus instructif que d'étudier les solutions diverses fournies par les sciences pour un même problème à différents temps. La coction de l'expectoration et la résolution de l'hépatisation sont deux réponses, séparées par plus de vingt-deux siècles, à cette question : à quel signe reconnaît-on le travail de guérison de la pneumonie ?

La coction, considérée en elle-même, offre trois points principaux. En premier lieu, elle s'appuie sur une donnée certainement trop générale, à savoir que toute maladie est causée par une humeur nuisible. En second lieu, là où les anciens médecins l'ont vue, c'est-à-dire

là où une humeur, s'écoulant, subit diverses altérations de consistance et de couleur, elle n'est qu'un fait concomitant de la résolution qui s'opère dans la partie ou l'organisme. En troisième lieu, le système de coction a été, par voie d'assimilation, étendu à plusieurs maladies où ce travail était reculé loin des yeux de l'observateur ; par exemple dans les fièvres continues. Il faut dire ici, de la manière la plus générale, que la question n'est pas jugée, et que, dans la plupart des affections où l'on revient à l'altération des humeurs, dans celles qui sont produites par l'introduction de principes virulents et délétères, les phénomènes pathologiques présentent un certain développement qui autorise la coction hippocratique, ou du moins l'idée d'un travail d'élimination, qui y est comprise.

La coction des humeurs en prépare l'expulsion. Les efforts pour cette expulsion reçurent un nom particulier dans la médecine grecque ; ils s'appelèrent *crise*. Différentes voies y sont ouvertes ; les plus communes sont les voies de la sueur, de l'urine, des excrétions alvines, des vomissements et de l'expectoration.

Un autre mode de crise est signalé souvent par Hippocrate, c'est le *dépôt*. La théorie du dépôt est étroitement liée à celle des autres crises et n'en est qu'une extension. Quand la matière morbifique n'a pas trouvé une issue convenable, la nature la porte et la fixe sur un point particulier. Le dépôt n'est pas un abcès ; c'est tantôt une inflammation extérieure telle qu'un érysipèle ; tantôt la tuméfaction d'une articulation ; tantôt la gangrène d'une partie. De là cette distinction, obscure au premier coup-d'œil, mais réelle, des maladies qui sont un vrai dépôt et qui amènent une amélioration, et de celles qui ne sont un dépôt qu'en apparence, et qui ne jouent aucun rôle dans la solution de la maladie. Ces érysipèles funestes qu'on remarque dans certaines fièvres typhoïdes, et qui, loin d'en atténuer les accidents, les aggravent, fournissent un bon exemple, dans la clinique moderne, de cette distinction. Il faut encore y rapporter une sentence du *Pronostic*, regardée par les uns comme inintelligible, par les autres comme futile, et qui est non-seulement conforme à la doctrine hippocratique, mais encore fondée en fait. Suivant cette sentence, un malade est moins en danger lorsqu'il a une partie du corps tout-à-fait noire que lorsqu'il l'a livide. Sprengel se demande (*Hist. pragmat. de la Médecine*. t. I, p. 339) pourquoi il en serait ainsi. Le voici : la noirceur des parties annonce la gangrène, la formation du dépôt, un effort favorable de la nature, et, si la mortification se borne, des chances de guérison ; la lividité des parties n'est pas un dépôt et peut être considérée comme une preuve de l'affaiblissement général du malade et un signe de très mauvais augure.

La doctrine des jours critiques est le complément de celle des crises. Suivant les anciens médecins, les crises ne surviennent pas à des époques indéterminées de la maladie ; le temps de celle-ci est réglé ; les phénomènes qu'elle présente sont assujettis à un ordre ; et certains jours sont, suivant le malade, la maladie, la saison, affectés aux efforts critiques de la nature. Hippocrate a adopté cette doctrine ; il a signalé les jours qui lui ont paru importants à observer ; ce qui les retarde ou les accélère ; ce qu'indique leur régularité ; ce qu'annonce leur irrégularité, et le danger des jours critiques *qui ne jugent pas*.

Des considérations générales sur les causes des maladies, de la théorie sur les humeurs, sur leur coction, sur les crises et sur les jours critiques, résultait une manière toute différente de la nôtre de juger du malade et de la maladie. C'est ce que l'époque d'Hippocrate appelait la prognose. Ceci est important ; car c'est là une des plus essentielles différences qui séparent la médecine hippocratique de la médecine moderne. La prognose pour l'école de Cos n'est pas ce que nous entendons par la sémiotique. La sémiotique, dans nos traités, est une fraction de l'encyclopédie médicale, elle nous apprend la valeur des signes, mais elle n'a pas une prédominance absolue sur les autres parties ; elle est même subordonnée au diagnostic dans le cas où le diagnostic est précis, et elle occupe une place bien moins grande que celui-ci dans l'enseignement. La prognose d'Hippocrate, au contraire, domine toute la science, elle en est le point culminant, elle fournit la règle du praticien ; il n'est rien qu'elle n'atteigne et qu'elle n'embrasse ; il faut donc bien en concevoir le sens et la portée ; c'est pour ainsi dire la clé de la médecine hippocratique.

Elle tient par un lien évident aux théories sur la coction, sur les crises, sur les jours critiques ; je ne chercherai pas si elle est née de ces théories, ou si au contraire ces théories en dérivent. Pronostic, coction, crises, jours critiques, marchent naturellement ensemble ; ce qui était réglé devait pouvoir se prévoir, ou bien ce qui se prévoyait était réglé. Il me semble plus philosophique de regarder la prognose et la doctrine sur la coction et les crises, non comme nées l'une de l'autre, mais comme les deux côtés d'une même conception scientifique. Ces deux idées se sont formées ensemble, ont été élaborées simultanément, éclairées par les mêmes travaux, appuyées par les mêmes expériences, et, sans avoir reçu une forme systématique, elles constituent la doctrine d'Hippocrate et la règle à laquelle il a tout rapporté.

Qu'est-ce donc que la prognose d'Hippocrate ? Il ne faut pas s'attacher à l'étymologie du mot, et croire qu'elle se rapporte uniquement à la prévision de ce qui doit arriver ; la prognose (Hippocrate est formel sur ce point) instruit à la fois sur le passé, sur le présent, sur l'avenir du malade. Elle instruit sur le passé, car elle donne les moyens de suppléer à ce que le malade ne sait ou ne peut pas dire, et fournit des indications sur les accidents auxquels il a été soumis, les causes qui ont agi sur lui, et la nature de l'affection pour laquelle il réclame des secours ; sur le présent, car elle enseigne la différence qui existe entre l'état de santé et de maladie, et montre par le degré que cette différence a atteint le danger que court le patient, les chances de salut qui lui restent, et l'intensité du mal qui l'accable. Enfin elle instruit sur l'avenir, car elle enseigne les signes qui annoncent la crudité ou la coction des humeurs, l'approche des crises, les jours où elles doivent éclater, les issues qu'elles iront prendre, et les parties où les dépôts critiques se feront. Voilà la portée tout entière de la prognose hippocratique, voilà le champ qu'elle embrasse, voilà l'enseignement qu'elle donne.

On vient de voir que, la santé étant maintenue par le juste mélange ou la *crase* des humeurs, la maladie est produite par le dérangement de cette crase ; que, dans le cours de la maladie ainsi produite, il s'établit un travail, comparé métaphoriquement à la coction, lequel, s'accomplissant, amène la guérison, ou, ne s'accomplissant pas, laisse le mal durer ou finir par la mort ; qu'à la suite de ce travail il survient des crises caractérisées par des évacuations ou par des *dépôts* ; que ces phénomènes sont réglés par le temps, ce qui donne les jours critiques ; enfin que, guidé par cette série d'observations et de raisonnements, le médecin parvient à embrasser la maladie dans une doctrine générale, qui est la prognose. Maintenant, quelle est l'idée dernière de cette doctrine ? c'est que la maladie, indépendamment de l'organe qu'elle affecte et de la forme qu'elle revêt, est quelque chose qui a sa marche, son développement, sa terminaison. Dans ce système, ce que les maladies ont de commun est plus important à considérer que ce qu'elles ont de particulier ; et ce sont ces portions communes qu'il faut étudier et qui constituent le fondement de la prognose. On peut encore l'exposer autrement : la prognose est, si je puis m'exprimer ainsi, le diagnostic de l'état général, diagnostic dans lequel le médecin ne tient qu'un compte très secondaire de l'organe malade, ou, pour me servir du langage d'Hippocrate, du nom de la maladie. Dans la prognose, ce que nous appelons diagnostic et ce que nous appelons pronostic se trouvent confondus et réunis ; et cette réunion provient de ce que le médecin de l'école de Cos, attaché surtout à reconnaître l'état général du malade, diagnostique, il est vrai, une certaine condition actuelle, mais prévoit en même temps, d'après les règles de son art, une certaine marche du mal, et même en apprécie, dans le passé, quelques circonstances : ce qui est la définition qu'Hippocrate a donnée de la prognose. Remarquez que cette définition implique l'admission d'une doctrine profonde, c'est que, dans chaque maladie, le travail pathologique est un, et passe, depuis le début jusqu'à la terminaison, par un développement où toutes les phases tiennent l'une à l'autre. De sorte que l'école de Cos, maîtresse de l'idée de l'unité, ou, en d'autres termes, du développement de la maladie, et peu instruite sur les particularités, c'est-à-dire sur le siége, sur la condition anatomique, sur l'étendue de chaque affection, se tourna tout entière vers la recherche des communautés des maladies ; c'est le résultat de cette étude qu'Hippocrate a consigné dans le beau livre qui est intitulé le *Pronostic*.

Ainsi la prognose est la source de toutes les véritables lumières pour l'ancien médecin ; elle est, à cette époque, la philosophie de la science, sans elle il n'y a rien qu'empirisme et pratique aveugle. Effacez la prognose telle que l'école de Cos l'a conçue et établie, effacez-la, dis-je, à une époque où l'anatomie a fait si peu de progrès, où l'étude des fonctions est dans l'enfance, où l'anatomie pathologique n'existe pas, où le diagnostic différentiel est privé de ses éléments les plus précieux, quelles lumières restera-t-il à la médecine ? Où sera le lien qui l'empêchera de se perdre dans un dédale de faits particuliers sans connexion, et de languir dans l'éternelle enfance où reste tout ce qui, n'étant pas l'objet d'un travail scientifique et d'une méthode, tombe nécessairement entre les mains des empiriques et ne marche plus qu'au hasard? La prognose est la première construction scientifique que nous connaissions de la médecine. A ce titre elle mérite notre attention, et elle la mérite encore parce qu'elle n'est point fondée sur des vues rationnelles et hypothétiques, mais parce qu'elle part d'observations et d'expériences réelles. Les faits de mutation des qualités des humeurs durant le cours des maladies, les indications des signes qui annoncent le progrès du mal ou une terminaison favorable, l'étude des évacuations et des mouvements critiques ou non, tout cela constitue un ensemble qui a été un digne objet d'étude et de théorie pour l'école de Cos.

Le sens scientifique des Grecs se manifesta, là comme ailleurs, avec une grande sûreté et une grande supériorité. Le problème à eux posé fut : de concevoir qu'il n'y avait pas seulement des faits de détail, ce qui les sauvait de l'empirisme, et de trouver un système général, ce qui faisait de la médecine une science. Sans entrer dans un examen des caractères propres aux différentes maladies, sans essayer de les réunir dans un cadre et de les classer, sans y songer même, l'école de Cos saisit une idée féconde qui résumait toute chose, et, dans une abstraction qui ne manque ni de portée ni de grandeur, elle donne au médecin une doctrine qui le guide à la fois dans les recherches scientifiques et dans la pratique de l'art. Suivant elle (et c'est l'expérience, non l'hypothèse, qui fournit ces données) le corps humain présente, durant le cours des maladies, une série de phénomènes qui, sans qu'il soit besoin de les rattacher plus particulièrement à telle ou telle affection, ont une signification propre, présagent ce qui va arriver, indiquent l'issue probable de la lutte, les efforts que tentera la nature, les voies par où elle se déchargera, et les secours auxquels l'art peut et doit recourir. Dans ce point de vue où la maladie est considérée comme quelque chose de général et d'indéterminé, la connaissance d'une maladie particulière n'est même pas très nécessaire, et remarquez que, dans le fait, cette connaissance était très bornée. La prognose étudie l'expression fidèle par laquelle l'économie trahit le dérangement qu'elle éprouve ; et c'est cette expression qu'il importe de saisir. Faire prévaloir l'observation de tout l'organisme sur l'observation d'un organe, l'étude des symptômes généraux sur l'étude des symptômes locaux, l'idée des communautés des maladies, sur l'idée de leurs particularités, telle est la médecine de l'école de Cos et d'Hippocrate.

J'ai déjà eu occasion de le remarquer dans cette *Introduction*, la science humaine ne marche pas autrement que l'histoire humaine ; les découvertes et les systèmes ne naissent pas plus spontanément et sans antécédents que les événements des empires et les révolutions des sociétés. La prognose hippocratique, telle que je viens de l'exposer, est certainement un beau résultat du travail de l'antiquité, mais elle n'est pas née soudainement dans la tête d'Hippocrate, ou, pour mieux dire, dans l'enceinte de l'école de Cos ; elle avait ses éléments tout préparés, et la filiation en est simple et naturelle. On sait ce qu'étaient les temples des Asclépiades ; les prêtres-médecins qui les desservaient, y recevaient les malades, consignaient les remarques que leur suggérait l'issue des maladies, et formaient ainsi un recueil des notes expérimentales que l'on retrouve dans les *Prénotions coaques*, et dans le premier livre des *Prorrhétiques*. Il importait beaucoup à des prêtres, il était dans leur caractère, il était dans les habitudes de tout l'ordre sacerdotal en Grèce, d'essayer de percer le voile de l'avenir, et, dans les temples des Asclépiades, de prédire les événements pathologiques dont le corps de chaque malade allait être le théâtre. De là le cachet de prévision, le cachet pronostic, si je puis m'exprimer ainsi, que présente l'ancienne médecine des prêtres asclé-

piades. Mais la divination ne s'applique pas seulement à l'avenir, elle s'applique aussi à un présent et à un passé que l'on ignore. C'est pourquoi le mot de prognose a été employé pour exprimer ce travail d'esprit, ce jugement médical qui avait pour but d'apprécier l'état passé, présent et futur du malade. Jusque là ce fut un métier; mais ce fut une science, quand l'école de Cos, embrassant à la fois ces trois temps, vit ainsi, dans chaque maladie, non plus une succession de phénomènes bizarres, désordonnés et sans loi, mais un enchaînement où chaque fait avait sa raison dans le fait précédent. Là, ce me semble, est le passage de l'empirisme des temples à la doctrine de l'école, et peut-être est-ce à Hippocrate lui-même qu'il faut attribuer ce progrès. Au reste, la trace évidente en est dans le mot même de *prognose*, qui est resté attaché au principal travail d'Hippocrate sur cette matière. C'est donc de la divination médicale dans les temples, et les observations sur lesquelles elle se fondait, qu'est née la prognose d'Hippocrate, doctrine profonde d'après laquelle toute maladie est à la fois une et commune, une par son développement, commune par certains phénomènes que j'appellerai ici, pour abréger, état général, et que Galien, en expliquant Hippocrate, nomme *diathèse*. On ignore ce que fut la médecine des Égyptiens et des autres peuples de l'Orient, et si elle est jamais sortie hors du cercle des remarques particulières, des faits sans lien et des observations sans méthode philosophique. L'école hippocratique franchit ce cercle, et par là elle a influé sur l'avenir entier de la médecine dans l'Occident.

La base sur laquelle reposait l'étude de l'état général ainsi conçu n'avait rien d'arbitraire, c'était la comparaison entre la santé et la maladie. Après avoir étudié le jeu régulier du corps vivant, que la gymnastique leur enseignait avec tant de précision, les médecins de l'école de Cos mettaient en regard les phénomènes qui se produisent dans les diverses maladies; l'état de santé était la mesure d'après laquelle ils en calculaient l'importance et en appréciaient le danger. Dans tout le *Pronostic*, Hippocrate n'a pas d'autre règle que celle-là pour caractériser l'expression de la face, les sueurs, l'urine, les évacuations alvines, la respiration, etc. Toute étude de pathologie est, à la vérité, fondée sur une comparaison de l'état de santé avec l'état de maladie, mais toute étude de ce genre n'est pas conduite sur le plan que suivit l'école de Cos. Cette école conçoit tout ce qu'elle sait des fonctions dans leur jeu régulier, comme un ensemble, et le compare en bloc à ce qu'elle observe sur l'homme malade; et de cette comparaison résulte, pour elle, un tableau plutôt qu'une énumération des symptômes; une étude de l'homme tout entier, plutôt qu'une étude d'un organe lésé; une recherche des souffrances et des efforts des grandes fonctions, plutôt qu'une recherche des altérations cachées de quelque viscère; un aperçu de la condition générale du patient plutôt qu'un aperçu de la condition particulière d'un appareil, d'une membrane, ou d'un tissu. Je ne loue pas l'école de Cos d'avoir ainsi agi, cela était inévitable à l'époque où elle était placée; je ne blâme pas les modernes de s'appesantir sur le diagnostic local, car sans cela il n'y a pas de précision possible. Mais ce que je signale comme un trait de génie dans l'ancienne médecine des Hellènes, c'est qu'ils aient eu une puissance de généralisation assez grande pour édifier, avec les données qu'ils avaient, un système qui contînt ces données, qui en fût le lien logique et qui constituât une science.

Et ici je ne prête pas à Hippocrate et à ses maîtres des intentions qu'ils n'aient jamais eues, seulement je rends plus saillant, par l'analyse, ce qui est caché dans la synthèse de leurs conceptions. En effet, cette théorie que j'expose, Hippocrate l'a eue tellement, qu'il l'a défendue contre les médecins cnidiens, à qui il reproche de multiplier les espèces dans les maladies, et de négliger l'état général; il l'a eue, puisque tout son livre du *Pronostic* est l'exposition de ce qu'ont de commun les maladies aiguës, et qu'il le termine en disant qu'il n'y faut pas regretter le nom des maladies qui ne s'y trouvent pas inscrites, attendu que ce qu'il a exposé s'applique à toutes les affections qui ont la même marche; il l'a eue, enfin, puisque les histoires particulières qu'il a consignées dans ses livres des *Épidémies* sont rédigées d'après cette règle même.

Hippocrate est le premier qui nous ait transmis des histoires particulières des maladies: exemple remarquable qui n'a pas été assez imité dans les âges postérieurs à lui. Ces histoires

ont un cachet spécial, et on les a vantées bien souvent sans comprendre l'esprit qui en a dicté la rédaction. Elles sont le produit direct du système qui avait fait un tout de la médecine antique, le résultat de cette prognose que j'ai expliquée. En effet qu'y voit-on? Si on les juge avec nos opinions sur le mérite d'une observation particulière, on les trouvera très défectueuses, car les signes qui caractérisent une maladie y manquent; on n'y trouve nul détail sur la série des symptômes et des accidents par lesquels le malade a passé, et c'est tout au plus si, en rapprochant quelques indications éparses, et en interprétant quelques symptômes notés dans un autre dessein, on peut parvenir à donner un nom moderne à la maladie traitée par Hippocrate. Mais, si on les juge avec les opinions antiques, tout devient clair, et on n'y trouve plus qu'une application rigoureuse de la prognose, du système qui faisait le fonds de cette médecine. Tout ce qui a trait surtout aux caractères d'une maladie particulière, aux symptômes locaux, aux lésions d'un organe, est omis, parce que, au point de vue hippocratique, cela n'a qu'une importance secondaire. Mais le régime habituel, ou les écarts de régime qui ont précédé la maladie, les évacuations critiques ou non critiques, les jours où elles surviennent, l'état de la respiration, de la sueur, de l'urine, sont notés avec une exactitude parfaite; de sorte qu'en réalité, dans l'observation hippocratique, la maladie particulière disparait et fait place au tableau général de la souffrance et des efforts des grandes fonctions.

Il serait certainement curieux et utile de rechercher dans l'histoire de la science, comment les diverses doctrines médicales ont influé sur le mode de rédaction des observations. Nous en avons un exemple frappant sous les yeux. La *méthode numérique* de M. Louis a changé, pour tous ceux qui s'en servent, et, on peut ajouter, pour ceux aussi qui ne s'en servent pas, le plan d'après lequel les faits particuliers sont décrits. Cette influence du système médical sur la description, n'est pas moins marquée dans les *Épidémies* d'Hippocrate. Là il s'abstient de nommer les maladies, d'en exposer les symptômes caractéristiques; il se renferme scrupuleusement dans les limites de la prognose; en un mot il exécute avec fidélité ce qu'il annonce dans un autre de ses écrits, et cette idée est pour lui un point tellement fondamental que, dans le *Pronostic*, il se justifie de n'avoir pas nommé un plus grand nombre de maladies particulières et assure qu'il suffit à son plan d'en avoir rassemblé les signes communs. Quelqu'opinion qu'on ait de la méthode de M. Louis, il est certain qu'elle répond au besoin que la médecine moderne éprouve de plus en plus de s'enfoncer dans le détail de l'observation. On peut donc prendre sa manière d'exposer l'histoire d'une maladie comme représentant l'esprit qui dirige aujourd'hui l'étude médicale, de même que les histoires particulières qu'on lit dans les *Épidémies* portent le sceau de la doctrine d'Hippocrate. Ce rapprochement seul suffit pour caractériser l'une et l'autre époque. Autant ce que les maladies ont de spécial et de distinctif est cherché et expliqué par le médecin moderne; de manière qu'on puisse diagnostiquer avec précision l'affection particulière, autant ce qu'elles ont de commun occupe le médecin ancien, de manière que l'affection particulière fasse place à l'étude de l'état général.

De la thérapeutique d'Hippocrate, nous ne possédons que le livre sur le *Régime dans les maladies aiguës*. Là encore c'est l'idée de coction, de crise, c'est la considération de l'état général, ou, en d'autres termes, la prognose qui enseigne quand et comment on doit se servir, soit du régime alimentaire, soit des exercices, soit des remèdes pour traiter les maladies. Elle contient la thérapeutique générale, c'est-à-dire la formule de toutes les indications qui font que le praticien n'emploie ni au hasard, ni sans but déterminé les moyens qu'il a à sa disposition. Une thérapeutique ainsi fondée cherche donc à se rendre compte du motif qui la fait agir, du résultat qu'elle veut atteindre, du moment qu'il importe de choisir, de la crise qu'il faut ou seconder ou imiter : elle répond à la définition que Platon a donnée de la médecine de ce temps, et que j'ai rapportée quelques pages plus haut.

Au point de vue de la prognose, l'étude de la santé, de la maladie et du traitement formait un tout fort simple. Érasistrate rapporte qu'un certain Pétronas, postérieur de peu à Hippocrate, s'avisa de traiter les fébricitans par l'usage du vin et des viandes. Certes ce Pétronas

n'était pas de l'école de Cos; jamais la doctrine hippocratique n'aurait permis une si grave aberration; elle avait trop étudié l'homme sain, l'homme malade, et les efforts de la nature dans les fièvres, pour supposer qu'un pareil traitement pût jamais avoir des résultats avantageux, et qu'un pareil essai dût jamais être tenté. La prognose, telle qu'elle l'avait fondée et enseignée, la prémunissait contre les écarts dangereux d'un aveugle empirisme. Pétronas s'était dit grossièrement : peut-être le vin, les viandes guériront les fièvres; qui sait? essayons. Une telle expérimentation faisait violence à toutes les règles de la prognose.

Il faut sans doute pardonner aux hippocratistes leur admiration pour la grande école qui a donné une base à la science, et pour le grand homme qui en a été l'interprète. Cette unité qui apparaît dans la conception de la plus antique médecine grecque, a quelque chose de singulièrement beau et remarquable; d'autant plus qu'elle ne s'est plus retrouvée, ou du moins que les systèmes qui ont eu la prétention de remplacer l'hippocratisme, n'ont jamais eu ni autant de consistance, ni autant de durée, ni, il faut le dire, autant de valeur intrinsèque. En effet, les systèmes se sont appuyés sur l'*hypothèse*, et Hippocrate s'est appuyé sur *la réalité*. Ici encore, ce sont les propres termes d'Hippocrate que j'emploie. Ce qu'il combat dans le traité de l'*Ancienne médecine*, c'est l'hypothèse; ce qu'il recommande, c'est la réalité, l'étude des faits.

On le voit donc, la méthode antique d'Hippocrate et la méthode moderne ne diffèrent pas dans leur essence, car elles sont l'une et l'autre la méthode expérimentale. Hippocrate, comme nous, a voulu qu'on observât la nature, et, comme nous, il s'est servi de l'induction pour agrandir le champ de ses observations et trouver un lien entre les faits particuliers. Mais il admet que ce lien est l'étude des signes communs des maladies, et sur cette étude il établit, sans hésiter, sa pathologie générale. Mais nous, nous sommes arrivés à ce point que les signes communs qui suffisaient à Hippocrate, ne suffisent plus pour diriger le médecin dans le vaste domaine des phénomènes pathologiques. Si nous remplissions à la lettre le programme hippocratique, si nous relevions les signes communs et rien que ces signes dans toutes les maladies, nous obtiendrions un résultat si réduit, nous descendrions à une généralité si éloignée qu'il n'en sortirait aucun fruit pour la théorie et la pratique. Qu'arrive-t-il donc? C'est que nous nous enfonçons, chaque jour davantage, dans les détails, dans l'observation locale, dans les recherches de plus en plus ténues et minutieuses. Hippocrate, par la nature de ses connaissances, a été tenu à la superficie du corps malade. La médecine moderne a pénétré dans l'intérieur; et cette pénétration, si je puis ainsi parler, dans l'intimité des organes et des tissus, a été le travail des siècles qui nous séparent d'Hippocrate.

Le médecin de Cos expose, dans son *Pronostic*, les communautés des maladies, c'est-à-dire la valeur de l'état général du malade; dans ses *Épidémies*, il retrace ce qu'il a observé, c'est-à-dire ces communautés mêmes; dans son livre *du Régime des maladies aiguës*, il apprécie la thérapeutique d'après la règle qu'il a posée dans le *Pronostic*, et suivie dans les *Épidémies*. Le traité de l'*Ancienne médecine* combat les hypothèses, en appelle uniquement aux faits observés, et déclare que le corps vivant doit, pour être connu, être étudié dans ses rapports avec ce qui l'entoure. Voilà donc toute la doctrine d'Hippocrate exposée dans ses livres mêmes. Sa méthode est expérimentale, sa théorie médicale repose sur l'idée du développement régulier et des communautés des maladies; enfin, ce que j'appellerai sa philosophie ou sa métaphysique, consiste dans l'idée qu'il se fait du corps vivant, lequel, suivant lui, subsiste par ses rapports, et doit être étudié dans ses rapports avec le reste des choses. Cette pensée du médecin grec, complètement opposée à celle des philosophes contemporains, qui cherchaient à connaître le corps vivant en soi, est essentiellement relative à l'hygiène et à la pathologie. Elle fut sans doute le fruit de ses vastes connaissances dans ces deux branches de la médecine; mais, en retour, elle lui fit comprendre l'impuissance et le vide de l'hypothèse, et il put proclamer dans son livre de l'*Ancienne médecine* qu'il n'y avait pour l'avancement de cette science qu'une voie, et que cette voie était celle du raisonnement fondé sur l'expérience.

On ne s'étonnera pas qu'en terminant ce court exposé de la doctrine d'Hippocrate, j'aie

rappelé les livres qu'elle a surtout inspirés. Car ces livres, appartenant à une même pensée, doivent être d'une même main, et cette main est celle d'Hippocrate. La confirmation, par cette voie, de tous les résultats de mon travail, est tellement frappante que je n'ai pas voulu la laisser inaperçue du lecteur.

CHAPITRE XIV.

REMARQUES SUR LE CARACTÈRE MÉDICAL ET LE STYLE D'HIPPOCRATE.

Hippocrate a fleuri à l'époque la plus brillante de la civilisation grecque, dans ce siècle de Périclès qui a laissé d'immortels souvenirs. Il a vécu avec Socrate, Phidias, Sophocle, Euripide, Thucydide, Aristophane, et il n'a pas été indigne de cette haute société. Lui aussi a partagé le sentiment qui pénétrait alors les Hellènes, enorgueillis de leur liberté, enthousiasmés de leurs triomphes, épris de leurs belles créations dans les arts, dans les lettres et dans les sciences. Voyez dans le traité des *Eaux, des Airs et des Lieux*, avec quelle fierté le Grec triomphe du Barbare, l'homme libre du sujet soumis à un maître, l'Européen vainqueur de l'Asiatique partout vaincu sur terre et sur mer. Se peut-il trouver un sentiment national plus fièrement exprimé que cette supériorité de race que le médecin de Cos attribue à ses compatriotes? Plus on pénètre le sens des écrits d'Hippocrate, et plus l'on s'identifie avec le fonds et la forme de ses pensées; plus aussi on comprend l'affinité qu'il a avec les grands esprits ses contemporains, et plus l'on est persuadé qu'il porte comme eux la vive empreinte du génie grec.

Quelque silence qu'Hippocrate ait gardé sur lui-même, dans ses écrits, cependant il est possible, avec un peu d'attention, de démêler quelques-uns des traits qui ont composé le caractère scientifique de cet homme remarquable. Ses livres sont semés de réflexions qui montrent que son esprit avait été constamment occupé et du souvenir de sa propre pratique et de l'examen de celle des autres médecins. Visiblement il avait beaucoup médité sur la médecine, et en bon nombre de passages l'on rencontre de ces observations qui, sans rentrer positivement dans le cercle de la pratique médicale, sont dues aux réflexions de celui qui enseigne, et font réfléchir ceux qui lisent. Je pourrais en citer plusieurs exemples, je me contenterai d'en rapporter un seul, parce que j'y joindrai les justes remarques qui ont été suggérées à Galien, et qui développent l'idée même que je me fais de la tournure d'esprit d'Hippocrate. Ce médecin a dit dans le 1er livre des *Épidémies* : « Le praticien doit avoir » deux objets en vue, être utile au malade ou du moins ne pas lui nuire. » Ce sont là de graves et modestes paroles où l'on découvre, quand on les creuse, un sens profond et un utile enseignement. Au reste, il faut laisser parler Galien qui a été frappé, lui aussi, de la remarque jetée par Hippocrate dans le courant de son 1er livre des *Épidémies*. « Il y eut un » temps, dit-il, où je regardais ce peu de mots comme indignes d'Hippocrate; il me semblait » d'une évidence manifeste que le devoir du médecin est de travailler à soulager le malade » ou du moins de ne pas lui nuire. Mais, après avoir vu plusieurs médecins célèbres blâmés » à juste titre pour ce qu'ils avaient prescrit, saignées, bains, purgatifs, vin, ou eau froide, » je compris qu'Hippocrate avait éprouvé de pareils mécomptes, lui, comme bien d'autres de » ceux qui pratiquaient alors. Depuis ce temps, j'ai jugé qu'il ne fallait pas seulement, en » prescrivant un remède important, savoir jusqu'à quel point le malade y trouverait du sou-

» lagement; mais je n'ai jamais rien administré sans avoir pris garde à ne pas lui nuire, » dans le cas où la prescription manquerait son but. Quelques médecins, semblables à ceux » qui lancent les dés, prescrivent des traitements qui, s'ils échouent, sont très funestes aux » malades. Ceux qui commencent l'étude de la médecine croiront, j'en suis certain, comme » j'ai cru jadis, que ce conseil, *être utile ou du moins ne pas nuire*, est indigne d'Hippo» crate; mais les praticiens, je n'en suis pas moins sûr, en comprendront toute la portée, » et, si jamais il leur arrive de faire du mal à leurs malades par l'administration intempes» tive de quelque remède actif, ce sera surtout alors qu'ils concevront le sens et la gravité » de l'avertissement qu'Hippocrate leur a légué. »

Le chef de l'école de Cos rappelle fréquemment à la mémoire des médecins les devoirs qu'ils ont à remplir, et les règles d'attention, de soin, de prudence que leur impose leur profession à l'égard des malades. Il a complètement exposé son sentiment sur cet important objet en ce peu de mots : « L'art médical a trois termes : la maladie, le malade et le médecin. » Le médecin est le serviteur de l'art; et, avec le médecin, le malade doit combattre la » maladie. » Ailleurs il dit : « La première considération à avoir dans toute la médecine, est » de guérir la maladie. » Ce sentiment est naturel dans un homme qui aime sa profession, qui en sent la valeur, et par conséquent les obligations et la responsabilité morales. L'amour de la profession médicale est manifesté par Hippocrate en une foule de passages. Le mot dont il se sert pour désigner la *profession* est l'*art*. Tout ce qui pourrait la compromettre ou en diminuer le crédit dans l'opinion du public, le blesse; il a les yeux constamment fixés sur ce point, et il le signale avec force à ses confrères. Quand les médecins de cette époque reculée se contredisaient dans leurs prescriptions et leurs conseils, Hippocrate leur dit qu'ils décrirent la profession, au point de faire croire qu'il n'y a pas de médecine, et que de la sorte ils ressemblent aux devins dont chacun interprète en sens contraire le vol, à droite ou à gauche, des oiseaux; et, en cherchant à établir sur de solides fondements la doctrine du *régime dans les maladies aiguës*, il a pour but de prévenir, sur un point essentiel, des divergences contraires à l'honneur de l'art médical. Une des raisons pour lesquelles il recommande aux médecins de se familiariser avec l'étude des signes prognostiques, c'est que par là ils s'acquerront davantage la confiance du malade, et le décideront à se remettre entre leurs mains. Aussi Galien en fait la remarque : « Hippocrate s'occupe non-seulement des » malades, mais encore du médecin, afin qu'il soit toujours irrépréhensible dans la pratique » de son art, et qu'il obtienne considération et respect. » Les recommandations de ce genre qui se trouvent fréquemment répétées dans les œuvres d'Hippocrate, sont tellement d'accord avec le *Serment*, qu'elles forment un nouvel argument en faveur de l'authenticité de cette pièce. Le même esprit y respire; le même sentiment y domine; et, si les raisonnements que j'ai apportés plus haut pour faire admettre la légitimité du *Serment*, n'ont pas toute la rigueur qu'on peut désirer, ils acquièrent, ce me semble, beaucoup de force quand on a, sous les yeux, réuni en un seul faisceau, tout ce que Hippocrate a disséminé dans ses ouvrages sur les devoirs des médecins et sur la considération qu'il leur importe, en pratiquant ces devoirs, d'attirer à leur profession.

Celse a vanté la probité scientifique d'Hippocrate, dans une phrase brillante qui est gravée dans tous les souvenirs. Je ne m'autoriserai pas de ce témoignage ; car le fait que Celse invoque est dans le 5e livre des *Épidémies*; et ce livre forme un de ces recueils de notes qu'on ne peut pas attribuer à Hippocrate avec quelque sûreté. Mais la liste même des observations qu'il nous a transmises dans le 1er et le 3e livres, prouve qu'il n'a pas tenu à cacher ses revers, et à ne citer que ses succès; il a enregistré avec candeur les malheurs qui lui sont arrivés; le nombre des morts qu'il rapporte en fait foi. C'est le même sentiment de probité qui lui inspire la plus vive répugnance pour tout ce qui sent le charlatanisme. Cette réprobation éclate dans une foule de passages. Je n'en citerai qu'un parce qu'il demeure applicable à tous les temps et à tous les pays. Hippocrate, après avoir dit que l'intérêt du malade doit passer avant toute chose, ajoute : « Quand il existe plusieurs procédés, il faut employer celui qui » fait le moins d'étalage; quiconque ne prétend pas éblouir les yeux du vulgaire par un

» vain appareil, sentira que telle doit être la conduite d'un homme d'honneur et d'un véri-
» table médecin. »

La haine qu'Hippocrate ressentait et exprimait à l'égard des charlatans, est très comparable à la haine qui animait Socrate, son contemporain, contre les sophistes. Le médecin et le philosophe poursuivent d'une égale réprobation ces hommes qui abusaient de la crédulité populaire pour vendre, les uns une fausse médecine, les autres une fausse sagesse. Non-seulement Hippocrate flétrit les manœuvres des charlatans, non-seulement il prévient le public contre les artifices de ces gens qui en font leur dupe, mais encore il prémunit de toutes ses forces les véritables médecins contre toutes les tentations qu'ils pourraient avoir de se laisser aller à l'emploi d'un charlatanisme plus ou moins innocent; il les tient en garde contre cet écueil; il ne veut pas que leur conduite en ait la plus petite apparence; il leur recommande, avant tout, ce qui est simple, droit et honnête. Il fallait véritablement qu'Hippocrate eût été blessé du spectacle donné par l'effronterie des charlatans et par la crédulité du public, pour insister auprès des médecins ses élèves avec tant de force, non pas seulement contre l'emploi d'un charlatanisme honteux, mais encore contre toute conduite dont le soin exclusif ne serait pas d'en écarter jusqu'à l'ombre la plus légère. La guerre aux sophistes faite par Socrate, la guerre à l'esprit de charlatanisme faite par Hippocrate, sont de la même époque et portent le même caractère.

Hippocrate nous présente le premier exemple que nous connaissions de la polémique médicale. Le livre de l'*Ancienne médecine* est un livre polémique en grande partie : son traité du *Régime dans les maladies aiguës* s'ouvre par une discussion contre le livre des *Sentences cnidiennes*. Je ferai ailleurs l'histoire de ce débat, et j'y exposerai les points de philosophie médicale auxquels il touchait. C'est un sujet intéressant d'étude que de se rendre compte des divisions scientifiques qui ont occupé nos prédécesseurs; et la querelle de Cos et de Cnide, d'Hippocrate et d'Euryphon, est importante et parce qu'elle est la première que nous connaissions, et par le fonds même qui la constitue.

On trouve, dans les écrits d'Hippocrate, une foule de passages où il critique des procédés particuliers employés par des médecins de son temps, dans le traitement de différentes affections. Il a assez réfléchi sur les choses pour ne pas accepter sans jugement les traditions du passé, ou les exemples de ses confrères; il a assez d'expérience personnelle pour s'être fait une opinion indépendante sur les principaux points de la médecine; et il s'exprime avec une juste autorité sur ce qu'il approuve ou ce qu'il condamne.

Hippocrate est essentiellement praticien; si en médecine il ne connaît que l'art, du moins il veut que l'art soit traité scientifiquement, c'est-à-dire qu'en toute occasion on y applique l'attention et le jugement. Quand il recommande de chercher la solution de certains problèmes de médecine, ce sont des problèmes relatifs au genre de régime qu'il convient de prescrire aux malades dans les affections aiguës; et, s'il loue la seconde édition des *Sentences cnidiennes* d'être un peu plus médicale que la première, c'est parce qu'elles entrent davantage dans la pratique, et qu'elles sont plus appropriées à l'usage du médecin. Pour lui, la médecine est toujours l'art; ce qu'il veut, c'est porter la lumière dans les observations recueillies; c'est saisir les principes généraux qui guideront la pratique du médecin, et donner à l'*art* une assise scientifique : c'est ainsi qu'il s'élève à la science. Son mérite est grand d'avoir su se renfermer dans cet ordre d'idées; l'*art* était encore trop près de l'empirisme dont il sortait, pour avoir des prétentions plus hautes que celles qu'Hippocrate lui attribue; et ce médecin avait l'esprit trop judicieux pour regarder comme un guide sûr la spéculation physiologique qui occupa tous les philosophes de son temps, et pour se jeter dans le champ vide des hypothèses.

Celse a dit qu'Hippocrate, le premier, sépara la médecine de la philosophie. L'assertion de l'auteur latin mérite une rectification. Ce que je viens de dire de la tendance essentiellement pratique et médicale qui se révèle dans les écrits d'Hippocrate, est véritablement conforme aux dires de Celse. Cependant, il faut remarquer que le livre des *Sentences cnidiennes* est antérieur au médecin de Cos, et que ce livre, bien loin de faire de la médecine une branche

de la philosophie, s'attachait à diviser, en plusieurs espèces, chaque maladie suivant une méthode qu'Hippocrate n'approuve pas, mais qui devait être très éloignée des grands systèmes de physiologie philosophique du temps. Ainsi la médecine et la philosophie n'étaient pas confondues par Euryphon. D'un autre côté, Socrate, un peu plus vieux que le médecin de Cos, avait nettement séparé la philosophie de la médecine, qu'il regardait, avec les mathématiques, comme inutile à un philosophe. De plus, dans aucun écrit d'Hippocrate on ne trouve cette séparation exprimée formellement; et il faut admettre qu'elle s'est faite sans effort à une époque où les sciences naturelles se dégageaient peu à peu des antiques philosophies qui les avaient toutes absorbées dans leur sein, et où la philosophie elle-même, par la voix de Socrate, circonscrivait avec plus de sévérité son propre domaine.

Galien dit en plusieurs endroits qu'Hippocrate est, dans la plupart de ses écrits, d'une excessive brièveté. Cette remarque, pour être vraie, doit être restreinte aux livres tels que le traité des *Humeurs*, le traité de l'*Aliment*, le traité de l'*Officine du Médecin*, et quelques autres qui ne sont, à vrai dire, qu'un recueil de notes non rédigées. Les véritables écrits d'Hippocrate, ceux sur lesquels s'accordent tous les témoignages, par exemple le *Pronostic*, le 1er et le 3e livre des *Épidémies*, le traité des *Airs*, des *Eaux* et des *Lieux*, n'ont rien de cette excessive brièveté dont on a fait quelquefois un attribut d'Hippocrate. Le développement, au contraire, y est ample et complet.

Certains critiques blâmaient Hippocrate d'avoir forgé des mots difficiles à comprendre : « Si, répond Érotien, il était le seul ou le premier qui eût fait des mots, on lui reprocherait » peut-être avec raison cette affectation; mais les anciens avaient l'habitude de telles com- » positions, ainsi qu'on le voit dans les auteurs de la Comédie antique, dans Démocrite, pour » les philosophes, dans Thucydide et Hérodote, pour les historiens, et dans presque toute la » série des vieux écrivains. Pourquoi donc reprendre dans Hippocrate ce qui est autorisé » dans tous les autres ? D'autant plus qu'il a été homérique dans sa phrase, habile à com- » poser des mots, savant dans l'art de rendre sa pensée et de choisir les termes les plus con- » venables parmi ceux que l'usage a consacrés. »

L'antiquité a beaucoup admiré le style d'Hippocrate. Les grammairiens les plus distingués ont commenté ses œuvres, et les anciens critiques lui ont accordé, on le voit, qu'il possédait un tour et une phrase homériques. Je ne contredirai pas en ceci les anciens, qui ont toujours voulu rattacher à Homère ce qui était grand et beau dans leur littérature; mais j'ajouterai quelques considérations qui me paraissent plus directement applicables au style d'Hippocrate. Pour peu qu'on s'occupe d'études littéraires, on reconnaît combien les écrivains d'une même époque, quelques sujets qu'ils traitent, portent un air de ressemblance et de confraternité : *facies non omnibus una, Nec diversa tamen*. Il nous reste les écrits d'un des plus illustres contemporains d'Hippocrate, où la justesse de cette observation me semble tout à fait vérifiée. Thucydide a vécu, a écrit en même temps que le médecin de Cos: plus j'ai médité sur le style de l'un et de l'autre, et cherché à en pénétrer les procédés, la forme et le sentiment, plus aussi je me suis convaincu qu'il existait entre ces écrivains une étroite affinité qui dérivait de cette loi, que les auteurs d'un même temps puisent tous à la source commune de pensées, d'expressions et de style, qui abreuve toute une époque. Aussi est-ce à Thucydide qu'il faut comparer Hippocrate : des deux côtés un langage grave, un style plein de nerfs, une phrase qui dit beaucoup, et un usage de la langue, qui, bien que très travaillé, est cependant moins assoupli que dans Platon. Hippocrate, quoique maintenu dans une exposition médicale par cette rectitude du goût grec qui ne manque jamais d'approprier les mots aux choses, sait donner du relief et de la chaleur à ses peintures. Ces mérites de style s'effacent dans une traduction; mais ceux à qui la langue grecque est familière, se complairont à étudier cet antique et pur modèle, sentiront comment l'Ionien, flottant et naïf dans Hérodote, est devenu grave et précis dans Hippocrate, admireront sa phrase claire bien que pressée, ornée bien que sévère, simple bien qu'élégante, et se persuaderont par l'exemple même du père de la médecine que le langage de la science a ses règles et ses beautés qui mettent aux œuvres éminentes le dernier trait de l'excellence.

On a beaucoup écrit sur Hippocrate, et on pourra encore beaucoup écrire. Les compositions capitales que l'antiquité nous a léguées, ont cela de caractéristique que l'étude ne s'en épuise jamais, et que la science, à chaque progrès qu'elle fait, les aperçoit d'un nouveau point de vue et sous un autre jour. Les travaux de nos prédécesseurs sur ces vieux monuments ne nous dispensent pas de les examiner pour notre propre compte; car pour nous il y a là aussi une abondante récolte de faits, de pensées, d'indications qui nous seront utiles pour mieux comprendre notre médecine actuelle. Il m'importe de résumer ici en quelques mots ce que j'ai dispersé dans le courant de cette *Introduction*, et de rappeler brièvement les principaux avantages que procure l'étude des vieux maîtres de l'art. Demander à cette étude un résultat immédiat, pratique, palpable, si je puis m'exprimer ainsi, comme celui que procure un livre moderne sur tel ou tel point de la science, ce serait lui demander tout autre chose que ce qu'elle peut donner, ce serait en méconnaître la véritable utilité. On ne doit pas aller, là, apprendre la médecine; mais, quand on est pourvu d'une instruction forte et solide, il faut y chercher un complément qui agrandisse l'esprit, affermisse le jugement, et montre, dans la tradition de la science, le travail des générations successives, leurs erreurs et leurs succès, leur faiblesse et leur force. On y puise reconnaissance pour les efforts de nos devanciers, assurance dans les efforts actuels; car, c'est surtout alors que l'on sent que la science n'est jamais ni un fruit spontané, ni la création d'une époque ou d'un homme, mais un héritage que nous avons reçu et que nous transmettrons.

Deux choses surtout sont à considérer quand il s'agit de recommander l'étude des vieux livres et des vieux temps. Ils fournissent à la fois des faits et des doctrines : des faits sans lesquels l'enseignement serait incomplet, des doctrines sans lesquelles nous n'aurions qu'une vue fausse de la culture de la science. S'il est vrai que les maladies changent suivant les climats; si ces modifications frappent de plus en plus les esprits par leur importance pratique et doctrinale à mesure que la civilisation s'étend sur les points les plus divers du globe, il n'est pas moins vrai que les siècles présentent aussi de grandes différences dans leur physionomie pathologique, et que certaines affections s'en vont, tandis que de nouvelles arrivent sur la scène du monde. Le choléra indien nous en a fait faire à nous-mêmes une rude et récente expérience. Hippocrate, dans son large et ingénieux système, a comparé les âges de la vie humaine aux saisons de l'année. Si j'osais l'imiter, je comparerais les âges de l'histoire de l'humanité aux climats de la terre. Les uns comme les autres ont leurs maladies propres, leur pathologie spéciale. Or ce n'est que dans les auteurs, vieux témoins de ces phénomènes passés qui ne doivent peut-être plus se reproduire, ce n'est que dans les livres, fidèles dépositaires de ces antiques observations, que le médecin peut les chercher, les étudier, et arriver à concevoir un ensemble de la pathologie dont le petit horizon qu'il embrasse ne lui donnerait qu'une faible idée. Si par l'étude le médecin doit se faire cosmopolite, par l'étude il doit aussi se faire contemporain de tous les âges. Là il prend connaissance de mille faits qui, sans cela, lui seraient à jamais inconnus; et ce voyage dans le temps ne lui sert pas moins que ne lui servirait un voyage à travers les continents et les mers.

Voilà pour les faits; voici pour la doctrine : l'homme qui réfléchit sur lui-même et sur sa conduite passée trouve un grand enseignement pour sa conduite future, et dans ce qu'il a fait de bien, et dans ce qu'il a fait de mal. De même la médecine ne peut revenir sur son passé sans y recueillir des leçons pour son avenir. Celui qui explorera avec des lumières suffisantes l'histoire des théories et de la pratique de nos prédécesseurs rencontrera des sources fécondes de savoir. L'étude de l'antiquité ne doit être abordée qu'avec des connaissances telles qu'on en profite. Là l'ordre logique est de commencer non par ce qu'il y a de plus vieux, mais par ce qu'il y a de plus récent. Quand on s'est pénétré de la science contemporaine, alors il est temps de se tourner vers la science passée. Rien ne fortifie plus le jugement que cette comparaison. L'impartialité de l'esprit s'y développe; l'incertitude des systèmes s'y manifeste; l'autorité des faits s'y confirme, et l'on découvre, dans l'ensemble, un enchaînement philosophique qui est en soi une leçon. En d'autres termes, on apprend à connaître, à comprendre, à juger.

Dans les œuvres d'Hippocrate bien des germes ont été déposés qui ont reçu un grand et fécond développement; bien des choses ont été dites, qui, depuis, n'ont plus été répétées avec le même sens et la même grandeur. Et lorsque le père de la médecine commence ses *Aphorismes*, en disant : *La vie est courte, l'art est long, l'occasion fugitive, l'expérience trompeuse, le jugement difficile*, qui ne se sent transporté dans un autre ordre d'idées que celui auquel nous sommes habitués? qui n'entend là un autre langage que celui qui retentit chaque jour à nos oreilles? qui ne croit lire, dans cette sentence, à moitié grecque et à moitié orientale, l'inscription monumentale inscrite au frontispice de la médecine, au moment où les portes en sont ouvertes par une main puissante?

ŒUVRES

D'HIPPOCRATE.

ŒUVRES D'HIPPOCRATE.

TRADUCTION NOUVELLE,

COLLATIONNÉE SUR LES MANUSCRITS ET TOUTES LES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES.

DE L'ANCIENNE MÉDECINE;

TRAITÉ

DES AIRS, DES EAUX ET DES LIEUX;

DE PRONOSTIC.

DU RÉGIME DANS LES MALADIES AIGUES.

Par E. LITTRÉ,

Membre de l'Institut (Académie des inscriptions et Belles-Lettres) et de la Société d'histoire naturelle de Halle.

Τοῖσ τῶν παλαιῶν ἀνδρῶν ὁμιλῆσαι γράμμασι.

GAL.

BRUXELLES,

SOCIÉTÉ ENCYCLOGRAPHIQUE DES SCIENCES MÉDICALES,

RUE DE FLANDRE, 155.

1842.

OEUVRES

D'HIPPOCRATE.

PREMIÈRE CLASSE.

TRAITÉS QUI SONT D'HIPPOCRATE.

DE L'ANCIENNE MÉDECINE.
DES AIRS, DES EAUX ET DES LIEUX.
LES APHORISMES.
LE PRONOSTIC.
DU RÉGIME DANS LES MALADIES AIGUES.
ÉPIDÉMIES, 1er ET 3e LIVRES.
DES PLAIES DE TÊTE.
DES FRACTURES.
DES ARTICULATIONS.
DES INSTRUMENTS DE RÉDUCTION.
LE SERMENT.
LA LOI.

DE L'ANCIENNE MÉDECINE.

ARGUMENT.

Le livre de l'*Ancienne médecine* contient à la fois une polémique, une méthode et un système ; c'est ce qui m'a décidé à le mettre en tête de ce que je regarde comme les œuvres propres d'Hippocrate ; car, placé ainsi, il forme une sorte d'introduction, d'autant meilleure et plus fidèle, qu'elle est due à l'auteur lui-même et qu'il ne s'y mêle rien d'étranger.

Je vais examiner successivement sur quoi porte la polémique, quelle est la méthode, en quoi consiste le système.

La polémique est dirigée contre ceux qui, posant d'abord une hypothèse, en font dériver comme d'une seule cause, l'origine de toutes les maladies. Expliquons cela d'avantage. Du temps d'Hippocrate, les médecins admettaient le chaud, ou le froid, ou le sec et l'humide, dans le corps humain ; c'était leur hypothèse : et, cela fait, ils faisaient dériver toutes les maladies ou du chaud ou du froid, ou du sec, ou de l'humide. Remarquons que les anciens médecins qui attribuaient à une seule de ces qualités toutes les maladies, ne faisaient pas autre chose que ceux qui, parmi les modernes, ont attribué toutes les maladies soit au genre nerveux, soit aux altérations du sang.

Hippocrate les combat par une double argumentation, l'une particulière, l'autre générale.

L'argument particulier est celui-ci : un homme épuisé par un mauvais régime, le guérirez-vous par le chaud, ou le froid, ou le sec, ou l'humide? Non, vous le guérirez par un bon régime, sans savoir dire quelles sont les qualités qui dominent dans les substances réparatrices que vous lui administrez. De plus, quand vous prescrivez une substance à un malade, pouvez-vous dire qu'elle soit simplement chaude, ou froide, ou sèche, ou humide, et n'est-elle pas douée d'une foule d'autres propriétés efficaces ? Il est donc vrai que votre hypothèse est en contradiction avec les faits.

Mais elle ne l'est pas moins avec la philosophie de la science, et c'est là l'argument général. Nul, dit Hippocrate, n'est autorisé à placer la médecine sur une hypothèse quelle qu'elle soit ; car la médecine a des faits positifs desquels il faut partir de préférence à toute supposition. Hippocrate ne permet l'hypothèse que là où les observations directes manquent, et il cite pour exemple les objets célestes ou les objets cachés sous la terre. Alors, retraçant l'enchainement même de l'expérience médicale, et y rattachant la sûreté de la science, il reprend de haut le commencement de la médecine, il montre qu'elle a des analogies avec les améliorations que l'alimentation primitive des hommes reçut dans le cours des siècles ; puis il expose comment se révélèrent les mauvais effets de la nourriture dans les maladies ; et enfin il enseigne comment la médecine proprement dite est née de cet ensemble d'observations réelles et positives, découverte si belle et si utile qu'on a cru devoir la consacrer en l'attribuant à un Dieu. Cette vue de la naissance de la médecine est fondée sur de très anciennes idées. Ainsi Isocrate dit en parlant des Égyptiens : « Ils ont inventé la médecine pour le soulagement des hommes, non cette médecine qui use des remèdes périlleux, mais celle qui se sert de moyens aussi sûrs, dans leur emploi, que notre nourriture quotidienne, et qui est si avantageuse que les Égyptiens sont, de l'aveu de tous, le peuple le plus sain et vivant le plus long-temps (1). » Strabon parle de même de la médecine des Indiens, laquelle a recours le plus souvent, non aux médicamens, mais à l'alimentation.

(1) Isoc. in laude Busiridis.

C'est dans cette masse d'expériences, c'est dans ce passé tout entier qu'est posée la base de la médecine; c'est de là qu'il faut partir sous peine de s'égarer. Une hypothèse substituée à la réalité que l'on possède ici, est une déviation de la vraie route, et une erreur capitale, qui change une science véritable en une spéculation vide et sans fondement. Hippocrate va jusqu'à dire que par une autre méthode il est impossible de rien trouver, n'admettant pas que l'on puisse trouver quelque chose si on s'appuie sur une hypothèse, et croyant que séparer des faits la science, c'est la séparer de sa racine et la frapper de stérilité.

Hippocrate appelle nouveaux les systèmes qui cherchaient, dans un élément unique, ou le jeu régulier de la vie ou les altérations de la maladie; en effet ces systèmes provenaient de l'influence de l'école d'Élée. Xénophane, Parménide, Zénon, Mélissus avaient soutenu que l'univers forme une immense unité; Zénon même avait introduit, dans sa physique, les quatre qualités du chaud, du froid, du sec et de l'humide. Ces philosophes étaient antérieurs à Hippocrate; leur doctrine influa, comme cela arrive toujours, sur la médecine; et le temps nécessaire pour que cette influence se fît sentir, explique comment Hippocrate signale la nouveauté des opinions qui importent, dans la pathologie, l'idée systématique des Éléates, et veulent rattacher à une seule cause l'origine de toutes les maladies. Le gendre d'Hippocrate, Polybe, combat en physiologie une doctrine semblable et il remarque expressément que soutenir l'unité de composition du corps, c'est justifier la doctrine de Mélissus.

En faisant la critique de ceux qui, de son temps, prétendaient ramener à une ou à deux causes l'origine de toutes les maladies, Hippocrate a condamné d'avance tous les systèmes qui reposent sur une base semblable. Ses arguments, dirigés contre des médecins disciples de la philosophie d'Élée, portent, dans la série des siècles, contre les Pneumatiques, qui plaçaient les maladies dans le *pneuma*, contre les Méthodiques, qui les attribuaient au laxum et au strictum; contre les Iatrochimistes, qui en accusaient ou la fermentation, ou l'alcalinité, ou l'acidité; contre ceux enfin qui les imputaient à l'incitabilité ou à l'irritation. Dans tous ces systèmes, en effet, on part d'une hypothèse : c'est qu'il n'y a dans le corps que la propriété d'après laquelle on systématise toute la pathologie; or, l'hypothèse est trompeuse, dit Hippocrate, elle éloigne des réalités, et il ajoute qu'elle est même inutile dans une science qui a des faits pour point de départ. Stahl a répété avec une grande justesse, après Hippocrate : « Debet ante omnia medica pathologia occupari circa res veras quœ vere sunt et existunt (Stahl, p. 442). »

La méthode d'Hippocrate ressort immédiatement de sa polémique; avant tout, il veut que la médecine s'étaie sur les observations, sur les faits, sur ce qu'il appelle la réalité, mais ce n'est pas tout, et là ne se borne pas la règle qu'il impose. Les observations, les faits, la réalité sont bien sans doute ce que chacun voit et éprouve; mais le domaine en est encore plus étendu, et la tradition de la science fournit des observations, des faits, une réalité qu'il faut prendre en considération et développer par un sage emploi du raisonnement; certes, il est impossible d'avoir une vue plus nette et plus étendue de l'étude de la médecine.

Voilà la méthode d'Hippocrate; voici son système. Il vit, dans le corps humain, pendant la santé et pendant la maladie, les humeurs se modifier et se lier, par leurs modifications mêmes, aux conditions de ces deux états. Il en conclut que la santé est maintenue par le juste mélange des humeurs, et que la maladie est produite par leurs inégalités. Il admit encore, attendu le changement de ces humeurs, qu'elles subissent une coction qui les fait rentrer dans leurs justes limites. Enfin, le temps étant une condition nécessaire du développement pathologique, il essaya de constater la règle des crises et des jours critiques.

Tel est son système; mais, remarquons-le bien, il n'a cru, dans tout cela, faire aucune hypothèse; car il appelle hypothèse ce qui est une pure conception de l'esprit, sans démonstration possible; et lui, il s'appuie sur des faits et des observations dont il pense faire un légitime usage.

Le temps, qui a passé sur sa méthode sans l'altérer, n'a pas respecté son système.

Remarquons qu'Hippocrate a essayé d'ajouter, à sa doctrine des humeurs, quelques notions sur l'influence de la structure des organes. Mais là l'imperfection des connaissances de son temps ne lui a pas permis de s'élever à des considérations étendues; et, en comparant le peu qu'il en dit, avec les longs détails qu'il donne sur les mouvements des humeurs, on voit combien l'observation de ces mouvements avait été plus cultivée par les anciens médecins que l'observation des organes.

J'ai recherché à quels systèmes antérieurs pouvait se rattacher le système d'Hippocrate, et il m'a semblé que l'idée fondamentale provient d'Alcméon, et par conséquent dérive d'une source pythagoricienne. En effet, avant qu'Hippocrate ne prétendît que le juste mélange des qualités, est la cause de la santé, et leur dérangement la cause de la maladie, Alcméon avait dit : « Ce qui maintient la santé, c'est l'égale répartition des qualités, de l'humide, du chaud, du sec, du froid, de l'amer, du doux et des autres; la domination d'une seule d'entr'elles produit les maladies, et cette domination est délétère (1). » Ce système est exactement celui d'Hippocrate; le sens et même les expressions sont semblables. Le juste mélange, la crâse, l'isonomie, la symétrie et l'harmonie, étaient, dans le fond, des doctrines pythagoriciennes. Philolaus, autre pythagoricien, avait dit de la façon la plus générale, que, les principes des choses n'étant ni semblables ni homogènes, il était impossible qu'ils fussent ordonnés, si l'harmonie ne les pénétrait de quelque manière que ce fût. Ce principe, dans son application particulière à l'organisation du corps, s'est traduit par l'harmonie, par la symétrie, par le juste mélange des humeurs. L'harmonie, dans le langage pythagoricien, était synonyme de symétrie. Du moment que la doctrine d'Hippocrate est ainsi rattachée à un philosophe pythagoricien, il n'est plus étonnant d'y trouver les nombres jouissant d'une grande importance. De là la recherche attentive des jours critiques, et les calculs qu'Hippocrate, en divers endroits de son livre, a fondés sur cette considération. Galien assure que la priorité de la doctrine de la crâse appartient à Hippocrate; en cela il se trompe, nous venons de le voir, mais il ajoute que cette doctrine distingue Hippocrate d'Empédocle, et que ce dernier, attribuant, il est vrai, la composition de notre corps et de tous les corps situés autour de la terre aux mêmes quatre éléments, l'attribue, non au mélange de ces éléments, mais à leur juxtaposition dans leurs parties les plus ténues (2). Hippocrate différait donc d'Empédocle en un point essentiel. De là vient la réprobation dont il l'a frappé dans une phrase du traité de l'*Ancienne Médecine*, phrase qui manque dans tous les imprimés, et dont je dois l'importante restitution à un manuscrit.

C'est dans le cours de l'exposition de son système que, s'interrompant tout-à-coup, il consigne une grande pensée, qui est le résumé de toute sa philosophie sur la science de la vie, à savoir, que, pour étudier le corps humain, il faut l'étudier dans ses rapports avec toute chose. Cette pensée a été relevée et citée par Platon, et c'est sous l'inspiration du philosophe et du médecin que Pascal a dit : « Les parties du monde ont toutes un tel rapport et un tel enchaînement l'une avec l'autre, que je crois impossible de connaître l'une sans l'autre et sans le tout. »

Les philosophes et médecins combattus par Hippocrate, étudiant le corps humain en soi, déduisaient tous les changements qu'il subit de la considération d'une seule propriété; et ils tiraient cette déduction en vertu d'une doctrine assez semblable à celle de certains médecins de nos jours qui ont expliqué toutes les maladies par les lésions anatomiques. Au contraire, Hippocrate regarde le corps vivant comme une substance dont les propriétés ne peuvent être déterminées *à priori*, ni en vertu, disait-il alors, de la composition du chaud, du froid, du sec ou de l'humide, ni en vertu, aurait-il dit de nos jours, de la texture des parties. Les chercher de cette façon, c'est les chercher par une mauvaise route; et ces propriétés ne se laissent pénétrer que par une expérimentation générale qui constate quels effets la subs-

(1) Plut. De plac. phil., v, 30.

(2) T. V, p. 8, Ed. Basil.

tance vivante reçoit de chaque chose. La connaissance de ces effets constitue la connaissance du corps humain. C'est là ce que j'appellerai le *vitalisme* d'Hippocrate, vitalisme qui, prenant la vie comme une chose positive et l'être vivant comme une substance, en recherche les rapports d'action et de réaction avec les divers objets de la nature; vitalisme qui restera éternellement vrai à côté de tous les travaux qui ont pour but et ont eu, il faut ajouter, pour résultat de jeter, par l'examen de la forme et de la texture, une grande lumière sur certains phénomènes de l'organisme. A mesure que l'explication avance, la vie recule, elle s'échappe, et à jamais demeurera insaisissable; de sorte que nous devons toujours considérer l'être qu'elle anime, comme un corps doué de propriétés qu'il s'agit d'étudier par l'expérience, comme un corps duquel il faut apprendre, ainsi que le dit Hippocrate, comment il se comporte à l'égard de chaque chose. Or, c'est ce que rien au monde ne pourrait faire deviner *à priori*. Qui, pour me servir d'un exemple choisi par Hippocrate lui-même, aurait prévu, en recherchant l'organisation du cerveau, que le vin en dérange les fonctions? Et à qui encore la connaissance anatomique du corps humain aurait-elle appris que les miasmes marécageux produisent une fièvre intermittente?

C'est ici le lieu de remarquer (car Hippocrate lui-même me conduit à cette remarque, qui ne me semble pas sans importance) que la physiologie se compose de trois parties essentielles: la première est l'étude du développement de l'être depuis la fécondation jusqu'à la mort; la seconde est l'étude du mécanisme des fonctions; la troisième est l'étude des effets que l'organisme, en tant que substance vivante, éprouve de toutes les choses avec lesquelles il se trouve en rapport. Ces trois parties ont été très inégalement traitées; en général, les modernes ont donné une attention particulière à la seconde. Les recherches anatomiques et les expériences physiologiques ont produit de très grands résultats et éclairé le jeu de plusieurs fonctions qui étaient restées un mystère pour nos prédécesseurs. La première partie, c'est-à-dire le développement de l'individu depuis le commencement jusqu'à la fin de la vie, a commencé à être traitée avec tout le soin qu'elle mérite, et elle forme une longue et admirable section du grand ouvrage de M. Burdach (1). Mais la troisième partie n'a pas encore obtenu autant de considération; elle appartient plus directement à l'hygiène et à la pathologie, et elle a appelé plus que les autres l'attention d'Hippocrate et des anciens en général.

Le livre de l'*Ancienne Médecine*, si remarquable par la rectitude du jugement et par la profondeur des pensées, ne l'est pas moins par la beauté et l'excellence du style; là la forme est en tout digne du fond. Les périodes, généralement longues, sont construites avec une régularité parfaite; les membres de phrase s'y balancent et s'y complètent de manière à satisfaire aussi bien l'oreille que l'esprit; l'expression, pleine de justesse et de clarté, est toujours grave et ferme; et cependant elle se colore d'intervalle en intervalle, de façon qu'on reconnaît l'écrivain qui, maître de son sujet et de lui-même, s'arrête dans les limites tracées par un goût naturel. C'est certainement un beau morceau de la littérature grecque; et ce traité est un modèle achevé de la discussion scientifique sur les points généraux et élevés de la médecine.

Peut-être était-il difficile de reconnaître ces mérites dans les précédentes éditions, telles qu'elles donnent le traité de l'*Ancienne Médecine*: c'est un des livres qui ont le plus souffert de la négligence des copistes, et c'est aussi un des livres où la collation des manuscrits m'a permis d'apporter les changements les plus considérables, et, j'ose dire, les plus heureux.

En résumé, le livre de l'*Ancienne Médecine* donne une idée des problèmes agités du temps d'Hippocrate, et de la manière dont ils étaient débattus. Il s'agissait, dans la plus grande généralité de la pathologie, de déterminer la cause des maladies ou, en d'autres termes, de poser les bases d'un système de médecine. Certains médecins disaient que cette cause, étant

(1) *Traité de physiologie*, *considérée comme science d'observation*, trad. de l'allemand, par A.-J.-L. Jourdan, Paris, 1837 — 1839, 8 volumes in-8°.

une, résidait dans une propriété unique du corps, propriété qu'ils spécifiaient. Hippocrate répétait qu'en fait, cela était en contradiction avec l'expérience, qu'en principe une hypothèse était suspecte et stérile, et qu'il n'y avait de sûreté que dans l'étude des faits et dans la tradition de la science qui y ramène. Ainsi, quatre cents ans avant J.-C., on essayait de rattacher toute la médecine à une seule propriété hypothétique, comme on l'a essayé de nos jours; mais cette propriété était ou le chaud, ou le froid, ou l'humide, ou le sec. Quatre cents ans avant J.-C., un esprit sévère et éclairé combattait de telles opinions au nom de l'expérience, montrait que les causes des maladies ne pouvant pas se ramener à une seule, le champ de la pathologie générale était bien plus vaste qu'on ne croyait; et formulait ce que l'observation lui avait permis de conclure; mais sa conclusion n'embrasse guère que le trouble dans le mélange des humeurs, que leur coction et leurs crises. Depuis lors, la méthode de ceux qu'Hippocrate avait combattus, et la méthode d'Hippocrate, l'hypothèse et l'observation se sont perpétuées, ainsi que le témoigne l'histoire de la médecine; mais ce ne sont plus ni l'ancienne hypothèse, ni l'ancienne observation.

Il est certainement instructif d'étudier, dans le cours du temps, les problèmes tels qu'ils ont été posés, et les discussions qu'ils ont soulevées. On le voit, la science antique a de grandes ressemblances avec la science moderne; dès l'époque que nous sommes forcés de regarder comme l'aurore de la médecine, dès les premiers monuments que nous possédons, les questions fondamentales sont débattues, et les limites de l'esprit humain sont touchées. Mais en dedans de ces limites, la science trouve, dans une immensité inépuisable de combinaisons, les matériaux qui la font grandir; et il est impossible de ne pas reconnaître que, sur un sol avec les aliments que lui fournissent les choses et l'expérience, elle se développe en vertu d'un principe interne de vie, qui réside dans l'enchaînement nécessaire de son développement successif.

DE L'ANCIENNE MÉDECINE.

1. Tous ceux qui, de vive voix ou par écrit, ont essayé de traiter de la médecine, se créant à eux-mêmes, comme base de leurs raisonnements, l'hypothèse ou du chaud, ou du froid, ou de l'humide, ou du sec, ou de tout autre agent de leur choix, simplifient les choses, et attribuent, chez les hommes, les maladies et la mort à un seul ou à deux de ces agents, comme à une cause première et toujours la même; mais ils se trompent évidemment dans plusieurs des points qu'ils soutiennent: d'autant plus blâmables qu'ils se trompent sur un art qui existe, que le monde emploie dans les choses les plus importantes, et honore particulièrement dans la personne des artistes et des praticiens excellents. Il y a, on le sait, de bons et de mauvais praticiens; or cette distinction serait impossible, si la médecine n'était qu'une hypothèse, si elle n'avait rien observé ni rien trouvé; tous y seraient également inexpérimentés et ignorants; et le hasard seul réglerait le sort des malades. Mais cela n'est point; et, si, dans les autres arts, les artistes diffèrent beaucoup entr'eux et par la main et par la tête, il en est de même dans la médecine. De ce fait palpable, j'ai conclu qu'elle n'a aucun besoin d'une supposition vide, comme les choses occultes et douteuses, pour lesquelles, si on veut en discourir, il faut nécessairement se servir d'hypothèse: par exemple, dans les dissertations sur les objets célestes ou souterrains, quand même celui qui parle prétendrait savoir ce que sont ces objets, ni lui, ni ceux qui écoutent, n'auraient aucune évidence de la vérité ou de la fausseté des assertions; car toute vérification est impraticable.

2. Mais la médecine est, dès long-temps, en possession de toute chose, en possession d'un principe et d'une méthode qu'elle a trouvés: avec ces guides, de nombreuses et excellentes découvertes ont été faites dans le long cours des siècles, et le reste se découvrira, si des hommes capables, instruits des découvertes anciennes, les prennent pour point de départ de leurs recherches. Mais celui qui, rejetant et dédaignant tout le passé, tente d'autres méthodes et d'autres voies, et prétend avoir trouvé quelque chose, celui-là se trompe et trompe les autres; car cela est impossible, et cette impossibilité, je vais essayer de la démontrer par l'explication même de ce qu'est la médecine. Il en résultera la preuve que rien ne peut se découvrir si ce n'est par cette route. Suivant moi, celui qui veut discourir sur l'art médical doit surtout s'attacher à dire des choses connues du vulgaire; car les discours et les recherches d'un médecin n'ont pas d'autre objet que les maladies dont chacun souffre et est affligé. Sans doute, les gens ignorants en médecine ne peuvent, dans leurs maladies mêmes, savoir ni comment elles naissent et finissent, ni par quelles causes elles croissent et diminuent; mais il leur est facile de comprendre ce qui est trouvé et expliqué par d'autres; car ce n'est pas autre chose pour eux que se reppeler, en écoutant le médecin, ce qu'ils ont éprouvé. Celui qui, s'écartant de leurs notions, ne les mettra pas dans une telle disposition d'esprit, s'écartera aussi de la réalité des choses. Tout cela prouve que la médecine n'a pas besoin d'hypothèse.

3. Dans l'origine, cet art n'aurait jamais été ni trouvé ni même cherché (car le besoin ne s'en serait pas fait sentir), si les hommes avaient été soulagés, malades, par le boire, le manger et le reste du régime dont ils usaient bien portants, et s'il n'y avait eu quelque chose de mieux à faire. Mais la nécessité même força les hommes de chercher et d'inventer l'art médical; car ils s'aperçurent que le régime de la santé ne convenait pas à la maladie, pas plus qu'il n'y convient aujourd'hui. Bien plus, en remontant dans les siècles passés, je pense que le genre de vie et de nourriture dont, en santé, on use de nos jours, n'aurait pas été découvert, si l'homme, pour son boire et son manger, avait pu se contenter de ce qui suffit au bœuf, au cheval, et à tous les êtres en dehors de l'humanité, à savoir des simples productions de la terre, des fruits, des herbes et du foin.

Les animaux s'en nourrissent, s'en accroissent, et vivent sans être incommodés et sans avoir besoin d'aucune autre alimentation. Sans doute, dans les premiers temps l'homme n'eut pas d'autre nourriture; et celle dont on se sert de nos jours me semble une invention qui s'est élaborée dans le long cours des ans. Mais d'une alimentation forte et agreste naissaient une foule de souffrances violentes, telles qu'on les éprouverait encore aujourd'hui par la même cause; chez ceux qui se sustentaient avec ces matières crues, indigestes et pleines d'activité, survenaient des douleurs intenses, les maladies et une prompte mort. Les hommes d'alors en souffraient moins sans doute, à cause de l'habitude; cependant le mal était grand même pour eux; et la plupart, surtout ceux qui étaient d'une constitution plus faible, périssaient; les natures les plus vigoureuses résistaient davantage. C'est ainsi que, de nos jours, les uns digèrent, avec facilité, des aliments d'une grande force, et les autres n'en triomphent qu'avec beaucoup de peine et de douleur. Telle fut, ce me semble, la cause qui engagea les hommes à chercher une nourriture en harmonie avec notre nature, et ils trouvèrent celle qui est en usage maintenant. En effet, apprenant à macérer, à monder, à cribler, à moudre, à pétrir les grains, ils ont fabriqué, avec le blé, du pain, avec l'orge, de la pâte qu'ils ont travaillée de mille manières. Ils ont fait bouillir, fait rôtir, composé des mélanges, et tempéré, par des substances plus faibles, ce qui était fort et intempéré, se réglant en toute chose sur la nature et les forces de l'homme; car ils pensèrent que les substances qui seraient trop fortes pour pouvoir être surmontées par la nature, produiraient, si elles étaient ingérées, des souffrances, la maladie et la mort; qu'au contraire, tout ce qui serait digestible contribuerait à la nutrition, à l'accroissement et à la santé. A de telles recherches, à de telles inventions, quel nom donner plus juste et plus convenable que celui de médecine : médecine trouvée pour la santé, pour la nourriture, pour le salut de l'homme, changement de ce régime qui ne lui avait causé que souffrance, maladie et mort?

4. Si l'on prétend que ce n'est pas là un art, j'y consens. En effet, là où il n'y a pas d'ignorant, là où tous sont entendus à cause de l'usage et de la nécessité, on ne peut dire qu'il y ait d'artistes. Et cependant tout cela forme une invention importante et pleine d'art et d'observation. Encore aujourd'hui, ceux qui s'occupent de la gymnastique et du développement des forces, ajoutent sans cesse quelque nouveau perfectionnement, cherchant, d'après la même méthode, quelles boissons et quels aliments, digérés le mieux, accroissent le plus les forces.

5. Mais examinons la médecine proprement dite, celle qui a été inventée pour les malades, celle qui a un nom et des artistes; voyons si elle se propose quelqu'un des mêmes objets, et d'où elle a pu prendre son origine? Nul, je l'ai déjà dit au début, n'aurait cherché la médecine, si le même régime eût convenu à la maladie et à la santé. De nos jours même, les peuples sans médecin, et quelques-uns des Grecs vivent, malades, comme s'ils se portaient bien, ne consultant que leur plaisir, ne s'abstenant de rien de ce qui leur agrée, et ne se soumettant à aucune restriction. Mais les hommes qui ont cherché et trouvé la médecine, ayant les mêmes idées que ceux dont j'ai parlé plus haut, ont d'abord, je pense, retranché quelque chose de la nourriture habituelle, et, au lieu de laisser manger beaucoup, n'ont laissé manger que peu. Il arriva que ce régime leur suffit pour quelques malades, qui, évidemment, en retirèrent du bénéfice; non tous cependant; et quelques-uns étaient dans un tel état, qu'ils ne pouvaient triompher même d'une petite quantité de nourriture. On crut devoir leur donner quelque chose de plus faible, et l'on inventa les bouillies où l'on mêle peu de substance à beaucoup d'eau, et où l'on enlève ce qu'il y a de substantiel par le mélange et la cuisson. Enfin, à ceux même qui ne pouvaient supporter les bouillies, on les supprima, et l'on se borna aux simples boissons, ayant soin d'en régler la quantité et le tempérament, et de n'en donner ni trop, ni peu, ni de trop intempérées.

6. Il faut savoir qu'il est des malades à qui les bouillies ne conviennent pas, et chez qui, s'ils en usent, la fièvre et les douleurs s'accroissent évidemment; de sorte qu'indubitablement la substance prise est devenue pour la maladie aliment et accroissement, pour le corps cause de faiblesse et de dépérissement.

Si à des hommes placés dans de telles conditions on accorde une nourriture solide, de la pâte d'orge ou du pain, même en très petite quantité, ils en souffrent dix fois plus, et d'une manière bien plus manifeste que s'ils s'étaient restreints aux bouillies, par cela seul que l'aliment est trop substantiel pour la disposition où ils se trouvent. D'un autre côté, le malade qui peut prendre des bouillies, mais non manger, sera, s'il mange beaucoup, bien plus incommodé que s'il mange peu; mais, même en mangeant peu, il souffrira encore. Toutes ces causes de souffrances reviennent à un même point, c'est que les aliments les plus forts nuisent le plus et de la manière la plus manifeste.

7. Celui donc qui est appelé médecin, celui qui, de l'aveu de tous, possède un art, et qui a découvert le régime et l'alimentation des malades, semble-t-il avoir suivi une autre route que celui qui, changeant, à l'origine, le genre de vie sauvage et brutal des hommes, les amena à la nourriture qui est aujourd'hui la nôtre? Selon moi, la méthode est la même, la découverte est identique. L'un a travaillé à retrancher ce qui, à cause de qualités intempérées et agrestes, était au-dessus des forces de l'économie humaine en santé; l'autre, tout ce qui était au-dessus des forces de la constitution à cause de l'état accidentel où elle se trouvait. Où la différence entre ces deux recherches, si ce n'est que la seconde a plus de faces, est plus diversifiée, exige plus d'industrie, mais que la première a été le point de départ?

8. L'alimentation des malades comparée à celle des gens bien portants ne paraît pas plus nuisible que l'alimentation des gens bien portants comparée à celle des bêtes sauvages et des autres animaux. Prenons en effet un homme atteint d'une affection qui n'est ni des plus graves et des plus insupportables, ni, non plus, des plus bénignes, mais telle qu'il se ressente d'un écart de régime, s'il vient à manger du pain, de la viande, ou toute autre chose profitable en santé; je ne dis pas en grande quantité, mais même beaucoup moins qu'il ne pourrait le faire bien portant; prenons, d'autre part, un homme en santé, doué d'une constitution ni très vigoureuse ni très faible, lequel se mettra à manger des substances qui seraient utiles et fortifiantes pour un bœuf et un cheval, de la vesce, de l'orge, ou tout autre aliment semblable, et à en manger, non pas beaucoup, mais bien moins qu'il ne le pourrait : par cette expérience, l'homme bien portant ne sera exposé ni à moins de souffrances ni à moins de périls que l'homme malade qui aura mangé intempestivement du pain ou de la pâte d'orge. Tout cela prouve que, cherché par cette méthode, l'art tout entier de la médecine pourrait de nouveau être découvert.

9. Si les choses étaient aussi simples qu'il vient d'être dit, si toute nourriture forte incommodait, toute nourriture faible accommodait et sustentait l'homme malade et l'homme sain, il n'y aurait pas de difficulté; car on ne courrait aucun danger à incliner toujours du côté d'une alimentation faible. Mais on commettrait une égale faute, une faute non moins malfaisante à l'homme, si on lui donnait une nourriture insuffisante et au-dessous de ses besoins. Car l'abstinence peut beaucoup dans l'économie humaine, pour rendre faible, pour rendre malade, pour tuer. Toutes sortes de maux sont engendrés par la vacuité, différents, il est vrai, de ceux qu'engendre la réplétion, mais non moins funeste. Ainsi la médecine a bien plus d'une face, et exige une précision de plus d'un genre. Il faut donc se faire une mesure; mais cette mesure, vous ne la trouverez ni dans un poids ni dans un nombre où vous puissiez rapporter et vérifier vos appréciations; elle réside uniquement dans la sensation du corps. C'est un travail que d'acquérir assez de précision dans le jugement pour ne se tromper que peu en-deçà ou en-delà; et je suis plein d'admiration pour le médecin qui ne commet que de légères erreurs. Mais une habileté consommée se voit rarement. La plupart des médecins ressemblent aux mauvais pilotes. Tant que le calme règne, leurs fausses manœuvres ne sont pas apparentes; mais viennent un violent orage et un vent impétueux, ils laissent périr le bâtiment, et il n'est personne qui ne reconnaisse, dans le désastre, leur maladresse et leur ignorance. Il en est de même des mauvais médecins, qui forment le plus grand nombre : tant qu'ils traitent des maladies peu graves, où les fautes les plus grossières ne pourraient produire de sérieux accidents (et il faut savoir que les maladies légères sont plus fréquentes que les maladies dangereuses), leurs bévues ne sont pas visibles pour le vulgaire;

mais qu'il leur échoie une affection grave, violente, redoutable, alors leurs faux pas se voient; leur inhabileté se manifeste; car la punition des fautes du pilote et du médecin ne se fait pas attendre, elle vient aussitôt.

10. Qu'une abstinence intempestive ne cause pas de moindres souffrances qu'une intempestive réplétion, c'est ce qu'enseignera clairement un rapprochement avec l'état de santé. Il est des gens qui se trouvent bien de ne faire qu'un repas; et, parce qu'ils s'en trouvent bien, ils s'en sont imposé la règle. D'autres font, de plus, un repas le matin, pour la même raison, à savoir parce que leur santé l'exige : exigences qui n'existent pas pour ceux qui, par plaisir ou par toute autre circonstance, adoptent l'une ou l'autre habitude : il est, en effet, indifférent à la plupart de s'accoutumer à faire ou un seul repas, ou un repas de plus le matin. Mais il en est qui ne pourraient, se dérangeant du régime qui leur est salutaire, supporter facilement cet écart; et chez eux, d'un changement, en plus ou en moins, pour une seule journée, pas même entière, naîtraient de graves incommodités. Les uns, s'ils font un repas du matin contre leur régime, deviennent lents, pesants de corps et d'esprit; ils sont saisis de bâillements, de somnolence et de soif; et si, là-dessus, ils font leur repas du soir, il survient du ballonnement, des tranchées et une abondante diarrhée : souvent c'est le commencement d'une maladie sérieuse; et il leur a suffi de prendre deux fois (et rien de plus) les mêmes aliments qu'ordinairement ils ne prenaient qu'une fois. Les autres, qui ont l'habitude de faire, le matin, un repas, que leur santé exige, viennent-ils à omettre ce repas, ils sont pris, dès que l'heure est passée, d'une débilité générale; les yeux jaunissent; l'urine devient épaisse et chaude; la bouche amère; tiraillements dans les entrailles, vertiges, mauvaise humeur, inhabileté au travail; et avec tout cela, quand ils essaient de manger à l'heure du second repas, les mets leur paraissent moins agréables; ils ne peuvent achever ce qui faisait auparavant leur second repas quand ils avaient pris leur premier; les aliments, descendant avec des tranchées et des gargouillements, échauffent le ventre; et le sommeil de la nuit est pénible et plein de rêves agités et fatiguants. Souvent encore, pour ceux-là, c'est le point de départ d'une maladie.

11. Examinons par quelles causes ces incommodités sont produites : le premier, celui qui a l'habitude d'un seul repas, n'a pas attendu, je pense, le temps suffisant pour que l'abdomen ait eu pleine jouissance des aliments ingérés la veille, en ait triomphé, et soit rentré dans le relâchement et le repos; mais, tandis que les organes digestifs étaient encore dans la chaleur et dans la fermentation, il les a remplis de nouveau; de tels estomacs digèrent bien plus lentement, et ont besoin de plus longs intervalles d'inaction et de tranquillité. Le second, au contraire, celui qui a l'habitude de faire deux repas, n'a pas, dès que le corps a réclamé de la nourriture, dès que le repas précédent a été digéré, et qu'il n'est plus rien resté à consommer, aussitôt donné à son estomac de nouveaux aliments; c'est la faim qui le travaille et qui l'épuise. Car, tous les accidents que je viens d'énumérer, je les attribue à la faim; et certes, tout autre homme qui, bien portant, restera deux ou trois jours sans manger, éprouvera des souffrances analogues à celles dont j'ai parlé chez l'homme, usant de régime, qui a omis son premier repas.

12. Selon moi, les constitutions qui se ressentent promptement et fortement de leurs écarts, sont plus faibles que les autres; le faible est celui qui se rapproche le plus du malade; et le malade est encore plus faible; aussi doit-il souffrir plus que tout autre, des fautes du régime. Il est difficile, l'art ne possédant pas une exactitude correspondante, d'atteindre toujours le plus haut degré de précision; et cependant beaucoup de cas dont il sera question ailleurs, ne réclament rien de moins que ce degré. Certes, bien loin de contester à l'art ancien sa réalité et la bonté de sa méthode, et de le condamner pour n'avoir pas une certitude sur toute chose, je maintiens qu'il faut le louer d'être dans une voie où, par le raisonnement, il peut encore, je pense, arriver près de l'extrême exactitude, et admirer comment du sein d'une profonde ignorance sont sorties les découvertes, par une belle et savante recherche, et non par le hasard.

13. Je reviens à ceux qui, suivant la nouvelle méthode, cherchent l'art d'après une hypothèse. Si c'est le chaud, ou le froid, ou le sec, ou l'humide qui nuit à l'homme, il faut

que le médecin habile guérisse le froid par le chaud, le chaud par le froid, l'humide par le sec, le sec par l'humide. Supposons un homme d'une constitution non pas robuste, mais faible ; qu'il mange du blé tel qu'il sort de l'aire, cru et sans préparation, des viandes également crues, et qu'il boive de l'eau. En suivant un pareil régime, il éprouvera, j'en suis sûr, des incommodités graves et nombreuses ; les douleurs le saisiront, le corps s'affaiblira, le ventre se dérangera, et certes il ne pourra vivre longtemps. Quel remède administrer dans de pareilles circonstances ? le chaud ou le froid, ou le sec ou l'humide ? Évidemment l'un ou l'autre. Car, si c'est l'une de ces quatre choses qui le rend malade, il faut y remédier par le contraire, suivant leur propre raisonnement. Or le remède le plus sûr et le plus évident, c'est de changer le genre de vie dont il usait, de lui donner du pain au lieu de blé, des viandes cuites au lieu de viandes crues, et du vin à boire après son repas. Avec ce changement, il est impossible qu'il ne se rétablisse pas, à moins que sa constitution n'ait été profondément altérée par la durée du mauvais régime. Que dirons-nous donc ? Sont-ce des substances froides qui l'ont rendu malade, et des substances chaudes qui l'ont guéri ? ou bien est-ce le contraire ? Je pense qu'on serait embarrassé de répondre à ces questions ; car, est-ce le chaud, ou le froid, ou le sec, ou l'humide que l'on ôte au pain en le faisant ; le pain qui est soumis au feu et à l'eau, qui subit plusieurs préparations dont chacune a une vertu particulière, qui prend une partie de ses principes et qui se combine et se mélange avec d'autres ?

14. Je suis assuré qu'il est très différent pour le corps d'user d'un pain fait avec de la farine blutée ou non blutée, avec du grain bien moulu ou mal moulu, pétri avec beaucoup d'eau ou avec peu d'eau, travaillé fortement ou peu travaillé, bien cuit ou peut cuit, et mille autres diverses préparations. Il faut en dire autant des préparations de la pâte d'orge. De chacune, les propriétés ont une grande puissance, et l'une ne ressemble en rien à l'autre. Celui qui n'observe pas ces différences, ou, les observant, n'en sait pas la valeur, comment pourrait-il connaître quelque chose aux maladies des hommes ? car chacune de ces qualités agit sur le corps et le modifie de telle ou telle façon; et c'est de là que dépend toute la vie pendant la santé, pendant la convalescence et la maladie. Rien donc ne serait plus utile, plus nécessaire à savoir. Les premiers inventeurs, qui usèrent, dans leurs recherches, d'une bonne méthode et d'un juste raisonnement, ayant su approprier ces différences à la nature humaine, pensèrent qu'un tel art mériterait d'être attribué à un dieu ; opinion qui est consacrée. Estimant que ce n'est ni du sec, ni de l'humide, ni du chaud, ni du froid, ni d'aucune autre de ces choses que l'homme souffre ou a besoin, mais que c'est de ce qu'il y a de plus fort dans chaque qualité, et de ce qui est plus puissant que la constitution humaine, ils regardèrent comme nuisible ce dont cette même constitution ne pouvait triompher, et ils essayèrent de l'enlever. Or, ce qu'il faut entendre par le plus fort, c'est, parmi les qualités douces, la plus douce ; parmi les amères, la plus amère ; parmi les acides, la plus acide ; en un mot le summum de chacune. Car ils virent et qu'elles existent dans l'homme et qu'elles nuisent à l'homme. Dans le corps, en effet, se trouvent l'amer, le salé, le doux, l'acide, l'acerbe, l'insipide, et mille autres dont les propriétés varient à l'infini par la quantité et par la force. Ces choses mêlées ensemble et tempérées l'une par l'autre, ne sont pas manifestes et ne causent pas de souffrances ; mais si l'une d'elles se sépare et s'isole du reste, alors elle devient visible et cause de la douleur. Il en est de même des aliments qui ne sont pas propres à l'homme et dont l'ingestion le rend malade ; chacun d'eux a une qualité qui n'a pas été tempérée, ou amère, ou salée, ou acide, ou toute autre qualité intempérée et forte ; c'est pourquoi votre santé en est troublée, aussi bien que par les qualités qui s'isolent dans notre corps. Mais les aliments et les boissons habituelles évidemment ne renfermeront pas de telles humeurs intempérées et excessives ; tels sont le pain, la pâte d'orge, et les autres substances de semblable nature, dont on use toujours et le plus abondamment, et dont j'excepte les mets préparés et assaisonnés pour flatter le palais et la sensualité. Ces aliments salutaires, dont on prend le plus, ne produisent ni trouble ni désunion des qualités cachées dans l'économie ; mais ils produisent vigueur, accroissement, nutrition, par aucune

autre vertu si ce n'est qu'ils sont mélangés heureusement, qu'ils n'ont rien d'intempéré, rien de fort, et que tout y est devenu un, simple, atténué.

15. Pour moi, quand j'écoute ceux qui font ces systèmes et qui entraînent la médecine loin de la vraie route vers l'hypothèse, je ne sais comment ils traiteront les malades en conformité avec leurs principes. Car ils n'ont pas trouvé, je pense, quelque chose qui soit chaud, froid, sec ou humide, en soi, et sans mélange d'aucune autre qualité; et, sans doute, ils n'ont pas à leur disposition d'autres boissons et d'autres aliments que ceux dont nous usons tous; mais ils attribuent à ceci ou à cela la qualité ou chaude, ou froide ou sèche ou humide. Or l'incertitude serait grande s'ils prescrivaient d'administrer quelque chose de chaud, en soi, au malade; celui-ci leur demandera aussitôt quelle est cette chose; et ils seront réduits ou à répondre par du verbiage ou à recourir à quelqu'une des substances connues. S'il arrive qu'une substance chaude soit en même temps acerbe, une autre substance chaude insipide, une autre perturbatrice (et il y a une foule de substances chaudes qui ont beaucoup d'autres qualités opposées), il faudra bien donner la substance chaude qui est acerbe, ou la substance chaude qui est insipide, ou la substance froide (car il en est de telles) qui est acerbe, ou la substance froide qui est insipide. Mais il est certain que l'une et l'autre produisent des effets absolument contraires non-seulement sur l'homme, mais encore sur le cuir, sur le bois, corps bien plus insensibles. Car ce n'est pas le chaud qui a la plus grande puissance, mais c'est l'acerbe, c'est l'insipide; ce sont toutes les qualités que j'ai énumérées, dans l'homme et hors de l'homme, dans ce qu'il mange et dans ce qu'il boit, dans les substances avec lesquelles il se fait des onctions, et dans celles qu'il lui arrive d'appliquer sur son corps.

16. Pour moi, je pense que, de toutes les qualités, le froid et la chaleur ont la moindre puissance sur l'économie humaine, par les raisons suivantes : aussi long-temps que ces deux qualités restent mélangées l'une avec l'autre, nul mal n'est éprouvé; car le froid est tempéré et mitigé par le chaud, le chaud par le froid; c'est quand l'une des deux s'isole, que le mal commence. Mais dans le moment même où le froid survient et cause de la souffrance, tout d'abord et par cela seul le chaud arrive, fourni par le corps, sans qu'il soit besoin d'aucune aide ni préparation. Et cela s'opère aussi bien chez l'homme sain que chez l'homme malade. En effet, d'un côté, si, en santé, l'on veut, pendant l'hiver, se refroidir soit par un bain froid, soit de toute autre manière, plus on essaiera de le faire, sans toutefois se geler complétement, plus, après s'être rhabillé et mis à couvert, on éprouvera un échauffement considérable. D'un autre côté, si l'on veut se procurer une forte chaleur soit par un bain chaud, soit par un grand feu, puis demeurer avec le même vêtement et dans le même lieu qu'après s'être refroidi, on éprouvera un froid bien plus vif, et l'on frissonnera bien davantage. Celui qui s'évente à cause d'une chaleur étouffante, et se donne du frais de cette manière, se sentira, au moment où il cessera de se rafraîchir, dix fois plus brûlant et plus étouffé que celui qui ne fait rien de tout cela. Voici un exemple encore plus frappant : les gens qui, marchant dans la neige ou exposés à une température rigoureuse, ont éprouvé un froid excessif aux pieds, aux mains ou à la tête, que ne souffrent-ils pas, la nuit, quand ils sont abrités et placés dans un lieu chaud, par l'ardeur et les démangeaisons auxquelles ils sont en proie? Parfois il leur survient des phlyctènes comme s'ils avaient été brûlés par le feu; et ils ne ressentent pas ces douleurs avant de s'être réchauffés; tant est grande la facilité avec laquelle le chaud et le froid se remplacent alternativement! Je pourrais citer mille autres observations semblables. Quant aux malades, n'est-ce pas chez ceux qui sont pris de frisson que s'allume la fièvre la plus ardente? mais elle n'a pas une grande force, elle cesse en peu de temps, et elle est innocente le plus souvent; tant qu'elle dure, elle donne une chaleur générale, et, parcourant tout le corps, elle finit surtout dans les pieds, où le frisson et le froid ont eu le plus d'intensité et ont persisté le plus longtemps. Enfin, quand, après la sueur, la fièvre s'en va, le malade a plus froid que s'il n'avait pas eu la fièvre. Puis donc que les deux contraires se succèdent avec tant de rapidité et se neutralisent spontanément, qu'en attendre de grand et de puissant, et qu'est-il besoin de

beaucoup de secours contre l'un ou l'autre?

17. On objectera que, dans les fièvres ardentes, les péripneumonies et les autres maladies graves, la chaleur ne disparaît pas promptement, et que là le froid et le chaud n'alternent plus. J'y crois justement trouver la plus grande preuve que la fièvre n'est pas produite simplement par le chaud, et qu'il n'est pas la cause seule de la maladie; mais qu'il y a un chaud amer, un chaud acide, un chaud salé, et mille autres, puis un froid avec autant de qualités différentes. Ce sont là les vraies causes du mal; le chaud, sans doute, est présent avec la force qu'il possède, dirigeant, activant, augmentant la qualité jointe à lui, mais il n'a aucune vertu plus grande que celle qui lui appartient.

18. Que les choses se comportent ainsi, c'est ce que prouvent les signes suivans : d'abord il en est de très évidents dont nous avons déjà fait tous et ferons encore l'expérience. Quand on est affecté d'un coryza et qu'il se fait un écoulement par les narines, cette humeur, devenue beaucoup plus âcre que celle qui était rendue auparavant et que le nez fournit chaque jour, le fait enfler et excite une chaleur excessive et un sentiment de brûlure; et si on y porte souvent la main et que le flux persiste long-temps, la partie, quoique sèche et peu charnue, s'excorie. L'inflammation du nez s'apaise, non pas tant que dure le catarrhe et que la phlegmasie existe, mais quand l'humeur devient plus épaisse, moins âcre, et quand, par la coction, elle se mêle davantage au liquide primitif; alors seulement l'inflammation cesse. Ceux au contraire chez qui le mal est produit manifestement par la seule qualité froide sans le concours d'aucune autre chose, en sont tous délivrés par le passage même du froid au chaud, et le retour du chaud au froid, lesquels succèdent promptement l'un à l'autre et n'ont besoin d'aucune coction; mais tout ce que je dis être produit par les âcretés et les intempéries des humeurs, rentre dans le calme d'une même manière, c'est-à-dire par le mélange et la coction.

19. Autre exemple : les fluxions qui se jettent sur les yeux, ayant des âcretés violentes et diverses, ulcèrent les paupières, excorient, chez quelques-uns, les joues, le dessous de l'œil et toutes les parties où elles s'épanchent, percent même et corrodent la membrane autour de la prunelle. Douleurs, inflammation, chaleur extrême, tout cela dure, jusqu'à quand? jusqu'au moment où la fluxion s'épaissit par le travail de la coction, et où l'humeur qui s'écoule devient chassieuse. Avoir subi la coction, c'est, pour les humeurs, avoir été mélangées, tempérées les unes par les autres, et cuites ensemble. Quant aux fluxions sur la gorge, qui produisent les enrouements, les angines, les inflammations, les péripneumonies, toutes jettent d'abord des humeurs salées, aqueuses et âcres, et c'est alors que croît la maladie; mais, quand les humeurs s'épaississent par la coction et perdent leur âcreté, alors se résolvent les fièvres et tout ce qui afflige le malade. Car il faut sans doute considérer, comme cause de chaque maladie, des choses telles que cette façon d'être existe avec leur présence, et cesse avec leur transformation en un autre mélange. Donc, si tout ce qui procède du chaud même ou du froid pur, sans participation d'aucune autre qualité, prend fin par le changement du froid en chaud ou du chaud en froid, changement qui s'opère, comme je l'ai dit plus haut, il est vrai que les autres maladies auxquelles l'homme est sujet, proviennent toutes des qualités. Voyez, quand le suc amer qu'on appelle bile jaune, prédomine, quelle anxiété, quelle chaleur, quelles faiblesses se manifestent. Délivré de cette bile et évacué, soit spontanément, soit par un purgatif, le malade, si l'évacuation s'est faite à propos, est débarrassé des souffrances et de la chaleur fébrile; mais, tant que ces humeurs sont en mouvement, sans coction ni mélange, la médecine n'a aucun moyen de faire cesser la douleur et la fièvre. Et quand il se développe des acidités âcres et érugineuses, quelles irritations furieuses, quelles douleurs mordantes dans les viscères et la poitrine, quelles angoisses! Ces accidents ne prennent fin que lorsque les acidités ont été épurées, calmées, tempérées par le reste. La coction, le changement, l'atténuation et l'épaississement jusqu'à forme d'humeurs s'opèrent de plusieurs manières différentes. Aussi les crises et le calcul des jours ont, en ceci, une grande puissance. Certes il n'est rien là qui se puisse attribuer au chaud ou au froid; car avec le chaud ou le froid, il ne se ferait ni maturation, ni épaississement.

Que devons-nous donc y voir ? des mélanges d'humeurs qui ont des propriétés diverses les unes par rapport aux autres, tandis que le chaud n'a, pour perdre sa chaleur, que la mixtion avec le froid, et que le froid n'est neutralisé que par le chaud. Toutes les humeurs, dans le corps, sont d'autant plus douces et d'autant meilleures qu'elles ont subi plus de mélanges, et l'homme se trouve en l'état le plus favorable quand tout demeure dans la coction et le repos, sans que rien manifeste une qualité prédominante. C'est un sujet que maintenant je crois avoir exposé d'une manière suffisante.

20. Quelques-uns disent, sophistes et médecins, qu'il n'est pas possible de savoir la médecine sans savoir ce qu'est l'homme, et que celui qui veut pratiquer avec habileté l'art de guérir, doit posséder cette connaissance. Mais leurs discours ont la direction philosophique des livres d'Empédocle et des autres qui ont écrit sur la nature humaine, et exposé, dans le principe ce qu'est l'homme, comment il a été formé d'abord, et d'où provient sa composition primordiale : pour moi, je pense que tout ce que sophistes ou médecins ont dit ou écrit sur la nature, appartient moins à l'art de la médecine qu'à l'art du dessin. Je pense encore que c'est par la médecine seule qu'on arrivera à quelques connaissances positives sur la nature humaine, mais à condition d'embrasser la médecine même dans sa véritable généralité. Sans cela, il me semble qu'on est bien loin de telles connaissances, je veux dire, de savoir ce qu'est l'homme, par quelles causes il subsiste, et le reste exactement. Ainsi je crois fermement que tout médecin doit étudier la nature humaine, et rechercher soigneusement, s'il veut remplir ses obligations, quels sont les rapports de l'homme avec ses aliments, avec ses boissons, avec tout son genre de vie, et quelles influences chaque chose exerce sur chacun. Et il ne suffit pas de savoir simplement que le fromage est un mauvais aliment, parce qu'il cause des douleurs à ceux qui s'en rassasient ; mais il faut savoir quelle douleur il cause, pour quelle raison, et à quelle humeur du corps il est contraire. Il y a en effet beaucoup d'autres aliments et boissons qui sont nuisibles à l'économie humaine, mais qui ne l'affectent pas de la même manière. Soit pour exemple le vin pur, qui, bu en grande quantité, jette l'homme dans une certaine faiblesse ; on n'aura qu'à ouvrir les yeux pour connaître que la cause de cette faiblesse est dans la propriété du vin et dans le vin lui même ; et nous savons sur quoi, dans l'économie humaine, il porte son action. Cette vérité, qui est manifeste ici, je veux qu'elle le soit aussi dans les autres cas. Le fromage (puisque je me suis déjà servi de cet exemple) ne nuit pas à tout le monde ; il est des gens qui peuvent s'en rassasier sans le moindre inconvénient, et même il fortifie merveilleusement ceux à qui il convient ; il en est, au contraire, qui ne le digèrent que difficilement. Les constitutions des uns et des autres diffèrent donc, et elles diffèrent en ceci : à savoir que l'humeur qui, dans le corps, ne compatit pas avec le fromage, est éveillée et mise en mouvement par cette substance. Les natures chez lesquelles une pareille humeur est surabondante et prédominante, doivent naturellement souffrir davantage de cet aliment ; mais s'il était malfaisant pour la constitution humaine tout entière, il nuirait à tous les hommes. Donc, connaître ces propriétés diverses, ce serait savoir se préserver des maux qu'elles causent.

21. Dans les convalescences et dans les maladies qui durent long-temps, il survient des perturbations fréquentes, les unes spontanément, les autres par des choses fortuitement administrées. Si, le jour même de ces perturbations, le hasard veut qu'il y ait eu quelque innovation, par exemple, un bain, une promenade, un mets différent, toutes choses qu'il vaut mieux avoir faites que n'avoir pas faites, je sais que néanmoins la plupart des médecins, comme le vulgaire, attribueront à ces choses le trouble survenu, ignorant la vraie cause et proscrivant ce qui peut-être est le plus utile. C'est une faute ; car l'on doit savoir les effets d'un bain donné mal à propos et ceux d'un exercice inopportun ; jamais le même mal n'est produit par un bain et un exercice, pas plus qu'il ne l'est par toute autre chose, par la réplétion, par tel ou tel aliment. Celui donc qui ne connaîtra pas comment chacune de ces choses se comporte à l'égard de l'homme, n'en connaîtra ni les effets ni l'usage convenable.

22. Selon moi, le médecin doit en outre sa-

voir quelles maladies dérivent des puissances et des figures. Que veux-je dire par là? J'appelle puissances les propriétés extrêmes et les forces des humeurs, j'appelle figures la conformation des organes qui sont dans le corps. Les uns sont creux, et, de larges, ils vont en se rétrécissant; les autres sont déployés ; d'autres, solides et arrondis; quelques-uns, larges et suspendus; d'autres étendus; d'autres larges; d'autres denses; d'autres mous et pleins de sucs; d'autres spongieux et lâches. Maintenant, s'il s'agit d'attirer des liquides hors du reste du corps, lesquels des organes creux et déployés, ou solides et ronds, ou creux et de larges devenant étroits, lesquels, dis-je, auront la plus grande puissance? Pour moi, je pense que ce sont ceux qui, étant creux et larges, vont en se rétrécissant. On en peut juger par ce qui est visible au dehors: la bouche ouverte, vous n'aspirerez aucun liquide; mais rapprochez les lèvres en les allongeant et en les comprimant, et vous aspirerez tout ce que vous voudrez, surtout si vous ajoutez un tuyau. De même, les ventouses, qui, larges au fond, se rétrécissent vers le goulot, ont été imaginées pour attirer les humeurs hors des chairs. Il en est ainsi de beaucoup d'autres choses. Parmi les organes intérieurs du corps, une constitution et une forme de ce genre ont été données à la vessie, à la tête et à l'utérus. Et manifestement ce sont les parties qui aspirent le plus, et elles sont toujours pleines d'un liquide qu'elles ont attiré. Les organes creux et déployés recevraient mieux que tout autre les humeurs affluentes; mais ils ne pourraient attirer aussi bien. Les organes solides et arrondis n'attirent ni ne reçoivent; car le liquide coulerait tout autour, sans trouver de lieu qui l'arrêtât et le retînt. Les organes spongieux et lâches, tels que la rate, le poumon et les mamelles, placés près des liquides, les absorberaient, et ce sont surtout ces parties qui se durciraient et se gonfleraient par l'afflux des humeurs; car les humeurs ne seraient pas dans la rate comme dans un viscère creux qui les renfermerait dans sa capacité même et les évacuerait chaque jour. Mais, lorsque la rate aurait absorbé et reçu dans son intérieur le liquide, les vides, les spongiosités et les petits interstices se trouveraient remplis, et, de poreuse et de molle qu'elle était, elle deviendrait dure et dense; car elle n'est apte ni à la coction, ni à l'émission des humeurs. Or, cela lui arrive à cause de sa figure. Tout ce qui est cause que l'air s'engendre et tournoie dans le corps, produit naturellement du bruit et des murmures dans les parties creuses et spacieuses, telles que le ventre et la poitrine. Car, lorsqu'il ne les remplit pas de manière à devenir immobile et qu'il a de l'espace pour changer et se mouvoir, il faut nécessairement que les mouvements et le bruit se voient et s'entendent. Par la même cause, les organes qui sont charnus et mous, éprouvent des stupeurs et des obstructions, comme il arrive dans les apoplexies. Quand l'air intérieur rencontre sur son passage un organe large, et vient s'y heurter, et quand cette partie, n'ayant naturellement ni assez de force pour résister à la violence et n'en souffrir aucun dommage, ni assez de mollesse et de laxité pour céder à l'air et obéir au choc, est, au contraire, tendre, serrée, pleine de suc et de sang, comme le foie, alors, à cause de sa largeur et de son tissu serré, elle résiste, loin de céder. L'air intérieur, s'augmentant et se fortifiant par la résistance, fait principalement effort contre l'obstacle. A cause de sa mollesse et du sang qui le remplit, l'organe ne peut qu'en souffrir; aussi est-il exposé aux douleurs les plus aiguës et les plus intenses, avec suppurations et toutes sortes d'abcès. Ces mouvements se font aussi ressentir au diaphragme avec force, mais beaucoup moins; le diaphragme est, à la vérité, large, étendu, et il fait obstacle; mais sa constitution est plus nerveuse et plus robuste; aussi reçoit-il moins d'atteintes; cependant il y survient aussi des douleurs et des abcès.

23. A l'intérieur et à l'extérieur du corps, il est plusieurs autres figures d'organes qui contribuent, très diversement entre elles, aux souffrances soit chez l'homme sain, soit chez l'homme malade. Tels sont: une tête grosse ou petite, un cou mince ou gros, long ou court, un ventre allongé ou arrondi, la largeur ou l'étroitesse de la poitrine et des côtes, et mille autres conditions dont il faut connaître les différences, afin qu'avec un savoir exact on observe les causes de chaque chose.

24. Quant aux qualités des humeurs et à l'examen des actions que chacune d'elles peut exercer sur le corps, il en a déjà été parlé,

ainsi que des affinités qu'elles ont les unes pour les autres. Sur quoi, je demande : si un suc doux se métamorphose en un autre, non par un mélange accidentel, mais par un changement spontané, que deviendra-t-il d'abord? Sera-t-il amer ou salé, ou acerbe, ou acide? Je pense qu'il deviendra acide. Donc, de tout ce qui se pourrait administrer, le suc acide serait le plus mauvais, dans le cas où le suc doux serait, de tous, le plus convenable. Ainsi celui qui, par ses recherches, pourrait connaître la nature des choses extérieures, pourrait aussi toujours choisir ce qui est le meilleur; or, le meilleur est ce qui est le plus éloigné du nuisible.

TRAITÉ DES AIRS, DES EAUX ET DES LIEUX.

ARGUMENT.

Ce traité n'a pas besoin d'un long argument; car il est destiné à exposer des observations et des théories qui, pour être antiques, n'en sont pas moins restées intelligibles et familières aux modernes.

Quatre points principaux ont appelé l'attention d'Hippocrate :

1° Il cherche quelle est, sur le maintien de la santé et la production des maladies, l'influence de l'exposition des villes par rapport au soleil et aux vents.

2° Il examine quelles sont les propriétés des eaux, bonnes ou mauvaises.

3° Il s'efforce de signaler les maladies qui prédominent suivant les saisons, et suivant les alternatives que chacune d'elles éprouve.

4° Enfin, il compare l'Europe et l'Asie, et il rattache les différences physiques et morales qui en séparent les habitants, aux différences du sol et du climat.

Telles sont les quatre importantes questions qu'Hippocrate traite dans ce livre. Elles y sont posées avec netteté, et la part de vérité que chacune d'elles renferme, est esquissée à grands traits, mais, je dois le dire, esquissée seulement.

Hippocrate se contente d'énoncer le résultat de ses observations; il n'explique pas comment ces résultats ont été obtenus, ni, par conséquent, à l'aide de quels moyens on pourrait les vérifier. Lorsqu'il considère une exposition, par exemple l'exposition au nord, il dit que les maladies qui règnent ordinairement dans une ville ainsi exposée, sont les pleurésies, et en général les affections appelées aiguës; que la moindre cause suffit pour occasionner des suppurations aux poumons; que les ophthalmies y sont rares, mais que celles qu'on y rencontre sont sèches, violentes, et produisent souvent la fonte des yeux; enfin que les individus au-dessous de trente ans y sont sujets, pendant l'été, à de fortes épistaxis. Telles sont les assertions d'Hippocrate, et tel est son mode d'enseignement dans ce livre. Aujourd'hui on procéderait autrement; et l'on voudrait qu'une statistique détaillée et prolongée pendant plusieurs années, établît, sur des faits particuliers, la vérité générale qu'ils renferment.

Néanmoins, il faut remarquer que les idées consignées dans ce traité constituent un ensemble digne de toute notre attention, et que la doctrine qui y est développée est un des plus beaux héritages que la science moderne ait reçus de la science antique. Influence de l'exposition et des vents sur la production des maladies, influence des eaux dont on fait usage, influence des saisons, enfin influence des climats sur la conformation physique et sur les dispositions morales des hommes, c'est là un ensemble d'actions dont la liaison est pleine d'enseignements. Cette étude a reçu, toute proportion gardée, moins de développements parmi les modernes qu'elle n'en a eu parmi les anciens. Le globe terrestre nous est mieux connu, et bien plus accessible; les situations où se trouvent les hommes sont plus diverses; en un mot, l'expérimentation, quant à l'exposition, quant à l'usage des eaux, quant aux saisons, quant aux climats, se fait sur une plus vaste échelle, mais elle se fait sans que nous en profitions; et le *Traité des Airs, des Eaux et des Lieux*, par Hippocrate, composé pour un horizon bien limité, devrait aujourd'hui être refait sur de plus grandes dimensions, et donner, par conséquent, des résultats plus variés et plus compréhensifs.

La doctrine de l'influence des climats sur le caractère, les dispositions et les mœurs des peuples, doctrine nettement établie par Hippocrate, a fait fortune, et de grands esprits l'ont acceptée sans restriction; il suffit ici de nommer Montesquieu. Mais elle ne doit pas aller

jusqu'à une complète abstraction de toutes les autres circonstances. Sans doute, le climat exerce une action énergique sur les peuples ; et Hippocrate a eu besoin d'une observation attentive et d'une philosophie profonde pour reconnaître que l'homme, être inconstant, variable, et, ce semble, indépendant par cela même, est néanmoins modifié par les influences permanentes du sol, de l'atmosphère et de la température ; car, au premier abord, et pour ainsi dire *a priori*, quel rapport trouver entre les facultés de l'esprit et les conditions climatologiques ? Un rapport existe cependant ; et il a été donné à l'antique science de le saisir dans sa réalité. Mais il appartient à la science moderne de le circonscrire dans de justes limites ; et l'histoire s'est chargée de ce soin. Hippocrate dit que c'est la nature du climat qui rend les Européens plus belliqueux que les Asiatiques. Or, il est arrivé dans le cours du temps que les Perses, si facilement vaincus par les Grecs, ont été plus tard invincibles pour les Romains ; que les Grecs ont été trouvés faibles à l'heure de leur décadence, et que les Arabes ont eu, à leur tour, la palme de la valeur guerrière. De tels exemples suffisent pour montrer que la vertu militaire n'est attachée à aucun climat.

Hippocrate lui-même apporte à sa doctrine une certaine restriction, quand il dit que les institutions politiques modifient notablement le moral des peuples ; et il ajoute que les nations asiatiques, soumises au despotisme, sont moins belliqueuses que les nations européennes gouvernées par leurs propres lois. Je ferai ici la même remarque que j'ai faite plus haut ; c'est que la vertu militaire ne dépend pas plus des institutions politiques qu'elle ne dépend du climat ; elle dépend de la discipline et de la science de la guerre. Hippocrate a cru que la supériorité des Grecs, en fait de guerre, tenait surtout au climat et aux institutions ; il s'est trompé ; elle tenait à une meilleure discipline, et à plus de science. Aujourd'hui même, il suffit de jeter un coup-d'œil sur ce qui se passe autour de nous pour nous convaincre de la vérité de cette observation : les Russes, sans discipline et sans science militaire, furent vaincus et dispersés à Pultawa par une poignée de Suédois ; disciplinés et instruits, ils tiennent tête aux meilleures troupes de l'Europe ; les Anglais ont formé avec les Indous d'excellents soldats ; et, en peu d'années, l'Egypte moderne a eu une fort bonne armée. On le voit, le climat et les institutions font peu de chose pour la valeur militaire ; la discipline et la science font tout.

En parlant des Scythes et des Égyptiens, Hippocrate remarque que les individus de ces deux nations ont respectivement entre eux la plus grande ressemblance ; et il attribue cette similitude aux effets d'un climat et d'un sol qui ne présentent que peu d'accidents. Ainsi, suivant lui, d'une part, les peuples diffèrent entre eux, parce qu'ils sont placés en des compartiments du globe distincts par l'aspect, la configuration et la température ; et, d'autre part, les individus d'un même peuple, qui vit dans une contrée partout semblable à elle-même, n'ont entre eux que des différences peu considérables ; ces deux propositions appartiennent à la même doctrine anthropologique, à savoir que les hommes sont profondément modifiés par le pays qu'ils habitent. Hippocrate se tait ici sur les races, dont les modernes se sont, dans ces derniers temps, occupés exclusivement ; et il rapporte tout aux inégalités des habitations. Le point de vue hippocratique mérite une attention particulière ; et M. Geoffroy-Saint-Hilaire, à l'article *Domestication* (*Encyclopédie nouvelle*, publiée sous la direction de MM. Leroux et Reynaud, Paris 1838) a montré que les animaux domestiques qui, parmi nous, présentaient entre eux tant de dissemblances, les devaient aux conditions diverses auxquelles la volonté humaine les soumettait, et que ces dissemblances s'effaçaient par le retour à l'état sauvage, ainsi qu'on le voit parmi les chiens et les chevaux sauvages de l'Amérique, qui proviennent d'animaux originairement domestiques. Il ajoute : « Pour les races humaines » comme pour les animaux domestiques, les modificateurs sont toujours les circonstances » locales, notamment l'habitation, le genre de vie, et le régime diététique ; les effets, des » variations, d'abord dans la taille et dans la couleur, puis dans la proportion et dans la » forme des organes. » La doctrine d'Hippocrate, sur les différences des hommes, a beaucoup de points de contact avec celle de M. Geoffroy-Saint-Hilaire, sur les différences des animaux domestiques ; et si, d'une part, suivant le naturaliste français, le nombre et le degré

des variétés dans les animaux expriment le nombre et le degré des influences diverses auxquelles ils ont été soumis, d'autre part, suivant le médecin grec, les dissemblances entre les peuples représenteraient les dissemblances du sol et du climat ; et les similitudes entre les individus d'une même nation montreraient que ces individus sont soumis, sur une grande échelle, aux mêmes influences, soit par l'effet d'un état demi-barbare comme les Scythes, soit par l'effet des castes, comme les Égyptiens.

Hippocrate décrit une maladie singulière qui régnait parmi les Scythes. Elle les frappait d'impuissance, et les hommes atteints de cette affection se condamnaient aux travaux des femmes, se comportaient absolument comme elles, et en imitaient même la voix et le langage. Hérodote, un peu plus vieux qu'Hippocrate, dit aussi que les Scythes étaient sujets à une maladie particulière qu'il désigne sous le nom de *maladie féminine* : « Vénus infligea aux Scythes qui pillèrent son temple d'Ascalon, et à leurs descendants, la *maladie féminine*, c'est du moins à cette cause qu'ils attribuent leur maladie ; et les voyageurs qui vont en Scythie peuvent voir comment sont affectés ces malades que les Scythes appellent *énarées* ». On a souvent demandé ce que pouvait être cette *maladie féminine*, et les réponses ont été très diverses. M. le docteur C. G. Starck, dans une dissertation, a essayé de montrer que cette *maladie féminine* était celle dont Hippocrate a dit que les Scythes étaient affligés. Je partage complétement cette manière de voir. Les expressions d'Hérodote annoncent que cette maladie se reconnaissait à l'aspect seul des malades, et cela coïncide tout à fait avec la description d'Hippocrate. Des voyageurs modernes ont, à peu près dans les mêmes contrées, trouvé des phénomènes semblables. « Quand, dit Reineggs, en parlant des Tartares Nogais, » une débilité incurable, effet soit de la maladie soit de l'âge, survient chez les hommes, la » peau de tout le corps se ride, ils perdent le peu de barbe qu'ils ont, ils deviennent inhabiles au coït, et tous leurs sentiments et leurs actions cessent d'être des sentiments et des » actions d'un homme. En cet état, ils fuient la société masculine, demeurent parmi les » femmes, et en prennent les habillements. » Jules de Klaproth signale aussi l'existence, parmi les Nogais, d'une maladie pareille, qu'il compare avec l'affection indiquée par Hérodote et décrite par Hippocrate.

Hippocrate recommande de ne donner aucun purgatif, de ne faire aucune médication grave et importante au moment où les saisons éprouvent des changements considérables, par exemple aux solstices et aux équinoxes. Ces observations ont dû être inspirées par des climats où les changements de saison sont plus tranchés que dans nos pays. Toujours est-il qu'en France, où l'atmosphère est si inconstante, les médecins praticiens ne font guère attention à ce précepte. Cependant il est des circonstances où il peut être bon de s'en souvenir : tel est le cas où survient, dans nos contrées, une maladie épidémique dangereuse ; le choléra nous en a fourni un exemple ; et je pense que, dans un état aussi extraordinaire et aussi ignoré que celui qui engendre les grandes épidémies, tout médecin soigneux de mettre sa responsabilité à couvert, fera bien de s'abstenir, à moins de nécessité urgente, d'une médication quelque peu active.

On trouve dans ce traité quelques observations de physique :

Les eaux diffèrent non-seulement par la saveur, mais encore par le poids ;

Explication de la formation de la pluie : L'eau ayant été vaporisée, la partie la plus trouble se sépare et forme les brumes et les brouillards. La partie la plus légère se porte vers les régions supérieures de l'air ; et, si des vents d'une direction opposée viennent soudain à la rassembler quelque part, alors cet amas crève du côté où il se trouve le plus condensé ;

C'est la force de la chaleur qui produit les eaux thermales, les mines de fer, de cuivre, d'argent, d'or, de soufre, d'alun, de bitume ou de nitre ;

Le sel n'est que le résidu d'une eau salée qui s'évapore ;

Le soleil enlève à tous les corps leur humidité ;

Si l'on s'expose, habillé, au soleil, les parties couvertes s'humectent de sueur, les parties frappées des rayons solaires ne se mouillent pas, parce que le soleil absorbe la sueur à fur et mesure ;

La congélation enlève à l'eau sa partie la plus légère. Pour vous en convaincre, dit Hippocrate, faites l'expérience suivante : remplissez pendant l'hiver un vase d'une quantité donnée d'eau, que vous ferez geler ; puis faites dégeler l'eau, et mesurez-là, vous la trouverez beaucoup diminuée.

Il est bien entendu que je rapporte cela comme des spécimens de la physique antique, mais non comme des expériences et des résultats irréprochables.

L'idée que certaines maladies provenaient d'une infliction divine était commune dans le temps où écrivait Hippocrate. Suivant lui, aucune n'est plus divine que l'autre, toutes sont également divines, c'est-à-dire que *toutes sont l'effet des causes naturelles*. Ce point de vue est celui auquel sont arrivées la science moderne et la philosophie. Les anciens admettaient sans peine que Dieu intervenait à chaque instant dans le monde, et en interrompait les lois par des actes exceptionnels, qu'on appelait miracles. Le grand et l'éternel miracle, c'est l'existence des choses, c'est leur succession, c'est l'enchaînement des phénomènes ; et c'est ce qu'Hippocrate exprime dans l'ordre des phénomènes pathologiques, lorsqu'il dit qu'ils sont tous également de cause divine.

La méthode que l'auteur de ce traité applique est la même que celle que professe l'auteur du traité de l'*Ancienne Médecine*. Dans ce dernier livre, Hippocrate recommande d'étudier les rapports de l'homme avec tout ce qui l'entoure, et il assure que c'est le seul chemin pour arriver à la connaissance du corps humain ; dans le livre des *Airs*, des *Eaux* et des *Lieux*, il passe en revue les influences de l'exposition, des saisons, des eaux et des climats, et il indique les effets que ces influences produisent. C'est bien, des deux côtés, la même méthode ; et c'est aussi une méthode qui devait mener, comme il l'avait annoncé, à des notions positives et profondes sur l'être humain. En effet, quoi de plus positif, et en même temps quoi de plus profond que ces aperçus sur l'action des causes générales, et sur les relations incontestables qui lient l'homme avec les influences cosmiques ?

DES AIRS, DES EAUX ET DES LIEUX.

1. Celui qui veut approfondir la médecine, doit faire ce qui suit : Il considérera d'abord les saisons de l'année et l'influence respective que chacune d'elles exerce ; car, non-seulement elles ne se ressemblent pas l'une l'autre, mais encore dans chacune d'elles les vicissitudes apportent de notables différences ; puis il examinera quels sont les vents chauds et froids, surtout ceux qui sont communs à tous les pays, ensuite ceux qui sont propres à chaque localité. Il est nécessaire aussi de connaître les qualités des eaux, qui, si elles diffèrent par la saveur et par le poids, ne diffèrent pas moins par leurs propriétés. Donc, lorsqu'un médecin arrive dans une ville à lui inconnue, il en observera la situation et les rapports avec les vents et avec le lever du soleil, car les mêmes effets ne sont pas produits par une exposition au nord, ou au midi, ou au levant, ou au couchant. Il acquerra des notions très précises sur la nature des eaux dont les habitants font usage, si elles sont ou lacustres et molles, ou dures et sortant de lieux élevés et rocailleux, ou crues et saumâtres ; il étudiera les divers états du sol, qui est tantôt nu et sec, et tantôt boisé et arrosé, tantôt bas et brûlé de chaleurs étouffantes, tantôt haut et froid. Il reconnaîtra le genre de vie des habitants, qui sont ou amis du vin, de la bonne chère et du repos, ou laborieux, adonnés aux exercices du corps, mangeant beaucoup et buvant peu.

2. C'est de là qu'il faut partir pour juger chaque chose. Le médecin instruit sur la plupart de ces points, sur tous s'il est possible, arrivant dans une ville à lui inconnue, n'ignorera ni les maladies locales, ni la nature des maladies générales, de sorte qu'il n'hésitera pas dans le traitement, ni ne commettra les erreurs dans lesquelles tomberait celui qui n'aurait pas approfondi d'avance ces données essentielles. Ainsi préparé, il prédira, à mesure que la saison et l'année s'avancent, tant les maladies générales qui affligeront la ville l'été ou l'hiver, que celles dont chacun en particulier est menacé par le changement du genre de vie. En effet, connaissant les révolutions des saisons, le lever des astres et leur coucher, avec toutes les circonstances de chacun de ces phénomènes, il pourra prévoir la constitution future de l'année. Avec de telles recherches et cette prévision des temps, le médecin aura la plus grande instruction sur chaque cas particulier ; il saura le mieux conserver la santé, et il ne pratiquera pas avec un médiocre succès l'art de la médecine. Si l'on objecte que tout cela est du ressort de la météorologie, on comprendra facilement avec quelque réflexion, que l'astronomie, loin d'être d'une petite utilité au médecin, lui importe beaucoup ; car l'état des organes digestifs change avec les saisons.

3. Je vais expliquer en détail comment il faut observer et approfondir chacun des points dont il a été question. Supposons une ville exposée aux vents chauds ; ce sont ceux qui soufflent entre le lever d'hiver du soleil et le coucher d'hiver ; ouverte à ces vents, elle se trouve à l'abri de ceux du nord. Dans cette localité les eaux seront abondantes, saumâtres, peu profondes, et par conséquent chaudes l'été et froides l'hiver. Les habitants ont la tête humide et pituiteuse ; le ventre éprouve de fréquents dérangements à cause de la pituite qui descend de la tête ; en général, la constitution manque de ton, et l'on est peu capable de bien manger et de bien boire ; car ceux dont la tête est faible, ne sauraient supporter le vin, et l'ivresse leur est plus incommode qu'aux autres. Quant aux maladies endémiques, d'abord les femmes sont maladives et exposées aux écoulements ; ensuite, plusieurs sont stériles, non par nature, mais par mauvaise santé ; les avortements sont fréquents. Les enfants y sont pris de convulsions et de gêne de la respiration, accidents que l'on pense produire le mal des enfants, c'est-à-dire l'épilepsie. Les hommes sont sujets aux dyssenteries, aux diarrhées, aux fièvres épiales, à de longues fièvres d'hiver, aux éruptions nocturnes, et aux hémorrhoïdes. Quant aux pleuré-

sies, aux péripneumonies, aux fièvres ardentes et à toutes les maladies que l'on appelle aiguës, elles n'y sont pas fréquentes, car de telles affections ne peuvent prévaloir là où le ventre est relâché. Il se manifeste des ophthalmies humides, peu longues et peu dangereuses, à moins que par le changement de saison l'ophthalmie ne sévisse d'une manière générale. Passé cinquante ans, les hommes sont exposés à des fluxions qui viennent du cerveau, et qui produisent des paralysies, quand ils ont été frappés soudainement sur la tête par le soleil ou saisis par le froid. Telles sont les maladies communes parmi les habitants de ces localités, sans parler des maladies générales qui peuvent être causées par les vicissitudes des saisons, et auxquelles ils participent également.

4. Les villes qui ont une exposition contraire, c'est-à-dire qui, étant à l'abri du vent du midi, ainsi que de tous les vents chauds, reçoivent habituellement les vents froids qui soufflent entre le coucher d'été et le lever d'été, présentent les particularités suivantes : Les eaux y sont généralement dures et froides ; les hommes y doivent être robustes et secs ; chez la plupart, les cavités inférieures sont fermes et difficiles à émouvoir ; les cavités supérieures sont plus faciles ; les tempéraments y sont plus bilieux que phlegmatiques ; le cerveau y est sain et sec ; les ruptures intérieures y sont fréquentes. Les maladies communes chez eux sont les pleurésies et toutes les affections appelées aiguës. En effet, quand le ventre est sec, inévitablement toute cause occasionnelle produira, chez plusieurs, des suppurations du poumon ; ce qui vient de la rigidité du corps et de la dureté du ventre ; car la sécheresse de la constitution et le froid des eaux disposent les vaisseaux à se rompre. Des hommes ainsi constitués doivent beaucoup manger et peu boire ; on ne peut guère, en effet, être à la fois grand mangeur et grand buveur. Il leur survient, par intervalle, des ophthalmies ; elles sont sèches et violentes, et produisent rapidement la fonte de l'œil. Au-dessous de trente ans, on est exposé, pendant l'été, à de fortes épistaxis. Les maladies appelées sacrées y sont rares, mais intenses. Il est naturel que l'on y vive plus long-temps qu'ailleurs. Les plaies n'y deviennent pas sordides, elles n'y prennent pas, non plus, un caractère malin et rebelle. Le moral y est plutôt farouche que doux. Chez les hommes, on observe les maladies énoncées plus haut, sans parler de celles qu'ils éprouvent en commun avec les autres par le changement des saisons ; chez les femmes, la dureté, la crudité et le froid de l'eau y rendent généralement le corps rigide ; l'écoulement menstruel n'y a ni la régularité ni les qualités convenables ; il est peu abondant et de mauvaise nature. Les accouchements y sont laborieux, mais les avortements rares. Les femmes ne sont pas en état de nourrir les enfants qu'elles mettent au monde, la dureté et la crudité des eaux diminuant la sécrétion du lait. Souvent, chez elles, des phthisies sont déterminées par l'accouchement, dont les efforts produisent des déchirures et des ruptures. Les enfants, tant qu'ils sont petits, portent fréquemment des hydropisies dans les bourses, hydropisies qui disparaissent à mesure qu'ils avancent en âge. La puberté est tardive dans cette localité. Telle est, ainsi que je viens de l'expliquer, l'action des vents chauds et des vents froids, et la condition des villes qui y sont exposées.

5. Je passe maintenant aux villes exposées aux vents qui soufflent entre le lever d'été et le lever d'hiver, et celles dont l'exposition est contraire. Celles qui sont exposées à l'orient, naturellement sont plus salubres que celles qui sont exposées au nord ou au midi, quand même la distance ne serait que d'un stade (94 toises 1/2). D'abord, la chaleur et le froid y sont plus modérés ; ensuite, les eaux dont les sources regardent l'orient sont nécessairement limpides, de bonne odeur, molles et agréables, parce que le soleil, à son lever, les corrige, en dissipant par ses rayons le brouillard qui ordinairement occupe l'atmosphère dès la matinée. Les habitants ont le teint meilleur et la complexion plus fleurie, à moins que quelque maladie n'y mette obstacle. Leur voix est claire ; ils sont d'un caractère plus vif, et d'un esprit plus pénétrant que les habitants des régions septentrionales ; toutes les autres productions y sont aussi meilleures. Une ville ainsi située jouit, à cause de la modération de la chaleur et du froid, d'une température qui ressemble à celle du printemps. Les maladies y sont moins nombreuses et moins violentes, mais elles ont de l'analogie avec celles qui règnent dans les villes exposées aux vents chauds. Les femmes y sont extrêmement fé-

condes, et accouchent aisément. Telles sont ces localités.

6. Quant aux villes qui regardent l'occident, qui sont à l'abri des vents de l'orient, et sur lesquelles les vents chauds du midi et les vents froids du nord ne font que glisser, elles sont nécessairement les plus insalubres par leur position. D'abord, les eaux n'y sont pas limpides; la cause en est dans le brouillard qui occupe généralement l'atmosphère dès la matinée, et qui, se mêlant à l'eau, en trouble la limpidité; car les rayons du soleil n'éclairent ces localités que lorsqu'il est déjà fort élevé sur l'horizon. En second lieu, il souffle, pendant les matinées d'été, des brises froides, il tombe des rosées; et, durant le reste de la journée, le soleil, en s'avançant vers l'occident, brûle singulièrement les hommes; aussi sont-ils décolorés, maladifs; ils participent à toutes les maladies dont il a été parlé; aucune ne leur appartient exclusivement. Ils ont la voix grave et rauque à cause de l'air, qui, dans ces localités, est généralement impur et malsain; car il n'est guère corrigé par les vents du nord, qui s'y font peu sentir, et les vents qui règnent dans ces localités sont très humides; telle est en effet la nature des vents du couchant. Une ville ainsi exposée ressemble surtout à l'automne, relativement aux alternatives de la même journée, parce que la différence y est très grande entre le matin et le soir. Telles sont les observations faites sur les vents salubres et insalubres.

7. Je veux maintenant exposer ce qui est à dire sur les eaux, et montrer quelles eaux sont malsaines, et quelles sont très salubres, quelles incommodités ou quels biens résultent des eaux dont on fait usage; car elles ont une grande influence sur la santé. Les eaux dormantes, soit de marais, soit d'étangs, sont nécessairement, pendant l'été, chaudes, épaisses, de mauvaise odeur; n'ayant point d'écoulement, mais étant alimentées continuellement par de nouvelles pluies, et échauffées par le soleil, elles deviennent louches, malsaines et propres à augmenter la bile. Pendant l'hiver, au contraire, la gelée les pénètre, la neige et la glace les troublent, ce qui les rend le plus favorables à la production de la pituite et des enrouements. Ceux qui en font usage, ont toujours la rate volumineuse et dure, le ventre resserré, émacié et chaud, les épaules et les clavicules décharnées. En effet, les chairs se fondent au profit de la rate, et c'est la cause de la maigreur de ces hommes. Avec une telle constitution, ils sont affamés et altérés. Les cavités supérieures et inférieures y sont fort sèches, de sorte que, pour les purger, il faut des médicaments énergiques. Cet état maladif leur est habituel tant en été qu'en hiver. En outre, les hydropisies y sont très fréquentes et très dangereuses; car, pendant l'été, les habitants sont affligés par des dyssenteries, par des diarrhées, par des fièvres quartes de longue durée, maladies qui, prolongées, se terminent, dans de pareilles constitutions, par des hydropisies et causent la mort. Telles sont les affections qui règnent pendant l'été; pendant l'hiver, les jeunes gens sont atteints de péripneumonies et de maladies accompagnées de délires; l'âge plus avancé, de fièvres ardentes, à cause de la dureté du ventre. Les femmes sont sujettes aux œdèmes et à la leucophlegmasie; elles conçoivent difficilement, et leur accouchement est laborieux. Les nouveau-nés sont gros et boursouflés; mais, pendant la nourriture, ils maigrissent et deviennent chétifs. Le flux qui suit les couches ne se fait pas d'une manière avantageuse. Les enfants surtout sont atteints de hernies; les hommes le sont de varices et de plaies aux jambes. De sorte que la longévité est impossible avec de pareilles constitutions; la vieillesse arrive avant le temps. De plus, les femmes paraissent être enceintes; et, lorsque vient l'accouchement, le volume du ventre disparaît : cette grossesse apparente est le fait d'une hydropisie de la matrice. Je regarde de telles eaux comme mauvaises pour tous les usages; les plus mauvaises après celles-là sont celles qui proviennent ou de rochers, ce qui leur donne nécessairement de la dureté, ou d'un terroir dans lequel sont des eaux chaudes, du fer, du cuivre, de l'argent, de l'or, du soufre, de l'alun, du bitume ou du nitre. Tout cela est l'effet de la chaleur; par conséquent les eaux d'un tel terroir ne peuvent pas être bonnes, elles sont dures et échauffantes; elles passent difficilement par l'urine, et contrarient les évacuations alvines. Les meilleures sont celles qui coulent de lieux élevés et de collines de terre; elles sont douces, claires, et peuvent porter un vin léger. Elles deviennent chaudes pendant l'hiver, et froides pendant l'été, ce qui prouve

qu'elles proviennent des sources les plus profondes. Il faut surtout louer les cours d'eaux qui se font jour du côté du levant, et particulièrement du levant d'été ; ces eaux sont nécessairement plus limpides, de bonne odeur et légères. Aucune eau saumâtre, crue et dure n'est bonne à boire ; cependant, il est des constitutions et des maladies où l'usage en est utile, et dont je parlerai incessamment. L'exposition a aussi de l'influence sur les qualités des eaux de source : celles dont la source regarde le levant, sont les meilleures ; viennent ensuite celles qui coulent entre le levant d'été et le coucher d'été, mais surtout celles qui se rapprochent de l'orient. Au troisième rang sont placées celles dont le cours est entre le coucher d'été et le coucher d'hiver ; enfin, les pires sont celles qui sont tournées au midi, et celles qui regardent entre le lever et le coucher d'hiver ; les vents du midi en augmentent les mauvaises qualités ; les vents du nord les atténuent. Quant à l'usage des eaux des sources, voici les règles à suivre : l'homme bien portant et robuste n'a aucun choix à faire, il peut boire toujours ce qui se présente. Mais, celui qui, à cause d'un état maladif, sent le besoin de l'eau la plus convenable, aura, pour recouvrer la santé, les précautions suivantes à prendre : à ceux dont les organes digestifs sont durs et faciles à s'échauffer, il convient de boire les eaux les plus douces, les plus légères et les plus limpides ; à ceux dont les organes digestifs sont mous, humides et pituiteux, de boire les eaux les plus dures, les plus crues et légèrement salées, qui sont, en effet, très propres à consumer l'excès d'humidité. Les eaux qui sont les meilleures pour la cuisson et les plus dissolvantes, sont aussi celles qui relâchent le ventre et l'humectent le mieux ; celles qui sont crues, dures et impropres à la cuisson resserrent davantage et dessèchent les organes digestifs. On se trompe, en effet, par inexpérience, sur les vertus des eaux salées ; on les croit laxatives, et cependant elles contrarient le plus la régularité des évacuations alvines ; car, étant crues et impropres à la cuisson, elles exercent sur le ventre une action bien plus astringente que relâchante. Telles sont les observations à faire sur les eaux de source.

8. Je passe à la considération des eaux de pluie et de neige. Les eaux de pluie sont les plus légères, les plus douces, les plus ténues, les plus limpides. Car ce que le soleil attire d'abord et enlève aux eaux, c'est ce qu'elles ont de plus subtil et de plus léger. Cela est prouvé par la formation du sel ; la partie saline, à cause de la densité et de la pesanteur, demeure, et constitue le sel ; la partie la plus subtile, à cause de sa légèreté, est enlevée par le soleil ; attraction qui s'exerce, non-seulement sur les eaux lacustres, mais encore sur la mer et sur tout ce qui contient quelques liquides. Or, il y a du liquide en toute chose. Et dans le corps humain même, le soleil attire la partie la plus ténue et la plus légère de l'humeur. En voici la meilleure preuve : qu'un homme habillé marche ou reste assis au soleil ; les parties du corps que les rayons frappent, ne sueront pas ; car le soleil enlèvera la sueur à mesure qu'elle paraîtra ; mais les parties qui seront protégées par les vêtements ou de toute autre manière, se mouilleront ; la sueur, produite et amenée au dehors par la chaleur du soleil, sera protégée par l'habillement, et elle ne se dissipera pas ; si ce même homme se met à l'ombre, tout le corps deviendra moite également, l'action du soleil ne s'exerçant plus. Aussi, de toutes les eaux, celle qui se corrompt le plus vite, c'est l'eau de pluie ; elle contracte une mauvaise odeur ; car de toutes elle est la plus mélangée, et ce mélange en accélère la corruption. Mais, d'un autre côté, l'eau enlevée et portée dans les régions supérieures, est promenée dans l'atmosphère avec laquelle elle se mêle, elle se sépare de ses parties opaques et troubles, qui deviennent brume et brouillard ; elle conserve les parties les plus ténues et les plus légères qui s'adoucissent sous l'action échauffante du soleil et par sa coction ; or, par la coction toute chose s'adoucit toujours. Tant que cette partie légère reste dispersée et sans condensation, elle est promenée au haut de l'atmosphère ; mais, quand la rencontre soudaine des vents opposés la réunit et la condense, alors elle se précipite du point où la condensation se trouve avoir été la plus considérable. Sans doute, en effet, la pluie se forme de préférence quand les nuages que le vent ne laisse pas en repos, viennent, dans le mouvement qui les emporte, à être heurtés soudainement par un vent contraire et par d'autres nuages ; la condensation se fait d'abord au point de rencontre ; les nuages qui

arrivent derrière s'accumulent, s'épaississent, deviennent opaques et se condensent ; la pesanteur détermine la précipitation, et la pluie tombe. C'est pour cette raison que l'eau de pluie est la meilleure ; mais il faut la faire bouillir pour en prévenir la corruption ; sans cette précaution elle contracte une mauvaise odeur, et elle rend à ceux qui en font usage la voix rauque et enrouée. Les eaux qui proviennent de la neige et de la glace sont toutes mauvaises. Une fois qu'elles ont été congelées, elles ne retrouvent plus leur qualité première ; ce qu'elles avaient de limpide, de léger, de doux, se perd et disparait. Il ne reste que ce qu'il y a de plus trouble et de plus pesant. Vous vous en convaincrez par l'expérience suivante : Mettez dans un vase, pendant l'hiver, de l'eau que vous aurez mesurée, et exposez-la à l'air dans un endroit où elle se congèlera complètement ; puis, le lendemain, reportez le vase dans un lieu dont la chaleur fonde la glace ; après le dégel, mesurez l'eau de nouveau, et vous en trouverez la quantité notablement diminuée. C'est la preuve que la congélation évapore et dissipe les parties les plus légères et les plus subtiles, et non les plus pesantes et les plus épaisses ; ce qui serait impossible. En conséquence, je regarde les eaux de neige et de glace et les eaux analogues comme les eaux les plus mauvaises pour quelque usage que ce soit. Voilà ce qu'on observe au sujet des eaux de pluie, de neige et de glace.

9. La pierre, la gravelle, la strangurie, la sciatique et les hernies sont surtout fréquentes là où les habitants boivent des eaux de la nature la plus diverse, telles que celles des grands fleuves qui reçoivent d'autres rivières, celles de lacs où se déchargent quantité de ruisseaux de toute espèce ; enfin, toutes les eaux qui, arrivant, non du voisinage, mais de lieux éloignés, deviennent hétérogènes dans le long trajet qu'elles parcourent. Une eau ne ressemble pas à une autre eau ; les unes sont douces, les autres salées et alumineuses ; d'autres proviennent de sources chaudes : dans le mélange, leurs propriétés entrent en lutte, et c'est toujours la plus puissante qui triomphe ; or, la même n'est pas toujours la plus puissante, et c'est tantôt l'une et tantôt l'autre selon l'influence des vents. A l'une le vent du nord donne la prédominence à l'autre le vent du midi, et ainsi du reste. Nécessairement, de telles eaux déposent, dans les vases qui les renferment, du limon et du sable, et l'usage qu'on en fait engendre les maladies que j'ai énumérées, non chez tous les hommes indistinctement, et en voici la raison : ceux dont le ventre est libre et sain, dont la vessie n'est pas brûlante, ni le col de cet organe trop resserré, rendent facilement l'urine, et rien ne se condense dans leur vessie. Mais, quand le ventre est brûlant, la vessie partage nécessairement cette affection ; elle s'échauffe au delà des limites de la nature ; son col s'enflamme ; ainsi affecté, il n'émet plus l'urine, qui y reste soumise à l'action d'un excès de chaleur. La partie la plus ténue et la plus pure de ce liquide se sépare, et est seule expulsée hors de la vessie. La partie la plus épaisse et la plus trouble se condense et se consolide ; d'abord petit, le noyau grossit successivement ; car, ballotté dans l'urine, il s'assimile les sédiments épais qui se déposent ; de cette façon, il augmente de volume et se durcit. Pressé par le flot de l'urine au moment de l'émission, le calcul s'applique au col de la vessie, empêche d'uriner, et cause une douleur violente ; aussi les enfants calculeux frottent la verge et la tirent, croyant que c'est là ce qui opère l'émission de l'urine. La preuve que la pierre se forme par déposition, c'est que les calculeux rendent une urine très limpide ; la partie la plus épaisse et la plus trouble reste dans la vessie et s'y condense. C'est ainsi que cette maladie nait dans la plupart des cas. Elle est aussi produite chez les enfants, par le lait, quand cet aliment, au lieu d'être salubre, est échauffé et bilieux. Il excite un excès de chaleur dans les organes digestifs et dans la vessie ; et l'urine, devenue ardente, subit les changements qui amènent la formation du calcul. Je soutiens qu'il vaut mieux donner aux enfants le vin coupé de beaucoup d'eau ; cette boisson brûle et dessèche moins les veines. Les filles ne sont pas aussi sujettes que les garçons à la pierre ; chez elles l'urèthre est court et large, de sorte que l'urine est expulsée facilement ; on ne les voit point comme les garçons se frotter les parties génitales, ni porter la main au bout de l'urèthre ; l'urèthre s'ouvre directement près du vagin, tandis que chez l'homme ce canal n'est pas direct et est moins large ; enfin, elles boivent plus que les garçons. Ce sont à peu près les causes de cette différence.

10. Il est des observations à l'aide desquelles on peut juger ce que sera l'année, soit malsaine, soit salubre. Si aucun dérangement ne se montre dans les signes qui accompagnent le coucher et le lever des astres, si des pluies tombent pendant l'automne, si l'hiver est modéré, ni trop doux, ni excessivement froid, si dans le printemps et l'été les pluies sont conformes à l'ordre de ces deux saisons, naturellement une telle année sera fort saine. Au contraire, qu'à un hiver sec et boréal succède un printemps pluvieux et austral, l'été produira nécessairement des fièvres, des ophthalmies et des dysenteries. En effet, une chaleur étouffante survenant tout à coup pendant que la terre est encore humide par les pluies du printemps et par l'action du vent du midi, il s'établit une double source d'échauffement, l'une dans la terre détrempée et chaude, l'autre dans le soleil dont les rayons sont ardents. Ajoutez que le ventre n'a pas eu le temps de se resserrer, ni le cerveau de se débarrasser des humeurs; car, avec un pareil printemps, il est impossible que le corps et la chair ne soient pas abreuvés d'humidité. Ainsi, les fièvres les plus aiguës régneront généralement, surtout parmi les sujets phlegmatiques; les femmes et les personnes d'une constitution très humide seront attaquées de dysenteries. Si au lever de la canicule il tombe de la pluie, s'il s'élève des orages, et si les vents étésiens commencent à souffler, on peut espérer que les maladies cesseront, et que l'automne sera sain. Sinon, il est à craindre que beaucoup d'enfants et de femmes ne succombent aux affections régnantes qui ont peu de péril pour les gens âgés, et que ceux qui réchappent ne finissent par tomber dans la fièvre quarte, et de la fièvre quarte dans l'hydropisie. Si l'hiver est austral, pluvieux et doux, le printemps boréal, sec et froid, les femmes qui se trouvent enceintes et qui sont près d'accoucher au printemps, avortent, et celles qui vont jusqu'au terme, mettent au monde des enfants sans force et maladifs, qui meurent immédiatement ou qui vivent chétifs, débiles et malsains. Tels sont les accidents qui sont particuliers aux femmes. Le reste de la population est sujet aux dysenteries et aux ophthalmies sèches; et chez quelques personnes il se fait des fluxions de la tête sur le poumon. Il est probable que les sujets phlegmatiques et les femmes, ayant la constitution humide, et la pituite descendant du cerveau en abondance, seront attaqués de la dysenterie; que les sujets bilieux, ayant les chairs chaudes et sèches, le seront de l'ophthalmie sèche; et que les sujets âgés, ayant les veines lâches et épuisées, le seront de fluxions, accidents qui font rapidement périr les uns, et qui frappent les autres de paralysie, du côté droit ou du côté gauche. En effet, l'hiver étant austral, ni le sang, ni les veines, dans un corps échauffé, ne peuvent se resserrer; qu'à cet hiver succède un printemps boréal, sec et froid; alors le cerveau, au moment où il devait, à l'entrée de cette dernière saison, se détendre et se purger par les coryzas et les enrouements, se condense et se resserre; et finalement, l'arrivée de l'été, l'invasion de la chaleur et le brusque changement engendrent les maladies énoncées plus haut. Les villes dont l'exposition est favorable pour le soleil et pour les vents, et où les eaux sont de bonne qualité, se ressentent moins de ces vicissitudes; mais celles où l'on se sert d'eaux stagnantes et marécageuses, et dont l'exposition est mauvaise, en souffrent davantage. Si l'été est sec, les maladies cessent plus vite; s'il est pluvieux, elles se prolongent, et il est à craindre qu'à la moindre cause les plaies ne se changent en ulcères phagédéniques. Les lienteries et les hydropisies s'établissent à la fin des maladies, attendu que le ventre ne se dessèche pas facilement. Si l'été, puis l'automne, est pluvieux et austral, nécessairement l'hiver sera malsain; les sujets phlegmatiques et les personnes au-dessus de quarante ans seront exposés aux fièvres ardentes, les sujets bilieux, aux péripneumonies. Si l'été est sec et boréal, et l'automne pluvieux et austral, il y aura, pendant l'hiver suivant, des céphalalgies, des affections graves du cerveau; il y aura aussi des enrouements, des coryzas, et même, chez quelques sujets, des phthisies. Si le temps, pendant l'été et l'automne, est boréal et sec, et qu'il n'y ait de pluie ni au lever de la Canicule ni à celui d'Arcturus, cette constitution est surtout favorable aux sujets phlegmatiques, aux natures humides et aux femmes; mais elle est souverainement contraire aux sujets bilieux. En effet, elle les dessèche trop, et il en résulte pour eux des ophthalmies sèches, des fièvres tant aiguës que de longue durée, et, chez quelques-uns même, des affections mélancoliques.

La partie la plus humide et la plus aqueuse de la bile se dissipe, la plus épaisse et la plus âcre reste ; il en est de même pour le sang, et c'est ce qui engendre des maladies chez les sujets bilieux. Mais aux sujets phlegmatiques tout cela est favorable ; leur corps se sèche, et ils arrivent à l'hiver, délivrés des humeurs dont ils regorgeaient.

11. En examinant ainsi le cours des saisons avec réflexion, on prévoirait la plupart des effets que produiront leurs vicissitudes ; ce sont surtout les vicissitudes les plus considérables dont il faut se défier : alors on ne donnera aucun purgatif sans y être forcé ; on ne pratiquera ni cautérisation, ni incision, dans les parties voisines du ventre, avant qu'au moins dix jours ne soient passés. Les vicissitudes les plus considérables et les plus dangereuses sont les deux solstices, surtout celui d'été, et les deux équinoxes, surtout celui d'automne. Il faut aussi prendre garde au lever des constellations, d'abord à celui de la Canicule, puis à celui d'Arcturus et aussi au coucher des Pléïades ; car c'est surtout dans ces jours que les maladies se jugent ; les unes sont mortelles, les autres cessent, et tout le reste prend une autre forme et une autre constitution. Voilà ce qui concerne les saisons.

12. Je veux maintenant comparer l'Asie et l'Europe, et je montrerai combien ces deux contrées diffèrent l'une de l'autre en toute chose ; comparer la figure des habitants, et je montrerai que les habitants de l'une ne ressemblent en rien à ceux de l'autre. Mon discours serait fort long si j'énumérais toutes les dissemblances ; me bornant à celles qui sont les plus importantes et les plus sensibles, j'exposerai l'opinion que je m'en suis faite. Je dis donc que l'Asie diffère considérablement de l'Europe aussi bien par la nature de toutes les productions que par celle des habitants. Tout ce qui vient en Asie est beaucoup plus beau et plus grand, le climat y est meilleur, et les peuples y ont un caractère plus doux et plus docile. La cause en est dans le juste équilibre des saisons ; située entre les deux levers du soleil, l'Asie est à la fois exposée à l'orient et éloignée du froid. Ce qui fait l'accroissement et la bonté des productions, c'est un climat où rien ne prédomine avec excès, et où tout se balance exactement. L'Asie, non plus, n'est pas partout la même ; mais, dans les portions placées à égale distance du froid et du chaud, les fruits de la terre sont les plus abondants, les arbres sont les plus beaux, l'air est le plus serein, et les eaux, tant de pluie que de source, sont les meilleures. En effet, ni l'excès de la chaleur ne brûle ces régions, ni les sécheresses et le manque d'eau ne les désolent, ni la rigueur du froid ne les accable ; et comme l'humidité y est entretenue par des pluies abondantes et par des neiges, le sol doit naturellement porter beaucoup de fruits, venant soit de graines semées, soit de végétaux que la terre produit spontanément, et que les habitants, par une culture qui en adoucit les qualités sauvages, et par des transplantations en un terrain convenable, savent faire servir à leur usage. Les bestiaux qu'on y nourrit sont florissants ; surtout leur fécondité est très grande, et ils s'élèvent très heureusement. Les hommes y ont de l'embonpoint, ils se distinguent par la beauté de leurs formes, par leur taille avantageuse, et diffèrent très peu entr'eux par leur apparence et par leur stature. C'est avec le printemps qu'une telle contrée a le plus de ressemblance, à cause de la constitution et de la douceur des saisons. Mais ni le courage viril, ni la patience dans les fatigues, ni la constance dans le travail, ni l'énergie morale ne pourraient se développer chez des hommes pareils, quelle que soit leur race indigène ou étrangère, et nécessairement le plaisir l'emporte sur tout le reste.... C'est pour cela qu'on rencontre des formes variées parmi les animaux. Voilà, ce me semble, ce qu'il en est des Égyptiens et des Libyens.

13. Quant aux habitants des contrées situées à la droite du lever d'hiver du soleil jusqu'au Palus-Méotide (car c'est là la limite entre l'Europe et l'Asie), ils se ressemblent moins entre eux que les peuples nommés jusqu'ici, et cela, à cause des variations des saisons et de la nature du pays. Il en est, en effet, de la terre comme de la généralité des hommes. Là où les saisons éprouvent les vicissitudes les plus grandes et les plus frappantes, le pays est le plus sauvage et le plus inégal ; on y trouve quantité de montagnes boisées, des plaines et des prairies ; là, au contraire, où les saisons ne sont pas sujettes à de grandes vicissitudes, le pays est très uni. Qu'on observe maintenant les hommes, et l'on y trouvera les mêmes rapports : les uns sont d'une nature analogue à

des pays montueux, boisés et humides; les autres à des terres sèches et légères, d'autres à un sol couvert de prairies et de marécages, d'autres encore à des plaines nues et arides. Car les saisons, qui modifient les formes du corps, sont différentes entre elles; et plus cette différence est considérable, plus il y a de variations dans la figure des hommes.

14. Laissant de côté les peuples qui ne diffèrent que peu entre eux, je me contenterai de signaler les dissemblances considérables, produites soit par la nature, soit par la coutume. Et d'abord, il sera question des *Macrocéphales*; aucune autre nation n'a la tête conformée comme eux. Dans l'origine, l'usage seul était la cause de l'allongement de la tête; mais aujourd'hui la nature vient en aide à l'usage. Cette coutume provient de l'idée de noblesse qu'ils attachent aux longues têtes. Voici la description de leur pratique : Dès que l'enfant vient de naître, et pendant que, dans ce corps si tendre, la tête conserve encore sa mollesse, on la façonne avec les mains, et on la force à s'allonger à l'aide de bandages et de machines convenables, qui en altèrent la forme sphérique et en augmentent la hauteur. D'abord, c'était l'usage qui opérait, de force, le changement dans la configuration de la tête; mais, avec le temps, ce changement est devenu naturel, et l'intervention de l'usage n'est plus nécessaire. En effet, la liqueur séminale provient de toutes les parties du corps, saine des parties saines, altérée des parties malades. Si donc de parents chauves naissent généralement des enfants chauves, de parents aux yeux bleus des enfants aux yeux bleus, de parents louches des enfants louches, et ainsi du reste pour les autres variétés de la forme, où est l'empêchement qu'un Macrocéphale n'engendre un Macrocéphale? Mais aujourd'hui cela n'arrive plus comme autrefois; la coutume s'est perdue par la fréquentation des autres hommes. Telle est, suivant moi, l'histoire des Macrocéphales.

15. Les habitants du Phase, autre peuple digne de considération, occupent une contrée marécageuse, chaude, humide et boisée; les pluies y sont, dans toutes les saisons, aussi fortes que fréquentes. Ils passent leur vie dans les marais; leurs habitations de bois et de roseaux sont construites au milieu des eaux; ils ne marchent que dans la ville et dans le marché ouvert aux étrangers; mais ils se transportent dans des pirogues faites d'un seul tronc d'arbre, montant et descendant les canaux qui sont nombreux. Ils font usage d'eaux chaudes, stagnantes, corrompues par la chaleur du soleil et alimentées par les pluies. Le Phase lui-même est de tous les fleuves le plus stagnant, et celui qui coule avec le plus de lenteur. Les fruits que la contrée produit, viennent tous mal, et sont de qualité imparfaite, sans saveur, à cause de l'abondance de l'eau qui les empêche de mûrir complètement, et qui, en outre, répand sur le pays des brumes continuelles. C'est pour cela que les habitants du Phase diffèrent des autres hommes; ils sont, en effet, d'une haute taille, et d'un embonpoint si excessif qu'on ne leur voit ni articulation ni veine; leur coloration est aussi jaune que celle des ictériques; leur voix est plus rude que partout ailleurs, attendu que l'air qu'ils respirent, loin d'être pur, est chargé d'humidité et de brouillard; ils sont peu propres à supporter les fatigues corporelles. Leurs saisons n'éprouvent pas de grandes variations ni de chaud ni de froid; les vents qui règnent de préférence sont humides, excepté une brise locale, qui incommode par la violence avec laquelle elle souffle quelquefois, et par sa chaleur; on l'appelle *Cenchron* (vent desséchant). Le vent du Nord ne s'y fait que peu sentir; et encore, quand il souffle, est-il sans force et sans vigueur. Telle est la différence de nature et de forme qui existe entre les Asiatiques et les Européens.

16. Quant à la pusillanimité et au défaut de courage, si les Asiatiques sont moins belliqueux et d'un naturel plus doux que les Européens, la cause en est surtout dans les saisons, qui n'éprouvent pas de grandes vicissitudes, ni de chaud ni de froid, mais dont les inégalités ne sont que peu sensibles. Là, en effet, ni l'intelligence n'éprouve de secousses, ni le corps ne subit de changements intenses; impressions qui rendent le caractère plus farouche et qui y mêlent une part plus grande d'indocilité et de fougue qu'une température toujours égale. Ce sont les changements du tout au tout qui, éveillant l'intelligence humaine, la tirent de l'immobilité. Telles sont les causes d'où dépend, ce me semble, la pusillanimité des Asiatiques; il faut encore y ajouter les institutions; la plus grande partie de l'Asie est, en effet, soumise à des rois; or, là où les hom-

mes ne sont pas maîtres de leurs personnes, ils s'inquiètent, non comment ils s'exerceront aux armes, mais comment ils paraîtront impropres au service militaire. Car les dangers ne sont pas également partagés : les sujets vont à la guerre, en supportent les fatigues, et meurent même pour leurs maîtres, loin de leurs enfants, de leurs femmes, de leurs amis; et, tandis que les maîtres profitent, pour accroître leur puissance, des services rendus et du courage déployé, eux n'en recueillent d'autre fruit que les périls et la mort; en outre ils sont exposés à voir la guerre et la cessation des travaux changer leurs champs en déserts. Ainsi, ceux mêmes à qui la nature aurait donné parmi eux du cœur et de la bravoure, seraient, par les institutions, détournés d'en faire usage. La grande preuve de ce que j'avance, c'est qu'en Asie tous ceux, Grecs ou barbares, qui, exempts de maîtres, se régissent par leurs propres lois et travaillent pour eux-mêmes, sont les plus belliqueux de tous; car ils s'exposent aux dangers pour leurs propres intérêts, ils recueillent le fruit de leur courage et subissent la peine de leur lâcheté. De plus, parmi les Asiatiques aussi, vous trouverez des différences; les uns valent mieux; les autres sont inférieurs en courage; la cause en est dans les vicissitudes des saisons, ainsi que je l'ai dit plus haut. Voilà ce qui en est de l'Asie.

17. En Europe, il est un peuple Scythe qui habite aux environs des Palus Méotides; il diffère de tous les autres peuples; ce sont les Sauromates. Leurs femmes montent à cheval, et, toutes montées, tirent de l'arc et lancent le javelot. Elles font la guerre tant qu'elles sont vierges; elles ne se marient point qu'elles n'aient tué trois ennemis, et elles n'habitent pas avec leurs maris avant d'avoir fait les sacrifices prescrits par la loi. Dès qu'une fille s'est unie à un homme, elle cesse d'aller à cheval, tant qu'une nécessité ne force pas la nation entière à prendre les armes. Les femmes n'ont pas la mamelle droite; dès leur première enfance, cette partie est détruite par les mères, qui, chauffant fortement un instrument de cuivre, fait pour cet usage, l'appliquent sur la mamelle droite; ainsi brûlée, la mamelle perd son accroissement; toute la force et toute la nutrition se portent à l'épaule et au bras du même côté.

18. L'uniformité des traits chez le reste des Scythes, aussi ressemblants entr'eux qu'ils diffèrent des autres peuples, s'explique comme chez les Égyptiens, si ce n'est qu'elle est l'effet, chez les uns de l'excès de la chaleur, chez les autres de l'excès du froid. Ce qu'on appelle le désert des Scythes est une plaine abondante en pâturages, élevée et médiocrement humide. Car elle est traversée par de grands fleuves qui emmènent les eaux hors des campagnes. Là vivent des Scythes appelés nomades, parce qu'ils n'ont pas d'habitation fixe, et qu'ils demeurent dans des chariots. Les plus petits de ces chariots sont à quatre roues; les autres en ont six; ils sont fermés avec du feutre et construits comme des maisons, les uns n'ont qu'une chambre, les autres en ont trois. Ils sont impénétrables à la pluie, à la neige et aux vents. Les uns sont traînés par deux paires, les autres par trois paires de bœufs sans cornes; c'est le froid qui en prive ces animaux. Les femmes demeurent dans ces chariots, les hommes les accompagnent à cheval, suivis de leurs troupeaux, des vaches et des chevaux. Ils demeurent dans le même lieu tant que le fourrage y suffit à la nourriture de leurs bestiaux; quand tout est consommé, ils se transportent ailleurs. Ils mangent des viandes cuites, et boivent du lait de jument; ils font aussi avec ce lait un fromage nommé *hippace*. Tels sont leurs coutumes et leur genre de vie.

19. Reste à parler des saisons, des dissemblances que les Scythes ont avec les autres hommes, de la ressemblance qu'ils ont entr'eux comme les Égyptiens, de leur peu de fécondité, de la petitesse et du petit nombre d'animaux que cette contrée nourrit. La Scythie, en effet, est placée sous l'ourse même et sous les monts Riphées, d'où souffle le vent du nord. Le soleil ne s'en approche qu'au solstice d'été, et alors il ne l'échauffe que pour peu de temps et avec peu de force. Les vents qui soufflent des régions chaudes, n'y parviennent que rarement et affaiblis; au contraire il y souffle, du Septentrion, des vents froids à cause de la neige, des glaces et de l'humidité excessive qui n'abandonnent jamais les monts Riphées; et c'est ce qui les rend inhabitables. Un brouillard épais occupe les plaines de la Scythie pendant le jour; et c'est dans ces plaines que l'on demeure. L'hiver y règne toujours, et l'été n'y a que peu de journées, qui même ne sont pas fort chaudes. Ces plaines, hautes et nues,

ne sont pas couronnées de montagnes, mais elles vont en s'élevant jusque sous l'ourse. Là aussi il ne naît point de gros animaux, mais ils sont de taille à se mettre à l'abri sous terre; ce qui arrête leur accroissement, c'est le froid de l'hiver et la nudité d'un sol qui leur refuse couvert et protection. Les saisons, n'éprouvant des vicissitudes ni grandes ni intenses, s'écartent peu de l'uniformité; de là provient la ressemblance que les Scythes ont entr'eux; usant, été comme hiver, de la même nourriture et des mêmes vêtements, respirant un air humide et épais, buvant des eaux de neige et de glace, et placés hors des conditions d'une vie laborieuse; car il ne se peut que le corps et l'âme travaillent beaucoup, là où les changements de saisons ne sont pas considérables. Par ces raisons, nécessairement les Scythes sont épais d'un embonpoint qui masque les articulations, et d'une constitution humide et sans ressort; les cavités, surtout celle du bas ventre, sont pleines d'humeur; car il n'est pas possible que le ventre devienne sec dans un tel pays, avec une telle complexion, sous un tel climat. Leur embonpoint et leur peau glabre font qu'ils se ressemblent les uns aux autres, les hommes aux hommes, les femmes aux femmes. Car, les saisons étant à peu près les mêmes, il ne survient ni corruption ni altération dans la coagulation de la liqueur séminale, à moins de quelque violence ou de quelque maladie.

20. Je donnerai une preuve manifeste de l'humidité de leur corps. Vous trouverez la plupart des Scythes, et tous ceux qui sont nomades, avec des cautérisations aux épaules, aux bras, aux poignets, à la poitrine, aux hanches et aux lombes. La seule raison de cette pratique, c'est l'humidité et la mollesse de leur constitution; atonie qui les empêche de tendre l'arc et d'appuyer de l'épaule le jet du javelot. Or la cautérisation consume l'excès d'humeur dans les articulations, et donne à leurs membres plus de ton, plus de nutrition et plus de relief. Leur corps est flasque et trapu, d'abord parce qu'on ne les emmaillotte pas, comme en Égypte, usage dont ils ne veulent pas afin de mieux se tenir à cheval, ensuite à cause de leur vie sédentaire. Les garçons, tant qu'ils ne sont pas en état de monter à cheval, demeurent assis dans le chariot, la plus grande partie du temps, et ils ne marchent que très-peu à pied, à cause des migrations et des circuits de ces populations nomades. Quant aux femmes, elles sont prodigieusement humides et lentes. La race Scythe a le teint d'un rouge halé; c'est un effet du froid; le soleil n'agit pas avec intensité, et le froid brûle la blancheur de la peau, qui devient rouge.

21. De pareilles natures ne peuvent être très-prolifiques. Chez les hommes, le penchant aux plaisirs de l'amour est peu vif à cause de l'humidité de la constitution, à cause du relâchement et de la froideur du ventre, dispositions qui rendent surtout impropres à la génération; de plus, harassés par une perpétuelle équitation, ils perdent de leur puissance virile. Telles sont, pour les hommes, les causes d'infécondité; quant aux femmes, ces causes sont l'embonpoint et l'humidité du corps; la matrice ne peut plus saisir la liqueur séminale; car l'écoulement menstruel, loin de s'opérer avec la régularité nécessaire, est peu abondant et séparé par de longs intervalles, et l'orifice de l'utérus, fermé par la graisse, n'admet pas la semence. Ajoutez à cela l'indolence de ces femmes, leur embonpoint, la froideur et le relâchement du ventre. Toutes ces causes réunies doivent nécessairement rendre les Scythes peu féconds. Leurs esclaves femelles donnent une grande preuve de la vérité de cette explication; elles n'ont pas eu plus tôt commerce avec un homme qu'elles deviennent grosses, et cela parce qu'elles travaillent et qu'elles sont plus maigres que leurs maîtresses.

22. Il faut ajouter que l'on trouve, parmi les Scythes, beaucoup d'hommes impuissants; ils se condamnent aux travaux des femmes, et parlent comme elles. On les nomme *efféminés*. Les indigènes attribuent la cause de cette impuissance à la divinité, ils vénèrent cette espèce d'hommes et les adorent, chacun craignant pour soi une pareille affliction. Pour moi, je pense que cette maladie vient de la divinité comme toutes les maladies, qu'aucune n'est plus divine ou plus humaine que l'autre, mais que toutes sont semblables et toutes sont divines. Chaque maladie a, comme celle-là, une cause naturelle, et sans cause naturelle aucune ne se produit. Voici, selon moi, comment vient cette impuissance : elle est le fait de l'équitation perpétuelle des Scythes, qui leur donne des engorgements aux articulations, attendu qu'ils ont toujours les pieds pendants le long du cheval, et qui va même jusqu'à

occasionner la claudication et la distension de la hanche chez ceux qui sont gravement atteints. Ils se traitent de leur impuissance ainsi qu'il suit : au début du mal, ils ouvrent la veine placée derrière l'une et l'autre oreille. Quand le sang coule, la faiblesse excite le sommeil, et ils s'endorment; puis ils s'éveillent, les uns guéris, les autres non. Mais ce traitement même me semble altérer la liqueur séminale; car il y a, derrière les oreilles, des veines qui, coupées, privent ceux qui ont subi cette opération, de la faculté d'engendrer; or ce sont ces veines-là qu'ils me paraissent couper. Cela fait, lorsqu'ils vont auprès d'une femme et qu'ils ne peuvent avoir commerce avec elle, d'abord ils s'en inquiètent peu, et se tiennent en repos. Mais si deux, trois tentatives ou un plus grand nombre ne leur réussissent pas mieux, ils s'imaginent avoir commis quelque offense à l'égard du dieu à qui ils attribuent leur affliction, et prennent les habits de femme ; ils déclarent leur impuissance; dès lors ils vivent comme les femmes et se livrent aux mêmes occupations. Cette maladie affecte, parmi les Scythes, non les hommes du dernier rang, mais les riches, ceux qui sont les plus puissants par leur noblesse et leur fortune; l'équitation en est cause; et, si les pauvres y sont moins sujets, c'est qu'ils ne vont pas à cheval. Et cependant, si cette maladie est plus divine que les autres, il fallait qu'elle ne fût pas exclusive aux plus nobles et aux plus riches des Scythes, mais qu'elle les attaquât tous également, et même, de préférence, ceux qui possèdent le moins et qui n'offrent point de sacrifices, s'il est vrai que les dieux se plaisent aux hommages des hommes et les en récompensent par des faveurs. Car, les riches peuvent immoler de nombreuses victimes, présenter des offrandes, et user de leur fortune pour honorer les dieux, tandis que les pauvres sont empêchés, par leur indigence, de les honorer également, et les accusent de cette indigence même. Ainsi la peine de telles offenses devrait plutôt frapper les pauvres que les riches. Mais, ainsi que je l'ai dit plus haut, tout cela est divin comme le reste ; chaque chose est produite conformément aux lois naturelles ; et la maladie dont je parle, naît, chez les Scythes, de la cause que j'ai indiquée. Au reste il en est de même pour les autres hommes ; là où l'équitation est un exercice journalier, beaucoup sont affectés d'engorgements des articulations, de sciatique, de goutte, et deviennent inhabiles à la génération. Ces maux affligent les Scythes et en font les hommes les plus impuissants ; ajoutez aux causes d'impuissance, qu'ils ont constamment des culottes, qu'ils sont presque toujours à cheval, sans pouvoir même porter la main aux parties naturelles, que par le froid et la fatigue ils sont distraits du désir de l'union des sexes, et qu'au moment où ils font des tentatives, ils ont déjà perdu leur puissance virile. Voilà ce que j'avais à dire sur la nation des Scythes.

23. Quant aux autres nations de l'Europe, elles diffèrent les unes des autres par la taille et par la conformation ; différences qui proviennent des changements des saisons. En effet, les vicissitudes sont considérables et fréquentes, les chaleurs fortes, les hivers rigoureux, les pluies abondantes ; puis, surviennent des sécheresses prolongées, et des vents qui multiplient et diversifient les alternatives atmosphériques. Il est naturel que ces influences soient ressenties, dans la génération, que la conformation de l'embryon varie, et ne soit pas la même pour la même personne en été, ou en hiver, pendant les pluies ou pendant les sécheresses. C'est pour cela, selon moi, que les Européens diffèrent plus entre eux que les Asiatiques, pour la forme, et que dans chaque ville on observe, entre les habitants, des variations de taille ; car la conformation de l'embryon éprouve plus d'aberrations dans un climat, où les changements des saisons sont fréquents, que dans un climat où les saisons sont semblables à elles-mêmes. La même remarque s'applique au moral ; dans de tels naturels prédominent les dispositions farouches, la rudesse et l'emportement. Car les secousses fréquentes que donne le climat, mettent dans le caractère la rudesse et y éteignent la douceur et l'aménité. C'est pour cela, je pense, que les habitants de l'Europe sont plus courageux que les habitants de l'Asie ; une perpétuelle uniformité entretient l'indolence ; un climat variable donne de l'exercice au corps et à l'âme ; or, si le repos et l'indolence nourrissent la lâcheté, l'exercice et le travail nourrissent le courage. Les Européens sont plus belliqueux pour cette raison, et aussi par l'effet des institutions ; car ils ne sont pas, comme les Asiatiques, gouvernés par des rois ; et chez les hommes qui sont soumis

à la royauté, le courage, ainsi que je l'ai déjà remarqué, manque nécessairement. Leur âme est asservie, et ils se soucient peu de s'exposer aux périls sans nécessité pour accroître la puissance d'autrui. Mais les Européens, gouvernés par leurs propres lois, sentant que les dangers qu'ils courent, ils les courent dans leur propre intérêt et non pour l'intérêt d'un autre, les acceptent volontiers, et se jettent hardiment dans les hasards ; car le prix de la victoire est pour eux; c'est ainsi que les lois ne contribuent pas peu à créer le courage. Tel est l'aperçu général de l'Europe comparée à l'Asie.

24. Il existe aussi, en Europe, des races différentes les unes des autres par la taille, par la forme, et par le courage ; variétés qui tiennent aux causes que j'ai énumérées plus haut, et que je vais expliquer davantage. Les habitants d'une contrée montagneuse, âpre, élevée, pourvue d'eau, où les saisons passent par des variations considérables, sont d'une stature élevée, et d'une constitution faite pour le travail et pour les actes de courage; en même temps de tels naturels ont, en proportion non petite, une disposition farouche et brutale. Les habitants d'un pays enfoncé, couvert de pâturages, où règnent des chaleurs étouffantes, où soufflent les vents chauds, de préférence aux vents froids, où les eaux potables sont chaudes, ne sont généralement ni grands ni bien proportionnés ; mais ils sont trapus, chargés de chairs ; ils ont les cheveux noirs; et en général leur teint est plutôt brun que blanc, leur constitution plutôt phlegmatique que bilieuse ; le courage et l'aptitude au travail n'existent pas naturellement chez eux à un aussi haut degré ; mais les institutions, venant en aide, feraient naître ces qualités dans leur âme ; et, si le pays était traversé par des fleuves qui entraîneraient l'eau stagnante et celle des pluies, leur santé serait bonne et leur teint brillant; si, au contraire, la contrée manquait de fleuves, et que l'on y bût des eaux de source et des eaux stagnantes marécageuses, on y aurait de gros ventres et de grosses rates. Les habitants des pays élevés, battus par les vents et humides, sont d'une haute stature, et ont entre eux de grandes ressemblances ; le naturel y est plus doux et moins brave. Les habitants de terroirs légers, nus et sans eau, où les changements des saisons ne sont pas tempérés, ont la constitution sèche, nerveuse, et la coloration plutôt blonde que brune ; le naturel y est enclin à l'arrogance et à l'indocilité. Car là où les saisons éprouvent les variations les plus considérables, et diffèrent le plus entre elles, là aussi vous aurez le plus de diversités dans l'habitude du corps, dans le naturel, et dans la constitution. Ce sont ces causes qui modifient le plus profondément la nature humaine ; puis viennent le sol d'où l'on tire la subsistance, et les eaux dont on use. Généralement, en effet, vous trouverez qu'à la nature du pays correspondent la forme du corps et les dispositions de l'âme. Partout où le sol est gras, mou et plein d'eau, où les eaux, étant très-superficielles, sont chaudes en été et froides en hiver, où les saisons ont une favorable température, là les hommes sont charnus, faibles, d'une constitution humide, d'un caractère indolent, et généralement sans courage dans l'âme. L'insouciance et l'engourdissement dominent en eux ; et dans l'exercice des arts leur esprit épais est dépourvu de subtilité et de sagacité. Mais sur un sol nu, sans abri, âpre, accablé par les rigueurs de l'hiver, brûlé par les ardeurs du soleil, les hommes ont la constitution dure et sèche, les articulations prononcées, le corps nerveux et velu ; dans de telles nations prédominent l'activité, la pénétration, la vigilance, en même temps que l'arrogance et l'indocilité ; plutôt farouches que doux, ils sont plus fins et plus intelligents dans l'exercice des arts, et plus braves à la guerre. En général, tout ce que la terre produit est conforme à la terre elle-même. Voilà quelles sont les constitutions physiques et morales, les plus opposées. En partant de ces observations, on pourra juger du reste, sans crainte de se tromper.

LE PRONOSTIC.

ARGUMENT.

L'objet du traité du *Pronostic* est l'exposition *de ce qu'il faut considérer dans les maladies aiguës*. Ainsi remarquons bien qu'il ne s'agit ici que des maladies aiguës et fébriles; étendre, au delà de cette limite, les idées d'Hippocrate, ce serait se méprendre, et diminuer grandement la valeur et la portée de son livre.

Le but en est ce que les médecins de ce temps appelaient la *prognose*. Cette *prognose*, malgré la signification étymologique du mot, comprend le *présent*, le *passé* et l'*avenir* de la maladie.

Le résultat de cet enseignement est de mettre le médecin en état de juger le cours de la maladie, la valeur réciproque des symptômes, d'employer, avec plus de sûreté, les moyens thérapeutiques, et de gagner, par cette habileté à deviner ce qu'il n'apprend pas de la bouche du malade, la confiance de ceux qui lui remettent le soin de leur santé.

Pour se faire une idée de la manière dont Hippocrate conçoit l'étude des communautés des maladies aiguës, il suffit de passer en revue les objets dont il s'occupe dans ce traité. Il examine successivement l'altération du visage, la position dans le lit, le mouvement des mains, la respiration, les sueurs, l'état des hypochondres, les hydropisies qui naissent des maladies aiguës, le sommeil, les selles, les urines, les vomissements, l'expectoration. C'était là, suivant Hippocrate, ce que le médecin, arrivé auprès d'un malade, avait spécialement à examiner. On n'y trouve point là le diagnostic d'une maladie particulière, mais on y trouve le diagnostic de l'état général; et c'est ce diagnostic qui était le fondement de la médecine dans l'école hippocratique.

Après avoir exposé les signes des urines, Hippocrate ajoute : « Ne vous laissez pas tromper » par l'apparence de l'urine, si la vessie a quelque maladie; car alors cette apparence est » un signe, non de tout le corps, mais de la vessie seule. » Ce passage nous prouve qu'Hippocrate avait fait attention aux différences de l'urine dans les affections des organes urinaires, et dans les affections générales; et il nous montre en même temps la signification de tout le *Pronostic*; il s'agit, dans ce livre, des signes de tout le corps, et non des signes d'un organe en particulier.

Il faut donc voir, dans le *Pronostic* d'Hippocrate, non pas un livre de séméiologie, mais un véritable traité de pathologie spéciale. Le *Pronostic* répond, quant aux maladies aiguës fébriles, à nos livres modernes où l'histoire des maladies est exposée; au lieu de décrire les affections particulières, Hippocrate décrit les modifications communes que le corps en reçoit; et, comme c'est la connaissance de ces modifications qui indique l'état présent du malade, qui apprend à conjecturer l'état futur, et qui enseigne l'emploi opportun de la thérapeutique, il en résulte qu'Hippocrate, en traçant ce tableau, a enseigné au médecin praticien tout ce qu'il lui importe de savoir, au point de vue de la médecine antique, dans le traitement des maladies aiguës fébriles. Aussi termine-t-il son livre en disant : « Il ne faut demander le nom » d'aucune maladie qui ne soit pas inscrit ici; car tout ce qui se juge dans les périodes » fixées plus haut se connaît par les mêmes signes.

Plus on s'est éloigné du temps d'Hippocrate, plus on a eu de la tendance à considérer son livre comme un recueil de propositions de séméiologie. C'est une grave erreur qui en fait complètement méconnaître la signification et l'utilité. La séméiologie, telle que l'ont conçue les modernes, a pour but d'indiquer ce qu'annoncent de bien ou de mal les signes observés;

le *Pronostic* d'Hippocrate a pour but d'exposer les symptômes communs à toutes les maladies aiguës fébriles. On voit que rien n'est plus différent que la conception de la séméiologie moderne et du *Pronostic* d'Hippocrate.

Le *Pronostic* se rattache à l'idée qui a dicté le livre de l'*Ancienne médecine*. En effet, ce qu'Hippocrate recommande, dans ce dernier traité, comme la doctrine fondamentale de toute médecine, c'est qu'il faut étudier l'être vivant, ou, dans son propre langage, *l'homme*, dans ses rapports avec les choses extérieures, et constater les modifications qu'il en reçoit. Le *Pronostic* est une application de ce principe général. Hippocrate n'y expose pas, à la façon des modernes, les signes particuliers des maladies; mais, fidèle à la doctrine de l'antique science, il embrasse et réunit les modifications principales qu'éprouve le corps malade sous l'influence des maladies aiguës et fébriles. Ainsi, au lieu d'y donner les symptômes spéciaux à la pneumonie, à l'angine, aux fièvres, il y donne les symptômes communs à ces états divers; de telle sorte que le corps est considéré dans son ensemble, conformément à la méthode même du livre de l'*Ancienne médecine*.

La science antique, et par conséquent la médecine qui en formait une branche, était essentiellement synthétique. Platon, dans le *Charmide*, dit qu'on ne peut guérir la partie sans le tout. Le philosophe avait pris cette idée à l'enseignement médical qui se donnait de son temps; cet enseignement partait donc du tout, de l'ensemble; nous en avons la preuve dans le livre même du *Pronostic*, qui nous montre d'une manière frappante comment la composition des écrits particuliers se subordonne à la conception générale de la science; ce livre, tel qu'Hippocrate l'a composé, ne pouvait se faire qu'à une époque où la médecine conservait encore l'empreinte des doctrines encyclopédiques qui avaient constitué le fond de tout l'enseignement oriental.

On remarquera dans le *Pronostic*, et cette remarque s'étend à plusieurs autres des écrits hippocratiques, qu'une très-large place est faite aux affections de la poitrine, péripneumonies et pleurésies. Il paraîtrait que, sous le climat de la Grèce, ces affections ont une grande fréquence, plus peut-être qu'elles n'en ont, même dans notre climat. La description, fort abrégée il est vrai, qu'en donne Hippocrate, me porte à penser que, si cette description est exacte, elles ne suivent pas la même marche que parmi nous. En effet, que sont ces empyèmes qui, suivant Hippocrate, se font jour au dehors sous forme d'expectoration purulente? On peut croire, que dans la dénomination d'empyèmes sont compris les épanchements pleurétiques ;mais les épanchements pleurétiques ne se font pas jour au dehors, ils se guérissent par résorption; alors, que sont ces empyèmes signalés par Hippocrate, comme terminaison des péripneumonies, et ces expectorations purulentes qui en procurent l'évacuation? Il m'est impossible de répondre à ces questions : peut-être des observations faites dans la Grèce même, permettraient de résoudre la difficulté.

Je dépasserais les bornes et le but de cet argument, si j'examinais en détail la valeur définitive que l'on peut accorder, dans l'état actuel de nos connaissances, à chacune des propositions du *Pronostic*. Je me contenterai de consigner ici le jugement porté par un homme très-compétent sur les observations relatives à un sujet particulier, à l'étude de l'urine.

« Les remarques d'Hippocrate, dit M. Rayer, sur les urines *crues*, pâles et transparentes, sur les urines épaisses et *cuites* (probablement chargées d'acide urique ou d'urates), sur les urines noires (probablement sanguinolentes), sur les urines chargées de sables, sur celles qui offrent des sédiments plus ou moins considérables, ont été longtemps la seule richesse des séméiologistes et le thème de leurs commentaires. Mais, il faut le dire, ils ont tout reproduit, le plus souvent sans choix et sans examen. Tous ont répété, d'après Hippocrate, que les urines étaient épaisses chez les enfants, et que leur transparence était d'un mauvais signe, et pourtant rien n'était plus facile que de s'assurer du contraire. Tous ont signalé la formation des dépôts de l'urine à la fin des maladies aiguës, sans ajouter que les urines deviennent souvent transparentes et moins chargées, lorsque la solution de la maladie ou la convalescence se déclare; presque tous ont attaché, à la situation des nuages, à leur élévation ou à leur abaissement, des signes pronostics que l'observation n'a jamais donnés. Toutefois,

malgré ces lacunes et malgré ces erreurs, que je signale nettement, parce qu'elles ont été reproduites dans des milliers de volumes, les observations d'Hippocrate sur l'urine offrent un véritable intérêt (*Traité des maladies des reins*, t. I, p. 217). »

Ce que M. Rayer dit des remarques hippocratiques sur l'urine, s'applique, en général, aux autres observations contenues dans le même livre, c'est-à-dire qu'elles reposent en partie sur des faits bien observés, en partie sur des conclusions douteuses ou erronées. En définitive, il me semble que le principal défaut qu'on peut y trouver, c'est qu'elles sont trop généralisées, et que l'auteur ne tient pas assez compte des exceptions.

Dans tous les cas, leur valeur sémiologique est, d'après le sens de la doctrine d'Hippocrate, leur valeur secondaire. Groupées, comme elles le sont, dans le but de présenter le tableau des phénomènes généraux que les maladies aiguës, fébriles, produisent dans l'économie, elles sont destinées à instruire le médecin de ce qui va arriver, non pour qu'il le prédise et s'arrête à cette connaissance, mais pour qu'il fasse ce qui doit être fait. Ainsi les indications qui, pour nous, résultent surtout du diagnostic, résultaient pour Hippocrate, surtout du pronostic ainsi entendu.

Il est, dans le *Pronostic*, perpétuellement question des crises et des jours critiques ; Hippocrate leur attribue une généralité que les observations modernes n'ont pas confirmée. Cependant on trouve certains cas où une crise manifeste détermine la solution de la maladie : cela est établi d'une manière incontestable par des observations précises. Il résulterait de là, que, parmi les maladies, les unes n'ont aucune crise apparente, et c'est le plus grand nombre chez nous, et que les autres sont terminées par un véritable mouvement critique. Ce serait donc aujourd'hui un important sujet d'étude que de tâcher de faire le départ entre les maladies critiques et les maladies acritiques, et de signaler les circonstances qui appartiennent aux unes ou aux autres.

Hippocrate dit : « Dans toute année et dans toute saison les mauvais signes annoncent le » mal, les bons signes annoncent le bien. » Si j'osais opposer mon avis à celui d'Hippocrate, et consigner ici ce que l'expérience m'a appris, je dirais que, dans toute maladie aiguë, les bons signes importent peu, et qu'il faut uniquement apprécier la gravité des mauvais.

Un passage de ce traité a beaucoup occupé les commentateurs tant anciens que modernes, c'est celui où il s'agit du *divin* dans les maladies. Quoique cette expression soit fort vague, cependant on ne peut guère s'empêcher de croire qu'Hippocrate ici attribue les maladies à une infliction céleste. Il y a, dans le Traité *des Airs*, *des Eaux et des Lieux*, une polémique contre cette opinion vulgaire, et Hippocrate, qui y soutient de la façon la plus explicite qu'aucune maladie n'est plus divine l'une que l'autre, que toutes sont divines et toutes sont humaines, et qu'aucune ne se produit sans une cause naturelle, Hippocrate, dis-je, aurait-il eu ailleurs un avis opposé? Galien, ayant discuté toutes les opinions émises avant lui sur cette difficulté, pense que cette expression signifie ici les influences atmosphériques, les qualités occultes que l'air prend quelquefois et qui se révèlent justement par l'explosion de différentes maladies. Il me semble que cette interprétation de Galien est inadmissible, à cause du sens précis d'infliction divine que le mot *theion* a dans les passages du Traité *des Airs*, *des Eaux et des Lieux* où Hippocrate combat ceux qui pensent qu'il y a des maladies envoyées par la divinité. Il est donc permis de croire que, dans l'intervalle qui s'écoula entre la composition du *Pronostic* et celle du livre *des Airs*, *des Eaux et des Lieux*, les idées d'Hippocrate s'étaient modifiées. On pourrait en conclure que le Pronostic est un livre de sa jeunesse.

Quelques commentateurs et traducteurs ont prétendu que le *Pronostic* suffisait à l'enseignement de toute la médecine. Ainsi Bosquillon dit dans sa préface, que les *Aphorismes* et le *Pronostic* sont l'abrégé de toute la science. C'est une évidente exagération, qui tourne même au détriment du livre d'Hippocrate ; en effet, non-seulement le *Pronostic* ne renferme pas toute la médecine, mais encore il est uniquement consacré à l'examen des maladies aiguës fébriles, et, dans ces maladies même, il ne traite que de ce qu'elles ont de commun. On voit donc que des esprits studieux qui y chercheraient un abrégé de la médecine entière, seraient

complétement désappointés ; mais, s'ils y cherchent ce qui y est en effet, c'est-à-dire un point de vue qui paraîtra nouveau à la science moderne, justement parce qu'il est ancien, ils en retireront profit et instruction.

Le *Pronostic* d'Hippocrate pourrait encore aujourd'hui être recommandé comme le fondement d'une nouvelle étude ; il serait certainement important et utile de refaire, avec les connaissances des modernes, ce qu'Hippocrate fit de son temps sur les symptômes des maladies aiguës et fébriles. Indépendamment de l'affection locale qui existe, les maladies, et surtout les maladies fébriles, se généralisent avec beaucoup de force et de promptitude ; l'étude de ces généralités n'est pas faite ; il serait pourtant fort utile de savoir jusqu'à quel point concourent, dans les modifications qu'elles impriment à l'organisme, les fièvres, les pneumonies, les angines, les lésions traumatiques accompagnées de réaction fébrile, etc. Ce tableau manque autant à la physiologie qu'à la pathologie, et il fournirait certainement des notions utiles aux praticiens, dans les cas où les indications spéciales et précises ne sont pas très-manifestes.

Comme le livre de l'*Ancienne médecine* et le traité *des Airs*, *des Eaux et des Lieux*, le *Pronostic* se distingue par l'excellence du style et de l'exposition. Des morceaux en sont restés classiques ; je citerai le tableau qu'Hippocrate a donné de la figure du malade décomposée par la souffrance, et qui est connue sous le nom de face hippocratique. Une comparaison faite déjà par M. Ermerins et M. Houdart, et dont j'ai vérifié la complète exactitude, a montré que le *Pronostic* a été rédigé avec les éléments qui constituent les *Prénotions de Cos*. Quel qu'ait été l'auteur ou les auteurs de ces *Prénotions*, Hippocrate les a eues sous les yeux, il les a rangées en ordre, et, à l'aide de son expérience personnelle, il a élagué celles qui lui paraissaient avoir un caractère trop particulier ; puis, dans un préambule, il a exposé la manière dont il concevait que le médecin praticien devait observer les maladies aiguës fébriles pour en apprécier l'intensité et la marche, et pour en régler le traitement ; enfin, dans une conclusion, qui résume toute sa pensée, il rappelle que la doctrine qu'il vient d'exposer est la doctrine générale des maladies aiguës fébriles. C'est de cette façon que le *Pronostic* a été composé.

En dernier résultat, le médecin qui aujourd'hui voudra lire le *Pronostic* d'Hippocrate, y trouvera d'abord des observations de détail qui ont souvent le mérite d'une grande vérité, et qui depuis ont été répétées bien des fois ; il y verra ensuite la profonde différence qui sépare la conception antique de la conception moderne touchant la médecine ; enfin, s'il est doué d'un esprit laborieux, il sentira que le rapprochement de la pensée ancienne est susceptible de féconder la pensée moderne, et qu'il y aurait un champ vaste et nouveau à exploiter, si l'on appliquait la doctrine d'Hippocrate à tant de faits que la médecine a recueillis depuis le temps de ce fils des Asclépiades.

« Il est, dit Galien, d'un médecin habile et digne de l'art d'Hippocrate de prévoir le moment où la maladie aura atteint son summum. » Cette prévoyance n'est plus, de la part du médecin, l'objet d'une attention aussi constante qu'elle l'était de la part du médecin, formé à l'école d'Hippocrate. On insiste sur le diagnostic, on en recherche tous les détails, on le détermine aussi rigoureusement qu'il est possible ; avec grande raison, sans doute. Mais il ne faut pas, je crois, perdre de vue l'ensemble de la maladie et les phases qu'elle parcourra. Si donc on joignait à la précision moderne quelque chose de la *prévoyance* antique, c'est-à-dire si on s'accoutumait à combiner, avec le diagnostic particulier du siége ou de l'espèce de la maladie, le diagnostic général auquel Hippocrate donnait le nom de prognose, on utiliserait, au profit de la médecine contemporaine, des idées et des études qui ont beaucoup servi, et qui peuvent servir encore ; de telle sorte que je vois, dans l'étude du *Pronostic* d'Hippocrate, un double avantage : le praticien peut y apprendre à assurer sa pratique ; et le pathologiste, à développer certains côtés de la science qui sont restés dans l'ombre.

LE PRONOSTIC.

1. Le meilleur médecin me paraît être celui qui sait connaître d'avance. Pénétrant et exposant, au préalable, près des malades, le présent, le passé et l'avenir de leurs maladies, expliquant ce qu'ils omettent, il gagnera leur confiance; et, convaincus de la supériorité de ses lumières, ils n'hésiteront pas à se remettre à ses soins. Il traitera aussi d'autant mieux les malades, qu'il saura, à l'aide de l'état présent, prévoir l'état à venir. Rendre la santé à tous les maladies est impossible, bien que cela valût mieux que de prédire la marche successive des symptômes; mais, puisque les hommes meurent, les uns succombant avant d'avoir appelé le médecin, emportés par la violence du mal, les autres immédiatement après l'avoir appelé, survivant un jour ou un peu plus de temps, et expirant avant que le médecin ait pu combattre par son art chacun des accidents, il importe de reconnaître la nature d'affections semblables, de savoir de combien elles dépassent la force de la constitution, et en même temps de discerner s'il y a quelque chose de divin dans les maladies; car c'est encore un pronostic à apprendre. De la sorte, le médecin sera justement admiré, et il exercera son art habilement; en effet, ceux dont la guérison est possible, il sera encore plus capable de les préserver du péril, en se précautionnant de plus loin contre chaque accident; et, prévoyant et prédisant quels sont ceux qui doivent périr et réchapper, il sera exempt de blâme.

2. Dans les maladies aiguës, le médecin fera les observations suivantes : il examinera d'abord le visage du malade, et verra si la physionomie est semblable à celle des gens en santé, mais surtout si elle est semblable à elle-même. Ce serait l'apparence la plus favorable, et plus elle s'en éloignera, plus le danger sera grand. Les traits ont atteint le dernier degré d'altération quand le nez est effilé, les yeux enfoncés, les tempes affaissées, les oreilles froides et contractées, les lobes des oreilles écartés, la peau du front sèche, tendue et aride, la peau de toute la face jaune ou noire, ou livide, ou plombée. Si dès le début de la maladie le visage présente ces apparences, et si les autres signes ne fournissent pas d'indications suffisantes, on demandera au malade s'il a veillé longtemps, s'il a eu une forte diarrhée, s'il a souffert de la faim; une réponse affirmative sur quelqu'un de ces points fera regarder le péril comme moins imminent; un tel état morbide, quand les causes indiquées plus haut ont ainsi décomposé la physionomie, se juge dans l'espace d'un jour et d'une nuit. Mais si le malade ne commémore aucune de ces causes, si l'affection ne cesse pas dans l'intervalle qui a été fixé, il faut savoir que la mort est prochaine. Est-ce à une époque plus avancée de la maladie, au troisième ou au quatrième jour, que la physionomie est ainsi décomposée, on fera les questions que j'ai indiquées plus haut, et on examinera les autres signes, tant ceux que donne l'ensemble du visage que ceux qui sont fournis par les yeux. Si les yeux fuient la lumière, s'ils se remplissent involontairement de larmes, s'ils s'écartent de leur axe, si l'un devient plus petit que l'autre; si le blanc se colore en rouge, s'il y paraît des veinules livides ou noires, s'il se montre de la chassie autour de la prunelle, s'ils sont, ou agités, ou saillants hors de l'orbite, ou profondément enfoncés; si les prunelles sont desséchées et ternes, ou si la coloration de tout le visage est altérée, l'ensemble de ces signes est mauvais et de funeste augure. Il faut aussi considérer ce qui paraît des yeux pendant le sommeil : le blanc de l'œil se montre-t-il à travers les paupières incomplètement fermées, sans diarrhée ou purgation précédente, ou sans habitude de dormir ainsi, ce symptôme est fâcheux et annonce un péril imminent. Les paupières, ou les lèvres, ou le nez vient-il, conjointement avec quelqu'un des autres signes, à se courber ou à prendre une teinte livide ou jaune, on jugera la mort prochaine. On portera encore un augure funeste, si les lèvres sont relâchées, pendantes, froides, et tout-à-fait blanchies.

3. Il faut que le médecin trouve le malade

couché sur le côté droit ou le côté gauche, ayant les bras, le cou et les jambes un peu infléchis et le corps entier en moiteur; car c'est ainsi que la plupart des gens bien portants reposent dans leur lit, et la meilleure position est celle qui ressemble à la position de la santé. Être couché sur le dos, avoir les bras, le cou et les jambes étendus est moins favorable. La tendance à s'affaisser dans le lit et à glisser vers les pieds est plus fâcheuse. Si on trouve le malade avec les pieds nus sans être très-chauds, avec les bras, le cou et les jambes nus, et dans des positions irrégulières, on portera un jugement fâcheux, car c'est l'indice d'une grande agitation. Il est encore funeste que le malade dorme constamment la bouche ouverte, et que, couché sur le dos, ses jambes soient dans un rapprochement extrême ou dans un extrême écartement. Être couché sur le ventre, quand on n'a pas l'habitude de dormir ainsi pendant la santé, annonce ou un certain délire, ou de la douleur dans les régions abdominales. Le désir de se lever au fort de la maladie est fâcheux dans toutes les affections aiguës, mais il l'est surtout dans les affections péripneumoniques. Grincer des dents, quand ce n'est pas une habitude d'enfance, menace le malade d'un délire maniaque, et cela est grave; le grincement et le délire, s'ils se réunissent, présagent du danger par leur réunion; et, si c'est le grincement de dents qui survient pendant le délire, l'état est tout-à-fait alarmant. Le médecin s'informera si quelque plaie existait avant le début, ou s'il s'en est formé pendant le cours de la maladie. Cette plaie, quand le sujet doit succomber, devient, avant la mort, livide et sèche, ou jaune et sèche.

4. J'ai observé ce qui suit sur les mouvements des mains : dans les fièvres aiguës, dans les péripneumonies, dans les phrénitis, dans les céphalalgies, les mains promenées devant le visage, cherchant dans le vide, ramassant des fétus de paille, arrachant brin à brin le duvet des couvertures, détachant les paillettes des murs de l'appartement, présentent autant d'indices d'une terminaison funeste.

5. La respiration devenue fréquente annonce de la douleur ou de l'inflammation dans les régions sus-diaphragmatiques. Profonde et se faisant à de longs intervalles, elle indique le délire; sortant froide des narines et de la bouche, elle est d'un très-funeste augure. Il faut regarder la bonne respiration comme ayant une très-grande influence sur la conservation du malade, dans toutes les maladies aiguës qui sont jointes à des fièvres, et se jugent dans quarante jours.

6. Les sueurs les meilleures dans toutes les maladies aiguës, sont celles qui surviennent aux jours critiques, et qui enlèvent complétement la fièvre. Elles sont bonnes lorsque, répandues sur tout le corps, elles ont rendu au sujet sa maladie plus supportable; mais celles qui ne produisent aucun de ces effets ne sont pas avantageuses. Les plus mauvaises sont les sueurs froides, et celles qui n'occupent que la tête, la face et le col; car elles annoncent, dans une fièvre aiguë, la mort, dans une fièvre moins intense, le prolongement de la maladie; sont mauvaises aussi, celles qui s'établissent sur tout le corps, avec les caractères des sueurs de la tête. Les sueurs miliaires et bornées au cou sont fâcheuses. Celles qui forment des gouttes et de la vapeur sont bonnes. Il faut considérer l'ensemble des sueurs; car elles se font, les unes par la résolution du corps, les autres, par l'intensité continue de l'inflammation.

7. L'hypochondre est dans le meilleur état, quand il est indolent, mou, égal, aussi bien à droite qu'à gauche; mais, enflammé, ou douloureux, ou tendu, ou présentant une inégalité entre la région droite et la région gauche, il excitera les craintes du médecin. Les pulsations, s'il en existe dans l'hypochondre, annoncent le trouble ou le délire; mais il faut consulter en même temps l'état des yeux chez ces malades; car si les prunelles se meuvent fréquemment, c'est le délire qui est à attendre. Une tumeur dans l'hypochondre, dure et douloureuse, est la plus dangereuse, quand elle l'occupe tout entier; si elle n'occupe qu'un côté, elle est moins dangereuse à gauche. De telles tumeurs, formées dès le début de la maladie, annoncent une mort rapide. Mais si vingt jours se passent sans que la fièvre tombe ni que la tumeur s'affaisse, il s'y forme une suppuration. Chez ces malades, il survient aussi, dans la première période, des épistaxis qui les soulagent beaucoup; mais il faut leur demander s'ils ont de la céphalalgie, ou si leur vue est troublée. Un de ces signes indique que la tendance est de ce côté. C'est chez les sujets au-

dessous de trente-cinq ans qu'il faut davantage attendre l'hémorrhagie. Les tumeurs molles, indolentes et cédant sous la pression du doigt se jugent plus lentement, et elles sont moins dangereuses que les précédentes. Dans ce cas, s'il s'écoule soixante jours sans que la fièvre cesse, et si la tumeur ne s'affaisse pas, la suppuration s'y établira; et cela est vrai, non-seulement pour cette espèce de tumeurs, mais encore pour celles qui se forment dans le reste du ventre, c'est-à-dire que des tumeurs douloureuses, dures, volumineuses, présagent un danger de mort prochaine, et que les tumeurs molles, indolentes, et cédant sous la pression du doigt, ont une durée plus prolongée. Les tumeurs placées dans la région de l'estomac suppurent moins souvent que celles des hypochondres, et les tumeurs placées dans les régions ombilicales sont celles qui tournent le moins à la suppuration. C'est surtout dans les affections qui ont leur siége dans le haut, qu'il faut attendre les hémorrhagies. Toutes les fois que des tumeurs persistent longtemps dans les hypochondres, la suppuration en doit être prévue. Ces abcès seront ainsi appréciés : ceux qui se tournent vers le dehors sont les plus favorables, s'ils sont petits, faisant une forte saillie à l'extérieur, et terminés en pointe; les abcès considérables, larges, et qui ne se terminent pas en pointe, sont les plus fâcheux. Des abcès qui s'ouvrent à l'intérieur, les moins mauvais sont ceux qui n'ont aucune communication avec l'extérieur, qui ne font point de saillie, qui sont indolents, et qui laissent à la peau sa couleur uniforme. Le pus le meilleur est blanc, homogène, uni et exempt de toute mauvaise odeur; le plus mauvais est celui qui offre les propriétés contraires.

8. Les hydropisies qui naissent des maladies aiguës sont toutes fâcheuses; elles ne délivrent pas de la fièvre; elles sont très-douloureuses et très-funestes. La plupart ont leur point de départ dans les flancs et dans les lombes, d'autres dans le foie. Quand elles ont leur origine aux flancs et aux lombes, les pieds enflent, et il s'établit des diarrhées prolongées qui ne résolvent pas les douleurs ressenties dans les flancs et dans les lombes, et qui ne rendent pas au ventre sa souplesse. Quand elles naissent du foie, les malades sont pris d'envies de tousser; leur expectoration est insignifiante; les pieds enflent; il n'y a point de selles, si ce n'est des selles dures et provoquées par l'action des remèdes; il se forme, dans le ventre, des tumeurs, tantôt à droite, tantôt à gauche, sujettes à des alternatives de proéminence ou d'affaissement.

9. Il est fâcheux que la tête, les bras et les pieds soient froids, pendant que le ventre et les côtés sont chauds; ce qu'il y a de mieux, c'est que tout le corps soit également chaud et également souple. Il faut que le malade se tourne facilement, et qu'il soit agile dans les mouvements d'élévation; s'il montre de la pesanteur dans les mouvements de tout le corps et dans ceux des bras et des pieds, le danger est plus grand. Si, outre la pesanteur, on voit les ongles et les doigts devenir livides, la mort est tout-à-fait prochaine. La teinte complètement noire des doigts et des pieds est moins funeste que la teinte livide; mais il faut prendre en considération les autres signes : car, si le malade paraît supporter le mal avec facilité, et s'il se montre, à côté de ces symptômes, quelques-uns des signes de salut, on aura lieu d'espérer que la maladie prenne la voie de dépôt, de sorte que le sujet réchappera, et que les parties gangrénées tomberont. La contraction des testicules et des parties génitales annonce des souffrances violentes et un danger de mort.

10. Quant au sommeil, il importe, comme c'est l'habitude pendant la santé, de veiller le jour, et de dormir la nuit. Si cet ordre est changé, le mal est plus grave; ce changement serait le moins fâcheux si le malade dormait, le matin, jusqu'au tiers de la journée; à partir de ce moment, les sommeils sont plus mauvais; ce qu'il y a de plus funeste, c'est de ne dormir ni la nuit ni le jour; car il suit de ce symptôme, ou que ce sont la douleur et le malaise qui causent l'insomnie, ou que le malade délirera.

11. Les selles les meilleures sont celles qui sont molles et consistantes, qui se font à l'heure où elles se faisaient pendant la santé, et qui sont en proportion des substances ingérées; car les évacuations d'une nature semblable prouvent que le ventre inférieur est en bon état. Si les selles sont liquides, il importe qu'elles s'opèrent sans gargouillement, qu'elles ne soient pas très-fréquentes, et qu'elles n'entraînent que peu de matières; la nécessité de se lever fréquemment fatiguerait le malade et le priverait de sommeil; d'un autre côté, des

déjections copieuses et fréquentes le mettraient en danger de défaillance. Il faut, proportionnellement à la quantité des substances ingérées, aller à la selle deux ou trois fois par jour, et une fois la nuit, plus copieusement le matin, comme c'est l'habitude dans l'état de santé. Les selles doivent s'épaissir à mesure que la maladie s'approche de la crise. Elles doivent être d'une teinte tirant sur le rouge, et ne pas exhaler une trop mauvaise odeur. Il est bon aussi que des lombrics soient expulsés avec les selles à l'approche de la crise. Dans toute maladie, il importe que le ventre soit souple et d'un bon volume. Des selles très-aqueuses, ou blanches, ou jaunes, ou fortement rouges, ou écumeuses, sont toutes de mauvaise nature. Il en est de même quand elles sont de matières petites, visqueuses, blanches, légèrement jaunes, homogènes. Les plus funestes sont les noires, ou les graisseuses, ou les livides, ou les violacées, ou les fétides. Les selles qui varient annoncent une plus longue durée du mal, mais non moins de péril; les selles qui varient sont composées de matières semblables à des raclures, de matières bilieuses, porracées, noires, qui s'évacuent tantôt à la fois, et tantôt séparément. Quant aux gaz intestinaux, le mieux c'est qu'ils sortent sans bruit; mais leur expulsion bruyante est encore préférable à leur rétention. Les gaz émis avec bruit, à moins qu'ils ne le soient ainsi par le fait de la volonté du malade, indiquent qu'il éprouve quelque douleur ou qu'il délire. Les souffrances et les gonflements dans les hypochondres, s'ils sont récents et sans inflammation, se dissipent par un borborygme qui traverse ces régions, surtout s'il se termine par une évacuation de matières alvines, d'urine et de gaz; sinon, le borborygme soulage par le fait seul de son passage, il soulage encore en descendant dans la portion inférieure du ventre.

12. L'urine est la meilleure quand elle donne un dépôt blanc, uni et homogène, pendant tout le temps de la maladie, jusqu'à la crise; car cela indique absence de danger et brièveté du mal. Si l'urine offre des alternatives, c'est-à-dire si elle est tantôt limpide, tantôt avec le dépôt blanc et uni, la maladie se prolonge et l'issue heureuse en est moins sûre. Si l'urine a une teinte tirant sur le rouge avec un dépôt de même couleur et uni, cela annonce, il est vrai, une maladie qui durera plus que dans le premier cas, mais n'en est pas moins salutaire. Les dépôts semblables à de la farine d'orge grossièrement moulue sont de mauvaise nature, mais ceux de lamelles sont encore plus mauvais; les dépôts blancs et minces sont fâcheux, mais les dépôts semblables à du son, encore pires. Les nuages qui flottent dans l'urine, blancs, sont de bon augure; noirs, sont de mauvais augure. Tant que l'urine reste ténue et rouge, c'est l'indice que la maladie n'est pas encore venue à coction; si cette apparence de l'urine se prolonge, il est à craindre que le sujet ne puisse résister jusqu'au moment de la coction de la maladie. Les plus funestes des urines sont les urines fétides, aqueuses, noires et épaisses; pour les hommes et les femmes, ce sont les noires; pour les enfants, ce sont les aqueuses. Quand des urines ténues et crues sont rendues pendant longtemps, conjointement avec d'autres signes qui semblent annoncer le rétablissement, il faut pronostiquer qu'il se formera un dépôt dans les régions sous-diaphragmatiques. Les parties graisseuses, semblables à des toiles d'araignée et surnageant sur les urines, sont suspectes, car elles indiquent une colliquation. Dans les urines où se trouvent les nuages, il faut examiner s'ils sont en haut ou en bas, et comment ils sont colorés; ceux qui descendent en bas, avec les teintes qui ont été décrites, doivent être considérés comme favorables, et il faut s'en louer; ceux qui montent en haut, avec les teintes décrites, sont défavorables, et il faut s'en défier. Prenez garde de ne pas vous en laisser imposer par des urines semblables que pourrait fournir la vessie atteinte de quelque affection; car alors l'urine donne un signe qui appartient, non plus au corps entier, mais à la vessie seule.

13. Le vomissement le plus avantageux est celui qui est formé de pituite et de bile le plus mélangées qu'il est possible, et il faut qu'il ne soit ni très-épais, ni très-abondant; moins le vomissement est mélangé, plus il est mauvais. Si les matières vomies sont porracées ou brunes, ou noires, il faut considérer, quelle que soit celle de ces couleurs que l'on y remarque, ce symptôme comme fâcheux. Si le même malade vomit des matières de toutes les couleurs, cela devient excessivement grave. Les vomissements de matières brunes, si elles sentent mauvais, indiquent la mort la plus prompte;

toutes les odeurs fétides et putrides sont fâcheuses dans toute espèce de matières vomies.

14. L'expectoration dans toutes les maladies du poumon et des côtés doit être rendue promptement et facilement, et la portion rouillée doit être dès-lors en forte proportion dans le crachat. Si, longtemps seulement après le début de la douleur, l'expectoration prend une coloration rouillée ou rouge, ou cause beaucoup de toux, ou bien n'offre qu'une coloration peu mélangée, le cas devient plus grave; car, si les crachats rouillés sans mélange sont dangereux, les crachats blancs, visqueux et arrondis sont sans avantage. Une expectoration très-jaune, une expectoration écumeuse sont encore mauvaises. Si une seule humeur dominait tellement dans les crachats qu'ils parussent noirs, le danger est plus imminent que dans les cas précédents; mais il serait fâcheux aussi qu'il n'y eût aucune expectoration, et que le poumon n'évacuât rien, et qu'il se remplît de matières qui bouillonnassent dans les voies aériennes. Des coryzas et des éternuements sont fâcheux dans toutes les affections du poumon, soit qu'ils les précèdent, soit qu'ils surviennent intercurremment; mais dans les autres maladies les plus graves, les éternuements sont utiles. Chez les péripneumoniques, une expectoration rouillée, mêlée d'une médiocre quantité de sang, est salutaire et soulage beaucoup au début de la maladie; mais rendue au septième jour et même plus tard, elle est moins sûre. Tous les crachats sont mauvais qui n'apaisent pas la douleur; les plus fâcheux sont les noirs, comme il a été dit; les meilleurs sont ceux dont l'évacuation calme la douleur de côté.

15. Quand les maladies des régions thoraciques ne cessent ni par l'évacuation des crachats, ni par les déjections alvines, ni par les saignées, les purgations et le régime alimentaire, il faut savoir qu'elles amèneront la suppuration. La suppuration qui se forme pendant que les crachats sont encore bilieux, est très-fâcheuse, soit que l'expectoration bilieuse soit rendue isolément de l'expectoration purulente, soit qu'elles viennent ensemble. Le cas est grave surtout si la suppuration commence à sortir après l'expectoration bilieuse, la maladie étant au septième jour. Avec une pareille expectoration, la mort est à craindre pour le quatorzième jour, à moins qu'il ne survienne quelque symptôme avantageux. Or, les symptômes avantageux sont : supporter aisément la maladie, avoir la respiration libre, être soulagé de la douleur, expectorer avec facilité, avoir le corps également chaud et également souple, être sans soif, et présenter, dans les urines, les selles, le sommeil et les sueurs, les signes qui ont été décrits comme favorables. Avec la réunion de tous ces symptômes, le malade ne succombera pas; mais, s'il a les uns sans avoir les autres, il ne vivra pas au delà du quatorzième jour. Les signes opposés sont : être accablé par la maladie, avoir la respiration grande et fréquente, conserver la douleur, rendre avec peine l'expectoration, être très-altéré, avoir la chaleur inégalement répartie dans le corps, être brûlant à l'abdomen et à la poitrine, glacé au visage, aux bras et aux pieds, enfin offrir, dans les urines, les selles, le sommeil et les sueurs, les signes qui ont été décrits comme défavorables. Quelqu'un de ces phénomènes venant à se joindre à l'expectoration dont il s'agit, le malade n'atteindra pas le quatorzième jour, et il succombera le neuvième ou le onzième. Il faut donc faire les conjectures sur le sort du malade, en se souvenant que cette expectoration est très-funeste, et qu'elle ne conduit pas jusqu'au quatorzième jour. C'est en balançant la valeur des signes mauvais et des signes favorables, que l'on doit porter un jugement qui, avec cette précaution, a le plus de chances d'être véritable. Les autres suppurations de la poitrine font éruption, les unes au vingtième jour, les autres au trentième, d'autres au quarantième, quelques-unes même vont jusqu'au soixantième.

16. Pour connaître le commencement de la suppuration, il faut compter à partir du jour auquel le malade a eu, pour la première fois, un retour du mouvement fébrile, ou auquel il a éprouvé un frisson, et dit ressentir, en place de la douleur, une pesanteur dans le lieu où il souffrait; car ces symptômes surviennent au début des suppurations. C'est donc à partir de ce moment qu'il faut attendre la rupture des empyèmes pour les époques fixées plus haut. Si l'empyème n'occupe qu'un côté, le médecin fera retourner le malade, et il s'informera s'il ne ressent pas de la douleur dans un des côtés de la poitrine; il examinera si un des côtés est plus chaud que l'autre, et, faisant coucher le

malade sur le côté sain, il lui demandera s'il n'éprouve pas la sensation d'un poids qui pèse sur lui d'en haut : le côté dans lequel le malade éprouve la sensation gravative est celui où s'est opéré l'empyème.

17. En général, on reconnaît les empyématiques aux signes suivants : d'abord la fièvre ne les abandonne pas ; légère le jour, elle redouble la nuit ; des sueurs abondantes s'établissent, les malades éprouvent des envies de tousser, et cependant l'expectoration est insignifiante ; les yeux s'enfoncent dans les orbites, les pommettes rougissent, les ongles des doigts se recourbent, les mains deviennent brûlantes, surtout à leur bout, les pieds se gonflent, l'appétit se perd, et des phlyctènes se forment sur tout le corps. Les malades affectés d'empyème depuis longtemps se reconnaissent à ces signes auxquels on peut se fier pleinement ; les malades affectés d'empyème depuis peu de temps se reconnaissent à ces mêmes signes, s'il s'y joint quelqu'un des signes qui appartiennent au début de la suppuration, et en même temps si la respiration est un peu plus gênée. Les empyèmes qui font promptement éruption ont des signes différents de ceux dont l'évacuation est plus tardive : si la douleur se fait sentir dès le début, si la dyspnée, la toux et l'expectoration fréquente se prolongent, il faut attendre la rupture de l'empyème dans les vingt jours ou même auparavant ; si la douleur est moins intense, et que tous les autres signes soient moindres proportionnellement, la rupture sera plus tardive ; nécessairement, avant l'éruption du pus, il surviendra de la douleur, de la dyspnée et une expectoration plus fréquente. On comptera particulièrement sur le salut de ceux que la fièvre quitte le jour qui suit l'éruption du pus, qui reprennent promptement de l'appétit, qui sont délivrés de la soif, qui rendent, par le bas, des matières petites et liées, chez qui le pus expectoré est blanc, homogène, de couleur uniforme, et sans mélange de pituite, et qui le rendent sans douleur ni toux considérable. La guérison est la plus sûre et la plus prompte chez ceux qui présentent tous ces symptômes favorables, ou du moins qui en présentent la plupart ; mais le malade est perdu quand la fièvre ne cesse pas, ou quand, paraissant le quitter, elle revient avec un redoublement ; quand la soif persiste sans que l'appétit se rétablisse, quand il y a diarrhée, quand le pus expectoré est verdâtre ou brun, ou pituiteux et écumeux ; la réunion de tous ces symptômes est mortelle ; mais, quand ils n'y sont pas tous, et que quelques-uns manquent, les malades ou succombent, ou ne se rétablissent qu'après un temps très-long. Ici comme dans tout le reste, c'est d'après l'ensemble de tous les signes qu'il faut établir le jugement.

18. Quand, après les affections péripneumoniques, il se forme, vers les oreilles, des dépôts qui suppurent, ou, dans les parties inférieures, des dépôts qui se terminent par une fistule, le malade guérit. Voici les observations à faire dans ces cas : si la fièvre dure, si la douleur ne se calme pas, si l'expectoration ne s'opère pas convenablement, si les déjections alvines ne deviennent pas bilieuses, ni ne fluent largement, ni ne sont composées d'une seule humeur, si l'urine n'est pas abondante, ni ne donne un sédiment considérable, mais si, d'un autre côté, le malade présente, en sa faveur, tous les autres signes qui sont salutaires, il faut attendre de pareils dépôts. Ces dépôts se font, les uns dans les parties inférieures chez ceux dont les hypochondres présentent quelque engorgement, les autres dans les parties supérieures, quand, l'hypochondre restant souple et indolent, le malade éprouve, pendant quelque temps, une gêne dans la respiration qui cesse sans cause évidente. Les dépôts aux membres inférieurs dans les péripneumonies intenses et dangereuses sont tous utiles, mais les plus favorables sont ceux qui se forment au moment où les crachats subissent une modification ; car, si le gonflement et la douleur se manifestent quand l'expectoration, de rouillée, devient purulente et se fait jour au dehors, le malade a toutes les chances pour lui, et le dépôt cessera bientôt sans douleur. Si, au contraire, l'expectoration ne procède pas convenablement et que l'urine ne présente pas un dépôt favorable, il est à craindre que l'articulation où s'est fait le dépôt ne demeure impotente ou ne cause beaucoup d'embarras au médecin. La disparition et la rétrocession des dépôts, sans que l'expectoration procède ni que la fièvre cesse, constituent un accident formidable, car le malade est en danger de tomber dans le délire et de succomber. Les empyèmes qui succèdent aux péripneumonies font périr de préférence les personnes avancées

en âge, tandis que les autres suppurations sont plus funestes aux moins âgées. Quand on ouvre un empyème par la cautérisation ou l'incision, le sujet réchappe si le pus est pur, blanc et sans mauvaise odeur, mais il périt si le pus est sanguinolent et bourbeux.

19. Les douleurs avec fièvre qui surviennent dans les régions lombaires et dans les parties inférieures sont très-funestes, si, quittant le bas, elles se portent vers le diaphragme; il faut donc fixer son attention sur les autres signes, car, s'il se manifeste quelqu'un de ceux qui sont mauvais, le malade est désespéré. Quand, la maladie paraissant se jeter sur le diaphragme, les autres signes mauvais ne surviennent pas, on a beaucoup de raisons de penser qu'il se formera un empyème. La tension et la douleur de la vessie sont des accidents excessivement fâcheux, surtout quand il s'y joint une fièvre continue. En effet, les affections de la vessie sont, par elles seules, suffisantes pour causer la mort. Tant que dure cet état de l'organe, il n'y a aucune déjection alvine, si ce n'est de matières dures et par l'action des remèdes. La solution se fait par une urine purulente avec un dépôt blanc et uni; mais, si l'urine ne prend aucun caractère d'amendement, si la vessie ne s'assouplit pas, si la fièvre est continue, la mort surviendra dans les premières périodes de la maladie. Cette forme attaque surtout les enfants depuis l'âge de sept ans jusqu'à quinze.

20. Le même nombre de jours qui amène la guérison ou la mort des malades règle les crises des fièvres. Les plus bénignes, celles qui portent, avec elles-mêmes, les signes les plus rassurants, se terminent en quatre jours ou plus tôt; les plus malignes, celles qui sont accompagnées des signes les plus menaçants, tuent en quatre jours ou plus tôt; telle est la limite de leur première période. La seconde période arrive au septième jour; la troisième, au onzième; la quatrième, au quatorzième; la cinquième, au dix-septième; la sixième, au vingtième. Ainsi ces périodes des maladies les plus aiguës vont, de quatre en quatre jours, jusqu'au vingtième. Rien de tout cela ne peut se calculer rigoureusement par des jours entiers; car ni l'année ni les mois ne se comptent en jours entiers. Au delà, par un même calcul, et par une même progression, on trouve une première période qui est de trente-quatre jours; une seconde qui est de quarante; et une troisième qui est de soixante. Ce qu'il y a de plus difficile, c'est de diagnostiquer, au début, la terminaison heureuse ou malheureuse des cas où la crise tardera le plus; car les débuts des maladies longues sont extrêmement semblables; il faut établir son observation dès le premier jour, puis examiner l'état des choses après chaque quaternaire écoulé; de cette façon, on ne se trompera pas sur la tournure que doit prendre la maladie. La constitution de la fièvre quarte est soumise à un ordre pareil. La terminaison heureuse ou malheureuse des cas où les crises arrivent dans le plus bref délai, est plus facile à connaître; car les débuts en sont extrêmement dissemblables; les malades qui doivent guérir ont la respiration facile, ne souffrent pas, dorment la nuit, et offrent les autres signes les plus rassurants; ceux qui doivent périr ont de la dyspnée, du délire, de l'insomnie, et tous les signes les plus alarmants. Puisque ces affections se comportent ainsi, il faut établir les conjectures, suivant le temps et suivant chaque période additionnelle, à mesure que les maladies marchent vers la crise. Pour les femmes, les crises, après l'accouchement, suivent la même règle.

21. Des douleurs de tête intenses et continues avec fièvre, s'il s'y joint quelque signe défavorable, sont extrêmement funestes. Mais, si, les signes défavorables manquant, la céphalalgie dépasse vingt jours avec persistance de la fièvre, il faut attendre une hémorrhagie par les narines, ou quelque dépôt dans les régions inférieures; avant ce terme, et pendant que la douleur est récente, il surviendra, les signes défavorables manquant également, une épistaxis ou une éruption du pus, surtout si la douleur occupe les tempes et le front; l'hémorrhagie est plus probable chez les sujets au-dessous de trente-cinq ans, l'éruption de pus chez les personnes plus âgées.

22. Une douleur aiguë dans l'oreille, avec une fièvre continue et intense, est un accident formidable; car il est à craindre que le malade ne tombe dans le délire et ne meure. Puisque donc l'affection de cette partie est dangereuse, il faut immédiatement, dès le premier jour, porter son attention sur l'ensemble des signes. Les jeunes sujets succombent à cette maladie le septième jour et même

plus tôt; les sujets âgés y succombent beaucoup plus lentement, car, à leur âge, la fièvre et le délire surviennent moins facilement, et la suppuration a le temps de se former dans les oreilles; mais, à leur âge aussi, la maladie est sujette à des récidives qui emportent la plupart des malades. Les jeunes gens, au contraire, succombent avant que l'oreille ne suppure; cependant à eux aussi l'écoulement d'un pus blanc par l'oreille donne des chances de salut, surtout s'il s'y joint quelque autre signe favorable.

23. L'ulcération de la gorge accompagnée de fièvre est grave; et, s'il survient quelque signe de ceux qui ont été caractérisés comme mauvais, il faut présager le danger du malade. Les angines les plus funestes, et qui tuent le plus rapidement, sont celles où l'on n'aperçoit aucune lésion manifeste dans la gorge ou au cou, et qui pourtant occasionnent le plus de douleure et de dyspnée; celles-là suffoquent le malade le jour même, ou le second, ou le troisième, ou le quatrième. Les angines qui, du reste, causent à peu près autant de souffrance, mais qui s'accompagnent de gonflement et de rougeur dans la gorge, sont très-funestes; cependant elles ont une durée plus longue que les précédentes, si la rougeur s'étend beaucoup. Enfin, les angines dans lesquelles il y a rougeur à la gorge et sur le cou ont une durée plus longue; et c'est particulièrement dans ces cas que quelques malades échappent, quand la rubéfaction occupe le col et la poitrine, et qu'elle ne rétrocède pas. La disparition de la rougeur, sans formation d'abcès au dehors, sans expectoration de pus, annonce, arrivant dans les jours critiques, la mort, arrivant hors des jours critiques, le retour de la rougeur, si en même temps le malade ne ressent ni malaise ni souffrance. Il est plus sûr que la rougeur et le gonflement se portent surtout au dehors; la rétrocession sur le poumon cause le délire, et il se forme des empyèmes chez la plupart de ceux qui éprouvent cet accident. Il est dangereux de réséquer et de fendre la luette, tant qu'elle est rouge et grosse; il en résulte des inflammations et des hémorrhagies, et, pendant tout ce temps, il faut s'efforcer d'obtenir la réduction de volume par tous les autres moyens. Mais, quand ce qu'on appelle *grain de raisin* s'est formé complètement, c'est-à-dire quand le bout de la luette est devenu arrondi et plus gros, et la partie supérieure plus mince, alors on peut pratiquer avec sûreté l'opération. Il vaut mieux procurer des évacuations alvines avant l'emploi des moyens chirurgicaux, si les circonstances le permettent, et si le malade ne suffoque pas.

24. Dans les fièvres qui cessent, sans signes de solution concomitants et hors des jours critiques, il faut s'attendre à des récidives. Les fièvres qui se prolongent, sans que l'état du malade devienne grave, et sans que la douleur persiste par l'effet d'une inflammation ou de toute autre cause évidente, déterminent la formation de dépôts avec gonflement et douleur, dans quelqu'une des articulations, et surtout des articulations inférieures. De pareils dépôts surviennent plus volontiers, et dans un temps plus bref, chez les sujets au-dessous de trente ans; et dès le commencement, il faut en soupçonner la formation, si la fièvre, sans relâchement, dépasse vingt jours; chez les personnes plus âgées, ils surviennent moins souvent et à une époque plus avancée de la fièvre. Si la fièvre est continue, le dépôt sera tel qu'il vient d'être dit; mais, si elle a des intermissions, si elle reprend d'une manière irrégulière, et si on est à l'approche de l'automne, le dépôt sera une fièvre quarte; et, de même que les dépôts se forment chez les sujets au-dessous de trente ans, de même les fièvres quartes s'établissent plus volontiers chez les personnes de trente ans et au-dessus. Dans l'hiver, les dépôts s'établissent plus facilement, cessent plus lentement, mais sont moins sujets aux récidives. Le malade qui, dans une fièvre qui n'est pas mortelle, dit qu'il ressent de la douleur de tête, ou qu'une espèce de voile lui passe devant les yeux, s'il éprouve en même temps une douleur d'estomac, sera bientôt pris d'un vomissement bilieux; si, en outre, il est saisi d'un frisson, et si les parties situées au-dessous des hypochondres sont froides, le vomissement se fera encore moins attendre; et si, dans ce moment, le malade boit ou mange quelque chose, il le rejettera très-promptement. Dans ces cas, si la souffrance commence le premier jour, c'est le quatrième et le cinquième que les malades sont le plus mal à l'aise, et c'est le septième qu'ils sont soulagés; cependant la plupart commencent à souffrir au troisième jour, l'époque orageuse de la maladie

est au cinquième, et le soulagement s'établit le neuvième ou le onzième; enfin, quand le commencement de la souffrance est au cinquième jour, et que tout le reste marche conformément à ce qui a été dit plus haut, la maladie se juge le quatorzième jour. Cette marche de la maladie se voit chez les adultes, hommes ou femmes, principalement dans toute espèce de fièvres tierces; chez les jeunes gens, elle se voit aussi dans ces mêmes fièvres, mais surtout dans les tierces légitimes et dans les fièvres à type plus continu. Autre cas: si, dans une fièvre également non mortelle, les malades, ayant de la douleur de tête, au lieu de voir une espèce de voile passer devant leurs yeux, éprouvent un affaiblissement de la vue, ou aperçoivent des lueurs, et, au lieu d'une douleur d'estomac, ressentent, dans l'hypochondre droit ou gauche, une certaine tension, sans douleur ni inflammation, on doit penser que le vomissement sera remplacé chez eux par une épistaxis. Dans ces cas, l'hémorrhagie est surtout probable chez les jeunes gens, elle l'est moins chez les personnes de trente-cinq ans et au-dessus; ces dernières sont plus sujettes aux vomissements. Quant aux enfants, ils sont attaqués de convulsions si la fièvre est aiguë, que les évacuations alvines manquent, qu'ils soient tourmentés par l'insomnie et les terreurs subites, qu'ils poussent des gémissements, qu'ils changent de couleur, et que leur visage devienne ou jaune, ou livide, ou rouge. Ces accidents atteignent le plus facilement les enfants les plus jeunes, jusqu'à l'âge de sept ans. Les enfants plus âgés et les adultes sont moins exposés dans les fièvres à être attaqués de convulsions, à moins qu'il ne survienne quelqu'un des signes les plus violents et les plus funestes comme dans les phrénitis. Pour pronostiquer quels seront, parmi les enfants ainsi que parmi les autres malades, ceux qui succomberont et ceux qui guériront, il faut considérer l'ensemble des signes, suivant la description de chaque signe dans chaque cas. Ce que je dis ici s'applique aux maladies aiguës et aux affections qui en naissent.

25. Celui qui veut apprendre à présager convenablement quels malades guériront et quels succomberont, chez quels la maladie durera plus de jours et chez quels elle en durera moins, doit juger toutes choses par l'étude des signes, et par la comparaison de leur valeur réciproque, tels qu'ils ont été décrits, aussi bien dans leur ensemble que pour l'état de l'urine et des crachats, quand, par exemple, l'expectoration est à la fois purulente et bilieuse. Il jugera aussi avec promptitude de quel côté inclinent les maladies qui incessamment surviennent d'une manière épidémique, et quelle est la constitution de la saison. Il faut avoir une connaissance approfondie des signes et des autres symptômes, et ne pas ignorer que, dans toute année et toute saison, les mauvais signes annoncent du mal et les bons du bien, car les signes que j'ai énumérés se vérifient dans la Libye, à Délos, et dans la Scythie. En conséquence, que l'on sache bien que, dans les mêmes contrées, la conclusion tirée des signes sera beaucoup plus souvent juste que fausse, si, par l'étude, on apprend à les apprécier et à en calculer la valeur. Il ne faut demander le nom d'aucune maladie qui ne soit pas inscrit dans ce traité; car toutes celles qui se jugent dans les intervalles de temps indiqués, se connaissent par les mêmes signes.

DU RÉGIME DANS LES MALADIES AIGUES.

ARGUMENT.

Ce traité n'a nullement pour objet d'exposer la thérapeutique des maladies aiguës, il se borne à traiter un seul point de cette thérapeutique, à savoir le régime des malades. Les principes qui y sont consignés ont été puisés, à la fois, dans l'observation de l'état de santé et dans l'observation de l'état de maladie.

Pour l'état de santé, Hippocrate examine plusieurs cas où certains dérangements du régime sont suivis de trouble dans l'économie. C'est pour lui une règle qu'il pose, et il dit expressément que l'on doit s'instruire par le régime des hommes tandis qu'ils sont encore en santé. Le rapprochement avec l'état de santé avait été aussi, dans le livre de l'*Ancienne médecine*, la base sur laquelle il avait voulu établir l'origine et le développement de l'art médical.

Cependant, dans les questions de pathologie, il attachait encore plus d'importance aux observations faites dans l'état de maladie, et avec raison sans doute. Il y a toujours moins de chances d'erreur dans une observation directement applicable, que dans une observation où l'analogie intervient. C'est de cette façon qu'il a établi qu'une erreur de régime a des suites bien moins graves au début d'une maladie que plus tard, pendant les jours où le mal est à son summum. Il remarque que des malades, ayant mangé le premier ou le second jour après le commencement de la fièvre, en avaient été incommodés sans cependant que l'intensité de l'affection en eût été considérablement augmentée, mais que, s'ils mangeaient plus tard, il en était tout autrement, et qu'ils en souffraient bien davantage. C'est de là qu'il a tiré le précepte de tenir à la diète rigoureuse les malades, surtout pendant le temps où la maladie est encore pleine d'activité et de force.

Hippocrate débute par attaquer les médecins cnidiens; il leur reproche de s'attacher à décrire les détails des maladies, sans s'occuper de choses importantes à l'interprétation des signes; d'omettre, dans l'application même de cette interprétation à la thérapeutique, ce qu'il regarde comme essentiel, et de prescrire trop peu de remèdes, au moins dans les maladies chroniques. Les maladies aiguës et fébriles étant celles qui emportent le plus de monde, le médecin le plus digne d'éloges, suivant Hippocrate, est celui qui sait le mieux les traiter, mais, à cet égard, le vulgaire est un très mauvais juge du mérite médical. Le vulgaire pense que les médecins, bons et mauvais, font, dans ces cas, à peu près les mêmes prescriptions; il se trompe, car il y a entre eux des différences capitales.

La plupart des médecins d'alors avaient l'habitude de prescrire; dans le courant des maladies aiguës, *la décoction d'orge*. Cette ptisane était de deux espèces, qu'Hippocrate distingue soigneusement, et qu'il faut distinguer avec lui : la première, désignée sous le nom de *ptisane* sans addition, ou de *ptisane entière*, ou de *ptisane non passée*, était une décoction d'orge, non filtrée, et qui contenait par conséquent tout le grain; elle était nourrissante, et exigeait quelques efforts de digestion. La seconde, appelée *suc de ptisane*, se préparait de la même manière; seulement on la passait, de sorte que la digestion en était beaucoup plus facile. Hippocrate loue les médecins d'avoir fait choix de cette préparation, dont il vante les bonnes qualités, et il la prend pour exemple de la manière dont il faut régler le régime des malades.

Il signale ici les divergences essentielles entre ces médecins sur la prescription du régime dans les maladies aiguës. Rechercher d'où proviennent ces divergences, et par quelles

règles fixes il faut les faire disparaître, lui semble être une des questions les plus belles et les plus importantes que l'art médical puisse se proposer.

Il entre dans l'examen de la pratique des médecins ses confrères. La plupart, dit-il, font observer, dès le début de la maladie, une abstinence rigoureuse pendant deux, trois jours et même davantage, puis ils prescrivent l'administration de la *ptisane entière*. Or, dit Hippocrate, cette pratique est funeste; et il en donne plusieurs preuves : d'abord, si un homme est saisi de la fièvre peu de temps après avoir mangé, il souffre moins des aliments qu'il a pris que s'il venait à manger dans le courant de la maladie; de sorte qu'il vaudrait mieux mettre les malades, dès le début, à l'usage de la *ptisane entière* que de les astreindre d'abord à une diète absolue, pour passer ensuite à cette préparation alimentaire. En second lieu, dans l'état de santé, les changements de régime causent beaucoup de malaise; et, après en avoir cité plusieurs exemples, Hippocrate conclut en disant que, plus ces changements sont grands, plus ils sont capables d'engendrer des maladies. Donc les médecins qui font succéder l'usage de la *ptisane entière* à une diète rigoureuse commettent une faute capitale.

En somme, ce qui condamne la pratique des médecins, et ce qui établit celle d'Hippocrate, c'est, qu'au début, les erreurs de régime sont moins dangereuses que dans le fort de la maladie, c'est que les changements doivent être graduels et non subits, c'est enfin qu'il faut surtout se garder des changements et observer l'abstinence à l'époque où le mal est à son summum. Ce qui rend la pratique des médecins incertaine, contradictoire et funeste, c'est qu'ils ne savent pas reconnaître les cas où, dans les maladies, la faiblesse est due à l'inanition, à quelque irritation, à la souffrance, à l'acuité du mal.

Après avoir établi ses principes, qui reposent sur l'expérience tant de l'état de santé que de l'état de maladie, Hippocrate examine les choses principales qui entrent dans le régime des affections aiguës et fébriles : ce sont la *ptisane d'orge*, le vin, l'hydromel, l'oxymel, l'eau et les bains.

En général, la *ptisane* ne se donne pas dans les maladies très-intenses, et quand on la donne, il est des précautions à prendre : si les voies digestives sont remplies de matières et qu'on n'ait pas le soin de les évacuer avant l'administration de la *ptisane entière*, on exaspérera la douleur si elle existe, et on la fera naître si elle n'existe pas. Autre exemple : si, dans une affection de poitrine, on n'a pas fait disparaître la douleur par la saignée ou la purgation, et qu'on administre la *ptisane entière*, on causera la mort des malades; et ici il y a une description remarquable du secours que se prêtent des lésions pour accélérer une terminaison fatale. A cette occasion, et incidemment, Hippocrate expose ce qu'il faut faire dans le cas d'une douleur de côté : on essaiera d'abord de l'enlever à l'aide des fomentations et des embrocations; si ces moyens ne réussissent pas, il faut se hâter d'en venir à la saignée que l'on fera copieuse, ou à la purgation si la douleur a son siége au-dessous du diaphragme. Il y a, comme le remarque Galien, plusieurs digressions dans ce traité. C'est ainsi qu'Hippocrate expose comment il faut remédier au malaise que produit une erreur de régime dans la santé.

En somme, l'acuité de la maladie, l'approche des redoublements et des crises contre-indiquent la *ptisane*.

Hippocrate passe ensuite à l'examen de l'usage des autres moyens, vin, hydromel, oxymel, eau, et bains. L'usage de ces différents moyens est réglé par Hippocrate d'après l'action qu'ils exercent sur le cerveau, sur les selles, sur la sécrétion urinaire et sur l'expectoration. Suivant les indications que fourniront simultanément la nature de la maladie, l'époque à laquelle elle est arrivée, et la constitution du malade, on prescrira, on supprimera, on restreindra, on étendra l'usage de telle ou telle de ces boissons. Tous les préceptes que renferme cette portion du traité *Du régime dans les maladies aiguës*, dépendent essentiellement du *Pronostic*; les deux traités se prêtent une lumière mutuelle.

Ce qui suit le chapitre *du bain* est considéré par Galien et par la plupart des commentateurs comme n'étant pas d'Hippocrate, et comme une addition faite après sa mort; ce sont, en effet, des notes incohérentes sur différentes affections aiguës et sur les moyens par les-

quels il faut les combattre ; on y remarque bon nombre de répétitions textuelles prises à la partie authentique du traité. Hippocrate avait promis, dans le cours de ce livre, de passer en revue les différentes affections aiguës, et de faire aux cas particuliers l'application de ses principes généraux ; si ce livre a été écrit, il est perdu, et il l'est depuis un temps antérieur à la formation de la collection hippocratique. La partie jugée, avec raison, non authentique par Galien, a été rédigée ou avec des extraits de ce livre, au avec des notes laissées par Hippocrate ; extraits ou notes dans lesquelles quelque main postérieure, mais toujours antérieure à l'ouverture de la bibliothèque d'Alexandrie, a fait des interpolations.

En ce qui concerne la prescription du régime alimentaire dans les maladies aiguës, la pratique des médecins, du temps d'Hippocrate, ne reposait ni sur une observation exacte, ni sur un juste raisonnement. Elle ne reposait pas sur une observation exacte ; car il arrivait que certains médecins, ne sachant pas distinguer entre la faiblesse résultat de l'acuité de la maladie, et la faiblesse résultat de la déperdition, ordonnaient des aliments au moment où la fièvre et l'inflammation, étant encore dans la période d'activité, les faisaient tourner à la perte du malade. Elle ne reposait pas sur un juste raisonnement ; car certains médecins, établissant que le passage de la santé à la maladie est causé par un grand changement opéré dans le corps, en concluaient que le passage de la maladie à la santé devait aussi être procuré par un grand changement, et, pour cela, après avoir soumis les malades à l'abstinence la plus rigoureuse pendant les trois, quatre ou cinq premiers jours, ils leur administraient, par une brusque transition, la *ptisane* non passée.

La doctrine, au développement de laquelle le traité *Du régime dans les maladies aiguës* est consacré, est fondée sur deux principes : le premier, c'est qu'il faut surtout se garder d'alimenter les malades au fort de la maladie, parce qu'alors toute alimentation accroît les forces du mal ; le corollaire de ce principe est, que, lorsqu'on croit nécessaire de donner des aliments au malade avant la fin de la maladie, il faut avoir soin qu'il ne les prenne pas immédiatement avant les redoublements, s'il y en a. Le second principe est la loi de l'habitude qui fait que tout changement est dommageable ; en conséquence, ce sera avec une grande prudence que l'on ramènera le malade de l'abstinence à l'alimentation. Autorisé de ces principes, dont la connaissance avait jeté, pour lui, un trait de lumière sur plusieurs questions obscures, Hippocrate aborda des problèmes, auxquels, dit-il, les médecins de son temps ne songeaient pas, et qu'ils auraient été incapables de résoudre s'ils y avaient songé.

Ces deux principes découlent, l'un et l'autre, d'une observation exacte et sagace des malades ; et, à une époque où les idées étaient aussi peu fixées sur le régime dans les maladies aiguës, et où les médecins erraient tellement, il est beau à Hippocrate d'avoir saisi, dans l'expérience qui était à sa disposition, deux faits capitaux, et d'avoir établi, sur ce fondement, une règle que l'avenir médical a sanctionnée et adoptée jusque dans son détail.

Ajoutons que le traité *Du régime dans les maladies aiguës* repose sur la même doctrine que celle qui se trouve dans le livre de l'*Ancienne médecine*. Ce que, dans le livre, Hippocrate reproche aux systématiques de son temps, c'est de chercher la médecine par l'hypothèse, c'est-à-dire de supposer dans le corps certaines qualités (chaude, froide, sèche et humide), et de tirer, de cette supposition, les règles de conduite ; ce qu'il veut que l'on substitue à l'hypothèse, c'est l'étude de l'*être vivant*, *de la réalité*, et la recherche de la manière dont le corps se comporte à l'égard de chaque chose. Ce précepte, qu'il a développé dans le livre de l'*Ancienne médecine*, est le précepte qui le dirige dans le traité *Du régime des maladies aiguës*. Il n'examine pas quelle est *la composition primordiale* du corps, ni quelles sont les *qualités* qui y prédominent, mais il examine comment le corps malade se comporte avec les aliments, et il en tire les deux principes qui font la base de sa doctrine.

La polémique occupe une certaine place dans les écrits d'Hippocrate. Le livre de l'*Ancienne médecine* avait été destiné à combattre ceux qui prenaient, dans la médecine, et en général dans la physiologie, l'hypothèse pour point de départ, et à fixer le vrai terrain de la science. Le traité *Du régime dans les maladies aiguës* renferme (mais ici ce n'est qu'incidemment) une attaque contre les médecins cnidiens dans laquelle Hippocrate discute les

bases de la nosologie. Ce débat, intéressant à cause de l'antiquité reculée, l'est aussi en raison des points sur lesquels il porte. Je vais l'examiner avec quelque étendue ; et d'abord je mets sous les yeux des lecteurs ce que Galien rapporte des médecins cnidiens et du livre des *Sentences cnidiennes*.

« Hippocrate dit que les médecins cnidiens se servaient de peu de remèdes, excepté dans les maladies aiguës ; ce qui veut dire qu'ils en employaient beaucoup dans ces dernières ; c'est aussi ce qu'on trouve dans le livre des *Sentences cnidiennes*. On y trouve de même, comme le dit Hippocrate, que tout le traitement des maladies chroniques est borné aux purgatifs, au petit lait et au lait, suivant les circonstances.

» Non-seulement les médecins cnidiens n'ont pas ignoré les diversités des maladies, mais encore ils n'ont donné que trop d'extension à cette description.

» On dit qu'un livre dont une seconde édition est publiée, est refondu, lorsque, conservant le même sujet et la plupart des mêmes phrases, il présente, par comparaison avec la première édition, des retranchements, des additions et des changements. Si vous voulez un exemple pour mieux concevoir la chose, vous avez le second *Autolycus* d'Eupolis refondu sur le premier : de la même façon, les médecins de Cnide donnèrent une seconde édition des *Sentences cnidiennes*, qui, ayant beaucoup de choses semblables à la première, en différait par des suppressions, des additions et des modifications. C'est cette seconde édition qu'Hippocrate dit avoir été plus médicale que la première.

» Les médecins de Cnide, dès le début, décrivent sept maladies de la bile ; un peu plus loin ils ont distingué douze maladies de la vessie ; plus loin encore, quatre maladies des reins. Indépendamment des maladies de la vessie, ils ont signalé quatre stranguries, puis trois tétanos, quatre ictères, trois phthisies. Ils considéraient uniquement les variétés des corps que beaucoup de causes modifient, et laissaient de côté la similitude des diathèses qu'observe Hippocrate, se servant, pour déterminer ces diathèses, de la méthode qui seule peut faire trouver le nombre des maladies.

» Hippocrate dit que le livre des *Sentences cnidiennes* ne renferme pas tout ce qui est nécessaire à la connaissance des signes, et qu'on y trouve beaucoup d'omissions à ce sujet.

» Non-seulement les médecins qui ont écrit les *Sentences cnidiennes* n'ont rien omis des accidents qu'éprouvent les malades, mais encore ils ont poussé la description des détails au-delà de ce qui était nécessaire. Or ce n'est pas l'objet de l'art que de ne rien omettre des choses qui peuvent être connues, même des personnes étrangères à la médecine. Le but du médecin est autre : c'est de consigner, par écrit, tout ce qui sert au traitement ; de sorte qu'il faudra souvent qu'il ajoute des particularités que le vulgaire ignore complètement, et qu'il en retranche beaucoup que le vulgaire connaît, si elles sont sans importance pour la fin que l'art se propose. »

Galien, rappelant qu'Hippocrate avait spécifié les cas où les affections péripneumoniques ont beaucoup de sécheresse, ou tendent à s'humecter et fournissent une expectoration convenable, et avait indiqué les précautions à prendre, ajoute que ces points n'ont point été fixés par les médecins cnidiens. Tout ce qui regarde les effets de l'habitude si bien expliqués par Hippocrate, les médecins cnidiens l'ont aussi omis. Enfin, après avoir remarqué que les maladies ont un état et une coction dont Hippocrate a soigneusement donné les signes, Galien termine en disant que ces notions et d'autres semblables sont ces choses, omises par les cnidiens, que le médecin doit savoir d'avance, sans que le malade en parle. Galien avait sous les yeux le livre des *Sentences cnidiennes* critiqué par Hippocrate ; on peut donc s'en rapporter à lui pour tout ce qu'il dit ici.

Il importe d'apprécier la signification, en tant que méthode médicale, du débat entre Hippocrate et les médecins cnidiens ; c'est la plus ancienne trace qui nous reste d'une polémique entre deux écoles rivales. Cos et Cnide avaient des doctrines opposées ; Hippocrate a combattu celles de ses adversaires ; et, comme le livre des *Sentences cnidiennes* a péri, ce n'est qu'à travers l'intermédiaire des arguments d'Hippocrate, certifiés par Galien, que nous pouvons reconnaître quelques points isolés de la méthode d'observation des médecins de

Cnide. Cette polémique, pour être jugée convenablement, a besoin d'être considérée sous deux faces; c'est-à-dire, qu'il faut d'abord se placer dans l'ordre de la médecine antique, et rechercher quelle école, avec les connaissances d'alors, était dans le vrai, puis se placer au point de vue moderne et essayer de reconnaître lequel des deux principes transportés de notre temps, s'accommoderait le mieux aux connaissances d'aujourd'hui. Bien des choses dans les sciences ne sont vraies que relativement et temporairement, et il arrive qu'un principe dont l'application était défectueuse et n'avait point d'issue à une époque, devient, dans une autre époque, d'une application juste et facile. Nous en avons, je crois, un exemple dans les méthodes de Cos et de Cnide. Le principe qui fait le fonds de la méthode de Cos est la prognose, c'est-à-dire, l'étude prépondérante des différentes faces de l'état général; depuis longtemps il a été abandonné, et les modernes ne sauraient plus comment en faire l'application universelle à la médecine. Le principe qui fait le fonds de la méthode de Cnide est l'étude des diversités des maladies; c'est celui qui a pris le dessus dans les temps modernes et sur lequel la pathologie repose en ce moment.

Rechercher les espèces dans les maladies a été la méthode de l'école de Cnide; Hippocrate la blâme, et avec raison, à en juger par les échantillons que nous en possédons. Rechercher ces mêmes espèces est une des occupations importantes de la médecine moderne, tant il est vrai qu'avec les temps change la valeur des méthodes. Ainsi, pour emprunter un exemple à une autre science, quand les astronomes voulurent introduire la méthode de mesurer la distance des astres par le temps, on repoussa avec mépris cette proposition; mais, comme dit Bailly, les hommes ne peuvent prévoir ni les présents du hasard ni les ressources du génie; quand Huyghens eut appliqué le pendule aux horloges, il fut possible de mesurer la distance des astres par le temps, et cette méthode, d'abord impraticable et dédaignée, devint le moyen des recherches futures et la base de toute précision.

Déterminons d'abord ce qu'Hippocrate dit de la méthode des auteurs des *Sentences cnidiennes :* il reconnaît qu'ils ont décrit avec exactitude ce que les malades éprouvent dans chaque maladie, et comment quelques-unes d'entr'elles ont marché et se sont terminées; mais il ajoute immédiatement qu'un homme qui ne serait pas médecin pourrait donner une description également exacte s'il s'informait, avec soin, auprès des malades, de tout ce qu'ils éprouvent. Ainsi ce qu'Hippocrate condamne dans les médecins cnidiens, c'est de n'avoir pas dirigé leur observation sur l'issue et la marche de la maladie, et de s'être contentés, la plupart du temps, de la description des symptômes et des accidents. En effet, dans son système médical tout entier fondé sur la prognose, il importe de savoir, non si le malade a présenté tel ou tel symptôme particulier, mais quelle est la valeur générale de ces symptômes, c'est-à-dire quelle durée, quelle marche, quelle terminaison la maladie doit avoir. On voit que la différence entre Hippocrate et les Cnidiens est considérable. Les uns décrivent des symptômes tels qu'ils les aperçoivent, sans chercher quelle peut être l'unité de la maladie; l'autre cherche cette unité, et, négligeant les symptômes qui lui paraissent n'y pas mener directement, il recueille seulement ceux desquels il attend un enseignement utile; aussi ajoute-t-il que les Cnidiens oublient bien des choses qu'il faut que le médecin sache sans que le malade les lui dise, et qui importent à la connaissance de la valeur des signes.

Il était naturel que cette discription nue des symptômes amenât les médecins cnidiens à multiplier les différences entre les maladies. Ils voulurent donc caractériser avec exactitude les *nombres*, c'est-à-dire, les espèces de chaque affection, et c'est le second reproche qu'Hippocrate leur adresse. Chercher dans des différences fugitives le caractère d'une maladie, admettre que chacune de ces différences doit porter un nom particulier et constituer une affection distincte, c'est s'engager, dit Hippocrate, dans une entreprise dont on ne sortira pas.

Ainsi la description des symptômes sans la considération de la prognose, et l'étude que présentent les diversités des maladies, tels furent, en philosophie médicale, les caractères de la méthode que les médecins cnidiens adoptèrent. Or, avec ce que nous savons des connaissances anatomiques et physiologiques de ce temps, et des théories sur les humeurs qui avaient cours, il est difficile de croire que cette méthode eût été bien fructueuse. Galien nous apprend que les Cnidiens distinguaient sept maladies de la bile; sur quoi pouvaenit être

fondées les distinctions entre ces maladies, sinon sur des hypothèses conçues d'après le rôle qu'on faisait alors jouer à l'humeur bilieuse? Au reste, nous en avons, je pense, un échantillon dans le second et le troisième livres *Des maladies* de la Collection hippocratique, et là on peut se convaincre que les dictinctions reposent sur des signes incertains, fugitifs et nullement propres à servir de base à de véritables espèces.

La méthode des médecins cnidiens produisit le livre des *Sentences cnidiennes*; nous ne pouvons plus le juger, néanmoins il est certain qu'Hippocrate en fut mal satisfait. Hippocrate avait été élevé à une autre école, il était en possession d'une idée générale qui lui ouvrait un vaste aperçu dans la science, et, appuyé sur cette base, il pouvait dire, comme il a dit en effet : « La médecine est dès longtemps en possession de toutes choses, en possession d'une » méthode et d'un principe qu'elle a trouvés; avec ces guides, de nombreuses et excellentes » découvertes ont été faites dans le long cours des siècles, et le reste se découvrira si des » hommes capables, instruits des découvertes anciennes, les prennent pour point de départ » de leurs recherches. » Il lui fut donc naturel de repousser les observations des Cnidiens, qui, pour nous, seraient dépourvues de tout caractère de rigueur, et qui, pour lui, étaient dépourvues de toute signification utile à la connaissance des signes et à l'application des remèdes. En conséquence, il suivit la voie ouverte par ses pères et par ses maîtres, et, laissant de côté la recherche des espèces de chaque maladie, il se mit à la recherche des espèces de l'état général dans de grandes catégories d'affections : les monuments les plus importants qui nous restent de lui, sont relatifs aux maladies aiguës fébriles.

On peut donc soutenir qu'Hippocrate eut raison dans sa polémique avec les Cnidiens; mais eut-il raison d'une manière absolue ou seulement d'une manière relative? Ici, il faut que nous jugions la question, pendante entre lui et les Cnidiens, du point de vue moderne, jusqu'à ce que ce point de vue, qui est le nôtre, soit à son tour devenu ancien, et remis à sa place par l'appréciation que notre postérité doit faire. Or, je ne crains pas de le dire, la méthode des Cnidiens, c'est-à-dire, la distinction de plus en plus exacte des espèces des maladies, est un travail auquel en ce moment les modernes se dévouent avec le plus de zèle et avec le plus de fruit. Les détails de l'anatomie pathologique, l'observation scrupuleuse des symptômes pendant la vie, l'étude chimique des humeurs, tout concourt à un grand but qui est d'augmenter, de jour en jour, la précision du diagnostic. L'introduction de la statistique dans la médecine est une des expressions de ce besoin nouveau; et, sans s'en douter, ceux qui invoquent, avec le plus de zèle, la *méthode numérique*, sont, par des degrés éloignés mais certains, les héritiers des médecins de l'école de Cnide et les défenseurs de ce qui fut jadis soutenu dans le livre, aujourd'hui perdu, des *Sentences cnidiennes*.

S'il m'est permis, dans ce grave débat soulevé depuis si longtemps et dont je viens d'exposer les traits principaux, s'il m'est permis, dis-je, d'exprimer l'opinion que je me suis faite, j'ajouterai que la précision et la minutie des détails dans l'observation ne seront jamais trop grandes. On peut choisir entre les faits (chaque détail ici est un fait) ceux que l'on regarde comme plus importants à la science contemporaine et comme allant plus directement aux idées générales; mais, quand on observe, nul choix n'est permis entre les faits; tous ont un droit égal à être recueillis, le moindre appartient à ce merveilleux ensemble de la nature dont la profondeur attire à la fois et effraie notre esprit. Les objets qu'elle nous présente prennent à nos yeux, quand nous savons y donner l'attention qu'ils méritent, une réalité qui satisfait le plus pleinement l'intelligence humaine, car ils sont à la fois substance et idée; substances, puisqu'ils appartiennent au grand tout, hors duquel nous ne pouvons rien imaginer; idée, puisqu'ils ont une signification, un rapport et un rôle. Je pense donc qu'il n'est si mince détail qui n'ait son importance; que plus l'homme mettra de soin à discerner les faits grands ou petits, plus il remplira sa destination et satisfera au but de la science qui est d'étudier la nature; et, en rentrant ici dans le domaine médical dont je me suis quelque peu écarté, je dis qu'il ne faut dédaigner de recueillir aucun fait quelque insignifiant qu'il vous paraisse; il suffit qu'il soit réel pour avoir la plus haute importance, et j'approuve sans restriction tout ce qui tend à développer la médecine dans ce sens.

L'importance du traité *du régime dans les maladies aigues*, la méthode qui y est suivie,

les questions incidentes qui y sont traitées montrent combien Hippocrate avait médité sur l'étude de la médecine. Il avait longuement élaboré une grande masse d'idées, il avait essayé de voir les choses sous leurs faces diverses. On trouve, en effet, dans ce livre l'indication de plusieurs objets qu'Hippocrate avait étudiés et sur lesquels il comptait écrire.

J'en réunis ici les indications éparses ; les travaux ou n'ont pas été exécutés ou ont péri dès avant le temps de la fondation de la bibliothèque alexandrine ; il n'en est que plus intéressant de rechercher ces traces, presque effacées, des méditations d'Hippocrate.

Expliquant que, si la maladie est de nature sèche, il faut, avant l'administration de la *ptisane entière*, faire prendre ou de l'hydromel ou du vin ou ce qui conviendra, il ajoute : *ce qui convient suivant les cas sera expliqué.*

Et ailleurs : « Une humectation prompte et abondante annonce la promptitude de la crise, une humectation plus lente et moindre en annonce le retard. Ces observations, en soi, sont vraies généralement, et il en est beaucoup d'autres, importantes également pour l'interprétation des signes, *dont il sera question dans la suite.* »

Et ailleurs : « Dans l'administration des aliments on songera beaucoup moins à ajouter qu'à retrancher, puisque même un retranchement absolu est d'une grande utilité dans les cas où le malade pourra se soutenir jusqu'au moment où la maladie, arrivée à son summum, ait subi la coction. *Je traiterai des circonstances où il faudra suivre cette règle.*

Et ailleurs : Je ne vois pas que les médecins sachent comment il faut reconnaître, dans les maladies aiguës, si la faiblesse provient ou des évacuations, ou de quelque irritation, ou de la souffrance, ou de l'acuité du mal.... *Je donnerai le détail des signes qui apprennent à distinguer ces différents cas.*

Et ailleurs : « Il ne faut pas se servir de la *ptisane entière* avant que la coction de la maladie ne soit arrivée, ou qu'il ne soit montré quelques signes de vacuité ou d'irritation dans l'intestin ou dans l'hypochondre, *tels que je les décrirai.* »

Et ailleurs : Les déjections bilieuses brunes... ne font pas cesser l'ardeur des hypochondres, mais l'accroissent ; elles causent de l'angoisse et de l'agitation, et tendent à ulcérer l'intestin et le siége. *J'en écrirai les remèdes.* »

Et ailleurs : Dans quel cas faut-il se servir de l'eau pour boisson ? Dans quel cas en faire boire beaucoup ou modérément ? Dans quel cas la prendre froide ou chaude ? C'est ce qui a été dit, ou *ce qui sera dit au moment convenable.* »

Et ailleurs, énumérant différentes sortes de boissons, Hippocrate ajoute : « *J'écrirai, à chaque maladie, dans quel cas il faut en faire usage, ainsi que des médicaments composés.* »

Soit qu'Hippocrate ait traité réellement chacun des points que je viens de mettre sous les yeux du lecteur, soit que ses annonces soient restées à l'état de simples promesses, toujours est-il qu'on peut reconnaître sur quoi ses études portaient principalement. S'appliquer à l'interprétation des signes, rechercher quelle est la véritable nature de la faiblesse dans laquelle le malade est plongé, examiner s'il pourra se soutenir, malgré une abstinence complète, jusqu'au moment de la coction, expliquer quelles sont les boissons qui conviennent le mieux suivant l'état, indiquer les remèdes par lesquels on doit tempérer et arrêter les déjections bilieuses, enfin prescrire les médicaments composés qu'il importe d'administrer dans chaque maladie, tels sont les objets sur lesquels Hippocrate avait écrit ou du moins médité. Cet ensemble est certainement considérable et touche à des points très importants. Je remarquerai seulement comme caractère qui distingue la médecine de Cos de la médecine moderne, qu'il n'est pas question d'une description détaillée des maladies ; ce qui occupe Hippocrate, ce n'est pas de décrire chaque affection en particulier, c'est d'en saisir les caractères généraux, et d'établir, sur ces caractères, des règles également générales. En d'autres termes, le pronostic hippocratique n'est un diagnostic qu'en tant qu'il s'applique à l'état général du malade, et le diagnostic moderne n'est un pronostic qu'en tant que la connaissance du siége du mal et de sa nature emporte avec soi une idée de la marche des accidents et de la gravité que l'affection doit avoir.

On trouve, dans les livres purement médicaux d'Hippocrate, des traces de l'attention qu'il avait aussi donnée à la pratique chirurgicale. Quand il dit dans ce traité : *Ce qui doit être*

fait vite, il faut le faire vite, ce qui doit être fait avec propreté, il faut le faire avec propreté; ce qui doit être opéré par la main sans douleur, il faut l'opérer avec le moins de douleur possible, il se reporte évidemment, par la pensée, aux pansements et aux opérations. Il pratiquait donc, à la fois et avec la même réflexion, la chirurgie et la médecine, et l'on ne doit plus s'étonner qu'il ait laissé des livres également importants sur ces deux branches de l'art.

On voit par ce traité que la thérapeutique d'Hippocrate employait un grand nombre de remèdes. Il blâme les médecins cnidiens d'en employer trop peu dans les maladies chroniques; il parle lui-même de la saignée, d'embrocations de différentes espèces dans la douleur de côté, de purgatifs divers, de suppositoires. Il existait, dès ce temps-là, des moyens pharmaceutiques fort nombreux; il est fâcheux, pour notre connaissance de l'ancienne thérapeutique, que le traité dans lequel Hippocrate promet d'examiner l'emploi de ces moyens dans chaque maladie, n'ait pas été composé, ou ne soit pas parvenu à la postérité.

Dès avant Hippocrate, on savait associer les substances pour dissimuler des qualités désagréables de certains médicaments. Hippocrate cite la combinaison de quelques plantes aromatiques avec des purgatifs, et il remarque que le choix de ces excipients n'est pas indifférent, et qu'ils ont des conformités diverses et respectives avec les substances actives qu'on veut y incorporer.

Hippocrate nous instruit lui-même de la part qu'il se fait. Suivant lui, *les anciens* n'ont rien écrit d'important sur le régime des malades, et il a consigné, dans son livre, des observations qui avaient été négligées par *ses prédécesseurs*. De ce renseignement il résulte que le régime alimentaire des malades n'avait pas été fixé avec exactitude, avant Hippocrate, dans les écrits médicaux, et qu'il était abandonné à la routine de la pratique plutôt que dirigé par des observations précises. C'est cette précision qu'Hippocrate se flatte d'avoir apportée dans un objet qui est de la plus haute importance pour le salut des malades. On peut croire que les idées d'Hippocrate ont été tournées de ce côté par les innovations de la gymnastique, qui avait travaillé à régulariser le régime des gens bien portants pour augmenter leurs forces et leur aptitude aux exercices. Ce dire d'Hippocrate coïncide donc avec ce que nous savons d'ailleurs sur les premiers travaux relatifs au réglement du régime alimentaire.

Si Hippocrate, comme il le dit lui-même et comme il n'y a aucun motif raisonnable d'en douter, a réglé le régime des malades pendant les affections aiguës, laissé, jusqu'alors, au caprice ou à la routine, il a rendu un grand service à l'humanité souffrante, un service dont nous profitons tous les jours, et dont il est juste que nous fassions remonter jusqu'à lui la reconnaissance.

Des médecins, entr'autres Broussais dans son livre des *phlegmasies chroniques*, ont remarqué que, dans les affections aiguës de la poitrine, une alimentation trop considérable était extrêmement fâcheuse, qu'elle exaspérait tous les accidents, et qu'elle les rendait promptement mortels. Cette remarque est d'accord avec l'observation d'Hippocrate. Ce médecin a pris justement les affections aiguës des poumons comme exemple frappant des cas où le mal s'accroît considérablement par l'administration d'aliments ou trop copieux ou trop substantiels.

Remarquons ici une opinion et une expression qu'Hippocrate attribue aux anciens (les anciens pour Hippocrate sont pour nous d'une haute antiquité). Ils regardaient comme *frappés*, et ils appelaient de ce nom ceux qui succombaient rapidement à l'orthopnée et au râle, et sur la poitrine desquels on remarquait des lividités (sans doute cadavériques). Cela répond à l'expression postérieure des Latins, *siderati*, dans laquelle le caractère des opinions qui avaient dicté une pareille dénomination est encore plus manifeste. Les *siderati* appartiennent au cadre de ces inflictions *divines* qui avaient fait donner à l'épilepsie le nom de *sacrée*, et contre lesquelles Hippocrate a écrit quelques lignes dans son traité *des Airs, des Eaux et des Lieux*.

La manière de procéder que suit Hippocrate dans ce traité, est facile à saisir. Des effets nuisibles que cause l'administration des aliments, il détruit, par une voie tout expérimentale et par un raisonnement tout légitime, les règles à observer dans le régime alimentaire : mais ici se présente une observation qui n'est pas sans importance pour comprendre quelle a été la direction des idées d'Hippocrate. Si nous rapprochons ce qu'il dit, ici, dans le traité

Du régime des maladies aiguës, de ce qu'il a dit dans le livre de l'*Ancienne médecine*, nous verrons qu'il a conçu la naissance et l'histoire de la médecine de la même manière qu'il en avait conçu l'étude. En effet, dans le livre de l'*Ancienne médecine*, voulant expliquer comment la médecine est née, il pose en fait que les hommes, ayant observé que les aliments qu'ils prenaient pendant la santé leur faisaient du mal pendant la maladie, les diminuèrent, les supprimèrent, les modifièrent suivant le besoin; et ici, voulant expliquer comment il est arrivé à reconnaître l'utilité du régime qu'il prescrit dans les maladies aiguës, et les inconvénients de celui que prescrivent les autres médecins, il expose également les expériences d'où il a tiré ses principes. Hippocrate a donc transporté, dans la conception qu'il se faisait de l'histoire de la médecine, la méthode même suivant laquelle il avait recueilli les faits, classé les résultats et déduit les conséquences. Au lieu de rechercher, *en fait*, de quelle façon la médecine s'était formée, il a établi, *en théorie*, de quelle façon elle avait dû se former. Il a été en ceci, pour me servir d'une expression empruntée à d'autres sciences, *rationaliste* et infidèle, dans la conception de l'histoire, aux préceptes qu'il avait posés, pour l'étude de l'homme, à savoir qu'il faut partir des faits, des réalités, et non de l'hypothèse. Le rationalisme est une ressource dangereuse, à laquelle il ne faut recourir qu'en désespoir de cause; ici, je crois qu'il a mal servi Hippocrate, car tout ce que nous savons des origines de l'art médical tend à prouver que les premiers essais ont été empiriques et non rationnels; nous voyons employés, dès une antiquité qui se cache à nos regards, la saignée, les purgatifs, les vomitifs, et ce n'est que du temps d'Hippocrate que le régime se règle dans les maladies aiguës.

Ces remarques détachées et diverses, que je fais passer successivement devant le lecteur, pourront fixer son esprit sur quelques-unes des particularités de ce traité. En voici une relative aux arrangements domestiques du temps d'Hippocrate.

Hippocrate disant que peu de maisons ont ce qu'il faut pour donner un bain, Galien ajoute dans son commentaire : « Il semble que du temps d'Hippocrate les bains domestiques n'étaient pas encore arrangés. Car, lorsqu'il dit qu'il y a, dans peu de maisons, les arrangements et les serviteurs nécessaires, quand il ajoute qu'il faut un lieu à l'abri de la fumée, beaucoup d'eau, et ce qui suit dans le texte, cela montre qu'on chauffait encore, à la maison, l'eau dans des chaudrons et qu'ensuite on la versait dans des baignoires. » On pourrait croire aussi, d'après la phrase de Galien, qu'à Rome, on ne faisait plus chauffer l'eau *dans les maisons*; probablement on l'apportait ou on l'amenait toute chaude dans les lieux destinés au bain chez les particuliers.

Après avoir résumé très brièvement le traité *Du régime dans les maladies aiguës*, après avoir examiné avec attention le point scientifique débattu entre Hippocrate et l'école de Cnide, après avoir réuni, sous un seul coup d'œil, les travaux, aujourd'hui perdus, s'ils ont jamais été exécutés, qu'Hippocrate, dans sa pensée, avait rattachés à ce livre, il me reste à indiquer en quelques mots, sous quel point de vue il peut encore nous être utile. Et d'abord il nous signale une lacune à remplir : quoiqu'évidemment Hippocrate incline pour une diète rigoureuse dans les maladies aiguës fébriles, cependant il met, de temps en temps, des restrictions qu'il exprime le plus souvent sous cette forme : *Si le malade peut se soutenir jusqu'au bout*. On a l'occasion de remarquer, en quelques cas et surtout dans les fièvres qui s'allument après une blessure ou une opération, qu'une diète absolue et rigoureuse ne convient pas toujours. Cela est laissé au tact et à l'appréciation du médecin; mais cet objet n'en reste pas moins encore dans le vague, dans ces choses *non enseignées* dont parle Hippocrate. On pourrait donc reprendre le thème du médecin grec, pour faire des observations et formuler des préceptes qui manquent à la pratique actuelle.

Mais à cela ne se borne pas l'avantage qu'un médecin peut, de nos jours, retirer du livre d'Hippocrate. Un intérêt immédiat y est attaché; car ce livre renferme des préceptes sur la direction du régime dans les maladies aiguës, qu'il faut avoir présents à l'esprit, préceptes qui n'ont jamais été ni mieux démontrés, ni mieux exposés que dans ce traité. Un intérêt médiat, mais non moins réel, s'y rattache encore; c'est l'intérêt philosophique qui appartient à l'étude de tout livre où un inventeur expose les idées nouvelles que ses observations et ses réflexions lui ont suggérées.

Dans ce traité aussi, les mérites de style qui caractérisent Hippocrate sont manifestes. En général, il excelle à donner le tableau de l'aspect général du malade. Je citerai en exemple le morceau suivant : « Les malades sont en proie à des insomnies qui empêchent la coction de la maladie ; ils deviennent chagrins et irritables, le délire s'empare d'eux, leurs yeux prennent de l'éclat, leurs oreilles se remplissent de bruit, leurs extrémités se refroidisseut ; l'urine est sans coction, les crachats sont ténus, salés ; le cou est humide de sueur ; l'inquiétude est au comble ; la respiration, fréquente ou très grande, s'embarrasse dans l'ascension de l'air ; un froncement funeste rapproche les sourcils ; des défaillances fâcheuses surviennent, le malade repousse les couvertures qui pèsent sur sa poitrine ; les mains sont tremblantes et quelquefois la lèvre inférieure est agitée de mouvements. » Il n'est pas nécessaire ici de faire remarquer combien tous ces traits sont saisis avec vérité, reproduits avec force et groupés avec art ; l'on ne méconnaîtra pas, non plus, l'affinité qu'a ce tableau avec d'autres tableaux du même genre qu'on trouve dans le *Pronostic* ; c'est, des deux côtés, le même mode d'observer et de décrire.

M. Pruys van der Hoeven, à propos du passage où Hippocrate dit que les médecins, par leurs divisions, ressemblent aux devins dont l'un interprète d'une façon et l'autre d'une façon contraire le vol d'un même oiseau, a remarqué qu'il y avait là une ironie et un mode d'argumenter vraiment socratique. Cette remarque m'a frappé par sa justesse. On rencontre, en effet, en plusieurs endroits de ce traité, une sorte de raillerie sérieuse cachée sous l'apparence d'une argumentation en forme ; c'est, si je puis ainsi parler, le raisonnement qui raille, non l'expression. Outre l'exemple signalé par M. Pruys van der Hoeven, je citerai encore l'endroit où Hippocrate dit : « Les médecins (qui mettent d'abord les malades à une diète » absolue de plusieurs jours et qui sans transition accordent des aliments), les médecins » pensent que, le corps ayant éprouvé un grand changement par l'effet de la maladie, il » importe d'opposer quelque grand changement. *Sans doute changer n'est pas d'un mince » avantage*, mais il faut changer à propos, etc. » Il est certainement curieux de rencontrer, dans un contemporain de Socrate, dans un homme qui, comme lui, a joui d'une grande renommée, quelque chose de la manière d'argumenter qui fut familière au maître de Platon :

Quoique ce ne soit plus ici le lieu de revenir sur les questions d'authenticité des divers écrits, cependant il se présente quelquefois des remarques particulières qui auraient trouvé difficilement place dans l'*Introduction*, et que le rapprochement de deux traités suscite naturellement. Telle est ici une communauté de doctrines et une similitude d'expression entre le *Pronostic* et le livre *Du régime dans les maladies aigues*. On lit dans la première pièce : *Le médecin* expliquant ce que les malades omettent, *gagnera leur confiance* ; *et convaincus de la supériorité de ses lumières, ils n'hésiteront pas à se remettre à ses soins.* On lit dans la seconde pièce : *Ce que le médecin doit* apprendre sans que le malade le lui dise, *est omis en grande partie.* Ainsi voilà une doctrine identique, établie dans le *Pronostic* et dans le traité *Du régime des maladies aigues* ; de ces livres, le *Pronostic* a été commenté par Hérophile, et son authenticité ne peut laisser aucun doute ; le traité *Du régime dans les maladies aigues* a été regardé unanimement dans l'antiquité, comme étant d'Hippocrate ; j'ai établi par une discussion laborieuse, mais, je crois, décisive, que Platon dans le *Phèdre*, avait fait allusion au livre de l'*Ancienne médecine*. Voilà donc trois livres qui, à trois titres divers, doivent être considérés comme authentiques. Or, de ces trois livres, le *Pronostic* a, on vient de le voir, une connexion certaine avec le traité *Du régime dans les maladies aigues* ; de son côté, le traité *Du régime des maladies aigues* a des rapports non moins évidents, non moins certains, je l'ai montré, avec le traité de l'*Ancienne médecine*. De la sorte, ce qui est certifié par les témoignages extrinsèques est confirmé par les témoignages intrinsèques ; et rien ne peut plus ébranler, je pense, la croyance à leur authenticité. On voit aussi par le début du traité *Du régime des maladies aigues* et par tout le livre de l'*Ancienne médecine*, combien Hippocrate avait médité sur les questions générales de la science médicale et combien il aimait à les traiter.

En différents endroits de son commentaire, Galien observe qu'Hippocrate exprime ses idées avec un certain désordre ; je crois qu'ici Galien s'est laissé tromper par l'apparence, et

qu'il n'a pas saisi les différences qui séparent un style ancien comme celui d'Hippocrate, d'un style moderne comme celui de Galien : dans le style ancien, la suite du raisonnement est dans les idées, mais elle est peu marquée dans les mots eux-mêmes ; le style moderne, au contraire, exige que cette suite soit aussi indiquée par la rédaction même, et que le lecteur soit ainsi averti, de moment en moment, du progrès que l'auteur fait dans la déduction de son thème. Ce caractère que je viens de signaler dans le style ancien, est une des raisons qui rendent difficile la traduction des ouvrages venus d'une haute antiquité. Quand on a traduit avec l'exactitude la plus scrupuleuse, on est tout étonné, en relisant, indépendamment du texte, la traduction qui vient d'être faite, de voir qu'elle est décousue, sans liaison, obscure par cela même, et qu'elle ne répond nullement à l'image que l'original avait laissée dans l'esprit du traducteur. Il faut alors suppléer à ce qui manque, par des artifices de langage qui rendent évidente une connexion qui, plus ou moins visible dans l'auteur lui-même, a besoin d'être marquée d'une façon caractéristique dans la traduction française.

Je ne souscrirai donc pas au reproche que Galien fait à Hippocrate. Il ajoute pour justifier et pour atténuer à la fois ce reproche : « Dans ce seul livre, qui est sous nos yeux, il est impossible qu'Hippocrate ait tout dit convenablement et ait présenté l'enseignement de la doctrine dans le meilleur ordre, d'autant plus qu'il était ici l'inventeur. » Cette remarque de Galien a été, pour moi, le point de départ de quelques observations que je ne crois pas dénuées d'intérêt.

Il existe, entre le *Pronostic* et le traité *Du régime des maladies aigues*, une différence extrêmement notable dans le mode d'exposition. Autant Hippocrate procède, dans le *Pronostic*, avec une assurance dogmatique et en homme qui expose une doctrine établie, autant il emploie, dans le traité *Du régime des maladies aigues*, l'argumentation par voie de raisonnement, d'exemples et d'analogies. Si nous nous reportons à l'origine de ces deux livres, nous nous rendrons compte de la dissemblance qu'ils présentent à cet égard. Le *Pronostic* a été rédigé, comme l'a fait voir M. Ermerins dans sa Thèse, dont j'ai adopté les conclusions, d'après des matériaux qui n'appartiennent pas à Hippocrate, et qui ont eu une grande autorité pour lui. Ces matériaux sont les *Prénotions de Cos*. Hippocrate ne crut pas avoir besoin de prouver ce qui était établi par les observations des Asclépiades, et il se contenta de mettre, sous la forme d'un traité dogmatique, ce qui était sous la forme de propositions détachées, et d'en faire un ensemble et un tout. Il en est autrement dans le traité *Du régime des maladies aigues*; là il est inventeur; à l'aide de ses observations personnelles, il s'est fait des règles qui sont en contradiction avec les règles des médecins, ses contemporains; il combat les propositions des autres en même temps qu'il établit les siennes. Il est donc naturel qu'il change de mode d'exposition, et qu'il discute dans ce traité, au lieu d'exposer des règles comme dans le *Pronostic*.

Il me semble que ces réflexions peuvent même conduire plus loin, et jeter quelque jour sur la chronologie relative des écrits d'Hippocrate. De ce que le *Pronostic* est rédigé uniquement avec les *Prénotions de Cos*, de ce qu'Hippocrate y est le truchement de doctrines qu'il adopte mais qui ne lui appartiennent pas, d'observations qu'il emploie, mais qu'il a reçues de ses pères qui étaient ses maîtres, n'est-il pas permis de conclure que cet ouvrage est une production de sa jeunesse, d'un temps où il se bornait à la gloire de mettre en œuvre les matériaux qui provenaient de l'école qui l'avait formé? Suivant cette manière de voir, la composition du *Pronostic* aurait précédé celle du Traité *Du régime dans les maladies aigues*. D'un autre côté, elle aurait aussi précédé celle du Traité des *Airs, des Eaux et des Lieux*; car l'opinion qui attribue un rôle à l'infliction divine dans les maladies, indiquée légèrement dans le *Pronostic*, est fortement combattue dans le Traité des *Airs, des Eaux et des Lieux*. Enfin on pourrait croire que le livre de l'*Ancienne médecine* a précédé celui *Du régime dans les maladies aigues*. Quoi qu'il en soit de ces conjectures, j'appelle l'attention du lecteur sur les faits qui me les ont suggérées ; à savoir le rapport qui existe entre le *Pronostic* et les *Prénotions de Cos*, la différence de composition entre le *Pronostic* et le Traité *Du régime dans les maladies aigues*, enfin l'opinion différente qui se trouve au sujet du *theion* dans le *Pronostic* et le Traité *des Airs, des Eaux et des Lieux*. Je me contente de

consigner ici ces faits de critique intrinsèque, me réservant, quand j'en aurai réuni un plus grand nombre, d'essayer de les systématiser.

Hippocrate ayant dit que les médecins ne savent pas distinguer tout ce que notre nature et notre constitution engendrent d'affections et de formes diverses, ajoute : « Et cependant la connaissance ou l'ignorance de ces choses cause le salut ou la mort. » On rencontre souvent, dans Hippocrate, de ces pensées qui montrent jusqu'à quelle profondeur étaient entrées dans son esprit la gravité des dangers perpétuels qui nous assiégent de tous côtés, et la nécessité de la surveillance la plus prudente et la plus rigoureuse de la part du médecin. Il avait vu mainte fois la vie se briser, comme la chose la plus fragile, contre le hasard le plus inopiné, contre l'écart, en apparence, le plus inoffensif, et il avait senti qu'au milieu de tant de chances imprévues qui nous donnent tort si souvent et si gravement, il importait de tout faire pour mettre sa responsabilité en règle. Cette responsabilité pèse, sans doute, sur nous tous tant que nous sommes, mais la profession médicale est une de celles où elle est la plus pesante, et je saisis avec satisfaction cette occasion de la rappeler au nom d'Hippocrate, dans un temps où l'exigence morale croît à mesure que croît l'exigence scientifique.

DU RÉGIME DANS LES MALADIES AIGUES.

1. Ceux qui ont composé le livre intitulé *Sentences cnidiennes*, ont écrit exactement ce qu'éprouvent les malades dans chacune des affections, et quelle issue quelques-unes ont prise; dans cette limite, un homme même qui ne serait pas médecin, pourrait donner une description exacte, s'il s'informait soigneusement, auprès des malades, de tout ce qu'ils éprouvent. Mais ce que le médecin doit apprendre sans que le malade le lui dise, est omis en grande partie; cependant, ces notions sont diverses suivant les cas, et quelques-unes ont de l'importance pour l'interprétation des signes. Or, quand il s'agit de cette interprétation pour l'appliquer au traitement, je diffère, en beaucoup de points, du mode d'exposition qu'ont pris les auteurs des *Sentences cnidiennes*, et je leur refuse mon assentiment, non-seulement pour cette raison, mais encore parce qu'ils se sont servis d'un très petit nombre de remèdes, car toute leur thérapeutique se borne, excepté dans les maladies aiguës, à prescrire des médicaments purgatifs, du petit lait et du lait, suivant l'opportunité. Si ces remèdes étaient bons et s'ils convenaient aux maladies pour lesquelles ils ont été prescrits, ils seraient d'autant plus dignes de louanges que le nombre en est petit et que pourtant ils rempliraient leur objet; mais il n'en est pas ainsi. Toutefois les auteurs qui ont refondu les *Sentences cnidiennes* ont donné quelque chose de plus médical sur ce qu'il convient d'administrer dans chaque cas. Les anciens, non plus, n'ont écrit rien d'important sur le régime des malades; et c'est une grave omission. Quelques-uns cependant n'ont ignoré ni les diverses faces que présentent les maladies, ni leurs divisions multiples; mais, voulant démontrer avec exactitude les variétés de chaque maladie, ils se sont égarés. Car, sans doute, le dénombrement ne serait pas facile si, pour caractère du partage d'une maladie en espèces, on recherchait en quoi un cas diffère d'un autre, et si à chaque affection qui, d'après ce principe, ne paraîtrait pas identique, on imposait un nom qui ne fût pas le même.

2. Pour moi, il me convient d'appliquer la réflexion dans toutes les parties de l'art médical : ce qui doit être fait bien et régulièrement, il faut le faire bien et régulièrement; ce qui doit être fait vite, il faut le faire vite; ce qui doit être fait proprement, il faut le faire proprement; ce qui doit être opéré par la main sans douleur, il faut l'opérer avec le moins de douleur possible; et ainsi dans tout le reste, il faut s'efforcer de l'emporter sur les autres en faisant mieux qu'eux. Je donnerais surtout des éloges au médecin qui saurait se conduire avec une habileté supérieure, dans les maladies aiguës, qui sont les plus funestes à l'humanité. Les maladies aiguës sont celles que les anciens ont nommées pleurésie, péripneumonie, phrénitis, léthargie, causus, et les autres affections qui en dépendent et où la fièvre est généralement continue. Quand il ne règne pas épidémiquement une forme commune de maladies pestilentielles, mais que les affections, étant sporadiques, sont semblables à celles qui sévissent habituellement, alors il meurt par les maladies aiguës bien plus de monde que par toutes les autres réunies. Le vulgaire ne connaît guère les médecins plus habiles que les autres à soigner ces affections; et il est plus disposé à louer et à blâmer les médications extraordinaires. Ce qui prouve encore manifestement que ces maladies sont celles dont il est le moins capable d'apprécier le traitement, c'est que ceux qui ne sont pas médecins paraissent être médecins, justement dans ce qui regarde ces affections. Il est facile, en effet, d'apprendre les noms des substances qu'il est d'usage d'administrer dans ces cas. On n'a plus qu'à nommer la décoction d'orge, un vin tel ou tel, l'hydromel; et le vulgaire qui voit que les médecins ordonnent toutes ces choses, s'imagine que les bons les ordonnent de la même façon que les mauvais; mais il n'en est rien, et en cela il y a entre les médecins les plus grandes différences.

3. Ce qui me paraît surtout digne d'être consigné par écrit, ce sont les notions qui ne sont pas enseignées au médecin malgré l'importance qu'elles ont pour lui, et les pratiques qui produisent ou une grande utilité ou un grand dommage. Voici une de ces notions ignorées des médecins : pourquoi, dans les maladies aiguës, les uns passent-ils tout le temps à donner la décoction d'orge avec le grain même, pensant bien faire, tandis que les autres mettent tout leur soin à empêcher que le malade n'avale un seul grain d'orge, croyant qu'il en résulterait un grand mal, et ne donnant la décoction d'orge qu'après l'avoir passée par le filtre ? D'autres enfin ne voudraient prescrire la décoction d'orge, ni filtrée, ni avec le grain ; ceux-ci, jusqu'à ce que le malade ait atteint le septième jour ; ceux-là, jusqu'au moment où la crise soit survenue. Les médecins ne sont pas dans l'habitude d'agiter de tels problèmes ; et, s'ils les agitaient, ils n'en trouveraient peut-être pas la solution. Et cependant, il en réjaillit, dans le public, une grande défaveur sur toute la profession médicale, à tel point qu'on s'imagine qu'il n'existe réellement pas de médecine ; car, dans des maladies aiguës, les praticiens différeront tellement entre eux, que la prescription faite par l'un comme la meilleure, sera condamnée par l'autre comme mauvaise. A ce point, on est disposé à comparer la médecine avec l'art des devins : les devins regardent le même oiseau comme de bon augure s'il vole à gauche, comme de mauvais augure s'il vole à droite ; et semblablement, de l'inspection des entrailles ils tirent des inductions différentes, suivant les différents cas ; mais d'autres devins ont, sur les mêmes choses, des avis diamétralement opposés. Je dis donc que la question que je viens de soulever est belle et touche à la plupart des points de l'art médical et aux plus importants ; car elle peut beaucoup, pour tous les malades sur leur rétablissement, pour les gens bien portants sur la conservation de leur santé, pour les personnes livrées aux exercices gymnastiques sur l'accroissement de leurs forces ; en un mot, elle s'applique à tout ce qu'on voudra.

4. Arrêtons-nous donc à la décoction d'orge, qui, parmi les aliments tirés des céréales, me paraît avoir été judicieusement choisie, dans le traitement des maladies aiguës. Je loue ceux qui firent ce choix ; car le mucilage qu'elle renferme est adoucissant, homogène, agréable, coulant ; il contient une humidité suffisante, il apaise la soif, il facilite les évacuations alvines, s'il en est quelque besoin ; il n'a rien d'astringent, il ne cause aucun trouble fâcheux dans la digestion, il ne se gonfle pas dans l'estomac ; l'orge par la cuisson s'est autant gonflée qu'elle le pouvait naturellement. Cela posé, voici les règles à suivre à l'égard de ceux dont la maladie n'est pas assez grave pour exclure la décoction d'orge non passée : ils ne doivent rester, pour ainsi dire, aucun jour sans en prendre ; ils en useront sans aucune intermission, à moins que l'administration d'une purgation ou d'un lavement n'oblige à en suspendre l'usage pendant quelque temps. Ceux qui ont l'habitude de faire deux repas par jour en prendront deux fois ; ceux qui ont l'habitude de ne faire qu'un seul repas, en prendront d'abord une seule fois ; puis, si le cas le permet, on en augmentera progressivement la mesure, et on la donnera, à eux aussi, deux fois, selon que le besoin s'en fera sentir. Quant à la quantité, il suffira, au début, de ne donner la décoction d'orge ni copieuse, ni très épaisse. On en réglera la proportion d'après la quantité d'aliments que le malade avait l'habitude de prendre, afin d'éviter une trop grande déplétion des vaisseaux. S'agit-il d'augmentation ? La dose se règle sur les observations suivantes ; si la maladie a un caractère prononcé de sécheresse, on n'augmentera pas la quantité de la décoction, et, avant que le malade ne la prenne, on lui fera boire ou de l'hydromel, ou du vin, ou ce qui conviendra : ce qui convient suivant chacun des cas sera expliqué. Si, au contraire, la bouche s'humecte, si l'expectoration pulmonaire est telle qu'elle doit être, on peut dire en précepte général, qu'il faut accroître la mesure de la décoction d'orge ; car une humectation prompte et abondante annonce la promptitude de la crise, une humectation plus lente et moindre en annonce le retard. Ces observations, en soi, sont vraies généralement, et il en reste beaucoup d'autres, importantes également, qui servent de signes, et dont il sera question tout à l'heure. Plus les évacuations sont abondantes, plus il faut augmenter la quantité de la décoction d'orge jusqu'à la crise ; et même on observera le régime, deux jours encore au-delà, soit que la maladie paraisse se

juger le cinquième jour ou le septième ou le neuvième, afin de se garder également du jour pair et du jour impair ; ces deux jours passés, on donnera, le matin, de la décoction d'orge, et le soir on la remplacera par des aliments. Telles sont les règles à suivre, en général, dans le régime des malades qui, dès le début, ont pu être mis à l'usage de la décoction d'orge non passée. De cette façon, les douleurs dans les affections pleurétiques cessent aussitôt spontanément quand une expectoration quelque peu considérable commence à s'établir ; les évacuations sont bien plus complètes, les empyèmes se forment moins que sous un autre régime, et les crises sont plus simples, plus décisives et moins sujettes aux récidives.

5. La décoction doit être préparée avec l'orge la meilleure et aussi bien cuite que possible, à moins que vous ne vouliez vous servir de l'eau d'orge seulement. Car, outre les autres vertus de la décoction, le coulant qu'elle a, fait que l'orge avalée ne nuit pas ; nulle part elle n'adhère ni ne s'arrête en passant par les conduits qui traversent la poitrine. La décoction la mieux cuite est la plus coulante, la plus désaltérante, la plus digestible, celle qui résiste le moins à l'action de l'estomac, et elle a besoin de toutes ces qualités. De son côté, si le médecin ne prend pas toutes les précautions pour que l'administration de la décoction d'orge remplisse complétement son objet, il en résultera des inconvénients multipliés pour le malade. En effet, quand les matières excrémentitielles restent dans les intestins, l'administration de la décoction d'orge, avant une évacuation préalable, exaspérera la douleur si elle existe déjà, et la produira aussitôt si elle n'existe pas ; la respiration deviendra plus fréquente, ce qui est un mal, car cette fréquence dessèche le poumon et fatigue les hypochondres, l'hypogastre et le diaphragme. Autre précaution à prendre : la douleur de côté persiste avec continuité, elle ne cède pas aux embrocations ; l'expectoration, loin de se faire, devient visqueuse, sans coction ; dans cet état, si le médecin ne résout pas la douleur, ou par des évacuations alvines ou par l'ouverture de la veine, suivant celui de ces moyens qui paraîtra convenable, et qu'il prescrive l'administration de la décoction d'orge, la mort des malades ne tardera pas à survenir. Par ces raisons et par d'autres encore plus efficaces, les malades mis à l'usage de la décoction d'orge non passée succombent le septième jour et même plus tôt, les uns pris du délire, les autres étouffés par l'orthopnée et par le râle. C'est à ces malades que les anciens appliquaient la dénomination de *frappés*, à cause de leur mort rapide, et aussi parce qu'après le décès, le côté est trouvé livide comme si un coup avait été reçu ; cet effet résulte de ce qu'ils périssent avant que la douleur ne se résolve. Car promptement la respiration s'embarrasse ; l'haleine devenant fréquente et précipitée, les crachats prennent, comme il a été dit plus haut, une viscosité sans coction, qui en empêche l'expulsion ; arrêtés dans les voies pulmonaires, ils produisent le râle ; et, quand le mal en est à ce point, la mort est généralement inévitable ; car les crachats, retenus, d'une part empêchent l'air de pénétrer au-dedans, et d'autre part le forcent à se porter au-dehors avec rapidité ; et ainsi le mal aide au mal : les crachats, retenus, précipitent la respiration ; la respiration, précipitée, rend les crachats visqueux et met obstacle à leur sortie. Ces accidents surviennent non-seulement quand on fait usage de la décoction d'orge à contretemps, mais bien plus encore quand on mange ou quand on boit quelque substance qui convient moins que la décoction d'orge.

6. Il importe donc de prendre des précautions, à peu près analogues pour les malades que l'on met soit à l'usage de la décoction d'orge non passée, soit à l'usage de la décoction passée, mais différentes en certains cas pour ceux à qui l'on n'administre ni l'une ni l'autre et qui prennent exclusivement des boissons. Voici en général ce qu'il faut faire : Si, le malade venant de manger et n'ayant pas encore eu d'évacuation alvine, la fièvre commence, soit avec douleur, soit sans douleur, on s'abstiendra de prescrire la décoction d'orge non passée, jusqu'à ce qu'il suppose que les matières alimentaires sont descendues dans la partie inférieure de l'intestin. S'il ressent quelque douleur, on lui fera prendre des boissons ; ce sera de l'oxymel, chaud en été, froid en hiver ; et, si l'altération est grande, on prescrira de l'hydromel et de l'eau. Plus tard, si quelque douleur se fait sentir, ou s'il se manifeste quelque symptôme dangereux, on donnera la décoction d'orge non passée, claire et en petite quantité, mais on ne la donnera, si le malade

est fort, qu'après le septième jour. Dans le cas, au contraire, où, le malade venant de manger, les matières alimentaires ne descendraient pas, on le purgera s'il est robuste et dans la fleur de l'âge ; s'il est plus faible, on lui prescrira un suppositoire, à moins que des évacuations alvines ne surviennent spontanément en abondance. Il est, au début et dans tout le cours de la maladie, un temps sur lequel il faut spécialement se régler pour administrer la décoction d'orge non passée : quand les pieds sont froids, on suspendra la décoction d'orge, et surtout on s'abstiendra de donner des boissons ; mais quand la chaleur est descendue dans les pieds, alors c'est le moment de donner la décoction d'orge ; soyez sûr que ce choix du temps, s'il a de l'importance pour toutes les maladies, en a surtout dans les maladies aiguës, et d'autant plus qu'elles sont plus fébriles et plus dangereuses. Reste à régler l'usage de la décoction d'orge passée : on la prescrit d'abord seule, puis on arrive à la décoction d'orge non passée, en considérant avec attention les signes décrits plus haut.

7. Dans la douleur de côté, soit qu'elle survienne dès le début, soit qu'elle survienne plus tard, il n'est pas hors de propos d'user d'abord des fomentations pour essayer de la dissiper. Des fomentations, la plus puissante est l'eau chaude renfermée dans une outre, ou dans une vessie, ou dans un vase d'airain, ou dans un vase de terre cuite. Il faut interposer quelque corps mou, afin que le contact n'en soit pas douloureux. Il est bon aussi d'appliquer une grosse éponge molle que l'on trempe dans l'eau chaude et que l'on exprime ; on recouvrira d'un linge la fomentation ; de cette façon, la chaleur s'en maintiendra plus long-temps, et la vapeur n'en ira pas dans la respiration du malade, à moins que cette inspiration de vapeur chaude n'ait quelque utilité, car il est des cas où elle en a. On peut encore prendre de l'orge ou de l'ers pilé, qu'on délaiera dans une eau vinaigrée, un peu plus acide qu'il ne faudrait pour qu'on la bût ; on fera bouillir ce mélange, on le coudra dans un sac et on l'appliquera sur le côté ; on se servirait du son de la même manière. Quant aux embrocations sèches, ce qui convient le mieux c'est du sel ou du sorgho torréfié (*holcus sorghum*, Lin.) que l'on met dans des sachets de laine. Le sorgho, en effet, est atténuant et adoucissant ; une semblable embrocation résout les douleurs, même celles qui s'étendent à la clavicule, tandis que la phlébotomie n'est pas aussi efficace, à moins que le point douloureux ne soit vers les clavicules. Mais, si les applications chaudes n'emportent pas la douleur, il ne faut pas y insister long-temps, car elles ont pour effet de dessécher le poumon et de favoriser la suppuration. La douleur se déclarant vers la clavicule, ou une pesanteur se faisant sentir dans le bras, ou autour de la mamelle, ou au-dessus du diaphragme, il importe d'ouvrir la veine interne au pli du coude, et de ne pas hésiter à tirer une grande quantité de sang, jusqu'à ce que ce liquide coule beaucoup plus rouge, ou qu'au lieu d'être vif et rouge, il prenne une coloration foncée, car ces deux choses arrivent. La douleur étant, au contraire, bornée aux régions sous-diaphragmatiques, et ne se déclarant pas vers la clavicule, il faut procurer des évacuations alvines, ou avec l'hellébore noir (*helleborus orientalis*, Linn.; *helleborus officinalis*, Salisb.), ou avec l'euphorbe (*euphorbia peplus*, Linn.); il faut associer : à l'hellébore noir, le daucus de Crète (*athamanta cretensis*, Linn.), le séseli de Crète (*tordylium officinale*, Linn.), le cumin (*cuminum cymilum*, Linn.), l'anis (*pimpinella anisum*, Linn.), ou quelque autre des plantes odorantes ; à l'euphorbe, le suc d'assa-fœtida ; car ces substances mêlées ensemble ont des conformités respectives. L'hellébore noir produit des évacuations meilleures, et plus favorables aux crises que l'euphorbe ; cette dernière, à son tour, est plus propre à provoquer l'expulsion des gaz ; toutefois, ces deux médicaments calment la douleur ; au reste, plusieurs autres purgatifs jouissent de la même propriété ; mais les deux que je viens de nommer, sont les plus efficaces de tous ceux que je connais. Remarquons encore que l'on peut incorporer les purgatifs dans la décoction d'orge non passée ; mais, pour les employer ainsi, il faut qu'ils ne soient pas trop repoussants, ou par l'amertume, ou par quelque autre mauvais goût, ou par leur quantité, ou par leur couleur, en un mot, par une qualité quelconque suspecte au malade. Immédiatement après que la purgation est prise, on donnera de la décoction d'orge non passée, presque en aussi grande quantité que d'ordinaire ; mais il est convenable d'en suspendre l'usage pendant que le purgatif opère ; puis, quand

l'effet a cessé de s'en faire sentir, le malade prendra une dose de la décoction, moindre que d'habitude; après cela, il faut augmenter progressivement la quantité de la décoction, si la douleur a cessé et si rien autre ne la contre-indique. J'applique le même raisonnement (car je pose en principe général qu'il vaut mieux donner de prime abord une décoction, passée ou non passée, que, mettant le malade à une abstinence rigoureuse, commencer l'usage de la décoction le troisième jour, ou le quatrième, ou le cinquième, ou le sixième, ou le septième, à moins toutefois que la crise de la maladie ne soit arrivée auparavant), j'applique, dis-je, le même raisonnement aux cas où convient la décoction d'orge passée; ici aussi il faut employer ces moyens préparatoires, saignée ou purgation, dont j'ai parlé.

8. Telles sont, suivant moi, les règles de l'administration de la décoction d'orge, passée ou non passée; quant aux boissons, quelle que soit celle, parmi les boissons dont je traiterai, que le malade doive prendre, on suivra en général la même marche. Je sais que les médecins font, en réalité, le contraire de ce qu'il faudrait faire; tous veulent dessécher, au début, le malade par une diète absolue, pendant deux ou trois jours ou même davantage, puis administrer les décoctions et les boissons. Peut-être s'imaginent-ils que, le corps ayant éprouvé un grand changement, il importe d'opposer quelque grand changement contraire. Sans doute, changer n'est pas d'un mince avantage, mais il faut changer à propos et avec sûreté, et surtout savoir, après le changement, prescrire les aliments. Ceux qui souffriraient le plus d'un changement inhabile, seraient les malades que l'on mettrait, après une abstinence absolue, à l'usage de la décoction d'orge non passée; il en résulterait aussi du mal pour ceux à qui l'on ferait prendre simplement la décoction passée; enfin, la seule administration de boissons suffirait pour nuire; mais c'est ce qui produirait le moins d'inconvénients.

9. Pour s'instruire, il faut observer ce qui, dans le régime, est utile aux hommes, pendant qu'ils sont encore dans l'état de santé; car, si une alimentation telle ou telle, même chez les gens bien portants, présente de grandes différences en toutes circonstances, et surtout dans les changements de l'une pour l'autre, comment pourrait-il se faire qu'elle ne présentât pas aussi des différences considérables dans les maladies, et d'autant plus que les maladies sont plus aiguës? En santé, il faut savoir qu'user, avec une régularité toujours la même, d'aliments et de boissons de qualité ordinaire est, en général, plus sûr que d'opérer, en son régime, quelque brusque et grand changement. En effet, soit qu'on ait l'habitude de faire deux repas par jour, soit qu'on n'en fasse qu'un, les changements soudains causent souffrance et faiblesse. Qu'un homme, qui n'est pas dans l'usage de déjeuner, vienne à faire un repas le matin, aussitôt il en souffre, il devient pesant de tout le corps, faible et inactif; si, dans cet état, il se met à dîner, il a des rapports aigres, quelquefois il survient de la diarrhée, parce que les voies digestives ont été surchargées d'un poids extraordinaire, habituées qu'elles étaient à avoir un intervalle de sécheresse, à ne pas recevoir deux fois un fardeau, à ne pas digérer deux fois des aliments. Il convient, dans ce cas, de contrebalancer le changement que le régime alimentaire a éprouvé: on fera un somme, et pour le faire on s'arrangera comme on s'arrange pour la nuit après le dîner, c'est-à-dire qu'on dormira à l'abri du froid pendant l'hiver, à l'abri du chaud pendant l'été; si l'on ne peut dormir, on fera une longue marche à pas lents, en se promenant, sans s'arrêter; on ne dînera pas, ou, si l'on dîne, on ne mangera que peu, et des choses non malfaisantes; on boira encore moins, et, si l'on boit, que ce ne soit pas de l'eau. Avec de telles habitudes, les souffrances seraient encore plus grandes si l'on mangeait trois fois par jour jusqu'à satiété, plus grandes encore si l'on mangeait plus souvent; cependant, il en est beaucoup à qui trois repas copieux par jour ne causent aucun inconvénient, mais c'est qu'ils y sont habitués. D'un autre côté, ceux qui ont l'usage de manger deux fois, sont, s'ils ne déjeunent pas, faibles, débiles et impuissants à tout travail: ils souffrent de l'estomac, ils éprouvent des tiraillements dans les entrailles, l'urine devient chaude et foncée, et les selles sont très échauffées; chez quelques-uns même un goût d'amertume se fait sentir dans la bouche, les yeux se creusent, les tempes battent, les extrémités se refroidissent, et la plupart de ceux qui ont omis leur déjeuner habituel, n'ont plus d'appétit à l'heure du

dîner ; s'ils dînent, ils éprouvent de la pesanteur d'estomac, et leur sommeil est bien plus pénible que s'ils avaient déjeuné comme à leur ordinaire. Quand donc de tels accidents surviennent, même dans l'état de santé, pour un changement du régime pendant une demi-journée seulement, il est évident qu'il ne faut pas faire, dans l'état de maladie, ces changements en plus et en moins que font les médecins. Puisque ceux qui ont omis leur déjeuner ordinaire, et ainsi passé toute une journée sans manger, éprouvent, s'ils dînent autant que de coutume, de la pesanteur après avoir dîné, naturellement ils éprouveront bien plus de pesanteur si, se sentant mal à l'aise et faibles à cause de l'omission de leur déjeuner, ils dînent plus que de coutume. Une abstinence encore plus prolongée, et remplacée soudainement par un dîner, chargerait encore davantage l'estomac. Il convient que celui qui aura omis son déjeuner habituel, contrebalance, ce jour-là, les effets de cette omission, c'est-à-dire qu'il évite le froid, la chaleur et la fatigue, car il supporterait tout cela avec peine ; son dîner, beaucoup moindre que d'habitude, sera composé, non d'aliments qui aient des propriétés sèches, mais de substances humectantes ; la boisson qu'il prendra ne sera pas aqueuse ni moindre que ne l'exige la proportion des aliments solides ; le lendemain il déjeunera peu, afin de revenir graduellement à son habitude. Les gens chez lesquels prédomine la bile amère dans les parties supérieures des voies digestives, supportent plus péniblement les épreuves de cette nature ; au contraire, les gens chez lesquels prédomine la pituite dans la partie supérieure des voies digestives, souffrent moins, en général, de l'abstinence, de sorte que l'omission d'un repas contre l'habitude leur est moins sensible. En définitive, cela prouve suffisamment que les plus grands changements, dans ce qui touche à la nature et à la constitution de notre corps, sont les causes morbifiques les plus actives ; à plus forte raison n'est-il possible, dans les maladies, ni de prescrire une rigoureuse abstinence à contre-temps, ni d'administrer des substances alimentaires pendant l'acuité et l'inflammation, ni, en un mot, de faire un changement soudain et complet soit dans un sens, soit dans un autre.

10. On pourrait citer encore beaucoup d'autres observations analogues relatives aux organes digestifs. C'est ainsi que l'on supporte bien les aliments et les boissons auxquels on est accoutumé, même quand la qualité n'en est pas bonne naturellement, et que l'on supporte mal les aliments et les boissons auxquels on n'est pas habitué, même quand la qualité n'en est pas mauvaise. S'il s'agissait des effets qui se manifestent quand on mange, contre son habitude, ou beaucoup de viande, ou de l'ail, ou la tige ou le suc de l'assa-fœtida, ou d'autres substances semblables douées de propriétés énergiques, on s'étonnerait moins qu'il en résultât, plus que de toute autre chose, de graves inconvénients pour les organes digestifs. Mais considérez combien la pâte de farine d'orge produit de trouble, de surcharge, de gaz, de tranchées chez les individus qui n'ont pas l'habitude d'en manger, et combien de pesanteur et de tension dans l'estomac le pain engendre chez ceux qui sont habitués à manger de la pâte ; considérez combien le pain même, mangé chaud, cause de soif et une plénitude soudaine, à cause de ses qualités desséchantes et de la lenteur avec laquelle il passe ; considérez combien il est différent de manger, contre son usage, du pain de fine farine ou du pain de farine grossière, de la pâte d'orge ou sèche, ou humide, ou gluante ; combien cette pâte récente agit, chez ceux qui sont habitués à de la pâte ancienne, diversement de la pâte ancienne chez ceux qui sont habitués à de la pâte récente ; considérez ce qu'on éprouve quand on change subitement l'usage de boire du vin ou de boire de l'eau ; ce qu'on éprouve encore, même quand on ne fait que changer soudainement et contre son usage le vin coupé d'eau et le vin pur : le premier produit une abondance d'humeurs dans les cavités supérieures et des gaz dans les cavités inférieures ; le second cause des battements dans les veines, de la pesanteur de tête et de la soif. Il n'est pas jusqu'à un simple changement d'un vin blanc pour un vin rouge, ou d'un vin rouge pour un vin blanc, quand même tous les deux seraient également forts, qui ne modifiât grandement l'économie ; à plus forte raison ne doit-on pas s'étonner si elle est modifiée par le passage d'un vin faible à un vin fort ou d'un vin fort à un vin faible.

11. Disons maintenant ce qui doit se dire en faveur du raisonnement de mes adversaires :

le changement du régime a été fait, dans les cas que je viens d'énumérer, sans que le corps, par un changement quelconque, eût ou gagné de la vigueur, de sorte qu'il fallût augmenter la quantité des aliments, ou perdu de la vigueur, de sorte qu'il fallût diminuer cette quantité. Soit ; mais aussi, quand dans la maladie vous faites un changement, ayez égard aux forces du malade, au caractère du mal, de la constitution et du régime habituel, non-seulement quant aux aliments, mais encore quant aux boissons. Il faut cependant incliner bien moins vers l'augmentation que vers le retranchement, puisque même un retranchement absolu est d'une grande utilité dans les cas où le malade sera en état de se soutenir jusqu'au moment où la maladie, arrivée à son summum, ait subi la coction ; je parlerai des circonstances où il faudra suivre cette règle. On pourrait encore rapporter beaucoup d'autres exemples, empruntés à l'état de santé, et applicables, par analogie, à mon objet ; mais voici une preuve meilleure, puisque, au lieu de s'appliquer par analogie au sujet duquel je traite principalement, elle est ce sujet même, et donne ainsi l'enseignement le plus décisif. Au début des maladies aiguës, il arrive que les uns prennent des aliments le jour même, et quand le mal a déjà commencé ; les autres en prennent le lendemain, d'autres mangent la première bouillie venue, d'autres enfin mangent du cycéon (*préparation, de consistance de bouillie, faite ordinairement avec du vin, de la farine d'orge grillée, du miel, de l'eau et du fromage*). Il vaudrait mieux sans doute avoir suivi un autre régime que s'être ainsi alimenté ; cependant il résultera beaucoup moins de mal d'un écart commis à ce moment de la maladie, que si, après avoir fait une abstinence rigoureuse pendant les deux ou trois premiers jours, on se mettait à prendre de tels aliments le quatrième ou même le cinquième jour. Le mal serait encore plus grand si, l'abstinence ayant été prolongée pendant les quatre ou cinq premiers jours, on mangeait dans les jours suivants, avant que la maladie ne fût venue à maturité. Évidemment, de telles erreurs de régime causent la mort à la plupart des malades, à moins que l'affection ne soit excessivement bénigne ; mais les fautes du début ne sont pas aussi irréparables, il est beaucoup plus facile d'y remédier. Ce que je viens de dire est donc, suivant moi, la plus grande preuve qu'il ne faut pas priver, les premiers jours, de telle ou telle bouillie ceux qui bientôt après doivent faire usage de telle ou telle ; et il y a ignorance radicale, d'une part, chez les médecins qui, prescrivant la décoction d'orge non passée ou *ptisane entière*, ne savent pas que l'usage en est pernicieux quand le malade commence à en prendre après une abstinence absolue de deux ou trois jours ou même davantage ; d'autre part, chez les médecins qui, ordonnant la décoction d'orge passée ou *suc de ptisane*, ne savent pas non plus que ce suc fait du mal si on l'amène d'une manière inhabile ; ce qu'ils savent (et aussi y prennent-ils garde), c'est que l'on cause de graves accidents, si, avant l'époque de la maturité de la maladie, on administre de la *ptisane entière* aux malades tenus jusqu'alors au *suc de ptisane*. En tout cela, on voit de grandes preuves que les médecins ne dirigent pas habilement le régime des malades : dans les maladies où il ne faut pas soumettre à une abstinence absolue ceux qui doivent plus tard prendre des *ptisanes*, ils imposent une diète rigoureuse ; dans les maladies où il ne convient pas de passer de l'abstinence aux *ptisanes*, ils prescrivent ce changement ; et, la plupart du temps, ils le prescrivent précisément dans des moments où souvent il conviendrait, si l'on avait donné des *ptisanes*, de se rapprocher de l'abstinence, par exemple, dans les cas où il arrive une exacerbation de la maladie. Quelquefois cette abstinence absolue, suivie d'alimentation, arrache des humeurs bilieuses crues à la tête et aux régions de la poitrine ; les malades sont en proie à des insomnies qui empêchent la coction de la maladie, ils deviennent chagrins et irritables, le délire s'empare d'eux, leurs yeux prennent de l'éclat, leurs oreilles se remplissent de bruits, leurs extrémités se refroidissent, l'urine est sans coction, les crachats sont ténus, salés, et légèrement colorés d'une teinte que rien ne mélange ; le cou se mouille de sueur, l'inquiétude est au comble ; la respiration, embarrassée dans l'ascension de l'air, est fréquente ou très grande ; un froncement funeste rapproche les sourcils, des défaillances fâcheuses surviennent, le malade repousse les couvertures qui pèsent sur sa poitrine, les mains sont tremblantes, et quelquefois la lèvre inférieure est agitée de mou-

vements. Tous ces symptômes, manifestés pendant la croissance des maladies, sont l'indice d'un violent délire, et la plupart du temps les malades succombent ; ceux qui survivent, réchappent par l'effet salutaire ou d'un dépôt, ou d'une hémorrhagie nasale, ou d'une expectoration de pus épais : il n'y a pas pour eux d'autres voies de salut. Je ne vois pas, non plus, que les médecins sachent comment il faut distinguer, dans les maladies, les différentes espèces de faiblesses entre elles, suivant qu'elles résultent ou de la vacuité des vaisseaux, ou de quelque irritation débilitante, ou de quelque souffrance, ou de l'acuité du mal, ou des affections et des formes diverses qu'engendrent chez chacun de nous notre tempérament et notre constitution ; et cependant l'ignorance ou la connaissance de ces choses produit la mort ou le salut du malade. Sans doute, en un cas où la faiblesse est le résultat de la douleur et de l'acuité de la maladie, c'est un plus grand mal de faire prendre, en quantité, de la boisson, de la ptisane ou des aliments, dans la pensée que la débilité provient de la vacuité des vaisseaux ; mais il est honteux aussi de ne pas reconnaître qu'un malade est faible par inanition, et d'aggraver son état par la diète. Cette erreur n'est pas sans quelque danger, quoiqu'elle en ait bien moins que la précédente, mais elle est beaucoup plus ridicule. En effet, si un autre médecin, ou même un homme étranger à la médecine, venant auprès du malade et apprenant ce qui s'est passé, recommande de boire et de manger ce que le médecin ordinaire avait défendu, il paraîtra avoir procuré un soulagement manifeste. Ce sont surtout ces cas qui, dans le public, font honte aux praticiens ; car il semble que le nouveau venu, médecin ou étranger à la médecine, a pour ainsi dire ressuscité un mort. J'exposerai ailleurs, à ce sujet, les signes par lesquels on doit distinguer les différents cas.

12. On rapprochera des exemples relatifs aux organes digestifs les exemples suivants : si l'on se repose beaucoup contre son habitude, il n'en résulte pas pour le corps un accroissement de forces ; et si, après avoir prolongé outre mesure le repos, on se remettait subitement aux exercices, on commettrait une faute manifeste. Il en est de même pour chacune des parties du corps ; ce serait, dans le fait, une erreur de régime, que de donner subitement, par intervalles, un exercice forcé aux pieds et aux autres membres habitués à l'inaction ; le même effet serait produit sur les dents, sur les yeux, sur tout le reste en un mot. Une couchette même, ou plus molle, ou plus dure que d'habitude, cause du malaise ; et, si l'on couche en plein air sans y être habitué, le corps devient rigide. Il suffit de rapporter des exemples de tous les cas pareils : supposons un homme portant à la jambe une plaie qui ne soit ni très grave, ni très simple ; supposons encore que sa constitution ne favorise ni ne gêne beaucoup la cicatrisation ; si, dès le premier jour, il se couche et se soigne, s'il ne lève jamais sa jambe, il restera plus exempt d'inflammation, et il sera bien plus tôt guéri que s'il s'était fait traiter tout en marchant un peu ; qu'au contraire il veuille se lever et se mettre à marcher le cinquième, le sixième jour, ou même plus tôt, il souffrira plus que s'il avait marché un peu durant tout le cours du traitement ; si, enfin, il se livre soudainement, un des jours ci-dessus indiqués, à une grande fatigue, il souffrira bien plus que si, ayant été traité tout en marchant un peu, il se livrait le même jour à la même fatigue. Ces exemples réunis concourent uniformément à prouver que tout changement soudain, qui s'écarte beaucoup de la règle dans un sens ou dans un autre, est nuisible ; et, de même que, pour le corps entier, le passage soudain d'un repos profond à un exercice extraordinaire est beaucoup plus nuisible que le contraire, de même on causera aux organes digestifs un dommage infiniment plus considérable, en prenant, après une abstinence prolongée, sans transition, une quantité trop abondante d'aliments, qu'en passant, après une alimentation abondante, à l'abstinence. Si, dans le passage d'une alimentation abondante à l'abstinence, il faut donner du repos au corps, il faut aussi, quand on fait succéder subitement le repos et l'indolence à une grande activité corporelle, donner du repos au ventre, c'est-à-dire diminuer la quantité des aliments ; sinon il en résultera, pour tout le corps, de la souffrance et une pesanteur générale.

13. J'ai traité longuement des changements du régime dans un sens ou dans un autre ; si la connaissance en est utile pour toutes choses, elle l'est en particulier pour ce qui fait le sujet de ce livre : à savoir, sur le passage de l'absti-

nence à la ptisane entière dans les maladies aiguës. Il faut en effet opérer ce passage comme je le prescris, ensuite ne pas servir des ptisanes avant la maturation de la maladie, ou avant l'apparition de quelque signe, soit de vacuité, soit d'irritation débilitante, dans l'intestin ou dans les hypochondres : ces signes, j'en donnerai la description. Une veille prolongée rend plus difficile la digestion des boissons et des aliments; d'un autre côté, trop de sommeil contre l'habitude, relâche le corps, l'amollit et cause du mal de tête.

14. Le vin doux, le vin fort, le vin blanc, le vin rouge, l'hydromel, l'eau et l'oxymel sont employés dans les maladies aiguës, et je vais exposer les signes qui en déterminent l'usage. Le vin doux cause moins de pesanteur de tête et porte moins au cerveau que le vin fort, et il dispose un peu plus aux évacuations alvines, mais il gonfle la rate et le foie; il n'est donc pas convenable à celui chez qui domine la bile amère, car il lui cause de la soif. Il produit des gaz dans la partie supérieure de l'intestin; cependant il n'est pas aussi contraire à la partie inférieure qu'on pourrait le supposer d'après le gaz qui se développe; car le gaz produit par le vin doux ne chemine guère, mais il s'arrête dans les hypochondres. En général il est moins diurétique que le vin blanc fort, mais il facilite davantage l'expectoration. Chez les personnes auxquelles il cause de la soif, il est moins expectorant que d'autres vins, mais il l'est davantage chez celles à qui il ne cause pas de soif. En expliquant ce qui concerne le vin doux, j'ai expliqué ce qu'il y avait à dire de plus important pour et contre le vin blanc fort; passant plus facilement dans la vessie, étant diurétique et apéritif, il pourra toujours être utile dans les maladies aiguës; car si, à d'autres égards, il convient moins que le vin doux, cependant l'évacuation qu'il procure par la vessie soulage le malade, si on l'active convenablement. Ces caractères relatifs à l'utilité et à l'inconvénient de l'usage du vin, sont excellents, et ils n'avaient pas été enseignés par mes prédécesseurs. Quant aux vins paillets et rouges, astringents, les maladies aiguës en permettent l'usage dans les circonstances suivantes : S'il n'y a ni pesanteur de tête ni transport au cerveau, ni arrêt de l'expectoration, ni suppression de l'urine, et que les selles soient trop fluides, trop abondantes, et qu'elles contiennent comme des lavures de chairs; c'est dans ces cas et dans les cas analogues, qu'il conviendrait surtout d'abandonner le vin blanc pour celui dont il est ici question. Il faut savoir au reste que les vins astringents uniront d'autant moins à toutes les parties supérieures et aux voies urinaires qu'ils seront plus coupés d'eau, et qu'ils feront d'autant plus de bien à l'intestin qu'ils seront plus purs.

15. L'hydromel, quand, dans une maladie aiguë, on le fait boire tant qu'elle dure, est, en général, moins convenable aux affections bilieuses et à celles où les viscères sont le siége d'engorgements inflammatoires, qu'aux affections qui ne présentent rien de pareil. Il altère moins que le vin doux, par cela même qu'il adoucit les voies respiratoires, qu'il active modérément l'expectoration, et qu'il calme la toux, possédant une vertu détersive, il est vrai, mais qui, étant peu active, laisse les crachats s'épaissir plus qu'il ne convient. Il jouit aussi de propriétés diurétiques, suffisantes, à moins qu'il n'y ait, dans les viscères, quelque obstacle à l'administration du miel; il provoque, plus que le vin doux, des selles bilieuses, tantôt louables, tantôt plus chargées de *bile* et plus écumeuses qu'il ne faudrait; cet effet se produit particulièrement quand les affections sont bilieuses, et les viscères le siége d'un gonflement inflammatoire. L'hydromel, étendu d'eau, facilite davantage l'expectoration et adoucit le poumon; saturé de miel, il provoque davantage les selles écumeuses, plus chargées de bile et plus échauffées qu'il ne faudrait. Des selles semblables ont encore, d'un autre côté, de graves inconvénients; car, loin d'éteindre l'ardeur des hypochondres, elles l'excitent, causent l'anxiété du malade et l'agitation des membres, et produisent l'ulcération de l'intestin et du siége. J'exposerai les secours qu'il faut y opposer. Si, vous abstenant de toute *ptisane* passée ou non passée, vous mettez les malades à l'usage exclusif de l'hydromel dans les maladies aiguës, souvent vous vous en trouverez bien, et rarement vous vous en trouverez mal; quant aux cas où il faut le donner, à ceux où il ne faut pas le donner, et aux raisons qui en défendent l'emploi, j'ai exposé ce qu'il y a de principal. L'opinion commune condamne l'hydromel comme affaiblissant ceux qui en boivent, et l'on pense qu'il hâte la mort; cela a été dit à cause de ceux qui se laissent

mourir de faim; car quelques-uns, dans cette intention, ne prennent que de l'hydromel, s'imaginant qu'il possède en réalité cette vertu affaiblissante; mais il n'en est nullement ainsi. En effet, bu seul, il est beaucoup plus nutritif que l'eau, à moins qu'il ne dérange le ventre; et même, comparé avec un vin léger, faible et inodore, il est tantôt plus tantôt moins nourrisant. Mais, si l'on compare le vin pur et le miel pur, qui, sans doute, diffèrent grandement entre eux, on trouvera cependant, à en considérer respectivement la force nutritive. qu'une personne qui boira une certaine quantité de vin pur en sera beaucoup moins soutenue qu'elle ne le serait si elle avait pris une quantité de miel moitié moindre, pourvu que cette dernière substance ne provoque aucun dérangement intestinal; car le miel fournira à la formation d'une beaucoup plus grande masse de matières alvines. On observera que, si le malade, étant à l'usage de la *ptisane entière*, buvait l'hydromel avant la *ptisane*, ce régime causerait trop de plénitude, engendrerait des gaz, et conviendrait mal aux viscères renfermés dans les hypochondres; mais que, bu avant la *ptisane*, il ne nuit pas comme bu après; loin de là, il est même de quelque avantage. L'hydromel cuit a une bien meilleure apparence que l'hydromel cru, il est brillant, léger, blanc et transparent; mais je ne saurais lui attribuer une propriété utile que l'hydromel cru ne possède pas également. Il n'est pas, en effet, plus agréable au goût, pourvu que le miel soit de bonne qualité; et, s'il est moins nutritif et produit moins de matières alvines, ni l'un ni l'autre de ces effets ne sont nécessaires à l'efficacité de l'hydromel. On ne l'emploiera cuit que si le miel n'est pas de bonne qualité, s'il est impur, noir et de mauvaise odeur; car la cuisson lui ôterait presque tout ce que ces défectuosités lui donnent de rebutant.

16. Vous trouverez ce qu'on appelle oxymel d'un emploi fréquent dans les maladies aiguës, car cette boisson facilite l'expectoration et allége la respiration. Voici les circonstances qui en déterminent l'opportunité : l'oxymel très acide n'exerce jamais une action médiocre sur l'expectoration qui ne procède pas avec facilité; s'il amène les crachats qui obstruent les voies aériennes, s'il les rend glissantes, et s'il nettoie pour ainsi dire le larynx, il calme les souffrances du poumon; car cette action est adoucissante pour cet organe; si donc ces circonstances concourent, il exerce une influence très salutaire; mais quelquefois l'oxymel très acide, loin de surmonter la résistance des crachats, les a rendus plus visqueux et est devenu nuisible. Cet accident survient surtout chez ceux qui, du reste, étant dans un danger imminent, ne peuvent ni tousser ni expectorer. A ce point il faut donc considérer les forces du malade, et, s'il y a de l'espérance, donner l'oxymel; quand on le prescrit, il faut le faire prendre tiède, à petites doses, jamais beaucoup à la fois. Quant à l'oxymel peu acide, il humecte la bouche et la gorge, facilite l'expectoration et étanche la soif; par la même vertu détersive, il est favorable aux hypochondres et aux viscères qui y sont renfermés; il prévient les inconvénients produits par le miel, et corrige ce que cette substance a de bilieux. Il a aussi la propriété de provoquer l'expulsion des gaz et de pousser aux urines; mais, dans la portion inférieure de l'intestin, il produit beaucoup d'humidité, et il détermine des déjections semblables à des raclures. Il est des cas, dans les maladies aiguës, où cette action devient nuisible, surtout parce qu'elle empêche les gaz de traverser l'intestin et qu'elle les force à remonter; et facilement ainsi l'oxymel cause la faiblesse et le froid des extrémités; c'est-là le seul inconvénient que je connaisse à l'oxymel modérément acide, et qui vaille la peine d'être consigné par écrit. Quand les malades sont au régime de la décoction d'orge, il convient qu'ils prennent, la nuit et à jeun, l'oxymel en petite quantité avant la décoction d'orge; et lorsqu'il s'est écoulé un long temps après l'administration de cette décoction, rien ne les empêche de boire l'oxymel. Quand au contraire les malades sont au régime des boissons seules, sans décoction d'orge, il ne convient pas de les mettre à l'usage de l'oxymel durant tout le cours de la maladie, d'abord et surtout à cause de l'action par laquelle ce liquide racle ou irrite les intestins (action qui s'exercerait d'autant plus sur les voies intestinales qu'elles sont débarrassées de matières excrémentitielles, et que l'abstinence a diminué la masse des humeurs), ensuite parce qu'il ôterait à l'hydromel sa vertu nutritive. Si cependant il paraît utile d'administrer, durant tout le cours de la maladie, cette boisson en

grande quantité, il faut y faire entrer une petite proportion de vinaigre, et de manière qu'on en reconnaisse seulement l'acidité; de cette façon, les inconvénients attachés à l'oxymel seront réduits autant qu'il est possible, et il rendra tous les services qu'on en attend. En somme, l'acide du vinaigre convient mieux à ceux chez qui domine la bile amère, qu'à ceux chez qui domine la bile noire; il dissout, en effet, et réduit en pituite les humeurs amères qu'il met en mouvement, mais il fait fermenter, soulève et multiplie les humeurs noires, car c'est de ces dernières que le vinaigre provoque l'évacuation. Il est généralement plus contraire aux femmes qu'aux hommes, attendu qu'il cause des douleurs de matrice.

17. L'eau, prise en boisson dans le cours des maladies aiguës, ne produit aucun autre effet que je puisse ajouter. N'adoucissant pas la toux dans les affections péripneumoniques, ni ne facilitant l'expectoration, elle a moins d'action que tous les autres breuvages, du moment qu'on en use uniquement; mais, prise par intervalle entre l'oxymel et l'hydromel, un peu d'eau aide à l'expectoration par le changement de qualité des boissons, car l'eau cause une sorte d'inondation. Du reste, elle ne calme pas même la soif; loin de là, elle devient amère, car elle est bilieuse pour les tempéraments bilieux, et nuit aux hypochondres; mais jamais elle n'est plus nuisible, plus bilieuse, plus débilitante que lorsqu'elle est reçue dans les organes vides. Elle gonfle la rate et le foie, quand ils sont enflammés; elle forme, dans l'intérieur, une sorte de bouillonnement, sans pénétrer au fond des viscères; elle passe lentement, parce qu'elle est de qualité un peu froide et de difficile digestion; elle n'est ni laxative ni diurétique; c'est encore un certain inconvénient qu'elle ne produise point de matières alvines; et, s'il arrive que le malade la boive ayant les pieds froids, tous les effets nuisibles qui y sont attachés seront beaucoup augmentés, quel que soit celui qu'elle détermine. Néanmoins, quand le médecin soupçonnera, dans les maladies aiguës, ou une forte pesanteur de tête, ou un transport au cerveau, il s'abstiendra entièrement de donner du vin; il prescrira de l'eau dans ce cas, ou tout au plus administrera-t-il un vin léger, paillet et dépourvu de bouquet, et après, le malade boira un peu d'eau; de cette façon, l'action du vin se fera moins sentir sur la tête et l'intelligence. Quant aux cas où il faut prescrire principalement l'eau pour boisson, aux cas où il faut en donner beaucoup, aux cas où il faut en donner modérément, aux cas où il faut la donner froide, aux cas où il faut la donner chaude, les uns ont été exposés précédemment, et les autres le seront quand l'occasion s'en présentera. De la même façon, les autres boissons, telles que l'eau d'orge, le jus d'herbes, les décoctions de raisins secs, de marc d'olives, de froment, de carthame (*carthamus tinctorius*), les infusions de baies de myrte, de graines de grenades et autres, seront l'objet d'une explication dans la maladie même où il sera convenable d'en administrer quelqu'une; je parlerai, en même temps, de la prescription des autres remèdes composés.

18. Le bain est utile dans un grand nombre de maladies, pour les unes tous les jours, pour les autres à de plus longs intervalles. Mais quelquefois il faut s'en abstenir, parce qu'on n'a pas tout ce qui y est nécessaire : dans peu de maisons, en effet, on trouve les ustensiles tout prêts, et les serviteurs sachant donner un bain; or, si le malade n'est pas baigné dans toutes les règles, il en souffrira beaucoup. Il faut une pièce qui ne fume pas, un bain abondant, de l'eau pour des affusions fréquentes, mais non très fortes, à moins que cela ne soit nécessaire au malade. Il vaut mieux ne point faire d'onction détersive sur le corps, et, si l'on en fait, la substance que l'on emploiera sera chaude, et étendue d'une beaucoup plus grande quantité d'eau que dans l'état de santé; pendant l'onction, on arrosera le malade d'une assez grande quantité d'eau, et on l'arrosera encore aussitôt après. Il faut aussi que le malade n'ait que peu de chemin à faire pour aller à la baignoire, et qu'il puisse y entrer et en sortir facilement. Celui qui prend le bain, doit être paisible, garder le silence et ne rien faire par lui-même, mais il laissera les autres l'arroser et le frictionner. On aura tout prêt, et en grande quantité, un mélange d'eau froide et d'eau chaude pour arroser le malade à sa sortie du bain, et on versera sur lui l'eau à diverses reprises et avec rapidité; on se servira, pour le sécher, d'éponges au lieu de brosses, et l'on oindra d'huile le corps avant qu'il ne soit très sec. On aura soin de sécher la tête autant que possible en l'essuyant avec une

éponge, et on ne laissera se refroidir ni la tête, ni les extrémités, ni le reste du corps. Le malade ne doit pas se baigner quand il vient de prendre de la *ptisane* ou quelque boisson ; il ne doit, non plus, prendre ni *ptisane* ni boisson immédiatement après être sorti du bain. Si le malade avait, en santé, le goût et l'habitude des bains, c'est à tenir en grande considération : ces personnes les désirent davantage, elles se trouvent bien de se baigner et se trouvent mal de ne pas le faire. Le bain convient généralement plus dans les péripneumonies que dans les fièvres ardentes ; en effet, il adoucit la douleur ressentie dans le côté, dans la poitrine et dans le dos, il mûrit l'expectoration, il la facilite, il dégage la respiration, il ôte le sentiment de lassitude par la propriété qu'il a de relâcher les articulations et la surface de la peau, il est diurétique, dissipe la pesanteur de tête et humecte les narines. Tels sont les avantages qui appartiennent à un bain donné avec tous les soins nécessaires ; mais si, par faute d'arrangements domestiques, il y manque une ou plusieurs de ces conditions, il est à craindre que, loin d'être utile, il ne nuise, car, pour chacune de ces conditions qui n'aura pas été remplie comme il faut par les serviteurs, le malade souffre un grand inconvénient. On s'abstiendra surtout de donner des bains à ceux qui, dans les maladies, ont le ventre trop relâché, comme à ceux qui sont trop resserrés et qui n'ont point eu d'évacuation antécédente ; on s'en abstiendra encore pour les malades débilités, pour ceux qui ont des nausées ou des vomissements, ou des renvois bilieux, pour ceux qui ont une hémorrhagie nasale, à moins que le sang ne coule trop peu abondamment ; or, vous savez quelle est la mesure de cet écoulement ; et, dans le cas où l'épistaxis ne serait pas suffisante, on prescrirait un bain, soit entier si cela importe à cause des autres considérations, soit borné à la tête. Donc, les arrangements étant convenables, et le malade devant bien recevoir le bain, on lui en fera prendre un tous les jours ; quant à ceux qui aiment à se baigner, vous ne commettrez aucune faute en leur en faisant prendre deux par jour. Le bain convient beaucoup plus aux malades qui font usage de la ptisane entière qu'à ceux qui font usage seulement du suc de ptisane ; cependant il leur convient aussi quelquefois ; enfin viennent en dernier lieu les malades qui sont tenus aux boissons seules, quoique, pour eux aussi, cette restriction ne soit pas absolue ; c'est à l'aide des signes décrits plus haut, qu'on reconnaîtra les cas où, dans chacune de ces trois espèces du régime, le bain profitera ou ne profitera pas. En somme, ceux qui ont un grand besoin de quelqu'un des avantages que le bain procure, et qui offrent les symptômes que le bain soulage, devront être baignés ; au contraire, ceux dont l'état n'exige aucun des soulagements que le bain procure, et qui en outre présentent des signes qui en contre-indiquent l'emploi, ne devront pas être baignés.

APPENDICE AU TRAITÉ DU RÉGIME DANS LES MALADIES AIGUES.

Dans l'argument qui précède le traité *Du régime des maladies aigues*, j'ai rappelé que ce traité était suivi d'un Appendice regardé généralement comme n'étant pas d'Hippocrate; mais je ne suis entré dans aucun détail qui donnât une idée sommaire du contenu, attendu que cet appendice ne fait pas corps avec le traité *Du régime des maladies aigues*. Je reviens donc sur cette lacune, que je m'étais réservé de combler en temps et lieu, et je donne ici une brève explication de cet Appendice, explication qui m'a paru d'autant plus nécessaire, qu'étant composé de morceaux qui n'ont pas de lien entre eux, il ne forme pas un véritable traité; la lecture en serait fatigante, car l'incohérence est ce qui fatigue le plus; presque inintelligible, car il n'y a pas un fil de la pensée que l'on puisse suivre. J'ai voulu, en appelant l'attention du lecteur sur ces conditions, empêcher qu'il ne se choquât de ce que la forme a de défectueux; j'ai pensé même qu'une fois qu'il serait prévenu qu'il avait sous les yeux un recueil de notes non rédigées, il sentirait un certain intérêt de curiosité à parcourir ces *papiers* de quelque médecin (qu'on me passe cette expression), venus jusqu'à nous d'une si haute antiquité. Cette curiosité ne sera pas frustrée de tout profit, car cet Appendice renferme quelques bonnes choses, et le court argument que je place ici, est destiné à faire qu'elles ne restent pas inaperçues du lecteur.

Le premier objet dont il est question dans cet Appendice est le *causus*; l'auteur en distingue deux espèces, l'un que l'on pourrait appeler légitime, et l'autre où les caractères sont moins tranchés. Le *causus* était rangé par les pathologistes anciens au nombre des *fièvres*, et avait pour caractère une chaleur brûlante et une soif inextinguible. Cette fièvre occupe une grande place dans la pathologie des médecins grecs. Si on compare leurs descriptions avec les maladies que nous avons sous les yeux, on reconnait qu'il est impossible d'identifier le *causus* avec la fièvre typhoïde de l'école de Paris (fièvre générale caractérisée anatomiquement par une éruption spéciale dans le canal digestif); l'assimilation n'est pas plus possible avec le typhus des nosologistes français, grande affection fébrile que l'on a remarquée souvent dans les camps, dans les villes assiégées, qui est peut-être endémique dans plusieurs parties de l'Angleterre et de l'Irlande. Le *causus* a plus de ressemblance avec la fièvre jaune; une différence capitale empêche qu'on ne les identifie, c'est que le *causus* n'a ni le vomissement ni la coloration cutanée, si caractéristiques dans la fièvre jaune. L'absence de bubons et d'éruptions met obstacle à toute comparaison avec la peste d'Orient. Cependant le *causus* n'est pas, je pense, une de ces affections éteintes qui appartiennent à une époque et ne se montrent plus dans une autre, telle que la peste d'Athènes pour les temps anciens, et la suette anglaise pour les temps modernes. Les médecins qui ont pratiqué et écrit dans les pays chauds, ont donné le tableau d'une maladie qui a certaines analogies avec le *causus*: c'est la fièvre bilieuse, rémittente ou non, des pays chauds; c'est à cette affection, dont nous ne voyons guère d'exemple parmi nous, qu'il faut comparer le *causus*. Je reviendrai sur cet objet dans l'Argument des *Épidémies*.

Après le *causus*, il est question de différentes maladies aiguës qui ne semblent rattachées entre elles par aucun lien, que celui de l'acuité : ce sont des angines, des inflammations de l'hypochondre, des pertes subites de parole dues à des affections cérébrales, des irritations produites par l'introduction, dans les veines, d'une bile noire et d'humeurs âcres. Le traitement capital, et, comme dit l'auteur, *celui qui doit précéder tous les autres*, est la saignée. L'auteur hippocratique en formule l'application en deux règles générales : d'après l'une, il faut tirer du sang dans les maladies aiguës, si les autres conditions du malade le permettent; et, d'après l'autre, les remèdes évacuants ne sont de mise que lorsque la saignée a

relâché les parties ; auparavant ils ne font qu'affaiblir le malade, et n'ôtent rien à l'inflammation. Galien s'étonne qu'Hippocrate n'ait pas mis la première de ces règles dans les Aphorismes, et il a raison ; cette règle, ainsi que l'autre, est en effet, d'une pratique aussi sage que ferme, et toutes deux montrent que, dès lors, la médecine avait une expérience très étendue qui lui avait permis d'arriver à des préceptes très-généraux et très-précis.

Parmi ces affections aiguës, deux sortes d'angines sont distinguées ; de l'une d'elles il est dit qu'elle cause de l'orthopnée, que les muscles de la partie postérieure du cou se tendent, que la voix se perd, que la respiration devient petite, que l'inspiration est fréquente et très pénible ; l'auteur ajoute que *ce qu'on voit dans la gorge ne présente aucune tuméfaction*. Une pareille description se rapporte évidemment soit à des angines laryngées, soit à l'œdème de la glotte, et, s'il était dit que les enfants y sont sujets, on y verrait aussi un indice du croup.

Cette série d'affections aiguës est suivie d'un morceau sur la pleurésie et sur l'emploi des moyens évacuants quand la fièvre fait invasion, le malade n'étant pas allé depuis longtemps à la selle ou venant de manger. Ce morceau se trouve, avec beaucoup plus de développements, dans le livre *Du régime des maladies aigues*. Galien remarque que ce morceau ne peut être d'Hippocrate, puisqu'il n'aurait pas traité ici, avec moins de précision, ce qu'il avait mieux traité ailleurs ; cependant ce morceau présente quelques additions sur le régime dans la convalescence.

L'argument de Galien est, immédiatement après, infirmé par un long passage relatif au moment de la maladie où il faut administrer la décoction d'orge ; Galien lui-même remarque que ce passage, qui a son parallèle dans le traité *Du régime des maladies aigues*, est plus étendu et plus clair, comme s'il en était une explication où la pensée d'Hippocrate aurait été conservée. C'est ce double fait, à savoir la présence de passages parallèles dans la partie authentique et dans l'Appendice, traités tantôt mieux, tantôt moins bien dans l'une que dans l'autre, c'est ce double fait, dis-je, qui autorise à penser que nous avons ici quelques notes émanées d'Hippocrate lui-même.

Après cela, s'ouvre une suite de remarques sur un grand nombre de cas particuliers qui se présentent dans les fièvres. L'auteur s'attache à faire ressortir les indications pronostiques, sans oublier de noter les principaux remèdes qu'il juge convenir ; ce passage, sauf ce qui est relatif aux remèdes, a beaucoup d'analogie avec des passages correspondants du *Pronostic*. J'ai surtout remarqué un morceau qui forme, on peut le dire, un commentaire d'une phrase sinon obscure, du moins très brève de ce dernier livre. Il est dit, dans le *Pronostic*, que, pour diagnostiquer, dès le début, la terminaison heureuse ou malheureuse, il faut établir son observation dès le premier jour. Ce précepte est repris, ici, dans l'Appendice au traité *Du régime des maladies aigues*, et l'auteur, après avoir dit qu'il faut tenir pour point de départ le premier jour, indique comment on examine la tête, la poitrine et les hypochondres ; cela nous montre comment un médecin de l'école hippocratique prenait connaissance de l'état d'un malade.

On trouve, dans le courant de ces différentes considérations sur les fièvres, un passage qui me semble ne pouvoir s'appliquer qu'au *delerium tremens*. Après avoir parlé de l'épistaxis au début des maladies aiguës, l'auteur ajoute que, si le malade est dans la force de l'âge, ou habitué aux exercices gymnastiques,.... ou *s'il a les mains tremblantes par l'effet de la boisson*, on peut prédire ou le *délire* ou la convulsion. Si l'on rapproche ces deux symptômes, le tremblement des mains dû à la boisson, et le délire qui suit, on reconnaîtra que les Hippocratiques avaient eu occasion d'observer et n'avaient pas complètement méconnu cette maladie singulière à laquelle les buveurs sont sujets.

Les affections péripneumoniques et pleurétiques sont le sujet de quelques remarques ; la saignée est encore ici le remède par excellence, et l'auteur dit qu'il faut ne pas hésiter à la pousser jusqu'à la lipothymie. L'abondance des saignées, dans la pneumonie et la pleurésie, est une règle qu'en général les modernes appliquent également. Quant à la lipothymie, un praticien fort distingué de l'école de Paris, M. Lerminier, dont j'ai été l'élève, recommandait

que, dans la pneumonie, la saignée ne fût pas poussée jusqu'à la syncope, assurant que les syncopes y sont dangereuses. Ce paragraphe présente un passage qui a son parallèle dans la partie authentique du traité *Du régime des maladies aigues*, et qui est relatif à l'administration des purgatifs dans la pleurésie; il faut y remarquer une explication d'un précepte qui n'est pas développé dans la partie authentique. Hippocrate recommande de faire succéder à une purgation l'administration de la ptisane. Ici il est dit que, si l'on purge avant la maturation de la maladie, il faut donner de la ptisane légère et en petite quantité, afin que le malade puisse dormir, digérer, et soutenir les crises. Ainsi s'explique facilement le précepte, inscrit dans la partie authentique, d'administrer de la ptisane après une purgation; c'est pour que l'effet de l'évacuation se fasse moins sentir sur les forces du malade, et pour qu'il puisse atteindre le moment où la nature travaillera en sa faveur. Ce précepte a été quelquefois présenté comme remettant tout à l'autocratie de la nature, et faisant, du médecin, le spectateur d'une lutte dont il se bornait à constater les résultats; mais, bien compris et entendu dans toute sa généralité, il exprime une pensée profonde, et il pose une règle qui n'est pas moins importante pour la pratique moderne qu'elle ne l'a été pour la pratique ancienne. Dans plusieurs maladies, la fièvre typhoïde, la variole, etc., l'art ne paraît avoir aucune efficacité directe; toute son utilité se borne à combattre certains accidents et à soutenir, jusqu'au moment où l'organisation pourra l'emporter, des forces attaquées par le mal; par conséquent, dans ces cas, il importe d'étudier minutieusement tout ce qui, dans la prescription du régime, peut tendre à ce grand but. Cela est encore vrai, même dans les maladies où l'action médicale est la plus puissante. Le précepte d'Hippocrate revient donc à ceci : que, dans la lutte dangereuse où le corps se trouve engagé et où le résultat final tient souvent à si peu de chose, il faut compter non-seulement l'action des moyens énergiques qu'on emploie, mais encore les ressources qui sont dans le malade, et faire à ce dernier élément la part qu'il mérite.

Il ne sera pas hors de propos de jeter un coup-d'œil comparatif sur un mémoire intéressant qu'un médecin anglais, M. Stokes, vient de publier, relativement à l'usage du vin dans le traitement du typhus (*typhous fever*) (the Dublin journal of medical science, n° 42, march 1839, vol. 15, p. 1.) De même que Hippocrate a essayé de spécifier les cas où il faut administrer le vin dans les maladies aiguës, de même M. Stokes a voulu circonscrire, dans le domaine particulier du typhus, ceux où le vin est nécessaire. L'auteur anglais dit : « Si nous » comparons l'homme inexpérimenté avec celui qui a une longue expérience du typhus, » nous voyons souvent que le premier emploie un traitement anti-phlogistique trop énergi- » que au début de la maladie, et retarde l'administration des stimulants jusqu'à ce que les » forces vitales soient tombées trop bas; au lieu que le second ménage davantage les res- » sources de son malade, et montre moins d'hésitation pour recourir au vin et à d'autres » stimulants. C'est en déterminant l'usage du vin dans le typhus que l'homme jeune ou » inexpérimenté éprouve le plus de difficulté; c'est en le prescrivant qu'il trahit le plus » d'incertitude et de crainte. » Mais jusqu'à présent l'administration du vin a été abandonnée au seul tact du praticien; et le jeune médecin ne possède aucune règle précise qui puisse lui tenir lieu de ce tact, qui ne s'acquiert qu'au prix d'une longue et dangereuse expérience. M. Stokes a tenté de combler cette lacune, et il pose en règle de conduite que, toutes les fois que, dans un typhus, l'impulsion du cœur diminue ou cesse de se faire sentir avec une diminution proportionnelle des deux bruits ou une prépondérance du second bruit, il y a une indication directe et presque infaillible pour employer le vin. De son côté, Hippocrate a donné des préceptes généraux pour l'usage du vin, non pas dans une fièvre particulière, mais dans les maladies aiguës fébriles; et l'on peut remarquer combien le médecin moderne et le médecin ancien ont respectivement obéi à la doctrine de leur époque; tandis que le médecin moderne, fidèle à l'impulsion qui conduit la science vers la précision de plus en plus grande du diagnostic, spécifie une certaine lésion de la fonction du cœur dans le typhus, en donne les caractères physiques, et rattache à ces caractères l'administration du vin, le médecin ancien, disciple d'une doctrine qui considérait surtout les signes généraux de

la maladie, cherche ses règles dans les indications fournies par l'urine, par la diarrhée, par l'expectoration, par le délire, etc.

Le travail du médecin anglais est tout-à-fait dans l'esprit de la médecine hippocratique. On va le comprendre : le but de M. Stokes est de s'assurer de l'état des forces du malade, et de les soutenir, si elles s'affaissent, par l'administration du vin. Or, apprécier les forces et les ménager fut un des buts principaux de la médecine hippocratique. On peut même dire que ce but occupait, dans l'enseignement de l'école de Cos, une place bien plus distincte que dans l'enseignement des écoles modernes, où toutes choses sont davantage confondues dans l'idée commune de *traitement*. La médecine hippocratique, dans l'application thérapeutique, se divisait en deux branches, qui, bien que concourant au même résultat, n'en étaient pas moins l'objet d'une étude séparée : l'administration des médicaments proprement dits, et la prescription du régime alimentaire. Celle-ci, chargée de remplir une autre destination que les remèdes, prenait ses règles dans l'observation de l'état général du malade ; on atténuait, on augmentait, on variait la diète, suivant l'intensité de la maladie, suivant l'époque où elle était arrivée, suivant l'opportunité que présentait chaque temps de l'affection. Je reviendrai sur ce point dans l'*Argument* du premier et du troisième livres des *Épidémies* ; seulement je remarque à propos du travail de M. Stokes, que, toutes les fois qu'aujourd'hui on se met à étudier, indépendamment de la nature de la maladie, l'état général du malade, et, indépendamment de l'action des médicaments proprement dits, les circonstances qui indiquent l'emploi des substances alimentaires, on rentre dans la doctrine des anciens, doctrine qu'Hippocrate a le premier développée dans son beau livre *Du régime dans les maladies aigues*, et qui est loin d'avoir encore fourni tout ce qu'elle peut fournir.

J'ai mis sous les yeux du lecteur ces observations de la médecine ancienne et de la médecine moderne, persuadé qu'elles lui suggéreront des réflexions qui ne seront pas inutiles.

Les définitions ne sont pas très communes dans la Collection hippocratique ; j'en inscris ici deux : *les crachats sont mûrs quand ils sont semblables au pus, les urines sont cuites quand elles ont un sédiment un peu rouge semblable à l'ers.* Ces définitions nous apprennent avec précision quel était l'état physique de l'expectoration et de l'urine, et ce qu'un médecin hippocratique entendait par état de coction ou de maturité.

Après une courte remarque sur la suppression de la dysenterie et sur la fièvre bilieuse, il est question du tétanos. Ce passage n'a pas obtenu l'approbation de Galien, qui exprime ainsi son blâme : « Ce n'est pas avec sûreté que l'auteur préjuge la bénignité du tétanos par la
» coction des urines. Bien que l'urine annonce manifestement la crudité de la fièvre, les
» indices tirés de l'inspection de ce liquide dans les maladies qui affligent les muscles, sont
» excessivement peu sûrs ; quant au vin, ce n'est pas une petite erreur que de le
» donner aux tétaniques, sans dire si le tétanos provient du froid ou de toute autre
» cause. »

A la suite de tous les exemples énumérés jusqu'ici, on rencontre une phrase générale sur les voies de solution, qui, pour les maladies, sont ou la bouche, ou l'intestin, ou la vessie, ou quelque autre viscère, tandis que la sueur est une voie commune à toutes les affections. Galien observe que cette phrase n'est pas complète, et qu'il se fait des solutions par l'utérus et par l'épistaxis.

Le paragraphe qui suit est relatif à l'emploi et aux contre-indications de l'ellébore. J'ai, dans l'Introduction, rapporté un passage du livre des Épidémies, où il est dit que le médecin doit être utile au malade, ou du moins ne pas lui nuire. Un précepte analogue se trouve ici, avec cette différence, qu'il est devenu une règle de prudence qui concerne plus le médecin que le malade ; en effet, il y est dit : « Ne donnez pas (à des malades que l'auteur spécifie)
» l'ellébore, car il ne leur servira de rien ; *et, si le malade éprouve quelque accident, on*
» *l'attribuera au médicament.* »

On voit, par tout ce qui précède, que cet Appendice est un recueil de morceaux juxtaposés qui n'ont entre eux aucune connexion interne. Ici, après ce qui a trait à l'ellébore, se présente une singularité encore plus grande, c'est une phrase inachevée. Une pareille parti-

cularité suffirait pour faire voir que nous n'avons pas, en cet Appendice, un travail élaboré pour la publicité.

Après cela, dans l'ordre de juxta-position, vient, sur l'influence des changements du régime, un assez long morceau qui a son parallèle dans la partie authentique, avec cette particularité que, dans l'Appendice, il y a sur l'action du vin des détails qui manquent dans le passage parallèle. Suit une énumération d'un certain nombre de substances alimentaires avec l'exposition des effets que chacune produit.

Le choléra sec est l'objet du paragraphe suivant. Cette affection n'y est caractérisée que d'une manière assez vague. Les seuls traits que l'auteur ait consignés sont le ballonnement de l'abdomen, les bruits dans l'intestin, la douleur des côtés et des lombes, et la constipation. D'après ces signes, on peut croire qu'il s'agit de la colique *venteuse*, ou bien de quelque forme d'obstacle au cours des matières alimentaires dans les voies intestinales, ou plutôt peut-être d'une colique qui est commune dans les pays chauds, et que des pathologistes anglais ont désignée sous le nom de *dry belly-ache.* On trouve, à la suite du paragraphe relatif au choléra sec, une phrase où il est parlé de flux de ventre, d'évacuations bilieuses, de tranchées, de vomissements. Galien se demande s'il s'agit encore du choléra sec, ou si cette phrase doit être considérée indépendamment de ce qui précède. En raison de la description qui a été donnée du *dry belly-ache.* (Voyez J. Clark, *Observations on the diseases etc.*, p. 242), la première alternative me paraît la plus probable.

Je ne m'arrêterais pas à la distinction que l'auteur établit, dans l'alinéa suivant, entre l'anasarque et l'hydropisie avec emphysème, laquelle paraît être une ascite, si d'autres remarques faites par les médecins hippocratiques sur les hydropisies ne présentaient un rapprochement curieux avec quelques découvertes modernes. Il est dit dans le *Pronostic* : « Les hydropisies qui naissent des maladies aiguës sont toutes fâcheuses ; elles ne délivrent » pas de la fièvre ; elles sont très-douloureuses et très-funestes. La plupart ont leur point de » départ *dans les flancs et dans les lombes*, d'autres dans le foie. Quand elles ont leur ori- » gine aux flancs et aux lombes, les pieds enflent, et il s'établit des diarrhées prolongées qui » ne résolvent pas les douleurs ressenties dans les flancs et dans les lombes, et qui ne ren- » dent pas au ventre sa souplesse. » Cette hydropisie *des flancs et des lombes*, distinguée nettement de celle du foie, rappelle l'hydropisie qui est si fréquemment liée à la *maladie de Bright*, *néphrite albumineuse* de M. Rayer. Si l'on ne peut dire que les médecins hippocratiques aient réellement rattaché une hydropisie à une affection du rein, il n'en est pas moins remarquable que, mettant à part le foie, ils aient placé, dans les régions lombaires, la cause d'une hydropisie dont ils avaient en même temps reconnu l'opiniâtreté. Il l'est aussi qu'ils aient observé des diarrhées fâcheuses dans cette hydropisie, diarrhées qui ne délivrent pas le malade du liquide épanché. Enfin il l'est aussi, au point de vue de l'histoire de la science, qu'il ait fallu les découvertes et les travaux de plusieurs médecins modernes pour rendre à une observation consignée dans le *Pronostic* une valeur longtemps ignorée.

Ce qui suit est relatif aux personnes dont le ventre est échauffé. Puis vient un précepte général sur l'art d'alimenter les malades, qui se règle, dit l'auteur, principalement sur l'observation des rémissions et des exacerbations des maladies.

Le morceau subséquent est une liste de différents états pathologiques qui contre-indiquent la purgation. Galien dit que, dans cette accumulation faite sans ordre, on reconnaît évidemment que tout cela est un recueil de notes dont l'auteur avait sans doute le dessein de se servir pour composer un livre.

Quelques mots relatifs à la nécessité de resserrer le ventre d'un malade que l'on veut saigner, précèdent plusieurs prescriptions qui, d'après la remarque de Galien, ne se rapportent à aucun cas spécifié, soit que la phrase où était indiquée la maladie ait été omise par le premier copiste, soit que l'auteur lui-même ait été distrait et ait oublié de dire à quoi étaient destinés les préceptes qu'il inscrivait. Galien ajoute qu'on peut conjecturer qu'il s'agit de douleurs.

Ici se trouve intercalée une formule pharmaceutique contre l'hydropisie. Ce sont les can-

tharides qui la constituent, médicament, qui, comme on sait, est encore aujourd'hui employé dans cette affection.

Enfin, le tout est terminé par une collection de formules pharmaceutiques contre les hémorrhagies, la dysenterie, l'ophthalmie, etc.; on y trouve intercalées la description de l'opération du trichosis, et celle de la ligature des tumeurs hémorrhoïdales.

Il est souvent question, dans cet Appendice, du rôle que joue l'interception de *l'air vital* dans les apoplexies et dans d'autres affections. Je réserve tout ce que j'ai à dire sur ces opinions, pour le traité qui, dans la Collection hippocratique, est spécialement destiné à les exposer, c'est-à-dire au livre intitulé *Des airs*.

En recherchant quels sont, parmi les nombreux moyens mis en usage, ceux dont l'application revient le plus souvent, nous trouvons que la saignée et les évacuants, émétiques et surtout purgatifs, jouent le principal rôle dans la thérapeutique des médecins hippocratiques, et, par conséquent, d'Hippocrate lui-même. Cette remarque n'est sans importance ni pour la connaissance de l'ancienne médecine, ni pour la médecine moderne, car, dans une science entourée d'autant de difficultés que la médecine, il y a un très grand intérêt à savoir ce qui, étant consacré par la plus longue expérience possible, doit être considéré par les médecins comme approchant le plus près de la certitude.

Galien, dans le jugement qu'il porte sur cet Appendice, y distingue des passages de différents caractères; quelques-uns, suivant lui, quoique fort loin de la force d'expression et de l'exactitude des propositions qui appartiennent à la première partie du traité, néanmoins ont le cachet de la doctrine d'Hippocrate, de sorte qu'il n'est pas déraisonnable de croire qu'ils proviennent de quelqu'un de ses disciples; d'autres ont l'expression et la pensée si parfaites, qu'on peut les attribuer à Hippocrate lui-même, qui se préparait à traiter, comme il l'avait promis, de chaque maladie en particulier. D'autres enfin ne sont pas dignes d'Hippocrate, et ce sont des interpolations étrangères, interpolations dont on trouve des exemples dans les Aphorismes, vers la fin; car, le commencement des livres étant généralement connu, c'est à la fin que les interpolateurs font leurs intercalations; on le voit également dans le livre des *Plaies de tête* et dans le second livre des *Épidémies*; on le voit aussi dans cet Appendice au traité *Du régime des maladies aigues*. Ainsi, dit en terminant Galien, nous avons ici quatre espèces de propositions : les unes sont dignes d'Hippocrate par l'expression et par la pensée, les autres sont dignes de lui par l'expression ou par la pensée, d'autres enfin ne sont dignes de lui ni pour l'une ni pour l'autre.

Ce jugement de Galien me paraît être le résultat d'un examen attentif du livre dont il s'agit ici. C'est un recueil de notes qui ne furent pas destinées à la publication, puisqu'on y trouve des phrases incomplètes, non achevées, qui suffisaient à celui qui les avait prises, qu'un auteur n'a pu, sous cette forme, soumettre au public, mais qui se conçoivent fort bien comme publication posthume sous un nom célèbre. (J'ai développé dans l'Introduction, Chap. III, cette explication de la présence de notes non rédigées dans la Collection hippocratique.) Cela admis, on y reconnaît encore les particularités suivantes : de ces notes, quelques-unes doivent être regardées comme étant réellement d'Hippocrate lui-même, non pas tant par la raison qu'en donne Galien, à savoir qu'elles sont irréprochables pour la pensée et pour l'expression, que parce qu'elles reproduisent, sous une forme plus abrégée, et même parfois plus développée, des passages qui font partie intégrante du traité *Du régime dans les maladies aigues*. Ainsi, et c'est une chose qui a toujours une sorte d'intérêt, nous avons sous les yeux quelques pensées que Hippocrate consigna par écrit comme éléments du livre qu'il méditait; nous prenons, jusqu'à un certain point, connaissance de sa manière de travailler; et le temps, qui a englouti un si grand nombre de monuments de l'antique littérature, a fait grâce à quelques fragments déposés pour l'usage personnel sur une feuille volante.

Comme Hippocrate a promis, dans le livre *Du régime des maladies aigues*, de traiter de chacune des maladies aiguës en particulier, et que, dans cet Appendice, on trouve des notes relatives à quelques maladies aiguës, il est très-probable que certaines de ces notes proviennent d'Hippocrate lui-même, destinées à figurer dans le traité qu'il préparait, et qui ou bien

a péri avant l'ouverture des grandes bibliothèques publiques d'Alexandrie, ou bien n'a jamais été composé.

Parmi le reste des notes, Galien pense que quelques-unes proviennent de disciples d'Hippocrate. J'y ai remarqué une expression qui porte tellement le cachet médical, qu'elle ne peut pas ne pas être due à un médecin (nouvel argument qu'il faut ajouter aux autres raisons que j'ai développées, pour prouver que ces notes ont une origine véritablement médicale, et ne sont pas l'œuvre, comme cela a été dit, de quelque faussaire occupé à tromper les bibliothécaires des rois d'Égypte et de Pergame). Il est dit dans un endroit : « Si la convulsion survient, la mort est très-probable, *et il y a un beau pronostic à faire.* » Remarquez cette expression ; il s'agit de la mort du malade, et l'auteur, tout préoccupé d'une sorte d'intérêt scientifique qui, en médecine, ne devrait jamais aller jusqu'à oublier un seul moment que la substance vivante est autre chose que celle que le physicien et le chimiste étudient dans leurs laboratoires, applique une impassible épithète à un pronostic qui ne sera *beau*, c'est-à-dire *juste*, qu'autant que le malade arrivera à la mort par la souffrance. J'ai souvent entendu tenir, entre les médecins que j'ai eu occasion de fréquenter, un langage pareil, et dire un *beau cas*, un *beau diagnostic*, dans le même sens que les médecins hippocratiques disaient un *beau pronostic.* J'avoue que de pareilles expressions me choquèrent de bonne heure, et aujourd'hui que je suis en état de me rendre compte de ce qu'elles ont de mauvais, je comprends qu'elles renferment une contradiction implicite avec l'idée même de la médecine, qui, destinée à la fois à édifier la science des phénomènes pathologiques, portion des phénomènes naturels, et à soulager des hommes souffrants, ne doit jamais sacrifier l'une de ces exigences à l'autre. Mais, par une abstraction irréfléchie, qui cependant se conçoit aisément, les médecins ont souvent appelé beau ce qui est, pour le malade, cause de danger, de douleur et de mort. Cette expression est donc caractéristique, et certainement ceux qui, en parlant de la prédiction de la mort prochaine d'un malade, ont dit un *beau pronostic*, étaient des médecins.

Galien dit que les interpolateurs ajoutaient quelquefois à la fin des livres des morceaux qui n'y appartenaient pas. Cet Appendice est en effet terminé par une collection de formules pharmaceutiques qui peut fort bien avoir l'origine que Galien assigne. Ajoutons pour dernière remarque que, lorsqu'on passe de la partie authentique de ce traité à l'Appendice, on est frappé de la différence du style. Ce n'est pas que dans l'Appendice les expressions soient mal choisies ; mais c'est que les phrases y sont construites sans soin et sans régularité. Rien, mieux que cette différence soudaine, ne fait comprendre qu'on est ici au milieu de notes qui n'ont pas reçu une rédaction définitive.

En définitive, je pense que le lecteur, ainsi prévenu, ne parcourra pas sans quelque profit ces notes d'Hippocrate et de ses disciples. La médecine étant une des plus graves fonctions qu'un homme puisse remplir, il importe au médecin de beaucoup réfléchir. C'est pourquoi la lecture en général et celle des anciens en particulier lui est favorable ; car, si le contact des idées des autres excite dans notre esprit une foule d'idées qui n'y seraient jamais nées, la tournure de la pensée antique, tournure qui a toujours, quoi qu'on fasse, quelque chose d'inaccoutumé pour nous, appelle davantage notre attention, qui souvent alors ne laisse pas échapper des choses qui ailleurs resteraient inaperçues.

APPENDICE AU TRAITÉ DU RÉGIME DANS LES MALADIES AIGUËS.

1. La fièvre ardente naît quand les petites veines, desséchées pendant l'été, attirent en elles-mêmes des humeurs âcres et bilieuses; une fièvre considérable s'établit, et le corps est en proie à un sentiment de lassitude, et à la douleur. La fièvre ardente est produite, la plupart du temps, par une marche forcée, et par une soif prolongée, qui font que les petites veines desséchées attirent en elles-mêmes des fluxions âpres et chaudes. La langue devient rude, sèche et très-noire; le malade ressent, dans l'abdomen, des douleurs comme mordantes; les évacuations alvines sont très-humides et jaunes; le malade est en proie à une soif excessive, aux insomnies et quelquefois même au délire. Dans cette affection, on donnera à boire de l'eau et de l'hydromel cuit étendu d'eau, autant que le malade voudra; si la bouche devient amère, il convient de le faire vomir et de procurer par les lavements quelques déjections alvines; si ces moyens n'amènent pas de solution, vous purgerez le malade avec du lait d'ânesse bouilli; vous ne lui ferez prendre aucune substance ni salée ni âcre, car il ne la supportera pas; vous ne lui donnerez pas de *ptisane* jusqu'à ce qu'il soit hors du temps des crises. S'il survient une épistaxis, la maladie se résout; elle se résout si des sueurs légitimes et critiques s'établissent avec des urines blanches, épaisses et donnant un sédiment uni; elle se résout encore s'il se forme un dépôt. Une solution, sans aucun de ces phénomènes, annonce ou une récidive, ou une douleur des hanches, ou une douleur des membres inférieurs; le malade expectorera des matières épaisses s'il doit recouvrer la santé. Autre espèce de fièvre ardente : il y a flux de ventre, soif considérable, la langue est rude, sèche, et le malade a un goût salé dans la bouche; l'urine ne coule pas, le sommeil est absent, les extrémités se refroidissent. Si le malade n'a pas une épistaxis, ou un dépôt aux environs du cou, ou une douleur des jambes, ou une expectoration de crachats épais (ajoutons, quand le siége du mal est dans le ventre, ou une douleur dans la hanche, ou une lividité des parties génitales), la maladie ne se juge pas; la tension des testicules est aussi un phénomène critique. Donnez des bouillies capables d'attirer les humeurs.

2. Vous saignerez dans les maladies aiguës, si l'affection paraît intense, si les malades sont dans la vigueur de l'âge, et s'ils conservent leur force. Dans les cas de pleurésie avec mal de gorge, prescrivez au malade des eclegmes sialagogues; mais, si la faiblesse paraît trop grande, et si vous avez déjà tiré beaucoup de sang, bornez-vous à faire prendre tous les trois jours un clystère au malade, jusqu'à ce qu'il soit hors de danger, et tenez-le à l'abstinence, s'il en est besoin.

3. Les hypochondres gonflés par une autre cause que l'interruption de l'air intérieur; la tension du diaphragme; la respiration entrecoupée, avec orthopnée sans expectoration, dans les cas où le pus n'est pas encore formé, mais où ces accidents sont produits par la suffocation; surtout les fortes douleurs du foie et les pesanteurs de la rate; toutes les autres phlegmasies et douleurs fortes au-dessus du diaphragme; enfin les maladies aiguës où il y a des engorgemens d'humeurs, ne se résolvent pas si on attaque d'abord par la purgation. La saignée en est le remède capital: ensuite on en vient aux clystères, à moins que l'affection ne soit grande et intense; si elle l'est, une purgation est nécessaire après la saignée; mais la saignée avec la purgation a besoin de précautions et de modération. Les médecins qui cherchent à procurer, par des purgations administrées dès le début, la résolution des maladies phlegmasiques, ne délivrent pas le corps de ce qui est tendu et enflammé, car la maladie, dans sa crudité, ne le permet pas, mais ils déterminent la fonte des parties qui sont saines et qui résistent au mal; le corps ayant été débilité, la maladie prend le dessus, et, quand la maladie a pris le dessus, la guérison n'est plus possible.

4. La perte subite de la faculté de parler doit être attribuée à la réplétion excessive des

veines, si cet accident survient pendant la santé sans cause extérieure ou sans autre cause violente; dans ces cas, il faut ouvrir la veine interne du bras droit, et tirer du sang en quantité plus ou moins grande, suivant la constitution et l'âge du malade. La plupart de ces malades présentent les symptômes suivans: rougeur du visage, fixité du regard, distension des mains, grincements des dents, pulsations, serrement des mâchoires, refroidissement des extrémités, suspension du cours de l'air dans les veines.

5. Des douleurs fixées antécédemment sur un point, y attirent des flux de bile noire et d'humeurs âcres; les parties internes font éprouver un sentiment de morsure; les veines irritées à leur tour et devenues trop sèches se tendent, et, enflammées, elle attirent les humeurs, qui affluent. De la sorte, le sang étant altéré et l'air n'y pouvant parcourir les voies naturelles, cette stase produit les refroidissements, les obscurcissemens de la vue, la perte de la parole, la pesanteur de tête, et les convulsions dès que la stase gagne le cœur, ou le foie, ou la grande veine; accidents suivis d'épilepsie ou de paralysie, si les fluxions tombent dans ces organes par les veines attenantes, et si à cause de la dessication l'air n'y peut suivre son chemin. Ces malades doivent être d'abord fomentés, puis saignés aussitôt dès le début, tandis que l'air intérieur et les humeurs qui nuisent, sont encore en mouvement; puis on rendra des forces aux malades, et, prenant en considération les crises, on procurera, si le mal ne s'amende pas, des évacuations par le haut. Quant aux voies inférieures, si les lavements ne suffisent pas, on fera prendre au malade du lait d'ânesse cuit; il n'en boira pas moins de douze cotyles (2, litres 24), et même, s'il est vigoureux, il dépassera le nombre de seize (3, litres 32.)

6. Première angine (angine de l'arrière-gorge): elle survient quand, de la tête, une fluxion abondante et visqueuse se précipite, l'hiver ou le printemps, dans les veines jugulaires, qui attirent, à cause de leur largeur, un flux plus abondant. Cette fluxion, étant froide et visqueuse, forme une obstruction, et, embarrassant les voies de l'air et du sang, elle coagule le sang de proche en proche, elle le rend immobile et stagnant par la propriété qu'elle a de refroidir et d'engorger. Il en résulte de la suffocation, attendu que la langue devient livide, s'arrondit, et se recourbe, à cause des veines sublinguales. (On voit, en effet, si l'on coupe la luette, que l'on appelle aussi columelle, une grosse veine des deux côtés.) Donc, lorsque les veines sublinguales sont pleines, et se fixent dans la langue, dont le tissu est lâche et spongieux, cet organe, à cause de la sécheresse, recevant forcément le liquide qui vient des veines, de plat, devient rond; livide, de bien coloré; dur, de souple; inflexible, de flexible; de sorte que la suffocation est rapidement imminente, à moins de prompts secours. Ces secours sont: la saignée des bras, l'ouverture des veines sublinguales, les purgations par les eclegmes, les gargarismes chauds; on rase la tête; on applique, sur la tête et sur le col, un emplâtre de cire; on enveloppe ces parties d'étoffes de laine, et l'on fait des fomentations avec des éponges molles, trempées dans l'eau chaude et exprimées; le malade boira de l'eau et de l'oxymel, non froids; et il prendra du *suc de ptisane*, lorsque, la crise étant survenue, il sera définitivement hors de danger. Autre angine (angine laryngée): quand, dans l'été ou dans l'automne, la fluxion descend chaude et âcre de la tête (car la saison lui donne l'âcreté et la chaleur), elle irrite par ces propriétés, elle ulcère, et remplit d'air; il survient de l'orthopnée et une grande sécheresse; la gorge examinée ne présente aucune tuméfaction; les tendons derrière le cou sont contractés, et ils semblent être tendus par le tétanos; la voix se perd; la respiration est petite; l'inspiration de l'air est fréquente et violente; la trachée-artère s'ulcère; le poumon s'enflamme, ces malades ne pouvant faire entrer, dans leur poitrine, l'air du dehors. Cette espèce d'angine, à moins qu'elle ne se porte spontanément sur les parties extérieures du cou, est plus funeste, et expose à un danger plus inévitable, et à cause de la saison, et à cause des humeurs chaudes et âcres qui l'engendrent.

7. Si la fièvre commence, pendant que les intestins contiennent d'anciennes matières, ou peu de temps après un repas, il faut se tenir, qu'il y ait ou non douleur de côté, dans le repos jusqu'à ce que les aliments soient descendus d'abord dans le ventre inférieur; pour boisson, on donnera l'oxymel; lorsque la pesanteur sera arrivée aux lombes, on nettoiera

les intestins avec un lavement, ou on prescrira un purgatif; après la purgation, le malade prendra d'abord des ptisanes, de l'hydromel pour boisson, puis il mangera des aliments solides et des poissons cuits; pour la nuit, il prendra un peu de vin coupé; le jour, de l'hydromel étendu d'eau. Si les vents sont très-fétides, on provoquera semblablement une évacuation soit avec un suppositoire, soit par un lavement; sinon, on continuera à faire boire au malade de l'oxymel jusqu'à ce que les matières soient descendues dans les voies inférieures, et alors on lui fera prendre un lavement. Si la fièvre ardente survient pendant que le ventre est ouvert, il faudra, dans le cas où vous jugeriez une purgation convenable, ne pas la prescrire dans les trois premiers jours, et la reculer jusqu'au quatrième. Quand vous avez prescrit une purgation, permettez les ptisanes en surveillant les redoublements des fièvres; car il faut en donner, non à l'approche de ces redoublements, mais lorsqu'ils touchent à leur fin, mais lorsqu'ils ont complètement cessé, et le plus loin possible de leur retour. Tant que les pieds sont froids, n'administrez ni ptisane ni boisson, ni rien de semblable, mais croyez qu'il est d'une importance capitale de s'en abstenir jusqu'à ce que la chaleur y soit tout-à-fait rétablie, et alors vous pourrez prescrire ce qui sera convenable. En général, le refroidissement des pieds est un signe d'un redoublement prochain de la fièvre; si à ce moment vous faites prendre quelque chose au malade, vous commettrez la plus grande faute, car vous ne donnerez pas un médiocre accroissement à la maladie. Quand, au contraire, la fièvre tombe, les pieds deviennent plus chauds que le reste du corps; en effet, elle croit refroidissant les pieds, s'allumant dans la poitrine, et envoyant sa flamme jusque dans la tête. Toute la chaleur ayant pris avec force son courant vers le haut et s'exhalant vers la tête, il est naturel que le froid s'empare des pieds, parties nerveuses et dépourvues de chair; mais, en outre, étant très-éloignés des régions les plus chaudes, ils se refroidissent lorsque la chaleur se rassemble dans la poitrine; par la même analogie, lorsque la fièvre se résout et se dissipe, la chaleur descend dans les pieds, et c'est le moment où la tête et la poitrine se refroidissent. Ces phénomènes doivent fixer l'attention du médecin; car, si, tant que les pieds sont froids, le ventre est nécessairement chaud et l'estomac soulevé, si l'hypochondre est tendu, si le corps est en proie à l'agitation à cause du trouble intérieur, si l'intelligence s'égare, si le malade souffre, s'il éprouve des tiraillements, s'il veut vomir, et, si, vomissant des matières de mauvaise nature, son malaise empire, au contraire, lorsque la chaleur est descendue dans les pieds, et que l'urine coule, quand même il n'y aurait pas de sueur, tous les accidents se calment. C'est donc à ce moment qu'il faut prescrire la ptisane, qui auparavant eût été pernicieuse.

8. Dans les fièvres, pendant le cours desquelles le ventre est toujours relâché, le médecin, en donnant une attention particulière à tenir les pieds chauds, en y appliquant des emplâtres de cire, et en les entourant de bandelettes, prendra garde qu'ils ne deviennent pas plus froids que le reste du corps; s'ils sont chauds, il n'y fera aucune application chaude, seulement il veillera à ce qu'ils ne se refroidissent pas; il prescrira des boissons en aussi petite quantité que possible, de l'eau froide ou de l'hydromel. Dans les fièvres où le ventre est relâché, l'intelligence troublée, la plupart des maladies détachent les brins de leur couverture, se grattent les narines, répondent peu à peu aux demandes qu'on leur fait, mais, laissés à eux-mêmes, ne disent rien de raisonnable; ces symptômes me paraissent dépendre de l'atrabile. Dans un tel état, si le flux de ventre persiste et si le corps se fond, il me paraît convenable de prescrire des ptisanes plus froides et plus épaisses que d'ordinaire, et des boissons resserrantes, vineuses ou même astringentes. Dans les fièvres où dès le début il survient des vertiges, des battemens dans la tête et des urines ténues, il faut s'attendre à ce que la fièvre redoublera vers l'approche des crises, je ne serais même pas surpris que les malades eussent du délire. Si, dans le début, les urines sont nuageuses et épaisses, on purgera modérément le malade, pourvu du reste que la purgation convienne; si au contraire dès le début les urines sont ténues, on ne prescrira point de purgation; mais, si les lavements paraissent utiles, on y aura recours. Voici comment il faut traiter ces malades: on prescrira le repos, des onctions, et on enveloppera également le corps de couvertures; on prescrira pour boisson de l'hydromel coupé

d'eau, et pour aliments, le soir, le suc de ptisane. Ayez soin dès le commencement de déterminer les évacuations par les lavements, mais ne donnez point de purgatif; car, si vous provoquez par les purgatifs quelques évacuations alvines, l'urine n'éprouve pas de coction, et la fièvre reste long-temps sans sueur et sans crise. Lorsque le temps des crises approche, ne donnez point de ptisane s'il y a de la perturbation, mais donnez-en si la maladie se relâche et tourne vers le mieux. Quant aux autres fièvres, il faut toujours en surveiller les crises, et supprimer les ptisanes à ce temps de la maladie. Les fièvres de cette nature ont coutume de se prolonger, et de déterminer des dépôts qui se forment vers les oreilles et le cou si les parties inférieures sont froides ; si elles ne sont pas froides, les changements sont différents; il survient aussi des épistaxis, et le ventre se dérange. Dans les fièvres où il y a soulèvement de l'estomac, tension des hypochondres, besoin de changer sans cesse de position dans le lit, et refroidissement de toutes les extrémités, il faut beaucoup de soin et de précaution; on passera le temps de la maladie, sans donner autre chose que l'oxymel coupé d'eau; et l'on ne permettra les ptisanes que lorsque la maladie aura cessé, et l'urine subi la coction. Le malade doit reposer dans un appartement obscur, et être couché sur un lit aussi mou que possible; vous l'engagerez à rester long-temps dans la même position, et à s'agiter le moins qu'il pourra; cette précaution est particulièrement utile. Vous appliquerez, sur l'hypochondre, de la graine de lin, en ayant soin que cette application ne détermine pas de frisson. Le cataplasme sera tiède, et cuit avec de l'eau et de l'huile. On interrogera les urines sur l'issue de la maladie ; si elles sont épaisses et d'un jaune pâle, c'est un bon signe; si elles sont ténues et noires, c'est un mauvais signe; si l'urine varie, cela indique la prolongation de l'affection, et nécessairement le malade éprouvera, de son côté, des variations en pis et en mieux. Les fièvres irrégulières doivent être abandonnées à elles-mêmes, jusqu'à ce qu'elles se fixent : une fois fixées, on les combat par le régime et le traitement convenables, en consultant la constitution du malade.

9. Les malades se présentent sous beaucoup d'aspects différents; par conséquent le médecin ne laissera échapper à sa vigilance ni parmi les causes celles qui sont manifestes et celles que trouve le raisonnement, ni parmi les symptômes ceux qui doivent apparaître suivant le nombre pair ou impair ; c'est surtout des jours impairs qu'on doit se défier ; car ces jours sont décisifs dans un sens ou dans l'autre. Il faut porter son attention sur le premier jour où le malade s'est senti atteint, et rechercher d'où et par quoi le mal a pris origine ; car c'est le point qu'il importe d'éclaircir le premier. En interrogeant le malade et en examinant tout avec soin, on demandera d'abord dans quel état est la tête, s'il n'y souffre pas et s'il n'y éprouve pas de pesanteur ; on examinera ensuite si les hypochondres et la poitrine sont sans douleur; pour l'hypochondre, s'il est douloureux et tuméfié, s'il présente une inégalité entre l'un et l'autre côté, et s'il donne au malade un sentiment de plénitude et de dégoût; pour la poitrine, si elle est douloureuse, et s'il y a, en même temps que la douleur, une petite toux, des tranchées ou de la souffrance dans le ventre. Il faut, quand un de ces symptômes se montre, dans l'hypochondre particulièrement, provoquer des évacuations par les lavements; le malade boira de l'hydromel cuit et chaud. Le médecin s'informera encore si le malade, lorsqu'il se lève, est pris de défaillances, et si chez lui la respiration est en bon état. Examinez les selles, si elles sont fortement noires, ou louables comme celle des gens en santé; examinez si la fièvre redouble au troisième jour. Ayant, dans ces affections, considéré très attentivement le malade au troisième jour, il importe, à côté de ce troisième jour, de comparer les autres symptômes; et si le quatrième présente quelques accidents semblables à ceux du troisième, l'état du malade devient dangereux. Voici des signes à consulter : les selles noires annoncent la mort; celles qui ressemblent à l'état de santé, sont, quand elles offrent chaque jour le même caractère, un indice de salut. Quand les lavements ne procurent pas d'évacuations, et que le malade, bien que la respiration soit bonne, éprouve des défaillances ou en se mettant sur son siége, ou même dans son lit, il faut, si ces symptômes se manifestent dès le début chez le malade ou la malade, s'attendre au délire. Les mains doivent aussi être l'objet de l'attention : si elles sont tremblantes, il

surviendra, dans ce cas, une épistaxis; dans ce cas encore, il faut examiner les narines, et voir si l'air de la respiration les traverse également; la respiration se fait-elle fortement par les narines, des convulsions ont coutume de se manifester; et, si elles se manifestent, il faut attendre la mort du malade; c'est un beau pronostic à porter.

10. Dans une fièvre d'hiver, la langue étant âpre, le malade éprouvant des défaillances, il est ordinaire que la maladie ait une rémission. Néanmoins, il faut tenir le malade à l'abstinence, aux boissons aqueuses, à l'hydromel, aux *sucs de ptisane*, sans se fier à la rémission, car ceux qui présentent ces symptômes sont en danger de mourir; cela étant bien vu, portez un pronostic, si vous le voulez, après avoir tout pris en exacte considération. Quand, dans les fièvres, il survient, le cinquième jour, quelque symptôme redoutable, un flux soudain de ventre, une défaillance, la perte de la parole, des convulsions ou le hoquet, il se joint ordinairement un sentiment de nausée à ces symptômes, et des sueurs se montrent sous les narines, au front et à la partie postérieure du cou et de la tête; les malades qui présentent cette réunion de symptômes, succombent, avec la respiration embarrassée, dans un intervalle de temps qui n'est pas long. Dans des fièvres, il se forme parfois, aux jambes, des tumeurs qui se prolongent et qui n'arrivent pas à maturation, l'état fébrile persistant; s'il survient de la suffocation sans qu'aucun gonflement se manifeste dans la gorge, et si les tumeurs des jambes, sans mûrir, disparaissent, le malade, dans ce cas, est ordinairement pris d'épistaxis; si l'hémorrhagie est abondante, cela indique la solution de la maladie; sinon, la prolongation; et moins il s'écoulera de sang, plus le danger sera grand, et la durée longue. Si, du reste, l'état du malade est satisfaisant, on doit croire qu'il lui reviendra des douleurs dans les pieds; le mal s'étant jeté sur les pieds, si le malade reste en proie à la douleur et à l'inflammation, et que la résolution ne s'opère pas, les douleurs se porteront peu à peu au cou, à la clavicule, à l'épaule, à la poitrine, à une articulation, et il devra se former là quelque tumeur. Ces tumeurs s'étant éteintes, si les mains sont prises de contraction ou de tremblement, le malade éprouve des convulsions et le délire; il se fait même, aux sourcils, des phlyctènes et des rougeurs; et l'une des paupières, se tuméfiant, déborde l'autre; une inflammation dure envahit ces parties, l'œil se gonfle fortement, et le délire éprouve un grand accroissement; le délire est plus marqué les nuits que les jours. Les signes funestes se manifestent beaucoup plus suivant le nombre impair que suivant le nombre pair; mais, quel que soit le nombre où ils se montrent, ils deviennent mortels. Ces malades, si vous jugez convenable qu'ils soient purgés dès le début, doivent l'être avant le cinquième jour, au cas où il y a des gargouillements dans le ventre; si non, il faut les laisser sans purgation. S'il y a des gargouillements et si les déjections sont bilieuses, procurez des évacuations modérées avec la scammonée (*convulvulus sagitti-folius* Sibth. selon M. Dierbach); pour le reste du traitement, il faut, afin que le malade se trouve mieux, donner aussi peu que possible de boissons et de ptisanes, jusqu'à ce que la maladie ait dépassé le quatorzième jour et éprouvé un amendement. Chez un fébricitant arrivé au quatorzième jour, la perte de la parole n'annonce, d'ordinaire, ni une solution prompte de la maladie ni un prompt changement; mais elle en indique la prolongation; ainsi, ce signe apparaissant au quatorzième jour, la maladie aura une plus longue durée. Chez un fébricitant, au quatrième jour, si la langue articule d'une manière confuse, et s'il y a des déjections bilieuses, le délire a coutume de survenir; il importe de faire attention à ce qui suivra ultérieurement ces symptômes. Dans les maladies aiguës, pendant l'été et l'automne, une hémorrhagie soudaine annonce de la tension, la nécessité de porter le traitement sur les veines, et pour le lendemain l'émission d'urines ténues; si le malade est dans la force de l'âge et livré aux exercices gymnastiques, ou d'un corps bien charnu, ou d'une complexion mélancolique, ou s'il a les mains tremblantes par l'effet de la boisson, il sera d'un médecin habile de prédire, dans ce cas, que le délire ou la convulsion surviendra; que, si ces symptômes se manifestent dans les jours pairs, cela vaut mieux, mais que, s'ils éclatent dans la crise, le danger est imminent; que, si une abondante hémorrhagie procure une issue à la plénitude accumulée soit dans les narines soit dans le siége, il se formera soit un dépôt, soit des douleurs dans les hypochondres, ou dans

les testicules, ou dans les jambes; ces derniers accidents ayant subi la coction, les voies s'ouvrent à une expectoration épaisse, à des urines avec un sédiment uni et blanc. Dans la fièvre singultueuse, faites broyer ensemble du suc d'assa-fœtida, de l'oxymel, et le daucus de Crète (*athamanta cretensis* Lin.), et donnez à boire ce mélange; faites aussi avec le galbanum, le cumin (*cuminum cyminum* Lin.) et le miel, un éclegme, que le malade prendra, et là-dessus prescrivez le suc de la ptisane; la guérison sera impossible s'il ne survient des sueurs critiques et des sommeils réguliers, si des urines épaisses et âcres ne sont pas rendues, ou si la maladie ne se fixe en un dépôt. Faites un éclegme avec la myrrhe et les graines de pomme de pin; donnez à boire au malade de l'oxymel en aussi petite quantité que possible; si le malade est très-altéré, vous lui prescrirez de l'eau d'orge.

11. Il faut examiner de la manière suivante les affections péripneumoniques et pleurétiques : si la fièvre est aiguë, s'il y a douleur dans un côté de la poitrine ou dans tous les deux, si le malade souffre pendant l'expiration, s'il tousse, si les crachats sont rouillés ou livides, ou ténus, spumeux et d'un rouge de sang, enfin s'ils présentent quelque différence avec les crachats de bonne nature, il faut se comporter ainsi : la douleur s'étendant en haut vers la clavicule, ou vers la mamelle et le bras, on ouvrira la veine interne du bras du côté malade. La quantité de sang extraite sera proportionnelle à la constitution du corps, à la saison, à l'âge, à la couleur; et, si la douleur est aiguë, on poussera hardiment la saignée jusqu'à la défaillance, puis on prescrira un lavement. Si la douleur occupe la région inférieure à la poitrine, et si la tension est forte, vous prescrirez aux pleurétiques une purgation douce, mais vous ne leur donnerez rien pendant que la purgation opère; après la purgation, ils prendront de l'oxymel. La purgation sera administrée le quatrième jour; pendant les trois premiers, on fera prendre des lavements, et, s'ils ne soulagent pas, on purgera ainsi qu'il a été dit. On surveillera le malade jusqu'à ce qu'il soit sans fièvre et arrivé au septième jour; dès-lors, s'il paraît hors de danger, il prendra un peu de suc de ptisane, léger d'abord et mêlé à du miel. Si la convalescence fait des progrès, si la respiration est bonne, si les côtés sont indolents, on donnera deux fois par jour le suc de ptisane, dont on augmentera peu à peu la consistance et la quantité. Mais, si la convalescence ne marche pas facilement, on donnera moins de boisson, et, pour nourriture, du suc léger de ptisane en petite quantité et une seule fois; on choisira pour cela l'heure où le malade est mieux; ce que l'on connaîtra par les urines. A ceux qui sont sur la fin de la maladie, il ne faut pas donner de *ptisane*, avant que vous ne voyez la coction manifestée dans les urines ou dans l'expectoration; cependant, si, purgé, le malade a des évacuations abondantes, il est nécessaire de donner de la *ptisane*, mais en moindre quantité et plus légère; autrement, la vacuité des vaisseaux ne lui permettra ni de dormir, ni de digérer, ni de soutenir les crises. A part cette exception, il faut que les humeurs crues se soient fondues, et que ce qui faisait obstacle ait été rejeté; alors rien ne s'opposera plus à l'alimentation. Les crachats sont cuits, quand ils sont devenus semblables à du pus; les urines le sont, quand elles ont un sédiment rouge comme de l'ers (*ervum ervilia* Lin.). Quant aux autres douleurs de côté, rien n'empêche d'y appliquer des fomentations et des emplâtres de cire; on frottera, avec de l'huile chaude, les jambes et les lombes, et on les oindra avec de la graisse. On recouvrira les hypochondres jusqu'aux mamelles avec de la graine de lin. Quand la péripneumonie est arrivée à son summum, il n'y a rien à faire sans purgation; et il est fâcheux que le malade ait de la dyspnée, que l'urine soit ténue et âcre, qu'il survienne des sueurs autour du cou et de la tête. De telles sueurs sont mauvaises; car elles se montrent à mesure que par la suffocation, le râle et la violence le mal prend le dessus, et il triomphe à moins qu'il ne se fasse un flux d'urines abondantes et épaisses, et que des crachats cuits ne soient expectorés; quel que soit celui de ces phénomènes qui survienne spontanément, il résout la maladie. Eclegme pour les péripneumoniques : du galbanum et des grains de pomme de pin, dans du miel attique. Autre expectorant : de l'aurone (*artemisia abrotanum*, Lin.), dans de l'oxymel, et du poivre. Purgatif : faites bouillir de l'hellébore noir (*helleborus orientalis*, Lin.), et donnez à boire aux pleurétiques dans le début et pendant que la douleur se fait sen-

tir. On prescrit utilement, dans les affections du foie et dans les fortes douleurs venant du diaphragme, une boisson d'opoponax (*pastinaca opoponax* Lin.), qu'on fait bouillir dans l'oxymel et qu'on coule; et en général un remède qui doit agir sur les selles et sur les urines, sera donné dans le vin et dans le miel; s'il doit agir sur les selles seulement, il sera donné en plus grande quantité dans de l'oxymel étendu d'eau.

12. La dysenterie supprimée produira quelque dépôt ou quelque tumeur, à moins qu'il ne survienne une fièvre, des sueurs, une urine épaisse et blanche, une fièvre tierce, une varice, ou qu'une douleur ne se fixe dans le testicule ou dans les jambes, ou dans la hanche.

13. Dans une fièvre bilieuse, l'ictère, s'établissant avec le frisson avant le septième jour, résout la maladie; mais sans frisson, s'il survient hors de temps critiques, il est mortel.

14. Le tétanos des lombes et l'interception des esprits dans les veines par les humeurs atrabilaires, se dissipent par la saignée. Dans certains cas, les parties antérieures du corps sont fortement contractées par les tendons; des sueurs apparaissent au cou et au visage; la douleur mord et dessèche les tendons du sacrum, qui, ayant le plus de grosseur, maintiennent le rachis, là où s'implantent les ligaments les plus considérables pour aller se terminer dans les pieds; si la fièvre et le sommeil ne surviennent pas, si les urines qui suivent n'ont pas de coction, et s'il ne se manifeste point de sueurs critiques, on fera boire au malade du vin fort de Crète; on lui donnera à manger de la farine cuite, on l'oindra et on le frottera avec un céra, et, après lui avoir baigné les jambes dans un vase plein d'eau chaude, on les lui enveloppera jusqu'aux pieds; on enveloppera de même les bras jusqu'aux doigts, et le dos depuis le cou jusqu'aux hanches, avec une toile cirée, de manière qu'elle s'étende jusqu'au côté extérieur du corps; par intervalle, on fera des fomentations avec des vases de terre remplis d'eau chaude; et après avoir recouvert d'un linge le malade, on le tiendra couché. On ne purgera pas le malade, et on n'emploiera que les suppositoires, pourvu qu'il y ait une constipation prolongée. S'il survient quelque soulagement, tant mieux; sinon, broyez dans un vin odorant la racine de bryon (*bryonia cretica* Lin.), et le daucus de Crète (*athamantha cretensis* Lin.); faites boire au malade cette infusion de bonne heure à jeûn, avant les affusions, et aussitôt après, faites-lui manger la farine cuite chaude en aussi grande quantité que possible; il boira, par-là-dessus, autant qu'il voudra, du vin bien trempé. Si le mal éprouve quelque relâchement, c'est pour le mieux; sinon, il faut porter un pronostic fâcheux.

15. Toutes les maladies ont leur solution ou par la bouche, ou par le ventre, ou par la vessie, ou par quelque autre organe semblable. Quant à la sueur, elle est commune à tous.

16. Il faut purger par l'hellébore ceux chez qui une fluxion descend de la tête. Mais quand une empyème survient soit après le dépôt d'une maladie, soit après la rupture d'une veine, ou par l'intempérie des humeurs, ou par toute autre action violente, ne prescrivez pas l'hellébore, car il ne servira à rien, et, si le malade éprouve quelque accident, on l'attribuera à ce remède. Au contraire, s'il y a résolution du corps, ou douleur prolongée dans la tête, ou obstruction des oreilles ou du nez, ou ptyalisme, ou pesanteur des genoux, ou gonflement général extraordinaire, vous prescrirez l'hellébore, quel que soit celui de ces phénomènes qui se manifeste, pourvu qu'il n'ait été causé ni par l'excès des boissons, ni par l'abus des plaisirs de l'amour, ni par les chagrins, ni par les inquiétudes, ni par les veilles. Si une de ces causes a agi, c'est contre elle qu'il faut diriger le traitement.

17. Les douleurs que la marche cause dans les côtés, dans le dos, dans les lombes, dans les hanches, et tout ce qui fait que l'on souffre, par une cause manifeste, en respirant... souvent des excès de vin, et des aliments flatulents, produisent des douleurs dans les lombes et dans les anches; ceux qui éprouvent ces accidents ont de la dysurie; la marche en est la cause, ainsi que des coryzas et des bronchites.

18. Dans le régime alimentaire, ce sont ordinairement les changements apportés à la manière habituelle de vivre, qui se font le plus sentir. Ceux qui n'ont pas l'habitude de déjeûner, s'ils déjeûnent, éprouvent de la surcharge dans l'estomac, de la somnolence et de la plénitude; s'ils dînent par dessus, le ventre se dérange; il convient, dans ce cas, de prendre un bain et de dormir, puis, après le sommeil,

de faire une longue promenade à pas lents; s'il y a une selle, on dînera, et on boira moins de vin et moins trempé; s'il n'y a pas de selle, on oindra le corps à chaud; s'il y a soif, on boira un vin aqueux ou doux, et l'on se reposera; si l'on ne peut dormir, on se reposera davantage. Du reste, on suivra le même régime qu'après une débauche de table. Quant aux boissons, les vins qui sont aqueux, passent plus lentement; ils tournent et flottent dans les hypochondres, sans pousser aux urines; l'homme qui en aura beaucoup bu, ne devra faire aucun travail avec activité, ni rien qui demande une exsertion de force ou de vitesse; mais qu'il garde, autant que possible, le repos, jusqu'à ce que tout ait été digéré, liquides et aliments. Les boissons moins aqueuses ou plus astrigentes produisent des battements dans le corps, des pulsations dans la tête; en ce cas, il est avantageux de dormir, et de prendre quelque potage chaud, de ceux qui agréeront le plus. L'abstinence ne vaut rien contre le mal de tête et contre le malaise de l'ivresse. Ceux qui (contre leur habitude) ne font qu'un repas, éprouvent de la vacuité et de la faiblesse; ils rendent une urine chaude, à cause de l'abstinence à laquelle ils ne sont pas habitués; la bouche devient salée et amère; ils tremblent dans tout travail; ils ont de la tension dans les tempes, et ils ne peuvent pas digérer leur dîner aussi bien que s'ils avaient fait leur déjeûner habituel; pour remédier à ces accidents, ils mangeront moins qu'ils n'ont coutume; ce sera de la pâte d'orge humide au lieu de pain, et, en fait de légumes, de la patience (*rumex patientia* Lin.), de la mauve (*malva rotundi-folia* Lin.), de l'orge bouillie et des bettes (*beta vulgaris* Lin.); en mangeant ils boiront du vin en quantité convenable et coupé d'eau. Après le dîner, ils feront une courte promenade, jusqu'à ce que l'urine soit descendue et que l'émission en ait été faite; ils mangeront aussi des poissons cuits. C'est surtout quand on change les aliments l'un pour l'autre, que les propriétés s'en font sentir : l'ail produit des flatuosités, de la chaleur dans la poitrine, de la pesanteur de tête, du dégoût, et, s'il y avait dès auparavant quelque douleur habituelle, il la réveillerait; ce qu'il a de bon c'est qu'il augmente la quantité de l'urine; le meilleur moment pour en manger, c'est lorsqu'on va faire quelque excès de boisson ou lorsqu'on est ivre. Le fromage produit des flatuosités, resserre le ventre et est échauffant; il engendre les humeurs crues et indigestes; ce qu'il y a de pis, c'est d'en manger en buvant après s'être complètement repu. Tous les légumes à gousse, crus, bouillis ou frits, sont flatulents; ils le sont moins quand ils ont macéré dans l'eau, ou qu'ils sont verts; il n'en faut manger qu'avec du pain. Chacun d'eux a, du reste, ses inconvénients particuliers. Les pois chiches (*cicer arietinum* Lin.), crus et rôtis, sont flatulents et causent de la douleur. Les lentilles sont astringentes et causent du trouble, si on les mange avec la gousse. Le lupin, de tous ces légumes, est celui qui fait le moins de mal. La racine et le suc d'assafœtida, qui passent très-bien chez quelques-uns, ne passent pas chez ceux qui n'y sont pas habitués, et engendrent ce qu'on appelle choléra sec; cet accident survient surtout si on mange cette substance avec beaucoup de fromage, ou avec du bœuf; la viande de bœuf, en effet, exaspérerait les affections atrabilaires; car elle est d'une nature difficile à surmonter, et tout estomac n'est pas capable de la digérer; on s'en trouvera d'autant mieux que cette viande sera plus cuite, et plus faite. Les viandes de chèvres ont tous les inconvénients des viandes de bœuf; elles sont, comme elles, de difficile digestion, et plus qu'elles, produisent des flatuosités, des renvois et de la bile; celles qui sont de la meilleure odeur, compactes et le plus agréables au goût, valent le mieux pour l'estomac, pourvu qu'on les mange très-cuites et froides; celles qui sont le plus désagréables au goût, de mauvaise odeur et dures, sont les plus indigestes, surtout si elles proviennent d'animaux fraîchement tués; ces viandes sont les meilleures pendant l'été, les plus mauvaises pendant l'automne. La viande de cochon de lait est mauvaise quand elle est trop ou trop peu cuite, car elle est bilieuse et dérange le ventre. La viande de porc est la meilleure de toutes; la plus substantielle est celle qui n'est ni très grasse ni très maigre, et qui provient d'un animal qui n'a pas l'âge d'une vieille victime; il faut la manger sans la couenne, et un peu froide.

19. Dans le choléra sec, le ventre est distendu par l'air, des bruits s'y font entendre, il y a douleur des côtés et des lombes. Le malade, loin de rien rendre par le bas, est resserré. Il

faut avoir soin, en prévenant le vomissement, de procurer des évacuations alvines. On lui fera prendre immédiatement un lavement chaud, et aussi gras que possible; on lui fera les onctions huileuses les plus abondantes; on le mettra dans de l'eau chaude; on l'étendra dans la baignoire, et on lui fera des affusions chaudes avec lenteur; si, ainsi réchauffé, il a des évacuations alvines, il est guéri. Il lui convient aussi de dormir, de boire du vin léger, vieux et sans eau; vous lui donnerez de l'huile, afin qu'il se calme et qu'il ait des évacuations; car alors il est guéri. Il faut s'abstenir du pain et de tout le reste. Mais, si la douleur ne se relâche pas, donnez à boire du lait d'ânesse, jusqu'à ce qu'il y ait purgation. Si le ventre est relâché, si les déjections sont bilieuses, s'il y a des tranchées, des vomissemens, des suffocations, un sentiment de morsure, ce qu'il y a de mieux dans ce cas, c'est de prescrire le repos, de l'oxymel pour boisson, et d'empêcher le vomissement.

20. Il y a deux espèces d'hydropisie : l'une est l'anasarque; quand elle attaque, il est impossible de s'en délivrer; l'autre est avec de l'emphysème, et il faut beaucoup de bonne fortune pour en triompher. Cette dernière réclame l'exercice, les fomentations, la modération dans le régime, il faut manger des choses sèches et échauffantes; par ce régime l'urine coulera le mieux, et le malade conservera le plus de force. S'il a de l'oppression, si l'on est en été, s'il est à la fleur de l'âge et s'il est robuste, il faut pratiquer une saignée du bras, puis donner des pains chauds trempés dans du vin rouge et de l'huile; le malade boira le moins possible, s'exercera le plus possible, mangera de la viande de porc bien en chair, cuite avec du vinaigre, afin qu'il soit capable de soutenir des promenades dans des chemins escarpés.

21. Chez les malades qui ont le ventre inférieur chaud, et des selles âcres et irrégulières par un effet de colliquation, il faut, s'ils sont en état de supporter l'hellébore blanc (*veratrum album* Lin.), procurer des évacuations par le haut avec ce médicament; sinon, il faut leur donner, froide et épaisse, une décoction de blé, de l'année; de la bouillie de lentille; des gâteaux faits de dattes, de farine et d'eau, et cuits dans des tourtières; des poissons bouillis s'il y a de la fièvre, rôtis s'il n'y en a pas, et du vin rouge en cas d'apyrexie; dans le cas contraire, de l'eau de nèfles, ou de baies de myrtes, ou de pommes ou de sorbes (*sorbus domestica* Lin.), ou de dattes, ou de fleurs de vignes. S'il n'y a point de fièvre, et s'il y a des tranchées, on leur fait boire d'abord un peu de lait d'ânesse chaud, dont on augmente progressivement la quantité, et qu'on soupoudre de graine de lin, de farine de froment et de fèves d'Égypte (*nymphœa nelumbo*) moulues et débarrassées de leurs parties amères; on fait manger des œufs demi durs frits, de la farine fine de froment, de l'*holcus sorghum* Lin., du gruau cuit dans du lait; ces substances se prendront cuites et froides, et autres choses pareilles tant en aliments qu'en boissons.

22. Ce qu'il y a de principal à observer dans le régime alimentaire durant les maladies de longue durée, ce sont les exacerbations et les rémissions des fièvres, afin de se garder des moments où il ne faut pas donner d'aliments, et de connaître celui où on peut en donner avec sûreté et qui est le plus éloigné du redoublement.

23. Il faut savoir reconnaître les céphalalgies qui proviennent des exercices du corps, des courses, des marches, des chasses ou de toute autre fatigue inopportune ou des excès vénériens, les pâles couleurs, les enrouemens, les affections de la rate, les anémies, les dyspnées, les toux sèches, la soif, la pneumatose, l'interception de l'air dans les veines, la tension des hypochondres, des côtés et du dos, les engourdissements, les obscurcissements de la vue, les bourdonnemens d'oreille, l'incontinence d'urine, les ictères, les déjections de matières non digérées, les épistaxis, les hémorrhagies abondantes par le fondement, les emphysèmes, les douleurs intenses dont on ne peut triompher. Dans aucun de ces cas il ne faut purger, car la purgation aura du danger, sera sans aucun avantage et empêchera les libérations et les crises qui pourraient survenir d'elles-mêmes.

24. S'il importe de tirer du sang à un malade, il faut d'abord resserrer le ventre, puis saigner, mettre à la diète et défendre l'usage du vin; du reste on fera suivre au malade un régime convenable, et on lui ordonnera des fomentations humides. Si le ventre paraît être resserré, il faut prescrire un lavement adoucissant.

25. Si des évacuations sont jugées convena-

bles, vous les procurerez avec sûreté par le haut à l'aide de l'hellébore (*veratrum album* Lin.); mais dans ces cas ne donnez pas de purgation. Ce qu'il y a de plus efficace, c'est de provoquer l'urine, les sueurs, et de faire faire des promenades; il faut que le malade se fasse de douces frictions, afin d'assouplir le corps; s'il est alité, d'autres le frotteront. Si la douleur siège dans la poitrine au-dessus du diaphragme, on mettra souvent le malade sur son séant, on le laissera couché aussi peu de temps qu'on le pourra, et assis, on le frottera longtemps avec beaucoup d'huile chaude. Si la douleur occupe le ventre au-dessous du diaphragme, il est utile qu'il reste couché, qu'il ne se donne aucun mouvement, et qu'on ne lui fasse rien autre chose que des frictions. Les douleurs du bas-ventre se résolvant par les urines et par les sueurs dont l'écoulement marche modérément, se dissipent d'elles-mêmes si elles sont petites, causent de fâcheux accidents si elles sont grandes; dans ces cas, les malades succombent ou bien ne guérissent pas sans d'autres maux, car ces affections forment aussi des dépôts qui se fixent.

26. *Potion pour un hydropique* : prenez trois cantharides, ôtez-en la tête, les pieds et les ailes, broyez-en les corps dans trois verres d'eau (0, litre 135); lorsque celui qui a bu ce médicament souffre, on lui fait des onctions huileuses, puis des affusions chaudes; la potion doit être bue à jeûn, puis on mange des pains chauds avec de la graisse.

27. *Médicament hémostatique* : qu'on applique sur la veine de la laine humectée avec le lait qui sort du figuier, ou bien qu'on enfonce dans la narine un tampon fait avec de la présure, ou bien poussez du colcothar avec le doigt dans la narine, et pressez des deux côtés les cartilages en dehors; en même temps relâchez le ventre avec du lait d'ânesse cuit, rasez la tête et administrez des réfrigérants si la saison est chaude.

28. *L'isopyrum thalictroïdes* Lin. évacue par le haut; on le prend en potion à la dose d'une drachme et demie (4, grammes 86), pilé dans l'oxymel. On le combine aussi aux hellébores à la dose du tiers de cette potion, et ce mélange cause moins d'étouffement.

29. *Trichiasis*. Mettez un fil dans le chas d'une aiguille, passez-le à travers la peau vers le bord libre de la paupière; passez-en un autre à la base; tendez les fils, et faites un nœud, que vous laisserez en place jusqu'à la chute de la ligature. Cela pourra suffire; sinon, c'est-à-dire si les cils ne sont pas assez renversés en dehors, faites en arrière la même opération. Pour les hémorrhoïdes, vous les traverserez avec l'aiguille d'une façon semblable, et vous les lierez avec un brin de laine non lavée aussi épais et aussi long que possible; car cela rend l'opération plus sûre. Après avoir serré la ligature, servez-vous du médicament corrosif; n'employez pas de fomentations humides avant la chute des hémorrhoïdes. Ayez soin d'en laisser toujours une. Après cela, le malade, s'étant remis, sera purgé avec l'hellébore. Ensuite, qu'il se livre aux exercices gymnastiques, et qu'il essuie la sueur ainsi provoquée; dans le gymnase qu'il se fasse frotter, et qu'il lutte dès le matin; mais qu'il s'abstienne de la course, de l'ivresse et de toutes les substances âcres excepté l'*origanum heracleoticum* Lin.; qu'il vomisse tous les sept jours, ou trois fois par mois; car, de cette façon, il aura le corps dans le meilleur état; qu'il use pour boisson d'un vin paillet, de saveur astringente, coupé d'eau et en petite quantité.

30. *Empyème*. Coupez des tranches d'oignon de scille (*scilla maritima* L.), et faites les cuire dans de l'eau; quand elles auront bien bouilli, jetez l'eau, versez-en de nouvelle, et faites cuire jusqu'à ce que la scille paraisse au toucher molle et bien cuite, puis broyez-la exactement, mêlez-y du cumin rôti (*cuminum cyminum* L.), du sésame blanc (*sesamum orientale* L.), des amandes fraîches, broyez toutes ces substances dans du miel, et faites-en un éclegme que vous donnerez à prendre au malade. Il boira par-là-dessus un vin doux. Pour potage : pilez un *lekiskion* (0, litres 068) de pavot blanc, humectez avec de l'eau qui a servi à laver de la farine du blé de l'année; faites cuire, ajoutez-y du miel; que le malade prenne ce potage tiède, et qu'il passe ainsi la journée; puis, considérant ce qui suivra, faites-lui prendre son repas du soir.

31. *Dysenterie*. Prenez trois onces (81 grammes) de fèves d'Égypte nettoyées (*nymphæa nelumbo* L.), douze branches de garance (*rubia tinctorum* L.), pilez, mélangez, faites cuire, ajoutez-y de la graisse, et faites-en un éclegme.

32. *Maladies des yeux*. Prenez des scories

de cuivre lavées, pétrissez-les avec de la graisse, comme de la pâte non humide, broyez le tout; humectez avec du jus de raisins non mûrs, faites sécher au soleil, humectez de nouveau jusqu'à consistance d'onguent. Lorsque cette préparation est redevenue sèche, pilez-la finement à sec; frottez-en les yeux, et mettez-en dans les angles oculaires.

33. *Yeux humides.* Prenez une drachme (3, gram. 24) de bois d'ébène, neuf oboles (4, gram. 86) de cuivre brûlé, que vous pilerez dans un mortier, trois oboles (1, gram. 62) de safran (*crocus sativus* L.), broyez le tout finement, versez-y une cotyle attique (0, litre 27) d'un vin doux, puis exposez au soleil en ayant soin de couvrir cette préparation. Quand elle s'est suffisamment digérée, servez-vous-en.

34. *Contre les fortes douleurs des yeux.* Prenez une drachme (3, gram. 24) de colcothar, autant de raisin; lorsque cela se sera digéré pendant deux jours, exprimez; pilez de la myrrhe et du safran; mêlez-y du moût de vin et faites digérer au soleil; vous oindrez avec ce médicament les yeux douloureux. Conservez-le dans un vase d'airain.

35. *Moyens de reconnaître une suffocation hystérique.* Pressez la malade avec les doigts; si la femme le sent, c'est une attaque d'hystérie; sinon, c'est une attaque de convulsion.

36. *Somnolence.* Prenez un *lekiskion* attique rond (0, litre 068) d'*euphorbia peplus* L.; vous en ferez une potion.

37. Prenez des parcelles de cuivre battu trois fois autant qu'il peut en tenir dans la petite cavité qu'offre l'extrémité postérieure de la sonde; ajoutez de la colle de farine de l'année; pulvérisez; et faites des pilules que le malade prendra. Ce médicament évacue les eaux par le bas.

38. *Préparation eccoprotique.* Exprimez sur des figues sèches le suc de l'*euphorbia characias* L., sept gouttes sur chaque; puis placez-les dans un vase neuf; conservez-les, et faites-les prendre au malade avant qu'il ne mange.

39. Pilez l'*euphorbia peplus* L., versez-y de l'eau, passez, pétrissez-y de la farine, faites des massepains, versez-y du miel cuit, et faites manger cette préparation à ceux qui ont besoin d'évacuations alvines, et aux hydropiques; ils boiront par là-dessus, un vin doux, aqueux, ou de l'hydromel, étendu d'eau, et fait avec le résidu de la cire; ou bien recueillez l'*euphorbia peplus*, et conservez cette plante pour les usages de la médecine.